

02050

02050



LES DIX LIVRES  
DE  
VALERE  
LE GRAND,

CONTENANTS  
Les exēples des faictz & dictz  
memorables, tant des ver-  
tueux que des vitieux per-  
sonnages anciens.

*Par lesquels les hommes, par la louan-  
ge des vertus, ou par le reproche des  
vices seront enflammés à suivre les  
uns, & auoir en horreur les autres.*

Traduits nouvellement de Latin en  
Françoys par Maistre I. le Blond,  
& dediez au Roy Tres-chrestien.

A PARIS,  
Par Claude Micard, rue S.  
Iean de Latrā, au Loup.

1572.





# LA VIE DE VALER

GRAND, FAICTE  
à l'abregé.



**V**ALERE le Gra  
toyen Romain, G  
me, donna toute s  
ce & grande parti  
nessé, aux lettres &  
stes arts. Puis quand fut paruen  
d'homme, s'appliqua à hanter l  
ou quelque temps fut soldard, &  
uigage d'Asie, avec Sextus Pomp  
reuenü, voyant qu'il pouuoit  
fruiët à son país, tant en bié-disa  
bien faisant, retourna à l'estude,  
uoit esté destourné par le desir d  
guerre : & delibera d'escrire les  
dicts dignes de memoire des Ro  
nations estranges, ainsi comme  
me le confesse. Ce qu'il feit eue  
& avec grand honneur. Cestuy  
& bruit du temps de l'Empere  
re: & sous son regne cōposa ces  
re. duquel il inuoque la Diuini  
exorde. Certes quand les Emper

A.ij.

*Les Ce-  
sars appel-  
lez sa-  
crez &  
sainctz.  
La proge-  
nie de  
Valere.*

mais gouuernoient l'Empire bien & iu-  
stement, ils estoient celebrez & festoyez  
d'honneur diuin, & mesmes estoient col-  
loquez au renc des dieux: parquoy encore  
de present nous appellōs les Césars sacrez  
& saincts. Cestuy Valere du costé pater-  
nel estoit descendu de la noble maison  
des Valeres, & du costé maternel de la li-  
gnée des Fabiens. Dont de l'une & l'autre  
race print son nom de Valere le Grand.  
De la mort duquel on n'en peult parler  
au certain.



**LES CHAPITRES DES  
DIX LIVRES DE VA-  
lere le Grand.**

*Les Chapitres du premier Livre.*

De l'honneur & reuerence qu'on faisoit aux Dieux.	Chapitre i.
De religion contemnée.	Chap.ii
De religion feincte	Chap.iii
Des auspices, c'est à dire des consultations qui se faisoient, ains que commencer quelq chose: par le regard des oyseaux, en contemplant leur vol, leur chant & sils mägeoyent bien ou ma'.	Chap.iiii
Des presages bons & mauuais	Chap.v
Des signes admirables	Chap.vi
Des songes	Chap.vii
Des merueilles	Chap.viii

*Chapitres du second Livre.*

Des status anciens	Chap.i
De la maniere de guerroyer	Chap.ii
Du droit de triumpfer	Chap.iii
De réprinse & reproche	Chap.iiii
De dignité	Chap.v

A.iiij.

*Chapitres du tiers liure.*

De bonne nature	chap. i
De force	chap. ii
De patience	chap. iii
De ceux qui sont venuz de petit lieu en hault estat	chap. iiii
De ceux qui ont degeneré des meurs de leurs nobles parens	chap. v
De ceux qui ont esté trop pompeux	chap. vi
De la trop grande confiance de soy	chap. vii
De constance	chap. viii

*Chapitres du quatriesme liure.*

D'attempance d'esprit	chap. i
De ceux qui d'ennemis ont esté amis	chap. ii
De temperance & continence	chap. iii
De poureté	chap. iiii
De honte	chap. v
D'amour entre gens mariez	chap. vi
D'amitié	chap. vii
De liberalité	chap. viii



*Chapitres du cinquiesme liure.*

- D'humanité chap. i  
De ceux qui ont recogneu les biensfaicts  
Chap. ii  
Des ingrats chap. iii  
De la debonnaireté, honneur & reuerence  
qu'on doit auoir enuers son prochain  
chap. iiiii  
De la debonnaireté entre freres chap. v  
De la debonnaireté enuers le país chap. vi  
De l'amour de Pere & mere enuers leurs  
enfans, & du bandon qu'ils leur donne-  
rent chap. vii  
De la seuerité de Pere & de mere enuers  
leurs enfans chap. viiii  
De l'atrépance des pères enuers leurs en-  
fans dõt ils auoyēt sousspeçon chap. ix  
Des peres qui ont porté patiemment la  
mort de leurs enfans chap. x

*Les chapitres du sixieme Liure.*

- De chasteté Chap. i  
Les choses qui sont dictes & faictes fran-  
chement chap. ii  
De seuerité chap. iii  
Les dictes & faicts de grauité chap. iiiii

A. iiij.

De iustice	Chap.v
De foy publique	Chap.vi.
De la foy des femmes enuers leurs marys	chap. vii
De la foy des seruiteurs enuers leurs maistres	chap.viii
De la mutation des meurs, & de fortune	chap.ix
De ceux qui de bas estat s'ont venuz à haultesse	chap.x
De la varieté & aduenture de fortune	chap.xi

*Les Chapitres du septiesme Livre.*

De felicité	chap.i
Ce qu'on a dict & fait sagement	chap.ii
Ce qu'on a dict & fait finement	chap.iii
D'astuce	chap.iiii
Des refus	chap.v
De necessité	chap.vi
Des testamens retrenchez	chap.vii
Des testamens qui demeurerent en leur entier	chap.viii
De ceux qui esleurent heritiers qu'on ne cust pas ainsi pensé	chap.ix

*Les Chapitres du huitiesme livre.*

<b>Pour quelles causes furent absouls; ou con-</b> <b>demnez les criminels</b>	chap. i
<b>Des iugemens priuez</b>	chap. ii
<b>Quelles femmes menerent causes pour</b> <b>elles, ou pour autruy</b>	chap. iii
<b>Des questions</b>	Chap. iiiii
<b>Des tesmoings</b>	chap. v
<b>Qui furent ceux qui commirent l'offense</b> <b>laquelle ils punirent en autruy</b>	chap. vi
<b>D'estude &amp; industrie</b>	chap. vii
<b>D'oisiueré &amp; requoy</b>	chap. viii
<b>Combien est grande la force d'eloquence</b> <b>chap. ix</b>	
<b>Combien a d'efficace prononciation, &amp;</b> <b>conuenable mouuement de corps</b> <b>chap. x</b>	
<b>Combié est grád l'effect des arts &amp; scien-</b> <b>ces</b>	chap. xi
<b>Aucunes choses sont qui ne peuuent estre</b> <b>faiçtes par artifice</b>	chap. xii
<b>Gens de sçauoir doiuent plus faire com-</b> <b>pte de la science d'autruy, que de la leur</b> <b>propre</b>	chap. xiii
<b>De vieillesse</b>	chap. xiiii
<b>De conuoitise de gloire</b>	chap. xv
<b>De ceux à qui aduindrét gráds honneurs</b> <b>&amp; magnificences</b>	chap. xvi

*Les Chapitres du neuſieme Liure.*

De ſuperfluité	chap. j.
De cruauté	chap. ii.
D'ire & haine	chap. iii.
D'auaricé	chap. iiii.
D'orgueil & impuiſſance	chap. v.
De trahiſon	chap. vi.
De violence & ſedition du peuple Ro- main	chap. vii.
De temerité	chap. viii.
Combien a de puiſſance ignorâce & meſ- garde	chap. ix.
De vengeance	chap. x.
Parolles meſchantes, & faiçts vicieux	chap. xi.
Des morts non communes	chap. xii.
De conuoitiſe de viure	chap. xiii.
Combié ſe ſont diligemmét gardez ceux qui auoyent ſouſpeçon de leurs dome- ſtiques	chap. xiiii.
De ſemblance de forme.	chap. xv.
De ceux qui eſtoyét extraicçts de bas lieu, & ſe ſont efforcez par menterie ſ'aller & vnir aux nobles familles.	chap. xvi.

*Le Chapitre du dixieſme Liure.*

Des ſurnoms des anciens Romains tant des hōmes que des femmes	chap. ſeul.
--	-------------

VALERIUS IN LINGVAM  
Gallam versus sese dedicat Chri-  
stianissimo regi, Henri-  
co secundo.



*Terrarum quoddam princeps clarissima Roma  
Non sum ( ne iactes ) amplius ipse tuus.  
Scriptori flavo nuper me vertere iussit  
In linguam gentis Gallia docta sua.  
Quantum cunque voles tu contristere Tyberi,  
Oblitus latij, Gallicus hospes ero.  
Urbes quas habitẽ, vel quanta palatia queris?  
Quem defensorem, quemque habeã dominũ?  
Hac referã paucis, mea Roma Lutetia nũc est  
Henricus mihi rex, & mihi Caesar erit.*

*Dedication de ce present livre, au  
Roy treschrestien Henry,  
deuxiesme de ce  
nom.*

**Ne prens plus gloite en moy, plus ne suis  
tien**

**Rome qui fus la princesse du monde.**

**France m'a faict par vn escriuain sien,**

**Puis peu de iours tourner en la faconde.**

**Si ton Tybere en murmure ou en gron-  
de,**

**Il ne m'en chault: François ores me nom-  
me.**

**Et si tu quiers de quel sieur me renom-  
me.**

**La ville aussi, ou ie me veux tenir:**

**Ie te responds que Paris c'est ma Rome,**

**Et mon Cesar, Henry, pour l'aduenir.**

**LE LIEUTENANT LE**  
*Meſtayer d'Heureux, au le-*  
*cteur beneuole.*

Ce ſeroit peu, ô lecteur amyable,  
Gouſter bon fruit, qui proffit n'en pren-  
droit.

De lire autheur fameux & deſirable,  
Qui le ſubieſt en ſon cœur n'apprédroit.  
Moins ſeroit-il que cil qui contendroit  
Clorre en ſa retz le vent qui par tout volé  
Ne fais pas donc ton eſtude friuole,  
Quand tu liras ceſt autheur tant inſigne,  
Nommé le grand Valere, le tant digne,  
Qui t'acquerra de ton ſçauoit louange,  
Et te fera entre ſçauants vn cigne,  
Diſt en tous lieux eſprit diuin, ou ange.

**LVI, DE SON AMY**  
*le Blond traducteur de*  
*ce Livre.*

Vn iouuenceau de blondeur reluyfant  
Des Muses fut esleu dès sa naissance,  
L'ayants preueu pour elles bien duisant  
De tous sçauoirs luy ont fait cognois-  
sance,  
Tant qu'Apollo le print en sa puissance:  
Qu'il l'a nourry de son fruit dulcoré.  
Puis de Laurier a son chef decoré.  
Donc les rameaux iusqu'au ciel ont haul-  
teur.  
C'est le mien Blond à iamais honoré,  
Lequel tant bien a traduit cest autheur.



✦ Idem suo Blondulo, nec  
minus cæteris.

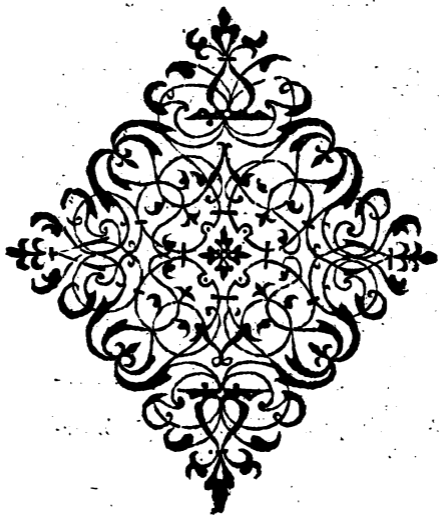
Quid præstet homini fasces, audacia, fastus,  
Quid ve dolus, nummi, regnandi umbratilis  
ardor,

Vltio, quid cades, aurata palatia, luxus,  
Spretaque relligio, Et legum cõtempta potestas,  
Quid violata fides, sed quid mala cætera tan-  
dem,

Quid virtutis amor, legis reuerentia, mores,  
Iusticia & pacis studium, mens libera, sacra,  
Vnanimi directa manu respública, quiduis  
Cõsiliij vrbs purgata malis, vbs floret honestas,  
Inter Et vnitos victrix concordia ciues:

In præptu referat magnus, mihi maximus au-  
thor,

Blondule, quem Gallis traducens floribus or-  
nas.





LE  
PREMIER LIVRE DE VAL-  
ERE LE GRAND, DES  
faitz & dicts memorables, de-  
dié à l'Empereur Tybere.

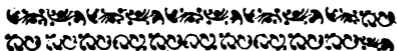
LE PROLOGVE.



*'Ay deliberé de choisir, & mettre à part les faitz, ensemble les ditz dignes de memoire, des Romains & nations estranges, esleuz des illustres autheurs, qui sont ailleurs si largement respanduz, qu'à grand' peine pourroient ils estre cogneuz brievement: à fin que ceux qui y voudront prendre exemple, n'ayent pas si grand travail à les aller chercher: Non pas que ie vueille tout comprendre. Car qui est celuy qui pourroit assembler les gestes de tout aage, en petit nombre de volumes? ou qui est celuy (s'il est sage) qui voulüst entreprendre, & peut esperer de bailler aux hommes, la suyte des Hystoires domestiques & estrangeres, cōposée iadis & faicte du copieux & facond stile de noz superieurs, plus facondement & songneusement, qu'ils n'ont fait? Donc à ceste entre-*

B. j.

prinse, souverain Cesar, ie t'inuoque, qui es la  
seule esperance Et certain salut du pays, Et du-  
quel le cōmun accord des hommes Et des dieux  
à voulu le regime de la terre & de la mer estre  
baillé: par la celeste prouidēce, duql les vertuz  
desquelles ie v'uil parler, sont tresbenignement  
entretenuēs Et soustenuēs, Et les vices rigoureu-  
sement puniz Et corrigez. Or si les anciens ora-  
teurs, à leurs commencemens implorērent l'aide  
de Iuppiter tresgrand & tresbon, si les excel-  
lens poētes en leurs exordes reclamerēt quelque  
diuinitē, ma petiteſse certes par plus iust: droit,  
aura recours à ta faueur: pource que touchāt les  
autres dieux, vray est que nous croyons ce que  
nous en auons ouy dire: Et à raison que ne les  
auons veuz, nous n'en sommes assurez: mais  
quand à ta deité, qui est egale à la splendeur de  
ton ayeul Iules Cesar, & de ton pere Auguste,  
nous n'en sommes en doubte. Car nous la voyōs  
deuant noz yeux par certain: credēce. Certai-  
nement la splendeur d'iceux a donné beaucoup  
d'accroissance de clartē à nuz sacrifices. Quand  
est des autres Dieux, nous les auons receuz &  
empruntez des peuples estranzers: mais de nous  
mesmes auōs les Cesars. La terre Romaine les a  
produitz. Et pource que i'ay propose commēcer  
au service des dieux, i'escriray sommairement  
de la maniere & condition obseruēes en iceluy.



DE L'HONNEUR ET RE-  
VERENCE Q'ON FAISOIT  
aux Dieux.

CHAP. I.



Oz maieurs voulurent, que les sacrifices constitués à certain iour & solennelz, fussent expliquez & declarez au peuple, par le sçauoir des prelatz: & q̄ touchant les entreprinſes des guerres & haultz affaires par les consulz & autres cheſz, on eust recours aux deuins, pour cognoistre l'iſſue heureuſe ou malheureuſe d'icelles beſongnes. Semblablement q̄ les vaticinations & propheties d'Apollo furent expoſées par les liures des Sybilles & religieuſes femmes, faiſant demeure au temple dudict Apollo. Finalement que les eſcritz defenduz qu'auoient ſemé aucuns magiciens en Italie, touchant aucuns ſignes eſpouuantables & friuolles, furent pareillement declarez, à fin qu'on ne tombaſt en telz erreurs. Et toutes ces choſes precedentes furent obſeruées ſelon la mode des Hetruſques, peuple d'Italie.

*A quoy  
eſtoient  
ancienne-  
ment or-  
donnez les  
preſtres  
& autres  
d'autre  
eſtat.*

B.ij.

*Hetrusques & Toscans natio d'Italie.*

*Les signes par lesquels les anciens connoissoient les dieux estre marrez, ou appeidez, et la maniere de les appeizer.*

qui fut grandement studieux du service des dieux. On faisoit aussi sacrifices à la maniere des anciens: Quand on vouloit commencer guerre, ou recommandoit l'exercite Romain par prieres & oraisons adressees aux dieux: quand on demandoit victoire contre les ennemis, on faisoit tout plein de veuz: quand la victoire estoit acquise, on accomplissoit ce qu'on auoit promis en se resiouyssant de la bonne fortune. Aussi quand il estoit question que les dieux estoient courroucez, on s'enqueroit pour quelle cause, en regardant les entrailles des bestes occises pour sacrifier, ou en faisant quelque sort, si les entrailles estoient tristes, ou palles, ou mutilées, c'estoit signe que les dieux estoient marris, & si d'autre part elles estoient saines & entieres, c'estoit vn presage que les dieux estoient appeidez. Mais pour les pacifier, on sacrifioit solennellement: semblablement par sacrifice on destournoit le mal qui estoit denoncé à la republique Romaine, par les foudres, tonnoirres & autres figures espouventables.

*La maniere d'appeizer la Déesse Ceres.*

Tant furent songneux les anciens, non seulement d'observer la religion, mais

aussi de l'amplifier: que lors qu'estoit Rome tresopulente & tresflorissante, par la deliberation du senat, furent enuoyez dix enfans des plus principaux à chacune ville de Hetrurie, pour apprendre la maniere des sacrifices. Et à fin qu'ilz ne fussét sans vne abbesse & dame de religiō, qui sceust l'anciēne mode de sacrifier à Ceres, ilz feirent venir vne religieuse nommée Chalcitane, ou Caliphene, de Velia, ville de Lucanie. Or Velia n'auoit encor nom de ville. Les Romains lors auoyent en leur ville vn tresbeau temple, dedié en l'honneur de Ceres: mais pour ce qu'il auoit esté pollu par le meurdre de Gracchus, ilz furent admonnestés par les liures des Sybilles, d'appaiser l'anciēne Ceres, ce qu'ils entreprendrent à faire: & enuoyerēt quinze hommes à la ville d'Enna pour pacifier ladiēte déesse, à raison qu'ils croyoiet que ses sacrifices auoient esté extraictz de ladiēte ville. Consequemment noz chefs de guerre, apres leurs victoires souuent s'en sont allez à Pessinunt, ville de Phrigie, rendre & accomplir leurs veuz à Cybelle, mere des dieux.

*Enna.*

*Pessinunt  
ville de  
Phrigie.*

*De Metellus grand prestre.*

Metellus grād Euesque defendit à Post-

B. iij.

*Metellus*  
*grād pre-*  
*str.*

humius cōsul & prestre de Mars, q̄ auo òt  
 entrepris de faire la guerre en Aphrique,  
 que sur peine d'estre puny il ne partist de  
 la ville, ains qu'auoir faict sacrifice, & s'estre  
 enquis aux deuins si c'estoit le vouloir du  
 dieu, que bataille fut faicte en ce lieu. Ain  
 si veoit on que grāde puissance Romaine  
 donnoit lieu à religion: par ce que Posthu  
 mius ne menoit seurement la guerre, qui  
 est l'office de Mars, sans premierement fai  
 re sacrifice à iceluy.

*De Tyberius Gracchus.*

L'obeyssance du consul Posthumius à  
 la religion, fut grandement louable: mais  
 encore fut plus prisée en semblable cho  
 se, celle des deux consulz, Caius Figulus,  
 & Scipio Nasica. Tiberius Gracchus con  
 sul extra-ordinaire, qui auoit crée les sus  
 dictz, estans en vne prouince d'Asie, en  
 uoya lettres au college des deuins, par les  
 quelles il leur signifioit comme il lisoit  
 les liures traictans des sacrifices du peu  
 ple, il cōsidera qu'il auoit touché le taber  
 nacle estant en la cour, faicte par luy  
 pour créer les consulz, ains qu'auoir con  
 sulté les deuins: & que les predictz con  
 sulz n'estoient pas bien créez. Ce qui fut



par les augures & deuins reporté au senat: puis par le commandement d'iceluy senat Caius Figulus reuint des Gaules en Rome, & Scipio Nasica, de l'isle de Corse: & se desmirent de la dignité consulaire, à raison qu'ilz auoyent esté mal establiz.

*De Publius Celius, & Marcus Cornelius.*

Pour semblable raison paraptes, Publius Celius, Marc Cornelius, Marc Cethegus, & Caius Claudius, en diuers tēps & diuerses guerres, furent priués de leur prestise, par contrainte: à cause qu'ilz auoyent faict oblation peu songneusemēt des entrailles des bestes aux autelz des dieux immortalz.

*De Sulpice.*

Sulpice fut deposé de sa dignité sacerdotale, pour ce qu'en sacrifiāt, le coupeau de son bonnet cheut.

*De Fabius Maximus.*

Fabius Maximus fut priuē de sa dictature, & Caius Flaminius du gouuernement des gens de cheual: pour ce que comme ilz sacrifioyēt on ouyt vne souris bruire.

*De Publius Licinius.*

Il fault adiouster ceste exēple aux precedens. Publius Licinius grand euesque

*Caius Figulus & Scipio Nasica se desmirent d'estre con-*

*sulz pour n'a.oir este bien establis.*

*Ceux qui furent de posez de prestise, & pourquoy.*

*Pourquoy fut Sulpice deposé.*

*Pourquoy fut Fabius Maximus de*

*pose de sa dictature*

*Pour-  
quoy vne  
vierge  
Vestale  
fut fessée.*

condéna vne vierge Vestale à estre fouët-  
tée : pour ce que quelque nuict elle auoit  
laissé eteindre le feu, qui souloit tousiours  
estre allumé.

*De la vierge Emilie.*

La deesse Vesta rendit exempte de tou-  
te reprehension vne dame nouvellement  
professe, à laquelle Emilie auoit donné la  
charge de garder le feu du temple au lieu  
d'elle. Ladicte Emilie voyât le feu eteint  
se iecta deuant l'image de Vesta, faisant son  
oraison : puis print vn voile qu'elle auoit  
de fin lin, & le iecta à l'endroit ou estoit le  
feu, qui soudain s'enflamma & se r'aluma.

*De Marcel, & du temple D'honneur  
& de Vertu.*

Ce n'est donc de merueille si les dieux  
par continuel support ont tousiours veil-  
lé à augmenter & garder nostre Empire  
Romain, veu que le peuple estoit si son-  
gneux & curieux de prendre garde à si  
petite mutation de religion : comme au  
chant des souris, & à la cheute du fil de  
laine qui est au coupeau des bonnetz des  
prestres : brief nostre ville ne fut iamais  
veüe auoir destourné l'œil de l'honneur &  
reuerence des sacrifices. Comme Marcel,

*Le peuple  
Romain  
fut cu-  
rieux de  
religion.*

qui pour la cinquiesme foys estoit consul, apres auoir prins d'assault Clatide ville de la Gaule Cifalpine, & consequemment Syracuse, pour ce qu'il auoit fait veu verbal que s'il prenoit lesdictes villes, il dedieroit & consacrerait vn temple au nom d'Honneur & Vertu : adonc voulant accomplir sa promesse, fut empesché par la communauté des prelatz, disans qu'il n'estoit licite dedier vn seul temple à deux dieux: pour ce que si d'adventure il aduenoit quelque prodige en cestuy temple, on ne cognoistroit point auquel des deux deueroit estre fait sacrifice, & qu'on n'auoit point accoustumé à Rome de faire vn temple à deux, fors à certains dieux, comme à Castor & Pollux, à Apollo, Diane & autres. Par l'aduertissement desdictz prelatz fut arresté, que Marcel construirait deux temples, & en iceux mettroit les simulachres d'Honneur & Vertu, separez l'vn de l'autre, & l'authorité d'vn si grand personnage, comme estoit Marcellus, n'empescha point le college des prelatz, ne le coust ne destourba ledict Marcel, que l'ordre de la religion ne fut gardée comme il appartenoit.

*Deux temples  
dediés au  
nō d'Hon  
neur & de  
vertu,  
par qui,  
commens  
& pour  
quoy.*

*De Lucius Furius Bibaculus.*

Lucius Furius Bibaculus n'a pas grand lustre, au regard de tant de nobles personnages deuant alleguez, qui tous furent consulz, & à grande peine trouue-il lieu d'exemple apres Marcel. Mais ne doit pourtant estre fraudé de sa louenge, pour ce qu'il se monstra de cœur obeissant enuers son pere, & religieux enuers les dieux. Cestuy estant preteur, obeit à son pere, qui lors estoit maistre du college des prestres de Mars, & porta parmy la ville, accompagné de ses six sergens cheminans deuant luy, les sacrés boucliers, qui estoient les armes de Mars: combien qu'il n'y fut subiect, à raison de son office de preture. Certes nostre cité Romaine estimoit toutes choses deuoir estre postposées à la religion, mesmes le souuerain honneur, & supreme magistrat, qui estoit le consulat & preture. Pourtant ne doubterent les consulz & preteurs se monstrier obeissans aux choses saintes: par cela estimoyent pouoir facilement paruenir à estre Roys, & auoir le gouvernement des choses humaines: Si bien & constamment se monstroyent seruiables à la puissance diuine: gens priués de dignités &

*Toutes choses postposés à religion par les Romains.*

offices ont en ceste mesme phâtasie. Apres que la ville de Rome fut prinse des François, comme le prestre de Romulus, & les dames Vestales, portoyent chascun leur part des choses saintes: & apres auoir passé le pont Sublice, & commençans à descendre la coste qui tend au Ianicule: furent rencontrez de Lucius Aluanus, qui pour lors auoit chargé sa femme & ses enfans dedâs vn chariot, & ayant plus d'esgard à publique religion, qu'à charité priuée, & à ses amis plus prochains, commanda que il descendissent du chariot, & en cestuy mist les choses sacrées, & les vierges Vestales, & se destournant de son chemin, les mena iusques à la ville de Cerete: ou furent receus avec grande reuerence, & donnent tesmoignage par memoire louable iusques à ce temps icy de l'humanité hospitalière dont furent recueilliz. Et de cela fut estably que les sacrifices seroyent appellez cetimonies: pour ce que les Cereains leur porterent aussi grand honneur en estat d'aduersité, comme en temps de prosperité. Pourtant ce chariot rustique & de petite estoppe qui receut en haste ces choses sacrées pouuoit estre egal, & mesmes surmonter la gloire & honneur

*Lucius Aluanus pre- fera reli- giô à cha- rité pri- uée.*

*Les sacri- fices appel- les cerimo- nies.*

de tous chariots de triumphe, qui avec grande pompe porterét les triumpheurs iusques au capitolé.

*De Caius Fabius.*

*La hardiesse de Caius Fabius en faueur de religion.*

En ce mesme temps d'aduersité Caius Fabius Dorso donna exemple memorable de religion bien gardée. Car comme les François auoyent assiegé le capitolé, cestuy ceinct & acoustré à la mode des Gabins, à fin que le sacrifice estably par la famille Fabienne ne fut delaislé, passa tout à trauers des ennemis, portant entre ses mains, & sus ses espaulles les choses saintes, vint iusques à la montaigne Quirinale, ou on souloit sacrifier en l'honneur de Romulus: auquel lieu son sacrifice solennellement accompli, & apres auoir fait honneur aux dieux, reuint au capitolé franchement & hardiment, comme s'il eust obtenu victoire des ennemis.

*De Publius Cornelius, & Bebius*

*Pamphilus consulz.*

Du temps de nos maieurs, Publius Cornelius, & Bebius Pamphilus furent grandement soucieux de garder la religiō: aduint qu'au territoire de Lucius Petilius secretaire soubz le Ianicule, qu'on appelle de present le bourg saint Pierre, quel-

ques laboureurs cultiuerent la terre plus-  
 auant qu'ils n'auoyēt de coustume, & trou-  
 uerent deux coffres de pierre: En l'vn e-  
 stoit escript que dedans repositoit le corps  
 de Numa Pompilius: en l'autre, qu'il y a-  
 uoit des liures cachés. On y trouua sept  
 liures Latins du droit canon, & autant de  
 liures Grecz parlans de sagesse. Les li-  
 ures Latins furent serrez songneusement.  
 Les Grecz, (pour ce qu'ilz faisoient aucu-  
 nement mention d'abolir la religion) Pe-  
 tilius lieutenant ciuil par l'autorité du se-  
 nat, feit commandement aux seruiteurs  
 des sacrifices, de les brusler deuant le peu-  
 ple. Les anciens Romains ne voulurent  
 jamais en ceste ville garder quelque cho-  
 se qui destournast la pensée des hommes  
 du seruice des dieux.

*Sept li-  
 ures La-  
 tins Et au-  
 tant en  
 Grec com-  
 ment fu-  
 rent trou-  
 ués: &  
 qu'en fut  
 fait.*

*Du Roy Tarquin.*

Le Roy Tarquin cōmanda qu'on cou-  
 sist dansvne peau de loup, & qu'on iectast  
 en la mer Marc Tulle duumvir, pour ce  
 que iceluy corrompu par pecune, bailla à  
 escrire à Petronius Sabinus, le liure cōte-  
 nant les secrets des sacrifices ciuilz qui  
 luy auoit esté baillé en garde. Et ceste  
 maniere de punition fut par apres impo-  
 sée à ceux qui tuoyent leur pere ou leur

*Griene pu-  
 nition im-  
 posée à  
 Marc Tul-  
 le duumir  
 & pour-  
 quoy.  
 A qui la  
 dicte pu-  
 nition.*

mere. Certes ce fut fait iustement, car on doit punir de semblable peine l'offense faite aux parens & aux dieux.

*De Marc Regulus Atilius.*

Mais touchant ce qui appartient à la garde de religion, ie ne sçay si Marc Atilius doit surpasser tous les humains: lequel apres auoir obtenu triumpante victoire, par la finesse de Hasdrubal & de Xantippe capitaine de Lacedemone, fut prisonnier: puis enuoyé soubz sa foy cōme ambassadeur deuers le senat & peuple Romain, à fin que fussent renduz plusieurs ieunes Carthaginois captifz, pour luy estant seul & ia vicillard: or accomplit-il sa legation: fut le premier d'opinion qu'on ne rendist les prisonniers de Carthage. Retourna tost apres, bien congnoissant combien estoient cruelz les ennemis ou il faisoit retour: mais pour ce qu'il leur auoit promis sa foy, si les captifs n'estoyent rendus, qu'il retourneroit, ce qu'il fit. Certes les dieux pouoyent bien mitiger la cruauté brutale des Carthaginois: mais souffrirent que iceux vsassent de leurs meurs accoustumées, à fin que la gloire d'Atilius fut plus clere. Or feirent-ils la iuste vengeance.

*La fidelité de Marc Atilius enuers les Carthaginois.*



ce, au troisieme combat Punique de la cruauté exercée enuers un personnage tant fidele & religieux, par la destruction meritée de leur ville, qui fut rasée à fleur de terre. Combien le parlement de nostre cité se monstra il deuot & reuerend enuers les dieux? qui apres la defaïcte de Gannes ordonna que les femmes Romaines ne portassent le dueil de leurs amis mortz, plus oultre que trente iours: à fin que par icelles les sacrifices de Ceres peussent estre accomplis. Veritablement presque la plus grande partie des forces Romaines estoit renuersée & mise bas: si que nulle maison n'estoit exempte de tristesse.

Donc les meres & filles, femmes & seurs des occis nouvellement, osterēt leurs robes de dueil, & torcherent leurs yeux, & vestirent le blanc accoustrement, & furent contrainctes de donner de l'encens aux autelz des dieux: par ceste cōstance de biē garder religion: iceux dieux eurent honte de plus monstrer leur cruauté alencontre de ceste nation, qui ne peut estre destournée & diuertie de leur adoration par aygreur aucune d'iniures & tortz.

*Ordonné  
ce du par  
lemēt Ro  
mai pour  
differer  
les sacrifi  
ces accou  
stumés.*

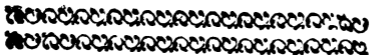
*De la religion des Persans  
enuers Apollo.**Reuerēce  
des persā  
à religio.*

Les Persans avec mille nauires furent iectés du vent en l'isle de Delos, ou estoit le temple d'Apollo: mais au lieu de rauer & piller les richesses qui y estoÿt, porterent honneur au dieu, & s'en abstindrent.

*De la religion des Atheniens disputans irreuerement de la-  
dicte religion.**Reuerēce  
des Athe-  
niens à re-  
ligion.*

Les Atheniens deiecterent de leur ville Diagoras philosophe, pour ce qu'il auoit osé escrire, qu'il ignoroit s'il estoit des dieux: & si d'aduenture il en estoit, quelz ils estoient. Iceux mesmes condempnerent Socrates, pour ce qu'il sembloit qu'il voulsist introduite vne nouvelle religion. Ilz tolererent le peinctre Phidias, tandis qu'il fut d'opinion qu'il estoit plus conuenable de faire Minerue de marbre, que d'iuoire, pour ce qu'elle reluiroit plus longuement: mais apres qu'il eut dict que elle ne seroit pas si sumptueuse, luy commanderent qu'il se teust.

DE



DE RELIGION  
Contemné.

CHAP. II.

*De la bataille du consul Varro, contre les Carthaginois.*



NEstime que le cōsul Var- *Iuno of-*  
ro perdit la iournee à Can- *fenfee*  
nes, cōtre les Carthaginois, *par Var-*  
non pour autre cause, *finon ro.*  
pour l'indignatiō de Iuno:  
Car luy estant Edile, ou Éscheuin, fait fai-  
re les ieux Circenses: & mit pour tenir es-  
chaugette au temple de Iupiter, vn beau  
ieune enfant, ioueur de farces: & pource  
qu'il estoit de seruire condition, on auoit  
phâtasie que les dieux en fussent courrou-  
cez: Ce que cognoiffans par apres les Ro-  
mains, purgerent le faict par sacrifice.

*De Potitius, n'observant le rit-*  
*des sacrifices.*

*Hercules*  
*offense*

On dit que Hercules print vengeance *par les*  
terrible & manifeste, pource qu'on a- *Potitz,*  
voit diminué sa religion. Or comme les *par l'in-*  
C.j.

LE I. LIVRE

*vention d'Appius.* Potits eussent obtenu par le don dudit Hercules, pour eux & pour leurs hoirs, cōme par droit hereditaire, faire ses sacrifices, iceux transporterent ledict sacrifice à personnes serviles, pour estre fait par lesdicts serfs par l'invention d'Appius censeur: pour ceste cause tous ceux de leur race, estans au dessus de quatorze ans, qui estoient en nombre plus de trente, moururent en vn an: & le nom des Potits, diuisé en douze familles, fut quasi exteinct. Et Appius, qui auoit esté du conseil, auergla.

*Vengeãce.*

*D'Apollo, se vengeant du sacrilege à luy fait.*

*L'offense faicte contre Apollo.*

Apollo aussi fut aspre vengeur de sa diuinité: lequel despouillé d'un ornement d'or, dont il estoit vestu, quand Carthage fut saccagee des Romains. Cestuy feit que les mains du sacrilege, qui l'auoit desrobé, demourerent tirees du corps, & furent trouuees entre les bordures de la robe. Brennus capitaine des François pilla le temple d'Apollo en Delphos, & par la volōté de Dieu il se tua luy mesme. Esculape fils dudit Apollo ne print pas moins vengeance pour sa religion contemnee: lequel marry poutce que Turule lieutenant des guerres pour Antoine, a-

*Vengeãce.*

uoit faict couper pour la plus grande partie, vn bois dedié à son temple, pour faire des nauires à l'usage dudiect Antoine: parquoy lediect Turule, pendant que les ouuriers faisoient ce meschef d'abatre lediect bois, fut descôfi avec la gédarmerie d'Antoine, & condamné à mort, de l'Empereur Octouian: & fut tiré par la volôté dudiect Esculape, au mesme lieu qu'il auoit violé, puis occi en cediect bois par les soldards de Cesar: afin qu'il portast peine des arbres abatus, & que pour l'aduenir il fust cause que nul n'écourust ceste peine, pour mettre bas ce qui restoit encore. Par ce lediect dieu Esculape augméta son adoration: laquelle auoit esté tousiours tresgrande enuers les adorateurs.

*De Quintus Fuluius.*

Quintus Fuluius Flaccus ne demoura pas impuny, pource que luy estant censeur auoit prins la tuille de marbre, dont estoit couuert le temple de Iuno Lacinie & l'auoit transporté au temple de Fortune, estant poutraicte à cheval, lequel faisoit faire à Rome. Et dit on, que depuis cest acte il ne fut disposé de l'Esprit, & mesmes atteint de vehemente douleur & perturbation de pensee & de corps

*L'offense  
faicte con  
tre Iuno  
Lacinie.*

C.ij.

mourut: apres auoir entendu que de deux fils qu'il auoit, qui estoient en la guerre d'Esclaunonie, l'un estoit mort, l'autre fort malade : de laquelle aduenture le senat grandement esmeu, pensa de faire reporter la tuile en Locres : & ordonna que le meschef de ce censeur seroit aboly & effacé par tresprudente saincteté enuers les dieux.

*De Pleminius ambassadeur de Scipion.*

*Pleminius  
rauit le  
tresor de  
Proserpine.*

Ainsi comme le senat auoit sceu appaiser la faulte de **Quintus Fuluius**, aussi sceut il bien venger par droicturiere punition l'auarice damuée de **Pleminius** ambassadeur de **Scipion**, qui auoit rauy le tresor de **Proserpine**. Or comme cestuy senat eust ordonné que ledict ambassadeur fut mené lié en Rome, auant qu'on prononçast son atrest, fut mangé de poux en la prison. Et rendit on au double l'argent à ladicte déesse. Or quant est de la meschanceré de **Pleminius**, les senateurs en feirent tresbonne punition: Mais quāt à l'auarice du roy **Pyrrhus**, ladicte deesse s'ē sauua & defendit par effect & puillamment. Donc comme ceux de **Locres** furent contraincts de bailler audict roy **Pyrrhus** grande quantité de pecune, du tresor de

*La vengeance de  
Proserpine, contre  
Pyrrhus.*

Proserpine, apres qu'iceluy fust chargé, entra en ses nauires, voulant paracheuer son nauigage, par fortune de vent, au riuage voisin de la déesse, toutes les nauires furent arrestées: & audict riuage fut trouuée la pecune entiere, & remise au saint tresor.

*Exemples des estrangers.*

*Du roy Masinissa.*

SEmblable ne fut à Pyrrhus Masinissa Roy des Numides. Comme son lieutenant eust ancré en Melita, isle de Sicite, print au temple de Iuno des dents de l'Elephant de merueilleuse grandeur: puis à son retour en fait present audict Masinissa: lequel cognoissant d'ou elles auoyent esté apportées, les renuoya par mer en Melita: & fut songneux de les faire remettre au temple de Iuno. Et y auoit escrit dessus en lettres Aphricanes comme il ne scauoit premierement d'ou elles estoient venues, & comme il les rendoit volontairement à ladicte déesse. L'acte de Masinissa fut tant noble & magnifique, qu'il surpassa le naturel de la nation Carthaginoise: iacoit ce qu'il ne soit mestier de iuger les meurs pour la nation dequoy peut estre l'homme. Cestuy roy qui estoit

*La fidelité de Masinissa enuers la déesse Iuno.*

né en vn pays barbare & inhumain, emanda la faute du sacrilege cōmis par autruy.

*De Denys de Syracuse.*

*L'iniure* Denys le tyran, natif de Syracuse, ville  
*Et moque* tāt bien moriginee, prenoit plaisir à racō-  
*rie fust:* ter de tant de sacrileges qu'il auoit cōmis,  
*au dieu* qui estoient congneus par tout le monde.  
*Iuppiter* Apres que cestuy eust despouillé le tēple  
*par De-* de Proserpine à Locres, se voyant auoir  
*ny de Sy* vent prospere en son nauigage en riant,  
*racuse.* cōmēça à dire à ses familiers: Mais voyez  
 cōme les dieux immortels fortunent bien  
 le voyage des sacrileges. Cestuy pareille-  
 ment osta vn manteau d'or de grande pe-  
 santeur à Iuppiter Olympius, que Hiero  
 tyran auoit eu au butin des Carthaginiés,  
 & en auoit orné lediēt Iuppiter: mais De-  
 nys de Syracuse luy en bailla vn de drap  
 au lieu, disant: En esté vn manteau d'or  
 luy seroit trop pesant, en yuer trop froid:  
*Rauisse-* pourtant vn de drap luy sera plus conue-  
*mēt fust* nable en l'vne & l'autre saison: Par sem-  
*de plusi-* blable feist oster au dieu Esculape, estant  
*eurs tem-* en Epidaure, sa barbe d'or, affermant qu'il  
*ples des* n'estoit conuenable que son pere Apollo  
*dieux par* fust sans barbe, & luy qu'il fust barbu. Cō-  
*Denys* sequemment il rait maintes contreta-  
*Syracuse.* bles d'argent & d'or aux temples, esquel-



les estoit escript (selon la mode des Grecs) qu'elles estoient dediees au nom des bons dieux. Apres la lecture d'icelles, ce tyran disoit, qu'il falloit qu'il se sentist de la bonté des dieux. Pareillement il desroboit les enseignes & statues d'or, que les chefs de guerre auoient offert aux temples apres la victoire de leurs ennemys: mesmes les hanaps & couronnes qui estoient entre les mains des simulacres. Et pource qu'il sembloit iceux images à bras estenduz, les presenter aux humains, cestuy disoit qu'il ne les ostoit pas, mais qu'on les luy presentoit, se fondant en raison, & allegant que c'estoit vne chose bié folle, de ne vouloir prendre vn bien offert de ceux auxquels nous en demandons tous les iours. Et combien que le susdict tyran en sa vie ne fust puny comme il auoit merité: ce neantmoins apres sa mort par le deshonneur qui aduint à son fils, porta punition. Certes l'ire de Dieu procede aucunefois lentement à faire la vengeance d'vn meffait: mais elle se recompense de la longue demeure, en punissant plus griuement.

*De Thymasitoe prince des Esparitains.*

De crainte de tomber en l'ire diuine,

C.iiij.

*L'ire de  
Dieu plus  
differée,  
ameine  
plus gri-  
ue puni-  
tion.*

*Tymasithee prince des Liparitains pour cedes Li paritains exemple de crainte de Dieu.*

Tymasithee prince des Liparitains pour ueut bié autremét à soy & à tout le pays, par conseil & vtile exemple , que ne fait Denys de Syracuse. Par les citoyens , qui estoient pirates & escumeurs de mer , fut prinse vne tasse d'or de grande pesanteur : & comme le peuple fust incité & esmeu pour la diuiser, ledict Tymasithee aduertty qu'elle estoit par les Rommains par droit de dismes dedice & consacree à Apollo , il fut songneur de l'envoyer en Delphos.

*De la vengeance des Cerés exercée enuers les soldards d'Alexandre.*

*La vengeance de Cerés.*

Après que la ville de Milette fust prinse d'Alexandre, la deesse Cerés , qui illec estoit adoree, par flamme iectee, fait aueugles les soldards, qui estoient entrez pour piller son temple.

*De Diomedon.*

Diomedon l'vn des dieux capitaines qui par vne mesme bataille acquirant aux Atheniens victoire , & à eux condamnation & mort : comme iceluy estoit mené pour souffrir la peine meritee , ne dit iamais autre chose , fors que les veuz qu'il auoit faict de parole pour la sauueté de l'exercite, fussent accomplis.

DE VALERE LE GRAND. 13  
DE RELIGION FEINCTE.

CHAP. III.

*De Numa Pompilius.*

**A** Fin que Numa Pompilius rendist le *Numa*  
peuple Rommain plus astreinct à *Pompilius,*  
l'honneur diuin, il vouloit aller de nuict  
avec la deesse Ægerie, & qu'il instituoit  
par l'admonestement d'icelle, les sacrifi-  
ces & ceremonies qui estoient agreables  
aux dieux immortels.

*De Scipion l'Aphrican.*

Iamais Scipion l'Aphrican n'entrepre- *Scipion*  
noit chose publique ne priuee, que pre- *l'Aphri-*  
mierement il n'entraist au conclaue de Iup- *can.*  
piter Capitolin: & pourtât disoit on qu'il  
estoit fils de Iuppiter.

*De Lucius Sylla.*

Toutes les fois que Lucius Sylla delibe- *Lucius*  
roit de faire la guerre, en la presence de ses *Sylla.*  
soldards il embrassoit vne petite image  
d'Apollo, qu'il auoit eu en Delphos: &  
luy prioit qu'il luy tinst la promesse qu'il  
luy auoit fait.

*De Quintus Sertorius.*

Quint<sup>s</sup> Sertorius faisoit mener vne biche *Quintus*  
blanche avec luy parmy les aspres costes *Sertorius*  
de Portugal: & disoit q̄ par icelle il estoit  
aduerty de ce qu'il deuoit faire ou fuir.

*Exemples des estrangiers.  
De Minos roy de l'isle de Crete,  
maintenant Candie.*

*Minos  
roy des  
Creten-  
sois.*

Minos roy des Cretenfois, de neuf ans en neuf ans il souloit se retirer dedaus vne fort profonde cauerne, dediee & cōsacrée d'ancienne religion. Et estant en icelle quelque temps, s'attribuoit l'honneur, que les ordonnāces qu'il faisoit à son peuple, luy estoient baillees par Iuppiter, duquel racontoit estre engendré.

*De Pisistratus tyran d'Athenes.*

*Pisistra-  
tus.*

Pisistratus, pour recouurer la tyrannie qu'il auoit perdue, feignoit que Minerue le remenoit en sa tour, & deceuoit les Atheniens, en leur monstrant vne femme incogneüe, qu'il auoit faict acoustrer en habit de déesse, la q̄lle on appelloit Phia.

*De Lycurgus legislateur des Lacedemoniens.*

*Lycur-  
gus.*

Lycurgus mit en teste au peuple d'Athenes, que les loix qu'il faisoit estoient par le conseil d'Apollo.

*Soubz  
Zeleu-  
chus fu-  
rent insti-  
tuez sa-  
crifices à  
Bacchus.*

*De Zeleuchus.*

Zeleuchus, soubz le nom de Minerue, fut tenu tresprudent chez ceux de Locres. Soubz luy furent instituez les sacrifices de Bacchus: mais quand on commença à en abuser, ils furent retrenchez.

## DES AVSPICES.

## CHAP. IIII.

*De Lucretius.*

IL fut defendu par le senat à Lucretius, *Lucretius*  
 qui fit la premiere guerre Punique *L'opinion*  
 d'aller au conseil aux sortz de Fortune *du senat*  
 Preneste. Cestuy senat estoit d'opinion *pour le*  
 qu'on deuoit administrer la republique *gouverner*  
 par cōsultations du pays, & non par l'aide *ment de*  
 des estrangers. *la repu-*  
*blique.*

*De Caius Cornelius Hispalus.*

Caius Cornelius Hispalus lieutenant à  
 Rome, pour faire droit aux estrangers,  
 du temps qu'estoient consuls Marc Pom-  
 pile Lenat, & Luce Calpurnius, par edict  
 public commanda que les Chaldeens, dix *Les Chal-*  
 iours apres la publication, vuidassent de *dées pour*  
 Rome & d'Italie : disant que par leurs *leurs mau-*  
 mauuais artz & deceptiue interpretation *vais artz,*  
 des influences celestes, semoyent par leurs *surēt chaf-*  
 menteries vn trouble entre les hommes, *sez, de*  
 tant seulement pour viure & practiquer. *Rome &*  
 Cestuy mesme contraignit de faire re- *d'Italie.*  
 tour à leur pays, ceux qui s'efforçoient  
 de gaster & corrompre les murs des Ro-  
 mains, ostant la maniere d'adorer Iuppi-  
 ter Sabazius.

*De Lucius Emilius Paulus.**Lucius  
Emilius  
Paulus.*

Lucius Emilius Paulus cōsul, apres que le senat eust decreté qu'on deuoit demoler les temples de Isis & Seraphis, cōbien que aucun ouurier n'y osast toucher, cestuy Emille despouilla sa robbe d'escarlate, print vne coignée & vint frapper aux portes du temple.

*De Lucius Tarquinius.**Lucius  
Tarqui-  
nius e-  
sprouua  
la science  
de Na-  
uius de-  
uin.*

Lucius Tarquinius roy voulant adiouter quelques bendes de gens de cheual, à celles qu'auoit iustitué Romulus par cōsultation des auspices, fut empesché par Dec.<sup>us</sup> Accius Navi.<sup>us</sup> deuin: dōt courroucé interroqua ledict deuin, à sçauoir mon sçeu ce qu'il auoit pensé se pouuoit faire. Lors respondit Nauius, que ouy. Adonc Tarquin luy commanda qu'il coupast vne queue d'un rasoir: laquelle fut presentée audict deuin, & fe. st ce que Tarqui n'eust iamais creu, car il la coupa dudit rasoir: par ce monstra l'effect de sa science deuant les yeux de cestuy Ro.

*De Tiberius Gracchus.*

Comme Tiberius Gracchus fut appareillé de faire quelques choses nouvelles, des le matin en sa maison feit cōsultatiō, & considéra le vol, le chant & la conte-

nance des oyseaux , pour congnoistre si son entreprise seroit heureuse, ou malheureuse : mais il peult voir clerement, que la fortune ne luy promettoit nulle felicité. Or incontinent qu'il fust party de sa porte, il se bleça si bien le pié, qu'il se despoilla vn orteil. Consequemment trois corbeaux luy predifans par leur chant son aduersité future, luy laisserent cheoir deuant luy vne tuile brisée : ce neantmoins ne tint compte de tout cela. Ce que voyant Scipion Nafica grand euesque, le despoilla de l'honneur qu'il auoit au capitolé : puis attainct & touché d'vne piece d'vn siege, tomba mort. *La mort de Tibere Gracchus.*

*De Publius Claudius.*

Comme Publius Claudius voulüst commencer vn ost sus mer en la premiere bataille Punique, & comme il vouloit consulter les auspices, selon la custume de noz maieurs : lors celuy qui auoit la charge des poullets en sa maison dict qu'ils ne vouloient partir de la mue pour venir manger. Adonc Claudius cōmanda qu'on les iectast en la mer : puis, dit-il, qu'ils ne veulent manger, boient.

*De Lucius Iunius.*

Pource que Lucius Iunius compagnon *La mort*

*de Lucius Junius.* de Claudius, contemna les auspices, il perdit ses nauires par tempeste de mer & se tua volontairement, ains que d'attendre condamnation.

*De Metellus.*

Comme le grand euesque Metellus s'en alloit à la Toscanelle, deux corbeaux se vindrent presenter devant son visage, & luy empeschoyent le chemin : mais ilz ne le sçauoyent tant destourber qu'il voulist à grand peine reuenir à la maison. La nuit ensuyuant le temple de Vesta fut brulé : ce que voyant Metellus, se iccta parmy le feu, & sauua le Palladium.

*De Marc Tullies Cicero.*

*Presage de lamort de Cicero* La mort fut predicte à Marc Cicero par auspice: comme il estoit en vn village de Gaiette, vn corbeau en sa presence va tirer le marteau d'vne horloge, & le mit bas, puis se vint adresser à luy, & mordit la coupure du bas de sa longue robe, & la tint du bec, iusques à ce que son seruiteur luy annonça, que certains soldardz estoient arriuez pour le tuer.

*De Marc Brutus*

Comme Marc Brutus eust mis aux champs le demourai de son exercite cõtre Cesar & Antoine, deux aigles aduoletent



Un du costé de Brutus, & l'autre du costé de Cesar & Antoine, & combattirent ensemble: celui qui estoit venu du party de Brutus fut fort bleché & s'en fuit.

*Exemple des estrangers.*

*Du Roy Alexandre.*

Comme le Roy Alexandre vouloit faire edifier vne ville en Egypte, Democritus architecte n'ayât pour lors de la croye pour la signer, print de la colle faicte de farine, puis quand l'eust merquée vint vne grand' volée d'oyseaux d'un lac prochain, qui mangea ladicte colle. Par ce les prestres d'Egypte supposèrent, que ladicte ville seroit suffisante assez pour nourrir les estrangers.

*Presage  
des oy-  
seaux qui  
mangent  
la colle du  
peintre  
Democri-  
tes.*

*Du Roy Deiotare.*

Le regard d'un aigle fut profitable au Roy Deiotare, qui ne faisoit quasi rien sans auspice: lequel apres auoir veu ledict aigle ne voulut entrer en son palais, qui fut la nuict ensuyuante ruiné à fleur de terre.



LE I. LIVRE  
DES PRESAGES.

CHAP. V.

*On se doit  
aucunes-  
fois arre-  
ster aux  
presages.*

*Veiente  
ville de  
Hetrurie*

**A** Voit esgard aux presages, c'est à dire  
aux propos que les hommes aucunes  
fois conçoient en leur pensée, & les di-  
uulguent, & en voit on l'effect veritable:  
cela concerne la religion, pource que on  
estime que la chose ne vient point par  
vn motif fortuit, mais par la prouiden-  
ce & vouloir diuin: comme on en peult  
veoir l'exemple, quand Rome fut prinse  
des François, les senateurs deliberoyent  
s'il estoit bon de laisser Rome, & aller  
demourer à la ville de Veiente, cité de  
Hetrurie, que les Romains auoient prin-  
se: ou s'il estoit decent de reparer les  
murs de Rome: d'aduenture en ce temps  
les compagnies Romaines reuenoyent  
de leurs garnisons, lors leur coronal en  
pleine cour commença dire hautement:  
port'enseigne, plante icy ton estandart,  
nous serons mieux icy qu'en vn autre en-  
droit. Ceste parolle ouye par le senat  
fut prinse pour presage, & delaisla son  
propos, de vouloir habiter Veiente. O  
que l'estat du domicile & siege du souue-  
rain Empire du monde fut confirmé en  
peu de parolles? Je pense que les dieux e-  
stimeront

stimeront chose indigne, que le nom de Rome, qui estoit procedé de si heureux auspices (c'est à sçavoir quand Remus & Romulus eurent debat à qui la nommeroit, & fut déterminé que celuy qui verroit plus d'oyseaux luy dōneroit le nom) fust chargé & qu'on l'appellast Veiente, & que l'honneur de si belle victoire qu'auoyent acquis les Romains, fust meslé avec les ruines d'une ville qui estoit pour lors tant deprimée. De ce glorieux acte fut autheur Camillus, lequel apres la victoire acquise des Veïétois, leua les mains au ciel, & pria les dieux, que si la felicité des Romains sembloit trop grande, & qu'aucun en eust enuie, & qu'il en voulüst mal au peuple Romain, que le mal tombast sur luy seul, apres ceste raison ledict Camille cheut à terre tout plat: qui est vn presage de son infelicité future: car par apres fut enuoyé en exil. Or en cest endroit on est en doute, à sçavoir-mons'il merita plus grande louége pour sa triūphante victoire, ou pour la debonnaireté & courtoisie enueis son país, quand il feist son oraison aux dieux. C'est aussi grande vertu d'auoir augmenté le bien du país, comme auoir voulu porter le

*Camillus**Oraison  
de Camille.**Notable  
dict.*

D.j.

mal qui pouuoit advenir audict pays par l'enuie des dieux.

*De Lucius Paulus, & de sa fille.*

*Perfa nõ  
de Roy.*

Ce qui advint à Lucius Paulus consul, n'est il point aussi digne de memoire, comme ce qui aduint à Camille. Par sort luy escheut, qu'il deuoit faire la guerre au Roy Perfa, & luy retourné de la cour en sa maison, vint à baiser sa petite fille nommée Tertia, laquelle luy sembla triste & marrie, dont luy demanda pourquoy elle faisoit si piteuse chere. Adonc elle respõd, que Perfa estoit mort. Or auoit elle vn petit chien qui luy faisoit passer le temps, nõmé Perfa. Dont cest affaire Paul print vn presage, & de ce dict fortuit, conceut en son cœur, quasi vne certaine esperance d'vn singulier triumphe contre le Roy Perfa.

*Perfa nõ  
de chien.*

*De Cecille femme de Metellus.*

Comme Cecille femme de Metellus, eust mené la fille de sa sœur estant en aage de marier dedás vne chapelle de nuict, lors que les hommes sont en leur premier somme, ainsi que c'estoit la coustume du vieil temps, pour auoir mary, aduint vn presage. Quand ceste Cecille eust esté quelque temps en ceste chapel-

lè assise, & qu'elle n'eust oy voix aucune correspondante à son propos, la fille lassée d'estre si longuement debout, pria sa tante qu'elle luy prestast vn peu le lieu pour se reposer, lors dict la tante: tresuoluntiers ie te quitte mon siege: laquelle parole procedée de benignité & douceur, vint à effect de certain presage: pour ce que Metellus, soudain apres que Cecile fust decedée, eust en mariage ceste pucelle dequoy ie parle.

*Presage  
par vne  
parole.*

*De Caius Marius, et de l'esgard  
qu'il eust en vn presage.*

L'aduis qu'eust Caius Marius à vn presage, le sauua: du temps qu'il estoit ennemy des Romains, fut condamné & decreté par le senat, qu'il seroit mis prisonnier en la maison d'vne femme nommée Fannia demourant à Minturnes. Lors estant captif en cediect lieu, veit vn asne à qui on bailloit à manger, mais n'en tint compte, & courut à l'eau, ce que voyant Marius, pensa que la prouidence diuine par ce spectacle luy presentoit ce qu'il falloit qu'il feist & ensuyuist, d'autre part il estoit tresbon deuin. Or impetra-il de quelques troupes, qui luy estoient venues à secours qu'il fut mené sur la mer,

*Presage  
de voir  
vn asne  
ne voulant  
manger.*

D. ij

LE I. LIVRE

adonc entra dedans vne nef, & fut transporté en Aphrique, ainsi euita-il Sylla qui estoit demouré vainqueur.

*De Pompée le grand.*

Pompée le grand vaincu par Cesar en la journée Pharsalique, cherchant son salut à la fuite, dressa ses nauires en l'isle de Cypre, à fin qu'en ce lieu il eust quelque renfort: lors entré à la ville de Paphus, contempla au riuage vn bel edifice, & demanda au gouverneur de cestuy lieu comme il s'appelloit: luy respondit qu'il se nommoit Cacobasilca, qui est interpreté en François Maufeiour. Ceste parolle luy diminua le reste de son esperance, combien qu'elle fut petite: & ne peut dissimuler cela: ainçois soudain destourna se veüe de ce palais, & manifesta par plaintes & delos la douleur qu'il auoit conceue, disant qu'il tomberoit entre les mains de quelque Roy, qui le traicteroit mal.

*Presage  
par vn  
nom de  
ville.*

*De Marc Brutus.*

L'adventure malheureuse bien digne & meritée, pour le meurdre de Cesar, pere du pays, fut signifiée à Marc Brutus par presage. Veritablement apres ce meschât acte, Brutus celebrant le iour de sa natiuité, comme il vouloit exprimer vn vers

Grec, en faisant ses prieres vint à avoir en son entendement cestuy d'Homere: Le fort miserable, & le fils de Latone m'ont perdu, lequel dieu, c'est à sçauoir Apollo fils de la deesse Latone, Auguste Cesar & Antoine auoient tousiours en leur enseigne en la baraille Philippense, quand Brutus fut defaict: & cestuy dieu laicha ses traicts contre ledict Brutus.

*De Caius Cassius.*

Par semblable raison Fortune se monstra fort courroucée cõtre Caius Cassius: laquelle permit qu'il respondit aux Rhodiens (les priant n'estre priuez & despouillez de tous les images des dieux) qu'il laissoit le soleil, afin qu'icelle Fortune augmèrast, par arrogance de parole, l'orgueil du tresauaritieux vainqueur. Or aduint que cestuy Cassius fut vaincu en la guerre Macedonique, & lors ne laissa l'effigie du soleil, qu'il auoit promis de laisser aux Rhodiens: mais veritablement le soleil: car il se tua luy mesme.

*De Petilius.*

Ce presage aussi est digne d'estre noté, sous lequel Petilius consul fut occy, cõme il faisoit la guerre au pays de Gennes en Italic. Or comme il vouloit assaillir

D.iiij.

*Letum,  
mort.*

quelque ville estant en vne montagne nommée Letum, qui vault autant à dire comme mort; dict en admonestant ses soldatz: Je prendray au iourd'huy Letum. Puis en bataillant indiscretement feit que sa parole fut conforme à l'adventure qui sensuyt, c'est à sçauoir à la mort.

*Des presages des estrangers.*

Deux exemples estranges d'une mesme sorte, peuuent estre conuenablement adioustées aux nostres. Les Hamiens quelquesfois demanderent secours à ceux de Priene, contre les Carres. Or lesdictz citoyens de Priene esmeuz d'arrogance, par maniere de moquerie au lieu de nauires & exercite leur enuoyerent vne sybille, laquelle receurent ioyeusement, cōsiderant que c'estoit vn aide diuinement donné: ilz vserent de son conseil, & en la fin par elle furent victorieux.

*Du presage des Apolloniates.*

*Eante ri  
uiere.*

Les Apolloniates ne se repentirent de leur entreprinse: lesquelz pressés de la guerre des Esclauonnois, prièrent les Epidannes qu'ilz leur donnassent aide. Lors les Epidannes promirent d'enuoyer à leurs secours la riuere d'Eante leur voisine. Adonc respondirēt les Apolloniates,



que de bon cœur prenoyent l'offre : & establirent le premier lieu en la bataille à ce dict fleuve, comme à leur capitaine. Aduint que par fortune, ce que lon n'esperoit: leurs ennemiz furent vaincuz : lors attribuerent toute leur felicité au presage, & sacrifierent au fleuve Eante, comme si ce fut vn dieu : & parapres delibererent d'vser d'iceluy en toutes leurs guerres, comme de leur Capitaine.

*Presage  
par le  
fleuve  
d'Eante.*

*DES PRODIGES ET SIGNES merueilleux, predisans les choses futures.*

CHAP. VI.

*De Seruius Tullus.*

**L**E recit des prodiges qui sont signes merueilleux, predisans les choses aduenir, bonnes & mauuaises, n'est estōgné de nostre propos. Comme Seruius Tullus encore petit enfant dormit, ceux de la maison veirent vne flamme reluyre au tour de sa teste. Voyant ce merueilleux signe Tanaquel, femme du Roy Tarquin l'ancien, s'en esbahit fort, & le feit nourrir tout ainsi comme son filz : & mesme l'esteua en dignité royale, combien qu'il eust esté nay d'vne chambriere.

*Le prodige aduenu à Seruius Tullus.*

D.iiij.

*De Martius.**De Mar  
tius.*

Le feu qui tomba du chef de Martius en faisant la haréque, n'apporta pas moins heureuse aventure audict Martius, que la flamme de Tullus. Cestuy Martius fut Capitaine des deux bandes que tenoyent en leur viuant Publius Scipion, & Cneus Scipion, lesquelles avoyent esté fort debilitées en Espagne, apres la mort desdictz Scipions. Or les soldardz de Martius voyans ce feu, s'en esmerueillerent: mais furent admonnestez que par cela recouureroyent leur premiere force, ce qui aduint: car ilz occirent trentehuiet mille de leurs ennemis, eurent grand nombre de prisonniers, & prindrent deux ostz des Aphricains tous pleins de richesses.

*Du lac Albanois.*

Aduint que les Rommains feirent aspre & longue guerre contre les Veientois, si que lesdictz Veientois furent contreinetz de s'enclorre dedans leurs murailles, & ne pouoyent estre prins, en sorte que le long demeure n'estoit pas moindre fort à porter aux assiegeans, qu'aux assiegez. Lors les dieux immortels manifesterent par merueilleux prodige, le chemin de victoire desirée aux Rommains. Or le lac

Albanois en vn instant se va grossir & enfler outre la constume des estangs, combien qu'il ne fut tóbé aucune pluye d'en-hault, ne desbordé aucun fleueue, qui eust causé ceste inundation. Adonc les Romains ( voulans sçauoir la cause ) enuoyèrent ambassadeurs en Delphos, ou estoit l'oracle d'Apollo : lesquelz rapporterent que les sorts commandoyent que les Romains espendissent l'eau de ce lac parmy les champs, & qu'en ceste sorte les Veientois viendroyent en la puissance Romaine. Mais ainçois que les ambassadeurs eussent recité cecy, fut prins vn deuin de Veiente, ( lors estoient absens noz augures & deuins ) & mené au camp, qui predict l'adventure. Donc le senat aduertey doublement, quasi en vn mesme temps fait le cōmandement d'Apollo, & ioÿt de de la ville de ses ennemis les Veientois. L'exemple ensuyuant ne demonstroit pas adventure de petite prosperité.

*De Lucius Sylla consul.*

Lucius Sylla Consul en la bataille sociale, en sacrifiant deuant le pretoire, au territoire de Nola, soudain veit vn serpent cheu d'vn costé de l'autel : & apres l'auoir veu, par le Conseil de Posthumius deuin,

*Le lac  
albanois  
enfla.*

*De Lu-  
cius Syl-  
la Cōsul.*

incontinent ordonna les gens en bataille, & print le camp des Sannites, qui estoit fort à merueilles : Laquelle victoire fut fondement de sa tresample puissance advenir.

*De Caius Volumnius, & Seruius Sulpitius.*

Les prodiges qui aduindrent du temps de Volumnius & Sulpitius Consulz, au commencement des guerres, deuant que les François vinssent à Rome, furent de grãde admiration. Vne vache qui souloit mugir, commença à parler humainemēt : ce qui espouuenta grandement les espritz des oyans, pour la nouveauté de ce monstre. Il pleut des pieces de chair menues comme pluye, que mangerent pour la plus grande partie les oyseaux, par le vol desquelz nous cognoissons les choses futures : le demourant fut par quelque temps sur la terre, & n'estoit empiré ne plus laid qu'au commencement. Autres semblables monstres furent veuz, auquelz on adiousta foy pour la secõde fois car au premier on ne croyoit à ceux qui estoient aduenuz. Vn enfant de six mois, au marché de Boaire, cria à haulte voix, Triumphe. Vn autre nasquit avec vne teste d'Elephant. En Picene region d'Italie,

Vne vache a parlé, & plusieurs merueilles furent veuz comme verras par ceste lecture.

ou est Ancone, il pleut des pierres. En Gaule, un loup tira l'espee du fourreau d'un qui faisoit le guet. En Sicile, deux boucliers suerent sang, aussi il tomba des espicz sanglãs dans les corbeilles de quelques aousterons. Au pays de Cerites, les caues couloyent meslees de sang. Il est notoire que du temps de la seconde bataille Punique, une vache dict à cne<sup>o</sup> Domitius ces parolles. Garde toy Rome.

*De Caius Flaminius.*

Comme Caius Flaminius, faict consul à force & à faulx tiltre, s'en allast faire la guerre contre Hannibal au lac Perusin, commanda qu'on leuast les enseignes fichées dans terres, pour partir, son cheual cheut, & tomba ledict Consul sur la teste. Adonc aucuns deuins & sages Romains l'aduertirent, que c'estoit mauuais signe : & que pour le jour ne devoit faire guerre. Toutesfois ne tint compte de ce prodige, & menaça fort les port'enseignes, qui disoyent ne pouuoir arracher leurs estandardz, silz ne fouilloient en terre, pour auoir lesdictes bannieres. Mais pleust à Dieu que cestuy Consul eust esté tresgrieuement puny tout seul, pour sa temerité & folle hardiesse : & que le peu-

*La temerité de Caius Flaminius.*

ple Romain, qui n'en pouuoit mais, n'eust participé au malheur. Certainemēt en ceste iournee furent occiz quinze mille Romains, six mille prisonniers, & vingt mille mis en fuite. Le corps de ce Consul, ayant la teste hors, fut cherché par Hannibal, pour estre ensepulturé: lequel Hannibal auoit enseuely & aneanti l'Empire Romain autant qu'il auoit peu.

*De Caius Hostilius Mancinus.*

Caius Hostilius ne fut pas moins obstiné, en son audace & follie, que Flaminius: auquel ces signes merueilleux aduindrent, estant Consul, lors qu'il alloit faire la guerre en Espagne contre les Numantins. Or comme il vouloit faire sacrifice aux dieux à Lanuue, les poullertz qui estoient enfermez aux cages furent mis dehors, pour considerer l'Auspice: mais soudain, ne tenans compte de manger, s'enuolerent en vn bois prochain, puis furent songneusement cherchez, mais ne furent trouuez. D'auantage, comme cestuy entroit en sa nauire au port de Hercules, ou il estoit allé à pié, vne voix fut ouye, que luy-mesmes entendit, disant: Mancine, demeure. De laquelle estant espouuenté, se destourna de son chemin, & vint à Ge-

*Les poullertz s'enuolerent.*

*Vne voix fut ouye.*

*Vn serpent fut vey.*

nes, entra dedans vne barquette: lors partit de deuant luy vn serpent de merueilleuse grandeur. Dont advint que ledict Mancinus receut malheur & infortune egal au nōbre des signes qu'il auoit veuz. A luy estoÿt apparu trois sortes de prodiges, aussi encourut-il en triple calamité. Premièrement fut vaincu malheureusement, consequēment fait pact avec les Numantins au detrimēt de la republique Romaine: puis par le consentement du Senat fut baillé aux ennemis.

*Trois sortes de calamitez aduindrent à Mācinus selō le nōbre des prodiges.*

*Autre exemple de Titus Gracchus.*

L'aduēture malheureuse de Titus Gracchus cïtoÿen Romain tres prudent & tres constant, denoncee par prodige, & qui ne peut estre euitée par le conseil des deuis, fait qu'on ne se doibt pas tant esbahir de la temerité de Caius Hostilius hōme imprudent. Or comme cestuy Gracchus estoit Consul extraordinaire de la prouince de Lucanie en la secōde bataille Punique, & comme il faisoit sacrifice, aux dieux, deux serpens sailliz de quelque lieu secret, apres auoir mangé le iuisier de la beste qui auoit esté immolée, se retirerent en leurs creuz. Et pour ce cas aduenu, fallut renoueller le sacrifice: mais tost a-

pres feirent le semblable. Pour la troisieme fois on tua vne beste, & gardoit-on curieusement les entrailles, de paour que lesdictz serpens n'en feissent comme aux autres fois: ce neâtmoins on ne sceut chasser lesdictz serpens, ny empescher qu'ilz n'en feissent comme ils auoyent faict. Et combien que les deuins eussent aduertiy le dit Gracchus Capitaine Romain, qu'il se gardast de trahison: toutesfois ne sceut euitter que par la fraude de son hoste Flauius, ne fut mené au lieu, auquel estoit Mago Capitaine des Carthaginois, caché & embuché avec gens armez, ou iceluy Gracch<sup>9</sup> desarmé avec perit train fut occy.

*De Marcel.*

Pource que Titus Gracchus auoit esté autrefois compaignon de Marcel à la dignité consulaire, & que les deux par semblable fortune auoyent esté trompez & trahiz, & receu mort pareille de leurs ennemis: cela est cause de me tirer à la memoire de Marcel, apres auoir faict record de Gracchus. Cestuy Marcel enflammé de gloire pour la prinse nouvelle de Syracuse, & pource qu'il auoit contreinct Hannibal de leuer son ost de deuant la muraille de Nola, sefforça ce toute sa puissance ou-

*La follie  
de Grac-  
chus.*



de deffaire l'exercite des Carthaginois en Italie, ou de le vuidier hors dudit païs: & pource par folennel sacrifice voulur-il esprouuer la volunté des dieux: mais la premiere oblation qui fut faicte d'une beste immolée deuant le foyer ou on auoit accoustumé de brusler lesdictes oblations, fut trouuée ayant le iuisier, mais n'y auoit de commencement, & n'estoit entier. La seconde auoit le iuisier plus qu'entier: ce que voyant le deuin', commença à estre triste & melencolique, disant que telles entrailles ne luy plaisoyent point: pource que les premieres estoyent inutiles & laides, les secondes trop abondantes & belles. Adonc Marcel ainsi admonesté par les deuins, afin qu'il ne feist rien follemét la nuict ensuyuant avec peu de ses soldardz alla pour espier l'ost de Hannibal, mais dedans vn bois fut enclos à Bruces d'une compagnie d'ennemis, & illec tué, dont sa mort n'apporta pas moins de dommage à son païs, que de regret.

*La mort  
de Mar-  
cel.*

*Du Consul Octouien.*

Combien que le Cōsul Octouien craignist vn signe merueilleux & cruel, veu par luy, si ne sceut-il euitier qu'il ne tombast à la fortune qu'il pésoit luy aduenir.

Or comme il estoient ennemis son compaignon Cinna, & luy, il veit que du simulachre d'Apollo la teste s'estoit rompue de soy, sans qu'aucun luy fait violence, & s'aficha si fort en terre, qu'on ne l'eust peu retirer: par ce cas il péla à soy-mesme que cela signifioit l'adventure ou il deuoit tomber, en laquelle il escheut, car il fut tué de Cinna: puis apres sa mort, la teste de l'idole d'Apollo qui estoit auparauant immobile, se peust retirer de terre, & la remit on sur le corps dudiect simulachre.

*La mort  
d'Octo-  
uien.*

*De Marcel Crassus.*

Marc Crassus, digne d'être nommé entre le plus grandes pertes que receut jamais l'Empire Romain, ne permet qu'on se taise de luy en ce lieu. Cestuy fut deuant sa ruine aduertuy par visions de monstres & prodiges, comme il tiroit son exercite de Carres pour aller contre les Parthes, on luy presenta vn casaquin noir, considéré qu'on souloit tousiours bailler vn blanc, ou de pourpre à ceux qui portoyent pour faire la guerre. Pour le secôd prodige, les soldardz qui deuoÿét estre mis à la pointe, vindrent ensemble taciturnes & melencoliques, lesquelz deuoÿent accourir par vn cry prompt & delibéré selon l'institution

*Plusieurs  
presages  
aduindrêt à cestuy Crassus.*

*Le premier.  
Deuxiesme.*

stitution ancienne. Consequément à grã-  
de difficulté peut estre arrachée de la ter-  
re l'enseigne (ou estoit figurée l'Aigle) par  
le port'enseigne de la premiere bende.  
L'autre enseigne par semblable à plus grã  
de peine fut tirée, puis se tourna à rebours  
Certes ce furent la de grands signes, mais  
l'interest fut bien plus grand. Tant de bel  
les legions furent defaictes, tant d'ensei-  
gnes prinſes par les ennemys, la fleur de la  
cheualerie Romaine ancantie par les gẽs-  
darmes Barbares, les yeux de Crassus  
mouillez du sang de son fils tant bien né  
& de si bonne nature: & finalement le  
corps dudiect capitaine Crassus, couché en-  
tre les corps morts des soldards & autres  
pour estre proye aux oiseaux & bestes.  
Pleust il à Dieu que ie puisse reciter ceste  
histoire en plus gratieux termes, mais ie  
suis contreinct d'en dire la verité. Voyla  
cõme les dieux se courroucent qu'ils nous  
ont monstré les signes, par lesquels ils si-  
gnifient que ce que nous voulons entre-  
prendre ne leur plaist. Voyla cõme le con-  
seil humain est chastié, quand il est prefe-  
ré au vouloir Celeste.

*Du grand Pompée.*

Iuppiter le tout puissant auoit admon-  
E. j.

*Troisieme*

*Quatrief  
me.*

*Ce que  
luy ad-  
unt pour  
n'auoir  
creu auf-  
dictz pre  
sages.*

*La mort  
de sonfils.*

*Luy occy.  
Exemple  
de ven-  
geance.*

nesté suffisamment Pompée, qu'il ne se forçast d'experimenter avec Cesar la derniere fortune de guerre, derniere d'Isie, pource que les deux contendoient à qui appartiendroit la haultesse imperiale: & quand l'un fut defaict, il n'estoit plus question de mettre gensdarmes sus châps:

*Dyrhaque ville de Macedone.*

*Entens icy, le-cteur & considere en cest endroit, que Valere parle de desirée selon l'opinion des Stoiques, qui est contraire à nostre religion chre-*

car toute la puissance de l'un & l'autre y estoit assemblée. Pompée party de Dyrhaque ville de Macedone, ledict Iuppiter ne cessoit d'infester par son tonnerre & fouldre les bédés dudiect Pompée, mesmes on veoit grands exiens de mousches à miel voler autour de ses bannieres en les offusquant. Sa gendarmerie estoit toute melencolique, tout plein de terreurs nocturnes la molestoient, & les bestes qu'on vouloit immoler pour faire sacrifices s'enfuyoiēt. Mais les destinées inuincibles ne sceurent endurer que ce personnage icy (qui tousiours auoit esté prudent, fors en cest endroit) cōsiderast diligemmēt & pe-sast en sa balance de raison tous ces signes & prodiges. Dōc lors que cestuy Pompée cōmença à deprimer l'authorité tresample du senat, qui estoit d'opinion qu'il ne deuoit guerroyer avec Cesar, & qu'il mist au hazard ses grandes richesses, qui estoiet

trop plus excessiues qu'il n'appartenoit à vn citoyen, à ceste heure la perdit il en vn iour tout l'honneur qu'il auoit acquis en sa ieunesse: & non sans enuie des autres citoyens, car ainçois que il fust consul, auoit triumpué d'Aphrique ce qu'à nul Romain n'auoit esté iamais permis. Il est manifeste qu'apres icelles entreprin- ses par vn despit melmes les simulachres des Idoles en maints temples se tour- noient de leur bon gré à l'opposite qu'ils n'auoient accoustumé d'estre. Sembla- blement en Antioche, & Ptolemaide fut oy vn cry de gensdarmes, & vn bruit d'ar- mes merueilleux, si qu'vn chascun cou- roit pour defendre les murailles. En Per- game ville d'Asie dedaus les temples plus eslongnez du tumulte mondain, fut enten- du le son des tabourins. Et en Trales, au temple de Victoire, soubs la statue de Ce- sar, ou trouua vne belle palme toute ver- de en parfaicte grandeur d'arbre, qui estoit saillie d'entre le paué dudict temple. Par lesquelles choses il appert que le vou- loit des dieux fauorisoit à la gloire de Ce- sar, & qu'il vouloit retrencher la faute de Pompée, à fin qu'il ne s'abandonast à For- tunc. Or en cest endroit ie me prosterné

*stiene: car  
en vain  
nous se-  
roit bail-  
lé liberal  
arbitre, se  
les destri-  
nées e-  
stioët in-  
uinci-  
bles.*

*Pergame  
ville d'A-  
sie.*

à deux genoux deuant tō autel en tō saint tēple sacré Iules, te priant que par ta fauorable deité tu tolères & souffres les aduētures de tāt grands & excellens personnages estre cachées soubs la sauuegarde & defense de ton exēple. Certainemēt nous auons entendu, que le iour mesme que tu fus vestu de vesture triumphal, & que tu residas en siege d'or, à fin que tu ne fusses veu contemner l'honneur exquis que t'auoit préparé par grande curiosité le senat: & ainçois que tu monstrasses ta desirée face à tes citoyens Romains, tu miston estude à honorer les dieux, à la compagnie desquels deuois en peu d'heure assister: Lors feis immoler vn tresbon bœuf, mais entre ses entrailles on ne trouua point de cœur: & te fut respondu par Spurina deuin, que ce prodige & signe admirable te predisoit que tu deuois prendre garde au salut de ta vie, & vser de bon conseil: pource que l'vn & l'autre, c'est-à-scauoir la vie & le conseil consistent au cœur: puis soudain apres saillirent en violence les homicides & meurdriers conspirateurs du pere du pays, qui pensans te mettre hors du nombre des hommes, t'adjoignirent au cōsistoire & reng des dieux.

*Le presage de Iules Cesar.*

*Au sacrifice de Cesar ne fut point trouué de cœur et que cela signifie.*

Donc soit clos de cest exemple le recit de tels monstres & visions horribles, qui ont esté predicts à ceux de nostre nation: à fin que si de rechef ie narroye exemples Romains, ie fusse veu cōme d'vn sainct temple descendre aux maisons prophanes & priuées. Pourtant ie toucheray aux exemples des estrangers, lesquels sont meslez avec les escrits & histoires Latines, iaçoit ce qu'il ayent moins d'autorité, si pourront ils auoir quelque grace pour la variété & diuersité.

*Exemples d'estrangers.*

*D'vne iument qui poullena vn lieure.*

En l'ost de Xerxes qu'il auoit assemblé pour guerroyer Grece, il n'est rien si certain qu'vne iument produisit vn lieure, par lequel monstre fut signifiée l'issue de si grand appareil de guerre comme auoit Xerxes, qui estoit de quatre mille deux cens nauires, & dix cens mille soldards. Or cestuy qui auoit couuert la mer de nauires, & la terre d'exercite pedestre, ainsi comme vne craintiue & fuitiue beste, fut contreinct de retourner en son royaume en paour & frayeur. A cestuy mesme Xerxes aduint vn signe merueilleux en sou-

E.iiij.

*Le vin  
versé à  
Xerxes  
pour boi-  
re, fut  
mué en  
sang.*

pant: apres auoir passé la montaigne d'At-  
thos pres d'Ide, auant qu'il destruisist A-  
thenes, delibera d'inuader Lacedemone.  
Lors en sa table, apres qu'on luy eut versé  
à boire, le vin se mua en sang, non seule-  
mēt vne fois, mais iusques à la troisieme.  
Parquoy envoya aux deuins, lesquels don-  
nerent responce qu'il se deuoit destour-  
ner de son entreprinse. Et sil y eust eu  
quelque prudence en son fol entendemēt  
il se pouuoit garder: car auparauant auoit  
il esté aduertuy suffisamment par l'exem-  
ple du roy Leonidas & des Spartains, qui  
furent opprimez, pource qu'ils estoient  
trop grand nombre.

*De Midas.*

*Les four-  
mis amas-  
serent du  
blé en la  
bouche de  
Midas,  
Et que  
denote  
cela.*

Comme Midas roy de Phrigie estoit  
encore petit enfant, en dormant les four-  
mis luy amassèrent des grains de blé de-  
dans la bouche. Lors ses parens feirent  
diligence de s'enquerir que denotoit ce  
signe, mais les deuins respondirent que  
pour l'aduenir il seroit le plus riche de  
tous les hommes: & la prophetie ne fut  
point vaine, car Midas surpassa d'abon-  
dance de pecune, les richesses presque de  
tous les autres rois, & luy chargé d'or &  
d'argent recompensa de grandes richesses



son enfance, à laquelle les dieux auoient  
 eslargy de leurs dons frumétaux qui sont  
 nécessaires & viles à la vie humaine.

*De Platon autre cas merueilleux.*

A iuste droit ie prefereray les mousches  
 de Platō aux formis de Midas: car les for-  
 mis sont bestes caduques & fragiles: mais  
 les mousches demonstrent signe de ferme  
 & eternelle felicité, qui distilerent leur  
 miel entre les leures dudit Platon petit  
 enfant dormant en son berceau: laquelle  
 chose entendue, les deuins predirent que  
 c'estoit signe que pour l'aduenir il parti-  
 roit de sa bouche vne singuliere douceur  
 d'eloquence. Et ainsi que ie voy ces mous-  
 ches icy ne prindrent pas le miel qu'elles  
 presenterent à Platon au mont Hymetus  
 en la region Attique, sentant bon pour  
 l'abondance des fleurs du thim qui y croif-  
 sent: mais au mont Helicon dedié aux  
 muses, verdoyant en toute espece de do-  
 ctrine par l'instinct desdictes déesses: &  
 respendirent, le doux nourtillement de  
 souueraine eloquence au singulier esprit  
 dudit Platon.

*Les mous-  
ches amas-  
serēt leur  
miel en-  
tre les le-  
ures de  
Platon,  
avec l'in-  
terpretation.*

*Mōt Hy-  
metus.*

*Mōt He-  
licon.*

E.iiij.

LE I. LIVRE  
DES SONGES.

CHAP. VII.

*Le songe  
d'Arto-  
rius mede-  
cin d'Aug-  
uste Ce-  
sar.*

**O**R pource que j'ay touché icy deus  
qu'à Midas en dormant luy furent  
signifiées richesses aduenir, & à Platon  
beau parler, & excellente faconde: main-  
tenant ie reciteray comme les visions de  
plusieurs en reposant n'ont point esté vai-  
nes & friuoles, mais veritables & certai-  
nes. Et pour mon commencement ie nar-  
reray ce qui aduint à Auguste Cesar. Cō-  
me Artorius medecin dudict Empereur re-  
posoit en son liect, la nuit precedente que  
les exercites Romains, c'est asçauoir l'ost  
d'Auguste & Anthoine d'une part, & les  
bendes de Brutus & Cassius d'autre, de-  
uoient auoir la bataille aux champs Phi-  
lippiques, l'image de Pallas vint apparois-  
stre audit medecin, & luy commāda de di-  
re à Auguste, que ce nonobstant qu'il fust  
fort malade, ce neantmoins pour sa ma-  
ladiene laissast à se trouuer au conflict,  
Ce que voyant Cesar, sy feit porter en  
vne litiere, & abandonna sa tente, ou plus  
oultre qu'il ne pouuoit trauailla & veilla  
pour auoir la victoire: mais les gens de  
Brutus prindrent ses pauillons. Et iaçoit  
ce que ledict Auguste eust determiné de

ne bouger de sa tente pour sa maladie, ce neantmoins par l'aduertissement dudit medecin s'é estoit iecté hors, parquoy sauua sa vie: car les soldards de Brutus ne faillirent à y entrer, & misrent tout à sac, pensans qu'il reposast dedans. Or fut il garanti de mort par le don des dieux, à fin que iceluy ia destiné à immortalité ne sentist la violéce de Fortune indigne à son celeste esprit. Et outre encore qu'il fust subtil, prudent & aduisé en tous les affaires, l'exemple de son pere Iules encore tout recent, l'induisit à obeir au songe de son medecin artorius, Or auoit il entendu que Calphurine femme de sondict pere adoptif, auoit veu en son dormant la derniere nuict que Iules resida sur la terre, cōme iceluy estoit gisant entre ses bras, nauré de plusieurs playes, & pour l'horrible songe comme icelle l'auoit instamment prié dene se trouver ce iour à la cour. Mais à fin qu'il ne fust veu prester l'oreille au songe d'une femme, ayma mieux obeir aux senateurs, qui luy preparoiét l'honneur de triumphe, & se transporta au parlement ou il fut mis à mort. Il n'est licite de faire comparaison entre le Pere & le Fils, pource que tous deux sont person-

niers de diuinité. Iules par ses œuures vertueux auoit desia fait son entrée au ciel: & à Cesar Auguste restoit encore l'og chemin, & vn grand monde de vertuz terrestres à passer. Pourtant les dieux immortels voulurent que de Iules fut cogneu à l'heure l'instabilité de Fortune, & cōbien estoit inconstant l'estat des choses mondaines: & à l'autre en fut differée la cognoissance, à fin qu'vne nouvelle beauté fut promptemēt donnée au ciel, & l'autre promise pour l'aduenir.

*De Publius Decius, & Manlius Torquatus consulz.*

La vision qui apparut en dormant tout en vne mesme nuit à Publius Decius, & Manlius Torquatus, fut de grande admiration & d'issue manifeste. Lors que ces deux consulz planterent leur camp pres du pié du mont Vesue en Champaigne en la bataille Latine: c'est asçauoir quand les Latins laisserent le party des Romains: lequel conflict fut horrible & perilleux: à vn chascun des deux consuls se presenta vn grand homme en dormāt, & leur predict que d'vn ost leur capitaine deuoit estre tué, & que de l'autre la gendarmerie deuoit estre deffaiete. Mais le chef de l'ex-

*Le songe de Publius Decius & Manlius Torquatus.*

ercite qui yroit assaillir les bendes des ennemis & se vouëroit & deliberoit souffrir la mort pour ses gens, auroit la victoire. Oyans ces nouvelles lesdicts consuls, le iour d'apres se preparerent à faire sacrifice aux dieux, pour experimenter, ou s'ils pourroient destourner l'ire d'iceux, ou pour sçauoir si la vision estoit pour leur admonestement. Et veritablemēt ils trouuerent en contemplant les entrailles des bestes immolées, que la chose estoit conforme à leur songe. Or feirent ils vn pact ensemble, que le costé de celuy qui le premier seroit veu ployer sous le faix de la bataille, le capitaine de ceste troupe debilitée mettroit sa vie pour le pays. Et combien que l'vn ne l'autre ne craignissent telle aduenture, toutesfois les destinées tomberent sus Decius, car ses bendes cōmencerent à perdre cueur: ce que voyāt Decius se iecta au mylieu de ses ennemis l'espée au poing, & fut occy. Ainsi eurent les Romains contre les Latins triumpante & desirée victoire par la mort d'vn de leurs chefs de guerre. Il s'ensuit vn songe aussi conuenable & pertinent à la religion des dieux, comme le precedent. Or comme quelque pere de famille

*Le pacte fait entre les deux consuls pour l'experience du songe.*

*Decius fut occy en approuuant le songe.*

eut baru de verges vn sien seruiteur portant vne fourche par infamie dedans le circq ou enclos Flaminien ou se faisoient les ieuz du peuple, autrement appelez Romains ou Circenses, ainçois que la pōpe desdictz mysteres fust introduicte, Iuppiter commanda à vn paysant d'Italie en son dormant, qu'il dist aux consulz, que le ioueur qui dansoit deuant que les ieux Circenses fussent commencés ( lesquels auoyent esté, faictz de bien nouveau) ne luy plaisoit point, & qui ne trouueroit maniere de l'appaiser, en renouellant curieusement lesdictz demonstremés mal en viendroit à la ville de Rome. Cestuy paysant craignant qu'il n'empeschast les consulz & senateurs par ceste reuelation, & qu'il ne luy en vinst quelque dommage, se teust : mais tout soudain par maladie subite son filz mourut. Puis fut interrogué par ledict Iuppiter de rechef en repossant, sil auoit esté assez puny pour la negligence du commandement qu'il luy auoit fait, perseuerant en son propos & par le cōseil de ses amis fut finablement porté en vne litiere en la cour des consulz, consequemment au parlement. Puis leur declara par ordre toute la verité du

*L'adventure aduenue à vn paysant, pour n'auoir creu à songe.*

cas, & avec grande admiration de tous, recouura sa santé pristine, & s'en retourna à pié en sa maison.

*De Marc Tullus Cicero.*

Pareillement ne faut passer soubz silence le songe de Cicero. Comme Marc Cicero estoit deiecté de Rome par la conspiration de ses ennemis, se diuertit en vn village prochain d'Atin, montaigne de Campaigne en Italie, & luy fut aduis en dormant qu'en vagant par lieux deserts, & pais inhabité, rencontra le consul Marius, avec tous ses fatalites, qui lu y demanda pourquoy il estoit si melancolique, & à raison dequoy il renoit les champs, & festoit transporté en chemin incogneu. Puis apres auoir entendu les raisons & l'infortune dudit Cicero, le print par la dextre, & donna charge au plus principal de ses officiers, de le conduire julques en sa chapelle, disant qu'en ce lieu pourroit auoir quelque ioyeuse nouvelle de la recourance de son estar: & la chose aduint en telle sorte. Car en la chapelle que Marius auoit fait bastir en l'honneur de Iupiter, les seigneurs de parlement traicterent du retour de Cicero.

*Le songe  
de Cicero*

*De Caius Gracchus.*

L'enormité du cas eminent qui aduint à Caius Gracchus, luy fut denoncée apertement & publiquement en son repos. Or comme il dormoit, veit l'effigie de son frere Tybere, disât qu'en nulle sorte ne pourroit eiter qu'il ne fust tué, comme il auoit esté. Plusieurs oyrent faire ce compte à Caius Gracchus mesme, auant qu'il eust la dignité de tribun, en laquelle il receut mort semblable à son frere. Pareillement Celius historien Romain certain & veritable, en oÿt faire le recit audict Gracchus luy encore viuant.

*L'horrible  
songe de  
Gracch<sup>s</sup>*

*Celius hi  
storien  
Romain*

*De Cassius Parmensis.*

Ceste vision icy qui s'ensuit, est bié plus horrible & espouuëtable, que celle qui apparut à C. Gracchus. Apres que Marc Antoine fut defaict par Octouien au mont Actien, Cassius parmensis soldard, qui auoit suiuy le party d'Antoine, s'ensuit en Athenes: auquel lieu estant en son premier somme couché au liêt, exempt de soucy & toute sollicitude, songea qu'il vint à luy vn grand homme à merueilles noir, portant barbe mal accoustrée & mal peignée, & cheueux pendans: lors luy demanda Parmensis qui il estoit: Cestuy respondit que c'estoit le diable. Adonc es-

*Aultre  
Et plus  
horrible  
songe.*



pouenté de si horrible veue & nom tant espouventable, appella les seruiteurs, & les interroga s'ils auoyent point veu entrer ou issir de la chambre vn homme accoustré en la sorte qu'il auoit veu: respondirent que non: parquoy se rendormit: mais apres qu'il commença à reposer, veit de rechef ce personnage. Par cela se reueilla, & feit apporter de la lumiere, & defendit que les enfans ne partissent de la chambre. Or entre ceste nuict & le supplice dont il fut puny par le commandement de Cesar, c'est à sçauoir d'auoir la teste coupée, il y eut bien petit de temps.

*D'un nommé Atterius le Roux.*

Iaçoit ce que le songe que i'ay recité deuant, fut déclaré par certaines admonitions: cestuy-cy, d'Atterius le Roux cheualier Romain fut annoncé encore plus certainement par le cas qui s'en ensuyuit. Comme quelqu'un faisoit tenir à Syracuse vn ieu de prix, qui estoit vn combat en l'honneur de son pere defunct: cestuy Atterius songea la nuict de deuant qu'un porteur de retz ou pescheur le tuoit: le iour d'apres se trouua au combat, & recita son songe aux assistens. Il aduint incōtinent apres que pres du lieu ou estoit le

*Le songe  
d'Atteri<sup>9</sup>  
le Roux  
fort mer-  
ueilleux.*

dict Atterius, on vint introduire deux combatans, dont l'un portoit en sa devise un poisson sur son heaume: l'autre estoit armé à la mode Gauloise. Or quand Atterius veit ce pescheur, portant ce poisson, luy dict: Le pensoye que tu m'eusses tué ceste nuict, & pour ceste raison se voulut retirer: mais le pescheur luy donna parole d'assurance, par semblable l'autre combatant: mais qu'aduint-il? Certes en ce mesme lieu le pescheur abatit son compagnon Gaulois, & en le pensant ferit de son espée, le coup se destourna, & vint tomber sus Atterius, & le tua.

*Exemple d'estrangers.*

*De Hannibal.*

Tout ainsi que le songe de Hannibal fut à este detesté & maudit de la nation Romaine, aussi aduint-il pour certain, comme il estoit predict. Lequel Hannibal n'apporta seulement à nostre Empire dommage en veillant, mais aussi en dormant: car en son repos il veit vne effigie conforme à ses entreprinse & souhaitz: C'est à sçauoir vn ange enuoyé de Iupiter pour le conduire & ayder à inuader l'Italie, & l'admonesta qu'il le suiust, & ne tournast ailleurs ses yeux pour regarder:

*Le songe  
de Hannibal, touchant la  
destruction  
d'Italie.*

der puis apres curieux , à la maniere de l'esprit humain, de sçauoir & s'enquerir, & voir les choses prohibées, regarda dertiere luy, & vit vn grand serpent, qui par impetuosité & violence brisoit tout ce qu'il trouuoit, & apres lu y venoit vne fouldre qui rompit arbres & edifices, puis vn tonnerre & pluye imperueuse, si qu'il sembloit que le iour fust uuiét. Lors Hannibal effrayé, interroga cest ange q̄ signifioit ceste vision. Adonc respondit: Le suis celuy qui te doibt cōduire, & ceste répeste qu'as ouy, c'est la destruction d'Italie: pourtant ne sonne mot, & laisse faire les destinées.

*D'Alexandre.*

Tant bien auoit esté admonesté Alexã- *Le songe*  
 dre Roy de Macedone en sondormir, qu'il *d'Alexã-*  
 print garde à sa vie, si fortune eust voulu *dre, pour*  
 permettre qu'il eust vsé de conseil à eui- *euster la*  
 ter le peril. Veritablement il cogneut *malice de*  
 par songe que la main de Cassander luy *Cassãder*  
 estoit venimeuse, autant qu'il eust aperceu  
 par effect: & creut que il deuoit estre occy  
 d'iceluy, auant l'auoir veu. Puis par traitt  
 de temps apres que il fut venu en sa cour,  
 & que l'effigie de la crainte nocturne fust  
 manifestée, quand il congneut que cestuy

F. j.

Cassander estoit filz d'Antipater, l'aydã d'un vers Grec, qui dit qu'on ne doit adiouster foy en songe, & par ainsi osta tout soupçon, & ne creut que Cassander le voulsist empoisonner: cõbien q̃ fust desia preparée la poison pour le faire mourir.

*Dis Poète Symonides.*

*Pour auoir creu  
l'esprit  
du corps  
mort Symonides  
eut la vie  
sauue.*

Les dieux furent bien plus fauorables à Symonides, qu'à Alexandre, qui l'aduertirent en dormant de son salut. Or comme cestuy estoit à un port voulant faire quelque voyage par mer avec ses compagnõs, trouua un corps mort sans sepulture, lequel par pitié enseuelit, la nuict prochaine fut conseillè en reposant par l'esprit de ce corps, qu'il ne se mist sur la mer: ce qu'il feit & demoura sur terre: ses compagnõs au contraire voulurent faire le voyage, mais en la presence de Symonides par tẽpeste & tormente furent noyez. Cestuy se resiouit, qu'il auoit mieux aimé baillez en garde la vie à un songe qu'à vne nauire. Et recognoissant le bien faict par vers elegans, rendit son bienfaicteur immortel, luy establisãt meilleur sepulchre & plus de durèe en la memoire des hommes, que celuy qui luy estoit preparé en lieu desert, & entre les sablõs incõgneuz.

*De Cresus.*

Le songe qui premieremēt mit en tres-grande crainte l'esprit du Roy Cresus, & qui sinablement le conduisit en tristesse & dueil, fut de grande force & efficace.

Cestuy Roy songea que de deux filz qu'il auoit le plus parfaict & excellent, qui se nommoit Atys, destiné & depute pour auoir la couronne apres luy, seroit tue par fer. Pourtant tout ce qui appartenoit à e- uiter l'aigreur & inhumanité de ceste oc- cision denoncée, on ne cessa de le destour- ner en tous moyens par la diligence & soing du pere. Ce ieune prince auoit accou- stumé de aller à la guerre, il fut detenu à la maison: il auoit vne chambre garnie de tous instrumens de guerre; Cresus com- manda qu'on luy ostast. Il auoit compa- gnie bien embaltonnée, on feit comman- dement qu'elle n'approchast de luy. Tou- tesfois en la fin les destinées dōnerent en- *Comme* trée de plainte & dueil. Or est il certain *pournulle* qu'en la montaigne d'Olympus y auoit *diligence* vn sanglier merueilleusement grand: qui *pour ob-* gastoit les labours du pais, & mesme *uier à co-* meurtrissoit & tuoit les paysans: parquoy *triste son-* on eust recours pour ce malinuté, au *ge ne peut* Roy Cresus, & luy demanderent ayde les *estre euité*

F. ii.

rustiques: lors ce ieune enfant Royal Atyz feit tant à son pere , qu'il y fut enuoyé pour le tuer , & ledict pere n'en feit pas grande difficulté, pour ce qu'il pensa que ce sanglier icy ne portoit point de fer, & n'auoit que ses dentz pour toutes armes. Mais ainsi que tous estoient assemblez, deliberez d'vn courage fort & aspre à occir le pourceau , fortune qui persistoit à la male aduerture de ce ieune prince , destourna vn espieu qui estoit lancé contre la beste , & adressa le coup droict à luy, & voulut que la dextre de celuy à qui le Roy auoit donné la charge de son enfant, fut ensanglantée du crime du meurdre de testable: laçoit ce q̄ cestuy Roy craignant les dieux , qui sont faciles & misericordieux , eust purgé par sacrifice & rendu absout au parauant ce gouuerneur qui se nommoit Adrastus filz du Roy Adrastus, qui s'estoit retiré vers Cresus, pour ce qu'il auoit tiré son frere non volontairement, mais par cas de fortune.

*De Cyrus.*

Cyrus premier de ce nom ne fut pas petit enseignement de l'ordonnance fatale.

*Astyages  
cuyde em-*

Astyages oncle de cestuy du costé materuel, pensa ancantir deux presages qu'il

auoit eu en dormant touchant la natiuité dudit Cyrus qui deuoit estre Roy de toute l'Asie, mais ce fut en vain. Premierement il auoit songé que sa fille Mádane de son vrine auoit couuert toutes les regions Asiaticques, pourtant delibera de ne la donner en mariage à quelque grand personnage de Mede, afin que le Royaume ne paruint à sa famille, mais à quelque homme de bas estat du país de Perse: & oultre si tost qu'elle auoit enfant, le faire occir, car par semblable luy auoit esté aduis dormant qu'il veoit faillir de la partie genitale de sádicte fille Mádane, vne vigne, qui vmbrageoit toutes les parties de son domaine. Or toutes ses entreprinſes furent frustratoires & friuoles, de cuider empescher par humain conseil, la felicité de son neueu, destruire par le iugement des espritz celestes.

*pescher le  
effect de  
deux son  
ges, mais  
ne peut.*

*De denys de Syracuse.*

Auant que Denys de Syracuse fust Roy des Syracusans, il fut aduis à vne gétefemme nommée Himere, qu'en dormant elle môta en Paradis: & apres auoir en ce lieu contemplé les sieges de tous les dieux: elle veit vn homme excellent, & de grande aduantage, rousseau, la face lentilleuse,

*Le songe  
merueilleux &  
veritable  
sur le re-  
gne de  
Denys.*

E. iij.

de Syra-  
cuse.

qui estoit enchainé de chaines de fer au throne de Iuppiter, soubz les pieds d'iceluy dieu. Adonc ladicte damoyelle senquit à vn iouuéeceau, q' l'auoit guidée en sa phāthasie pour veoir le ciel, qui estoit cest hōme: lors elle entendit d'iceluy, que c'estoit la dure & cruelle destinée d'Italie, & Sicile: & qu'apres qu'il seroit deschainé, apporterait mauuaise aduerture à maines villes. Lequel songe, ladicte noble femme le iour d'apres publia, & declara. Puis quand fortune parapres, ennemye de la libertté des Syracusans, & voulant mal aux gens de bien, & de vertu, eust deliuré de captiuité & prison. ledict Denys, & poullé en estat Royal, & par despit iecté, ainfa que fouldre & tempeste, pour disiper le requoy & tranquillité de la republique: Himera lors estant presente, avec grande multitude de peuple, dont les vns estoyét empeschez à faire honneur audict Roy à son entrée, les autres y estoyét venus pour veoir le triumphe: sur ces entrefaictes cōmença à crier à haute voix & dire, que c'estoit celuy qu'elle auoit veu en son songe. Or quand le tyran eust entendu l'affaire, cōmanda faire mourir ladicte Himera. La mere de ce mesme tyrā songea vn songe, qui ne luy apporta pas si grad peril, cō

Denys  
de Syra-  
cuse fait  
occir Hi-  
mera,  
pour ce  
qu'elle de-  
clara que  
s'estoit de



me fait le songe d'Himera. Comme icelle estoit enceinte de son filz Denys, en son dormât luy fut aduis qu'elle enfantoit vn petit satyre, c'est à sçauoir vn demy-dieu terrestre: cela fait le transporta aux deuins, par lesquelz luy fut respondu, que ce stuy enfant seroit vn des plus nobles & puisés du sang de Grece, dequoy elle eust certaine experience: car il fut dominateur de Sicile, & d'vne partie d'Italie.

*luy qu'il le auoit songé.*

*Autre songe de la mere dudit Denis de Siracuse.*

*D'Amilcar.*

Quãd Amilcar Capitaine des Carthaginois eust assiegé Syracuse, en dormât pensa auoir oy vne voix, qui luy annõçoit, q le iour d'apres soupperoit en ladicte ville de Syracuse: parquoy se resiouissant, cõme si diuinemēt la victoire luy eust esté promise, va dresser son ost, pour donner l'assault: mais sur ces entrefaites noise se meut entre les Carthaginois, & aucüs Sici liés, qui auoyēt suiuy son party: ce pẽdant les Syracuses fõt saillie de leur ville, & sac cagerent la gẽdarmerie dudit Amilcar, & le menerēt liẽ Prisonnier en leur citẽ: dõc s'enfuyuit que cestuy fut frustré & deceu, plus de son esperãce, que de son songe: car il souppa à Syracuse cõme captif, & non comme vainqueur, ainsi qu'il auoit pensẽ

*Amilcar fut deceu de son ioyeux sõge.*

*D'Alcibiades.*

*Le pit-  
teux son-  
ge d'Al-  
cibiades.*

Alcibiades ne fut point trompé de la pitoyable aduventure qu'il songea luy deuoit aduenir. En son dormir cestuy auoit veu cōme il estoit couuert de la robbe de son amoureuse, ce q̄ aduint: car le Roy Pharnabaz<sup>9</sup> à l'appetit de Lysāder le feit tuer pres d'vne loge ou il estoit couché avec ladicte amoureuse, puis quand elle le vit mort le courrit de ladicte robbe, & le brusta du feu mesme qui auoit esté mis en sa loge.

*De deux Arcades amis.*

*Megare  
ville de  
Grece.*

Combien que ce songè icy soit vn peu plus long que le precedent si est-il bien digne de n'estre obmis pour sa certitude & euidēce: Vn iour deux amis d'Arcadie cheminans ensemble, vindrēt à Megare ville de Grece: desquelz l'vn se reira à quelque maison de cognoissance, qu'il auoit à ladicte ville: l'autre se va loger à vne tauerne, celuy qui s'estoit diuertty au logis de quelque sien familier, en dormant songea que son compagnon luy faisoit requeste, qu'il le secourust, pource que la tauernier l'auoit assailly, & que si legerement il se transportoit au lieu, pouuoit estre deliuré du peril eminent ou il estoit. Apres ceste visiō, il s'esueilla, sault hors du liēt, se met

en chemin pour aller à ladicte tauerne : puis quād il fut à my voye, pensa que c'estoit resuerie, chāgēa de propos ( las qu'il portoit grand secours à la destinée Mortelle de son amy ) & soudain retourna à son liēt pour reposer. Lors son compagnō nauré à mort par lediēt hoste s'apparut à luy, & luy pria, puis qu'il auoit esté nonchalant de le secourir en la vie, à tout le moins qu'il ne luy deniaist la vengeance de sa mort, & que son corps meurdry & mutilé par sōdiēt hoste estoit mené droit à la porte de la ville, couuert de fiens dans vne charrete. Adōc le compagnon couché en son liēt, tāt importuné par les requestes de son amy mort, se leua tout soudain, & courut à la porte, & trouue la charrette qu'il auoit veüe en dormāt, & le corps de son amy transi, puis met la main au tauer nier, & le liure entre les maīs de iustice, le quel attainēt du cas, eust la teste trenchée.

*Experieñce que ce songe estoit verōtable, & admirable.*

## DES MERVEILLES.

## CHAP. VIII.

**M**aintes choses sont aduenues de iour à gens qui estoient esueillez, aussi bien que de nuit à ceux qui dormoyēt. Lesquelles choses pource qu'il est bien difficile de cognoistre d'oū elles pro-

*Pour-  
quoy est  
dict ce  
mot, mer-  
ueilles.*

cedoyét ou pour quelle raisõ elles estoiet  
faictes, par iuste droit sont appellées mer-  
ueilles: desquelles, entre vn grand tas ceste  
cy premieremét s'offre. Du temps que Au-  
lus Posthumius dictateur, & Manilius O-  
clavius capitaines des Toscans eurent la  
guerre ensemble tresapre au lac Regille,  
en sorte qu'on ne sçauoit ou finclinoit la  
victoire: Castor & Pollux furent veuz ba-  
tailler pour les Romains, & desfirent les  
bendes ennemies des Toscans. . . .

*Lac Re-  
gille.*

*De Publius Vatinius.*

*La visio  
de publi<sup>9</sup>  
Vatinius  
de la ca-  
ption de  
Paul E-  
mule, Et  
ce qui en  
aduint.*

Consequemment durant la guerre de  
Macedone, vn personnage de la preuosté  
de Reate, nommé Publius Vatinius, en al-  
lant à Rome de nuict, rencontra deux iou-  
uenceaux d'excellente beauté montez sus  
cheuaux blanz: qui luy dirent que le iour  
de deuant Perfes Roy de Macedone auoit  
esté prins prisonnier par Paul Emile, ce  
qu'il recita au senat: mais les senateurs, pé-  
sant que c'estoit vn bailleur de bourdes, se  
mouquant de leur maiesté & excellence,  
le feiret mettre en prison: mais apres qu'il  
fut cogneu par le rescript d'iceluy Paul E-  
mule que ce mesme iour Perfes auoit esté  
captif, ledict Vatinius fut deliuré, ensem-  
ble on luy donna vne terre, & le fait ou

exempt de tous tributz. Or les deux adolescents qu'il veit en son chemin, estoient Castor & Pollux freres de la belle Heleine, qui lors estoient stellifiez. En ce temps on aperceut qu'iceux mesmes dieux auoyent esté vigilans pour l'empire du peuple Romain: comme au lac de Lutine, ou ilz furent veuz lauer leur sueur, & celle aussi de leurs cheuaux: & leur temple qui est ioinant de la fontaine Lutine fut trouué ouuerte, sans qu'homme viuant y eust mis la main.

*De Pestilence.*

Mais à fin que nous poursuyuiõs en nostre narré, les autres dieux qui ont grandement fauorisé à ceste ville Romaine. Lors qu'icelle fut par trois ans continuz vexee de peste, & comme on veit que fin n'estoit mise ne par la misericorde des dieux, ne par aide & secours humain, à si longue maladie, & tant grãd encombrier: on cõsidera par l'aduertissement des grãdz prestres, qui auoyent reuolué les liures des Sibylles, qu'on ne recouureroit point autrement la santé pristine, que premiere-ment ne fust faict venir Esculape, de la ville d'Epidaure, en Rome: pourquoy on y enuoya certains ambassadeurs: & par cela

*Castor &  
Pollux  
freres de  
la belle  
Heleine.*

*Le temple de Castor & Pollux*

*fut trou-  
uë ouuert  
Comme  
par le  
moyen du  
dieu Escu-  
lape de la  
ville d'E-  
pidaure,  
fut la pe-  
ste cessée  
en Rome*

penferent les Romains , pour leur authorité qui ia estoit tresample en la terre, que ilz impetreroyent aide de remede salutaire : & ne furent frustrez de leur opinion. Car les Epidauriens leur promirét secours d'aussi bon cœur, qu'iceux le demanderét. Or quand l'ambassade Romaine fut arrivée au temple d'Esculape , qui est distant de la ville d'Epidauré environ deux lieues & demie: les Epidauriens la semonnirent benignement de prendre à son plaisir tout ce qu'elle estimeroit apporter santé au pais d'Italie. Et s'ensuiuit que le dieu Esculape ne donna pas moins au peuple Romain, que les Epidauriens luy auoyent donné. Veritablement ce serpent que lesdictz Epidauriens adoroyent ainsi qu'Esculape, qui se mōstroit à iceux bié à tard, mais iamais sans leur apporter grād bien, cōmença à se trainer doucement par les lieux les plus hantez de la ville , avec vn regard amiable & debonnaire , & par trois iours fut veu en ce point , non sans admiration & reuerence de tous , monstrant à ses gestes qu'il estoit ioyeux & delibere de se transporter en plus noble lieu, cōme en la ville de Rome, pourtant se va il iecter dedans la galere des Romains , dont furent

*Le dieu  
Esculape  
serpent.*

grandement estonnez les mathelorz pour ce spectacle inacoustumé : puis monta au chasteau de Prore, ou se tenoit Quintus Ogulinus chef de la Legation, & en ce lieu se va liet & tourner faisant plusieurs tours par grand requoy. Adonc les ambassadeurs, ainsi comme iouyssans de la chose desirée, apres auoir rendu graces au dieu Esculape, & veneration faicte par les plus sages audict serpent, leuerent leurs ancrs du haure d'Epidaure, tous ioyeux & voguerent heureusemēt par la marine : puis quand eurent prins port à la ville d'Antium, cité de la dependance des Romains, ce serpent qui au nauigage tousiours estoit demouré en la nef, deualla au portail du temple d'Esculape : deuant lequel estoit vn mirre espez de branches, & soudain se va liet à la plus haulte branche estant de grande haulteur, & y fut par trois iours, ou on luy bailloit ce qu'il auoit acoustumé de manger, non pas sans grande craincte des Ambassadeurs, qui auoyés belle paour qu'il ne vousist r'entrer en la galere. Or quand il eust esté l'espace de ce temps logé au temple d'Antium, en la fin retourna en ladicte galere pour estre apporté en nostre cité Romaine, & apres

*Antium  
ville Ro-  
maine.*

LE I. LIVRE

que lesdictz Legats furēt à la riue du Tybre, il passa en l'isle, ou le temple d'Esculape est dédié, Ainsi par son aduenement osta la peste, pour laquelle il auoit esté quis comme souuerain & seul remede.

*De Furius Camillus.*

Iuno ne desira pas moins estre translattée en nostre ville Romaine qu'Esculape, apres que la ville de Veiente fult prinse par Camille, les soldardz par le commandemēt dudict Camille leur Capitaine seforçans d'oster le simulachre de Iuno Moneta, de son siege, qui en ce lieu estoit exquisitemēt adoré, pour le trāsporter à Rome. Sās ces entrefaictes vn d'entreux demēda par ieu à la deesse, si elle vouloit venir à Rome: lors respōdit, que ouy. Ceste respōse ouye, le ieu tourna en admiration. Adonc les Romains estimās porter nō l'image de Iuno, mais icelle mesme demādee du ciel, la colloquerent avec grande ioye en ceste partie du mont Aduētīn, ou maintenant voyons son temple.

*Du simulachre de Fortune.*

Il est certain que l'image de Fortune muliebree (ainsi appellé, pource que les femmes auoyent esté mieux fortunées à deliurer le païs que les hommes, de la fureur

*Le simulachre de Iuno par la.*



de Coriolan) parla deux fois: à la première fois dict, de bonne heure m'auez-vous veue femmes, & bien auez faict de m'a-uoir dedié vn temple. lequel tēple est situé oultre le Tybere sus vn chemin de la Romaine, à deux lieues pres de Rome, & fut consacré avec l'image du tēps que par les prieres des femmes fast. destourné Coriolan de saccager Rome.

*Situatio  
du tēple  
de Fortu  
ne.*

*De Valere Publicole.*

Du temps que Valere Publicole estoit Consul, feit la guerre aux Veientois & Toscaus, apres que les Rois furent expulsez de Romme. Or lesdicts Veientois & Toscaus affectoyēt de remettre Tarquin en sa pristine dignité Royale: & les Romains s'efforçoyent de garder leur liberté nouuellement acquise. Aduint qu'en la fin les Toscaus & Tarquin faisoient le costé dextre aux aelles, se trouuerent les plus fortz en cedit cōflict, mais leur survint si grande terreur, que cōbien qu'il fussent vainqueurs, ce neātmoins oōmencerēt à fuir, & attirerēt avec eulx les Veietois par sonniers de leur frayeur. En tesmoignage de ce, fut faict vne merueille: Tout soudain fut ouye vne voix partant de la bouche de Syluanus, en la forest Arsie tresprochaine;

*La parol  
le q̄ dict  
Syluanus  
en la Ba-  
raille des  
Romains  
et des Ve-  
ientois et  
Toscaus.*

qui dict ces parolles : Des Tascans il en mourra vn d'auantage que des Romains, & la cheualerie Romaine sera victorieuse. Les morts cõptez tant d'vn costé que d'autre, donnerent foy à la parolle.

*De Caius Fabritius.*

N'appartient-il pas bien de rememorer l'ayde de Mars, parquoy les Romains eurent victoire? comme ceux de Bruce, & les Lucaniens eussent determiné par vne haine mortelle de tout leur pouuoir destruire la ville de Turin, en Calabre, d'autre part Caius Fabritius Lucinius consul par grãde vigilance s'estudioit à la garder. Or quand les deux ostz furent assemblez en vn lieu, chascun estoit en doubte ou le sort deuoit tomber. Les Romains n'osoyent saillir de leur fort pour donner la bataille. Lors vn iouuenceau de grandeur excellente, premierement commença à les enhorter à prédre courage: puis quand il les veit estre trop tardifz, print des eschelles, passe par le mylieu des ennemis, vint jusques à leurs rampartz, dressa lesdictes eschelles, & monta contre leurs munitions: consequemment va crier à haute voix, que le degré de victoire estoit fait. Et ainsi induisit il noz gens à  
 entrer

*Turin en  
Calabre.*

*Vn iouuë  
ceau en-  
hortoit les  
Romains  
a faire la  
guerre.*

entrer dedans le camp des aduers, & ceux de Bruce, & Lucaniens à soy defendre. Or quand ils furent meslez, on estoit en doute ou s'inclineroit la victoire: mais cestuy mesme adolescét par l'impetuosité de ses armes rendit les ennemys en la puissance des Romains, pour estre par iceux tuez & prins, si qu'il y en eust vingt mil d'occis, cinq mil de prisonniers, avec Stalilius capitaine des Brutiens & Lucaniens, & vingt & trois enseignes prinſes. Le iour ensuyuant le consul voulant salarier ceux qui festoiet môstrez vaillans en ce cōflict s'en querroit ou estoit celuy qui auoit dressé les échelles contre le fort des ennemys, pour luy presenter la couronne d'herbe, mais ne trouua aucun qui la demandast: par cela on congneut que ce auoit esté le dieu Mars, qui auoit donné secours à son peuple, & en tesmoignage de ceste chose, l'armet a deux sortes de plumats, dequoy il auoit le chef couuert, donna matiere de croire que c'estoit Mars. Donc par edict public Fabritius commanda de faire prieres en l'honneur dudict Mars: ou graces luy furent rendues avec grande ioye & triumphe par les soldards tous portans au chef chapeau de laurier.

*Le iouuë-  
cean cer-  
ché ne fut  
point trom-  
ué.*

*Qui e-  
st le-  
dict iou-  
uencean.*

G.j.

*Des dieux Troyens, cas merueilleux.*

Maintenant ie reciteray vne chose admirable, de laquelle eurent certitude & pleine cognoissance, ceux qui pour lors viuoient quand elle aduint. Et en est le recit d'age en age parueniu en la memoire des hommes: & finablement couché es liures des nobles escriuains. Eneas apres le feu de Troye apporta ses dieux familiers en Italie, & les collocqua à Lauine: puis furent translatez par Ascanius son fils en la ville d'Alba, laquelle ledict Ascani<sup>o</sup> auoit cōstruiete: mais on fut tout estonné, qu'on les retrouua dans leur premier sacraire de Lauine: & pource qu'on eust peu estimer, que la chose eust esté faicte par l'inuention de quelques vns furent reportez en la cité d'Alba: mais à la secōde translation declarerēt leur vouloir, & qu'ils ne se plaisoyēt point en ce lieu, parquoy retournerent. Ie sçay bien, touchāt ces choses, comme des visions, apparitions, translations, & voix des dieux immortels, qui ont esté veües & entendues des humains, qu'aucuns penseront possible qu'elles peuuent estre veritables: mais pour autant qu'elles ne sont point dictes comme nouuelles, ains recitēs d'autres escriuains, croye à iceux qui

*Les dieux de Eneas.*

*Les dieux de Eneas par deux fois transfertés ont parlé, & ce qu'ils ont dict.*

voudra: il me suffit de n'auoir continué,  
comme fables, & friuoles ce qu'ont laissé  
par escrit les excellens autheurs.

*Du sacré & saint Empereur*

*Iules Cesar.*

Après auoir fait mention de la ville  
d'Alba, de laquelle nostre cité Romaine a  
pris son commencement, le sacré Empe-  
reur Iules Cesar, l'heureuse lignée & nour-  
riture d'icelle Alba, s'offre à ma plume, le-  
quel Caius Cassius (qu'on ne doit iamais  
nommer, sans premierement l'appeller  
meurdrier public) vit en estat plus ex-  
cellét qu'il ne conuenoit à homme, reue-  
stu d'un cafaquin d'escarlate, le menaçant,  
& donnant des esperons à son cheual pour  
luy courir sus: lors que ledict Cassius fai-  
soit la guerre à Auguste Cesar aux châps  
Philippiques, de laquelle vision fut telle-  
mēt espouuenté celuy Cassius, qu'il tour-  
na le dos à son ennemy: en disant à haulte  
voix ces paroles: S'il te semble peu de cho-  
se d'auoir mis à mort Iules Cesar: que luy  
pourras-tu faire d'auantage? mais veritable-  
ment, ô Cassius, tu n'auois occy Cesar, car  
vne diuinité ne se peut esteindre: Mais en  
luy faisant violéce, lors qu'il possedoit en  
core son corps mortel: tu meritas auoir vn

*La visio  
de Caius  
Cassius,  
touchant  
Iules Ce  
sar.*

G.ii.

dieu, q̄ te soit ennemy, & qui te perfecute.

*De Lucius Lentulus.*

*La parol  
le de Lu-  
cius Len-  
tulus sur  
la mort  
de Pom-  
pée le  
grand.*

Lucius Lentulus faisant vn voyage de mer, d'adventure passa pres du riuage de l'isle de Cypre: ou auoit esté tué Pompée le grand, par la trahyson du roy Ptolomée: & comme il estoit illec, n'ayant cognoissance du cas, vit comme on brusloit le corps dudit Pōpée du bois d'vne meschante nauire qui auoit esté submergée: qui estoit pour vray vn feu, donc fortune deuoit auoir honte, cōsideré que le corps d'vn si grand seigneur estoit bruslé d'vn si meschant bois. Lors commença à dire à ses compagnons: que sçauons nous quel feu c'est la? possible est-ce Pompée le grād qu'on brusle en ce lieu. Ceste parolle fut diuinemēt pronōcée, & de la bouche d'vn homme: qui est chose admirable, car il estoit ainsi. Au contraire le prognostic d'Appius Romain qui luy auoit esté signifié deuant sa mort, fut prononcé de la bouche d'Apollo. Cestuy Appius durant la guerre ciuile (par laquelle Pompée auoit delaislé l'amitié de Iules Cesar, par vn conseil qui fut mortel, & gueres vtile à la republique Romaine) voulant esprotuer quel party il ensuyuroit pl<sup>9</sup> seuremēt,

*La mort  
d'Appius  
luy fut  
pr dicte*

& cognoistre l'issue de cest aspre conflict *par vne*  
 (or estoit ledict Appius lieutenant de la *deuine du*  
 prouince d'Achaie) s'en va au temple d'A- *téple d'A*  
 pollo, & fait descendre la principale deu- *pollo.*  
 ne dans le trou sacré dudiect temple: dont  
 on receuoit certains petits bultins & es-  
 crits, ou estoit comprinse la responce de  
 ce qu'on demádoit. Et en ce lieu tant plus  
 estoient remplies les deuines d'esprit ma-  
 ling, qui leur dōnoit à cognoistre les cho-  
 ses passées, & aduenir, tant plus estoient  
 lassés & debilitées par apres, quand ledict  
 esprit cessoit en icelles. Dont ceste deuine  
 esmeüe des reuelations des esprits ma- *Les deu-*  
 lings, par vn son de voix horrible plein *nes rem-*  
 d'ambiguité va prophetizer la mort d'Ap- *plies d'es-*  
 pius, en disant: Seigneur Romain, tu n'as *prits ma-*  
 que faire de te mesler de ceste guerre: Tu *lings.*  
 obtiendras le repositoire d'Euboye. Adōc  
 cestuy pensant que par le conseil d'Apol-  
 lo ne se deuoit trouuer en ce combat, se  
 retira en ceste region qui se nomme le re-  
 positoire d'Euboye: laquelle est entre  
 Rhamnunte noble partie de la terre Atti-  
 que, & de la ville de Cariste voisine de  
 la mer Chalcidique: ou il fut cōsumé par  
 maladie, auant la bataille Pharsalique, &  
 ainsi eut il pour sepulture le lieu qui luy

*La verge  
de Romu-  
lus de-  
mourra  
entiere  
au feu du  
temple de  
Mars.*

*Autre  
merucil-  
le.*

*Autre.  
Autre.*

auoit esté prodiçt par Apollo. On peut aussi reciter comme merueilles les choses sequētes. Quand le sacraire des prestres de Mars fut brulé: on trouua la verge de Romulus entiere, de laquelle il se seruoit aux presages. Quand le temple de Fortune fut ars, la statue de Seruius Tullius demoura en son entier. Quand le temple de la mere des dieux fut par deux fois mis en feu, premieremēt du temps que Persa Nastica Scipion, & Lucius Bestia furent consuls. Secondement durant le consulat de Marc Seruilus, & Luce Lamia, l'image de Quinta Claudia située au portail dudit temple n'eust nul mal, & fut cōseruée sus son entrepié.

*D'Attilius.*

*Attilius,  
qu'on cui-  
doit estre  
mort, &  
ne l'estoit  
point, fut  
neant-  
moins  
brulé.*

On s'esbahit en Rome, quand le corps d'Attilius Auiola fut brulé. Les domestiques de cestuy & les medecins qui l'auoiēt pensé durant sa maladie estimans qu'il fut mort, consideré que quelque temps auoit esté couché sur la terre: puis porté pour estre mis en cendre, selon la coustume d'adonc: apres que le feu eust touché le corps d'iceluy, il commença à crier, & dire qu'il estoit encore en vie, & pria son pedagogue, qui estoit en ce lieu demouré



seul, qu'il le secourust: mais pource que la flamme l'auoit desia enuironné, ne peut estre sauué. Autant en aduint à Lucius Lamia, qu'autrefois auoit fait l'office de iuge.

*Ainsi ad-  
uint à  
Lamia.*

*L'aduen-  
ture de*

*Exemples des estrangers.*

*Erus, qui  
reuescut  
apres sa  
mort, &  
raconta  
plusieurs  
merueil-  
les.*

On fut bien plus esmerueillé de l'aduenture d'Erus de Pamphile soldard: Lequel (ainsi comme dit Platon) apres vn conflict fut gysant entre les morts par l'espace de dix iours: & deux iours apres qu'il fut enleué de ce lieu, on mit son corps au feu, qui estoit mort passé à douze iours: mais il reuescut, & racōpta choses merueilleuses, qu'il auoit veües durant sa mort. Et pource que nous sommes tombez sur le propos des estrangers, nous en ferons icy vn compte d'vn personnage tresçauant estat en Athenes: lequel de hazard cut vn coup de pierre en la teste, mais apres le coup oublia totalement la sciēce qu'il auoit aprinse, & retint toutes les autres choses d'vne memoire tresbōne. O cruelle & malheureuse playe, qui n'auras l'esprit du pauvre homme: il semble que tout degré entre les autres sens allasses chercher celuy auquel plus il prenoit de recreation, par vn mauvais vouloir de luy n'uyre, en amortissant

*Vn homme  
sçauant  
d'Athe-  
nes pour  
vn coup  
de pierre  
en sa te-  
ste oublia  
sa sciēce,  
& retint  
toutes au-  
tres cho-  
ses.*

G.iiij.

& mettant à neant la singuliere doctrine de cest homme. Las, s'il ne luy estoit permis d'auoir pour l'aduenir delectation de ses labeurs & estude, mieux luy eust valu ne sy estre iamais rompu la teste, qu'apres auoir tant de lettres aprinſes, estre priué de la douceur d'icelles.

*De la femme de Nansimenes.*

*De l'ad-  
uenture  
de la fem-  
me de  
Nâsime-  
nes; et de  
ſes deux  
enfants.*

Le recit de ceste aduenture subsequente est encore plus admirable. Comme la femme de Nâsimenes d'Athenes eust, sans se deffier de la chose, trouué son fils avec sa fille en acte de lubricité, fut si esbahie de veoir ce cas non esperé, qu'elle en perdit la parole, qui luy eust seruy à l'heure pour se courroucer & reprendre ses enfans, & pour l'aduenir à exprimer ce qu'elle auoit à l'entendement. Lesdicts enfans se tuerent volontairement, & recompenserent de mort leur meschanceté. Voyla comme fortune estant en cholere, osta la voix à la mere, & la vie aux enfans, & au contraire se monstrant amye & fauorable à cestuy que maintenant ie reciteray, luy rendit la parole.

*D'Egles de l'isle de Samos.*

*D'Egles  
muet, qui*

Egles Samien châpion muet, estant en quelque ieu de prix, gagna la victoire. Et

cōme on le vouloit frustrer de sō hōneur & loyer enflâmé d'ire, reconura la parole. *reconura la parole.*

*De Gorgias Epirote.*

La natiuité de Gorgias Epirote, personnage noble & magnanime, contreignit d'arrester ceux qui portoyent la litiere, ou gisoit morte sa mere: car luy issant du ventre de sadiçte mere, donna par son cry vn spectacle nouueau au païs, si que par les funeraillies de sa mere, non seulement fut possesseur de la vie, ains aussi y gaigna vn berceau. Et en vn mesme instant la mere defuncte enfanta: Et le fils fut porté en pompe funebre, ains qu'il fust né.

*Cestuy fut nay apres la mort de sa mere.*

*De quelque personnage nommé Iason.*

De bonne fortune quelqu'un hayât cestuy Iason Phereen, luy donna vn coup de glaïue en trahyson & luy rompit vne apostume interieure qu'il auoit dans le corps, que nul medecin n'auoit sceu iamais guerir: ainsi deliura l'homme de mal mortel le pesant occir.

*Cestuy en le pensant occir, fut guery.*

*Du Poete Simonides.*

Autant fut accepté des dieux immortels Simonides, comme ceux desquels nous auons faict métion: car iceux dieux le tirerent d'une ruyne & peril eminent: cōme ledict Simonides soupoit chez Sco-

*Cranon  
ville de  
Thessalie.*

*De l'ad-  
uerture de  
Scopas Et  
comme Sy-  
monides  
eschapa.*

pas tailleur de marbre en Cranon ville de Thessalie, on luy vint dire que deux iouuenceaux le demandoient à la porte de Scopas: & le prioient grandement, qu'il allast parler à eux soudain, ce qu'il feist: mais ne trouua personne en ce lieu. On tient que c'estoit Castor & Pollux: or ce pédant qu'il estoit party, en vn mesme moment de tēps la sale ou soupoit ledict Scopas tōba, & tua iceluy Scopas, & tous ceux qui soupoient avec luy. O cōbien fut heurieux le poëte Symonides, leq̄l la mer & la terre ne peurent en leur fureur exteindre?

*De Daphida.*

*Daphi-  
da sophi-  
ste.*

A cestuy Symonides ie ioindray tres vo lōtiers Daphida, à fin que nul n'ignore cōbien il y a de difference de bien dire des dieux, & de mal parler d'iceux. Cestuy Daphida estoit sophiste, qui par astuce & subtilité s'efforçoit de monstrer ce qui estoit faux estre vray, & en son opinion mor-doit follement vn chascun, quelque foys s'en alla en Delphos pour se conseiller à Apollo par maniere de mocq̄rie, & demāda sil pouuoit trouuer son cheual: qu'il auoit perdu, iaçoit qu'il n'eust poit, mais on luy respōdit qu'il le retrouueroit, & q̄ ledict cheual le feroit cheoir de dessus luy

& le tueroit, puis en s'en retourna se moquoit de la promesse que luy auoit faicte Apollo, & du sort qu'il luy estoit escheu. Mais en chemin tomba entre les mains d'Atallus Roy d'Asie: & pour ce que maintes fois auoit denigré l'honneur dudit Roy en son absence, commanda que du hault d'un rocher, qui se nommoit Cheual fust precipité. Ainsi ce fol qui s'estoit non seulement mocqué des hommes, ains aussi auoit trompé les dieux, fut puny de iuste recompense.

*La punition de Daphida, pour s'estre mocqué des dieux. Cheval mont.*

*Du Roy Philippe.*

Par le mesme oracle d'Apollo fut admonesté Philippe Roy des Macedoniés, qu'il se gardast, & qu'il estoit en danger d'estre tué d'une charrette: parquoy commanda qu'on ostast toutes les charrettes & chariotz de son royaume, & mesmes euita ce lieu qui est en Beotie, lequel se nomme charrete, toutesfois ne peut fuyr le peril, qui luy auoit esté denoncé. Pausanias portoit au manche de son espée vne charrete grauee, de laquelle espée ledict Philippe fut occy.

*De quelle charrete fut tué Philippe.*

*De Calanus.*

Il semble que ce fust vne chose necessaire, & contreincte que le Roy Philippe, & son filz Alexandre eussent semblable destinée: C'est à sçauoir qu'ils fussent tous deux tués. Calanus philosophe d'Indie apres auoir longuement vescu volontairement, s'offrit au feu pour estre consumé: mais ainçois qu'il fust attainct de la flamme, Alexandre luy demanda, s'il vouloit rien dire, ou donner aucune charge. Nenny, dit le philosophe: car ie te voirray de bref en Babylone, ce qui aduint: car apres fut ledict Alexandre empoisonné, & mourut en Babylone.

*Alexandre filz de Philippe fut empoisonné selon la parolle de ce Calanus.*

*De quelque Mathelot estant au riuage du Thyre.*

L'aduerture de ce marinier est aussi admirable, que la mort de ces deux Roys, de quoy nous auons parlé. Cestuy nautonnier en vuidant l'eau de la basse partie d'une nauire, le flot le iecta hors de la nauire: mais tout soudain vint vn autre flot contraire qui le repoussa dedans: parquoy suruint en vn moment à ce poure malheureux & heureux ensemble, matiere de resiouissance, meslée avec plaincte.

*De Prusias filz du Roy de Bythynie.*

Nature en forgeant les corps humains,

se iouïe aucunesfois & passe le temps en les faisant: mais s'il y a quelque moquerie, on la tolere, moyennât qu'elle ne soit pernicieuse & dommageuse à quelqu'un. Or sont ces choses dignes d'estre comptées du nombre des merueilles: entre lesquelles nous ferons recit de Prusias filz du Roy de Bythinie nommé comme son dict filz: lequel au lieu d'une rengée de dentz sus la machoire d'enhaut auoit un os estendu, qui contenoit tout du long: & n'en estoit point plus laid, mesmes n'en laissoit à manger.

*Prusias, pour vne rengée de dentz auoit un os.*

*De la fille de Mithridates Roy de Pont.*

La fille du Roy Mithridates, Roïne de Laodice Driperine, c'est a dire pais planté d'oliues, naquit avec double rengée de dentz, qui luy feoit mal. Ceste-cy accompagna son pere en sa fuite, qu'ad fut vaincu par Pompée.

*La fille de Mithridates auoit double rengée de dentz.*

*De Lynceus, & Aristomenes.*

Ce ne fut pas peu de merueille de cestuy Lynceus qu'on appelloit aultrement Strabo: qui eut si bone veue, qu'il veoit du haure de Lilybée iusques en Carthage, yfir les nauires Carthaginoises, ou il y auoit enuiron soixante & sept lieues. Le cœur d'Aristomenes Messenius estoit encore

*Lynceus veoit soixante sept lieues loing.*

*Aristo-  
menes a-  
uoit le  
cœur bar-  
bu.*

plus digne d'admiration. Les Atheniés auoyent eu longuement la guerre cõtre les Melleniés, dont estoit chef cestuy Aristomenes qui souuentesfois les auoit deceuz & l'auoyét prins qlquesfois, mais par cautele & subtilité estoit eschappé: finablement fut captif & mis à mort, puis on l'ouurit, & trouuoit on q̄ sõ cœur estoit barbu

*Du poète Antipater.*

Le poète Antipater de Sidoine, tous les ans, seulement vn iour, auquel il auoit esté né, estoit agité de la fieure: Et quand il paruint à la fin de son aage, ce mesme iour, de mesme maladie mourut.

*De Polistratus, & Hippoclides.*

*Cestuy a  
uoit par  
chascun  
an le sour  
de sa na-  
tinité, la  
fieure dõt  
mourut.  
Telle nais-  
sance telle  
vie, telle  
mort.*

Il me semble que ce sera bien faict en cest endroit faire recit, de Polistratus, & Hippoclides philosophes soubz vn mesme precepteur de la secte Epicuriene, vesquirent de leur patrimoine ensemble, s'en entretindrent aux escholes ensemble, puis quand furent vieux moururent en vn mesme temps: qui est cestuy la qui ne pensast, que tant egale compagnie d'estat, ensemble d'amytie ne fut engendrée, nourrie, consequemment ne print fin, au gyron de dame concorde deesse du ciel? Or de senquerir pourquoy telles merueilles.



ont esté en la fille de Mithridates Roy  
 trespuissant, ou à Prusias prince tresno-  
 ble, ou à Antipater poëte tresflorissant, ou  
 à ces tresdoctes philosophes Polistratus &  
 Hippoclidés, ou à Lynceus homme inco-  
 gnu : nature mesme, qui est seconde ou-  
 riere, & forge les matieres de toutes bõ-  
 nes choses & mauuaises, n'en scauroit dõ-  
 ner autre raison, sinon qu'ainsi luy plaist.  
 De demander à nature pourquoy elle a  
 tant aymé les biches ou cheureux silue-  
 stres de Crete, qu'il semble qu'elle cõuoye  
 lesdictes bestes de ses mains ppres, au re-  
 mede d'une herbe nõmée Dictamus, quãd  
 sont naurées de dardz. Et fait icelle natu-  
 re, qu'apres que lesdictes biches ont man-  
 gé la susdicte herbe, elle a la proprieté de  
 iecter les fleches & la violence du venin  
 hors de la playe. De senquerir pour quel-  
 le cause elle fait ces choses, n'y a autre rai-  
 son, sinõ que c'est son plaisir. Cõme il soit  
 ainsi que toutes bestes par tout estãchent  
 leur soif communement de iour en iour  
 buuant de l'eau: nature a faict toutesfois  
 qu'en l'isle de Chephalenie y a des bestes  
 qui pour la plus grande part de l'annèe  
 sont sus haults rochiers la gueulle ouuerte  
 à humer le vèt, & ainsi appaisent leur soif.

*Icy deni-  
 se faictz  
 estrãgers  
 de Natu-  
 re.*

*Des be-  
 stes qui  
 humet le  
 vent pour  
 la soif.*

*Crotone  
ville de  
Calabre.*

*Eau ay-  
ant pro-  
priété de  
vin.*

De s'enquerir pourquoy nature a faict qu'à Crotone ville de Calabre au temple de Iuno Lacinie y a vn autel exposé à tous ventz sans abry, & toutesfois le feu & la cendre ne sont en nulle sorte espartiz. De s'enquerir pourquoy nature a voulu, qu'é Macedone, & au territoire de Calene en Campagne y a des eaves, qui ont la propriété du vin, & desquelles les hommes s'enyurent, c'est temps perdu. Nous ne nous en deuons point esmerueiller, ains en auoir memoire, veu que nous cognoissons que celle ou cōsiste infiny trauail de procréer toutes choses, peut prendre telle licence, & liberté qu'il luy plaist.

*De la merueilleuse grandeur, et longueur d'vn serpent.*

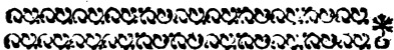
Pource que nous auons touché icy deuant des choses qui excedent la forme & maniere accoustumée en ce passage, aussi nous ferons mention d'vn serpent de quoy a parlé Tite Liue, par grande curiosité, & elegâce, disant qu'en Aphrique y auoit vn serpent en la riuere de Bagrada, de si grande magnitude, qu'il empeschoit l'exercite d'Attilius Regulus d'auoir l'vsage de ladicte riuere: mesme auoit de sa grande gueulle desia attrappé plusieurs soldardz,

dardz, & plusieurs dissipéz & deschirez de la queue. Et comme il ne peust estre penetré de coups de dardz, en la fin fut assailly de machines, & le desfit-on à force de grosses pierres de faix. Veritablemēt ceste beste donna plus grande crainte & terreur aux legions Romaines, que ne feit Carthage: de son sang les fosses de la riuere en furent arroufées, & de son allaine pestilente la region voisine pollue, & infectée, & furent contrainctz les Romains d'oster leur cāp de cest endroit: L'auther dessus allegué dit, que le cuir de ce serpent fut porté à Rome: & auoit six vingtz piedz de long.

*Cōme fut  
tué ce ter-  
rible ser-  
pent.*

H. j.





LE

SECOND LIVRE DE VALERIE LE GRAND.

*Des coustumes anciennes.*

CHAP. I.



Pres auoir enquis au chapitre precedent de la puissance de nature, & parlé des merueilles, qui se font en elle: Je cōmenceray à descrire des anciennes coustumes, & maniere de viure, dignes de memoire, tant de nostre ville Romaine, que des autres nations. Certes il est bien requis de cognoistre, quel a esté le commencement de ce present regne, ou nous sommes, & viuōs heureusement, soubz vn tant debonnaire prince, & Empereur Tybere: à fin que les exemples des maicurs, pour leur autorité, puissent apporter fruit, aux meurs de ce present temps.

*Des nopces.*

Les anciens n'entreprenoyent rien, ne

publiquemēt, ne particulieremēt, que premieremēt ne feissent cōsultatiō, par le regard des oyseaux, car par cela, ils se disoyēt entēdre ce qui plaisoit ou desplaisoit aux dieux. Dōt il est aduenü que de ceste coustume on a encore de prefēt des auspices, c'est à dire par nymphes & guides, qui vōt deuant le marié & la mariée: lesquels cōbié qu'ils ayēt desisté à se conseiller, & adiouster foy au chāt, ou vol des oyseaux: ce neātmoins ont retenu le nō de ceste vieille coustume: & sont encore appelez auspices. Les femmes anciennement prenoyent leur relectiō avec les hommes: mais lesdictes femmes estoyent assises, & les hommes couchés sus les liēts. Ce qui fut aboly petit à petit: & ceste maniere, & coustume de viure fut trāslatée aux dieux, & deesses. Car à la salle de Iuppiter, qui estoit au capitolé, ou on auoit accoustré trois liēts, & trois tables, l'image de Iuppiter estoit au liēt: Iuno, & Minerue estoyent assises, & par les Romains, qui illec faisoyēt grāde chere, dieux, & deesses estoyēt semōs à assister en leurs bāquets. Et ceste coustume icy, pour ce q'elle ne sēbloit belle ny honeste, fut ancātie, si qu'ils furēt pl<sup>9</sup> diligēs de la garder au capitolé, qu'ē leurs maisons;

*Cōme prenoyēt anciennement les femmes leur relectiō avec les hommes.*

H.ij.

de crainte de desplaire aux dieux: car l'exemple des deessies a plus d'autorité, que l'exemple des femmes. Les femmes qui se cōtentoient d'un mary, estoient honorées de la courōne de chasteté. Et estimoit-on, que la femme qui ne se remarioit apres les premieres nopces, estoit fidele & honeste: mais celle qui auoit experience de plusieurs maris, estoit reputée incōtinue & cela dōnoit signe d'intēperāce: toutesfois legitime & permise, car legitiment se pouuoient remarier les fēmes plusieurs fois

*Quelles  
femmes  
estoyent  
reputées  
chastes.  
La repu-  
tation des  
femmes.*

*Du premier diuorce.*

On n'oit point parler, qu'il y eust diuorce entre l'homme & la femme, depuis la fondation de Rome, iusques à cinq cens vint ans apres. Le premier qui repudia sa femme, à raison qu'elle estoit sterile, fut Spurius Carbilus. Lequel combien qu'il eust iuste raison, toutesfois en fut repris: pour ce qu'on alleguoit q̄ il ne deuoit proposer le desir d'auoir des enfans, à la foy de mariage: mais à fin que l'honneur de la dame fust gardé, à elle & à toutes les autres qu'on faisoit conuenir deuant le iuge, ne permirent que les sages femmes touchasēt à leur corps: ny seulement à leur robe: mais bien touchoyent à celles qui di-

*Cestuy  
Spurius  
fut le pre-  
mier qui  
repudia  
sa femme*

soyent qu'il n'y auoit faulte de leur costé.

*De l'usage du vin defendu aux  
femmes Romaines.*

L'usage du vin au temps passé, estoit incogneu aux femmes Romaines, de crainte qu'elles ne tombassent en quelque deshonneur: car l'exces du vin, induit facilement à lubricité, & amour desordonné. Mais à fin qu'il n'y eust trop grâde austerité de chasteté, & qu'on les tint trop subiectes, ceste seuerité fut réperée: par vne honnesteste maniere de facilité: Car par la permission de leurs marys, pour recôpése, portèrent chaines d'or, & robes descarlate, & toutes sortes de soye: Et aussi à fin qu'elles fussent plus belles, songneusemēt iaunissoyēt leurs cheuaux de lexiue. On ne craignoit point en ce temps les adulteres: Ces deux choses estoyēt gardées par honnestehonte reciproque & mutuelle, c'est à sçauoir, qu'elles veoyēt, & estoyēt veues sans concupiscence, & desir charnel.

*De la chapelle de la deesse Viriplaque.*

Toutesfois qu'il y auoit noise entre l'homme & la femme, ilz se transportoyent à la chapelle de la deesse viriplaque, qui estoit au palais, & en ce lieu parloyent ensemble, ce que bon leur sembloit: puis toute

*L'homme  
steté ob-  
seruée par  
les maris  
enuers les  
femmes,  
en recon-  
pése qu'el  
les ne bu-  
uoient  
point de  
vin.*

*Parquel  
moÿs s'ap-  
parut la  
noise d'en-  
tre le ma-  
ry & la  
femme.*

Hayne ostée, s'en retournoyét amis. Ceste deesse estoit nommée Viriplaque, pour ce qu'elle appaisoit les maris avec leurs femmes. O qu'on luy deuoit faire grand hōneur, & reuerce: veu qu'elle estoit gardienne de la paix domestique, & quotidienne: c'est à dire que bien souuét, & presque tous les iours y a dissension en mariage. Certes on peut entendre que par son nom elle honore grādemēt ceste cōdition maritale qui doit estre pareille en amour: car au cōmencemēt de son appellatiō y a viri, qui est prins pour l'hōme: & à la fin y a placa, qui est de femenin genre, qui est prins pour la femme: ainsi elle rend à l'hōme, ce qui est deu à sa maiesté: & à la femme honneur. Ceste hōneste honte, qui est entre gēs mariez, n'est elle point cōuenable entre amis, & parens? certes si est: par ce petit exēple, ie deindōstreray sa tresgrāde puissance. Anciennement, par quelque espace de temps, le pere n'alloit aux estuues avec le filz ayant quatorze ans passez, ne le beau pere avec le gendre. Il est donc manifeste, qu'on faisoit autāt de reuerence a son parētāge & affinité, qu'aux dieux immortelz: Car on estimoit chose aussi illicite de se despouiller deuant ce sacré

*Du nom de la deesse Viriplaque, Et qu'il signifie.*

*L'homme se desbah entre parens.*



lien d'amitié, c'est, à sçauoir deuant parens & afins: comme dedás vn lieu sainct. Noz maieurs pareillement instituerent vn banquet solennel, & le nommerent Charistia en Grec, qui est en Latin gratification, & en François bien faict: auquel nulles personnes ne sy trouuoient, fors les parcs & afins: à fin que sil y auoit quelque differēt entre les amis, en la table, ce pendant que ceste ioyeuse assemblée y asistoit, fust appointée par Iuges & arbitres deleguez à ceste charge.

*Comme se  
vuidoit le  
differēt  
entre a-  
mis.*

*De l'honneur que faisoient les ieunes aux Anciens.*

Les ieunes faisoient aussi si grand honneur aux Anciens, comme sil eussent esté leurs propres peres: Et quand il aduenoit qu'on plaidoit en parlement, & qu'ilz auoyent cōduict iusques en ce lieu quelque Sénateur, ou aucun de leurs peres, ilz attēdoyēt comme filz eussent esté fichez aux portes, iusques à ce qu'ilz les eussent remenez en leurs maisons, par ceste attente la volontaire, ilz endurecissoyēt & fortifioyent leurs corps, & leurs entēdemés, à soutenir à l'aduenir plus prōptemēt les charges publiques. Et n'estoyent pas longuement, qu'ilz n'enseignassent leurs vertus,

*La reue-  
rence ob-  
seruée par  
les ieunes  
enuers les  
Anciens.*

H.iiij.

par exercice de laborer acquises, lors qu'il estoit temps de les manifester. Quand ilz estoient inuitez à boire & manger, l'enqueroient diligemment qui se deuoit trouuer au cōuiue, à fin qu'ilz ne fassissent deuant quel que ancien : finalement aussi tost qu'on auoit d'essuy, se leuoient les premiers, & s'en alloient: parquoy il est manifeste comment les Anciens auoyent de coustume de parler sobrement, & modestement en table, en la presence des ieunes.

*Des Anciens donnans exemple de vertu aux ieunes.*

*Beaux exemples Et) obediencereciproques observez entre les vieilz et ieunes du temps passé.* Les Anciens aux conuiues, & banquetz chatoient à la fluste les gestes de leurs posterieurs redigez en mettre, à fin qu'ilz redissent les ieunes plus promptz & deliberez à les imiter. Lesquelz estriuoient ensemble, à qui le premier honoreroit vieillieffe. O qu'estoit-il plus beau & utile que cest estri? adolesecence rendoit l'honneur deu aux chenuz & vieillardz, & les vieillardz donnoient port & faueur aux ieunes, qui commençoient à prendre la charge de la republique. Les Atheniens, les escolles des Philosophes, & autres estudes d'estrange pais, ont-ilz meritè estre preferez au bon ordre, police, & discipline des Romains?

Non certes: de ceste tât exquisite doctrine,  
naissloyent maintz Camilles, Scipions, Fa-  
brices, Marcelz, & Fabins: Et à fin que ie  
ne soye trop long, en faisans discours de  
tous les personnages d'excellence & bruit  
de nostre Empire, i'ameneray au nombre  
de ceux-cy, les sacrez Cesars (vne partie  
tresclere du ciel) qui ont prins leur reful-  
gence de ceste discipline. Ilz aymoyent le  
païs par si grâde amour, que nul des Sena-  
teurs, par longs ans, ne reuela le conseil e-  
stroict, qui estoit tenu au parlemēt. **Quin-**  
**tus Fabius Maximus** en allât aux champs  
par mesgarde & ignorance tant seulemēt  
racōpta en chemin à Publius Crassus, re-  
tournant à sa maison, cōme on deuoit de-  
nōcer aux Carthaginois pour la troisiem-  
me fois la guerre: ce qui auoit esté dict en  
secret à la cour: & cestuy Fabius auoit biē  
memoire q̄ ledit Crassus auoit esté au par  
auāt trois ans questeur, ou tresorier: mais  
il ne sçauoit pas qu'il n'auoit encore esté  
esleu par les censeurs en l'ordre des con-  
seillers, qui estoit la maniere d'adonc:  
c'est à sçauoir quād vn personnage auoit  
esté trois ans questeur, il estoit faict apres  
Conseiller. Ce neantmoins que la faulte  
fust supportable, toutesfois en fut blasmé

*Quintus  
Fabius  
Maxi-  
mus fut  
blasmé  
pour a-  
uoir reue-  
lé le secret  
du Senat.*

grandement des Cōsulz ou Presidens, lesquels ne vouloyent qu'un secret ( qui estoit le tressieur lien de la republique ) fust pour rien dellé.

*D'Eumenes Roy d'Asie.*

Après que Eumenes Roy d'Asie, grand amy des Romains, eut denoncé au Senat que Perse se preparoit à leur faire guerre, iamaïs on ne sceut sçauoir qui menoit cestuy Roy en Rome, ne la respōse que luy auoyent faicte les Senateurs, iusques à ce qu'on cogneut que Perse estoit prisonnier. Or estoit la cour Romaine la fidele poictrine de la republique, garnie & remparée de tous costez de soing & silence: Et ceux qui y faisoÿent entrée, se despouilloÿent d'amour priué, & se reuestoyent d'un zeile & affection publique. Et ce qui estoit dict & publié deuant si gros nōbre de personages, sembloit que nul ne l'eust entendu. Et si on veult sçauoir comme les officiers du temps passé le gouuernoyent, & comme ilz estoÿent graues: on le pourra cognoistre à ceci, qu'ils obseruoient perse ueramment, & avec grāde grauité: c'est assçauoir que iamaïs ne donnoÿent respōse aux Grecz, sinō en leur lāguage Latin, cōbien qu'ilz eussent bien peu respondre en.

*La disposition de ceux qui venoyent à estre de la cour Romaine.*

Grec. Et iacoit ce que les Grecz fussent grands parleurs, & tournassent leurs langue promptement au gré de leur vouloir, ce nonobstât n'en faisoÿt cōpte, & les cōtreignoyent d'interpreter leurs harengues par truchement. Et non point en Rome seulement, mais aussi en Grece, & en Asie à fin que l'hōneur de la lāgue Latine fust en reuerence & en bruit par toutes les nations. Sur ce propos on pourroit dire que les Romains n'auoyēt la cognoissance du langage Grec, certes si auoyent tresbien, mais ilz pēsoÿent que le casaquin, dequoy vsoyent les Philosophes de Grece, ne deuoit estre preferé à la togue, c'est à dire lōgue robe, que vestoyent les gens lettrez de Rome, estimans estre indigne q̄ le faix & autorité de l'Empire Romain cedast à la douceur & eloquence Grecque.

*De Caius Marius.*

Pourtant ne doit-on blasmer de rusticité Caius Marius, lequel aucuns cōtemnoÿēt pource qu'il ne s'addonnoit aux lettres, mais nonobstant triumphā pour la victoire qu'il eust de la prouince de Numidie cōtre Jugurtha, & pareillement fut couronné en sa vieillesse de couronne de laurier, quand fut vainqueur des Allemās,

*Louenge  
de la lan  
gue Lati  
ne.*

*Louenge  
de Caius  
Marius.*

neantmoins ne voulut iamais estre enseigné ny estre faict plus eloqué en la sciéce Grecque, dont les plusçauās estoyét subiectz & tributaires aux Romains, à fin que luy-mesme ne fust veu estre serf en apprenant, & comme Romain renié, laissant les coustumes du país. Qui a esté dōc cestuy la, qui a ouuert la porte à ceste coustume, c'est à sçauoir qu'on plaidast les causes en langue Grecque, dōt la cour maintenāt en a les oreilles assourdies? Ce fut ce pése ie, Molo rethoricien de Rhodes, qui fut precepteur de Cicero aux lettres Grecques, le quel mena les causes en la cour Romaine le premier de tous les estrāgers en lāgage Grec, & fut ouy sans truchement : & non sans cause luy fait on cest hōneur, pource qu'il auoit esté cause d'augmēter la façon Romaine. O que fut de grād vtilité à la re publique l'vn & l'autre personnage de la ville d'Arpinas, C'est à dire ce triumpant Consul Marius, seul contēpteur des lettres entre les Romains, & pareillemēt Cicero la fontaine abondāte de tout sçauoir. Les quelz, tous deux estoyét natifz de ladiēte ville d'Arpinas, qui estoit de la bourgeoisie de Rome, & receuoit les honneurs d'icelle ainsi que ses propres Citoyens.

*Molo, du quel Cicero fut disciple : & le premier plaidant les causes en la cour Romaine en langue Grecque. Marius et Cicero natifz de la ville d'Arpinas.*

*De la coustume que gardoyent. les Anciens  
en la ville de Rome.*

Les Anciens songneusement retindrēt ceste coustume: C'est à sçauoir, que nul quel que officier qu'il fust ne marchast entre le Consul, & le plusprochain estaphier. Deuant le Consul cheminoyent vingt quatre Licteurs ou estaphiers avec massies ou estoyēt empreinctes certaines pongnées de verges liées avec des tongnées. Seulement estoit donnée puissance à vn enfant du Cōsul marcher deuant son pere, laquelle coustume fut si estroictement gardée, que **Quintus Fabius Maximus**, cinq fois consul, personnage qui auoit au parauant esté en grāde autorité, & pour lors fort ancien, prié de son filz nōmé **Fabius Gurges** Consul adonc, qu'il marchast entre luy, & son estaphier, à fin qu'il ne fust pressé de la tourbe des Sānites, ausquelz ilz vouloyēt parlementer pour faire quelque traicte de paix avec lesdictz Sānites, qui auoyent esté desconfitz par les Romains: mais ledict Fabius ne voulut faire ce que son filz luy disoit. Cestuy mesme Fabius fut par les Romains quelque autrefois enuoyé en ambassade vers sondict filz en la ville de Suesse, cité de Campaigne. Et quand

*Louange  
de **Quin-  
tus Fa-  
bius.***

le filz sceut que son pere venoit vers luy, partit hors de la ville pour aller au deuant, luy faire honneur: mais Fabius voyât que nul des estaphiers ne luy auoit annôcé de descendre de dessus son cheual pour faire la reuerence à son dict filz Consul, fut grâ demêt courroucé, & ne daigna déualler de dessus son cheual: mais quand le filz cogneut q̄ le pere en estoit fort marri, pour ce qu'il ne gardoit pas la coustume Romaine: lors dit à vn de ses estaphiers, qu'il le sommast de se mettre à pié: ce qu'il feir volontairement, & par cela appaisa & cōtenta son dict pere, disant: Mon filz, ie n'ay pas conténé ton autorité, mais i'ay bien voulu experiméter si tu scauois bien faire l'office de Consul. Je ne suis pas à cognoistre, combien on doit d'honneur & reuerence à Pere & mere: mais c'est honneur doit estre postposé à la dignité Cōsulaire.

Quintus  
Fabius à  
son filz  
Fabius  
Consul.

*De la merueilleuse constance des Ambassadeurs Romains.*

Après auoir fait recit des louanges de Quintus Fabius, certains personages d'incroyable constance se presentent à ma plume: lesquelz furent enuoyez par les



Romains en ambassade à Tarente (aultresfois ville capitale de Calabre & Pouille) pour recouurer aucunes nauires chargées de froment : mais on les iniuria grieuement, si qu'un d'iceux souffrit qu'on iectast de l'urine sur luy. Finablement furent introduictz en vn theatre (ainsi que pour lors estoit la coustume de Grece: Anciennement ce pais d'Italie estoit nommé la grande Grece) ou sommairement firent recit de leur legation, sans faire mention de l'iniure faicte à leurs personnes, à fin qu'ilz ne parlassent plus oultre qu'il ne leur estoit enchargé. Et l'esgard qu'ilz auoyent à la coustume ancienne, ne peut desraciner de leur cœur la douleur qu'ilz sentoient du tort à eux faict. Et ne dirent rien oultre, que ce qu'il leur estoit commandé. Par ce tort à l'Ambassade Romain, tu as quis la fin de tes grandes richesses, dont tu abusois, ville Tarentine, & desquelles tu auois afflué lōg iours, nō sans enuie de tes voisins qui te hayoient pour ton orgueil : car lors que tu estois en prospérité, tu deuis fier, & enflée, & commenças à contemner la puissance des Rommains, acquise par traual & labeur, & si bien munie de soy, qu'elle

*Tarente  
cité de  
Calabre.  
L'iniure  
faicte  
aux Ambassa-  
deurs en  
la ville de  
Tarente.*

n'auoit que faire de querir l'aide des estrangers: parquoy ainsi folle & auéglée, presumas d'assaillir lesdictz Romains trop fortz pour toy. Mais à fin que, apres auoir parlé de la vie des Tarétins, gastée & perdue par trop grâde superfluité de biens, ie retourne à l'estroicte maniere de faire de noz anciens. Au téps passé les Cōseillers se tenoyent assiduellement en ce lieu, que pour le iourd'huy on appelle le Cenacle: & n'attendoient iceux estre contrainctz par edict, pour assister en cest endroit: mais incontinent qu'ilz estoient citez, s'y trouuoÿt volūtairement, & venoÿt à la cour, estimans que le Citoyé, qui ne faisoit son deuoir du bō du cœur vers la Republique Romaine, n'estoit pas beaucoup à priser, quand par contraincte faisoit son office: Car de ce q est fait par forcé, on en doibe scauoir gré, non à celuy qui le fait, mais à celuy qui le fait faire.

*Autre Ordonnāce contre les tribuns du peuple.*

Il fault faire mention en cest endroit, qu'il n'estoit permis aux tribūs du peuple c'est à dire, protecteurs & deféseurs, entrer en la cour. Deuant les portes de ladicte cour y auoit sieges ou estoÿt assis lesdicts tribūs, lesquelz visitoÿent songueusement  
les

les ordonnances des senateurs ou conseillers, & ce qu'ils reprobouoient n'estoit ratifié par lesdicts conseillers. Parquoy anciennement aux statutz de la cour, les tribuns y souloyent passer, & auoient de coustume d'escrire en bas vn T. qui donnoit à entendre que les tribuns auoient approuué la chose: lesquelz iaçoit ce qu'ils veillassent a l'vtilité du peuple, & qu'ils fussent occupez à retrencher les abuz qu'eussent peu cōmettre les gouverneurs de la republicque: toutesfois souffroyent que lesdicts gouverneurs eussent des deniers du commun, vaisselle d'Argent en leurs maisons, & qu'ils portassent bagues & aneaux d'or: à fin que par l'usage de telles choses, l'authorité desdicts magistratz fust plus honorable, desquelz, tout ainsi que la maiesté estoit amplifiée d'hōneurs, aussi veilloit on qu'ils ne feissent tort à aucun, & qu'ils ne s'enrichissent du bien commun. Les entrailles des bestes qui par iceux estoient immolées au sacrifice des dieux, se portoit aux receueurs des deniers publiques, & les vendoient au profit de la communauté: & par ainsi on trouvoit en ceste affaire que l'honneur des dieux estoit gardé, & temperâce humaine

I.j.

*Les tribuns approuuoient ce qui estoit fait par les senateurs Et conseillers.*

diligemment obseruée. Qui estoit vne leçon de noz gouuerneurs & lieutenans de guerres, ou ils pouuoient apprendre, sur l'autel des dieux, cōme ils deuoient auoir les mains droictes, innocentes, & incorrōpables, & ne les souiller du bien d'autruy. Les Romains feirent tant d'estime de la vertu de tempérāce, que le senat acquitoit les debtes de ceux qui auoient loyaument & sans reproche gouverné les prouinces, pensans que c'estoit chose deshonneste & difforme, de laisser aneantir & decheoir à la maison la dignité de ceux qui par leur industrie & traual loing du païs auoient mis en bruit l'autorité publique.

*De l'ordre de cheualerie.*

Les fils des cheualiers tous les ans deux fois faisoient leurs monstres parmy la ville avec gens d'autorité, qui auoient la charge d'iceux. Premièrement le iour des Lupercaux, c'est à dire quād on solēnisoit la feste de Pā, dieu des pasteurs: & pour la seconde fois quād les cheualiers faisoient leurs monstres: La coustume des ieuz Lupercaux fut commencē par Romulus & Remus en Italie: & fut ordonnē que les ioueurs avec grand bandon & licence se refouissent, pour la memoire de ce que

*Humanité obseruée entre les Romains enuers leurs gouuerneurs.*

*Les Lupercaux auoient esté institués par Romulus & Remus.*

Numitor roy des Albanois, leur grand pere leur auoit permis de construire la ville de Rome, au propre lieu ou ils auoient esté nourriz soubz le mont Palatin, par l'hortement de son pasteur Faustus, lequel mont auoit esté consacré par Euan der Grec. Or apres que le sacrifice estoit faict en l'honneur du dieu Pan, & que les cheures estoient occises, lesdicts ioueurs se remplissoient de vins & viandes: puis se deuisoient en deux parties, se despouilloient de leurs habillemens, & ceignoient en partie les peaux des bestes immolées, l'autre partie la tenoient en la main, & en courant fessoient l'un sur l'autre. Lequel ieu se faisoit tous les ans, par passe-temps & esbat à la feste de Pan. Quintus Fabius ordonna aussi que les cheualiers feroient leurs monstres, le premier iour des Ides de Iuillet, & que sur leurs accoustremens porteroient le manteau d'honneur pourfilé de pourpre, qu'on nommoit pretexta. Cestuy estant censeur ou reformateur, pour mettre fin au discord, meu avec Publius Decius, pource qu'un chacun, de quelque bas estat que il fust, pouuoit opiner en la conuention publique, & dire ses raisons, cōme le plus grand: aussi le pauvre payoit

*Le mont  
Palatin.*

*La solen-  
nité de la  
feste du  
dieu Pan.*

*Ordon-  
nance de  
Quintus  
Fabius  
touchant  
les cheua-  
liers.*

I.ij.

autant comme le riche, & estoient cotisez par reste : ce qui auoit esté faict par la finesse des nobles, pour supporter leur reuenu : parquoy Fabius deuifa des nobles tout le menu peuple de la cour, c'est a sçauoir clientz, tabellions, & ceux qui autrefois auoient esté serfz, & pour lors estoient affranchiz, & en fait quatre bendes seulement : & les nomma bendes ciuilles, pour les contenter : à cause dequoy, fut nommé du peuple Romain, Maximus, c'est à dire Grand, combien qu'il eust faict en la guerre d'autres actes d'excellence.

*Les Romains*

*s'offroyent eux mesmes pour aller à la guerre.*

*La maniere de C. Marius de estire gés pour faire la guerre.*

*De Caius Marius.*

Le peuple Romain est à louër, qui de crainte de faire quelque chose dont il fut repris, au temps passé se presentoit promptement aux trauals, & perilz de guerre, & donnoit ordre à ce que les capitaines n'eussent necessité d'enroler aucuns pauures compagnons, & les faire iurer deuant leurs dieux, de loyaument seruir la republique Romaine. Desquelz la trop grande paureté estoit suspecte : parquoy n'estoient admis à guerroyer, car de legier eussent peu faire quelque meschant tour. Mais Caius Marius rompit ceste coustume, qui auoit duré long téps, car il cucil-

lit tout plein de pauvres aduenturiers, cō-  
 bien que ledict Marius fust en autres af-  
 faires, citoyen braue & magnifique : mais  
 pource qu'il cognoissoit estre venu de bas  
 estat, en haulte dignité: luy print en phan-  
 tasie d'abolir la maniere ancienne: estimāt  
 que sil aduenoit queles soldardz riches &  
 opulens, estans lasches & couardz, con-  
 temnassent les compagnons pauvres &  
 indigens, ce neantmoins preux & hardiz,  
 il pourroit luy mesme, par quelqu'un qui  
 ne sçauoit que cest que vertu, estre appellē  
 pauvre aduenturier. Pourtant aux exerci-  
 tes Romains voulut il aneantir ce discri-  
 me plein d'orgueil, & son plaisir fut qu'on  
 tint compte d'un homme de vertu, sans a-  
 uoir esgard au lieu, ou à la race dont il e-  
 stoit descendu : à fin que ceste note ne de-  
 primast son honneur.

*De Publius Rutilius, & Caius  
 Mallius consulz.*

L'exercitation des armes fut inuentée  
 par Rutilius consul compagnon de Mal-  
 lius, & baillée aux ieunes soldardz Ro-  
 mains. Cestuy ne l'auoit aprins d'aucun  
 capitaine qui fust deuant luy, mais des  
 ieuz funebres de Caius Aurelius Scaurus,  
 fait venir des maistres ioueurs d'espée,

I.iiij.

*Comē  
 est enten-  
 due vertu*

*Rutili<sup>9</sup>  
 inuēt<sup>9</sup>  
 de ieuz  
 gladiato-  
 res.*

qui enseignerent la ieunesse Romaine. Ainsi cestuy Rutilius leur produisit vne plus subtile maniere d'euiter les coups, & d'en donner aussi par ce ieu & artifice : si qu'il mella l'art avec le cœur & la vertu, & le cœur avec l'art : à fin que l'art par l'impetuosité du courage fut plus puissant, & le cœur par la science du ieu, fut plus caut & prouide à se garder.

*De l'usage des dardeurs trouué  
premierement.*

L'usage des iecteurs de dards fut premierement trouué en ceste guerre, ou le capitaine Fuluius Flaccus assiegea Capes. Comme noz gens de cheual ne pouuoient resister à la cheualerie des Campagnois, qui souuent faisoient des courses sus eux, & aussi que nosdicts gens d'armes n'estoient si grand nôbre cōme noz ennemis. Quintus Nenijs centenier va choisir vne troupe de pietōs des plus agiles, les arma chacun de sept dardz courtz & roides, & d'un petit pauois, les apprenant à se iecter d'un sault leger derriere noz gens de cheual, puis deualer soudain quand le conflict estoit commencé, à fin qu'en ce poinct peussent de leurs dards infester les gens de pié, & cheuaux des aduersaires. Ceste

*Quintus  
Nenijs  
inuenta  
les dards*



nouvelle maniere de guerroyer debilita moult la cheualerie de Campagne, qui se stoit reuoltée avec Hannibal, laissant le party des Romains. Et iusques à ce iourd'huy en est demouré l'honneur à celuy qui en fut autheur. Nous auons parlé des guerres qui se font aux champs: maintenant nous faut toucher des conflictz qui se font eu la ville: c'est asçauoir sus theatres & eschaufaux, qui ne sont pas fort estranges des autres: car souuent on à veu par ire sus les theatres faire à bon escient: tant qu'il y a eu du sang respandu, & maintz personnages occiz. Cesdictz ieuz gladiatoires furent inuentez en l'honneur des dieux, & pour donner recreation aux hommes: mais souuentesfois ont souillé de sang ciuil la delectatiō des hommes, & la religion des dieux, à la grande confusion & honte de paix: car c'estoit vne chose monstrueuse, de veoir esleuer citoyen contre citoyen. Ces choses icy furent commencées par Messala, & Cassius censeurs, mais tout l'appareil de leur ourage fut vendu au plus offrant par le conseil de Scipion Nasica pour les abuz qui s'y faisoient. Pareillement fut defendu par le senat, que nul de la ville de

*Des ieuz  
qui se font  
es theatres ou es  
chaufaux.*

*Messala  
et Cassi<sup>us</sup>  
censeurs com-  
mencerent  
lesdicts  
ieuz.*

*La maniere de  
oster les  
abuz, es-  
ditz  
ieuz.*

Rome, ne de demie lieue alentour, n'vfast de sieges en voyant les ieux qui se faisoient sus les eschaufaux: à fin qu'à la recreation fust ioinct vn exercice de se tenir debout: car c'estoit le naturel des Romains, d'endurer choses difficiles.

*La coustume des ieuz.*

*Les ieuz  
Magaleses.*

*Le commencement  
des ieuz.*

Par l'espace de cinq cens cinquante & huit ans les conseillers furent meslez avec le peuple en voyant les ieux: mais Attilius Seranus, & Lucius Scribonius eschevins, faisans les ieux en l'honneur de la mere des dieux, lesquelz ieux on appelloit Magaleses, ensuyuant l'opinion de Scipiõ l'Aphricain premier, rompirent ceste coustume: & separerent le senat d'avec le peuple, ce qui mist Scipion hors de grace dudict peuple. En cest endroit ie feray recit de l'occasion d'instituer les ieux, & de leur commencement. Du temps du consulat de C. Sulpitius Beticus, & C. Licinius Stolo, vne grande pestilence inuada nostre ville pour lors sequestree de toute guerre: car le soucy de ceste maladie intestine & domestique l'empeschoit assez: & auoit on plus d'esperance d'obtenir ayde & remede des dieux, que des hommes: parquoy on composa certains hymnes en l'honneur

des dieux pour appaiser leur ire, lesquelles on recita & chanta deuant le peuple. Jusques à ce temps la les Romains estoient contentez, & n'auoient eu autres ieuz que les ieuz Circenses, lesquels Romulus premierement auoit faict faire, quand les filles des Sabins furent rauies, & auoit nommé lesdicts ieuz Confus, qui estoient interpretez conseil dieu: car apres qu'il eut trouué la statue de Neptune estant à cheual, luy vint en phâtasie de rauir lesdictes filles, & pensa que c'estoit par l'enhortement de cestuy dieu, & nomma ceste image Confus c'est à dire cōseil, qui fut posée soubz terre, pour denoter qu'un conseil doit estre secret. Mais pour reuenir aux hymnes châtez en l'honneur des dieux, c'est la coustume des humains, quand quelque nouualité est cōmencée, de la poursuiuir & augmēter de plus en plus. Les ieunes gens de Rome adonc s'estudierent de faire certains vers en la reuerence de leurs dieux, & ne les chanterent seulement, ains apprindrent à les danser assez lourdement pour le commencement. Et ceste chose la fut occasion de faire venir de Hetrurie ou Toscane vn ioueur, duquel la legereté tant bien scante, qu'il

*Comme  
s'appelloy  
ent les  
ieuz, Cir  
censes pre  
mieremēt  
La statue  
de Nep  
tune ap  
pellée Cō  
sus.*

*Les Tos-* auoit apprins de la vieille coustume des  
*cans ex-* Curetes & Lydes, & desquelz furent ex-  
*traictz* traictz les Toskans, tant pleut aux Ro-  
*des Cure-* mains pour sa nouueauté, que volontai-  
*tes, peuple* rement y priindrent passétemps. Et pource  
*de Crete.* que Ludius en langue Romaine, estoit  
 en Toscan nommé Hystriō, tous ioueurs  
 de farces, mysteres & demonstremens fu-  
 rent nommez Hystriōns. Ceste science de  
 iouer, par apres vint à se dilater iusques  
 aux Satyres, c'est à dire metres ou estoiet  
 comprinses reprehensions & mordacitez.  
 Et de ces Satyres, le poëte Liuius Andro-  
 nicus diuertit le cœur & les yeux du peu-  
 ple Romain, & l'induisit à voir iouer ma-  
 tieres de fables & tragedies, lesquelles il  
 faisoit & iouoit luy mesme: mais pour  
 ce que le peuple s'y delectoit grandement  
 souuent les recommençoit, parquoy gasta  
 sa voix, & fut contrainct de les faire chan-  
 ter à vn enfant, avec certains menestriers  
 qui sonnoient des flustes, & il dāsoit sans  
 parler. Les Osques, dictz autrement Cam-  
 pagnois, feirent venir d'vne de leurs villes  
 nommée Atelles, quelques ioueurs de  
 comedies, qui en sçauoient plus que les  
 Romains, laquelle recreation pource  
 qu'elle estoit vn peu lasciue, fut moderée

*Commence-*  
*ment de*  
*metres ou*  
*satyres.*

*Liuius*  
*Andro-*  
*nicus fai-*  
*seur &*  
*ioueur de*  
*comedies.*

*Ceux*  
*d'Atelles*  
*bons iou-*  
*eurs de*  
*comedies.*

par la grauité Italique : pource ne fut elle point vituperable , en sorte que les ioueurs d'icelles n'estoient repudiez , mais honnorez , iusques à estre mis du reng des bendes militaires. Et pource qu'il est assez cogneu , d'ou les autres ieuz ont prins leur nom , il fera pertinent de dire d'ou sont venuz les ieuz appellez *Seculiers*, desquelz la cognoissance n'est pas vulgaire. *Les ieuz, pourquoy sont appellez seculiers.*

Les ieuz *Seculiers* furent dictz du nom du siecle: siecle est le temps de cent ans pource que de cent ans en cent ans estoient renouvellez.

*D'un paysant nommé Valois, & d'ou vindrent les ieuz Seculiers.*

Comme la ville de Rome , & le pays d'entour, fussent grandement gastez de peste , vn nommé Valois riche paysant auoit deux fils & vne fille malades si griuemēt qu'ils estoient abandōnez des medecins , & n'auoit on espoir de leur salut. Et pource qu'ils appetoiēt boire de l'eaue chaulde, pour oster leur alteration: le pere allumāt le feu pour leur en faire chauffer, se va prosterner à deux genoux deuant quelques idoles qu'il auoit en sa maisō, & leur pria q̄ le mal qu'ēduroiēt les enfans tournast sur luy, soudain apres son oraison faite, oyt vne voix, qui luy dict , fil portoit

*La respõ  
se des ido  
les de Va  
lois.*

sefdictz enfans de la riuere du Tybre en Tarente : & si en ce lieu il faisoit chauffer de l'eau sus l'autel de Pluto & de Proserpine ( laquelle auoyent desiré ses enfans ) seroyét sauuez, & en ce point restaureroit leur santé. De ceste responce fut le pere grandement perplex: pour ce que le nauigage iusques à Tarente estoit long & perilleux : Toutesfois la crainte qu'il auoit que ses enfans ne mourussent, fut succombée par esperance incertaine, & sans plus targer, les va porter au riuage du Tybre. Or cestuy Valois demouroit en vn village tout ioignant d'vne ville nommée Herete voisine du país des Sabins. Estant dõc à la riuere du Tybre, se met en vn batteau, & passa à la ville d'Hostie à quatre lieues de Rome: puis enuiron le temps que les hõmes sont en leur premier somme, print port, & arriua à Campo Martio. Adonc desirant secourir les pauures patiens, en leur alteration, pource qu'il n'y auoit feu assez suffisant au batteau, & le battelier luy dict qu'il mist pié à terre, & que pres de la, en vn lieu qui se nommoit Tarente, ou il veoit de la fumée, il pourroit recouurer du feu: lors soudain print vn hanap, puisa de l'eau du Tybre, & se transporta

*Cõme fu  
rèt gueris  
les enfans  
de Valois*

vn peu plus ioyeux qu'il ne souloit, au lieu qui fumoit, estimant qu'il auoit desia trouué par la grace des dieux, commencement de remede, au lieu ou il y auoit plus de fumée, que d'estincelles de feu. Considerant ce passage, assembla de petites buchettes & fueilles, qui festoyent offerres à luy de hazard, & en tira de la flâme : puis fit chauffer son eaue & en bailla à boire à ses enfans, lesquelz apres auoir beu, reposterent en santé, & furent deliurez de maladie : puis annoncerent à leur pere, qu'en dormant auoyét veu quelqu'vn des dieux qui essuyoit leurs corps d'vne esponge, & leur auoit commandé qu'on immolast des bestes noires sus l'autel de Pluto & Proserpine, d'ou le bruuage duquel ilz estoiet gueris auoit esté apporté: & mesmes qu'on accoustrast en ce lieu vn conclaue, ou fussent posez des liets ainsi qu'estoit de coustume pour lors, & qu'on feist des ieuz nocturnes. Cestuy Valois, qui n'auoit point veu d'autel en ce lieu, pensoit que les dieux voulussent qu'il en feist faire vn : adonc soudain s'en va à la ville de Rome pour en acheter, & laissa certains ouriers qui fouissoient la terre iusques au tuc pour faire les fondemens : mais

*Valois  
voulant  
faire fai-  
re vn au-  
tel, en  
trouua  
vn tout  
faict ou il  
sacrifia à  
Pluto Et  
à Proser-  
pine.*

quand ilz eurent fouy bien vingt piedzen auant, trouuerent vn autel ou estoit le litre de Pluto & Proserpine. Apres que le seruiteur de Valois eut cecy reuelé, ledict Valois n'eut plus de soucy d'acheter vn autel, mais immola des vaches & bœufz noirs au lieu de Tarente, qui estoit sur le bord du Tybre, & non pas à la ville de Tarente, qui est sur la mer de Toscane. Cōsequemment celebra des ieuz par l'espace de trois nuiçts continues, à raison que autant de ses enfans auoyent esté deliurés de peril. Et ces ieuz furent appellez Seculiers, pour ce que de cent ans en cent ans estoient renouellez. Mesmes fait en ce lieu construire salles, ou estoient certains liçts, ou on couchoit les images des dieux susdicts, & à l'honneur d'eux faisoit-on grande chere.

*De P. Valere Publicole.*

*Valere  
Publicole  
imitateur  
de Valois,  
fait recon-  
struire l'au-  
tel.*

Valere Publicole, qui fut vn des premiers consuls desirant dōner aux citoyés de Rome secours de la peste, suiuit l'exemple de Valois. Et apres auoir faict veu aux susdicts autels publiquement, fait sacrifice de vaches & bœufs noirs. Les bœufs furent immolés à Pluto, & les vaches à Proserpine, pareillement fait cōstruire vn cœna-



de, & celebra ieuз par trois nuicts continuelles. Finablement fait recourir d'autel de terre, ainsi qu'il estoit au parauant.

*De Quintus Catule.*

Après auoir fait les ieuз en l'honneur des dieux, quand les richesses creurent, on les celebra à la recreation des humains. A l'exemple de Valere Publicole. Quintus Fabius imitant la façon des Campagnois, qui estoient magnifiques & sumptueux en leurs entreprinles, fut le premier qui recourrit le theatre de tapisserie, pour rabatre le soleil.

*Cestuy  
Quintus  
fait cou-  
rir le the-  
atre de ta-  
pisserie.*

*De Cneus Pompeius.*

Pōpée fut le premier qui fait courir les ruisseaux d'eau parmy le theatre, pour refrigerer & diminuer la chaleur de l'esté.

*Cestuy  
fait cou-  
rir les  
ruisseaux  
d'eau.*

*De Claude le Bel.*

Claude le Bel fait reuestir de diuersité de peintures le lieu ou estoient les ioueurs en ieu, qui auparauant estoit rendu d'air sans peinture. Caius Antonius couurit ladiete tente d'argent: Petreius d'or, Quintus Catulus d'ivoire: Lucius & Cinna la feirent en sorte qu'elle se pouuoit tourner par engins. Publius Lētulus Spinter l'enrichit d'appareils argētés, & Marc<sup>s</sup> Scaur<sup>s</sup> introduisit en icelle vn ornement

*Qu'y feist  
cestuy  
Claude  
Petreius  
Quintus.*

d'exquise vesture, au parauant elle estoit reueſtue de draps de pourpre, dont la couleur en auoit eſté trāſportée d'Aphrique. Les combatz, autrement appellés ieuz funebres, qui ſe faiſoyent en l'honneur des treſpassez, furent premierement introduicts à Rome au marché aux bœufz. Ce pendant qu'eſtoyēt conſulz Appius Claudius & Quintus Fuluius : & les premiers qui les commencerent, furent Marc & Decius filz de Brutus, pour honorer les funerailles de leur pere.

*Le commencement des ieuz funebres, Et pour qui ſe faiſoient.*

*Des lucteurs.*

Le combat des Lucteurs vint de la magnificence de Marc Scaure.

*De la premiere ſtatue d'or en Italie.*

*Marc Attilius* On n'auoit point veu à Rome, ny en aucun lieu d'Italie image d'or, iuſques à ce que Marc Attilius Glabrio en poſaſt vne à cheual au temple de pitié, en l'honneur de ſon pere. Ceſtuy Attilius du temps de Cornelius Lentulus, & Marc Bebius Pamphilius conſulz, feit veu que ſ'il auoit la victoire contre Antiochus au deſtroict de la montagne d'Oeta nommé Thermopiles, ou il y a des baingz chauldz, il conſacreroit ledict temple : ce qu'il feit, auiſſi

*La montagne de*

aussi surmonta-il ledict Antiochus.

*De Cneus Flavius qui exposa publiquement le droit ciuil.*

Le droit ciuil par longue espace d'ans fut caché en la secretainerie des temples: en sorte que les euesques seuls en auoyent la cognoissance. Mais Cneus Flavius escriuain, fils d'vn pere qui autrefois auoit esté serf, † faict escheuin Curule, au grand dueil des gentils-hommes, le promulga, & exposa presque par toute la cour le liure des fastes, c'est à dire les iours auxquels estoit licite aux citoyés de faire quelques œuures & tràffiques. Et durant ce temps on plaidoit. Comme cestuy Flavius quelquesfois alloit voir son collegue estant malade, entrant en la chambre trouua tout plein de gentils hommes assis, qui ne luy feirent aucune reuerence, & ne le prierent de se seoir: adonc enuoya querir vn siege d'honneur, ou les plus grands officiers auoyent coustume de seoir, qui se nõmoit selle Curule, & s'y assist: par ainsi fut il vengé de son honneur, & du contumement qu'on luy faisoit.

† Autrement Libertin.

Que c'est à dire, fastes.

*Des empoisonnemens faicts à Rome.*

Il n'auoit point esté questiõ de poisons à Rome, & la chose estoit incogneue

K.j.

*Les femmes furent inuentrices des poisons en Rome, Et en fut decapité 170. pour auoir empoisonné leurs maris.*

aux meurs & loix Romaines , iusques à ce que la meschanceré de aucunes femmes fust manifestée par vne chambriere: lesquelles auoyent faict mourir leurs maris par poison , & en fut decapité huit vingts & dix.

*Des menestriers, & inuention des masques.*

Le peuple a de coustume de s'assembler aux carrefours & lieux publics , pour voir passer la compagnie des menestriers, qui se transportent aux temples , quand on fait sacrifices en particulier ou en public, & decorent lesdictes solénitez des sacrifices par leurs doux accords & harmonies, vsant de masques, & reuestus de vestemens de liurée: & ceste licence & bandon leur est maintenant permis. Vray est que le temps passé on leur auoit defendu de faire leurs banquets en l'eglise de Iuppiter, ce qu' auparauant auoyent tousiours accoustumé, suyuant la mode ancienne, d'ot grandement furent despitez: se partirent de Rome, & s'en allerent à la ville de Tybur, à huit lieux de Rome: dequoy le senat fut marry, pour ce qu'ils n'assitoient plus aux sacrifices. Donc enuoyerent aux Tyburois ambassadeurs, priant qu'ils

les renvoyassent: à ce ne se voulurent consentir lesdicts menestriers, & s'obstinerent difans que ils n'en feroient rien: parquoy les Tyburois pour mieux en cheuir, feignirēt faire vn gros banquet, ou furent inuités lesdicts menestriers, & s'acoustrent si bien de boire & manger, qu'ils descognoissoyent l'vn l'autre, si qu'ils ne demádoyēt qu'à dormir. Lors les Tyburois de nuict les vōt tous charger en chariots, & ainsi accoustrez qu'ils estoient, se trouverent le matin à Rome confus & honteux: & apres estre reconciliés avec les senateurs furent restituez en leur pristin hōneur, furent autorisez de faire ce qu'ils auoyent accoustumé, & mesmes impetrent qu'en cheminant parmy les rües de Rome porteroiēt masques, à raison qu'ils estoient encore tous hōteux de s'estre enyurés, & ne vouloyent estre cogneuz du peuple, & voyla le commencement des masques.

*Le subtil  
moÿe des  
Tybu-  
rois, de  
renuoier  
les mene-  
striers  
qui s'e-  
stoyent  
absentez  
de Rome,  
& d'ou  
vindrent  
les mas-  
ques.*

*De la maniere de boire & manger des  
anciens.*

La simplicité que gardoyēt les anciens, en prenant leur refection, estoit vn certain indice d'attrempance, honnesteté & humanité. Certes les grands messaires

K.ij.

*Les Romains v-  
soyent an-  
ciennemēt  
de boulie.*

n'auoyent honte de disner & souper en public & n'auoyēt viandes qu'il craignissent que le peuple les veist. Ils estoient si sobres, que plus communement ils vsoyēt de boulie que de pain. Et encore maintenant aux sacrifices & festes qui sont celebrées du iour de la natiuité d'un chacun, on vse d'une matiere qui se nōme en Latin Mola, qui est faicte de farine, de sel & d'eau, qu'on cuit au feu: & de cela sont semées les entrailles des bestes immolées: & aussi aux poullets enclos dās les mues, qui seruēt aux auspices, diuinateurs, & prestres, on leur donne de ceste maniere de paste cuicte: quand ils en mangent, en sorte qu'il en chet vne parrie à terre, c'est bon signe: s'il la refusent, c'est mauuais signe.

*Le sacrifice  
des pri-  
mices.*

*L'image  
de la fie-  
ure estoit  
en plu-  
sieurs li-  
eux ado-  
rée en Ro-  
me.*

Au commencement les Romains respau-  
doient la premiere partie de leurs viures  
au feu en l'honneur des dieux, & ainsi pen-  
soyēt-ils les appaiser, ils adoroyēt les vns,  
à fin qu'ils les prosperassent: les autres de  
crainte qu'ils ne leur fussent nuisibles, cō-  
me la fieure, l'image de laquelle ils auoiēt  
posée en maints temples, comme en vn  
qui est au palais, l'autre en vne place qui  
est deuant la chappelle que fait faire Ma-  
rius en l'honneur de Iuppiter, & l'autre

qui est au hault de la longue rue:& en ces temps, apres que les patiens estoient gueris, y portoyent de petis rouleaux & escripteaux qu'ils auoyent pendus au col ou en autre partie de leurs corps, ce pendant qu'ils estoient malades, & les presentoyēt deuant le simulacre de la fieure. Ces choses icy furent inuentées pour appaiser les ardeurs des febricitans: avec quelque autre remede de conseruer la santé, c'est à dire sobrieté. Les anciens pareillement estoient curieux de garder leur santé, par quelque honneste exercice & traual: & entre aultres choses estimoyent que frugalité ou sobrieté estoit le plus souuerain remede, & la disoyent estre mere de l'embonpoint, ennemie de gourmandise & lubricité.

*Sobrieté  
mere de  
l'embon-  
point.*

*Exemple des estrangers de la  
ville de Lacedemone.*

La ville de Sparte ou Lacedemone cōforme à noz ancestres en constance & gravité, ayma temperance & sobrieté: fut obeissante, & garda les loix estreictes & assez austeres de Lycurgus, & mesmes par l'espace de sept cens ans & plus, destourna les citoyens de frequenter & hanter avec ceux d'Asie: à fin que par l'aleche-

*La fragi-  
lite des  
anciens.*

K.iiij.

ment de leurs delices , ne tombassent en vne maniere de viure plus delicate. On leur auoit donné à entendre , que dudict pais estoient procedées magnificées de viandes & d'accoustrémés, sumptuositéz, grandes despenses, & toutes sortes de bōbans & menus plaisirs, non nécessaires à la vie humaine. Pareillement auoyent

*Les Ioniques inuenteurs de senteurs & parfums, dessertes Et autres superfluités.* entendu que les Ioniques les premiers trouuerent la coustume des eaues de senteurs ou odeurs aromatiques pour lauer le corps humain, mesmes inuenterent l'usage des couronnes qui se presentoyent aux banquets, & le dessert, comme fruicts, tartes, darioles, & choses semblables, que on a de coustume seruir en la fin des conuiues , qui ne sont pas petis aiguillons & incitations à superfluité & gourmandise.

*Il est plus facile d'être de vertu en vice, que de vice en vertu.* Il n'est de merueilles si tels personnages qui se resiouissent à trauail & tolerance, n'endurerent leur coustume de viure estroicte & austere, estre relaschée par la vie dissolue des estrangers. Cōsideré qu'il est trop plus facile de faire entrée de vertu à vice, que de vice à vertu.

*De Pausanias.*

*Il est plus facile d'être de vertu en vice, que de vice en vertu.* Pausanias, vn de leurs chef de guerre, monstra bien par apres que lesdicts La-



cedemoniens n'auoyent tort de craindre à frequenter l'Asie : pource qu'apres que cestuy Capitaine eut faict tout plein de beaux actes & prouesses, incontinent par le haut des Asiatiques, lascha la bride à volupté & intemperance: parquoy deuint effeminé & nonchalant de vertu & vaillantise.

*D'icelle mesme ville de Lacedemone.*

Les bandes de ladicte ville ne descendoient iamais en bataille, que premiere-  
 ment pour les encourager on ne iouast du sifre: & à l'entrée les ioueurs sonnoyēt  
 deux mots brefs, & le dernier long, en la  
 maniere d'un pié qu'on appelle Anapeste,  
 qui a les deux premieres syllables breues,  
 & la derniere longue: qui signifioit qu'ils  
 deuoÿēt à l'arriuée fraper dru & menu sur  
 leurs ennemis, & en la fin perseuerer à cō-  
 battre vaillamment. Lesdicts Lacedemo-  
 niens en guerre vsoÿent de vestemens d'es-  
 carlate, à fin qu'on n'apperceust leur sang,  
 quand estoÿēt blecez: non pas qu'ils crai-  
 gnissent & eussent frayeur, mais à fin que  
 leurs ennemis de cela ne prinssent cœur,  
 voyans l'effusion dudict sang.

*Des Atheniens.*

Tout ainsi que les Lacedemoniens fu-

K. iiii.

es, aussi furent les  
entretenir la paix:  
vertu. Chez les-  
portât visage fle-  
irée de quelque ca-  
menée en la cour  
là honteusement

*dicte Areopagus.*  
nens, gens de bien  
enquerir diligen-  
citoyés, & de quel  
leur vie: à fin que  
stéré, & qu'ils fuf-  
e compte de leur

*d'Athenes.*  
t coustume de cou-  
ns qui auoyent ai-  
u'il est notoire de  
senta vne couron-  
rameaux d'oliue.  
quant au faict, &  
eritablement hon-  
urrissement & en-  
tes Pericles auoit  
qui viendroyent a-  
commencement

*Monarchie*  
ce au s<sup>eu</sup> en A  
re: c'est à sc  
uaincu d'auoir  
tron, estoit desgo  
& estoient les par  
L' client telles: Ori  
er pour Citoyen pu  
peu l'office: on ne me p  
teste, que tu peusses por  
à la cité, puis que ie te vo  
maison: va ren donc, & so  
auparauant, puis que tu n'as  
liberté.

*De ceux de Marseille.*  
Le peuple de Marseille, qui pr  
aimoit les Romains, tint ceste  
d'austerité, que tenoyent les Ach  
en observant l'ancienne custumes  
sçauoit si quelque patron eust trou  
ser uiteur ingrat, apres l'auoir mis en  
ré, iusques à la troisieme fois pou  
puni du vice d'ingratitude. Mais si  
troisieme fois ledict patron le ren  
en liberté, c'est à dire le faisoit per  
libre & franche, il n'auoir plus de  
sus ledict client ou seruiteur: car  
faute le client estoit recidiuë à lu

d'honorer les vertueux. Ceste ordonnance aussi en Athenes est digne de memoire: c'est à sçauoir si vn client estoit conuaincu d'auoir esté ingrat enuers son patron, estoit despouillé du droit de liberté: & estoient les parolles du patron enuers l' client telles: Or ie me passe de t'aduouer pour Citoyen puis que tu en prises si peu l'office: on ne me pourroit mettre en teste, que tu peusses porter quelque fruit à la cité, puis que ie te voy mauuais à la maison: va ten donc, & sois serf comme auparauant, puis que tu n'as sceu viure en liberté.

*Les parolles d'un patron de Athenes à son cliēt pour son ingratitud de enuers son patron.*

*De ceux de Marceille.*

Le peuple de Marceille, qui grâdement aimoit les Romains, tint ceste maniere d'austerité, que tenoyent les Atheniens, en obseruant l'ancienne coustume: c'est à sçauoir si quelque patron eust trouué son seruiteur ingrat, apres l'auoir mis en liberté, iusques à la troisieme fois pouoit estre puni du vice d'ingratitude. Mais si apres la troisieme fois ledict patron le remettoit en liberté, c'est à dire le faisoit personne libre & franche, il n'auoit plus de droit sus ledict client ou seruiteur: car par la faute le client estoit recidiué à luy faire

*Lacoustume des Massiliens touchant les seruiteurs ingrats.*

*L'honneur  
Steté gar  
dée entre  
Les Mas  
siliens és  
ieuz.* iniure: qui tant de fois l'auoit receu à mer  
cy. Les Massiliens pareillement tenoyent  
ceste austerité & estroicte maniere de fai  
re: c'est à sçauoir qu'ils ne donnoyent en  
trée sus les eschaufaux à badins & ioueurs  
de farces, si leurs comedies faisoient recit  
de stupres & deflorations: à fin que les re  
gardans par accoustumance de voir telles  
lubricitez, ne prissent ce bandon & licen  
ce de les imiter. Leurs huis estoient fer  
mez à toutes geus qui sous feincte reli  
gion, cerchoyent estre nourris en paresse  
& oisueté, estimans qu'on deuoit exter  
miner, & abolir ces manieres des supersti  
tiōs & vanitez qui apparoissent par dehors  
estre quelque saincteté, mais sont mēteu  
ses, faulses & pleines de feinct semblant.

*Les fein  
tifs &  
oiseurs n'e  
stoyēt biē  
venuz en  
Marseil  
le.* Quand au reste, des le commencement de  
la fondatiō de leur ville, en quelque lieu  
eminent fut pendue vne espée, dont les  
criminels estoient decapitez, qui par tant  
d'ans fut gardée, qu'elle estoit toute rouil  
lée, & ne pouuoit plus seruir, mais c'estoit  
vn demonstrément & exemple, que mes  
me és choses de petite importance il fal  
loit garder la memoire des coustumes an  
ciennes.

*L'espée  
qui signi  
fioit l'an  
ciēne cou  
stume.*

*De deux coffres, ou bieres.*

Il y auoit aussi deux coffres deuant la porte de leur ville, l'une seruoit à mettre les corps des personnaiges francz, pour porter en sepulture avec vne charrette: l'autre pour mettre les corps des seruiteurs. Le iour des funerailles se faisoit sans lamentations, sans percutions de poëctrines & sans porter draps de dueil: mais le sacrifice se faisoit aux dieux domestiques, avec vn banquet, auquel estoient traictez les afins, parens & amis. Mais à quoy sert augmenter la douleur, & nous mettre en la male grace de dieu, comme si nous le voulions blasmer qu'il ne nous a fait personniers en ce monde de son immortalité? En Marseille estoit vne potion gardée publicquemēt meslée de cegue qui est mortifere, laquelle estoit presentée à ceux qui se descouroyer au Senat qui estoit de six cens Conseillers, & alleguoient les occasions pour lesquelles deuoient appeter la mort. Combien que la cour auoit esgard si aucuns se presentoyent à vouloir souffrir la mort par vne legiereté & follie: & ceux-la estoient empeschez par ladicte cour: mais ceux q̄ vouloyent mourir pour iuste raison, leur estoit permis de prendre ledict bruuage: comme ceux qui estoient

*L'ordre  
d'ésuelir  
les frâcz,  
& les  
serfs, &  
aussi des  
funerail-  
les.*

*Vn venin  
estoit gar-  
dé en  
Marseil-  
le.*

*Notable* en trop grande misere, ou ceux qui estoient en trop grande felicite, l'une & l'autre estoient occasion de mettre fin à la vie par louable aduventure. Misere induisoit l'homme à vouloir mourir, de crainte qu'elle ne perseuerast: Felicite, de paour qu'elle ne delaisast la persone, & qu'il tūbast en maleur. Laquelle coustume ie n'estime auoir prins son commencement en Gaule, mais ie croy qu'elle auoit esté apportée de Grece, pource que ie la vey vne fois practiquer en l'isle de Cea, du temps que j'alloye en Asie avec Pōpée en la ville de Iulid, aduint à ceste heure la, qu'este dicte ville auoit vne femme de grande authorité, mais fort vieille, qui denota aux citoyens qu'il estoit raisonnable qu'elle auançast sa vie, & qu'elle auoit deliberé finer icelle par venin, estimant sa mort estre bien plus hōnorable, sil aduenoit qu'elle mourust en la presence de Pōpée. Or ne souffrit ledict Pōpée que la requeste de ceste femme fust mise à mespris, ainsi que l'homme oultre ce qu'il estoit adonné à toutes vertuz, fust de nature humaine & courtoise. Donc vint-il pardeuers elle, s'efforçant de destourner le propos de ladicte femme, d'vne parole tant facōde, qui par

*L'Isle de Cea. Iulide ville de Cea. Vne femme de Iulide de manda à boire le dict ve-  
win.*

toit de sa bouche, comme d'une pleine & parfaite fontaine d'éloquence. Et cōbien que longuemēt l'eust presché, si fut-ce en vain: parquoy finalement luy laissa faire sa destinée. Ceste notable creature ayant passé l'age de quatre vingtz & dix ans, avec netteté de corps & d'ame, couchée en son lit, mieux paré que de coustume, appuyée sus vn coude, cōmēça à dire ces parolle: Seigneur Pōpée, les dieux que ie delaisse plustost que ceux ou ie rēdz, te vueil lēt rēdre graces, que tu n'as contēné à me solliciter de prolōger ma vie, & delaisse assister à ma mort: quant au demourāt, moy qui ay eu tousiours l'expēriēce du ioyeux visage de Fortune, à fin que par cōuoitise de viure ie ne soye contraincte d'essayer la triste face, ie donne le demourāt de mō esprit à prospere fin, en delaisant deux filles, & vn troupeau d'heritiers & successeurs tous en vie. Apres ces parolles dictes, la bōne dame admonnesta les siens de viure en paix, leur distribua son patrimoine, vestemens, vtensiles, & autres meubles. Cōsequēment donna la charge des choses saintes à sa fille aînée, pour faire sacrifice aux dieux domestiques: & puis prir le brusage mixtiōné de ceguc, d'une main har-

*L'age  
de ladi-  
ette fem-  
me.*

*La con-  
stance de  
ladicte  
femme.*

die & constante. Lors feit sacrifier au dieu Mercure qui auoit charge de conduire les ames, & se recommanda à luy, à fin qu'il la cōduisist par le beau chemin en la meilleure partie du siege d'enfer, c'est à dire aux champs Elifées : & soudain apres but tout d'vn traict la mortelle potion, donnant à cognoistre aux assistens, comme la poison auoit premierement occupé ses piedz, puis luy estoit montée au genoux. Et quād elle sentoit qu'elle auoit ia assiégé les entrailles & le cœur, appella ses filles pour luy clorre les yeux, quand aux miens (iaçoit ce qu'ilz fussent grâdemment estonnez de voir eas si nonueau) si les laissa elles tous pleins de larmes.

*Du rit & coustume des Marsiliens.*

*Nul n'é-  
troit en  
Marsail-  
le portāt  
baston.*

Mais à fin que ie reuienne à parler de la ville de Marseille, dōt i'auoye faict digression, il n'estoit permis à aucun d'entrer en icelle avec baston: tousiours y auoit quel qu'vn, qui à l'entrée receuoit les bastons des passans, & à l'issue les rendoit. Et pour ce qu'ilz se monstroyent fort humains à faire recueil aux aduenans, par semblable vouloyent-ilz estre assurez d'iceux.

*De la maniere de faire des Gaullois.*

À l'issue du recit de Marseille, la vieille



coustume des Gaullois se presento, lesquels ainsi comme il est mention, bailloyent argent l'un à l'autre, soubz condition que la debte leur seroit réduite aux enfers, pource qu'ilz croyoient les ames estre immortelles, & sentoyét deslors qu'en l'autre monde vn bienfaict se rendoit. Je blasmeroye leur follie, si les Gaulois Narboniques n'en eussent autant estimé: & Pythagoras Philosophe de courte robbe, par semblable.

*Vn Chrestien faisant bien aux pauvres en ce monde, en est salaristé en l'autre*

*Des Gaulois.*

La sagesse desdictz Gaulois estoit fondée en avarice, & vsure: celle des Allemãs & Espagnolz en magnanimité & resiouissance: pource qu'ilz se resiouissoient de mourir en guerre, disant que telle mort estoit heureuse & honorable. Au contraire se lamentoyent quand ilz estoient malades, estimant la mort deshonneſte de mourir en son liêt.

*Des Espagnolz.*

Les Espagnolz pensoyent estre chose abominable, demourer vif en la bataille, quand celuy pour lequel vouloyent mourir, estoit occy en icelle. La magnanimité de ces deux nations, c'est à sçauoir Allemans & Espagnolz est à louer: pource

*La fidelité des Espagnolz & Allemans.*

que l'une exposoit sa vie pour le salut de son pais, & l'autre, pour garder constamment fidelité à son amy.

*De Thrace.*

*Les Thraciens à la natiuité se contristent, à la mort se resioüissent.*

La nation de Thrace à iuste droit se peut attribuer honneur de sagesse, qui meine grand dueil à la natiuité des hommes, & aux funerailles se resioüit: ce qu'elle fait naturellement, sans y auoir esté enseignée par quelques maistres & docteurs, ains par consideration de l'estat humain, qui n'est que misere. Donc soit contemné la douleur naturelle de viure de tous animaux, qui contrainct faire & souffrir maintes choses reprochables & laides: si elle defaillant, la fin en est trouuée plus heureuse & parfaite.

*Des meurs & coustume des Lyciens.*

*Contemnemēt de la mort des Lyciens.*

Pourtāt font tresbien les Lyciens, peuple de la Natolie, quand quelqu'un d'entre eux se meurt, les hommes se reuestent aux funerailles, de la robbe d'une femme: à fin q̄ par ceste difformité d'habit, soyent admonnestez de meilleure heure mettre soubz piedz leurs folles plaintes.

*Des femmes d'Inde.*

Mais pourquoy dōné-ie tant de gloire  
aux

aux preux hommes susdicts, pour auoir  
 prudemment contenné la mort? ayóns *Cecy des*  
 esgard aux femmes des Indois, qui selon *Indoises,*  
 la coustume du país, plusieurs estoiet ma- *ne doit*  
 riées à vn seul: apres la mort de leur mary, *passer onl*  
 contendoient a sçauoir laquelle estoit la *tre le le-*  
 mieux aymée. Celle qu'on trouuoit que le *cteur, s'is*  
 mary aymoit mieux, auoit la victoire sus *regard:*  
 les autres, & estoit menée par ses amis mō *car la mo*  
 strant face ioyeuse, se iectoit sur le feu de *de est fort*  
 son mary, & se tenoit bié heureuse d'estre *estrangle,*  
 bruslée avec luy: les autres qui auoiét esté *et differe*  
 vaincues par ceste cy, demouroient en tri- *beaucoup*  
 steffe & desplaisir le demourát de leur vie. *à la mo-*  
 Mettós sur le bureau la prouesse des Alle- *de de ce*  
 mans deuát alleguée. Faisons venir en cō- *país.*  
 pte la fidelité des Espagnols en amitié.  
 Parlons de la richesse vertueuse des Thra-  
 ces: meslons avec ceux cy la subtile mode  
 qu'auoient les Lyciens d'oster leur dueil  
 en la mort de leurs defuncts, & nous trou-  
 uerons que nul de tous ceux la n'emporte-  
 ront le prix deuant les femmes. Moref-  
 ques: lesquelles montoiet pour estre brus-  
 lées au feu de leurs maris aussi delibere-  
 ment comme si elles eussent monté à leur  
 liét la premiere nuit de leurs nopces.

L.j.

*Des femmes d'Aphrique, & du temple de Venus.*

*Les filles  
d'Aphri-  
que gai-  
gnoient  
leur ma-  
riage au  
bordeau.*

Je mesleray avec l'honneur des précédentes, la vilenie des femmes Aphricanes, à fin que par ceste comparaison leur ordure soit plus apparente. En la ville de Sicé est le temple de Venus, ou les filles se transportoient, ains qu'elles fussent bonnes à marier : en ce lieu tenoient bordeau à tous venans, & gaignoient leur mariage, puis se marioient, & viuoient chastement avec leurs mariz. Certes ce commencement la estoit bien deshoneste pour paruenir à vn estat si honorable & estimé.

*Pour-  
quoy les  
Persans  
ne veoiēt  
leurs en-  
fans  
qu'ils ne  
eussent  
vij. ans.*

*De la louable coustume des Persans.*

La mode des Persans fut à priser, pour ce qu'ils ne veoit iamais leurs petis enfans, iusques à ce qu'ils eussent sept ans : à fin qu'ils portassent plus patiemment leur mort, si d'aduenture ils mouroient.

*Homme de  
grand e-  
stat ne  
doit estre  
trop fa-  
milier.*

*Des Numides.*

Les roys Numides n'estoient à blasmer, si par la coustume de leur nation, ne baïsoient iamais homme ne femme. Quicōque est cōstitué en hault estat, se doit garder d'estre trop familier, à fin qu'il soit mieux honoré.

**A** Pres auoir traitté des meurs & cou- *Discipli-  
ne de che-  
ualerie  
est le lien  
des roy-  
aumes.*  
stumes anciennes, maintenant me  
faut venir au principal hōneur & fonde-  
ment de l'empire Romain, gardé entier &  
sauue, iusques à ce temps icy, par vne per-  
seuerance proufitable & salutaire, c'est a-  
sçauoir discipline de cheualerie, qui est le  
tresfort lieu des royaumes: au gyron &  
tutele de laquelle, l'estat d'heureuse paixre  
pose serein & tranquille.

*De Scipion.*

Publius Cornelius Scipion, auquel Car-  
thage destruite donna le surnō d'Aphri-  
can, comme à son ayeul, fut enuoyé en  
Espagne estant consul, pour reformer les  
meurs de la gendarmerie qui estoit allée à  
Numāce, laquelle auoit esté gastée par le  
trop grand baudon que luy auoiēt donné  
les capitaines precedés. Or aussi tost qu'il  
vint arriuer au camp, feit vn edict que tou-  
tes choses qui dōnoient occasiō de plaisir  
& delices, fussent ostées. Et deslors se reti-  
rerent grād nōbre de regratiers, viuādi-  
ers, chaircuitiers, porteurs d'eaue, avec bien  
deux mille paillardes, & autres marchans

*Occasion  
de plaisir  
ostee par  
l'edict de  
Publius  
Cornel-  
lius.*

L.ij.

& negociateurs, qui tous ensemble sont appelez bagage. Noz routes euacuées de ceste infection & ordure, lesquelles vn peu deuant par crainte de mourir, auoient fait paix avec les ennemis laschement & meschamment, apres auoir reprins cœur, & restauré leur vertu, bruslerent, ruinerent, & raserent à fleur de terre la ville de Numance puissante & forte. Et ainsi la reddition honteuse & miserable du capitaine Mancinus, donna bien à cognoistre qu'il n'y auoit ordre, police, ny arroy en la gendarmerie des Romains. Et le reestablishement d'icelle police fut cause du beau triumphe que obtint Scipion des Numantins.

*De Metellus.*

*Louenge  
de Metel  
lus, pour  
auoir en-  
suyui Cor-  
nelius.*

*Police en  
guerre.*

Metellus en cest affaire suyuit Scipion, quand luy estant cōsul, print la charge de l'ost Commain en Aphrique pour guerroyer cōtre Iugurtha, lequel ost auoit esté gasté & perdu par la trop grande licence que luy auoit donné Spurius Albinus: mais s'efforça de toute sa puissance de remettre sus la discipline de cheualerie: & n'y besongna lentement, ains soudain la redigea toute en son estat premier. Il feit partir du camp les porteurs d'eau, & de-

fendit qu'on ne vèdist viâdes cuiçtes, aussi qu'en tout l'exercite les soldards n'eussent seruiteurs ne cheuaux, à fin qu'eux mesmes portassent leurs armes & vivres. Il remua souuent son camp, pour donner exercice de cheminer à sa gendarmerie: fortifia tresbien son camp de fossez & répars, cōme si Iugurtha eust esté tousiours prochain. Voyla comme on peult voir dequoy sert téperance restaurée & industrie restablie: dequoy s'en ensuyuirét maintes victoires, & plusieurs triúphes sur les ennemis, qui n'auoient iamais tourné le dos soubz Spurius Albinus capitaine ambtieux, qui ne taschoit seulement qu'à complaire à ses soldards. Ceux la pareillemét ont bien aymé la police de guerre, qui sans auoir esgard à amitié & consanguinité, n'ont point craint faire la punitiō de ceux qui la rompoient. Publius Rutilius consul en la bataille qu'il eut en Sicile cōtre les seruiteurs fugitifs, deposa de son office Quintus Fabius son gendre, pource que par sa negligéce il auoit perdu le chasteau de Tauromine.

*Tauromine est une motaigne en Sicile Messan.*

*Du capitaine Cotta.*

C. Cotta chef de la cheualerie Romaine, qui s'en deuoit retourner, & passer par

L. iij.

Messane ville de Sicile , pour refaire la consultation des autpices, à raison qu'elle ne luy sembloit bien faicte, feit Pu. Aure-  
*Lipare i-* ne luy sembloit bien faicte, feit Pu. Aure-  
*ste d'Aeo-* le, surnommé Argécourt, qui estoit de sa  
*lie.* consanguinité, son lieutenant, pour met-  
*Cotta pu* tre le siege deuant Lipare isle d'Æolie.  
*nit son* Mais ledict Cotta reuenu, entédât qu'une  
*lieutenant* partie des rempars & closture du camp a-  
*& parét* uoit esté bruslée de ceux de la ville, par la  
*Pu. Au* faulte dudiect lieutenant : & ledict camp  
*rele, &* presque prins, le feit batte de verges, & ra-  
*pour-* baissier du reng des hommes d'armes , iuf-  
*quoy.* ques à l'estat des gens de pié.

*De Quintus Fuluius.*

*Quintus* Quintus Fuluius Flac cus pour lors cé-  
*Fuluius* seur, deposa de la dignité de conseiller son  
*deposa* frere Futuius estant capitaine, pource qu'il  
*son frere* auoit osé delaisser vne des cohortes de sa  
*Fuluius* legion sans le commandement du consul,  
*cōsciller,* tels exéples tant excel'ens ne seroient par  
*& pour-* moy recitez si briuement, si autres cas ne  
*quoy.* s'offroient de plus-grande importance:  
*Les Ro-* qu'est-il plus estrange que de denoncer à  
*mans* vn sien parent, faire retour à son país, a-  
*n'auosent* uec deshonneur & infamie ? où faire fu-  
*regard à* stiger vn sien affin, ou vser de rigueur  
*parent a-* enuers son frere mesme : si maintes villes  
*ge.* de renom gardoient seulement vn de ces



exemples, on diroit qu'elles seroient bien instruites en la police de guerre.

*De Posthumius Tiburte, & T. Manlius  
Torquatus.*

*De ceux  
cy (le-  
cteur) Va*

Nostre ville Romaine, qui a remply toute la terre de toutes sortes d'admirables exemples de vertu, receut ses chefs de guerre, encore sanglés du sang de ses propres enfans: à fin que la punition d'auoir troublé l'ordre de leur gendarmerie ne fust omise: ladicte ville leur feit recueil moytié triste & moytié ioieux: ioieux quād au bié public, car ils retournoiet victorieux: triste quant au bien particulier, car ils auoiet occy leurs propres enfans: parquoy estoit en doute s'elle deuoit plourer ou fesiouir, en ce point ie me trouue perplex de faire recit de vous, Posthume Tiburte & Manlie Torquat, qui auez esté gardiés tres rigoureux des loix & ordonnances des armes: car ie considere & crains qu'en voulant declarer l'honneur qu'auuez mérité, ie ne demeure sous le faiz, & que ie ne descouure plustost l'imbecillité de mon entendement, que vostre vertu telle qu'elle est. O Posthume, toy estant dictateur, commandas que l'on coupast la teste à to

*lere (pour  
auoir post  
pose l'a-  
mittié pri  
uée à l'a-  
mittié et  
utilité  
publi-  
que) par-  
le & les  
loué d'af-  
fection  
car aussi  
ont ils me  
rité par  
leurs ver-  
tueux e-  
xemples  
louenges  
immor-  
telles.  
Fort no-  
table.*

L.iiij.

fils Aulus Posthume vainqueur, pource  
 qu'il estoit issu de son fort sans ton com-  
 mandement, mais de son gré, & auoit def-  
 fait ses ennemis: Lequel tu auois engen-  
 dré pour estre ton heritier, pour multi-  
 plier ta race, & auoit la charge du sacraire  
 de ta maison, comme fils aîné, auquel tu  
 auois eu tant de passetemps en son enfan-  
 ce, le prenant en ton gyron, & le baisant:  
 lequel en ieunesse auois instruiât és let-  
 tres, en adolescence és armes, tant bien  
 conditionné, tant preux, tant amoureux  
 de toy & du país. Comme as tu peu com-  
 mander que tes officiers feissent faire vn  
 tel massacre? La voix du pere a elle seruy  
 de faire punir si rigoureusement son en-  
 fant, & de faire telle iustice? Combien  
 que ta bouche l'ait commandé, si suis-ie  
 certain que tes yeux qui veoient tant cler  
 furent destournez, & ne peurent veoir ce  
 supplice, iaçoit ce que ce fust vn acte de  
 grande vertu. Le semblable feis tu, Man-  
 lius Torquat, toy estant consul, quand tu  
 commandas que ton fils fust prins par tes  
 officiers, & occy comme vne beste qu'on  
 tue pour sacrifier, pource que Geminius  
 Metius capitaine des Toscans en ta batail-  
 le Latine l'auoit deffié, & sommé de guer-

*Bel ex-  
 ple.*

royer, & à raison que sans ton sceu s'estoit hazardé, & mesmes emporté la victoire, si estimas-tu qu'il estoit plus decent qu'un pere fust priué de son fils tant preux & vaillant, que le país deffaillist de discipline de cheualerie.

*De Lucius Quintius Cincinnatus.*

Or considerons la prouesse dequoy vsa Luce Quintus Cincinnat dictateur, du temps que les Equicoles peuples voisins de Rome, furent vaincus & mis sous le ioug & seruitude des Romains, & que Lucius Minutius fut deposé de son cōsulat, pource que lesdicts Equicoles ennemis auoient mis siegé deuant le camp du dict Minutius. Cestuy Cincinnat disoit pour raison que l'homme estoit indigne de grande charge, qui assureoit la gendarmerie de fossez & rempars, & non de sa vertu, & qui n'auoit eu honte que l'exercite Romain tremblant de paour, fust enclos & enuironné de portes closes. Par cela nous voyons que les consuls, qui estoient le supreme honneur des senateurs, de la cheualerie & de tout le peuple, & au plaisir & vouloir desquels, Rome & toute la puissance d'Italie estoit gouuernée, si leur vertu estoit rompue, se presentoient

*Equicoles.*

*Le dict de Cincinnat fort notable.*

*Les con-  
sulz &  
autres  
gouver-  
neurs  
Romains  
estoyent  
puniz,  
quād ils  
auoyent  
offensé.*

à receuoir punition des dictateurs. Et à fin que l'honneur militaire ne demourast impuny, le consul qui auoit auctorité de punir tout crime, estoit luy mesme corrigé par ces manieres de punitions. O dieu Mars, qui es pere des Romains, ta diuinite estoit appaisée, quand on te faisoit quel que offense, c'est alçauoir par le reproche qu'on donnoit à ses parens & ains, en les punissant rigoureusement par le meurdre de ses freres & fils, & par la priuatiō aussi des cōsuls deiectez de leurs dignitez ignominieusement.

*De Papirius.*

L'exemple qui ensuyt n'est difforme au precedent. Comme **Quintus Fabius Rutilianus** maistre de la cheualerie Romaine, ainsi que nous disons vn connestable en France, eut contre le cōmandement de **Papirius** dictateur faict renger en bataille la dicte cheualerie, pour cōbatre les Sānites, qui furent par luy defaicts: puis se retira à son fort, ainsi qu'estoit au cōmēcemēt: trois fois ledict dictateur, qui estoit le souuerain magistrat à Rome, non esmeu de la prouesse, ny du bō heur, ny de la noblesse de **Rutilianus**, cōmāda acoustrer des verges pour le battre, & le fait despouiller. O

Spectacle merueilleux! Cestuy Rutilian  
 maistre des cheualiers & vainqueur, son  
 accoustrement coupé, le corps despouillé  
 se presenta à estre dechiré par les coups de  
 verges que luy dōnoient les licteurs, à fin  
 que les cicatrices des coups qu'il auoit re-  
 ceuz au conflict, fussent renouuellées par  
 les fouets pleins de neuz, & qu'il respādist  
 le titre & louenge de ses belles victoires  
 nouvellemēt acquises. Or cestuy dictateur  
 fut alors prié des gédarmes, qu'il luy pleut  
 differer la punitiō au iour d'apres, qui fut  
 l'occafion que Rutiliā craignāt la peine, es-  
 chappa en vne nuit & se retira à Rome,  
 ou il demanda l'ayde de la cour de parle-  
 ment: mais ce fut en vain, car Papius per-  
 seuera à vouloir faire ceste punition, par-  
 quoy le pere de Rutiliā, q̄ autrefois auoit  
 esté dictateur, & trois fois cōsul, fut con-  
 traint d'auoir recours au peuple, & par sup-  
 plicatiō solliciter les tribūs dudit peuple  
 pour son fils. Ce neātmoins toutes cescho-  
 ses ne peurēt destourner la rigueur de Pa-  
 pirius. Finalemēt quād fut prié de tous les  
 bourgeois, & tribuns du peuple, protesta  
 qu'il ne pardonnoit à Fabius la peine me-  
 ritée, ains qu'il dōnoit au peuple Romain  
 & à la puissāce des tribuns la punition.

*L'obediē-  
 ce Et hu-  
 milité de  
 Quintus  
 Fabius  
 au dicta-  
 teur Pa-  
 pirius.*

*La rigou-  
 reuse per-  
 seuerance  
 de Papi-  
 rius en la  
 punition  
 de Ruti-  
 lius.*

*De Lucius Calphurnius.*

Quand Lucius Calphurnius Piso estant consul, auoit la guerre en Sicile contre les seruiteurs de Rome fugitifz, & que pour l'heure Titius estoit lieutenant des gens de cheual: cestuy Titius circonuenue par les fugitifz, fut contraint de quitter les armes, & se sauuer avec ses gendarmes. Dôt aduint que ledict consul considerât la lâcheté de Titius, commanda luy faire ceste infamie, c'est à sçauoir qu'iceluy porteroit sa togue ou longue robe, dont les bendes ou bordures en seroyent coupées & ostées, & son saye desceinct, & aussi q'il seroit depuis le matin iusques au soir nuds piedz à l'auantgarde tout le temps qu'on seroit à la guerre: Luy defendit pareillement de boire & manger avec les aultres, ne se trouuer aux estuues & baings, ne frequenter les compagnies dont auoit eu la charge: consequemment le priua de ses cheuaux & gages, & le mit au rég de ceux qui iectoient pierres ou petits boulets avec fondes contre les ennemis: certes c'estoit grand deshonneur au pais, mais ce reproche fut puny au grand honneur de Piso, pour ce qu'iceluy feit que ceux qui auoyent deliberé pour sauuer leur vie

*La puni-  
tiō de Ti-  
tius pour  
s'en estre  
fuy en la  
guerre des  
seruiteurs  
fugitifz  
de Rome.*

donner le triumphe d'eux mesmes à pendards & varlets fugitifs, & qui n'auoyent eu honte d'abandonner leur liberté entre les mains de telle canaille, & gens serfs, experimenteroient vne maniere de viure plus grieue que la mort: parquoy desiroyent icelle mort courageusement, laquelle au parauant auoyent craint laschement.

*De Quintus Metellus.*

Quintus Metellus ne fut pas moins rigoureux que Piso: lequel comme il y eut quelque different à Contrebie ville d'Espaigne, auoit mis cinq cohortes pour garder vne place: la cohorte estoit de cinquens cinquante pietons, & soixante & six hommes de cheual, & la legion contenoit dix cohortes: & pour ce que lesdictes cohortes auoyent esté repoullées hors de ce lieu par la force des ennemis, leur comanda retourner: non qu'il eust esperance que lesdictes bandes recouuraissent là leur dicte place perdue, mais à fin qu'il punist lascheté, en les exposant en ce peril manifeste. Apres ces choses fait edict, que si on trouuoit aucun de ceux-la fuiâr, & retournant au camp, que sans remission fust mis à mort comme ennemy: Lesquels par ce-

*Cōtrebie  
ville d'E  
spaigne.*

*Edict  
rigoureux,  
toutesfois  
iuste Et  
necessaire*

*Le credit  
de neces-  
sité.*

ste rigueur estreints, combien qu'ilz fussent grandement trauaillés, & en desespoir de leur vie, toutesfois reprindrent la place fort angoisseuse & difficile, & deſeirent leurs ennemis. Certes necessité est un vray endurcissement, & fortification de la foiblesse humaine.

*De Quintus Fabius.*

*Clemence  
delaissee  
pour ri-  
gueur, ne  
cessaire.*

Fabius Maximus pour lors lieutenant en ceste prouince d'Espaigne, qui l'auoit presque toute assubiectie à l'Empire Romain, desirant amollir les cœurs de ceste gent tant cruelle & inhumaine: contreignit son esprit, qui naturellement estoit doux & traictable, de se destituer de sa clemence pour quelque temps, & vser d'austerité plus rigoureuse. Il feit couper les bras à tous ceux qu'on peut prendre, qui des garnisons Romaines partoyent, pour suivre le patty des ennemis, à fin qu'en les voyant ainsi mancquets, donnassent crainte aux aultres, de faire acte seblable. Ceux qui estoient rebelles, par semblable on leur coupoit les mains, & les iectoit-on sur la terre sanglante pour donner exemple à ceux qui eussent osé faire cas pareil.

*De Scipion L'Aphricain, premier.*

Il n'estoit rien plus doux que Scipion.



l'Aphricá, premier: cestuy toutesfois pour  
 confermer la discipline de cheualerie, iu-  
 gea estre bon d'emprunter à tēps quelque  
 chole de cruauté barbare estrager & chan-  
 ger son naturel. Apres auoir prins Cartha-  
 ge & mis en la puisſáce des Romains, to<sup>9</sup>  
 ceux qui des nostres festoyēt retirés vers  
 les Carthaginois punit plus grieuement  
 les Romains abandonnans leur païs, que  
 les Latins. Il feit pendre les Latins, cōme  
 gens qui festoyent absentés de leur païs,  
 decapiter les Romains comme trahistres.  
 Je ne parleray point plus oultre de cest af-  
 faire, pour ce que c'est vn des actes de Sci-  
 pion qui tant estoit courtois & humain: &  
 aussi qu'il n'est licite de se gaber de la na-  
 tio: Romaine, iáçoit ce que iustement el-  
 le eut meritē estre punie de punition serui-  
 le. Or donc est conuenable de m'appli-  
 quer à faire recit des punitions qui ont e-  
 sté faictes des estrangers.

*Iuste pu-  
 nition.*

*De Scipion l'Aphricain, dernier.*

Apres que le dernier Aphricain eust de-  
 solé Carthage, feit presenter aux bestes  
 cruelles deuar le peuple, les estrangers qui  
 auoyent abadonné les Romains pour suy-  
 uir les Carthaginois. Et Paul Emile apres  
 auoir deffaict le Roy Perſes, feit met-

*La puni-  
 tion de  
 ceux qui  
 se reuol-  
 tent.*

*Note l'opinion de Valere.*

tre deuant les Elephans telles manieres de gens coupables, & defectueux, qui estoit tresutile & fructueux exemple. Les chefs & capitaines de guerre, fils punisét leurs soldards, negligens de garder les loix & ordonnâces de cheualerie, iacoit ce qu'ils facét iustement & equitablement, toutes-fois on iugera qu'ils ferôt la chose par insolence & presumption: pour ce que le crime ne vient point en iugemét: mais aussi tost qu'il est perpetré, est corrigé. Ce qu'il me semble bien faict: car si la correction en estoit differée, ce pendant croistroit & s'augmenteroit la licence de mal-faire des soldards. Parquoy est necessairement requis à l'estat de la guerre faire brieue & aspre iustice: car gens ramassez se fortifient, & facilement peuuent mouoir sedition & debats: & puis qu'ils sont desuoyés du droict chemin, si soudain ne sont opprimés, pourront faire beaucoup de mal.

*Du Capitaine Lucius Martius.*

Il est temps de faire mention des actes qui ont esté faicts, non d'un chascun capitaine en particulier, ains de tout le senat, pour defendre & garder la coustume des armes. Apres que Lucius Martius capitaine de

ne de la gendarmerie Romaine, eust recueilly par merueilleuse vertu le demourant des deux exercites de Publius, & Cneus surnommés Scipion, lequel auoit esté mis en prison, & les dessusdicts osts desconfits par les Carthaginois en Espagne: cestuy Martius fut esleu chef par la dicte gendarmerie. Lors rescriuit au senat de ses actes & entreprinſes, & au commencement de la lettre mit ce tiltre: Lucius Martius capitaine extraordinaire. Ce qui ne fut agreable audict senat: pour ce qu'il vsurpoit cest hōneur: car les capitaines souloyent estre créés, non par les gens de guerre, ains par le peuple. Toutesfois à raison du mauuais téps q̄ couroit pour lors, & pour subuenir au grand intereſt & dommage de la republique Romaine, on le tolera, & permit-on qu'il demourast esleu chef. Et aussi pour ce que luy seul auoit reformé l'estat de toute la cité. Mais nulles deffaites, nulles victoires, nuls biens faicts, ne sont à equiparer à la bonne police & reigle que les Romains gardoyēt en guerre. Il leur souuenoit encore de la grande rigueur, de quoy auoyent vsé leurs maieurs, durant la bataille des Tarentins, en laquelle, apres auoir esté grandement

*L'audace  
de Mar-  
tius sup-  
portée.*

M.j.

debilités par lesdicts Tarentins, & receu grand nombre de leurs citoyens prisonniers, renuoyés volontairement sans rançon par le Roy Pirrhus, feirent vn statut desdicts captifs, c'est à sçauoir que ceux qui estoient au parauant hommes d'armes, seroyent faicts pietons : & ceux qui auoyent esté gens de pié, seroyent mis au rég des iecteurs de pierres à la fonde. Pareillement que nuls d'iceux n'eust tente au camp, & que leurs loges ne fussent fortifiées de fossez ou ramparts, ne leurs pavillons tendus de cuirs, ains de simple toiles & hors du camp : & ne leur fust permis estre reestablis en leur premier ordre, iusques à ce qu'un chascun d'iceux eust prins deux prisonniers ennemys. Donc ainsi astringés par ces rigoureuses & austeres ordonnances les soldards Romains paruindrent à estre ennemys mortelz de Pirrhus, qui au parauant auoyent esté par luy donnés liberalement, & desquelz il auoit faict present par de grande value. De semblable rigueur vsa le senat enuers ceux qui auoyent perdu la journée à Cannes : Lesquels furent punis de peine plus grieue que la mort, ilz furent enuoyez en exil en Sicile : & comme Marc Marcellus eust rescript audict senat qu'il luy pleust permet-

*Le statut  
du senat  
contre les  
captifs re-  
dus par  
Pirrhus.*

*La recom-  
pense de  
Pirrhus  
d'auoir  
rendu les  
prison-  
niers.*

tre qu'il vſast de l'aide deſdicts banis pour debeller les Syracuſans, ledict ſenat donna reſponſe, qu'iceux n'eſtoient dignes d'eſtres receus au camp, mais qu'ad au reſte qu'il permettoit audict Marcel de faire ce qu'il penſoit eſtre expedient à la republique: mais ſi d'aduerture il vſoit d'iceux, que ce fuſt par condition, qu'ils n'euffent loilir de ſoy raffrechir, zins qu'ilz euſſent touſiours le harnois ſur le dos, & auſſi ſi quelqu'un d'eux faiſoit de hazard quelque acte de proueſſe, qu'il ne fuſt guerdonné, & qu'on leur defendiſt mettre le pié en Italie tandis que les ennemis carthaginois y aſſiſtoient. Voila comme les gens de vertu & proueſſe ont de couſtume de hayr les laſches & couarts.

*La prudẽ  
te reſpoſe  
du ſenat à  
Marcell.  
touchant  
les cou-  
arts ba-  
nis.*

*Du Conſul Petilius.*

Or diſons combien fut mal content le ſenat de ce que la compagnie du conſul Petilius le laiſſa tuer laſchemẽt, lors qu'il barailloit vertueuſement contre les Geneuois. Ledit ſenat ordonna, que la legion que conduiſoit iceluy Petilius, fuſt caſſée, & qu'on ne la payaſt de ſes gages, ne du paſſé, ne de l'aduenir, pour ne ſ'eſtre mis au deuant des coups des ennemis, pour ſauuer ſon capitaine. Certainement

M. ij.

l'arrest de ceste tant honorable cōpagnie de senateurs, seruit audiēt consul de sumprueux & perpetuel sepulchre: soubz lequel reposent ses os celebrés & honorés pour sa mort en guerre, & pour la punition de ses bendes que le parlemēt en feit à la cour. De semblable magnanimité v-sa le senat quand apres la deffaicte de Cānes, ne daigna redimer six mille Romains, que Hannibal tenoit prisonniers: combien que lediēt Hannibal se monstrest gratieux aux rançons desdicts captifs: ce neantmoins n'en tint compte la cour, disant pour raison, que si telle troupe de ieunes gens armés eussent voulu mourir honnestement, n'eussent peu estre prins laschement & villainement: & ne sçay lequel fut plus grand deshonneur à eux, de ce q̄ le pais n'eut auctne esperance en iceux, ou que les ennemys n'eurent crainte de la susdicte legion. Il ne chaloit aux Romains si lesdicts prisonniers pour l'advenir batailloient pour eux: pareillemēt les ennemys en les voulant deliurer monstroyent assez qu'ils ne les doubtoyent pas beaucoup. Combien que la cour fust tousiours vigilante pour faire garder les loix & ordonnances d'armes, rigoureu-

lement & estroictement, si est-ce que jamais ne se monstra plus affectée, qu'à lors qu'elle feit serrer és prisons les legions qui auoyent sacagé la ville de Rezo sans le commâdement de leur chef: puis apres la mort de leur Capitaine Bubelius, pour leur plaisir eslirent Marc Cesium son secretaire. Et cōbien qu'apres cest emprisonnement Marcus Furius Flaccus tribun du peuple feit defenses à ladicte cour qu'elle n'eust à punir les Citoyens Romains contre la coustume des maieurs, toutesfois si feit-elle ce qu'elle auoit en pensée. Et à fin que la chose fust paracheuée, avec moins d'inhumanité, to<sup>9</sup> les iours en faisoit feller cinquâte, puis leur coupoit-on la teste: & apres l'executiō, on ne mettoit les corps en sepulture, ny n'en menoit-on dueil.

*Exemples des Estrangers.*

La cour Romaine s'est monstrée benigne és punitiōs des soldardz, quant à l'égard de l'austerité & rigueur que tenoit le Senat Carthaginois au faict des armes si leurs Capitaines entreprenoyēt la guerre sans son conseil, combien que la victoire s'en ensuyuist, ilz les faisoit pendre attribuant la felicité de ladicte victoire à l'aide des dieux immortelz: & la presuma-

*Note icy le Le-  
cteur, que l'affectiō du Senat estoit fort rigoureuse, toutesfois iuste et raisonnable.*

ption d'entreprendre, à la coulpe desdicts capitaines.

*Du capitaine Clearchus.*

Clearchus capitaine des Lacedemoniens, en vn propos qu'il auoit accoustumé de dire souuent à ses soldards comprenoit entierement toute la discipline de cheualerie, c'est à sçauoir, qu'il failloit plus craindre son duc̃teur que les ennemis. Par lequel dict, leur donnoit à congnoistre manifestement, qu'ils se tinssent pour certains, que s'il faisoient difficulté d'exposer leur vie à batailler honnestement ilz perdroyent icelle vilainement par punition. Certes ils ne s'esbahissoyent pas beaucoup de ceste parolle, pour ce qu'ils estoient encore records des douces paroles que leurs meres leur auoyent tenu au departir, les admonnestans, qu'ilz reuinissent en vie avec leurs armes, ou qu'ils fussent rapportés mort sus icelles. Donc les soldats de Lacedemone apres auoir receu c'est admonnestement en leurs maisons, s'en alloient à la guerre. A tant suffisit d'auoir prins seulement cest exmple des estrangers, veu que nous pouuõs prendre gloire à ceux du païs, qui se trouuent en plus grande abondance, & la ou y a

*Notésicy*

*Delais-  
sant les  
estrangers,  
retourne  
à parler  
des Ro-  
mains.*



plus de fruit. Le bon ordre le decent arroy, la belle police que les Romains ont gardé sur le doigt, ont acquis & adioinct la principauté d'Italie à leur Empire, & octroyé le regime de maintes villes, de puissans Rois, & cheualeureuses nations: l'estroicte reigle de discipline militaire a descouvert les destroictz du pais de Pontus, qui est comprins soubz la Natolie, & fait entrée & passage par les Alpes, & les monrz de Taurus en Armenie, qu'on appelle maintenant Cocaz, & fait finalement la petite loge & Case ou Romulus print son origine, le sommet & haulresse de toute la terre: Du gyron de laquelle, pource que tous triumphes sont partiz. Je comméceray à descrire du droit de triumpher.

## DV DROICT DE TRIUM-

*pher.* CHAP. III.

**P**ource qu'aucunefois, à raison de petites, & legeres victoires acquises, quelques Chefz de guerre vouloyent qu'on leur establíst le triumphe, pour y obuier on feit vne Loy, ou il estoit dict que nul ne triumpheroit, sil n'auoit deffait en vne bataille cinq mille ennemys. Certes noz maieirs pensoyent

*Edict à qui triumpheroit.*

M.iiij.

que l'honneur de nostre ville pour l'aduenir seroit bien plus exaulsé, par la gloire des triumphes, que pour le nombre des ennemis occis. Mais à fin que ceste tant belle ordonnance, ne se peult quelquefois abolir, par trop grande conuouitise, & ambition d'obtenir la couronne de laurier, qui se presentoit au triumphateur: pource qu'il eust peu possible augmenter le nombre des mortz. pour plustost paruenir à cest honneur, on establit vne autre Loy qui corrobora la precedente, que Lucius Marius, & Marc Caton tribuns du peuple feirent: ou estoit declarée la punition des Capitaines qui feroient faux recit par lettres au Senat, du nombre des ennemis tuez en la guerre, & des Citoyens perdus, Pareillement estoit inseré en cestedicte Loy, qu'incontinét que lesdictz Chefz de guerre arriuoient à la ville, s'en allassent deuant les Iuges criminelz pour estre iurez, à sçauoir-mon filz auoyent veritablement escript au Senat du nombre des ennemis, & de noz gens aussi.

Après ces ordonances, sera faict mention du different & contention qui l'ensuyuirent, touchant le droict de triuñpher, entre certains personnages de grande nobles

*Autre  
edict touchant  
le droit de  
triuñpher.*

se & autorité : ce qui en fut frict, & les arrestz qui en furent donnez, Luctatius Cōsul, & le Bailly Quintus Valerius, auoyent desconfit vne grande bende de Carthaginois, enuiron le país de Sicile, à raison dequoy le Senat disposa le triumphe au Consul Luctatius. Et comme le bailly Valere pareillement vouloit auoir cest hōneur, Luctace luy contreuint, & dit qu'il ne se deuoit ainsi faire, à fin qu'en l'honneur du triumphe, l'authorite du Bailly ne fust faicte egalle, à la haultesse du Consul. La querelle d'entre ces deux cōtinua, & prindrent proces en sorte que Valere fonda, & mit entre les mains de iustice grande pecune, voulant prouuer que par sa bonne prudence ladicte compagnie des Carthaginois auoit esté opprimée : & qu'il renōçoit au triumphe s'il n'estoit ainsi. Au contraire Luctace refonda, & accepterent pour Iuge Attilius Calatinus: deuant lequel plaida en ce poinct Valere: *bié est-il vray, Iuge droiturier, que ce Cōsul durant la bataille, estoit couché malade en sa litiere, mais quand à moy, ie traouillay autant qu'il fust poissible en ce conflict, & fey l'acte & office. que doit faire de toute sa puillāce vn cheualeureux.*

*Contention entre deux, pour le droit de triuſher.*

*Les raisons de Q. Valere deuant le Iuge.*

& vaillant Capitaine. Lors le iuge à la fin va dire, ainçois que Luctace eust cōmençé à respondre : Or ie te demande Valere, si vous eussiez esté vous deux d'opinions cōtraires ou de batailler, ou de ne batailler point, auquel eust on obtemperé? Ie ne debartz point, & ne suis en difficulté qu'on n'eust fait le commandemēt du Consul. Respondit Valere, di moy, de rechef dict Calatin, si vo<sup>r</sup> deux eussiez feict, ains que cōmencer la guerre, consultation au contraire l'un de l'autre, à qui se fust-on arresté? Au Cōsul, respond Valere: Comme il soit ainsi donc, dit Calatin, que i'ay entrepris le plaidoyé d'entre vous-deux : t'interrogant lequel auoit le plus d'audiui & credit, & que tu ayes cōfessé ton aduersaire estre ton supérieur, en ces deux choses prealleguées, Ie ne fay plus difficulté du demourant. Or donc Luctace, iaçoit ce que tu te sois iusques à present teu, i'ordonne que tu triumphes seul. O que feist merueilleusement bien le Iuge, qui en vn affaire si cler, ne souffrit qu'on perdist temps. La cause de Luctace, qui constamment defendoit le droit d'un si grand hōneur, estoit meilleure, car il estoit Columal, & Valere ne fait pas mal de demander

*Sentence  
tresiuste.*

loyer d'auoir ainsi vaillammét & heureusement guerroyé, dont il estoit digne, mais ne luy estoit deu par les ordonances Rommaines, ains au Consul Luctace.

*De Cneus Fuluius Flaccus.*

Que deuoit faire la cour à Fuluius Flaccus, qui contemna, & repudia l'honneur du triumphe, qui luy estoit ordonné par ladicte cour, pour ses prouesses, lequel honneur souhaitoient tant les autres cheffz de guerre? Certes il gysoit bien au cœur de cestuy Flaccus, de tout ce qu'il luy estoit à venir apres le triumphe, si de hazard l'eust receu, parquoy n'en feist compte.

Or aussi tost qu'il fust retourné à Rome, fut mené à la cour, examiné, son proces fait, & banny: à fin qu'il fust puny de l'insolence faicte par luy contre Dieu & raison: c'est à sçauoir entre autres beaux actes, comme il auoit la guerre aux Aetoles mit le siege deuant vne de leurs villes nommée Ambrace, & y fut longuement: finalement les Citoyens contreinctz par necessité, supplierent à ce Consul Flaccus, qu'il les voulsist prendre à mercy. & qu'ilz se rendoyent à luy, ce qu'il ne voulut: & si le Senat n'y eust pourueu, il les eust mes à feu & à sang, parquoy la

*L'insolence de Cn. Fuluius, pour laquelle fut banny.*

cour voyant son inhumanité, l'exila.

*De Quintus Fulvius.*

Quintus Fulvius, apres auoir prins Capes : & Lucius Opimius apres auoir containctz les Fregelans de foy rendre, se monstrent plus sages: pource qu'ilz demanderent congé au Senat de triuompher.

*Grande diligence du Senat de conseruer le droit de triuompher.*

Et combié que l'vn & l'autre eussent faict beaucoup d'armes, & de magnificences à la guerre, toutefois n'obtrindrent ce qu'ilz demadoyent: non que les Conseillers leur portassent enuie, à laquelle ne voulurent iamais faire entrée en leur cour: mais par grande curiosité d'observer le droit & la Loy, ou il estoit ordonné, qu'il seroit permis de triuompher à ceux qui augmenteroient l'Empire, & non à ceux qui recouureroyent les choses alieneés dudict Empire. Car ie trouue autant de differéce, entre adiouster quelq̄ chose à vn Royaume, & restituer ce qui en a esté osté, cōme cōmencer à bien faire, & cesser de faire tort.

*L'authorité de Valere.*

*De Publius Scipion, & Marc Marcel.*

Le droit de triuompher, dequoy ie parle, fut si bien gardé, que le triuompe ne fut permis à Scipion, pour auoir recouuré les Espagnes, ny à Marcel, pour auoir prins

Syracuse: pource qu'ilz auoyēt entrepris l'affaire sans le consentement d'aucun officier. Or que maintenant on extolle les Conducteurs & Capitaines trop conuoiteux de gloire qui pour auoir eu la victoire de gens de nulle resistance, auoyent occupé lieux desertz & inhabitez, prins nauires de pirates & escumeurs de mer, ont voulu cueillir les petits rameaux de laurier, dont estoit faicte la couronne des triūphateurs, pour en orner leur chef par trop grande ambition. Espagne conquise, & separée de l'Empire des Carthaginois, & Syracuse ville capitale de Sicile, mise hors de leur puïssance, & faicte tributaire aux Romains, ne sceurent ioindre & atteller les chariotz de triumphe pour porter ceux qui l'auoyent tant bien merité. quelz personnages estoient ce? Certes c'estoit Scipiō & Marcel, les noms desquelz mesmes leur pouoyēt seruir de triumphe eternal. Et iaçoit ce que le Senat desirast moult contempler ces haultz personnages, autheurs de vertu, vraye & massiue, portans sur leurs espaulles le salut du pais, couronnez de laurier, en magnificence, toutefois si les reserua-il pour l'aduenir à plus iuste triumphe. I'adiousteray

à ces choses icy ce qui s'enfuit. La coustume estoit des chefs de guerre qui deuoient triompher, inuiter les consulz à vn banquet, puis les faire prier qu'ilz n'y vinsent, à fin que nul pour ce iour n'assistast audict conuiue, de plus grande autorité, que celui qui deuoit triompher. Et iacoit ce que maintz Capitaines feissent beaucoup d'armes és batailles Ciuiles, & actes fructueux au peuple Romain, toutes fois si n'eurent-ilz le nom de capitaines, on ne disposa processions apres leurs victoires, n'y aussi on ne permettoit qu'ilz triomphassent en chariot, ny sus cheuaux: pour ce que telles victoires, iacoit ce qu'elles

*Les Romains au tēps passé ordōnoient supplications que nous appellōs processions, en l'honneur de leurs dieux.*

fussent necessaires, si estoient elles pitoules & tristes: car elles estoient acquises par effusion de sang du païs, & nō estranger, si comme il est apparent de Nasica & Opimius, qui opprimerent les ligues & factions de Tyberius Gracchus, & nō sans grand meurdre, & de la nation Romaine.

*De quintus Catulus.*

Quintus Catulus consul, apres que son compagnon Marcus Lepidus fut tué, avec toutes les bēdes des seditieux, tetourna à Rome portant visage moitié triste & moitié ioyeux: Pareillement An-



toine vainqueur de Catilina, feit effuyer les espées de ses soldardz, ensanglâtées du sang des Romains, ains qu'il reuint en son camp, ayant en abomination, la tuerie des Citoyens.

*De Cinna.*

Lucius Cinna, & Caius Marius conuoiteux de meurdre apres auoir occy tant de Citoyens Romains, eurent horreur d'entrer aux temples. Consequemment Lucius Sylla, qui feit beaucoup de batailles, dont l'yssue en fut tresorgueilleuse & cruelle, en son triumphe accompagné d'une puissance accomplie & bien equippee, iagoit ce qu'audict triumphe il eust fait mettre en peinture plusieurs villes de Grece & d'Asie, si ny en eust-il aucune du tenemét d'Italie. Je suis fâché & ennuyé de faire recit plus oultre de la tuerie des Citoyens Romains. Le Senat ne donna à aucun la couronne de laurier, ny homme ne la desira auoir quand on cognoissoit qu'il y auoit vne partie des Citoyens marriz. Quand au reste laissons le laurier, & mettons la main au chesne, duquel on faisoit couronne à ceux qui auoyent sauué vn Citoyen, & dont les portaux de la maison de Iules Cesar, triumpent en perdurable gloire.

DE NOTE OV REPROCHE  
des Censeurs.

## CHAP. IIII.

*Reformation des meurs, gardienne de paix*

**A** Pres auoir parlé de la police & bon ordre d'un cāp, qui est le tresfort lien du mestier des armes : Je suis admonesté de faire passage au traicté de censure, c'est à dire reprise ou reformation des meurs qui est la gardienne & maistresse de paix. Certainement tout ainsi comme les richesses du peuple Romain venoyent en accroissance, par les prouesses des bōs Capitaines, & Chefz de guerre : en ce point tenoit-on la bride aux vices, & par les Censeurs souuent estoit faicte inquisition de la bonté & preudhommie des Romains, qui estoit vn œuure digne d'estre autant collaudé qu'un bel acte fait en la guerre. que proufite-il estre vaillant & preux de hors, si on vit mal en la maison. Iacoit ce qu'on oppugne maintes villes, qu'on face prinse de plusieurs nations, & qu'on occuppe Royaumes & Prouinces, si la reublique toutefois n'est gouvernée sagement & iustement, posé ores qu'on ait faict vn amas de conquestes aussi haultes que le ciel, la chose ne sera de durée. Donc pour suyuir nostre propos, est besoing de cognoistre

*Le graue dict de Valere.*

gnoistre & faire record comme se porterent les Censeurs iadis eueus les Romains, & comme ils vsferent de leur puissance.

*De Camille, & Posthume.*

Camille & Posthume estans Censeurs, punirent ceux d'amende pecuniere, qui par auarice estoient paruenus iusques en vieillesse sans se marier, & les contreignirent de desbourser grosse somme de deniers, & la mettre au tresor public. Et si aduenoit que lesdicts vieillards feissent plainte de ceste tât iuste ordonnance, de rechef estoient punis, & les reprenoit-on en parole telles: Tout ainsi que nature vous a doné loy d'estre produicts, par semblable icelle vous a octroyé liberté d'engendrer. Et voz peres en vous nourrissant, vous ont obligé à nourrir aussi voz enfans & successeurs, si il y a en vous quelque bonté. D'auantage fortune vous a donné assez longue espace de temps de produire enfans: mais ce pendant n'en auez tenu compte, & auez laissé passer voz ans, sans estre appellez mariz & peres. Donc retirez vous, & desliciez voz bourses que nouées auez si estroictement par chicheté, & payez la somme taxée assez suffisante à

N.j.

*vaisselle d'argent trop exquise fut blasmé de la cour.* de la vaisselle d'argent chascune piece pesant dix liures: voulant dire qu'il donnoit mauuais exemple de superfluité, & trop grande magnificence. Les escripts de nostre temps sont veuz estre estonnez, de faire recit de si grande rigueur que les Romains tenoyent pour lors: & craignét que on ne dise que tels actes, ne sont actes des Romains, ains plustost de gens barbares & estrangers, pour leur tresgrande austerité: car en vne mesme ville comme Rome, à grande peine peut-on croire que les Romains feissent tant de difficulté, qu'un citoyen eust vaisselle d'argent pesant dix liures, veu que poureté sur toutes choses leur estoit odieuse.

*De Marc Antoine, & Lucius Flaccus.*

*Duronius, pour ce qu'il vouloit enfreindre la loy, fut priné du Senat.*

Marc Antoine, & Lucius Flaccus Censeurs bannirét du Senat Duronius, pource que luy estant tribun du peuple, destruisit la Loy qui auoit esté ordonnée pour restreindre les sumptuositez des bancquets: & l'occasion estoit tresutile de le priuer. Cestuy Duronius, hōme effronté, n'ayant deuant les yeux aucune honnesteté, montra au temple qui estoit deuant la cour, dict Rostre: pource qu'on y auoit pendu & fi-

ché tout plein de poinctes de nauires prin-  
 ses des ennemis, en signe de victoire: &  
 fait en ce lieu vne harengue en telles pa-  
 rolles: Seigneurs Romains, on nous veult  
 bailler vn frein, que nous ne deuons tole-  
 rer en aucune sorte: veritablement vous  
 estes astreincts du facheux lien de seruitu-  
 de. La Loy est promulguée, par laquelle  
 nous est commandé de viure plus sobre-  
 ment. Soyons infracteurs de ceste vieille  
 mode ancienne toute moysie. Dequoy  
 nous seruira plus liberté, sil n'est permis  
 au bõ plaisir d'vn chascun de faire de son  
 bien cõme il voudra, & l'employer à fai-  
 re bonne chere, & se tenir bien aise?

*De Claude Nero, & Liuius  
 le Saulnier.*

Claude Nero, & Liuius le Saulnier, *Note du*  
 deux personnages qui auoyét faict beau- *debat de*  
 coup d'armes pour la republique, qui a- *ces deux*  
 uoyent esté Consuls & Censeurs ensemble *Censeurs,*  
 & qui estoýét le ferme apuy du bien com- *& com-*  
 mun du temps de la bataille Punique: ce *me l'vn*  
 neantmoins par haine & enuie rigoureux- *reprint*  
 sement reprindrent l'vn l'autre. Or com- *l'autre*  
 me ces deux estan: Censeurs faisoýent re- *par vne*  
 ueüe des centuries des Cheualiers, & eux- *aff. Etior*  
 mesmes fussent du nombre d'icelles (pour *simulé.*

N.iiij.

ce qu'ils estoient encore en leur force & vertu) quand on vint à la bende nommée Pollia : apres que le notaire eust leu le nō du Saulnier, la trōpette fut en doubte de l'appeller ou non, de crainte de desplaire à si grand personnage. Ce que cognoissant Nero, commanda qu'ō l'appellast promptement, combien qu'il fust son compaignon: & pareillement qu'on vèdist ses armes & son cheual: pource qu'il auoit esté condāné par le iugement du peuple, apres son premier consular, durant lequel auoit fait vne ordonnance, que nul ne vendist du sel, fors à la gabelle: combié qu'au parauant chascun en vèdist qui vouloit. Laquelle chose sembla estre fort greuable au populaire: parquoy fut condamné & deslors nommé le Saulnier. Ceci considerant ledict Saulnier, condamna Nero à semblable peine, à raison qu'il auoit permis apres l'arrest du peuple, qu'il fust reuenue en grace à faux tiltre. C'est à sçauoir que Nero auoit toleré que ledict Saulnier ne fust puny, & mesmes auoit enduré qu'il fust constitué en dignité de Cōsul & Censeur. Si aucun des dieux eust reuelé à ces deux personnages que pour l'aduenir leurs faces, deduictes de pere en filz, eussent

sent deu estre alliées & ioinctes en la natiuité de nostre debonnaire Prince Tybere, qui est descendu des deux maisons: du costé paternel, de Claude Nero: & du costé maternel, des Liuiens: ils eussent cessé leurs inimitiez, & eussent traité amour ensemble, laissant le país cōserué par eux, donnant exemple à leur lignée, c'est à sçauoir Tybere & Nero Empereur, de le garder par semblable. Liuius le Saulnier ne fait difficulté de punir d'amende pecuniaire, & rendre tributaire au tresor public, trentequatre bendes de la gendarmerie Romaine: pource qu'après qu'ils l'eurent condamné, sans le punir, le feirēt Consul & Censeur. Il couloura sa cause en ce poinct, disant qu'il estoit de necessité que lesdictes bendes l'eussent condemné iustement ou iniustement. Si iniustement, elles estoient dignes de punition: si iustement, elles estoient pariures de l'auoir fait Consul & Censeur: car il estoit indigne d'auoir l'administration de la republique: & elles auoyent iuré d'esslire gens idoines & capables. Cestuy Liuius Saliator delaisa tant seulement vne bende nommée Metia, à punir: laquelle quād vint à dire son opinion touchant le fait du

*La cause  
le du  
Saul-  
nier.*

*Constâc  
du Saul-  
nier.*

dict Salinator, le iuge n'estre digne de cōdemnation, ne de receuoir honneur aussi, ne de Cōsulat, ne de Censeur. Cōbien pésons nous que cest homme icy fut magna nime & constant, qui ne peut estre contreinct par aucune peine & reprise, n'aléché par haultesse d'honneurs, de se môstrer plus doux au gouuernemét de la Re publique?

*De Marc Valere, & Lucius  
Sépronius.*

Quatre cens ieunes hommes, qui estoient la plus grande & meilleure partie de l'ordre des Cheualiers, souffrirent patiemment estre repris & puniz des Censeurs. Lesquels ieunes soldards, Marc Valere, & Lucius Sépronius, apres les auoir priuez de leurs cheuaux & gages, les misrent au nombre des tributaires & endebtez au tresor public: pource que durant la bataille seruile en Sicile, on leur auoit cōmandé d'estendre les munitions par les montaignes, à fin d'enclorre lesdicts seruiteurs, & furent negligens de ce faire.

*De Marc Attilius Regulus, &  
Lucius Furius.*

Pareillement les Censeurs avec grande rigueur declarerent infames ceux qu'on



trouuoit timides & couards. Marc Attilius Regulus, & Lucius Furius Philippus, furent diligens de priuer de cheuaux & gages, & mettre au renc des obligez au tresor de la ville, Marc Metellus receueur, & plusieurs gens de cheual Rommains. Lesquels apres la maleureuse iournée de Cannes, luy auoyent iuré & promis de partir de l'Italie, & s'en aller avec luy. Ceux-cy, apres estre venuz en la puissance de Hâ nibal, par luy furent enuoyez comme Ambassadeurs soubz leur foy au Senat Romain, pour traicter de la punition des prisonniers Romains, avec les captifs de Carthage. Et comme ainsi fust qu'il n'impetrassent ce que demandoit Hannibal, ne retournerent ainsi qu'ils auoyent promis & iuré, & demourerent en Rome. Ce que voyant Marc Attilius Regulus Censeur, les declara trahistres & pariures: pource qu'il estoit conuenable à la nation Romaine de garder sa foy. Comme nous auons exemple du pere dudiect Regulus, qui ayma mieux mourir cruellement, que de tromper les Carthaginois. Ceste correction des Censeurs, apres auoir commencé à reformer les meurs & la vie de la cour Romaine, se messa

*Les Romains estimeront beaucoup leur foy.*

d'auoir esgard sur l'estat de la gendarmerie: lequel office ne voulut qu'on craignist, ne qu'on deceust son ennemy. Ensuient deux exemples de mesmes, lesquels suffira seulement adioindre à ceux-cy. Apres que Geta fut par L. Metellus, & Cneus Domitius censeurs, mis hors du reng des Senateurs, fut consequemment faict censeur.

*De Marc Valere.*

Apres que Marc Valere Messala fut cōdemné d'infamie, fut erigé consecutiue-ment en puissance de Censeur. L'ignominie & opprobre de ceux-cy les aguifa & subtilia à vertu: & pour la honte de ce deshonneur furent tellement esmeuz, que de toute leur force s'employèrent, à fin qu'ils fussent veuz estre dignes de porter le nom de Citoyens, auxquels fust donnée la correction censoire pour administrer, & non imputée pour estre puniz.

## DE MAIESTE.

### CHAP. V.

**T**Out ainsi que Censure est vn office public, maiesté en ce point est vne dignité particuliere, qui rend l'homme honoré & prisé. Et faut entendre que maiesté est vne excellence de bonté & vertu,

qu'on voit naturellement reluire en vn personnage, qui peult de soy garder la prerogative & grâdeur, sans office, sans estre esleué és haultz sieges, & sans grosse troupe de satellites & seruiteurs. Elle est infuse és entendemens des hommes, par vne entrée agreable & delectable: pource qu'elle plaist & delecte les contemplans, voilée & couuerte du manteau d'admiration: pource que les hommes s'esmerueillent de voir le personnage à qui Dieu donne telle grace. On peult dire à droictemēt l'interpreter, que c'est vn honneur perpetuel: car il dure autant que la vie, & si est sans office. Eust on sceu plus faire d'honneur à vn Consul, qu'on fait à Metellus, accusé d'auoir esté paillard, ce pendant qu'il fut Gouverneur de la Prouince de Numidie? Or comme cestuy repliquoit contre ceux qui l'auoyēt accusé, ainsi que lesdictz accusateurs vouloyent produire vn libelle, ou estoient comprins les articles de son accusation, tout le conseil destourna ses yeulx de la visitation dudit libelle, à fin qu'il ne fust veu doubter aucunement des choses dedans escriptes: & pensa qu'il estoit bien plus conuenable de voir & lire en la vie de Metellus, qu'aux

*Diffinition de maiesté.*

*Notable*

tablettes ou estoient les accusations: le bō  
gouuernement & fidele administration,  
dequoy auoit vsé iceluy en la province  
Numidique: & que ce n'eust esté chose  
honneste de penser l'integrité d'vn si ver-  
tueux personnage, contre vn petit de ci-  
re, & petit nombre de lettres dont estoiet  
le temps passé faictes les tablettes, deuant  
l'usage du Papier & Parchemin.

*Du Roy Antiochus, & du pre-  
mier Aphrican.*

Se doibt-on esbahir si les citoyés Ro-  
mains ont faict honneur à Metellus, veu  
que les ennemis n'ont doubté porter si  
grande reuerence à Scipion l'Aphrican  
premier? Veritablement le Roy Antio-  
chus luy renuoya son filz prins en vne ba-  
taille qu'il auoit cōtre lesdicts Romains,  
le traicta honorablement, & luy feit pre-  
sent de dons appartenans à Roys & prin-  
ces: iacoit ce que ledict Scipion feist tout  
plein de conquestes sur luy, toutesfois ce-  
stuy prouoqué à guerre, ayma mieux re-  
uerer la maiesté d'vn tant excellent per-  
sonnage, que de prendre végeance de son  
dueil.

*Du mesme Aphrican.*

Comme cestuy Aphrican fust exilé par

*Maiesté  
honoree  
par An-  
tiochus.*

les Romains & demourast en vn village nommé Linternin, plusieurs capitaines de pirates & escumeurs de mer vindrent en ce lieu pour le veoir : mais ledict Scipion pensant qu'ils vinssent pour luy faire violence & rudelle, feit vn amas de soldards pour se fortifier. Et comme il y estoit luy-mesme empesché, lesdicts coursaïres & paillards voyans qu'il se desfioit d'eux, firent retirer leurs bendes, & armeures : & approcherent de la porte, & crierent à haulte voix, qu'ils ne venoyent pour luy faire nuïssance, ains pour luy faire honneur à cause de ses vertus & excellences, desirans la veüe & communicatiõ d'un si grand personnage : comme si ce fust vne chose celeste & diuine, pourtant luy plaisir prendre assurance de nous, & nous donner entrée en son logis. Apres que ses domestiques luy eurent reporté telles paroles, commanda qu'on ouurist les portes, & qu'on les feist entrer. Lesquelz en entrant faisoient la reuerence aux portaux, comme si c'eust esté vn temple saint, ou autel sacré. Consequemment prindrent la main dudict Scipion, & ne se pouuoÿt rassasier de la baiser, puis desploierent deuant le porche de sa mai-

*Maïesté  
reuerce  
par cour-*

*Saires Et  
pillardz  
en offrāt  
dons Et  
présens à  
Scipion.*

*Louenge  
de maie-  
ste.*

son dons & présens, telz qu'on a de coutume de consacrer aux dieux immortelz. Merueilleusement resiouyz d'auoir veu Scipion, s'en retournerent en leur pais. Qu'est il plus magnifique & haultain que ce fruiet de maiesté? & qu'est il au monde plus delectable? Le Roy Antiochus ennemy appaisa son ire par l'admiration qu'il auoit dudict Aphrican. La veuë de luy donna grand esbahissement aux pirates, qui se resiouyrent de le voir. Si les astres tomboyent du ciel, & s'offroyent aux humains, on ne leur fetoit pas plus d'honneur & de veneration.

*De Paul Emille,*

On fait grand honneur à Scipion en son viuant, & à Paul Emille apres sa mort. Ainsi comme on dispoit de sa pompe funebre, & pour lors d'adventure fussent en Rome certains grands seigneurs de Macedone, soubz tiltre d'ambassade, se presenterent de franc vouloir à porter son lict funebre, ce qu'on doit encore plus estimer: pour ce que ledict lict estoit paré par-deuant de riches draps, & nobles peintures, où estoit exprimé le triumphe & victoire, que ledict seigneur auoit obtenu de Perles Roy de Macedone, Or faut-

il bien dire, qu'ils faisoient grand compte dudit Paul, veu qu'ils n'auoyent crainte de porter publiquement les enseignes des deffaiçtes de leur natiõ: Lequel demõstrement fut adiousté à sa pompe funebre ainsi qu'une sorte d'un autre triumphe. O seigneur Paul. Macedone demõstra deux fois ta noblesse à nostre ville Romaine: en ton viuant, quand tu triumphas d'elle: & apres ta mort, lors qu'elle te porta sur ses espaules.

*De Scipion filz d'Emille, adopté du premier Scipion.*

On ne reuera pas peu la maiesté de ton filz Scipion Emilian, seigneur Paul, lequel donnas par adoption au premier Scipion: & vouluz qu'il fust l'honneur de deux familles & maisons de Rome: c'est à sçauoir des Scipions, & Emiles. Comme cestuy encore enfant, estoit avec Luculus consul en Espagne, ledict Luculus l'envoya en Aphrique aux Carthaginois, qui lors estoient tributaires aux Romains, pour leur demander secours. Et ainsi comme le Roy Masinissa, & lesdicts Carthaginois estoient en different, voyant ce ieune gentil-homme, le constituerent leur iuge & arbitre, comme

Si ce fust vn consul ou capitaine.. Haha : Carthage, pour lors tu estois ignorante de tes dures destinées. Cestuy Scipion, l'honneur de la ieunesse d'Orient; qui estoit le bien voulu des hommes & des dieux, estoit nourry pour te destruire.. Et qu'il soit ainsi, les deux Scipions qui issirent de la maison & race des Corneliens, prindrent le surnom d'Aphrican de toy. Le premier, pour t'auoir prinse & rendue tributaire: le dernier, pour te auoir saccagée & rasée à fleur de terre.

*D'ou pri-  
drent les  
Scipions  
leur surnom  
d'Aphri-  
can.*

*De Publius Rutilius.*

Qu'est-il plus chetif & miserable qu'estre condemné & banny ? toutesfois cela ne peut oster l'autorité de Publius Rutilius, Lequel estant tresorier du pais d'Asie, & voyant que les publicains (c'est à dire ceux qui cueilloient les deniers du tribut, comme commissaires & autres) faisoient beaucoup d'exactions sur les villes les retrencha, & refrena leurs larcins & pilleries. Parquoy à son retour en Rome conspirerent contre luy, & l'accuserent de leze maiesté: l'accusation vint à effect, & fut banny en Asie. Lors quand ceux d'Asie sceurent l'affaire, enuoyerent pour luy faire honneur au deuant de luy ambassadeurs

*Rutilius  
banny en  
Asie y fut*



fadeurs, pour le receuoir & traicter honorablemēt par chascune ville, en sorte qu'ō eust iugé, voyant telz appareilz, que ledict Rutilius eust esté la pour triumpier, plus tost que pour estre banny.

*De Marius.*

Caius Marius descendu au profond de ses dernieres miseres : pour ce qu'il auoit esté declaré ennemy du país: fuyant là fureur de Sylla, vint à la ville de Minturne, & se cacha dans des maretz: mais fut trouué d'aucūs soldards de Sylla, par la parole d'vn pasteur qui l'enseigna. Lors fut tiré & mis en garde en la maison d'vne femme nommée Fannia. Puis tost apres fut enuoyé vn valet Allemand pour l'occir: mais cestuy valet voyant Marius ia vieil, sans armures, & plein de crasse, tenant l'espée desgainée, prest à le tuer: toutesfois son cœur ne sceut souffrir: mais aueuglé de la clarté & refulgence de vertu, qu'il veoit reluire en tel personnage, iecta son espée: & tout tremblant & estonné, s'enfuyt. Certes la lumiere qu'il auoit veüe resplendir en Marius, ne l'auoit destourné de son propos à l'occir: mais, pour ce qu'il auoit encore memoire que ledict Marius auoit faict grand degast à sa na-

*Vn valet  
Alemand  
fut enuoyé  
pour occir  
Marius.*

O. j.

tion: ce qui luy esblouit les yeux, & la desconfiture de son païs luy rabaisa le courage. Avec ce que ie pense que les dieux esti moient Marius n'auoir merité estre occy d'vn de la nation, laquelle il auoit destrui cte. Ceux de Minturne donc voyant Marius en extreme necessité, pour l'honneur & reuerence de sa maiesté le sauuerent. Ilz ne craignirent de permettre qu'il s'en allast, veu qu'il veoyent que Sylla estoit vainqueur. Pareillement pouuoient considerer combié il leur pouuoit aduenir de dommage de le garder, veu qu'il estoit tant affligé, & en si piteuse fortune: car on leur eut peu reprocher leur inhumanité & cruauté.

*De Marc Porcius Caton*

*Les rece-  
ueurs des  
tributz  
des prou-  
inces allegés  
qu'ils te-  
noyent le  
tribut à  
trop haut  
prix.*

La vertueuse vie de Marc Caton donna tant d'admiration au senat, que quand vint à plaider la cause contre les publicains, ou receueurs, qui vouloyent qu'on les reclachast du tribut Romain, maugré Caius Cesar consul vouloit faire durer son oraison tout le iour pour empescher que cedit tout le senat n'ordonnast rien contre la republique. Et pour ceste raison ledict Cesar commanda l'enuoyer en prison. Ce que voyant le senat, luy vou-

lutter en compagnie, qui fut cause de destourner Cesar (homme de diuin esprit) de son entreprinse.

*Du mesme Caton.*

Le peuple Romain eust honte de demander que les paillardes seruans de passeremps & badinerie, se despouillassent aux ieux Floraulx, que faisoit faire Mæsi<sup>e</sup> escheuin en l'honneur de Flora: pour ce que Caton y estoit present, laquelle chose cognoissant ledict Caton, par l'aduertissement d'un sien amy nommé Fauonius, seant pres de luy, partist du theatre, à fin que sa presence n'empeschast qu'on ne feist cōme on auoit accoustumé esdicts ieux. Lors quand le peuple le veit party, s'en reiouyt grandement, & feist iouer ainsi qu'on souloit à la mode ancienne: confessant par cela, qu'il faisoit plus de reuerence à la maiesté & autorité de Caton seul, qu'à tous les autres ensemble. A qui feist on iamais c'est honneur, quelque riche personnage que ce fust, fust-ce vn empereur, tant fust-il victorieux, & digne de triumphe? Les petis biens, la sobrieté & estroicte temperance, le petit nombre de seruiteurs, la maison bien riglée, & sans ambitio<sup>n</sup>, la petite noblesse, l'austerité & seuerité,

*La grande reuerence faicte à Caton...*

O. ij.

& la vertu parfaicte en toute ses parties d'iceluy Caton, feirent, que si aucun vouloit faire compte d'un vertueux & noble citoyen, accompli & parfaict, il le définiroit soubz le nom de Caton.

*Exemples des estrangers.*

*De Harmodius, & Aristogiton freres.*

Il nous fault toucher vn peu des exemples des estrangers, & leur donner quelque petit de place en nos escrits: à fin que quand on les voirra meslés avec les nostres, ils apportent delectation pour la diuersité. Le Roy Xerxes, apres auoir prins Athenes, fait porter en son Royaume les statues de cuyure de Harmodius & Aristogiton, qui festoyent efforcés de deliurer ladicte ville de tyrannie. Long temps apres Seleucus Roy d'Asie donna charge de remener lesdictes statues en leur premier lieu: & comme elles estoyent transportées par Rhodes, les Rhodiens les receurent humainement, & les colloquerent en leurs temples pour reposer sus lits parés, ainsi qu'anciennement on faisoit aux simulachres des dieux. Rien n'est plus heureux que ceste memoire, laquelle en si peu de metal, posseda autant d'hon-

neur & reuerence, qu'on faisoit aux immortelz.

*De Xenocrates.*

Combien feit-on d'honneur en Athenes à Xenocrates, personnage sçauant & vertueux; quand cestuy vint approcher d'vn autel pour porter tesmoignage? Or en ceste dicte ville on auoit accoustumé apres auoir deposé, de iurer sus vn autel, qu'on auoit dit verité. Mais lors que Xenocrates se presenta audict autel pour iurer, tous les iuges se leuerent, & luy dirent, qu'il ne iurast, & qu'on adioustoit assez de foy à sa saincteté sans iurer. Certes cesdicts iuges donnerent plus de bandon à la vertueuse vie dudict Xenocrates, que ilz n'eussent sceu faire à eux mesmes: car apres que les tesmoins auoyent iuré, les iuges iuroyent qu'ilz feroient leur arrest iustement, sans donner faueur à nulle des parties.

O.iiij.





LE  
TIERS LIVRE DE VALE-  
RE LE GRAND.

DES SIGNES ET CONIE-  
ctures de bonté & vertu future  
qu'on voit à vn enfant.

CHAP. I.

**M**Aintenat ie toucheray des  
signes & coniectures de bon-  
té, vertu, & noblesse de  
cœur, disposées & commen-  
cées pour l'aduenir, qu'on-  
voit en vn enfant, par les gestes, c'est à sça-  
uoir la maniere de faire & dire, que natu-  
re a inferés à son esprit, qui par traict de  
temps paruiet à estre exaufé en hault  
honneur: ainsi comme on en a de iour  
en iour certaine experience.

*D'Emilius Lepidus.*

Emilius Lepidus estant encore enfant,  
fut mené en la guerre, ou il occit vn en-  
nemy, & sauua la vie à vn citoyen Ro-  
main: en memoire de ce bel acte, par l'or-

donnance de parlement, fut erigée au capitole vne statue d'un ieune enfant ayant au col vne bague d'or pendue en façon de cœur, qui luy deualoit iusques deuant la poitrine & vne robe de pourpre desceinte. Lediect senat pensoit qu'on feroit tort audiect Emilius d'estimer qu'il ne fut encore temps de luy faire cest honneur, *Vne statue fut esleuee pour la prouesse de Lepidus.* veu que ia estoit en maturité de meurs & de vertu. Donc cestuy Lepidus auança son aage viril, par legereté de prouesse: & reporta double louenge de ceste bataille, laquelle veoit seulement, la grande ieunesse eust deu pour lors auoir horreur. Veritablement tous ieunes enfans cōmunement sont effrayez, quand contemplant l'appareil de deux ostz contraires, les espées tirées, bastons voller en l'air, le bruyt & cliquetis des hommes d'armes & l'impetuosité des cōbatans. Entre toutes lesquelles choses, cest enfant Lepidus, descendu de la race des Emilles, pour sa vaillâce merita la couronne, & retourna en Rome chargé des depouilles de son ennemy.

*De Marc Caton.*

Marc Caton en son enfance eut ce noble couraige, comme il estoit nourry ieune en la maison de son oncle Marc Dru-

*La con-  
stance de  
Caton.*

sus, pour lors tribu du peuple: & ainsi que  
 les Latins estoient venus par deuers luy,  
 pour impetier estre bourgeois de Rome,  
 cestuy Marc Caton fut prie par Quintus  
 Popedius prince desdicts Latins, à ceste  
 heure la logé en la maison de Drusus, d'in-  
 terceder enuers son oncle que la requeste  
 desdicts Latins compaignons & alliez des  
 Romains fust accordée. Ledit Caton re-  
 spondit constamment, qu'il n'en feroit rien.  
 De rechef, & par plusieurs fois fut encore  
 prie, mais demoura à son propos. Lors Po-  
 pedius mōta à vne haulte partie de la mai-  
 son, & dit à Catō qu'il se laisseroit cheoir,  
 sil n'obeissoit à sa requeste: ce neātmoins  
 ne peut estre destourné ledict Caton de sa  
 phantasie. Parquoy commencerent à dire  
 lesdicts requerans: entre nous Latins, con-  
 federez avec le peuple Romain, nous de-  
 uons bien remercier dieu, que cestuy est  
 encore enfant: car sil estoit senateur, il ne  
 nous faudroit esperer d'obtenir ce que  
 nous demandons. Donc Caton estant en-  
 core en sa tendreur de ieunesse, aprint à  
 route la cour, de tenir grauité & constan-  
 ce: & par sa perseuerance, esconduit les La-  
 tins, demandants ioir des priuileges & li-  
 bertez de nostre cité.



*D'iceluy mesme Caton.*

Comme cestuy portant robbe de pourpre ( qui estoit la coustume des nobles enfans de Rome ) fust venu en la maison de Sylla, pour le saluer, voyant en la salle du dict Sylla les testes des banniz, qui auoiēt esté apportées, esmeu de ceste cruauté, demanda à son pedagogue, nommé Sarpedon, pourquoy on ne trouuoit quelque vn qui occist ce tant inhumain tyran. Lors luy respondit Sarpedon, Plusieurs en ont bien le vouloir, mais la puissance leur defaut, pource que cestuy Sylla a tousiours force de soldardz pour sa garde. Adonc Caton repliqua, & pria qu'on luy baillast vne espée, & que facilement le tueroit, pour ce qu'il auoit accoustumé de se seoir avec luy sus son liēt pour disner. Le pedagogue entendit le courage de Caton, & eust horreur de son propos. Toutefois en le menant veoir Sylla, luy demandoit tousiours sil auoit quelque baton pour l'occir. Or n'estoit il rien plus admirable, cest enfant enclos dedans la salle dudict tyran qui estoit une droicte boutique de cruauté n'eust crainte de ce vainqueur qui faisoit mourir consulz, gens confederez & iouylz sans des libertez de la bourgeoisie Romai

*Sarpedon  
peda-  
gogue de  
Caton.*

*La har-  
dieffe de  
Caton.*

ne, legions, & la plus grande partie de l'ordre des cheualiers. Certes si quelqu'un eust faict venir en ce lieu Marius, qui estoit chef de guerre assurez & preux, il eust plus tost rasché à se sauuer, qu'il n'eust pensé de la mort de Sylla.

*De Caius Cassius.*

Caius Cassius estant à l'escole avec Faustus, fils de Sylla, luy oyant louer son pere, & disant qu'il auoit bien faict d'enuoyer en exil les plus principaux de Rome, & que s'il estoit en aage qu'il en ferait autat: luy donna vn coup de poing. O que ce fut dommage que ceste main la fust pollue & contaminée du sang de Iules Cesar, qui estoit le pere du pais.

*Exemples des estrangers.*

Et à fin que nous prenons quelque chose des Grecz, icy ferons mention d'Alcibiades, la ieunesse duquel apportoit grande esperance aux citoyens d'Athenes: mais ie ne sçay lesquels, ou de ses vices, ou de ses vertuz, furent plus dommageux au pais. Par ses vertus & graces, comme noblesse, esprit, beau parler, richesses, beauté, faueur, & grande puissance, il deceut le dictz citoyens: car à son commencement ils esperoient beaucoup de luy. Par ses

*Cato ieune enfant donna vn coup de poing au fils de Sylla.*

vices & imperfections, comme lubricité, ambition, conuoitise de dominer, orgueil & arrogance, il affligea & persecuta grandement lesdicts Atheniens. Or cestuy estant encore enfant vne fois vint veoir son oncle Pericles, & le trouua en vn lieu secret assis, tout triste & melancolique. Le voyant ainsi, luy demanda pour quoy il estoit en ce poinct pêsif & falché. Ledit Pericles luy respond, que par le cō mandement de la ville, il auoit faict edifier les portaux de la tour de Minerue & qu'il y auoit despendu grande somme de deniers, & ne sçauoit bonnemēt cōment il en rendroit cōpte, & que c'estoit ce qui le mettoit en soucy. Adonc Alcibiades dit à son oncle, cherche plustost la maniere, que les Atheniens n'ayent loisir d'oyr tes comptes. Parquoy ce grand seigneur Pericles estant au bout de son sens touchant cest affaire, combien qu'il fust tresprudent, neantmoins vsa du conseil de son neveu Alcibiades encore enfant, & fit que les Atheniens empeschez à la guerre contre leurs voisins, n'eurent temps d'oyr ses cōptes. Or voye maintenant Athenes, si elle se doit l'amenter pour les vices d'Alcibiades, ou glorifier pour ses vertus.

pource qu'on est en doute, s'il estoit plus vertueux que vitieux, & si on doit plus de tester & auoir horreur de ses imperfectiōs que soy esmerveiller de ses graces, pource que i'ay entamé à parler du commencement & indice de vertu qu'on voit en ieunes enfans, nous en poursuiurons l'effect, qui consiste singulierement en prouesse.

## DE PROUESSE.

## CHAP. II.

*De Horace Cocles.*

*L'au-  
theur fait  
icy son  
excusatiō  
à Romu-  
lus.*

**I**E ne fay pas difficulté, ô sire Romulus, fondateur de nostre ville Romaine, qu'on ne te doie donner la prerogative & préeminence de cest honneur, mais il plaira à ta maiesté, que Cocles aille deuant, auquel tu es aucunement tenu, pour ce que par sa prouesse il a faict que Rome qui est ton excellent & tant noble ouurage, ne fust destruiete. Lors que les Herrufques, maintenant dictz Toscans ou Florentins, vouloient faire entrée en ladicte ville par le pont Sublice. Horace Cocles tint contre, au bout dudict pont: & sustint sans se lasser toutes les bendes dedicts Toscans, iusques à ce que le pont fust rompu derriere luy: puis quand il veit

*Louenge  
tresgride  
d'Horace.*

le pais deliuré de peril eminent, tout armé se iecta dans le Tybre: de la prouesse duquel esmerueillans les dieux immortelz, le sauuerent entierement. Certes cestuy ne fut ne rôpu ne brisé d'estre cheude si hault, opprimé ne foullé par la pesâteur de ses armes, ny agité d'aucuns gouffres ou abisines creuz, ne blessé de coups de dardz, qui de toutes partz s'assembloient autour de luy: brief il passa à nous seurement ledict fleuve, & amusa les yeux de tant de citoyens & ennemis à cõtempler vn seul personnage. Les ennemis s'elbahissoient, & esmerueilloiét de sa prouesse, les citoyens Romains se resiouissoient pour la deliurance de leur ville: & d'autre part craignoient que ce personnage n'eust mal en nageant. Cestuy seul diuisa & departit deux exercites meslez ensemble en bataille tresaspre, en repoulsant l'vn & defendant l'autre. Finablement cestuy seul fortifia autant nostre ville par son bouclier, que le Tybre par son canal & cours: parquoy les Toskans à la partie du lieu pouuoient dire. Nous auons vaincu les Romains, & Horace nous a vaincu.

*Horace  
tout armé  
se iecta dās  
le Tybre  
sans se faire  
aucun  
mal.*

*Ce que disoient les  
Toskans.*

*De la pucelle Chleste.*

Chlelie me fait quasi oublier mon pro-

pos, pource que i'auoye promis cy dessus, ne parler que de Cocles deuant Romulus. En vn mesme temps, cõtre vn mesme ennemy, & en vn mesme endroict, c'est asçauoir au fleue du Tybre, ladiète Chlelie osa faire vn acte digne de gloire. Or comme entre autres pucelle elle eut esté baillée en ostage par les Romains à Porsena chef des Toscans, qui auoit mis le siege deuant Rome, eschapa de nuict sans le sceu des gardes, monta sus vn dextrier, passa tout à trauers du Tybre, & deliura le pais non seulement de crainte, ains aussi du siege. O cœur gentil, combien que tu sois d'une simple & tendre vierge, si es tu certes à preferer par ta prouesse aux hommes.

*La magnanimité de la pucelle Chlelie.*

*De Romulus.*

Je reuiens maintenant à Romulus, duquel i'auoye promis de parler. Cestuy Romulus vne fois fut deffié par Acron capitaine des Ceninenses, de receuoir le combat sa personne à la sienne : & cõbien que ledict Romulus fust le plus fort, tant en nombre qu'en courage de soldardz, & que plus seurement eust peu cõbarre son ennemy en troupe, que seul à seul : toutesfois se fia tant en sa dextre, que son cœur luy

dit, que par ce poinct il temporerait la victoire: & ne fut deceu de son penser, car il tua Acron, deffit toutes les routes, & emporta riche proye dudict capitaine, laquelle presenta au temple de Iuppiter Feretrius: A tant me tairay dudict Romulus & ne le hault loueray plus oultre, pource que luy estant translate au reng des dieux, n'a que faire de ma louenge particuliere, car de soy mesme reçoit abondante & ample collaudation: puis est adoré & reueré publiquement.

*Romulus  
presenta  
la despo-  
uille d'A-  
cron à  
Iuppiter  
Feretri<sup>o</sup>.*

*De Cornelius Cossus.*

Cornelius Cossus fut le secōd apres Romulus, qui offrit les despouillés de son enemy au tēple de Iuppiter Feretrius. Luy estant maistre des cheualiers, descendit en bataille contre Larses chef des Fidenates, & l'occit, & feit oblatiō audict temple, du butin de sondict enemy. Romulus fut le premier inuētif de faire telz honneurs aux temples des dieuz: & Cossus merita beaucoup de gloire, d'auoir ensuyui ledict Roy en cest affaire.

*Cossus  
imita-  
teur de  
Romul<sup>o</sup>.*

*De Marc Marcel.*

Nous ne devons point passer soubz silence, & n'elongner Marc Marcel de ces exemples icy: lequel fut de si grand cœur,

qu'il osa avec seulement cinq cens hommes d'armes, assaillir pres du Pau, le roy des Gaullois Insulres, que l'on dict à present Millannois, accompagné presque de dix mille soldardz, & coupa la teste audict Roy nommé Viridomarius, ou, comme disent les autres, Bitomarus: puis le despouilla de ses armes, qui estoient d'or & d'argent, & les dedia à Iuppiter Feretrius.

*De T. Manli u Torquatus, Et Scipion  
Emilian.*

Manlius Torquatus, Valerius Coruin<sup>9</sup>, & Scipion Emilian vserent de semblable combat & prouesse. Ceux cy occirent certains capitaines ennemys, qui de leur gré les auoiet deffiez: mais pource, qu'en cest affaire auoient reclamé à leur ayde autres dieux que Iuppiter Feretrius, ils ne mirent les despouilles de leurs aduers au temple dudiect Feretrius. Lors que Scipiō Emilian estoit en Espagne soubz le capitaine Lucullus, au siege d'Intercace forte ville: cestuy fut le premier qui monta la mutaille. Il n'y auoit gendarme à la cōpagnie, dequoy on deust auoir plus grand paour qu'il n'eust mal, que dudiect Scipiō, tant pour sa noblesse, sa bonne nature & actes

*Intercace  
ville d'Es-  
pagne.*



actes futurs. A ceste heure là les plus nobles ieunes gentils-hommes voyans la prouesse dudiect Scipion , commencerent à trauailler, & se mettre aux dangers, pour garder & accroistre leur pais : estimans estre deshonneste que ceux lesquels surpassoyent de race & noblesse, les surmontassent de vertu & prouesse. A ceste raison Scipion Emilian à toutes fins cherchoit ceste maniere de guerroyer, c'est asçauoir d'occir ses ennemis, & monter sur les murailles , pource qu'il veoit que les autres n'en vouloient approcher pour la grande difficulté.

*De Marc Attilius.*

Entre ces exemples icy , nous en recite-  
rons vn de l'ancien temps, qui est de gran-  
de magnanimité. Du temps que les Ro-  
mains furent defaiects par les Gaulois  
au fleue d'Allia , comme lesdits Ro-  
mains se fussent retirez au capitoile , & au  
chasteau , & ne peussent estre tous logez  
en ces costes , fut deliberé qu'il estoit de  
necessité de laisser les plus anciens aux  
places vuides de la ville , & en plains car-  
refours , à fin que plus aisément les ieunes  
gens de Rome defendissent le reste  
de l'empire. Et combien que l'estat de la

*De la  
guerre  
des Gatti-  
lois, con-  
tre les  
Romains*

dicte ville fust en grande destresse, mi-  
 sere & calamité, toutesfois si n'oublia elle  
 point sa vertu. Certes ceux qui auoient au-  
 trefois esté en honneur & dignité, ouuri-  
 rent les portes, se seirent en pleins carre-  
 fours dans les chaires d'honneur & de  
 triumphe, reuestuz d'ornemens royaux,  
 comme de robes de pourpre, & portas le  
 sceptre d'iuoire, & autres vestemens sa-  
 crez, desquels ils auoient vsé, ce pendant  
 qu'ils estoient en office & dignité : à fin  
 qu'au dernier de ces iours, retinssent les  
 accoustremés, & magnificence de leur vie  
 passée: & qu'ils eueussent le peuple à sou-  
 tenir la fortune plus patiemment. De pri-  
 me front lesdicts Romains ainsi en or-  
 dre, donnerent occasion aux Gaulois en-  
 nemis, de leur faire reuerence, & pour la  
 nouveauté du cas, pour la pompe de leurs  
 habits, & leur hardiesse d'estre ainsi desar-  
 mez ce pendant qu'on saccoieoit leur vil-  
 le: cela esmeut aucunement lesdicts Gau-  
 lois: mais ceste admiration tourna en deri-  
 sion & moquerie; car iceux fiens de leur  
 nature pour la victoire deuindrent enco-  
 res plus insolens, & commuerent tout cela  
 en iniure & opprobre. Or ne peut endurer  
 le temps qu'on luy feist tort Caius Atti-

*Les Ro-  
 mains e-  
 stoiét ve-  
 stuz de  
 leurs ha-  
 bitz sa-  
 crez, pen-  
 dāt qu'on  
 les sacca-  
 geoit.*

lius, & cōme quelque Gaulois luy appla-  
noit la barbe, luy donna de son bastō vn  
moult grand coup sur la teste, & pour la  
douleur que ce Gaulois sentoit & l'āgois-  
se fesuertua de le tuer, mais s'offrit à la  
mort ledict Attilius plus volontairement  
que l'autre ne pēsoit. Certes l'hōme plein  
de la vertu de force, cōbien que son corps  
soit prins & meurdry, si ne peut perir sa  
vertu: vertu n'a point esgard à l'ignominie  
& infamie que le corps peut endurer, &  
estime estre chose plus facheuse de succō-  
ber à fortune, que d'endurer toutes les  
morts du monde: qui ainsi meurt (si nous  
voulons dire que gens de vertu meurent)  
cestuy personnage mourāt avec vertu ne  
meurt point, mais acquiert renommée per-  
petuelle, qui le fait viure.

*De Caius Sempronius.*

En cest endroiēt me faut faire honneur  
(comme leur est bien deu) aux ieunes gen-  
darmes Romains pour leur prouesse.  
Du temps que Quintus Catulus Sempro-  
nius Aracinius estoit consul, mena la  
guerre à la ville de Verugine, contre  
les Volsques assez malheureusement: & à  
fin que noz routes qui ia succomboient,  
ne fussent defaictes, lesdicts ieunes

*Bonne  
finesse.*

gens de cheual mirent tous pié à terre, abandonnerent leurs cheuaux, & se iecterent avec les gens de pié, font entrée dans l'exercite des ennemis, soustindrent le faix, & passent tout à trauers de l'armée. Puis apres le choc, voyans estre enclos desdicts ennemis, passent oultre, & se retirent au long d'une coste, & se mettent en rond. Ainsi feirent il par leur grande vaillantise & hardiessé, que tout l'ost desdicts Volsques s'amusa à eux: & cependant les legions Romains se remirent en ordre, & reprindrent cœur. Et comme lesdicts ennemis disposassent desia de leur triumphe, la nuict vint, qui rompit la bataille: ainsi sonnerent la retraicte, estans en doute s'ils estoient vainqueurs ou vaincus.

*De Fabius Maximus.*

Ces ieunes gentils-hommes Romains, qui estoient la fleur pource lors de l'ordre des cheualiers, ne sont pas à mettre en oubly: par la merueilleuse prouessé desquels Fabius Maximus Rutilianus, lieutenant des guerres, fut soulagé du blame qu'il eut d'auoir mal ordonné son exercite, en la bataille qu'il auoit contre les Samnites. Cestuy Rutilian fut mis en la place de

Papirius cursor, ce pendant que ledict cur  
 sor estoit retourné à Rome pour refaire  
 la consultation des auspices : & luy bail-  
 la lon la charge du camp. Certes il auoit  
 esté defendu audict Rutilian ; de ne bail-  
 ler ne receuoit iournée : ce neantmoins  
 fait marcher l'ost en bataille , non pas si  
 heureusemēt que follement : car pour cer-  
 tain il estoit defaict, si n'eussent esté les  
 hommes d'armes & ieunes chevaliers  
 pleins de noblessē, de cœur, qui deualle-  
 rent de dessus leurs cheuaux , mirent les  
 brides bas , & les conciterent par grande  
 impetuosité, de marcher vers les ennemis.  
 Par ainsi eurent ils à force par leur magna-  
 nimité, la victoire qui s'inclinoit aux Sā-  
 nites , & auec elle restaurerent l'esperance  
 de Rutilian, qu'il auoit perdue. Combien  
 aussi furent preux & cheualereux les sol-  
 dards Romains, qui à grands coups de ra-  
 mes en vne bataille nauale mirent en fuit  
 te les galeres Carthaginoises , puis se mi-  
 rent à nager aussi assurement en l'eauē,  
 comme si ce fussent pietōs marchans sur  
 terre, & ramenerent lesdictes nayires au ri-  
 uage. En ce mesme temps fut vu soldard  
 Romain qui merita pareille louēge en la  
 iournée de Cannes, en laquelle Hannibal

*La gētil-  
 lesse &  
 prouesse  
 des deux  
 ieunes gē-  
 tilz, hom-  
 mes.*

*Que feit  
vn sol-  
dard Ro-  
main.*

rompit plustost les forces Romaines que les courages. Cestuy soldard gisant entre les morts, apres auoir receu grād nombre de playes, si qu'il fut contrainct d'abandonner l'espée & les armes, pource qu'il auoit les mains toutes tailladées & ballafrées, & ne se pouuoit plus aider. Alors vint vn Numide, qui s'efforça de le despouiller: ce que voyant ledict soldard Romain le va ambrasser par le col, & à belles dents luy arracha le nez & les oreilles: & en ce poinct mourut avec la vengeance de son ennemy. Or sans l'accidēt qu'auoit eu ledict soldard en la guerre, combien estimeriez vous qu'il fust plus courageux que celuy qui le tua? Le Carthaginois ainsi estreint, cōbien qu'il fust victorieux, appor-  
ta grande consolation au mourant: & le Romain à la fin de ses iours eut vengeance de sa mort.

*De Publius Crassus.*

Le cœur de ce soldard dont i'ay maintenant parlé, fut trouué en fortune aduersé aussi noble & vertueux, comme cil de ce capitaine qui maintenant se offre. Publius Crassus capitaine & Euesque menant la guerre en Asie contre Aristonique, fut prins par finesse des Thraciens, entre les villes de Smirna & Elea: lesquels estoient

*Smirna*

venuz au secours dudiect Aristoniq̄. Mais & *Eles*  
à fin que lediect Crassus ne vinst en la puit *ville d'A*  
sance d'Aristonique, euita le deshonneur *si la grã*  
de seruitude, par vne maniere de mort in- *de.*  
tentee de luy. Cestuy portoit cõmunemēt  
vne verge pour dõpter son cheual, lors a-  
dressa ladiecte verge droict à l'œil de l'vn  
de ces soldards estrangers qui le menoiet,  
& luy poscha. Parquoy lediect soldard en-  
flammé pour la grande douleur qu'il sen-  
roit, tira sa dague, & luy en dõna au costé:  
& en se végeant de son œil perdu, deliura  
le capitaine Romain de la hõte & vilenie  
qu'il eut peu encourir, pour sa dignité per-  
due. Adonc lediect Crassus capitaine &  
cuesque, monstra à fortune qu'il ne auoit  
pas merité d'endurer si grande iniure &  
infamie, c'est asçauoir d'estre mis en la  
subiection d'Aristonique: parquoy prudē-  
tement & courageusement, rompit les mi-  
serables laqs, qu'elle auoit tendu, pour y  
faire tomber sa liberré: & luy qui ia estoit  
liuré & offert audiect Aristonique, ou au-  
tāt valoit, ainsi comme auoiet ce vouloit  
ceux qui le menoient, par mort se restitua  
en sa dignité.

*De Scipien.*

Scipiõ feit le seblable. Aps q̄ les routes de  
P.iiij.

*La mort de Scipiõ.* Pompée gendre dudit Scipion furent rōpues en Aphrique aux chāps Philippiques par Cesar: ledict Scipion se sauuant se mit en des galeres, & print le chemin d'Espaigne: mais de hazard fut prinse de ses aduersaires la galere ou il estoit: ce q̄ voyār, se donna d'vn glaiue parmy le cœur, puis cheut: & comme les soldards de Cesar s'equeroient en la galere ou estoit le capitaine, il respondit: Le capitaine se porte biẽ: & luy donnerẽt les dieux la grace de parler, tant qu'il portast tesmoignage de sa magnanimité, qui estoit assez pour acquerir louenge eternelle.

*De Caton.*

*La mort de Catõ.* La ville d'Vtique est encore la memoire de sa tresexcellente mort, seigneur Caron: en laquelle sortit de tes playes, plus d'honneur & gloire, que de sang. Veritablement en t'appuyant constamment sur ton glaiue, donnas bel enseignement aux hommes, que mieux estoit seant aux bõs & vertueux, mourir en hõneur, que viure en honte.

*De Porcie fille dudit Caron, & femme de Brutus.*

Porcie fille dudit Caron, ne fut pas trouuée auoir cœur feminin: laquelle



quand eut entendu que son mary Brutus auoit deliberé de tuer Iules Cesar : ceste mesme nuit (dequoy le iour d'apres fut perpetré ce detestable esclandre) lors que ledict Brutus fut retiré en sa chambre, elle demanda vn rasoir, feignant vouloir rongner ses vngles, & s'en bleça tout à esciét, disant qu'il y estoit eschappé. Adonc au cry des chambrieres Brutus vint veoir que c'estoit, & commença à tanser & reprendre ladicte Porcie, de ce qu'elle auoit vsurpé l'office de barbier: lors ladicte Porcie va r-spondre en secret : Certes mon amy, ie n'ay fait cecy par follie & legereté, mais en l'estat ou nous sommes, est vn indice & demonstrement tresasseuré de mon amour enuers toy. Veritablement i'ay bié voulu faire l'experience, si d'aduéture il te prenoit mal, pour cest acte que tu veux executer, comme i'endureroye patiemment la mort, en me tuant moy mesme par glaiue.

*La parol  
le de Por  
cie à son  
mary  
Brutus.*

*De Caton l'ancien.*

Caton l'aîné, duquel fut extraicte la famille & race des Porciens, fut mieux fortuné que sa lignée. Cestuy estant sous Paul Emile en la bataille Macedonique, en grand peril de sa vie, son espée luy

cōba du fourreau: & apres qu'il en fut aduertý, deuala de dessus son cheual, se courant de son bouclier, voyant que ladicte espée estoit sous la presse des cōbatans, & pillée des pieds des ennemis: ce neantmoins persista d'un cœur constant & hardy, & la recoura aussi facilement & sans crainte, comme s'il n'eust esté en danger. Ce que voyans les ennemis, estonnez du cas, le iour d'apres vindrét par deuers luy, demandans la paix en humble requeste.

*De Scipion Nasica.*

Il fault mesler la force & prouesse des gens de paix, avec celle des gés de guerre: car soit faicte ou en la cour, ou au camp, elle merite pareille louenge. Du temps que Tybere Gracchus estant en l'office de tribunat, opprimoit la republique, pour la grace qu'il auoit acquise du peuple, par ses prodigalitez & trop excessiues magnificences: & qu'il disoit en public, qu'il falloit mettre à mort le senat: & que c'estoit au peuple à pourueoir à tous les affaires: les senateurs furét conuoquez au tēple de foy publique, par le consul Mutius Sceuola, pour sçauoir qu'il estoit bō de faire en tel desordre & emotion. Tous furent d'opinion que le cōsul y deuoit remedier

par armes, & defendre le bien public à l'espée. Scevola lors respōdit, qu'il n'y besongeroit par force. Adonc Scipion va dire: *Lediēt de Scipion.* Donc ce pēdant que le consul y procedera par iustice, & selō les loix & ordonnāces, en ces entrefaiĉtes l'empire Romain avec ses statutz sera ruiné: quāt à moy qui n'ay office ne charge, ie me presente à faire vostre vouloir, pour estre la conduicte & le chef de toutes voz entreprinſes. Et de ceste heure là lediēt Nafica va trouſſer sa lōgue robbe. autour de sa main ſenestre, & l'espée au poig leua la dextre, disāt à voix haute & clere: Ceux qui voudront le salut de la republique, ſi me ſuyuent. Par ceste parolle les gens de bien & vertueux bourgeois sequestrerent d'eux toute dilatio & mufardie, & payerent sur le champ Gracchus & ses meschantes ligues, de la deſſerte meritée, & les punirent comme ils auoient tresbien deſſeruy.

*De Caius Marius estant viel.*

Lors que Saturnin & Equitius estoient tribuns du peuple, & Glaucia preteur, lesdicts officiers esmeurent beaucoup de troubles & ſeditions en nostre ville, & n'y auoit qui s'opposast à l'emotion du peuple, fors seulement Marc Emille Scaurus:

qui premierement en aduertit Marius pour la sixiesme fois estant consul: & l'admonnesta de defendre par voye de faict la liberte & ordonnance Romaine, ce que feit ledict Marius. Et soudain commanda qu'on luy apportast ses armes: desquel les vestit son corps ia passé de vieillesse & crepy: puis se transporta deuant les portes de parlement, ou s'arresta appuyé sus vn dard: & feit par sa proüesse & vertu que la republique, qui presque estoit exteincte, reuint en conualescence. Par sa magnanimité, ledict Marius poulsa le senat & la cheualerie à faire la punitiõ des seditieux & conspirateurs.

*Du sacré Empercur Iules Cesar.*

Ycy dessus nous auons faict mention de la proüesse & force des gens de guerre, & des gens de Paix: maintenant l'office Iules Cesar l'honneur des Astres, stellifié & mis au reng des dieux: lequel en son uiuant fut le simulachre de viave vertu. Cõme cestuy veit quelquesfois sa gendarmerie succomber au país des Tournisiens pour la grande multitude & impetuosité des Gaulois, comme Allemans, Liegeois, Bourguignons, Brabançons, Hennuyers, & Tournisiens, qui illec estoient assem-

*La proüesse de Iules Cesar.*

blez, bien soixante mille contre les Romains, ledict Cesar va oster le bouclier à vn de ses soldards, qui batailloit assez lâchement, & en crainte : puis quand se fut couuert dudit bouclier, commença à guerroyer moult vaillamment: par lequel acte reprindrent cœur les routes de Cesar, par sa vaillantise plus diuine que humaine, destourna le malheureux sort de guerre, qui estoit prest de tomber sus l'ost Romain. Cestuy mesme en vne aulcre guerre contre Scipion beaupere du Grand Pompée, voyant le port'enseigne de la legion Martie, qui ia auoit tourné le doz pour s'enfuir, le va prendre par le col, & le tourne droict vers les ennemis, estendant le bras directement ou ilz estoient, & disant : Ou vas-tu paillard ? regarde ; voila ceux avec lesquels nous guerroyons ainsi par le signe qu'il fait de sa main, chastia la couardise de ce soldard : & par cest admonnestement tant aigre, osta la paour de toutes ses legions, & monstra auldictes legions qui estoient presque vaincues, la maniere de vaincre leurs aduersaires.

*De Vibius Aceus, Et Valere Flaccus,*

*Et du capitaine Pedanius.*

Mais à fin que is perseuere à poursuy-

uir ce que i'ay cōmencé, apres auoir fait mention des prouïesses de Iules Cesar, qui sembloient estre plus diuines que humaines, ores ie declareray vn acte d'humaine vertu. Du temps que Hānibal auoit assiegé Capes, dans laquelle estoit la gédarmie Romaine, Vibius Aceus lieutenant de la cohorte Peligne, print son enseigne, & la iecta dedans la batterie des Carthaginois, maudissant & detestant soy & ses cōpagnons, si les ennemis en auoyent la iouyssāce, parquoy à recouurer ladicte enseigne, se met le premier à escarmoucher l'ost de Hannibal, puis le suyurent les soldardz de la mentionnée cohorte, & effondrerent la closture dudiect champ Carthaginois. Ce que voyāt Valere Flaccus, capitaine de la tierce legion, se tournant vers ses soldardz, va dire: Nous sommes venus, ainsi que ie voy, en ce lieu, pour regarder ceux qui besongnent bien seulement & ne faire rié de nous. Haa, ia ne vueillent les dieux que ce reproche tombe sur ceux de nostre contrée, & que les Pelignes, qui sont Latins, emportent l'honneur deuant les Romains. Et quant à moy, ie mourray hōnestement en ce cōfiect, ou ie viendray au dessus de mō entreprinse, & y deusse-ie

*Vibius  
par sa  
hardiesse  
iecta son  
enseigne  
dans le  
camp de  
Hannibal : Et  
par sa  
prouesse  
la recou-  
ura.*

*Valere  
Flaccus  
vaillant  
imita-  
teur du-  
diect Vi-  
bius.*

aller tout seul. Ces choses oyés, Pedanius centenier met la main à l'estandart, qui estoit tiré de terre, ou il auoit esté planté, & dit: *Je ne cesseray iusques à ce que avec ceste enseigne ie soye entré dás le camp des aduersaires: poutant suyuent ceux qui voudront qu'elle ne soit prinse.* Tant fait ledict centenier par sa proüesse, qu'il fait entrée en l'ost des Carthaginois: & tira avec soy toute la legion. Ainsi la cheualereuse audace de ces trois gédarmes fut cause que Hannibal: qui vn peu deuant esperoit auoir la iouissance de Capes, ne ioyt mesme de son camp.

*De Quintus Cotius.*

Quintus Cotius ne fut pas moins va-  
 leurx que les dessus métiõnés: qui pour  
 sa proüesse fut surnommé Achilles. Cer-  
 tes ie seroye trop long, si ie vouloye nar-  
 rer tous ses gestes: mais seulement feray  
 recit de deux de ses actes: parquoy on  
 pourra considerer combien il estoit bon  
 gédarme. Du temps que Quintus Metel-  
 lus estoit consul, ledict Coce fut fait lieu-  
 tenant soubz ledict Métellus en la guerre  
 d'Espaigne: & comme quelquesfois vn  
 ieune Espaignol luy eust annoncé le com-  
 bat homme à homme: combien que sa

*Cestuy  
 Coce vain-  
 quit deux  
 Espai-  
 gnols qui  
 luy auoient  
 demandé  
 le cõbat.*

table fust dressée, & qu'on l'inuitast à dîner, n'en feit ce neantmoins compte. Si commanda qu'on luy apporrast secretement ses armures, & qu'on amenast son cheual hors la barriere celement, à fin q̄ Metellus ne l'empeschast: ce qui fut faict. Si escarmoucha si fierement & vertueusement le dessus mentionné Espagnol penadant & brauât par grand orgueil & insolence, que finalement le tua. Puis tout chargé de ses despouilles & riche butin, s'en reuint ioyeusement & triumpamment au camp. Cestuy mesme conquesta vn aultre gentil homme Espagnol nommé Piresius, le plus noble & preux de toute la nation: qui l'auoit prouqué à combattre. Puis apres la victoire acquise, le dict ieune gentil-homme de hault cœur n'eut home, deuât les deux ostz, faire present de son espée & sa cotte d'armes au dict Cocyte: & le pria d'estre son amy & familier pour l'aduenir, apres que la paix seroit traictée entre les Romains & Espagnolz.

*D'Attilius.*

Je ne puis passer oultre sans faire mention d'Attilius: lequel estant soldard en la dixiesme legion, tenant le party de Iules Cesar



Cesar, lors qu'il auoit guerre nauale deuant Marseille. Cestuy Attilius auoit mis la main dextre sus vne nauire des Marsiliens laquelle luy fut couppee: puis iecta la gauche sur ladicte nauire, & ne la lascha iamais iusques à ce qu'elle fust coulée bas. Certes. ie n'ay pas rememoré l'affaire si elegamment & largement, comme bien le meritoit.

*Attilius  
retint vne  
nauire, &  
la fist cou-  
ler de sa  
main gau-  
che, apres  
sa dextre  
auoir esté  
coupee.*

*De Cynegire.*

Grece, qui a esté tousiours grande langue & vanteresse, à extoller ceux de sa nation, a fait que cestuy Cynegire (qui auoit vlé de semblable perrinacité comme Attilius, à poursuyuir ses ennemis) demourera celebré en la bouche des hommes pour iamais, par le recit qu'en ont fait les nobles escriuains.

*De Marc Scœua, & Scœola.*

Marc Scœua capitaine de gens de pie soubz Iules Cesar, n'acquit gueres moins d'honneur sur terre, qu'Attilius sur mer. Comme cestuy eust la commission de par ledict empereur de garder vn chasteau, & le lieutenant de Pompée fut enuoyé pour en diligence faire la prinse dudit chasteau, avec gros nôbre de soldards, autant qu'il en approchoit, ledict Scœua les mettoit à

mort & sans faire retour à ladicte place, ledict Sceua se mit à pié pour combattre: puis finablement bleché à mort, tomba susvn grand morceau d'ennemis, qu'il auoit en ce lieu meurdri & occis. Consequément fut trouué entre les morts, ayant la teste naturee, plusieurs coups en l'espaule, la cuisse blecée, vn œil arraché, & sa targe percée en six vingts endroictz. Tels soldardz nourrissoit Iules Cesar en son camp: desquelz l'vn apres auoir perdu la main, ne craignit point à se mettre en la presse des ennemis: ny l'autre, apres auoir l'œil poché. Le premier, c'est à scauoir Attilius dessus mentionné, apres l'accident de sa main fut vainqueur: le dernier, dont maintenant nous parlions, apres son œil perdu, ne fut pourtant vaincu, car le chasteau demoura sauf. Comment pourray-ie exprimer assez suffisamment en mes escriptz ton inuincible courage, gentil Sceuola? qui as tant acquis d'honneur par ta proïesse en mer & en terre, si qu'on fut en doute, à scauoir: mon si tu estois plus à louer, pour les vailtantes que tu feis entre les vndes, ou pour ta parole, quand tu prins terre, & lors que tu demandas pardon à Iules Cesar, si tu auois mal faict ton deuoir: combien que

*Louenge  
des sol-  
dards de  
Iules Ce-  
sar.*

tu n'eusses encouru reproche, ains honneur de perdurable renommée? certes ta parole sentoit la vraye discipline militaire. Or en la guerre Gallique, en laquelle ledict Iules ne fut assouuy d'auoir vaincu les Gaulles, & paracheué ses entreprinſes tout le long des riuages de l'Ocean, mais voulut passer oultre & inuader l'isle de la grande Bretagne. Cestuy Sceuola simple soldard avec iiij. de ses compagnons se mit dans vne barquette ou brigantin, pour faire descente à vn destroict de rochier prochain de ladicte isle, ou il y auoit grand nombre d'Anglois qui guettoient le passage. Apres que le flot fust retiré, & que la mer se commença illec à distraire, & que facilement on pouuoit passer à gué, Sceuola s'efforça de faire descente audict haure: parquoy incōtinent s'amassa grande flotte d'Anglois raschaus à le repousser: ce que voyant ses cōpagnons, se retirerent en mer avec ledict brigantin, & Sceuola demoura seul à garder la place. Et cōbien qu'on iectast de tous costés sis luy, avec toute diligence, fieremēt & aigremēt force d'ards, ce neantmoins tint bon, & ne cessa tant qu'il se fust deffait de cinq dardz en uirō de cinq piedz, lesquelz il le-

*La puef-  
se du sol-  
dard Sce-  
uola con-  
tre les  
Anglois.*

ça contre ses ennemys, qui eussent peu suffire à cinq soldardz pour guerroyer vn iour entier. Finablement Sceuola tira son espée, repoulsant les plus hardiz de la poincte de sadiète espée, l'autrefois de son bouclier: dont s'esbahissoyent grandement d'vn costé les Anglois, & d'autre les Romains, apres ces choses, honte & fureur contraignirent les Anglois lassez & ennuiés de iouer à tout, si que finablement Sceuola eust la cuisse percée d'vne fleche, le visage gasté d'vne grosse pierre: d'auantage son armet estoit tout debiffé de coups, & son pauois deseparé & plein de trous, parquoy luy conuint se iecter en la mer: & chargé de doubles armures de corps se sauua à nager entre les vndes, qu'il auoit teinctes & rougies du sang de ses ennemis. Puis se iectât deuant ledict Iules, ses armes non perdues, ains bien employées contre ses aduersaires, luy requit pardō au lieu de guerdon & loyer, d'auoir si bien faict son entreprise. Cestuy fut fort estimé pour sa proiësse, encore plus de sa discipline militaire, qu'en voyant son capitaine luy cria mercy, de ce qu'il n'auoit rapporté ses armes. Ce considerant Iules prince de bon iugemēt, de simple soldard

*La reuerce Et  
humilité  
enuers Ce  
sar de  
Sceuola.*

le fait centenier.

*De Lucius Sicinius le Dentu.*

S'il est question faire mention de gédarmes qui ayent eité preux, nous trouverôs que Sicinius le Dêru surpassa tous autres, & que nul Romain ne se doit paragonner à luy. Certes à tard pourroit on croire qu'il eut tât fait d'armes, & emporté tant de prix de ses victoires, si historiens dignes de foy n'en eussent testifié certainement en leux annales: du nôbre desquelz est Marc Varro. Lesdicts authents recitê que ce Sicinius eut combat main à main par six vingtz iours contre ses ennemis, & emporta l'honneur & disent qu'il se monstroît si puissant & courageux, que souuêt deliuroit des mains de ses aduersaires, les citoiens Romains, captifs, qui entre toutes ses victoires luy tournoit plus à grand honneur, par xxxvi. fois raporta les despouilles des ennemis qui l'auoient prouué au combat, & entre ce nôbre viii. fois combattir homme à homme, presens deux exercites, & eut victoire de ceux qui l'auoiet desié. Il deliura quatorze Romains de captiuité prests à occir. Il receut quarante cinq playes en la poictrine, derriere le dos nulle. Par neuf fois il accôpagna les

Recit de  
faits &  
prouesses  
de L. Si-  
cinius.

Q.iiij.

chefs Romains qui estoÿt menés en triumphe pour les victoires par son aide acquises, tellement que les citoyens de Rome, auoient plus l'œil sur luy par admiration de ses prouesses que sus le triumphateur : grand nôbre de luyuans portoyent apres luy les prix qu'il auoit merité: deuant luy on portoit huit courônes d'or, quatorze chapeaux de triumphe qu'on nommoit Ciuiques, qui se faisoït de rameaux de chesne: trois couronnes murales, qui estoient d'or, vne obsidionale, qui estoit d'herbe, six vingtz & trois cheines d'or, huit vîgz accoustremens d'or qui estoient pour courir & orner le hault de ses bras: dixhuit dardz, xxv. accoustremés de cheuaux tous complets, comme bardes, capareçons, plumats, & aultres equipages: finalement deuant luy on portoit par triumphe ornemens assez pour fournir, non seulement vn soldard, mais vne legion.

*De T. Iubelus Campagnois.*

Le sang de plusieurs corps, qui fut respâ du à la ville de Capes, & se mesla ensemble, donna grande admiration pour le hault cœur de celuy qui perpetra cest acte. Or est ainsi ( pour bien entendre le cas ) que Fuluius Flaccus consul, apres que les habi

tans de Capes en Italie, se furent reuoltez & tournerz du costé de Hannibal contre les Romains, fait prendre les principaux, & les plus grosses testes de Capes, & comanda qu'on les trāsportast aux prisons de ladiète ville de Capes: en laq̃lle quelque temps après se transmit lediēt Consul & condemna lesdiētz Seigneurs à auoir les testes coupées comme trahistres, en sorte qu'il y en eut tout plein d'executez: mais le Senat esmeu de pitié, manda par lettres audiēt Fuluius Flaccus, voulant de tous faire iustice, qu'il cessast. Sus ses entrefaites vn des prisonniers nommé Tuluius Iubelius Taurea volontairemēt se presenta audiēt Consul, pour souffrir la mort comme les autres, nonobstāt le rescript des Senateurs: luy disant haultement & clere-ment: Seigneur Fului, puis que tu as si grā de foif d'espandre nostre sang, pourquoy differes tu à me faire mourir comme les autres: à fin que tu te puisses vanter que tu ayes faict mettre à mort vn personnage plus preux & vertueux que tu n'es? Lors respōdit lediēt Fuluius: certes ie le feroye si le Senat n'eust empesché mon vouloir. Adonc repliqua Iubelius: Quant à moy à qui les Seigneurs de parlemēt n'ont faict

*L'horri-  
ble &  
cruel  
meurdre  
de Iube-  
lius.*

aucun commandement, ie feray deuant  
toy vn acte, qui te sera agreable à veoit  
mais trop plus excellent, & de grande ma-  
gnanimité que le tien. Adonc tout sou-  
dain ledict Iubelius en la presence du cō-  
sul, tua sa femme & ses enfans, qui estoient  
prisonniers comme luy, print vne espée  
& l'occit ensemble. O quel personnage,  
s'ainsi eust esté magnanime à garder fide-  
lité aux Romains, comme à perpetrer le  
meurdre de luy & des siens: certes iamais  
Capes ne se fut reuoltée. Cestuy ayma  
mieux que le Consul Fuluius eust repro-  
che de cruauté par le tesmoignage de son  
sang & de celuy de sa famille, que d'vsur  
de la misericorde, & grace du parlement  
Romain.

*Exemple des estrangers.*

*De Gobrias.*

*Aucuns  
ont escript  
Darius.*

Difons combien Gobrias fut de hault  
cœur, qui pour deliurer les Persans de la  
sale & cruelle tyrannie des magiciens de  
Perse, qui se disoyent les sages dudict pais,  
lesquelz auoyent substitué vn d'eux au  
Royaume, au lieu de Smerdis enfant Roy  
al, qui auoit esté tué secretement par vn  
nômé Prexaspes. Or cestuy magicien, qui  
estoit estably Roy par les autres magiciens



ressembloit Smerdis en forme, hauteur & ieunesse: & ainsi s'appelloit, pour mieux donner à cognoistre aux Persans que c'estoit le filz aîné de Cyrus. Cognoissant ceste finesse le dessus mentionné Gobrias, avec vn sien compagnon, s'en alla au logis dudit magicié qui s'estoit fait Roy, en vn lieu obscur ou ledict magicien estoit pour lors, entreterent, puis Gobrias le saisit au corps, & l'abatit souz luy, le tenant par la pesanteur de son corps en subiection. Le compagnon dudit Gobrias auoit desgainé s<sup>on</sup> espée pour l'occir: mais à raison qu'on n'y veoit goutte, faisoit *Gobrias* difficulté de frapper, de crainte qu'il ne *ne doub-* naurast Gobrias: Cecy aperceuant Gobrias *toit mou-* as dit à son compagnon: Cher amy, ne *rir, à fin* prent pas garde à moy, & ne crains point *que son* à faire entrer ton espée, & n'espargne m<sup>on</sup> *ennemy* corps, moyennant que tu faces mourir ce *fut tué.* trahistre vsurpateur & meschant tyran.

*De Leonidas.*

En cest endroit se presente à nous Leonidas Lacedemonié, duquel onc homme ne surinonta la prouesse, fust en propos, en acte, ou aduventure. Or comme iceluy se fust opposé au destroict des montaignes de Thermopile, avec seulement trois

*Xerxes  
tenoit la  
mer pri-  
sonniere :  
pour ce  
qu'il la  
faisoit  
toute cou-  
rir Et  
glorre de  
navires :  
mesmes  
obscureif  
soit le ci-  
el , pour  
la multi-  
tude de  
dardz ie  
etez en  
l'air.*

*Note le  
dict. de  
Leonidas  
à ses sol-  
dardz.*

cens Citoyens, contre toute la puissance d'Asie, c'est à sçavoir cõtre le Roy Xerxes qui pour lors auoit dix cens mille hõmes en son exercite, pour faire entrée en Grece. D'auantage Leonidas pour la perseuerance de son haultain courage mit en desespoir extreme ledict Xerxes, qui tenoit la terre & la mer en destresse & subiectiõ, & qui ne donnoit seulement terreur aux humains, ains menaçoit d'enfermer ainsi qu'un prisonnier le dieu Neptune, & mettre en obscurité le ciel : mais finalement ledict Leonidas par la trahison & meschanceté des habitans desdictes montaignes, priué & despouillé de l'opportunité du lieu d'où il estoit grandement aidé: ay-ma mieux en bataillant vertueusement & cheualeusement mourir, qu'abandonner la place. Pourtant admonnesta-il d'un cœur alaigre & deliberé ses soldardz à ce conflict, ou ilz deuoient mourir, de tenir bon iusques à la fin, disant: Mes compagnons disnez icy, ainsi que si vous vouliez aller soupper aux enfers. Or la mort leur estoit signifiée, mais ne laisserent à obeyr sans craince aucune à leur ducteur & Capitaine, comme si la victoire leur eust esté promise.

*D'Othryades.*

Le territoire des Thyreates a esté plus renommé & en bruit pour la iournée qui y fut faicte entre les Atheniés & Lacedemoniens, que pour la spaciosité & grâdeur du lieu. Pareillement est encore célébré, pour ce qu'Othryades capitaine de Lacedemoniens y mourut en honneur. Et pour faire le comte entier, différent se meut entre les Atheniens & Lacedemoniens, pour la terre desdictz Thyreates, à qui en seroit possesseur, fut aduisé entre les deux parties qu'il seroit bon de cōmettre toute la fortune & aduerture de guerre à trois cens soldardz, si que les vainqueurs seroyent iouyssans du lieu. Ce qui fut faict, les Atheniens eslirét pour leur Capitaine, Thersander: & les Lacedemoniés, Othryades. Tant fut guerroyé & de si aspre courage entre les deux cōpagnies, que tous tuerent l'vn l'autre, & ne demoura en vie que le Capitaine Othryades: lequel se voyant seul ne voulut retourner à Lacedemonie, ains se tua pour tenir compagnie à ses soldardz: mais auant que mourir, pour donner à cognoistre qu'il estoit demouré vainqueur, erigea en ce lieu vn trophée en quelque endroit eminent, & pendit les

*La fin  
du diffé-  
rent d'en-  
tre deux  
nations.*

armes des vaincuz , & leurs despoilles à la mode ancienne. Puis escriuit du sang de ses playes sur son bouclier la victoire par luy acquise. Apres ce conflict, les Atheniens & Lacedemoniens vindrent au cãp pour ensepulturer leurs mortz: & veit-on par l'enseigne dudict Trophée, que les Lacedemoniens estoient vainqueurs, parquoy leur fut adiugée par les Atheniens la terre Thereate.

*D'Epaminondas.*

Apres auoir fait mention des Lacedemoniens, qui pour leur prouesse & vertu estoient venuz à hault estat, & grande accroissance de gloire, maintenant parleray de leur dechet & ruyne. Epaminondas, l'heur & felicité des Thebanois, qui pareillement fut l'occasion du premier declin & destruction des Lacedemoniens: apres auoir mis à neant l'ancienne gloire & vertu, pour lors inuincible, de la ville de Lacedemone, par aduenture de guerre prospere, pres de Leuctra cité de Boëtie & Mantinea ville d'Arcadie, cestuy Capitaine estant nauré d'un dard, presque de faillant d'esprit & de sang, demãda à ceux qui le pẽsoient, si son bouclier estoit sauf, & si les aduersaires estoient totalement

*Leuctra  
cité de  
Boëtie.  
Mantinea  
ville de  
Arcadie.*

desconfiz : puis quand il cognust que tout estoit comme il desiroit, commença à dire: Mes compagnons, ne vous esbahissez, ce n'est pas icy la fin de mes iours, mais le commencement, meilleur & plus de durée que ne fut iamais. Maintenant commence à naistre vostre Epaminondas, en mourât si glorieusement & honnestemēt. Par ma conduicte & ayde ie voy Thebes estre chef de Grece, & la ville de Sparte puissante & cheualereuse, estre maintenāt humble & deprimée, par l'effect de noz armes Grece est deliurée de facheuse seruitude. Le meurs veuf & orphelin, mais nō sans enfans: ca ie laissē apres ma mort deux belles filles d'excellence, cest à sçauoir Leuctra & Mantinea, villes de bruit, & grand los. Ces motz finiz, ledict Epaminondas fait tirer le dard de son corps, puis rendit l'esprit. certes si les dieux eussent souffert qu'il eust eu le plaisir de ses victoires, en sa vie n'eust peu receuoir tant d'honneur, comme il feit en sa mort.

*De Theramenes, & Theogenes.*

Theramenes d'Athenes disciple d'Isocrates qui fut contreinct de mourir aux prisons publiques, ne fut pas de petite cōstance de cœur. Cestuy estant en la char-

*Le ben  
dict d'E-  
paminon-  
das en sa  
mort.*

*Sparte  
ville me-  
tropolitā  
ne de La-  
cedemō-  
ne.*

tre beut hardimét sans faire difficulté vne potiõ de venin, qui luy fut presétée par le commandement des tréte tyrans qui pour lors habitoyét en Athenes: & ce qu'il demoura dudiçt bruuage, lediçt Theramenes se gaudissant le iecta cõtre terre, & luy fait faire vn son cler: puis rëdit le vaisseau au seruiteur ou executeur qui luy auoit presenté, disant: ie boy à Critias: ne fais faute à luy porter soudain ce vaisseau. Or lediçt Critias, estoit entre lesdiçtz tyrás le plus cruel, par le iugement duquel auoit esté condáné Theramenes: & lediçt Theramenes iugeoit en son esprit que lediçt tyran ne viuroit gueres apres luy, ce qui aduint, car il fut occy. Veritablemét souffrit vn supplice tãt constãment, c'est se deliurer de peine. Donc Theramenes mourant ainsi cõme s'il eust esté en son propre liçt, rendit l'esprit: ses ennemis pensoyent que sa mort luy estoit grãd peine, mais au contraire il iugeoit que la mort luy estoit fin de ses trauaulx: car on luy auoit imposé faulsemment le crime dont il fut puny: mais par sa philosophie, & estude de bonnes lettres, auoit apprins à endurer toutes choses difficiles constãment, & vertueusement, mesmes aussi la mort. La force &

*La vertu  
ense mort  
de Thera  
menes.*

trop grand courage qui fut à Theogenes Numantin, & qui fut cause de mettre à mort mesmes les gens, le causa de faire cōme auoit faict Theramenes. Apres que les Numantins furent affamez par le dernier Africā, Theogenes, le plus noble, le plus riche, & le plus grand Seigneur de Numāce, feit mettre le feu à vne fort belle rue qui estoit à luy, & au milieu auoit mis vne espée desgainée: & cōmanda aux citoyens se combatre deux à deux, & que le vaincu auroit la teste coupée, & son corps ietté sur les maisons enflammées. Or apres que par ceste dure ordonnance eust la fin de tous les bourgeois de Numance, luy mesme en la fin se brussa.

*La dure ordonnance de Theogenes.*

*De la femme d'Asdrubal.*

A fin que ie touche en passant de la destruction de Carthage, tant ennemie du peuple Romain, apres la prise d'icelle, la femme d'Asdrubal impropera audict Asdrubal son inhumanité, pource qu'en se rendant à Scipion l'African dernier, n'eust seulement soucy que de sauuer sa vie, sans auoir esgard à la dicte femme, & à ses enfans: parquoy ladicte femme, courroucée, & destituée de tout espoir, menant lesdicts enfans rudement

à gauche & à dextre, assez cōtens de mourir, se va iecter au coupeau de la tour, & se precipita avec eux dans le feu.

*De deux pucelles Syracufanes.*

Je ioindray à l'exēple de la fēme d'Asdrubal, vn cas de deux pucelles, q̄ sera trouuē d'aussi grāde force, & hault courage. Lors q̄ la cōspiration regnoit en Syracufe, toute la lignēe de Gelo Roy des Syracufans fut esteincte, au reste d'vne siēne fille nommée Harmonie: laq̄lle cōme les conspirateurs la cerchoyent pour l'occir, sa nourrice va accoustrer d'ornemens Royaux vne ieune fille toute semblable à elle, & la presenta ausdictz ennemis, laq̄lle ieune fille craignāt qu'elle fust cōtraiucte, quand on l'occiroit, de declarer & manifester de quelles gēs elle estoit: d'vn cœur magnanime de loing cōmēça à crier tout hault qu'elle estoit fille du Roy pour sauuer l'autre. Harmonie s'esmerueillant du hault cœur de ceste ieune fille, & de sa grāde fidelité, ne voulut plus viure: fit reuenir les meurtriers, se descouurit, & annonça, qu'elle estoit propre fille du Roy Gelo: parquoy l'occirent; ainsi la menterie fut cause de faire finir les iours de l'vne: & verité manifeste fut cause de la mort de l'autre.

De



## DE PATIENCE.

## CHAP. III.

**V**ous avez veu au precedent chapitre de la vertu de force, qui consiste és excellens actes, tant des hommes que des femmes: maintenant voirrez de patience, qui n'a pas moindre fondement ny le cœur moins noble: & est tellemét ioincte & alliée à force & prouesse, & luy ressemble en sorte qu'on pourroit dire que ce seroit sa sœur, ou la fille.

*La conuenance de patience avec force & prouesse.*

*De Mutus Sceuola.*

Qu'est-il plus conforme & conuenable aux choses dessus mentionnees, que l'acte que fait ledict Sceuola? Comme cestuy estoit grandement malcontent; de ce que Porsena Roy des Hetrusques ou Toscaus molestoit nostre ville de Romme par grieue & longue guerre, trouua le moyen de ceindre son espée, & se transporter iusques au cāp dudict Porsena secretement, & s'efforça de l'occir comme il sacrifioit aux dieux: mais fut prins, pensant mettre à chief son entreprinse haulte, & conducible au païs, & ne cela l'occasion pourquoy il estoit venu, & monstra par sa merueilleuse tollerance, qu'il se soucioit bien peu des tourmens qu'on

R. j.

*La con-  
stance pa-  
tiente de  
Mutius  
Sceuo!a.*

luy eust peu faire. Je croy qu'il estoit fa-  
ché que sa main ne luy auoit sceu seruir  
à occir le Roy Porfene: pour ceste cause la  
laissit-il brusler au feu. Certes les dieux  
immortels ne regarderent onc plus at-  
tentiuemēt sacrifice faict sur leurs autels,  
comme ils contemplerent ledict Sceuola  
souffrāt sa main ardre sur lesdicts autels.  
De cela aduint que Porfena oublia le pe-  
ril de mort ou il auoit esté, & fut cōrraint  
de tourner le desir de vengeance, en ad-  
miration, disant: Sceuola, retourne avec  
ceux de ton païs, & leur dis que iaçoit ce  
que m'ayes voulu tuer, ce neantmoins ie  
r'ay sauué la vie. Or ledict Mutius n'en  
fut pourtant plus obsequieux ny asservi  
pour la grace que luy auoit faict Porfena:  
mais luy dit franchement: Je ne suis pas  
seul qui auoit conspiré ta mort: il y a en-  
core trois cens ieunes Romains qui t'ont  
la mort iurée. Il sembloit que ledict Mu-  
tius fut plus marry de ce qu'il n'auoit faict  
mourir Porfena, qu'il n'estoit ioyeux d'es-  
tre eschappé sauf des maïs d'iceluy Roy.

Lors qu'il retourna en Rome, ayant ac-  
quis le nom de Sceuola, qui signifie sans  
pailme: laquelle chose luy fut à perpetuel  
honneur.

*D'où  
print le  
nom de  
cestuy  
Sceuola.*

*De la Patience de Pompée.*

La patience de Pompée est louable, lequel estant par les Romains enuoyé en ambassade en Asie, fut prins par Genthius Roy des Esclauons, qui le sollicita & cōmâda de luy descouuir le cōseil du Senat. Ce que voyant ledict Pompée, mit son doigt sur vne lampe ardante pour brusler & par ceste tollerâce donna à cognoistre audict Roy Genthius que par touemens ne peine aucune ne pourroit rien sçauoir des Romains. Cela aussi luy engēdra grād desir d'auoir amitié & alliance au peuple Romain. Or à fin que ie ne soye cōtrainct de proceder à detester la memoire des batailles ciuiles, en cherchant exemples de ceste sorte de ceux de nostre nation. Je me contenteray de ces deux icy, lesquelles cōprennent en soy grand honneur & louenge de deux nobles familles, cest à sçauoir de Pompée & Sceuola, sans apporter aucun dueil & tristesse à la republique, à ces deux exemples, i' alieray icy desloubz les exemples des nations estranges.

*Exemples des estrangers.*

Suyuât l'ancienne mode de Macedoine toutes les fois que le Roy Alexādre faisoit sacrifice aux dieux, pres de luy assistoyent

R. ij.

*Pompée  
brusla son  
doigt à  
vne lampe.*

certains ieunes enfans des plus nobles de la cour. Entre lesquels quelquefois comme vn auoit prins l'encensoir , vn charbon luy volla sur le bras, & le brusloit en sorte que ceux qui estoient presens en sentoient l'odeur : toutesfois n'en fait semblant, & n'en souua mot, & ne remua le bras , à fin qu'en secouant ledict encensoir, n'empeschast le sacrifice & ne troublast de son cry le Roy. Adonc Alexandre prenant plaisir à la patience de ce ieune enfant, voulut l'experimenter encore d'auantage , & prolongea le sacrifice plus qu'il n'auoit accoustumé, mais ne sceut pourtant destourner ledict enfant de son propos. Si Darius eust veu ceste merueille, il eust bien estimé que les soldards de ceste nation n'estoyent aisez à vaincre, quand il entreprint la guerre contre les Macedoniens, veu qu'aux ieunes enfans de ce pais on y trouuoit si grande vertu; & si constant courage. La science de Philosophie pareillement est bien pour rendre les cœurs des hommes constans & endurans: laquelle quand est receüe dans le courage des humains, apres auoir mishors les vices , & expulsé les passions inutiles & deshonestes, elle conforme & fortifie

entieremēt des munitions de vertu la personne , & se monstre plus puisſante que crainte & douleur.

*De Zeno d'Elée.*

Je commenceray au Philoſophe Zeno natif de la ville d'Elée , lequel eſtoit fort prudent à contempler les choſes naturelles : & treſrompt à induire à vertu les ieunes enfans. Geſtuy fut precepteur treſbon & treſuertueux, & ne diſoit rien qu'il ne feiſt. Il ſe partit de ſon païs, ou il pouuoit vſer de ſeure liberté, & ſe transporta à Agrigent ville de Sicile pleine de miſerable ſeruitude, ſe conſiant par la viuacité de ſon eſprit, & auſſi par ſa belle maniere de viure qu'il pourroit aneantir la cruauté du tyran Phalaris, qui pour lors dominoit en ladicte ville. Or quand il eut cogneu, que ledict tyran ſe gouuernoit plus par appetit ſenſuel, que par conſeil & raiſon, il enflamma les plus nobles adoleſcens de la cité, à deſirer la recourance de la liberté du païs. Mais quand la choſe paruint aux ouyes dudict tyran, feit conuocquer le peuple en la cour, & commanda qu'on affligeaſt ledict Philoſophe en toutes ſortes de tourmens : puis l'interroqua qui eſtoyent ſes complices en ceſte

*Agrigent,  
ville de  
Sicile.*

R.iiij.

*Phalaris  
tyran fut  
occy par  
l'astuce de  
Zeno Phi  
losophe.*

conspiration, mais n'en voulut nommer aucun: parquoy rendit vn chascun mesmes les prochains & fideles dudict tyran suspects. Et en increpant les Agrigentins de crainte & lascheté, feit tant qu'iceux se mutinerent, & lapiderent ledict Phalaris. La voix, non point suppliante, ny la plainte, non point prioyable de ce seul vieillard, ains le fort admonestement d'iceluy inua le courage & la fortune de toute la ville.

*De l'autre Zeno.*

Comme vn Philosophe pareillement nommé Zeno, estoit par le cōmandement du tyran Nearchus mis aux tortures, pour le punir, & ensemble pour sçauoir ceux qui avec luy auoyét prins conseil de faire mourir ledict tyran, on n'en sceut uer vn seul mot: mais entre les tourmens demoura vainqueur: conuoiteux toutesfois de se venger, dit qu'il vouloit parler en secret audict tyran. Lors on le deuala de la gehenne: puis quād il veit son bon point de iouer de finesse à Nearchus, s'approcha de luy faignant vouloir parler, luy print aux dents l'oreille, & ne lascha iamais la prise iusques à ce qu'il fust mort, & qu'il eust arraché l'oreille audict tyran.

*De Philosophie Anaxarque.*

Anaxarque fut imitateur de la patience des desliuz nommez. Comme cestuy estoit en prison, & mis aux tortures par le commandement de Nicocreon tyran des Cypriens: & quelque tourment qu'on luy *coupa sa* feist, on ne le peust engarder qu'il n'iniu- *propre la* riasst, & diffamast ledict tyran si que tant *gue de ses* plus estoit affligé, tant plus parloit mal de *dents &* Nicocreon: & ainsi tourmentoyent ils *la cracha* l'un l'autre: l'un de parolles, & l'autre d'af- *au visage* flictions: en sorte que finablement Nico- *du tyran* creon le menaça de luy faire couper la *Nicocrē* *gue*: ce que cognoissant Anaxarque va dire audict Roy tyran, iuenceau effeminé, *ceste* portion de mon corps, que tu dis que tu me feras oster, ne viendra point en ta puissance. Adonc soudain *coupa* la langue aux dents, & le maschant, par grand despit luy ietta contre la face. Or ceste langue auoit par admiration estonné les oreilles de maints personnages, & principalement celles du Roy Alexandre, pour ce que tres prudemment, & d'un beau parler à merueilles auoit expliqué de la situation de la terre, comme les mers environnerent icelle, du mouuemēt & cours des astres, & finablement de la nature

R.iiij.

du ciel entierement. Toutesfois icelle fina plus glorieusement quasi & plus en honneur, qu'elle n'auoit esté lors qu'elle estoit en vigueur & vertu: car par sa fin tât forte & constante approuua l'acte tât noble de la profession & science de Philosophie d'Anaxarque, & delaiissa non seulement la vie dudict Philosophe, ains rendit sa mort plus celebrée & en bruit.

*De Theodore.*

Vn tyran de Syracuse nommé Hierome, eu vain trauailla de faire tourmenter & martyrizier Theodore personnage tresconstant. Cestuy eut la victoire contre les bourreaux, rompit & vsa les fouetz & courgées, les cordes, & autres instrumens qui furent preparez pour l'affliger: pareillement esteignit les lames ardantes dont on le tourmentoit, auant qu'il confellast les complices & adherens, qui avec luy auoyent machiné la mort dudict Hierome. Cestuy Theodore iamais n'accusa ses compagnons: mais au contraire faignant estre trauaillé & lassé desdicts tourmens, dit audict tyran, qu'vn des siens seruiteurs & satellites, auquel plus il se fioit, & qui l'entretenoit paisiblement en toutes ses tyrannies & meschancetez, auoit con-



spiré contre luy : parquoy ledict tyran  
 fit occir son seruiteur que plus il ay moit  
 nommé Thraso. Ainsi Theodore par sa  
 grande patience & constance, cela Pentre-  
 prinse de ses compagnons, qui estoit secre-  
 te: & eut la vengeance de ses tourmens. Et  
 le tyran Hierome en faisant battre, dechi-  
 rer, & tourmenter son ennemi Theodore,  
 perdit follement son amy, c'est à sçauoir  
 son seruiteur Thraso.

En Inde y auoit certains Philosophes, *A quoy*  
 qui tellement s'exerçoient à patience, que *s'exer-*  
 tout le temps de leur vie alloient nuds. *çoient les*  
 Vne fois se transportoyent au mont Cau- *Philoso-*  
 cas, ou regnoit le plus grand froid du mō *phes des*  
 de pour endurcir leurs corps, à l'autre fois *Indes.*  
 se iectoient dans les flammes, sans faire  
 plainte ne cry: ainsi par le mespris qu'ils  
 faisoient de leurs douleurs-acqueroyent  
 non petite louenge: & pource estoyēt ils  
 nommez Philosophes, qu'on disoit autte-  
 ment Gimnosophistes. Ces choses icy pro-  
 cedoyent de person nages de hault cœur,  
 & gens sçauans.

*De quelque seruiteur.*

L'acte d'un certain seruiteur, dequoy  
 nous parlerons icy, ne fut pas moins ad-  
 mirable. Un seruiteur estrange, estant mal

content qu'Asdrubal auoit occy son maître: vit assaillir ledict Asdrubal, & le tua. Puis quãd fut prins, estât puny & tourmenté de toutes sortes de tourmens, pour l'aïseté d'auoir eu la vengeance, constamment iusques à la fin rioit & monstroit chere ioyeuse. Donc il est bon à entendre que vertu ne se fache de quelques sortes de gens qui se presentent à elle, moyennant qu'ils soyent de cœur feruët & vif: car elle n'a cure de personages lasches & mournes, quicõque veut puiser à sa fontaine il y puise: elle n'a point esgard aux personnes, si elles sont pources ou riches, ou si ce sont nobles ou païsans: elle n'est chiche, ne prodigue, donnant aux vns largement, & aux autres peu, mais également à tous est exposée. Elle estime plus ton desir & soif qu'elle ne préd garde à ta dignité, noblesse, ou hault estat: elle souffre que tu emportes de ses biens tât que tu en pourras emporter, en sorte qu'autant que ton cœur ne peult soustenir, autant avec toy tu en emportes. Dont il aduient que souuët ceux qui sont nez d'humble lieu, sont esleuez à hault degré: & au contraire, ceux qui sont extraicts de nobles maisons, tombez en quelque acte de vilenie, changent

*L'autho-  
rité &  
propriété  
de la ver-  
tu de pa-  
cience.*

*Notable*

& conuertissent la clairté qu'ils ont prins de leurs ancestres, en tenebres & obscurité. Lesquelles choses serōt en leur endroit declarées plus clerement. Et premieremet ie feray exorde de ceux qui sont venuz de bas estat en haulte dignité, qui est matiere plaisante à relater.

DE CEUX QUI SONT  
extraicts de petit lieu, & sont par-  
uenuz en grand honneur.

CHAP. IIII.

*De Tulle Hostile Roy des Romains.*

**T**ulle Hostile en son enfance fut nourry en vne borde champestre, & loge pastorale. Cestuy occupa son adolescence à pasturer les bestiaux : puis quand fut en aage viril, gouerna l'Empire Romain, & l'augmenta de la moitié. En sa vieillesse il resplendit en excellente haultesse de maiesté, pource qu'il appliqua son entendement au cultiuement des dieux : toutesfois iaçoit ce que Tullus soit de grâde & admirable accroissance: si est-ce vn exemple du pais.

*De Tarquin l'Ancien.*

Fortune se monstra tât fauorable à Tarquin l'Ancien que d'vn pauvre estrangier

*Cestuy e-  
stranger  
fut fait  
roy des  
Romains*

qu'il estoit, deiecté de la ville de Corinthe, d'on il estoit natif, le fait roy des Romains: lequel estoit à contemner pour ce qu'il fut engendré d'un marchand, & d'avantage la chose devoit estre honteuse aux Romains, pource que cestuy estoit yssu d'un nommé Demaratus, qui avoit esté banny: mais l'issue de son estat fut si prospere, qu'elle rendit ledict Tarquin vigilant pour la republique, au lieu d'estre malueillant: & plein d'honneur & gloire, au lieu d'estre hay. Il dilata le royaume Romain, augmenta la religion & cultivement des dieux, en y adioustant nouveaux sacrificateurs. Il multiplia le nombre des senateurs, & delaisia la cheualerie Romaine plus ample qu'elle n'avoit acoustumé d'estre auparavant. Et pour la consommation & acōplissement de ses louenges, fait tant par ses belles vertus, que nostre cité ne se repéit point d'avoir emprunté un roy voisin, au lieu d'avoir esleu un des siens citoyens au gouvernement du royaume.

*De Tullius Seruius roy  
des Romains.*

Fortune monstra bien sa puissance envers Tullius Seruius, quand de simple ter-

nateur natif de Rome, le fait roy des Romains. Cestuy regna quarante quatre ans, ( Les censeurs auoient autorité de recueillir les deniers du tribut Romain qui se payoit de cinq ans en cinq ans, lequel terme se nommoit Lustrum, pareillement faisoient monder la ville de cinq ans en cinq ans ) ledict Seruius aussi triompha trois fois. Propos final, le titre de la statue erigée en Rome, ou estoit escrit la statue de Tullius Seruius roy des Romains, porte assez de tesmoignage d'ou il vint, & à quel honneur il paruint, pource qu'il portoit le surnom de serf, avec l'appellation de roy.

*Le titre de la statue de Tullius Seruius.*

*De Varro.*

Varro fait vn merueilleux sault, qui de la boutique & ouuroir de son pere qui estoit vendeur de viandes, saillit à la dignité de consul. Il sembla à fortune estre peu de chose de presenter le susdict honneur à ce pauvre rotisseur, souillé & maculé d'acoustre lesdictes viandes, soubz espoir de gagner en vne si vile marchandise, si elle n'eust encore fait compagnon dudict Varro, Paul Emille tant noble & vertueux personnage. Or cestuy Varro estoit mis si tant au gyron de ladicte de-

*Varro rotisseur fut fait consul : puis après dictateur.*

esse Fortune, qu'après qu'il eust merueilleusement debilité les puissances Romaines par sa faulte en la Journée de Cannes, & qu'il eust souffert & enduré occir en ce conflict ledict Paul Emille, qui n'estoit d'opinion qu'on hazardast ainsi l'ost Romain: ladiete déesse feit tant qu'elle ramena en Rome le dessus mentionné Varro sain & entier: mesmes feit partir de Rome le senat pour venir au deuant de luy, & le remercier qu'il luy auoit pleu retourner. Finalement forgea & inuenta, que cestuy Varro auteur & cause de ceste tant grieue & pernicieuse deffaicte, fust esleu dictateur.

*De Marc Perpenna.*

Ce ne fut pas petite honte aux Romains de faire Marc Perpenna Grec, consul, ains qu'il fust citoyen Romain. Certes cestuy fut plus eureux en guerre, & plus commode que n'auoit esté le capitaine Varro. Il print prisonnier le roy Aristonique, & punit le meurdre de Crassus: mais cōme il triumphoit dudict Aristonique, ce pendant on faisoit son proces, & iouxte la loy Papie, fut condemné à mourir, pource qu'il fut trouué ennemy du pais. Le pere dudict Perpenna auoit vsur-

pées franchises & libertez des citoyens Romains: mais par l'arrest de Sabellus tribun du peuple, fut despoillé desdictes franchises dont il iouissoit, & renuoyé en son país de Grece. Quant est du fils, le commencement en fut fort prospere, & bien disposé de venir en grande felicité, & veit on vn preparatif en luy de grâde magnificence: ainsi comme quand peintres disposent vne image pour estopher, font leur premiere couche de quelque couleur, esperât apres cela enrichir leurdicte image de diuersité d'autres plus nobles & excellêtes couleurs. En ce poinct fut de Perpenna, la disposition en estoit de grand espoir: mais son consulat ne fut natif, ains fardé & deceptif. Et son regne semblable à brouillas, qui à la clarté & eleuation du soleil soudain s'aneantit, son triumphe fut caduc, & de petite durée, si qu'à la malheure ledict Perpenna vint comme estrangier en Rome, ville à luy estrangiere.

*De Marc Porcius Caton.*

Toute la nation Romaine deuoit bien souhaiter que Marc Porcie Caton fust hault monté en honneur. Le nom duquel en Tuscule ville d'Italie, ne fut pas gueres

*L'heur de  
Caton.*

renommé, mais en Rome grandement célébré & honoré. Il ne fut gentil-homme de race, ains de vertuz, & admirables graces. Il decora grandement les lettres Latines, car il composa vn liure d'histoires ou estoient comprinfes les genealogies des familles Romaines. Il ayda la discipline de cheualerie : par luy fut accrue la maiesté du senat, & la famille & race dont est issu le dernier Caton grand personnage, dict Vicensé, augmentée & esleuée.

*Exemple des estrangiers,*

*De Socrates.*

*Les parés  
de Socrates.*

Mais à fin que nous adioustons les exemples des estrangiers avec celles des Romains, nous parletons de Socrates, le plus sage de tous estimé, non seulement par le iugement des hommes, ains par l'oracle d'Apollo. Car en entrant en Delphos vne deuine luy dit, dieu te gard le plus prudent du monde. Cestuy fut procréé d'vne mere nommée Phenarete, qui faisoit mestier d'ayder les femmes en trauail d'enfans: d'vn pere appellé Sophronisque, tailleur de pierre de marbre. Or vint il en excellence d'honneur & gloire, & non sans cause: car comme les autres philosophes perdissent



perdiſſent temps, & trop longuement ſ'amuſaſſent à cognoiſtre les choſes naturelles: comme de la grandeur du ſoleil, de la lune, & des autres aſtres, & le circuit du monde, plus par coniectures bauerieſſes, que par raiſons certaines: ceſtuy fut le premier qui delaiſſa ceſte ſcience naturelle, & iuuetà la philoſophie morale, en laquelle les hōmes pouuoient ſpeculer la forme de bien & honneſtement viure: & cōtraignit ſon eſprit à chercher & ſ'enquerir des choſes interieures, c'eſt aſçauoir de l'ame, & de ſes paſſions: comme d'ire, cōuoitiſe: & raiſon: deſquelles toutes les autres perturbations de l'eſprit ſont quaſi deriuées, cōme de leurs ſources & fontaines. Brief ſi vertu de ſoy doit eſtre en paix, croyez que ceſtuy remportera la palme d'enſeigner à bien viure.

*Socrates  
inucteur  
de philo-  
ſophie mo-  
rale.*

*D'Euripide & Demosthene.*

Qui fut la mere d'Euripide, ou le pere de Demosthene, on n'en cogneut iamais rien, meſme de leur temps, les eſcrits preſque de tous les perſonnages doctes, ſ'accordent que la mere de l'vn eſtoit vendeſſe de porées, & le pere de l'autre vendeur de couſteaux: mais quoy, veit on iamais plus excellent poëte tragique qu'Eur-

S. j.

ripide? ne plus noble orateur que Demosthene?

DE CEUX QUI DEGENERENT  
de la vertu de leurs nobles  
percs.

CHAP. V.

**N**OUS auions promis au chapitre precedent, de faire recit de ceux qui auoient prins leur origine de bas lieu, & estoient paruenuz à hault estat: à quoy nous auons satisfait. D'auantage auions fait promesse d'exposer au contraire de ceux qui estoient extraictz de parentage illustre, & par leurs vices festoient estrangez des nobles meurs de leurs progeniteurs: ce que maintenant nous declarerons.

*De Scipion fils d'African.*

Qu'estoit-il plus semblable à vn mōstre que Scipion fils du premier African: lequel auoit esté produict d'un personnage tant noble & plein d'honneur, toutefois se laissa prendre laschement d'une petite troupe des soldardz d'Antiochus: veu qu'il eut mieux valu audict Scipion mourir volontairement en ce dict conflict, que de se laisser ainsi lier & mener de ses ennemis, & de les prier qu'ils luy sauassent la vie? Certes cest acte estoit

bien different, aux gestes & beaux faict<sup>s</sup>  
 de son pere, qui ia auoit acquis le nom  
 d'African, pource qu'il auoit surmonté  
 les Carthaginois, peuple d'Afrique : auſſi  
 estoit-il bien discrepant aux prouesses de  
 son oncle Scipion Asiatique, qui pour la  
 plus grande part auoit recouré l'Asie.  
 Certes il estoit bien estrange que ledict  
 fils du premier African fust ainsi mené  
 captif par les gens dudict Antiochus, des-  
 quelz tost apres triumpna au capitolé de-  
 uant les yeux des hommes & des dieux,  
 sondict oncle Lucius Scipion. Comme  
 cestuy fils d'African eust vestu vn acou-  
 ſtremēt & longue robe blanche, pour  
 ce qu'il vouloit supplier le peuple au  
 champ Martial, d'obtenir l'office de pre-  
 teur : & c'estoit la mode d'adonc de vestir  
 la robe blanche quand on demandoit  
 quelque office. Veritablement ledict fils  
 estoit si imparfait & plein de vices, que le  
 peuple n'eust iamais permis qu'il eust ob-  
 tenu ledict office, si n'eust esté à la faueur  
 de Cicereus, qui auoit esté secretaire d'A-  
 frican pere dudict fils. Mais quelle diffe-  
 rence trouuez vous entre retourner en  
 sa maison escondit, de ce qu'il demandoit  
 ou d'ainsi paruenir à cest office, à la pion.

S. ij.

requeste d'autrui? Or quand ses parens veirent, qu'il gastoit tout, & ne faisoit pas bien son deuoir, ils le tindrent en si grãde subiection qu'il n'eust osé faire leuer la chaire, pour iuger les matieres: d'auantage luy tirerent de la main vn signet, ou estoit graué le chef de son pere Scipion l'African, à cause qu'il ne faisoit les actes de son dict pere. O dieux tous bons, comme permisses vous que d'vne si grande clarté & splendeur de noblesse, naquist telle obscurité & tenebre de vilenie?

*Des fils de Quintus Fabius degenerant des mœurs de son pere.*

*Cestuy pour sa lascheté fut desherité des biens paternels.*

Disons comme **Quintus Fabius Maximus**, fils de **Quintus Fabius**, tant noble citoyen & vertueux capitaine, qui acquit le surnom d'Allobrogique, pource qu'il deffit les Sauoisians, & **Biruite** roy des Auergnois: fut de vie dissolue & prodigue. Mais à fin que nous passions soubz siléce, les autres vices dont il estoit remply, on peut bien entendre qu'il ne valoit gueres par ce que **Pompée** lieutenant ciuil pour lors, luy feit ce deshonneur de le priuer & manciper des biens de son pere, & ne fut trouué personnage, en si grande cité comme Rome, qui contreuinst à ladi-

este ordonnance de Pompée. Chascun estoit marry de veoir aissi dissiper en meschanceré & mauuais gouuernement, la substance qui pour l'aduenir deuoit seruir à l'entretienement de noblesse de la maison des Fabiens. Donc par seuerite & rigueur publique de iustice, fut desherité cestuy, que trop grand bandon, licence, & indulgence de pere auoit laissé heritier de ses biens.

*Du fils de Clodius le Bel.*

Combié que Clodius le Bel fust citoyé *Cestuy se* seditieux, si eut il la grace du peuple, & *laisa* fait beaucoup de bien à la republique. Ce *gouuer-* stuy iacoit ce qu'il fut homme de guerre, *ner par* ce neantmoins fut gouuerné par sa fem *sa femme* me nommée Fulvia, & ne bougeoit d'apres : desquelz deux issit vn fils surnômé le Bel : lequel outre encôre qu'il fust effeminé, paresseux & lasche en sa ieunesse, fut abusé d'une paillarda, qui le gasta & mit en deshonneur. Finalement mourut d'une sorte de mort honteuse, il se stran- *Mort* gla d'un morceau de lard. *honteuse.*

*D'Hortense Corbion.*

Hortense Corbion, qui est interpreté glouton, lequel estoit neueu de Quintus Hortense, qui entre gros nombre de no-

*L'orde  
 Et laf-  
 che vie  
 de ce Cor-  
 bion.*

bles & très-puiffans citoyens Romains. ob-  
 tint le hault degré d'authorité & eloquen-  
 ce: mena vie plus orde & fale, que ne feiter  
 jamais tous les ruffiens & paillardz du  
 monde. Cestuy finalement par les borde-  
 aux gaigna argent, pour avec sa langue  
 succer & reter les genitoires de gens lubri-  
 ques, & adonnez à luxure defordonnée:  
 qu'au contraire faisoit foudict oncle: car il  
 employoit sa langue à bien parler en la  
 cour, au proufit & vtilité de la republique  
 & des citoyens Romains. Je confidere à  
 quel peril ie me suis mis declarer ceste in-  
 famie, pour tant ie me reuoque, & n'en  
 vucil plus parler, à fin qu'en perseuerant à  
 poursuyuir le danger de telles abomina-  
 bles & detestables luxures, ie ne soye de-  
 tenu de leur infructueuse & inutile narra-  
 tion. Donc à cest endroit ie me retireray,  
 & laisseray gescir ceste vilenie & obscurité  
 dans le gouffre & abyfme d'ordure. Il est  
 meilleur de faire recit de ceux qui iacoit  
 ce qu'ils fussent nobles & grands person-  
 nages, si ont ils vsé de trop grand bandon  
 & licence en habitz, & autre maniere de  
 viure.

DE CEUX D'ENTRE LES  
gentilz-hommes de Rome, qui ont  
esté superfluz en vestemens & ma-  
niere de viure plus que ne per-  
mettoit l'usage & mode  
du pais.

CHAP. VI.

*De Publius Scipion.*

Comme Publius Scipion en Sicile  
augmenta son ost, cherchant l'op-  
portunité de le faire passer en Afrique,  
pour ruiner Charthage: entre si grandes  
entreprinſes aucunesfois se trouuoit au  
ieu de la lucte, & s'y exerçoit, avec ses sol-  
dardz, mesmes vſoit de pentouſtes & rob-  
bes longues comme les philosophes de  
Grece: & n'en estoit pour ceste cause, plus  
lasche & remis à batailler contre les Car-  
thaginois, ains plus deliberé & prompt:  
pour ce que les esprits vaillans & alaires  
d'autant plus qu'ils prennent de recrea-  
tion, d'autant ſont-ils plus forts & agiles  
aux assaulz. Je pense aussi que ledict  
Scipion faisoit ces choses pour estre plus  
à la grace de ses soldardz, estimant au-  
oir plus leur amour, s'il approuuoit leur  
maniere de viure, aussi leurs exercices  
ordinaires, ou il se trouuoit, quád il estoit

S.iiij.

travaillé de guerroyer : car à la guerre il soustenoit grand travail : & en ces manieres d'exercices il diminueoit son labour, & se refreschissoit,

*De Lucius Scipion.*

Au capitoile estoit la statue de Lucius Scipion, estât ornée de court habillement ou casaquin, & portât pentoufles. Et pour ce que bien Scipion auoit autresfois vû de tel accoustrement, voulut que son effigie fut en ce poinct.

*De Lucius Sylla.*

Lors que Lucius Sylla estoit chef & capitaine des Romains, n'estima mal seant de soy pourmener à Naples, avec court manteau & pentoufles,

*De Caius Duellius.*

Caius Duellius, qui le premier remporta triumphe naual des Carthaginois, se faisoit tousiours apres souper, conuoyer à la torche, & deuant marchoyent ioueurs de flustes & de lucz, pour ramentéuoit la belle victoire qu'il auoit eüe contre lesdicts Carthaginois, comme s'il eust deu tous les iours triumper.

*De Papyrius Masso.*

Après que Papyrius Masso eust vaincu les Samnites voulut triumper, mais le



triumphe luy fut denié par le senat : parquoy s'en alla sus le mont Alban, & en ce lieu institua son triumphe, contre la coustume du país, & donna exemple aux aultres d'ainfi faire par apres. Et quand il se trouvoit en quelques ieuz, au lieu de couronne de laurier, il vsoit de couronne de myrte.

*De Caius Marius.*

N'estoit pas Caius Marius bien presumpueux, qui apres le triumphe de Jugurtha, & des Allemans, voulut boire tousiours en semblable couppe & hanap, comme auoit faict Bacchus apres auoir triumphe des Indois, à fin qu'en beuuant à ce vaisseau, il comparust sa victoire à celle dudict Bacchus.

*De Marc Caton.*

Marc Caton estant iuge, prononça l'arrest de Marc Scaure, & des autres criminels, sans saye, & accoustrement que les Romains souloyent porter soubz leurs robes. Et n'auoit cestuy seulement vestu, q̄ sa robe d'escarlare, ou robe de dignité. Mais ces choses-la, & aultres actes semblables, dem onstrerét que gens d'autorité aucunesfois presument & prennent le bandon d'innouer coustumes au país.

Vous voirrez pareillement en ce chapitre subsequnt, comme aucuns personnages se font totalement confiés, ou en leur prouïesse, ou en leur conseil, science, industrie & choses semblables.

## DE CONFIANCE DE SOY.

## CHAP. VII.

**A** Pres que les deux Scipiôs, Publius & Cneus freres, furent deffaiçts par les Carthaginois en Espagne avec la plus grande partie de leurs armées, & que toutes les nations de ceste prouïnce furent confederées & alliées avec ledict peuple, nul de nos chefs de guerre f'osant hazarder de mettre amendement à l'affaire. Publius Scipio, filz d'vn des dessusdictz capitaines, estant en aage de vingt & quatre ans, promit de faire le voyage. Laquelle confiance de soy, & audace donna esperance de salut & victoire au peuple Romain. Et de ceste audace & confiance de sa hardiesse, vfa ledict Scipion en ce mesme pais d'Espagne. Or comme il eust assigné vne ville nommée Bade, plusieurs soldardz litigans venoyent par deuers luy pour auoir iustice: leur fait promettre de comparoistre par deuant luy le iour d'apres au chateau de ladicte ville, ce qui

aduint: car le lendemain entra victorieux & au temps & lieu qu'il leur auoit predict fait mettre son siege, & leur fait droit. Or ne fut-il rien plus noble que ceste confiance rien plus veritable que ce qu'il auoit prophetizé & deuiné, rien plus d'efficace que ceste diligence, & rien plus honorable à sa dignité. Le voyage qu'il fit en Afrique ne fut pas moins de cœur ne prospere, en laquelle region il tira son exercite de Sicile outre le vouloit du senat.

Et certes s'il ne se fut plus confié à son conseil qu'à celuy dudit parlement, ou n'eust trouué iamais la fin de la seconde bataille Punique. A cest acte, l'entreprise qu'il fit en Afrique fut de semblable sorte. Hannibal auoit enuoyé certains espions au camp dudit Scipion lesquels furent prins & menés deuant luy, mais ne les punit ne s'enquit de la puissance & conseil des Carthaginois, ains commanda qu'on les menast par toutes les bendes diligemment: puis les interroqua silz auoyent suffisamment veu & contemplé la gendarmerie, & apres les fait festoyer & donner à repaistre à leurs cheuanx, consequemment les

*L'audace  
de P. Scipion.*

renuoya sains & entiers : Par lequel acte d'audace & confiance, premierement rompit plus les courages de ses ennemis, que les armes. Mais venons à parler de ses audaces qu'il feit à Rome. Comme la cour contraignoit Lucius Scipiõ son frere à rendre compte de quarante sesterces, de pecune prinse & vsurpée du butin faict en Antioche, le liure fut produit par luy ou la mise & recepte dudict voyage estoient comprises veritablement: parquoy pouvoit monstrier euidentement que l'accusation des enuieux, qui auoyent donné reproche à luy & à son frere, estoit faulse: mais de despit deschira le papier, pour ce qu'on se deshoit, que ce qui auoit esté faict souz sa charge ne fut veritable, & dit en ceste sorte: Seigneurs Romains, ie ne vous rends compte de quarante sesterces (qui valent chascun sesterce deux liures & demye) cõbien que vous en rendisse bien compte si ie vouloye, & à mon hõneur, pour ce que i'ay augmenté vostre tresor de plus de deux mille par mon aide & industrie. Il me semble qu'on ne me deuroit faire ce meschant tour, de se plaindre de mon innocence & preudhommie, veu que i'ay submis à vostre puissance toute l'Afrique,

*La constante de  
fense de  
Scipion.*

& n'y ay acquis pour toutes choses que le furnō d'African. Donc les richesses d'Afrique ne les tresors d'Asie n'ont faiēt ne mon frere ne moy auariteux : mais tous deux sommes plus riches d'enuie que de pecune. Le senat grandement loua la constante defense duiēt Scipion, ainsi cōme il auoir approuuē sa magnanimitē, quand il fut question pour la necessitē de la re- publique prendre de l'argent au tresor cō- mun, qui souloit estre mis en reserue dans quelque temple. Pour lors les tresoriers (pour ce que les loix le defendoyent) n'y osoiēt toucher & l'ouuir: mais lediēt Scipion n'ayant charge aucune, demanda les clefs dudiēt tresor, & l'ouuir: & contrain- gnit la loy dōner lieu à l'vtilitē publique. Sa consciēce luy iugeoit de prendre telle audace, pour ce qu'il pensoit bien que sans riē entraindre touliours auoir gardé les ordonnances Romaines : mais consi- deroit prudemment que necessitē con- traiguoit la loy. Je ne laisseray de faire recit des actes de cestuy Scipion, pour ce qu'en faisant lesdiēts actes d'audace & cō- fiance de sa vertu, luy-mesme ne s'est fas- chē & trauaillē. M. Meuius, tribun du peu- ple, ou (comme disent aucuns) les deux

*Necessité  
contraint  
la loy.*

Petiliens auoyent fait conuenir ledict Scipion deuant la commune de Rome, l'accusant qu'il auoit prins certain argent du Roy Antiochus pour pacifier plus doucement avec ledict Antiochus. Or ledict Scipion se trouua à iour accompagné de gros train: & monta à la cour qui est deuant le parlemēt, qu'on appelloit Rostra. Puis mist à son chef la couronne triumpnale, & dict en ce point: Seigneurs Romains voicy le iour que ie rendy Carthage tributaire, qui bien pensoit venir au dessus des Romains, pourtant est bien raisonnable & licite que me tenez compagnie iusques au capitolé, & qu'allions remercier les dieux. Ce qu'ils feirent, & l'accompagnerent iusques au temple de Iuppiter, tous les Senateurs, tous les cheualiers, & tout le peuple, si qu'il ne demoura à ladicte cour que ledict tribun, avec grande honte de sa meschāte entreprinse: mais pour euitter ce deshonneur, alla avec les autres au capitolé, & d'accusateur, fut fait venerator d'audit Scipion.

*De Scipion Emilian.*

Comme Scipion Emilian, autrement dict African, qui destruisit Carthage, successeur très noble du courage de son grand

*Dict notable de Scipion.*

*L'accusateur fait venerator.*

pere Scipiõ, eust assiegé vne trespuiffante ville en Espagne nõmée Intercalace, ou comme les aultres disent, Numance, quel qu'vns lay suaderét qu'il feist semer tout en tour des murs d'icelle des chauffe-trappes, & dedans les passages de la riuere force tables couuertes de plomb pour les faire enfondrer, & dessus lesdictes tables force cloux fichez, à fin que les ennemis ne feissent issue en nostre camp. Lors leur respondi ledict Emilian: Ce n'est pas chose semblable de vouloir prendre les aduers, & de les craindre.

*La graue  
respõse  
d'Emilian*

*De Scipion Nasica.*

En quelque endroit d'exemples memorables que ie me trouue, vueille, ou non vueille, ie viens tousiours à tomber sus les Scipions. Est-il raisonnable en ce passage de taire Scipion Nasica, homme de grande audace, tant en fait comme en dict, & de grosse autorité? Du temps d'vne cherté que les consuls estoient venus en la cour pour consulter de l'vtilité de la republique, C. Curiatius tribun du peuple les pressoit grandement, qu'ilz eussent à déclarer en pleine cour & donner charge à quelques personages d'acheter du blé, & d'expedier en diligence ledict

*Louenge  
de Scipiõ.*

affaire. Lors Nasica pour rompre ceste entreprinse, qui estoit bien dangereuse, va commencer vn aultre propos: adonc le peuple cōmença à faire bruits & murmurer, ce que voyant ledict Nasica dit, rai-  
sez vous seigneurs Romains ie vous prie, i'entens mieux ce qui est conducible au bien commun, que vous. Laquelle parole ouye, tous se teurent pour l'honneur & reuerence qu'ils luy portoyent, & eurent plus de regard à son autorité, qu'à demander des viures.

*De Liuius le Saulnier.*

L'acte de hault courage de Liuius le Saulnier, doit pour iamais estre rememoré: Lequel apres auoir defaiect Asdrubal, & l'exercite des Cathaginois en Vmbrie, on luy dit que les Geneuois & Gaullois, qui estoient eschappés de ce conflict, vaguoyent & tenoyent les champs sans chef, & sans enseignes, & qui bien aysement pouuoient estre rompus, avec petite troupe de soldardz. Lors respondit ledict Liuius: Certes ie suis d'aduis qu'on leur pardonne & qu'on les laisse aller, à fin qu'ils reportent à nos ennemis la nouuelle de si grande tuerie.

**DE**



*De P. Furius Philus.*

Ce que feit en guerre le susdict Liuius fut vn acte magnanime pareillement ce q̄ fit Nasica en temps de paix, fut vn tour de haut cœur : mais ce que feit en parlement Publius Furius consul, ne fut pas moins louable. Comme il eust esté delegué au gouuernement d'une prouince d'Espaigne laquelle il appetoit, **Quintus Metellus**, & **Quintus Pompeius** qui autresfois auoyent esté consulz, ses grands ennemis, souuent luy reprochoyēt qu'il n'estoit digne d'auoir ceste charge. Ce que voyant ledict Philus sollicita le senat, & contraingnit seldicts ennemis de faire le voyage avec luy, & auoir la charge ensemble; montrant qu'il auoit confiance en eux: *Notable* qui fut vn tour que ie ne trouue guere sage, de s'allier de ses ennemis mortels en ceste charge, veu que la compagnie d'amis à grande peine peult estre seure en tel affaire.

*De Lucius Crassus.*

Si le faict de Philus est agreable aux hommes, il est necessité que le iour que feist **Lucius Crassus** homme de grande eloquence entre nos maieurs ne desplaise à aucun. Apres auoir esté consul, ledict

T. j.

Crassus obtint le gouvernement de la province de Gaule, & en ladicte province se transporta Cneus Carbo, duquel Crassus auoit banny le pere: & ne l'y trouuoit ledict Carbo, sinon pour cõrrerooller Crassus: car il luy tenoit encore à la rate le tout qu'auoit faict Crassus à sondict pere. Ce que bien considerant Crassus, ne fait absenter ledict Carbo de sa compagnie: ains permettoit qu'il se mist en chaire, & tint communement la iurisdiction à ladicte province: & ne faisoit rien sans son conseil. Donc ledict Carbo homme de grand cœur & de grande audace ne conquist rien sus ledict Crassus, fors qu'il pensa que son pere auoit maluersé, puis qu'il auoit esté enuoyé en exil par ce personnage qui estoit parfaict & accompli en toutes vertus.

*Bonne conversation gaigne les malueillans, & les fait amys.*

*De Caton l'ancien.*

*L'innocence de cestuy Caton.*

Caton l'ancien souuent fut appellé, mesmes de ses ennemis, pour prononcer leur arrest, & le faisoient iuge en leurs causes. Cestuy ne fut iamais conuaincu d'aucun crime: à la fin il se confia tant en son innocence, que quand il fut accusé desdicts ennemis, demanda pour iuge T. Gracchus, qui l'auoit grandement hay, & estoit tout

sours ensemble en different touchât l'administration de la republique. Et par ses belles vertus & graces destourna la malveillance & inimitié de ses enuieux.

*De Marc Scaure.*

Autant en aduint à Marc Scaure, lequel fut d'aussi grand cœur côme Caton, & parvint en si grand aage. Or côme cestuy fut accusé en la cour nommée Rostra d'auoir prins argêt du Roy Mithridates, pour trahir la republique Romaine, mena sa cause en ceste sorte: Il n'est pas raisonnable seigneurs Romains, combien que i'aye vescu entre aultres personnages que vous, c'est à sçauoir avec vos maieurs, que ie rende compte de ma vie à aultres qu'à vous. Mais pour ce que la plus grande partie d'entre vous aultres n'a cogneu de mes honneurs & actes, à raison que ie suis ia vieil, ie m'enhardiray à vous mettre ce propos sus champ: Varius Sucronensis qui est Espagnol, dit que Marc Emilius Scaurus Romain, a esté corrompu du Roy Mithridates par forces d'argent, & qu'il a esté trahistre à l'empire Romain. Marc Emilius Scaurus nye ce faict. Auq̃l adioustés vous plus de foy? Le peuple esmerueillé de ce propos: se muina, &

*Marc Scaure accusé de trahison.*

*Valerius repoussé de sa faulx: accusation.*

T.ij.

repoulsa par obstinée clameur ledict Varius de sa folle action.

*De Marc Antoine.*

*Cestuy*

*fut accusé d'inceste.*

Au contraire Marc Antoine orateur disert & eloquent en ne contemnant point la defenſe de ſa cauſe, mais la receuant, donna teſinoignage de ſon innocence & integrité. Cestuy eſtant tresorier, faiſant le voyage d'Asie & là paruenü à Brindes, eut nouuelles par lettres, qu'il auoit eſté accusé d'inceſte deuant le iuge Lucius Caſſius, duquel la chaire pour ſa trop grande ſeuérité eſtoit nommée le rochier des criminels. Et combien que ceſtuy Antoine euſt peu eſtre exempt & eüter cela, par la loy de Memmius, ou il eſtoit defendu de traiter ceux qui eſtoyent abſens pour l'vtilité de la republique: toutesſois retourna à Rome, & par ce conſeil plein de tant bonne confiance, qu'il auoit de ſon innocéce, fut ſoudain abſoulz, puis paracheua ſon entreprinſe beaucoup plus honorablemēt & ſon voyage.

*Du parlement de Rome.*

En ceſt endroit on pourra veoir vn exemple d'honneste confiance, touchant le ſenat Romain. Du temps que les Romains ſ'eſſorçoient de repouſſer Pirrus

d'Italie, les Carthaginois enuoyerent de leur bon gré à Hollie ville dudict pais, pour l'aide desdicts Romains, six vingts dix nauires: le senat determina de despatcher ambassade au capitaine desdicts Carthaginois, qui auroit la charge les remercier, & de leur dire que les Romains n'auoyent de coustume en leurs guerres de sayder fors de leurs gendarmes pourtant qu'ils eussent à remmener leurs nauires en Carthage. Ce mesme senat, quelques ans apres la iournée de Cannes, ou la puissance Romaine auoit esté grandement debilitée, osa bien enuoyer quelque renfort de soldards en Espagne, lors que Hannibal avec toute sa gendarmerie estoit ioignant de leur porte nommée la porte de Capes: & mesmes vendirent au plus offrant le champ ou estoit campé, l'exercite dudict capitaine Hannibal, qui luy appartenoit par butin de guerre, & en furent baillez les deniers par vn certain Romain, aussi franchement comme si les Carthaginois ne l'eussent occupé. Ainsi se porter en ses aduersités, que denote cela, sinõ induire fortune ennemye vaincue de honre, pour si grande patience, à estre propice & fauorable pour l'aduenir, & chan-

T. iij.

ger son front chauue, & monstrier visage amyable?

*Du poëte Accius.*

Nous faisons grande digression, de laifser à parler du senat Romain : pour faire recit du poëte Accius. Mais à fin que plus conuenablement d'iceluy poëte, nous passons aux exemples des estrangers, nous le mettrons sus le bureau. Cestuy poëte ne se leua pour faire la reuerence à Iules Cesar, personnage trespuissant, & tresflorissant, lors que ledict Cesar entra au college des poëtes: non pourtât que ledict Accius fust obliuieux de l'authorité qu'auoit Cesar, mais pour ce qu'il festimoit estre plus sçauant en poësie que ledict Iules, pourtant ne fut-il noté de vice d'arrogance: pour ce qu'en ce lieu ne remportoit l'honneur, celuy qui auoit faict les plus beaux actes de guerre, mais celuy qui le mieux composoit en poësie.

*Exemples des estrangers.*

*D'Euripide poëte tragique.*

Euripide ne fut en Athenes iugé estre arrogant, quand à la requeste du peuple fut prié d'oster quelque sentence d'vne tragedie, & qu'il monta sus le theatre, & dit: l'ay accoustumé de faire des fables

pour vous enseigner nō pas pour apprendre de vous. On doit louer vne confiance & bonne audace, qui examine vne estimation de soy par iustice & certain poix, qui est le moyé entre timidité & folle audace, & est proprement vertu. Donc ce que ledict Euripide respondit à Alcestide poëte tragique, est louable. Cestuy Euripide se complaignoit deuant ledict poëte tragique qu'en trois iours, encore avec grand travail, n'auoit sceu faire que trois vers, & Alcestide se glorifioit d'en auoir composé cent. Or dit Euripide tu les as fait en sorte, qu'on n'aura memoire d'iceux q̄ trois iours seulement, mais on fera estime des miens pour iamais. Les vers d'Alcestide estoient promptement & legierement faitz, aussi n'en faisoit-on pas grand compte, ceux d'Euripide estoient faitz létemēt & avec grand art, parquoy meritoient estre celebrez pour iamais.

*De ioueur de fluste Antigenidas.*

Je ioindray au precedent exemple, cestuy present, d'un ioueur de fluste sus les eschauffaux. Antigenidas flusteur dit à son disciple bien expert en l'art de musique, mais peu agreable au peuple, en plein auditoire: Chante en l'honneur de moy, &

T.iiij.

des muses, puis que tu n'as grace enuers les  
assilens. Combien que ie cognoisse que  
tu sois musicien parfaict, ce neantmoins  
fortune ne t'a faict ce bien de plaire aux  
auditeurs, si n'es tu priué de louenge quât  
à moy, qui sçay bien que tu merites qu'on  
face de toy estime.

*Du peintre Zeusis.*

Après que Zeusis eust peinct la belle  
Heleine, n'attendit le iugement des hom-  
mes, ne ce qu'en diroit le peuple voyant  
cest ouurage: mais se confiant à son esprit  
approuua ledict ouurage par les vers d'Ho-  
mere qu'il graua audict image, dont la  
substance ensuyt: Ce ne fut pas chose def-  
honneste aux Troyens, & aux Grecs pren-  
dre les armes, & auoir souffert longs tra-  
uaux, & fatigues, pour vne telle femme,  
de laquelle la beauté & corsage doyuent  
estre compares aux deesses immortelles.  
Par cela ledict Zeusis s'attribua à l'accom-  
plissement de ceste statue grand honneur  
& pensa auoir comprins autant comme  
auoit faict Leda mere d'Heleine au cele-  
ste enfantement d'icelle, & autant com-  
me auoit peu exprimer Homere par son  
diuin engin de la beauté de ladicte He-  
leine.



*De Phidias.*

Phidias imaginier excellent, par son beau dict donna allusion aux vers d'Homere. Le simulachre de Iuppiter Olympius par luy acheué, que iamais peinctre ne feit de plus excellent, ne plus admirable, vn sien amy luy demâda cōme il pouuoit auoir fait vn telle statue d'iuoire, & que sil eust esté au ciel à cōtempler les gestes de Iuppiter, il ne l'eust pas mieux fait. Adōc respondit qu'en le faisant il vsa de ses vers, cōme vn docteur & maistre, lesquels ensuyuet. Iuppiter à fait signe de ses sourcils noirs: du coupeau de la teste du Roy eternal se respendoyent cheueux diuins, & en hocquetant la teste fait trembler le grand ciel. Ainsi donc ledict peintre donne tesmoignage que par les soldarts & cheueux dudit Iuppiter, il parfouruit le reste de ladicte statue.

*D'Epaminondas.*

Le narré des Roys, & grands chefs de guerre qui s'offre à ma plume, ne permet que ie recite plus oultre exēples de moindre estophe: pourtant en cest endroit ie parleray du capitaine Epaminōdas. Comme quelquesfois les citoyens de Thebes (dont il estoit chef) eussent enuie, & char-

*L'humilité d'Epaminōdas.*

gé audict de faire reffaire, & racoustrer les rues & les chemins de ladiète ville, pour ce que tel office estoit vile & de mepris: toutesfois sans demeure en print la charge, & dit qu'en brief temps il feroit ledict office honorable, ce qu'il feit: car par merueilleux soing il rendit ceste charge, qui estoit contemnée d'un chascun, desirable dans Thebes, comme vn office d'honneur.

*Notable* Ainsi on peut iuger que de la dignité ne vient pas hōneur aux vertus, mais des vertus à la dignité & office.

### *De Hannibal.*

Du temps que Hannibal fut banny, & qu'il festoit retiré avec Prusias Roy de Bithinie, luy donna conseil de faire la guet-re à Eumenes Roy de Pont: mais ledict Prusias luy dit, qu'en faisant sacrifice aux dieux, & immolant vn veau pour consulter ledict affaire, auoit cogneu le cōtraire par le regard des entrailles de ladiète beste sacrifiée. Lors respondit Hannibal: Si-re, aymes-tu mieux croire & adiouster foy à vne chair de veau, qu'à vn vieil rou-tier, & ancien capitaine? Si nous prenons garde aux parolles de Hannibal, brieus-

*Notable  
response  
de Han-  
nibal.*

ment dictes, & si nous pesons le sens d'icelles comme il appartient, nous trouuerons que ledict Hannibal representoit quasi comme en vn miroir deuant ledict Prusias, toutes les vaillantises qu'autrefois il auoit faictes. Premièrement les Espagnes ostées des mains & puissance des Romains, les Gaulles, & le país de Genes reduicts en sa puissance, les Alpes decouvertes, & vn nouveau chemin fait pour y passer, le lac de Thrasimene, dont le record nous est ennuyeux, ou fut defaict Flaminius consul avec quinze mille hommes, la iournée de Cannes ou furent occis cinquante mille Romains, qui est vne memoire fameuse de la victoire des Carthaginois, la prise de Capes, & finalement l'Italie dissipée. Ledit Hannibal eut dueil que sa gloire approuuée par longue experience fut postposée à vn iuisier d'vne beste immolée. Brief sil est question de conferer les sacrifices qu'on fait à la guerre, avec la science d'vn capitaine de longue experience, i'aymeroye trop mieux ensuyuir l'hortement d'vn bon chef de guerre, que les signes que on voit és sacrifices. Donc si le dieu

*Notable*

des guerres appellé Mars eust esté present à en faire le iugemét, la science & longue experience de Hannibal eust surmonté tous les sacrifices & autelz de Bithinie.

*De Cotys.*

Le dict du Roy Cotys, môstra bié qu'il estoit persónage de noble cœur. Lors que les Atheniens & Doriens esmeurent la guerre ensemble, les Arheniens trouuerét moyé d'auoir la grace dudiect Cotys Roy de Thrace, & luy manderét par ambassade qu'ilz luy donnoyent le droit à luy & aux siens de iouyr des libertez de la ville d'Athenes. Lors respondit: Et moy de mô costé, ie leur donne à iouyr des priuileges desquelz iouyssent mes hommes. En ceste sorte il egalla Thrace à Athenes, à fin que par ce don reciproque, il ne fust iugé estre de moindre estat, dignité & origine que les Atheniens.

*La respõ-  
se de Co-  
tys aux  
Athe-  
niens.*

*De deux Lacedemoniens.*

Androclidas & Leonidas Lacedemoniés respondirent honnestement. Androclidas fut taxé de quelqu'un pource qu'il se trouuoit à la guerre & estoit boiteux. Lors respondit: Mon vouloir est de batailler, & nō de m'enfuyr. Leonidas quelquefoi: sen alloit avec petite armée contre les

*Trois re-  
sponses  
facetieu-  
ses.*

Perfans: adonc luy dirent quelqu'vns. Les  
Perfans sont si gros nombre que de leurs  
traictz ilz pourroyent obscurcir le soleil.  
Vous dictes bié, respondit-il, nous batail-  
lerons mieux en l'ymbre, qu'ailleurs. Age-  
filaus Capitaine des Lacedemoniens dit  
à vn Athenien son hosste qui luy mōstroit  
les murs d'Athenes haultz & espez: si vous  
auez faict ces murs-là pour les femmes,  
c'est bien faict: mais filz ont esté cōstruiz  
pour la garde des hōmes, il n'y a pas grād  
honneur.

## DE CONSTANCE.

### CHAP. VIII.

**A** Pres auoir dict de confiance, mainte-  
nant conuient parler de Constance,  
Nous auons accoustumé d'observer chas-  
cun endroit soy que quand nous auons  
confiance de faire quelque chose à nostre  
phantasie, si d'adventure ladicte entre-  
prinse est desia mise à executiō, & si quel-  
qu'vn vient à blasmer la besongne: nous  
la defendōs à main forte. Si l'affaire n'est  
parfaict que nous auōs emprins, & si aucun  
se hazarde à l'empescher, sans seiour, nous  
le mettons à fin.

*De Fuluius.*

Mais en poursuuyant les exemples de

la chose proposée, apres auoir bien pensé, & considéré, deuant toutes choses se presente à moy la constance de Fuluius Flaccus. Lequel apres auoit prins Capes, qui s'estoit reuoltée du party des Romains, pour les belles promesses que luy auoit fait Hannibal, c'est à sçauoir qu'apres que les Romains seroyent vaincuz, les Royaumes d'Italie demoureroyent à l'obeissance de ceux de Capes. Lesquelles choses ledict Hannibal ne peust mettre à effect. Or ledict Fuluius par apres fait vainqueur de ladicte ville de Capes, pesant en la balance de Iustice & raison la faulte des Capenois, determima de destruire tout à fait le Senat de Capes, auteur de ceste trahyson & meschant conseil. Donc pour fournir son emprinse, feit encheiner lesdictz Senateurs, & en feit mener vne partie és prisôs de Theane, & l'autre à Cales, ayant propos de les faire mourir, & d'en faire faire iustice, apres auoir mis ordre aux affaires plus vrgés. Ce pendant se va leuer vn bruit, que le Senat Romain auoit pensé de les traicter plus doucement: mais à fin que les meschans n'euadassent la peine de mort, qui bien leur estoit deuë. Ledit Fuluius soudain mote

à cheual, & de nuict soudain se transporta à Theane, & feit executer les prisonniers qui estoÿt en ce lieu: puis tost apres vint à Cales pour en faire de mesmes aux captifz de Cales, Et cōme ilz estoÿent liez contre certains postz pour leur couper les testes, lediēt Fuluius receut lettres du Senat Romain. Considerant ce qui y estoit compris, ne les ouurit, ains commanda au ministre de Iustice qu'il feit son office, ce qui fut fait. Puis regarda lesdictes lettres de lesquelles n'eust plus sceu faire la teneur. Certes ceste constance fut beaucoup plus prisée que n'auoit esté la belle victoire, pource qu'il acquit plus d'honneur de iustement punir les Capenois, que de les auoir prins.

*De Quintus Fabius Maximus.*

La constance de seuerité dont vsa Fuluius, fut admirable: aussi fut celle de Fabius Maximus, qu'il exerça, pour le bō zele qu'il auoit enuers le païs. Cestuy, estant dictateur, auoit imposé quelque somme de deniers à cueillir sur le peuple pour la rançon de certains prisonniers que detenoit Hannibal, mais le Senat ne s'y voulut consentir: parquoy fut lediēt Fabius fraudé de son espoir: mais n'en sonna

mot. D'auantage les Senateurs establirent que Minutius maistre de la cheualerie Romaine eust autant de puissance que le dict Fabius Dictateur qui n'estoit accoustumé en Rome, ce neantmoins n'en murmura Fabius. Consequemment fut molesté de maintes iniures, nonobstant demoura en sa constance, & ne fesoient en rien, ne se corrouça contre la republique iamais, qui estoit vn signe de grande perseuerance en l'amour des Citoyens. Ne fut-il pas trouué aussi constant au mestier de la guerre? certes ouy. Lors que le royaume des Romains estoit presque aneanty, pour la malheureuse iournée de Canues, si qu'on n'eust sceu amasser vne gendarmerie, & exercite complet, pour resister à Hannibal. Cestuy par sa bonne prudence pensa qu'il estoit trop plus conuenable de guerroyer avec les Cathagiinois, avec dilations & petites finesses, que de prin fault hazarder son ost. Et combien qu'il fust souuent irrité par les menaces de Hannibal, & que la bonne fortune se monstraist aucunesfois des siens, nonobstant ne mua de propos & avec son petit nombre continua en ce poinct guerroyer, & souffla la pouldre aux yeux de Hannibal

&amp;c



& demoura maistre, vint à fin de son esperance par son froid conseil en tous ses affaires. Donc ainsi comme Scipion en bataillant apporta grand secours à nostre ville, aussi fait cestuy en ne bataillât point Scipion par celerité, & diligence en la guerre opprima Carthage: Et Fabius en delayant, fait que Romme ne fust opprimée.

*De C. Piso, Et Marc Palican.*

Du temps que l'estat de la republique estoit en trouble, Caius Piso se montra en sa dignité de Cōsul merueilleusement constant: comme on voirra icy bas. Marc Palican, homme seditieux, & mutin, par ses blandices & flateries pestiferes auoit trouué le moyen d'auoir la grace & faueur du peuple, luy promettant que si par son pott il pouuoit obtenir ledit honneur Consulaire, qu'il restaureroit l'authorité des tribuns, & le remettersoit en son premier estat. Ce qu'oyant ladicte commune, proposa de faire grande playe au Cōsulat, & y poser ledict Palicā, auquel estoit plus tost deu suplice pour sa meschante vie, qu'aucun honneur. Or entre ce peuple troublé, furent aucuns tribuns folz & insenséz qui ensuyuirent la temerité & au-

dace de ce malheureux Palicans, & mesme quand iceluy vouloit desister de son emprise, l'enflammoient à continuer: si que gueres ne s'en fallut que Piso en la cour des rostres ne fust despouillé de consulat, & qu'il ne tombast és mains & puissance des tribuns, durât ce miserable trouble & tumulte: considéré que d'un costé & d'autre on le vouloit circonuenir. Puis fut interrogé s'il vouloit pas renoncer à la dignité, & ceder le Consulat audict Palican qui auoit esté crée par la voix du peuple: respōdit, qu'il ne croioit pas que la republique fust si aueglée, de venir à ce deshonneur, d'esslite pour son souuerain Magistrat, vn si meschant personnage. Or comme ledict peuple perseueroit instamment à ceste entreprinse, ledict Piso constamment luy dit, pour homme ie ne renonceray à la dignité cōsulaire. Par ceste responce tant vertueuse & brieue, il osta le Consulat à Palicā, ains qu'il l'eust acquis. Par ainsi Piso par sa grande constance, ne fait compte de mort, menaces, & iniures: Et ne peut estre fleschy de son propos, n'y estre destourné d'honesteté & droit.

*De Metellus.*

Metellus surnommé Numidique, pour semblable constance, tomba en infortune indigne à sa maiesté, & bonnes mœurs. Comme cestuy consideroit ou tendoyent les mortiferes entrepriues de Saturnin tribun du peuple, & combien elles pouoyent apporter de mal à la republique, si on n'y obuioit: ayma mieux estre banny que de consentir à ses ordonnances. Peult-on alleguer entre les viuans vn personnage plus constant: lequel de crainte d'estre vaincu de son opiniõ, ayma mieux estre priué du pais, ou il estoit en grande authorité & estat?

*De Quintus Sceuola.*

Je ne vueil preferer l'homme au susdict Metellus pour sa constance, mais ie cõpareray à luy Sceuola deuin à iuste droit. Les forces de Marius rompues, Sylla apres auoir occupé la ville de Rome, tout armé vint au parlement, contraignit les Senateurs de donner sentence contre Marius, & le declarer ennemy du pais: au quel nul n'osa contredire, fors Sceuola, qui n'en voulut opiner. Et cõme ledict Sylla vsoit enuers luy de haulres menaces, luy dit. Iacoit ce que tu monstres les bendes de gens d'armes dont as euironné & assiegé

la cour, & que tu me menaces souvent de me faire mourir, si ne me purras-tu fléchir, (& deusses tu abréger ma vie, qui est courte pour la vieillesse qui est en moy) à iuger, & donner sentence que Marius soit ennemy du pais, duquel a esté conseruée Rome, & Italie.

*De Sempronie.*

Qu'ont affaire femmes de se trouuer à la conuention des hommes? Certes rien, si on garde la coustume du pais: Mais quand le repos & tranquillité d'une ville sont agitez, par les frotz de seditions & tumultes, on peut bien rompre l'autorité de coustume ancienne: & ce qui se fait par necessité est plus de valeur, & contraint vne honnelle ordonnance. Comme quand il est de necessité que femmes se trouuent en vne cour, combien qu'il soit mal seant de les y veoir, si est-il conuenable aucunesfois qu'elles si trouuent pour vn bien. Donc en cest endroit ie messleray avec les hommes vne exemple de Sempronie noble Romaine, sœur des Gracques, & femme de Scipion Emilian, qui fut faict venir à la cour du peuple par vn tribun, & en ce lieu monstra qu'elle ne vouloit degenerer de la noblesse & am-

plitude de ses ancestres. Dont fut elle cō-  
traincte de se presenter en ceste dicte cour  
ou les plus grandz seigneurs de la ville,  
quand ilz y estoyent actionnez, estoyent  
tous estonnez. Les tribuns du p̄cuple la  
pressoyēt fort, & la menaçoient, en la re-  
gardant d'vn mauuais œil, si elle ne se cō-  
sentoit à ce qu'ilz pretendoient, & lors se  
faisoit en la cour vn bruit du peuple igno-  
rant, & ce pendant lesdictz tribuns s'effor-  
coyent de tout leur pouoir que Equitius  
fust faulsemment receu en la race de Sem-  
pronia, & qu'icelle Sēpronia l'allast baiser  
cōme filz de Tybere, frere de la dicte Sē-  
pronie. Toutesfois elle le renōça cōstam-  
ment à lignage: cōme vn homme extraict  
de lieu obscur, s'efforçant d'vsurper par au-  
dace execrable le parentage d'autrui.

*La con-  
stance de  
Sēpronia*

*Des Capitaines de gens de pié.*

Les grandz Seigneurs de nostre ville  
Romaine, s'il leur plaist ne seront mar-  
ryz, si la vertu de cōstance de certains Ca-  
pitaines de bas estat s'offre à estre con-  
templée, entre leur excellēce & singulie-  
re noblesse. Tout ainsi comme les person-  
nes de basse estoppe doiuent porter hon-  
neur à haultz personnages, aussi les hom-  
mes qui ne sont issus de noble lignage,

ains par vertu ont esté le commencement de leur noblesse, doyuent estre plustost supportez des gentilz hommes que contemnez. Doibt-on mettre hors de ces exemples icy vn nommé Pontius, qui tenoit le party de Iules Cesar, & fut prins des gés de Scipiõ, & luy sauoit-on la vie fil vouloit renõcer audict party de Cesar & estre gendarme de Pompée: mais franchement respondit: Seigneur Scipion, ie vous remercie, iamais ne m'aduiendra d'vser de telle maniere de viure. Caius Meuius Capitaine d'Auguste Cesar, eut tel propos, & ensuyuit ledict Põtius, qui n'estoit venu de maison, ains par sa constance se fait noble. Or auoit cestuy Meuius maintesfois excellentement bataillé contre Antoine, mais en la fin fut circonuenue par finesse, & prins de ses ennemis: puis mené à Antoine en Alexandrie. Consequemment on demanda audict Meuius qu'on feroit de luy, lors respondit à Antoine: commande qu'on me face mourir: Car par tous les tourmés que tu me scaurois liuer, & mesmes si tu me voulois sauuer la vie, si ne pourras-tu faire que ie de-laisse à seruir Auguste, & estre tõ sodoyer. Quant au teste, d'autant que cestuy con-

*La constante  
response  
de Meuius.*

flamment contemna la vie, d'autant plus  
facilement impetra de viure: Car Antoine  
pour sa vertu, le sauua.

*Exemple des estrangers.*

*D'un nommé Blaise.*

Assez trouueroit on de telz exemples  
entre les Romains, mains pour euitter en-  
nuy, ie permettray ma plume s'occuper à  
escrire des estrangers: entre lesquelz le  
seigneur Blaise emportera la palme, du-  
quel la constance fut à merueilles entiere.  
Cestuy ayant tousiours desir de remettre  
entre les mains des Romains Salapie son  
païs: qui pour lors estoit occupée des  
Carthaginois: print la hardiesse d'essayer  
(par plus grande affection de ce faire, que  
par esperance certaine) vn nommé Da-  
sius, qui auoit l'administratiõ dudit país  
avec luy, & qui estoit tousiours repugnãt  
à ses opinions, & mesmes grand amy de  
Hannibal, & sans lequel ne se pouuoit fai-  
re ce que ledict Blaise auoit entrepris.  
Après que ledict Dasius eust entendu le  
propos de Blaise, il en feit le recit à Han-  
nibal & y adiousta encore d'autre poinctz  
pour estre mieux en la grace dudit Han-  
nibal, & pour rendte son ennemy Blaise  
plus odieux. Oyant ces choses Hannibal,

*L'affec-  
tion de  
Blaise  
surmors-  
toit son  
esperance*

V. iij.

les feit tous deux conuenir deuant son cōseil, à fin que l'vn prouuast lecrime, & l'autre le defendist. Or cōme on vouloit playder la matiere, & vn chascun fust ententif à ouyr, ce pendāt possible qu'on traicteoit de quelque cause de plus grād soucy, Blaise prochain de Dasius, ne faisoit semblant de rien, commença tout bas à admōnester ledict Dasius, qu'il tint plustost le party des Romains, que des Carthaginois. Entendant ce Dasius, dit tout hault que cestuy Blasius, mesme en la presence de Hannibal le sollicitoit à estre contre luy. Et pource que la chose sembloit n'estre vray semblable, & qu'vn seul peut seulement auoir ouy les parolles, & d'auantage que c'estoit son aduerse partie, on n'y adiousta point foy. Certes non long temps apres Blaise perseuera si bien à son entreprinse, qu'il attira Dasius par sa constance merueilleuse, & liura à Marcel capitaine des Romains Salapie, avec cinq cens Numides, qui estoient en ce lieu en garnison pour les Carthaginois.

*De Phocion.*

Comme les Atheniens quelque fois eussent faict tout l'opposite de ce que leur auoit cōseillé Phocion, & s'en estoient bien

*Longue  
perseuerance.*



trouuez, si demoura il en son entier, que son conseil estoit bõ: & leur dict en plein auditoire, qu'il estoit bien ioyeux de leur bonne fortune: mais s'ils eussent fait par son opinion, qu'il eussent fait plus sage-mét, certes il ne blasmoit pas ce qui estoit aduenü, & qu'ils s'estoient bien portez, en ce qu'un autre les auoit mal cõseillez, esti mât estre chose plus eũreuse que sage. Veritablement souuēt fortune ayde aux personnages audacieux, quand elle se montre fauorable à vn mauuais conseil: & à celle fin qu'elle nuise plus, elle a de coutume de prosperer les entreprinſes dont on n'a point d'espoir que la fin en soit eũreuse. Phocion fut homme doux, pitoyable, liberal, & temperé en toute benignité: parquoy du consentement de tous fut surnommé le bon Phocion. Donc combien qu'il eust beaucoup de charges en sa vie, & mesmes fust chef de guerres, si n'est il point mention de ses prouesses, mais bien de sa bonne vie: parquoy sa constance, qui est veüe estre plus estroicte que nature, fut exercée en choses de douceur, pource qu'elle procedoit d'un cœur doux & pacifique.

*Fortune  
aucunes-  
fois fauo-  
rise les  
mauuais  
en leurs  
entreprin-  
ses.*

*Notable*

*De socrates.*

Socrates homme de hault cœur, donna exemple de perseuerance plus prestante & excellente, que ne fait pas Phocion.

Toute la ville d'Athenes par voye iniuste & inhumaine, auoit cōdemné les dix preteurs & gouuerneurs, qui auoient rompu la flotte des nauires des Lacedemoniens à l'isle d'Arginuse, à auoir la teste coupée, pource qu'iceux auoient laissè les corps de leurs soldardz sans sepulture, à raison que bonnement ne le pouuoient faire, pour la tourmente de la mer. Adonc

*L'isle  
d'Argi-  
nuse.*

*Constan-  
ce de So-  
crates.*

ledict Socrates, pour lors tribun du peuple, iugeant estre indigne, qu'on feist mourir par enuie, & pour raison iniuste tant de personages qui auoiet tant bien fait leur deuoir de la republique, constamment va s'opposer à la temerité de ce peuple, & combien qu'il fut fort menacé si ne peult il estre contreinct par le grand bruit de ceste assemblée d'estre personnier de ceste folie publique, qui par sa repugnance defendoit qu'on n'y procedast en ceste sorte. Ce neantmoins ce peuple perseuera à sa maleureuse entreprinse, & souilla ses mains iniustement du sang desdicts preteurs: & pource ne craignit Socrates, combien que le populaire fut auéuglé &

*La cruau-  
té des A-  
theniens.*

troublé, & fil eust esté question de le faire mourir avec les dix sus alleguez preteurs, volontiers & constammét eust fait l'vnzieme.

*D'Ephilate.*

Si cest exemple icy n'est aussi singulier comme le précédent, toutefois si porte-il experience certaine de constance, & montre bié que le personnage dont sera fait par apres mention, fait vn acte de perfection, integrité, & fidelité. Ephilate fut en Athenes, par sort esleua estre reformateur de mœurs, comme censeur en Rome: & entre autres fut contrainct d'accuser Demostratus, qui ne se gouernoit pas bien. Et combien que cestuy Ephilate ay-mast parfaictement Demochares tresbeau iouuenceau, fils dudit Demostratus, ce n'eanmoins ledict Ephilate fut accusateur tresleuere dudit Demostratus, & aussi se monstra coupable du priué amour qu'il auoit enuers ce ieune enfant. Or quand ledict ieune enfant vint à le prier qu'il n'eust à traicter son pere trop rigoureusement, ne le repoulsa, & aussi ne fut corrompu ne fleschy par sa requeste, combien qu'il fut deuant luy à genoux: mais en plourant, & lamentant le chef

couuert souffrit que lediēt enfāt acheuast la harenque: nonobstant ne peust estre de stourné de faire iustice; iagoit ce que la grace dudict enfant qu'il aymoit si naturellemēt, l'eust aucunemēt peu mouuoir: si condemna il Demostratus. Certes ie ne sçay si la victoire acquise, luy tourna plus à grand louenge, qu'à grand toutment: pource que deuant qu'il opprimast le criminel, il se vainquit lu y mesme: c'est asçauoir q̄l fust maistre de sa passiō d'amour qu'il auoit enuers le fils de Demostratus.

*De Dion de Syracuse.*

Dion de Syracuse par sa constance surmonta Ephilate. Combien que les exemples des deux ne soyēt semblables. Cestuy Dion fut admonnesté par quelqu'un de se garder d'Heraclides & Calipus, ausquelz grandemēt il se fioit, & que lesdicts deux personnages luy brassoient quelque trahison. Ce neantmoins respōdit qu'il aymoit mieux mourir de mort violente, que de se desfier de ses amys, comme si ce fussent ses ennemis. L'exemple qui ensuit est de soy admirable & illustre, pour la noblesse & bruit de l'auteur qui la monstra.

*D'Alexandre le grand.*

Après qu'Alexandre roy des Mactdoniēs

*Notable  
responce  
de Dion.*

eust debellé Darius, estant en Cilicie fort eschauffé & lassé, pour le long trauail du chemin qu'il auoit faict, & pour l'ardeur du soleil, se iecta dans la riuere nommée Cidene, qui passe par Tarse: mais à raison qu'il en ueut trop, pour la grande froideur de l'eau les nerfs se retirerent, & ses membres perdirent vigueur, si qu'on fut contraint de le porter à ladicte ville de Tarse, prochaine de son camp, & en eut grand frayeur toute la gédarmerie. Or estoit ledict Alexandre malade en Tarse: & durât sa maladie l'esper de la victoire estoit douteux: pourtât furent cōuoquez les medecins, & pēserent de luy dōner remede, & furēt tous d'opinion qu'il deuoit prendre vn bruuage: lequel, cōme Philippe medecin son amy, & qui marchoit quād & luy, luy eust preparé & acouré. Parmenio luy enuoya lettres qu'il se gardast dudict medecin, & qu'il auoit esté corrōpu par force d'argēt par le roy Darius: Apres que ledict Alexandre eust leu lesdictes lettres, sans delayer print le medicament & potion, puis les bailla à lire audict Philippe. Et pour sa tant ferme confiance qu'il eut de son amy, receut tresdigne loyer des dieux immortelz, qui ne voulurent empescher sa santé. Pour vn faux donné à entendre.

*Cydene est vn fleue en Cilicie duquel l'eau est fort blanche: Et proufite aux podagres, selō Plin.*



L I

QVATRIEME LIVRE DE  
VALERE LE GRAND.

*De la vertu de Temperance.*

CHAP. I.

*Quel est  
l'effect de  
semperã-  
ce.*



Pres auoir parl  de constan-  
ce, maintenant conuient di-  
re de Temperance: laquelle  
ne permet noz pascions va-  
guer plus oultre qu'il n'est  
conuenable, & est le frein & bride de noz  
conuoitises: parquoy rend l'homme sans  
reprinse, & bien reput  & honor : aussi  
d ne   cognoistre ses effectz entre maintz  
personnages excell s, & bien renommez.

*De P. Valere Publicole.*

A fin que ie prenne mon exorde   la  
haulte dignit  des consulz: Apres que les  
roys furent deiectez de Rome, Valere  
qui fut surnomm  Publicole, pource  
qu'il tenoit moult grand compte du peu-  
ple, le voyant auoir semblable, & telle

puissance comme auoient les susdicts roys, & mesmes tous leurs ornemens & enseignes souz le tiltre de consulat, vsa de si grande moderation en si hault estat & degre tant enuié, que tel honneur fut de l'ongue durée. Il ne voulut qu'avec les masses fussent ioinctes les cognées (qui estoient les enseignes des consulz) mesmes de douze masses n'en retint que six, en vne remonstrance qu'il feit au peuple. Pareillement de crainte qu'il ne fust veu affecter le regime seul, print pour compaignon Spurius Lucretius: auquel, pource qu'il estoit plus ancien que luy, feit cest honneur de luy presenter lesdictes six masses. Il feit aussi vne ordonnance en vne cout ou tout le peuple s'assembla en plain son de trompe, qui estoit telle, que si aucun citoyen appelloit de quelque magistrat que ce fust au peuple, nul desdicts magistratz ne fust si olé ne si hardy de fustiger ou faire mourir ledict citoyen. Ainsi pour donner plus grande liberté à la ville diminua son estat & dignité. D'auantage, il feit demolir vn fort beau logis, qu'il auoit fait construire en vn hault lieu: pource que le peuple en murmuroit, & le feit situer en vne pleine. Or d'autant

plus qu'il s'abessâ en son edifice, d'autant plus fut il exalté en honneur & louenge enuers le peuple.

*De Furius Camill.*

Il me fache de me departir du recit de Valere Publicole : d'autre part ie suis ioyeux de parler de la temperance de Furius Camillus, qui se môstra tât moderé quâd vint à receuoir la dignité de dictateur, apres qu'on luy eust faict tant d'infamie, comme de l'auoir lié, batu, & enuoyé en exil. Or comme cestuy fust banuy en Ardée, les Romains eurent recours à luy, lors que Rome fut prinse des François, & le feirent en son absence dictateur : ce que voyant ledict Camille, ne se voulut transporter en Veiente, pour prendre la charge de la gendarmerie Romaine, iusques à ce qu'il fust crée dictateur par droit solennel du senat. Certes le triomphe que remporta ledict Camille des Veientois, fut magnifique, la victoire qu'il eust des François fut fort belle : mais son attrempance & retardement furent beaucoup plus dignes de louenge & admiration : car veritablement il est plus difficile & laborieux de se vaincre, que surmonter son enuemy, & est vn signe de perionnage bien

*Il est plus difficile de vaincre soy mesmes que son ouuemy.*



bien moderé, de ne se monstrier point deprimé & abiect en aduersité, ne aussi trop esleué & insolent en choses prosperes.

*De Marc Rutile Censorin.*

Marc Rutile Censorin fut en moderation egal à Camille. Cestuy Censorin fut pour la seconde fois crée censeur: puis en vne harengue qu'il feit, reprint le peuple bien asprement: pource qu'il l'auoit constitué deux fois en cest office: disant que les maieurs, pource que ceste dignité estoit grande, l'auoient limité premierement de trois ans, puis de dixhuiet mois, & consequemment de demy an: & qu'il n'appartenoit à aucun citoyen d'y estre d'auantage. L'vn & l'autre, c'est asçauoir Censorin, & le peuple, feirent bien. Censorin leur donna à entendre que moderément deuoyent bailler les honneurs & dignitez: & le peuple donna à cognoistre que c'estoit à vn homme moderé à qui il falloit commettre & bailler la charge des offices & dignitez.

*De Lucius Quintus.*

Or disons comme Quintus Cincinnatus se monstra homme attempé, & bon consul: Comme le senat le vouloit continuer en ceste dignité, non seulement

X.j.

*Il se depo-  
sa mode-  
stemēt du  
senat.* pour les bons actes, ains pour obuier au  
peuple qui vouloit que les tribuus fussent  
encore vn an en leur office. Combien que  
l'vn ne l'autre ne fust accoustumé en Ro-  
me, ny ne se peult faire de droit. Par son  
attrempance ledict Cincinnatus feit que  
le senat ne tomba en reprise: & aussi que  
les tribuus n'affecterēt à l'exemple de luy,  
à estre cōtinuez en leur office: pource que  
de son bon gré, ceda le consular apres y a-  
uoir esté vn an, & s'en retourna labourer  
aux champs: ainsi fut il seul occasion, que  
les senateurs, ne le peuple ne feissent cho-  
ses dignes de reprehension.

*De Fabius Maximus.*

Comme Fabius Maximus considerast  
que par cinq fois auoit esté faict consul  
par le consentement des senateurs: & que  
son pere ensemble son grand pere, le pe-  
re de son grand pere & ses maieurs sou-  
uents fois eussent eu ceste dignité: en vne  
assemblée de ville ou son fils estoit esleu  
en ce mesme honneur, par le contēte-  
ment de la plus grande partie du peuple,  
pria ledict peuple le plus cōstāmēt qu'il  
peut, qu'il se deportast de plus en plus aucun

de sa famille en ceste dignité , alleguant qu'il deuoit bié suffire que tant de person-  
nages de sa race eussent par si long temps  
esté constituez en ce magistrat, non qu'il  
se deffiait des vertus de son fils. (Certes ce-  
ste personne estoit excellente & pleine de  
graces) mais à fin qu'õ ne cõtinaast point  
ce grád estat en vne famille: qu'est il plus  
efficax & de gráde valeur que ceste attré- *Notable*  
pance, qui surmonta les affections du pere  
enuers le fils , qu'õ peut penser estre tres-  
puissantes: car le naturel d'vn pere est d'e-  
leuer tousiours son fils.

*Du premier African.*

Noz maiEURS furent grandemét soucieux  
de rendre au premier African l'honneur  
qu'il auoit desseruy. Certes ils s'efforcèrent  
de le salarier de loyer egal à ses merites &  
bienfaits, & de poser en l'honneur de luy  
statues en tous lieux ou conuenoit le peu-  
ple: comme en la cour ou se faisoient les  
assemblées & plaideries au lieu des Ro-  
stres, ou se faisoiet les haragues: en la cour  
de parlement, & en l'oratoire de Iuppiter.  
Pareillement de mettre son image au ca-  
pitole, estant ornée d'accoustrements triu-  
phaux , & sous elle orillers ou carreaux

en la maniere des dieux. D'auantage le vouloient faire consul & dictateur perpetuel. Lesquels honneurs ne voulut iamais souffrir ledict African luy estre fait, ny de l'ordonnance du peuple, ny du senat. Et eut presque autant d'honneur à faire refus de tels appareils, comme il en auoit merité de gloire.

*Du mesme African.*

D'vne mesme constance & attrempan-  
ce se monstra ledict African, quand il defendit la cause de Hannibal en plain parlement. Or comme les Carthaginois eussent enuoyé ambassadeurs à Rome, accusans ledict Hannibal de sedition, & mutinerie enuers eux: African commença à dire qu'il n'estoit point question que les senateurs Romains se mestassent de la republique des Carthaginois. Ainsi par sa grande attrempance pourueut-il au salut de Hannibal, & se monstra amateur de l'honneur du parlement Romain, & outre la victoire ne se monstra ennemy ne de l'vn, ne de l'autre: c'est asçauoir de Hannibal, duquel il garda la sauueté apres l'auoir vaincu, ny des senateurs: car il leur enseigna comme ils se deuoient porter en c'est affaire.

*De Marc Marcel.*

Deuant le consulat de Marc Marcel, (qui le premier enseigna comme on pour roit vaincre Hannibal, & prendre Syracuse) les Siciliens vindrent en Rome pour faire plainte de luy : mais cestuy Marcel ne voulut tenir cour, pource que d'auanture son compagnon Valere Leuin estoit absent : à fin que les Siciliens en faisant leurdicté plainte ne fussent plus craintifs quand ils eussent veu que cestuy Marcel eust tenu seul la chaire de iuge. Or quand fust reuenü ledict Valere Leuin, Marcel tint propos en plaine cour de receuoir & ouyr lesdicts Siciliens, & les endura patiemment: puis quand eurent fait leur plainte Leuin leur comanda qu'ils sortissent hors, mais Marcel les contraignit de demourer, à fin qu'ils fussent presens à ouïr sa defense. Or quand les deux causes furent debatues les Siciliens vindrent hors de la cour, & Marcel voulut faire le semblable à fin que plus libremēt le parlemēt donast son arrest. Sus ces entrefaictes les Siciliens furent condemez en leur plainte, puis vindrent demander pardon audict Marcel, luy priant qu'il les voulüst prendre en sa garde & seruitude : ce que feir ledict

*La benig-  
nité &  
courtoisie  
de Marc  
Marcel  
enuers les  
Siciliens.*

Marcel benignement & cordialemēt. Puis apres auoir obtenu la prouince de Sicile en son gouuernement, de crainte que les Siciliens ne pensassent qu'il les traicteroit trop mal pour l'aduenir, ceda ladicte prouince a son compagnon Levin. Autant de fois que ledict Marcel vſa de moderation & courtoisie enuers lesdicts Siciliens, autant merita il d'estre loué & extollé.

*De Tybere Gracchus tribun du peuple.*

Tybere Gracchus se montra aussi personnage merueilleusement moderé. Lors qu'il estoit tribun du peuple, les deux Scipions, c'est asçauoir l'African & l'Asiatique, & luy ne s'entr'aymoient gueres: & adonc Scipiō l'Asiatique, à raison qu'il ne peut fournir à quelque somme d'argent, à quoy il auoit esté condemné, fut enuoyé en prison par l'ordonnance des consuls: mais en appella deuant la communauté des tribuns, desquels nul ne voulut faire port audict Scipion: fors Tybere Gracchus, qui se sequestra de la compagnie, & va faire vn rescrit & remonstrance. Or quand cestuy Gracchus eut commencé à escrire, toute la compagnie iugeoit que ledict Gracchus vseroit de parolles contre ledict Asiatique rigoureuses & fieres, comme

enuers son ennemy: ce qu'il ne fait : mais au commencement iura qu'il n'estoit aucunement reconcilié avec les Scipions: consequemment va reciter sa remonstrance, ou estoient comprinses telles parolles: Veu que Cornele Scipion au iour de son triumphe fait emprisonner les capitaines des ennemys marchans deuant son charriot liez & enchainez, c'est vne chose indigne, & estrange à la maiesté du peuple Romain de veoir iceluy mesme estre ainsi traité: pouttant quant à moy ie ne souffriray iamais qu'on face telles choses. A ceste heure là le peuple Romain fut bien aise d'estre deceu de son opinion, & loua fort la temperante modestie dudit Gracchus.

*De C. Claude Neron.*

Claude Neron doit estre nommé entre les autres exemples de singuliere moderation. Cestuy auoit esté personnier & compagnon de la gloire qu'auoit acquis Liuius le Saulnier à la deffaiete d'Asdrubal: & toutesfois ayma mieux suyuir le cheual ledict Saulnier triumpât, qu'vser du triumphe qui luy auoit esté estably également par le senat, comme audiect Saulnier: pource que la victoire auoit esté

faicte en la prouince d'õt auoit le gouuernement ledict Saulnier. D'õt il triumpha sans chariot, & d'autant plus excellentement, que seulement estoit louée la victoire de son cõpagnon: mais de cestuy Nerõ estoit extollée & la victoire & la vertu de modestie.

*Du dernier African.*

Le dernier African ne merite pas qu'on se taie de luy, lequel estant censeur, comme il instituoit de faire le sacrifice lustral, c'est à dire purgatif, qui se faisoit de cinq ans en cinq ans en Rome, pour appaiser les dieux des fautes qui pouuoient auoir esté faictes en ladicte ville: & audict sacrifice accoustumé vn notaire, tabellion, ou scribe marchoit deuant & portoit vn tableau ou estoient escrits certains chants solennelz & hymnes, par lesquelles on prioit les dieux qu'ils feissent l'estat Romain meilleur & plus ample. Adonc dit Scipion: Certes l'empire Romain est assez bon & grand, ie prie aux dieux qu'ils le conseruent perpetuellement. sauf & entier. Et aussi commanda que ce tableau fust corrigé, & que pour l'aduenir on priaist plus outre, que ce qu'il auoit dict: ce que firent les censeurs qui vindrent a-



pres luy. Il pensa bien que l'ors que l'empire Romain ne s'estédoit que trois lieues & demie de long, que iustement & prudemment on faisoit requeste aux dieux, de le dilater & amplifier: mais quand il fut paruenü à posséder la plus grâde part de tout le monde, c'estoit vne conuoitise d'appeter quelque chose plus oultre: & ainsi estoit abondamment eureux s'il ne perdoit rien de ce qu'il obtenoit. Sa vertu de modestie ne fut point autre en sa dignité de censeur quand il se seoit en chaire. Lors qu'il faisoit faire les monstres des gens de cheual, apres qu'il eust contemplé C. Licinius prestre qui estoit cité pour comparoir deuant luy, il luy commença à dire qu'il cognoissoit certainement qu'il se estoit pariuré à son esciét: pourtant si quelqu'un l'accusoit qu'il seruiroit de tesmoig mais nul ne se dementa de l'accuser: pourtant dict-il audict prestre: Passe avec ton cheual à fin qu'on te voye, & gaigue le reproche que tu auois merité, à fin qu'en ta personne ie ne soye veu seruir d'accusateur & tesmoing, de iuge & censeur ny repreneur.

*De Quintus Scruola.*

Semblable moderation & temperance

*Reproche  
ou note  
censure,  
qui porte  
côdemna-  
tion de  
mort.*

fut trouuée à Quintus Secuola hōme tres excellent. Cestuy estāt produist pour tesmoing contre vn pauvre criminel, apres qu'il eust deposé chose qui estoit merueilleusement greuable à la vie & salut dudict criminel, en partant dit: Combien que ie dise la verité, si ne le deuez vous condamner s'il n'y a d'autres qui tesmoigne le cas: pource que la chose seroit de mauuais exemple d'adiouster foy à vn tesmoing seul: Donc rendit il deue foy à sa religion, car il afferma estre vray ce qu'il auoit dict, & donna conseil salutaire à la commune utilité, à fin qu'ils ne fissent mourir aucun à la parole d'vn seul homme.

*Il n'est li  
cite de  
croire à  
vn seul  
tesmoing.*

*De Metellus Macedonique.*

Ie sçay bien que ie suis brief à narrer les faicts & dictz de si grandz personnages Romains: mais consideré que i'ay à mettre à execution grāds affaires & beaucoup en peu de parolles, & que ie suis arrousé par tout de personnes & choses infinies excellentes en bruit & renommée, ie ne sçauoye satisfaite à l'vn & l'autre, c'est asçauoir comprendre en petit volume grands affaires, & beaucoup. Donc nostre entreprinse est de ne rendre à chascune chose sa louenge, mais bien d'en fai-

te le recit. Pourrât avec tout humble pardon & supportatiō, les deux Metelz, c'est à sçauoir le Macedonique & Numidique fils leur plaist souffriront que ie face le narré d'eux en brief. Lesquelz sont l'honneur du pais. Metellus de Maccedoine auoit eu grande dissension avec Scipion l'African, & leur contention extraicte d'une emulation de vertu, paruint iusques à grosses & manifestes inimitiez : mais quand Metellus ouy le bruit que Scipion auoit esté tué, se iesta en plaine rue, & d'une face triste, & voix troublée dit. Courez, courez citoyens, les murs de nostre ville sont demoliz, on a faict violence, & meschant acte à Scipion l'African reposant en sa maison. O republique infortunée par la mort d'African; pareillement eueuse par les lamentations amyables & humaines que fait Metellus pour ledict African: à ceste heure là il recogneut combien grand & de quelle autorité ladite republique auoit perdu vn chef. Cestuy mesme admonnesta ses enfans qu'ils eussent à ayder à potter la litiere ou estoit le corps du trespasé en sa pompe funebre, & dit encore d'auantage, vne parole d'honneur : Certes pour l'aduenir

*Exclamation de Metelle sur la mort de Scipion.*

vo' ne ferez cest office à personnage plus grand. *Que* sont deuenus tous les differens qu'ils auoyent eu en la cour? *Que* sont deuenus tant d'altercations, haynes & inimitiez qu'on auoit veu pulluler entre ces deux grands citoyens, & excellens princes? Certes la vertu d'attempance, qui est grandement à honorer & priser, auantit toutes ces choses.

*De Metellus Numidique.*

Metellus surnommé Numidique deicté du pais par ligue & menée du peuple, se retira en Asie: ou comme d'auanture il estoit à quelques ieuz qui se faisoient en la ville de Tralles, lettres luy furent baillees, esquelles estoit contenu cōme le senat par le commun accord de tout le peuple le rappelloit en Rome. Ce neãmoins ne peut partir du theatre iusques à ce que lesdicts ieuz fussent finis: d'auantage ne donna à cognoistre sa ioye en aucune sorte à ceux qui esloyent assis ioignant de luy: ains la garda en son cœur. En sorte qu'il ne change de son visage en son bannissement & restablissement. Voyla comme le dict Metellus garda le moyen tant en fortune aduerse, comme prospere.

*Exemple  
de constã  
ce.*

*Du dernier Caton.*

Après auoir fait le recit de tant de personnages de diuerses races & familles, qui auoyent merité estre louées de semblable vertu le nô des Porciens, qui bien dessert auoir gloire pour ceste vertu de temperance, ne doibt estre teu. Le dernier Caton se monstra grandement attempé: qui apres auoir apporté les deniers de la prouince de Cypre fidelement & entierement en Rome: combien qu'il eut perdu les papiers ou estoient contenues les sommes de ladiçte pecune, & que le peuple luy en voulust faire rendre compte: ce neantmoins la cour cognoissant sa preud'homme, & aussi le rauail que lediçt Caton auoit eu en son voyage, voulut que tout cela fust interrompu, & qu'on eust esgard au bien qu'il auoit fait, & qu'il fut créé preteur vnanimement sans brigue: ce que lediçt Caton refusa, disant qu'il estoit iniuste qu'on luy feist cest honneur, considéré qu'à nul aultre n'auoit esté fait le semblable. Et à fin qu'il ne fust occasiõ de nouualité, iugea estre meilleur attendre les voix du peuple, touchant l'election de preteur, que d'vser de la grace que luy vouloyent faire les seigneurs de parlement.

*De Marc Bibule.*

Comme i'eusse desir de laisser les exemples des Romains, & passer aux estrangers, Marc Bibule homme de tresample dignité, & qui auoit eu des haultes & honorables charges, vient mettre la main à moy, & m'arrete en cest endroit. Or comme cestuy demouroit en la prouince de Syrie, il eut nouvelles que deux filz qu'il auoit, de bien bonne nature, & noblesse de cœur auoyent esté tués en Egypte par les soldardz Gabinien. Et la Royne Cleopatra luy auoit enuoyé les meurdriers liés & enchainés à fin qu'il en feist telle punition que bon luy sembleroit. Mais apres que ladicte Royne luy eust faict ce plaisir, qui ne se pourroit faire plus grand à homme qui est en dueil: contraignit son delplaisir de donner lieu, & ceder son attrempance: & commada soudain quo'n remenast lesdicts meurdriers à ladicte Cleopatra, disant: Ce n'est pas à moy d'en faire la punition, c'est aux seigneurs de la iustice.

*Exemples des Estrangers.*

*D'Architas Tarentin.*

*Metapöt  
ville d'I-  
talse.*

Apres que Architas Tarentin eust grandement trauaillé, & par longue espace de temps, en la science de Philosophie, en Metapont ville d'Italie, souby Pythagoras, reuint en son país: trouue ses terres

mal cultivées & labourées par la negligence de son fermier. Contemplant ledict fermier qui mal en auoit fait son deuoir, dit en ceste maniere : Paillard, ie te puniroy à l'heure presenté, si ce ne fust que ie suis courroucé contre toy. Lediect Architas ayma mieux le laisser impuny, que par cholere le punir plus qu'il n'estoit decent.

*L'atré-  
pance d'Ar-  
chitas.*

*Du philosophe Platon.*

L'atrépance d'Architas fut trop douce, & quasi à blasmer : mais celle de Platon fut plus louable. Or comme leict Platon fust fort animé pourquelque faulte que luy auoit faict son seruiteur, craignant qu'il ne passast le moyen de punition, en donna la correction à Speusippus son familier : estimant que celuy seroit deshonneur, si la punition de son seruiteur, & le delict dudiect seruiteur meritoient egale reprehension.

*L'atré-  
pance de  
Platon.*

*Du m<sup>es</sup>m<sup>e</sup> Platon.*

Donc si cestuy se monstra moderé enuers son seruiteur, ie ne m'esmerueille point s'il se porta doucement enuers son amy & disciple Xenocrates. Côme on luy eust rapporté que ledict Xenocrates auoit dict tout plein de meschantes parolles de luy, n'en fait compte : & com-

me le rapporter persistoit à l'accusation, demandât pourquoy on' n'adioustoit foy à ses parolles : ledict philosophe respondit, qu'il n'estoit facile à croire, que Xenocrates ne l'aymast, veu qu'il l'aymoit si ardemment, & qu'il ne pésoit qu'il daignast dire les parolles. Ce que oyant ledict accusateur se mit en faict de iurer: mais pour rompre le iurement, Platon dit, que possible estoit que Xenocrates auoit peu prononcer les parolles, mais qu'il pensoit que il estoit expedient de les dire puis qu'il les auoit dictes. Certes il ne fault pas estimer que l'esprit de Platon feist sa demeure en vn corps mortel, ains au ciel, cōsideré que si bien sçauoit estre maistré des passions humaines, & en soy retenir toutes sortes de vertus.

*Louenge  
de Platon.*

*De Dion de Syracuse.*

Vray est que Dion Syracusen n'estoit à comparer à Platon en science, mais touchant la vertu d'attrempance, il auoit plus d'experience. Cestuy Dion estoit banny du païs par Denys le tyran, se tetira en la ville de Megare, & comme il s'efforçoit de parler à Theodore grand gouverneur & seigneur de la dicte ville, se transporta à la maison d'iceluy Theodore: & ainçois qu'il



qu'il entraist, feit longuement la cour deuant la porte, mais ne s'en fascha beaucoup. Lors dit à son compaignon : Portons cecy patiemment, possible que quand nous estions en dignité faisons-nous faire le semblable à ceux qui vouloyent parlementer à nous. Et par ce il adoucit la peine de son bannissement par ceste parolle tranquille & moderée.

*Par moderation  
& tranquillité  
to<sup>9</sup> maux  
sont allegez.*

*De Thrasibule.*

En cest endroit nous toucherons de Thrasibule, qui ramena le peuple d'Athenes au pais fortifié de courage & d'armes lequel auoit esté contrainct par la cruauté de trente tyrans, d'abandonner son demeure, & mesmes de mener vie disperse, vague, & miserable. Et combien que la victoire dudict Thrasibule, cõtre lesdicts tyrans, fust belle & louable pour la restitution de la liberté, si fust elle encore plus excellente, pour la moderation dequoy il vsa. Cestuy ordonna que de tout le different qui auoit esté entre les citoyens, pour l'aduenir il ne fut mention, & que toutes iniures fussent mises soubz le pié. Ceste oubliance de tous torts & discordz que les Atheniens appelloyent Amnistia, remit & reunit l'estat de la ville, ( qui ia

Y.j.

estoit en ruine & aboly) en sa premiere forme.

*De Stasippe de Tegée.*

*Tegée vil  
le d'Ar-  
cadie.*

*L'atrem-  
pance de  
Stasippe  
surmon-  
toit tou-  
tes autres*

Cest exemple icy n'est pas de moindre admiration que le precedent. Stasippe natif de la ville de Tegée en Arcadie, fut admōnesté par ses amys de faire mourir, ou enuoyer en exil, vn sien cōpagnon en l'administratiō de la republique: qui tousiours luy repugnoit & resistoit en toutes ses opinions comme emulateur, & ennemy: en aultres affaires, honneste homme & bō personnage. Ce qu'il refusa tout plainemēt, de crainte qu'au lieu d'vn vertueux citoien, ne fut colloqué vn mauuais garnement: & ayma mieux endurer falcherie & ennuy de son aduersaire, que le pais fut priué d'vn si excellent defenseur, comme estoit son dict aduersaire.

*De Pitaccus.*

Le philosophe Pitacque, l'vn des sept sages de Grece, se monstra pareillement bien moderé: lequel estant paruenu, à auoir le gouvernement de la ville de Mitylene, par le consentement de tous les citoyens donna à congnoistre tant seulement au poëte Alceus, qui l'auoit diffamé par ses vers, la puissance qu'il auoit de fai-

re la vengeance de luy, s'il eust voulu, mais n'en auoit la volonté.

*Des sept sages de Grece.*

La memoire de ce personnage predict, me contrainct de faire icy recit de la temperance des sept sages de Grece. Au pais de Milese, vn certain homme auoit acheté d'aucuns pescheurs ce qu'ils prédroyent au traict de retz qu'ils disposoyent faire. Or lesdicts pescheurs en leur pesche tirent vne table semblable à celle de Delphos qui estoit d'or massif, d'vne grande pesanteur. Apres le coup de retz se meut different entre lesdicts pescheurs & le marchand. Les pescheurs disoyent que ilz auoyent vendu le poisson qu'ilz prendroyent, & non autre chose: le marchand au contraire disoit auoir acheté ce qu'il plairoit à fortune: de luy enuoyer. La charge de leur controuersie, pour la nouveauté du cas, & aussi pour la grosse valeur de la prise, fut donnée à tout le peuple de la cité, lequel fut d'opinion qu'on se transportast au temple d'Apollo en Delphos, pour sçauoir à qui deuoit estre adiu- gée icelle table. Le dieu respondit que le plus sage d'entre les Grecz en deuoit auoir la possession: par ces parolles Grec-

ques qui sont en substance: O vous ieunes gens de Milise, vous demandés à Apollo à qui doibt appartenir ceste table, baillés-la au plus prudét de Grece. Lors tous d'un consentement la deliurerent à Thales: mais la refusa, & l'enuoya à Bias: Bias la feit offrir à Pittacus: Pittacus la presenta à un aultre: consequemment fut presentée à tous les sept sages l'un apres l'autre, & finalement paruint à Soló: laquelle cōme loyer & tiltre de tresample prudence, la transmit à iceluy mesme Apollo.

*De Theopompe.*

C'est bien raison de rendre à Theopōpe Roy des Spartins le tésmoignage de sa modération. Comme cestuy eust ordonné qu'en Lacedemone fussent institués & créez prouiseurs & reformateurs, qui fussent pour cōterooler les Roys, cōme en Rome les tribuns du peuple, pour auoit esgard sur les consulz. Sa femme luy dit, que par cela il diminuoit la puissance de ses enfans: vray est, respondit-il, qu'elle n'est pas si grande, mais elle sera plus de durée. Et tresbien parla ledict Theopompe: car vne seigneurie est plus assurée, quand on adrouste moyen en ses forces. Donc ledict Roy Theopompe en restrei-

*Note le  
dict de  
Theopōpe*

gnant son royaume de certaines brides & freins licites, d'autant que plus il se retira loing de licence, d'autant plus fut il aymé de ses subiectz.

*D' Antiochus.*

Antiochus estant retrenché des limites de son empire, iusques oultre la montagne de Taurus, par Lucius Scipion, ayant perdu la prouince d'Asie, & les pais limitrophes, rendit graces au peuple Romain, non point fainctement, ains veritablement: pour ce qu'il l'auoit deliuré de trop grande charge & soucy, & que ce pendant il se contentoit de peu de terres & possessions. Certes il n'est rien si excellent ne magnifique, qui ne desire à estre meslé de moderation & attrempance.

*Moderation en toutes choses*

DE CEUX QUI D'INIMITIÉ font venus en amitié.

CHAP. II.

**P**uis que nous auons assez esclarcy la vertu de temperance des excellens personnages par exemples: maintenant est besoing de parler de ceux qui ont hay l'un l'autre, puis sont reuenus en grace, & amitié. Certes tout ainsi, comme d'un ioyeux, ceil nous contemplons la mer cal-

*Singulieres similitudes.*

me & paisible, apres la tourmente & tempeste le ciel serain & tranquille apres auoir esté pluuieux & venteux, ainsi vn discord mué en paix apporte beaucoup d'esiouyssance. Donc fault faire feste par benigning recit, d'iniures, inimitiés, & rancunes mises en oubly.

*De Marc Emilius Lepidus.*

Marc Emile Lepide deux fois consul, & grand euesque, autant homme constant & graue, comme il estoit hault esleué en honneur & dignité, hayt longuement & vehementement Fuluius Flaccus personnage non moins excellent & grand que luy: mais aussi tost qu'ils furent faicts censeurs, sut le cháp, ledict Marc Emile osta toute rancune, estimant qu'il n'estoit decent qu'iceux hayssent l'un; l'autre qui estoient publiquement ioincts & compagnons en si hault honneur. L'age present à loué le bon iugement de cestuy Lepide: & les anciens escriuains des annales l'ont laissé aux posterieurs, pour estre approuué.

*De Sextus Linius surnommé le*

*Sautnier.*

Ainsi comme lesdicts escriuains ont fait mention de la reconciliation de

Marc Lepide avec Fuluius Flaccus , en ce point n'ôt voulu que le cōseil que print Liui<sup>9</sup> le Saulnier pour finir l'inimitié d'être luy & Claude Nero , ne fust incognu à la posterité : iacoit ce que cestuy Liuius eust esté banny par la hayne de Nero , & que par son rapport eust esté grandement affligé , toutesfois apres que les Romains l'eurent reuouqué, & faict son compaignon en la dignité de Consul , se vainquit luy-mesme, & oublia le naturel de son esprit, qui estoit aigre & aspre : pareillement la grosse iniure qui luy auoit esté faicte, à fin que (si d'auenture il eust persisté en inimitié, se monstrant hayneux à son collegue) il n'eust pas bien exercé l'office de Cōsul. Certes ceste moderation dequoy vsa ledict Saulnier en temps difficile & dangereux ( car la republique Romaine estoit lors fort agitée par la seconde bataille Punique) apporta grand salut à nostre ville, & mesmes à toute l'Italie: pource que ces deux Consulz faillierent ensemble, & d'vne mesme vertu & effort rompirent les forces Carthaginoises.

*Du premier Afriquan & de Tybere  
Gracchus.*

Nous auõs icy pareillement vn bel exc-

ple, qui touche de la recôciliation du premier African & de Tybere Gracchus. Veritablement ces personnages icy se trouverent au capitoile, ou annuellement se faisoit vn conuiuë à l'honneur de Iuppiter, auquel s'assembloyent les gros Seigneurs de Rome : & en ceste table entrerent ennemis. Mais ains que partir furent amis, & de parentage. Scipion n'estant point content seulement par le moyen du Senat au banquet de Iuppiter estre remis en concorde avec Gracchus, plus oultre en ce mesme lieu luy donna sa fille Cornелиe en mariage.

*De Cicero.*

Ceste sorte d'humanité fut trouuée singuliere en cicerô. Cestuy se monstra amy & defenseur d'Aulus Gabinus, quand il fut accusé de pillerie & larcin: lequel Gabinus auoit esté cause de bannir Cicero de Rome, lors qu'il estoit Consul. Ce mesme Cicero defendit la cause de P. Vatinus par deux fois, quand fut accusé d'auoir mal versé en la republique: nonobstant que cestuy Vatinus eust esté tousiours contraire audict Cicero: ce qui ne tourna à vice de legiereté audict Cicero, mais grand honneur: car plus honneste-

*L'humanité de Cicero.*



ment, on vainc iniures, dissensions, & ren-  
cunes par bien faictz, que par la recompé-  
se d'obstination & perseuerance de haine  
mutuelle.

*De P. Clodius le Bel.*

L'acte de cicero fut veü si louable, que  
son mortel ennemy Clodius ne différa de  
l'imiter. Cestuy Clodius combien qu'eust  
esté accusé d'inceste par les trois Létules,  
si eust il la grace d'en defendre vn qui e-  
stoit accusé d'estre entré en honneur par  
voye illicite : & proposa de se monstrier  
iuge, preteur, & tesmoing, fauorable & a-  
my dudict Lentule : plus oultre, & qui le  
deuoit inciter à haine contre ce Lentule, il  
contemploit l'eglise de Vesta, dedans la-  
quelle ledict Lentule auoit faict vne haré-  
gue contre luy, le pensant esteindre & fai-  
re mourir, pour le crime qu'on luy impu-  
ta, c'est à sçauoir d'auoir violé en ce lieu  
sainct vne dame vestale.

*Le vice  
d'ābition  
quand on  
parvient  
à quel-  
que office  
par voye  
illicite.*

*De Caminius Gaullus.*

Caminius Gaullus feit le defenseur &  
l'accusateur tout ensemble, quand print  
en mariage la fille de Caius Antonius, le-  
quel il auoit condamné, & lors qu'il feit  
son procureur, vn nommé Marc Clouius  
duquel il auoit esté condamné.

*De Célius le Roux.*

Combié que Célius le Roux fust de vie impudique & dissolue, si fut-il grâdemment loué pour la misericorde dequoy il vfa enuers Quintus Pompeius: auquel au par auant il auoit eu grand discord, en sorte qu'en ce tumulte le filz dudiect Pompée y auoit esté occy, & les Consulz cōtrainctz de se retirer. Or Cornelia-noble matrone Romaine, mere des Gracques auoit occupé quelques terres appartenâtes audiect Pompée, ce que voyant lediect Pompée en l'extreme necessité contrainct d'auoir recours à son ennemy, pour luy aider en cest affaire, rescriuit lettres audiect Célius, qu'il luy pleust defendre sa cause a l'encontre de Cornelia: ce qu'il feist entierement en l'absence dudiect Pompée: & en plaine cour leut les lettres, qui manifestoyent qu'au grand besoing demandoit aide mesmes à son ennemy. Par ceste requeste lediect Célius se monstra amy, & vainquit l'iniuste auarice de Cornelia. Certes cest acte de vertu, combien qu'il fut faict d'un homme vitieux, comme Célius, si n'estoit-il à contemner, pour l'excellente & grande humanité de quoy il vfa enuers Pompée.

## D'ABSTINENCE, ET

*Contenance.* CHAP. LII.

**I**L faut songneusement & diligemment narrer, combien les passions & impetuosités de luxure & auarice, (qui sont semblables en fureur) sont esloignées des cœurs des excellens personnages, par le moyen de conseil & raison : par laquelle nostre religiō, nostre Cité, & nostre Royaume facilement demourera en eternal estat : pourueu que conuoitise de pecune, & luxure soit aneantie & abolie. Car certes ou ces deux pestes, & ennemies du genre humain sont entrées: en ce lieu domine iniustice, & infamie. Donc faisons recit des vertuz, qui sont contraires à ces vices tant cruelz & inhumains.

*Luxure,  
& auarice, la peste du genre humain.*

*De Scipion l'African.*

Scipion estant en l'aage de vingt & quatre ans, apres auoir prins en Espagne vne ville nommée la nouvelle Carthage, & auoir consulté de mettre le siege deuant la grande Carthage, & mis en la puissance certains ostages, que les Carthaginois auoyent enclos en ceste dicte ville neuue: entre autres tomba en ses mains vne ieune Damoiselle en fleur d'aage. Lors luy qui estoit pareillement ieune

( comme i'ay predict ) d'auantage veuf & vainqueur, ce neâtmoins cognoissant que elle estoit extraicte de noble maison de Portugal, & fiancée à vn ieune gentil-homme de ce pais nommé Indible, manda ses parens & son fiancé, & leur rendit entiere & incorrompue: consequemment luy donna en douaire l'or qui auoit esté apporté pour sa rançon. Indible se voyant grandement tenu audict Scipion pour ceste continence & liberalité, ne cessa iamais qu'il n'eust rendu les Portugalois amis des Romains. Par ainsi rendit graces deuës aux merites de Scipion.

*Indible  
cōgratu-  
la Scipiō  
pour sa  
continen-  
ce.*

*De Marc Caton.*

Tout ainsi comme Espagne est tesmoigne de l'abstinence du preallegué Scipiō: aussi Albanie, Achaie, les isles Cyclades, la region Maritime d'Asie; & la prouince de Cypre font la preuue de celle de Caton Vticense. Or comme cestuy eust prins la charge d'apporter l'argét du Roy des Cypriens en Rome, autant eut-il le cœur destourné de luxure cōme de gaing & auarice, combien qu'il eust l'occasion & obiect de ce faire. Tous les thresors de Cypre estoient à son commandement, & en son nauigage failloit necessairement

*Louenge  
de la con-  
tinence  
de Caton*

qu'il passast par les villes les plus voluptueuses de toute la Grece. Munatius le roux, fidele compagnon dudiect Caton au voyage de Cypre, le declare assez en ses escripz: toutefois ie ne suis son tesmoignage. Ceste collaudation icy se peut affermer d'elle mesme, pource que du mesme ventre de nature sont yllus continence & Caton.

*De Drusus Germanique.*

Drusus Getmanique, la gloire de la race Claudiane, qui pour la grandeur de ses beaux actes, quand au regard de son aage, estoit correspondant à Octauien second mary de sa mere Liuie: car cestuy Drusus estoit filz de Claudius Nero premier mary de ladicte Liuie, & aussi estoit egal à son frere Tybere: lesquels deux, c'est à sca voir Octauien & Tybere estoient les yeux de la republique Romaine. Tât que vesquit Drusus, il se contenta de sa femme seulement.

*D'Antoinette femme dudiect Drusus.*

Antoinette sa fême merita à estre louée, comme surpassant en continence les nobles hommes de sa famille & maison. Certes elle recompensa bien l'amour que luy portoit son mary, par son excellente

fidelité : car apres le deces de sondict mary, elle estant en fleur d'aage & beauté, au lieu de se marier, elle se retira à la chambre de sa belle mere Liuie, & en vn mesme lict drusus mourut ieune, & Antoinette y vieillit en veuage: ceste couche icy sera la fin de telles experiences & exemples.

*De Cneus Martius.*

Or parlons de ceux qui n'ont point mis leur cœur à auarice. Cneus Martius ieune Gentilhomme yssu du sang d'aucuns Roys des Romains, qui fut surnommé Coriolanus: pource qu'il auoit prins Coriolane ville des Volzques, estant present en vne harengue que faisoit Posthumus Cōminius Cōsul, par laquelle il estimoit fort la prouesse dudict Coriolan enuers les soldardz Rommains: & mesme luy offroit toutes sortes de dons militaires: avec ce cent arpens de terre, dix prisonniers à son choix, autant de cheuaux bardes, & bien equippez, cent bœufz, & aurât d'argent qu'il eust seu porter; ne voulut rien prendre de tout cela, fors qu'il requit qu'on donnast vn prisonnier qui auoit esté son hôte, & son cheual de quoy il se seruoit en la guerre: & par ceste belle

vertu d'attrempance on ne sçait sil acquist plus de louenge en desservant telz prix, qu'en les refusant.

*De Marc Curius.*

Marc Curius, la tresestroicte reigle de sobrieté Romaine, & louable exemple de prouesse, permit que les Ambassadeurs des Samnites le vissent prendre sa refection sus vn bāc de village pres du feu, māgeant du potage dans vn plat ou escuelle de bois. ( Cest appareil là monstroit bien de quelles viandes il vsoit ). Cestuy veritablement ne fait compte des richesses desdicts Samnites, lesquels s'esmerueillans de sa poureté, luy presenterent grand nombre d'or, le semonnant benigne-ment de le prendre, & d'en vser. Lors commença à rire, disant: O vous ministres d'une legation superflue & non conuenable, allez, dictes à ceux de vostre pais que Marc Curius ayme mieux auoir la domination de gens riches que d'estre riche: & remportez ce present, qui iacoit ce qu'il soit preieux, si a-il esté trouué au dommage & detrimēt des hommes: & ayez memoire que ie ne puis estre vaincu en batajle, ny estre corrompu par pecune. Quand cestuy mit hors d'Italie

*La respō  
se nota-  
ble de  
Marc  
Curius.*

*Dict notable.*

le Roy Pyrrhus, ne voulut rien de tout le butin Royal, de quoy auoit esté enrichye la gendarmerie & la ville Romaine. Le Senat auoit determiné au peuple sept arpens de terre, & audict Curius cinquante: mais il se contenta de l'assignation qui auoit esté donnée audict peuple, estimant que le Citoyen n'estoit cōuenable à la republique, qui ne se contentoit comme les autres.

*De Fabrice Lucin.*

Autant en pensa Fabrice Lucin comme Curius, qui entre les Citoyens Romains fut le plus grand de son temps, tant en honneur comme en autorité: mais en richesses egal au plus poure. Cestuy Fabrice renuoya à Samnium, region d'Italie en Calabre, grande pecune, & dix seruiteurs, qui luy auoyent esté enuoyez par les Samnites, qui tous estoynet en sa protection & sauuegarde. Certes cestuy Fabrice estoit fort-riche sans auoir pecune, pource qu'il estoit content, & aussi il estoit tresbien accompagné, sans auoir seruiteurs & satellites, ne posseder grand auoir, mais desirer peu ces choses là, le faisoient riche. Donc ainsi que sa maison fut exempte de l'argent & seruiteurs des Samnites,

en



en ce poinct fut-elle pleine d'honneur & gloire acquise par le mespris & contemnement de toutes les vanitez & pompes des susdictes.

*Du mesme Fabrice.*

La continence de Fabrice ne doit estre moins louée, quand il detesta la doctrine des Epicuriens, que quand il contemna les presens des Samnites. Cestuy fut enuoyé en ambassade vers le Roy Pyrrhus pour la permutation & redemption de certains prisonniers: & comme il estoit en ce lieu ouyt chez ledict Roy Pyrrhus, Cyneas Theffalien, recitant que quelque Philosophe d'Athenes mettoit en telle, & enseignoit à ses auditeurs, que les hommes ne deuoyent rien faire sinon pour auoir plaisir & volupté. Lors ledict Fabrice eut en horreur ceste parolle, comme si ce fust vn monstre: & tout soudain pria que le Roy Pyrrhus & les Samnites ne fussent instruits de ceste doctrine: iacoit ce que la ville d'Athenes se glorifiast en sa sciéce, toutesfois ce Philosophe susdict Cyneas approuua plus la detestation de Fabrice, que l'enseignement d'Epicurus: de quoy par apres l'aduenturé en donna certaine cognoissance: Car la ville de

Tarente qui s'adonna toutes à delices & volupté, perdit son Royaume, q̄ estoit grand & ample. Et Rome qui print plaisir à travail & labour, occupa ledict Royaume. Tarente ne peut garder sa liberté, Rome augmenta la sienne.

*De Quintus Tubero Catelius.*

Quelqu'un à iuste droit pourroit estimer, que Quintus Tubero eust esté disciple de Curius & Fabritius, pource qu'il ensuyuit leur maniere de faire, & de viure. Comme cestuy Tubero estoit Cōsul, la nation des Aetoles luy enuoya par certains ambassadeurs, de toutes sortes de vaisseaux d'argent de grande pesanteur, & faictz par grand artifice: lesquels ambassadeurs n'y auoit pas long temps qu'ils estoient venuz veoir ledict Tubero, pour le congratuler de la victoire qu'il auoit obtenu cōtre ses ennemis, & comme ils fussent en la cour dudit Tubero, veirent qu'il n'estoit seruy qu'en vaiselle de terre, ce qu'ils reporterent à leur país, pensans qu'il ne faisoit cela par sobrieté & continence, mais par poureté. Or ledict Tubero contemplant lesdicts vaisseaux d'argent les renuoya. O que bien auoit faict Tubero, d'auoir pre

feré la vaiffeille de son païs, à celle des Ætoles, si ses pōsterieurs l'eussent voulu en-  
 sayuir : maintenant ou en sommes-nous ? Certes gens serfs ne voudroyent à ceste heure vser des vtensiles, desquelles vsoyēt au temps passé les Consuls. *Dict notable.*

*De Paul Emile.*

Après que Paul Emile eust vaincu Per-  
 ses Roy des Macedoniens, il rassasia tant  
 des richesses Macedoniques la pōreté  
 des Romains, qui leur estoit comme he-  
 reditaire (poutce qu'au temps passé, ils ay  
 moyēt & honoroyent icelle pōreté) que  
 le peuple ne fut plus tributaire. [Ce neant-  
 moins ledict Paul n'en enrichit d'auanta-  
 ge sa maison : estimant que c'estoit chose  
 bien faicte à luy, que de ceste victoire les  
 autres en emportassent le butin, & luy la  
 gloire.

*De Quintus Fabius Gurges, C. Nu-  
 merius, Fabius Pictor, Et*

*Quintus Vgolinus.*

Fabius Gurges, Numerius, Fabius Pi-  
 ctor, & Quintus Vgolinus furent d'une  
 mesme phantasia & iugement comme fut  
 Paul Emile. Lesquels enuoyez en Ambaf-  
 sade vers Ptolomée Roy d'Egypte, les  
 presens qu'ils auoyent particulieremēt en

Z.ij.

de luy, les misrent au tresor public, ains que r edre compte de leur legation au Senat : iugeans qu'on ne se deuoit en rien escroistre pour auoir fait service   la republique, & qu'il suffisoit auoir l'honneur d'une charge bien faicte. En cest endroit on peult cognoistre l'humanit  du Senat, & la diligente discipline des Maieurs, pour ce que les presens qu'auoyent mis lesdicts Ambassadeurs au tresor public, leur furent renduz: non seulement par l'ordonance des Senateurs, ains par la permission du peuple: & les Tresoriers leur distribuerent promptement   vn chascun. Ainsi la liberalit  de Ptolom e, la parcit  des ambassadeurs, & l'equit  du parlement & peuple obtindr t deue portion d'un acte louable en mesmes choses.

*De Calpurnius Piso.*

Il est assez cogne  que Calpurnius Pison fut en semblable sorte de louenge imitateur de la continence des Fabiens, & d'Uolunus. Lors que cestuy estoit Consul, apres auoir deliur  la Sicile de l'aspre bataille des fugitifs, il distribua tout plein de prix & presens aux soldards qui luy auoyent aid  en cest affaire, ainsi que faisoient les Capitaines Romains,   ceux

*Magistrat ne se doit retribuer par pecunie.*

qui se monstroyent vaillans , au conflict: entre lesquels mit seulement par honneur sus la teste de son fils vne couronne d'or pesant trois liures: non que la couronne luy demourast, ains seulement en eut le tilre, combien qu'il eust tresbien en la bataille fait son deuoir en maints endroits. Et disoit pour ses raisons qu'il n'estoit licite, à vn personnage constitué en office estre doué d'vne pecune publicque, qui retournaist en sa maison: puis promit à cestuy ieune enfant qu'à son testament luy laisseroit autant de poix, à fin qu'il receust l'honneur publiquement de son capitaine, & particulièrement le prix de son pere.

*Du premier Caton.*

Ne seroit-ce pas vne chose de merueilles si aucun noble personnage de ce temps au lieu de tapiz vsoit de peaux de cheureaux, & qu'un Gouverneur d'Espagne se cōrentast seulement de trois seruiteurs, & qu'il entreprinst le voyage d'oultremer pour cinq cens liures, & qu'il vesquist cōme les mathelots? Certes le premier Caton fait toutes ces choses trespatiemment: pource qu'il auoit accoustumé de viure sobrement, & y prenoit plaisir.

Z. iij

*Du dernier Caton.*

Le dernier Caton s'eslongna beaucoup de l'ancienne continence par l'espace des ans, pource qu'il fut né, lors que Rome estoit desia riche, & prenoit plaisir à sumptuositez, & grands despenses. Toutesfois estant és guerres civiles, tira avec luy son fils, & se passa à douze seruiteurs. Vray est qu'il en auoit plus que le premier Caton, quant au nombre, mais en auoit moins que luy, quant au regard du temps, & des meurs qui estoient changées. Mon cœur se resiouit en faisant memoire de si grands personages.

*De Scipion Emilian.*

Scipion Emilian apres auoir esté deux fois Consul, & deux fois triumphe: faisant l'office d'Ambassadeur, se contenta de sept seruiteurs qui le seruoient. Je pense bien qu'il en eust bien peu auoir d'auantage, consideré le gros butin qui pouoit escheoir de la prinse de Carthage, & Numance, sil n'eust aymé mieux que la proye eust esté eslargie à ses soldards, & à ceux de son país: & à luy seulement la louenge de ses beaux actes. Donc quand se trouuoit en nation estrange, & avec ses confederes, on n'auoit esgard à son petit train, ny au nombre de ses seruiteurs, ains à ses

victoires:ny aussi combien d'or & d'argét  
il portoit avec luy, mais on auoit l'œil  
à son amplitude & excelléce, & estimoit-  
on plus sa vertu, que sa pompe. Sa conti-  
nence & parcité estoit souuét cogneue de  
tout le peuple. A tant suffise d'auoir ame-  
né ces deux exemples en lumiere, qui sont  
bien loing l'vn de l'autre, quant à la diffe-  
rence des temps.

*De Pyrrhus.*

Après que Pyrrhus eust faict tout son  
effort de vaincre les Romains par armes,  
sentit que sa puissance estoit trop foible.  
Parquoy tascha de les auoir par amour &  
bienueillance : pouree qu'il ne pouuoit  
bonnement amoindrir leur force, enuoya  
par ses Ambassadeurs, le plus beau & le  
meilleur de ses richesses & presens. Et cō-  
me par lesdicts Ambassadeurs estoient  
portez par chascune maisons tant des hō-  
mes que des femmes ioyaux & bagues  
preieuses conuenables à leur vsage, n'y  
eut ne femme ny homme qui en receust  
aucune:si que ce prodigue sollicité Pyrrhus,  
approbateur de la superfluité &  
pompe de quoy souloyent vser les Taren-  
tins, fut expulsé de Rome, nō moins glo-  
rieusement par armes, que par continen-

Z.iiij.

ce & parcité : car il ne les sceut corrompre par dons.

*De Caius Marius, & L. Cinna.*

Quand Caius Marius, & L. Cinna ioignirent leurs exercites contre Sylla, & que par leur tempeste fut la republique grandement tourmentée, le peuple fut veu merueilleusement misericordieux, & abstinent. Ces deux icy abandonnerent au pillage toutes les maisons de ceux qui auoyent esté bannys: mais homme ne fut trouué, qui y vouldist mettre la main: vn chascun s'abstint comme si ce fussent temples ou eglises. Tellemét que ceste pitoiable continence du peuple, tourna à grâde iniure & reproche secret aux cruels & inhumains vainqueurs.

*Exemples des estrangers.*

*De Pericles.*

A fin que ne soye veu attribuer seulement l'honneur de ces vertuz à la nation Rommaine, en cest endroit ie reciteray quelques exemples des estrangers. Pericles grand Gouverneur des Atheniens, estant compagnon avec Sophocles Poëte tragede, en l'office de Preteur, voyant ledict Sophocles louer oultre mesure la



beauté d'un noble enfant, qui passoit pres  
d'eux, reprit son intemperance, & dict:  
vn preteur ou iuge, ne doit seulement re-  
fraindre ses mains d'avarice & larcin, ains  
ses yeux de regard lascif.

*Notable  
dict de  
Pericles.*

*De Sophocles.*

Quelqu'un interroqua Sophocles qui  
ia estoit vieil, s'il prenoit point aucune-  
fois son plaisir avec les femmes: Dieu me  
doit chose plus salutaire (dict-il) ie me  
suis volontairement retiré de ce passage,  
comme d'une tyrannie furieuse.

*Response  
notable  
de Sopho-  
cles.*

*De Xenocrates.*

J'ay entendu que Xenocrates en sa vieil-  
lesse estoit aussi continent & chaste com-  
me Sophocles. Le recit qui s'en ensuit fe-  
ra grande approbation du cas. Phryne  
grande paillardes d'Athenes, par gaigeure  
se coucha tout du long d'une nuit avec  
ledit Xenocrates, qui estoit plein de vin,  
pour essayer si elle pourroit corrompre sa  
chasteté. Cestuy ne de parole ne d'attou-  
chement ne la repudia, iusques à ce qu'elle  
se voulut mettre entre ses bras: adonc  
luy rompit son entreprinse, qui estoit vn  
acte de sage homme, & de grande absti-  
nence. Ce que voyant les ieunes compa-  
gnons qui auoyent gaigé à ladicte Phry-

*Grande  
approba-  
tio de cō-*

*vinèce et  
chasteté.*

ne qu'elle ne mouueroit à luxure ledict  
Philosophe, se cōmencerent à gaudir d'elle,  
disans, que combié qu'elle fust belle &  
bien parée, si n'auoit-elle sceu parfoümir  
son intention: pourtant demâderent l'en-  
ieu, & ce qu'elle auoit perdu contre-eux.  
Alors respondit ladicte Phryne, la gaigeu-  
re estoit faicte que ie coucheroye avec vn  
homme, non pas avec vne statue. La con-  
tinance de Xenocrates pouoit elle mieux  
estre demonstrée, que par ceste paillarderie?  
Phryne par sa beauté aucunement ne peut  
souiller la continance tres constante de ce  
Philosophe. Que dirons-nous du Roy A-  
lexandre? Certes il ne le peut mouuoir par  
ses richesses, non plus que si ce fust vne  
statue. Cestuy Roy auoit enuoyé Ambas-  
sadeurs vers ledict Xenocrates avec quel-  
ques talents (Le grâd talent valoit lxxxij.  
liures & quatre vnces, le petit taler soixan-  
te) lesquels Ambassadeurs venuz en l'Acad-  
emie, collège, & auditoire des Philoso-  
phes, furent receuz par ledict Xenocrates  
avec bien petit appareil, & train fort le-  
ger: ainsi qu'il auoit accoustumé. Puis le  
lendemain luy demanderent à qui il vou-  
loit que ladicte pecuné fust nôbrée. Que  
voulez-vous messieurs (dict-il) n'en-

tendistez-vous pas hier à soupper, que ie n'auoye que faire d'elle? Ainsi ce Roy Alexandre voulut acheter l'amitié dudit Philosophe, mais le Philosophe ne luy voulut vendre.

*De Diogenes.*

Alexandre surnommé l'invincible, ne peut vaincre la continence de Diogenes Cynicus. Cestuy Roy quelquefois passoit par chemin, & veit ledict Philosophe seant au coupeau d'un rocher au soleil, luy demanda s'il vouloit rien du Prince, lors Diogenes portant le surnom de chien, qui estoit abiect & vile personnage, neâtmoins excellent & constant luy respondit: Je ne te demande rien fors que tu ne m'empêches le soleil. Aufquelles paroles fut ioint ce propos: Alexandre essaye par ces richesses oster Diogenes de son estat, mais plus aisément il defferoit par armes le Roy Darius. Aristippus dit au sus allegué Philosophe à Syracuse, côme il lauoit des herbes pour mettre en s<sup>on</sup> pot: Si tu voulois pour chasser la grace du Roy Denys, & le blander, tu ne mangerois pas si poures viandes. Si tu voulois te passer à ces porées icy, dit Diogenes, tu ne seruirois point de flateur au Prince Denys.

LE IIII. LIVRE.  
DE PAUVRETE.  
CHAP. IIII.

*De Cornelië.*

*De quelz  
ornemens  
doivent  
estre or-  
nées les  
meres.*

*Celuy qui  
ne cōvoi-  
te, posse-  
de toutes  
chyses.*

**L**Es plus Beaux ornemens que pour-  
roient auoir meres de famille, ce sont  
enfans bië moriginez, ainsi que nous trou-  
uons en Pomponë le Roux au liure de ses  
Collectes. Quelquefois vne femme cham-  
penoise estoit logée chez Cornelië mere  
des Gracques, & luy monstroit ses plus  
beaux ioyaux & accoustremens, luy priât  
que par semblable elle luy vouldist mon-  
strer les siens. Ladicte Cornelië l'entretint  
de parolles iusques à ce que ses enfans ful-  
sent reuenuz de l'escole: puis luy dit, m'a-  
mye voyla mes plus beaux ornemens. Il  
possede certes toutes choses, celuy qui ne  
cōuoite rien, voire bien plus certainemēt,  
que celuy qui a toutes choses en sa posses-  
sion car le domaine des richesses est ca-  
duc: mais la possession de vertu & bonté,  
n'est subiecte à l'incursiō de triste fortune  
Pourquoy donc met lon les richesses au  
premier lieu de felicité, & pauureté au der-  
nier estat des miserës, veu que l'entrée d'i-  
celles richesses est ioyeuse, mais le dedans  
est plein de plusieurs amertumes? Le re-

gard de pauvreté est vil & abiect, mais il abonde de biens non periffans & certains. Ce qui sera monsté mieux par les personnes cy apres recitées, que par les parolles.

*Tres nouvelles tables parolles.*

*De Valere Publicole.*

Après que les roys furent expulsez de Rome, pour le trop grand orgueil de Tarquin, Valere Publicole commença avec Iunius Brutus, le consulat. Cestuy par-apres au gré du peuple fut trois fois consul, & par ses beaux faitz amplifia beaucoup sa noblesse, & son parentage: mais iacoit ce qu'il fut grand personnage, & que de son temps le liure des Fastes, ou estoient escrites toutes les dignitez & offices des Romains, & mesmes les gestes annuelz, qu'on nomme Annales, eussent esté composez: nonobstant en la fin deceda si pauvre, que ses biens ne peurent suffire à faire ses funerailles: & fallut qu'elles fussent faictes de la pecune publique. Il ne fault point tât disputer de la pauvreté de cestuy tant excellent personnage: on voit amplement quelz biens il eust en son viuant: considéré qu'apres sa mort son reuenu ne suffist à luy faire vn liect funebre, & feu pour le brusler selon la mode ancienne;

*La pauvreté de ce consul.*

*De Menenius Agrippa.*

De quelle excellence penserions nous qu'eust esté Menenius Agrippa, qui fut esleu du senat, & du peuple, pour pacifier leur discord? Il falloit bien dire qu'on l'estimoit bien, de le faire iuge & arbitre du salut public. Toutesfois cestuy mourut si pauvre, qu'il fut demouré à inhumer, si le peuple ne se fut cotizé à chascun la sixiesme partie d'une liure pour faire sa sepulture. Veritablement le senat & le peuple cōtredoiient l'un cōtre l'autre à qui bailleroit argent pour les obseques dudit Agrippa: Toutesfois le peuple voulut satisfaire seul à cest honneur funebre: & de l'argent qu'a uoit baillé le senat, le peuple ordōna qu'il seroit deliuré entre les mains des enfans dudit Menenius, pour leur subuenir.

Ainsi la ville qui auoit esté diuisée par sedition pernicieuse, se voulut reunir aux funerailles dudit Agrippa, pource qu'ils cognoissoient qu'il estoit pauvre, mais homme de bien qui en son viuant n'auoit rien amassé, & apres sa mort la concorde Romaine luy fut tres ample patrimoine.

*De C. Fabritius, & Q. Emilius.*

Il fault que ie confesse qu'es maisons de Fabrice, & Emilius Pappus, les plus

principaux de Rome en leur temps, ils se seruoient de vaisselle d'argent: l'un & l'autre eut vne petite escuelle & saliere d'argent seruans aux sacrifices de leurs dieux. Fabrice se monstra plus magnifique qu'Emilius, pource que son escuelle auoit vn petit pié de corne. Emilius se môstra assez vertueux, à raison qu'il ne voulut alier la sadiète vaisselle pour l'honneur des dieux, combien qu'elle luy fut escheute par succession. Ces seigneurs là, fort riches, quant en magnanimité, & haultesse de cœur, qui estoient cōuoquez du labourage, à fin qu'ils fussent faicts consulz, prenoient leur plaisir & passetemps de tourner à la charrue la terre nommée Pupinie, qui estoit sterile, & tres ardente, & iceux exemptz de delices, rompoient les grosses blettes avec grande sueur & trauail. Mesmes ceux qui en temps de peril de la republique estoient appelez pour estre chefz & capitaines, estoient contrainctz par pauuerteté estre faicts bouuiers, puis qu'il fault que ie les nomme ainsi à la verité.

*D'Attilius Calatin.*

Ceux qui furent par le senat enuoyez pour conuoquer Attilius à prendre le regime de la seigneurie Romaine, le trou-

*Blettes, aucns les appellent motes de terre, aucns roques.*

*Quelz estoient ceux qui estoient appelez au regime public des Romains.*

verent semant: mais les mains d'iceluy qui estoiet esclaves de besongner misrent en fermeté & assurance de salut public, & opprimerent grande quantité d'ennemis. Les mains qui avoient mené la charrue, tindrent le frein du chariot triumphal: & n'eurent honte, apres avoir delaisié le sceptre d'ivoire, de reprendre le mancheron de la charrue. Lediect Attilius est grande consolation aux pauvres, mais encore plus grand enseignement aux riches. Leur donnant à cognoistre, qu'angoisseuse acquisition de richesses n'est necessaire à convoitise de vraye louenge.

*Parolles  
notables.*

*D'Attilius Regulus.*

Attilius Regulus estant ainsi appelé comme le precedant, & de sa, consanguinité, qui fut l'honneur de la premiere bataille Punique: car souvent eut la victoire des Carthaginois, aussi quand il fut prins y eut grande boucherie du costé des Romains. Comme il aneanissoit en Afrique par frequentes victoires la puissance de Carthage tresfiere & insolente, il cogneut pour ses beaux actes & prouesses qu'on le vouloit continuer l'année sequente en son office de capitaine. Lors rescriuit aux consulz, que son fermier qui se re-



se tenoit en Pupinie, (en vn petit lieu qui contenoit sept arpés de terre ) estoit mort, & qu'il auoit loué en sa place vn autre hō me, qui l'auoit desrobé, & emporté charrette, charrue & autres instrumens rustiques : pourtant que ce fut le plaisir du senat d'enuoyer vn autre capitaine & chef en sa place : à fin que son lieu ne demourast à labourer, & que par ceste negligence la femme & ses enfans pourroient auoir default. Ce que cognoissant la cour luy bailla vn laboureur qui cultiueroit ses terres, & bailla viures à sa femme & ses enfans : & luy rédit des deniers publiques ce qu'il auoit perdu. L'exemple de la preud'homme & fidelité d'Attilius demeure autant de temps imprimé & affiché au thresor public, que tout l'aage des Romains s'en glorifiera.

*De Quintus Cincinnatus.*

Le territoire de Quintus Cincinnatus fut aussi ample comme celuy de Regulus. Il eust sept arpens de terre en possession, desquelz il en perdit trois, s'obligeant au thresor public pour auoir pleigé vn sien amy: le reuenu dudict lieu s'en alla à la deliurance de son fils Ceso, qui fut condamné pource qu'il ne s'estoit trouué à defen-

Aa.j.

*Description de la possession & seigneurie de Attilius Regulus.*

*Le territoire de Q. Cincinnatus dictateur.*

Parolles  
trescri-  
tables,  
toutefois  
peu no-  
tées.

dre sa cause. Toutefois en labourant quatre arpens de terre n'obtint seulement la dignité de pere de famille, ains luy fut présentée la dictature. Maintenant plusieurs se pensent estroictement logez, quand leurs edifices comprérent autant que les châps de Cicinnatus.

*De la famille des Eliens.*

Que dirons nous des Eliens? c'estoit vne maison bien riche: en vn mesme temps furent seize personnages de ceste race, qui auoient vne petite maison au lieu ou maintenant est l'oratoire de Marius, auquel estoient les faicts dudict Marius depeinctz, pareillement auoient vne terre, au territoire Veientois, en laquelle falloit beaucoup moins de cultiueurs, qu'elle n'auoit de maistres & possesseurs: consequemment lesdicts Eliens auoient au theatre Flaminien vn lieu pour regarder les ieux. Lesquelz heritages leur auoient esté donnez de la republique pour leur vertu. Ces gens icy n'auoient iamais vsé pour vne maille de vaisselle d'argent iusques à ce que paul Emille eust vaincu le roy Perse: lequel Paul donna du butin de guerre à Quintus Elius Tubero son gendre vne fiole d'argét pesant cîq liures. Je me tais q

le plus grand seigneur de la ville donna audict Tubero sa fille en mariage: veu que sa maison estoit si pauvre, & mesmes mourut si indigent, que si on n'eust vendu vne piece de terre, qu'il auoit seulement laissé; on n'eust sceu ou assigner le douaire de sa femme. Pour lors en Rome y auoit hommes & femmes de si grande bonté, qu'on faisoit beaucoup plus d'estime des vertuz, que des biens. Aux vertueux on donnoit les offiées & dignitez, on ne prenoit point garde aux biens, quand on vouloit faire mariages, seule vertu faisoit les affinitez. Ceste cy auoit toute puissâce en public, en la cour, & en la maison. Vn chascun taschoit à augmenter l'utilité du pais, & non son bié particulier. Les Romains aymoient mieux estre pauvres en riche empire, qu'estre riches en pauvre regne. Et à ceste noble phantasie estoit donné ce loyer: c'est qu'il n'estoit licite acheter par pecune rien de toutes les choses qui estoient deües à vertu. On donnoit secours à l'indigence des nobles personnages, des richesses publiques.

*Les Romains iadis cõme se portoiēt enuers les vertueux*

*Notables parolles.*

*De Cn. Scipion.*

Comme durant la seconde bataille Punique Cneus Scipion eust rescrit d'Es-

Aa. ij.

paigne au senat, demandant qu'on luy enuoyast vn capitaine en son lieu : pource qu'il auoit vne fille qui estoit desia d'aage pour marier, & que sans luy on ne la scauroit pourueoir. Le senat lors, (à fin que la republique ne fut priuée d'vn si bon capitaine) print la charge du pere, & avec le conseil de la femme dudict Scipion & de ses parés & alliez, luy assigna douaire sus le thresor public, & luy dōna en mariage quarante mille sexterces. Par cela on peut cognoistre l'humanité dequoy vsa le parlemēt enuers Scipion, & aussi l'estat des patrimoines anciens, qui furent si tres estroictz que Tatia fille de Ceso estoit iugée auoir eu gros mariage, d'auoir apporté à son mary dix mille sexterces : & Megulie pource qu'elle entra en la maison de son espoux avec cinq cens mille sexterces fut appelée p excellēce la douée. Ce mesme senat par sa liberalité deliura les filles de Fabrice Lucin, & de Scipion, de n'estre point douées: c'est à dire que sans la munificence du senat elles eussent esté mariées sans douaire: pource qu'il n'y auoit rien de quoy elles eussent sceu dire auoir eu de l'heritage paternel, fors grand honneur, bruis & renō des prouesses de leurs peres:

*L'humanité du senat, et de l'estat des patrimoines des anciens Romains.*

*De Marc Scaure.*

Marc Scaurus au premier de ses liures qu'il a escrit de sa vie, recite combien son pere luy laissa d'heritage: quant aux seruiteurs, seulement en eut dix: tout son reuenu fut de trente cinq mille deniers. Certes ce personnage, qui pour l'aduenir deuoit estre chef du senat, fut nourry en ce petit auoir. Nous qui ne cessons de nous plaindre de nostre petit reuenu, deuerions auoir esgard à ces exemples, & y prendre consolation. Nous auons bien l'œil es excellens consulatz, dictatures, admirables & innumerables triumphes: mais nous ne regardons que ceux qui en ont iouy estoient pauures. Nous ne contemplons point la paucité d'argent, qui estoit à la maison des Eliens, le petit train de seruiteurs qu'auoient Fabritius Emilius Pappus & Scaurus, sept arpens de terre couraillie & seiche que possedoient Quintus Cincinnatus, & Regule. Les pauures fune railles de Valere Publicole, Meneuius Agrippe. Les filles pauuremēt douées d'Artilius, & Cneus Scipion. Pourquoy blasmons nous l'estat de pauureté, comme si ce fust le plus grand mal du monde: qui de ses mammelles, (iaçoit ce qu'elles ne

*Icy fait  
l'auteur  
recit de  
plusieurs  
notables  
exemples*

*Que pau  
ureté ne  
doit estre  
blasmée.*

Aa. iij.

Soient pleines & abondantes, si sont elles feales) à nourry les Publicoles, Emiliens, Fabriciens: Curions, Scipions, Scaures, & semblables, vertueux personages. Donc leuons noz espritz, & recreons noz pensées debilitées de conuoitise d'auarice par la memoire du temps passé. Je iure par la petite case, & borde chapestre de Romulus, par l'humble edifice du vieil capitoile, par le feu eternal de Vesta, & par ceux qui se contentoient de vaisseaux de terre au lieu d'or & d'argent, que nulles richesses ne peuuet estre preferées à la pauureté de telz personages.

*Les richesses ne sont à preferer à poureté.*

## DE HONTE.

## CHAP. V.

*De contēner son prouffit particulier, pour augmēter le public.*

**D**E pauureté à hôte le passage est ver-  
 D'opportun: Ceste vertu admōneste les iustes hommes de contemner leurs riches-  
 ses particulieres, pour augmenter le bien public. Certes elle merite bien qu'on luy feist construire vn temple, & qu'on luy consacraft vn autel, ainsi qu'à vne deesse celeste: car elle est mere de tout honneste conseil, pour la crainte qu'on a de tomber en deshonneur, gardienne des honorables dignitez, & offices. Car celuy qui a ceste vertu craint de faire en son office chose

*Hôte me-  
 ve de tout  
 honneste  
 conseil.*

qui soit de reprise & reproche. Elle est maistresse d'innocence, chere à ses prochains : car chascun ayme vn personnage honteux. Agreeable aux estrangers, en tout temps, & en tout lieu porte face & maintien fauorable.

*Louenges  
de honte.*

*De la honte du peuple Romain.*

Mais à fin qu'après les louenges d'icelle vertu, nous venions à narrer ses faicts: depuis la fondation de Rome iusques au tēps que furent consulz Scipion l'Africā, & Fibere le long, le senat & le peuple estoit indifferēment sis ensemble, en regardāt les ieux. Du depuis nul d'entre le peuple ne presuma veoir lesdicts ieuz estant assis deuant les senateurs, tant furent les citoyens discrets & honteux: dequoy fut veue certaine experience & enseignemēt, ce iour que Lucius Flaminius se retira au derriere du theatre lequel auoit esté deposé du senat par Marc Catō, & Lucius Flaccus cēseurs: pour ce qu'il auoit faict couper la teste à vn soldard, à l'appetit d'vne dame qu'il aymoit. Cestuy Lucius Flaminius au parauant auoit esté consul: mais pour ce qu'il estoit frere de T. Flaminius vainqueur de Macedone, & du Roy Philippe, le peuple le feit monter au lieu

ou il fouloit estre, du temps qu'il estoit consul.

*De Terence Varro.*

Terence Varro gasta la republique Romaine par son entreprinse temeraire de la bataille de Cannes. Cestuy ne voulut recevoir la dignité de dictature, qui luy avoit esté présentée par tous les senateurs & le peuple ensemble. Ainsi racheta il la faulte de ceste grande tuerie par honte: & fait par sa modestie & temperance, que les Romains penserent que la journée n'avoit esté perdue par la coulpe dudict Varro: mais que les dieux estoient courroucés, pour les vices qui se commettoient en Rome. Donc luy tourna à plus grand honneur de refuser ladicte dignité, que les autres n'auoyent eu de la recevoir.

*De Cneus Scipion, Et du secretaire Cicereius.*

Venons à faire mention d'un excellent acte de honte. Fortune avoit conduit à la conuention ou s'elisoit le preteur, c'est à sçavoir au camp Martial, Cneus Scipion filz du premier African, & le secretaire Cicereius, qui avoit esté seruiteur dudict African: ces deux personnages icy briguoient pour la preture: dont le peuple



estoit fasché, de veoir le filz d'un si grand prince contendre avec un homme de bas estat: & blasmoit fortune pour son imperfection, qui auoit meslé le filz dudiect African avec le seruiteur d'iceluy en ce debat conuentuel. Mais Cicereius conuertit ce blasme en sa louenge. Or quand il se veit par les voix de toutes les bendes estre preferé audiect Scipion, il va descendre du lieu qui estoit cōsacré à Mars, c'est à dire du camp Martial, iecta sa robe blanche, de laquelle vsoyent ceux qui pretenoyent à quelque office, & commença à estre suffragateur de son competeur: pensant qu'il feroit mieux de luy ceder l'office, pour l'amour & memoire de son defunct maistre Scipion l'African, que le retenir pour luy. Et combien que le filz dudiect African achetast beaucoup lediect office (car il commua la vertu de honte à la dignité de preteur) si que Cicereius ayma mieux perdre la preture, & garder bonte: dequoy se resiouirent plus tous les assistens.

*Brigault  
c'est conté  
doyent en  
semble à  
une mes-  
me chose.*

*De Lucius Crassus.*

Or à fin que nous ne partons point si soudain, & que nous ne delaissons les assemblées desquelles nous auons fait

mention: nous toucherôs de Lucius Craſſus lequel pretendant à l'office de conſul falloit qu'il ſollicitaſt par toute la cour le peuple, ainſi qu'auoyent accouſtumé ceux qui appetoyêt quelque dignité. La maniere eſtoit de prendre les mains, faire la reuerence, & prier les aſſiſtens de donner leur voix. Donc Craſſus noble homme, voyant qu'il eſtoit contrainct de ſupplier vn peuple, eut honte: & n'oſa iamais faire cela en la preſence de Quintus Sceuola, perſonnage ſage & graue, ſon beaupere. Pourtant le pria de ſ'abſenter ce pendant qu'il vacqueroit à ceſte choſe illicite & impertinente: ayant plus de reuerence à l'authorité dudit Sceuola, que de regard à l'office qu'il demandoit.

*Du grand Pompée.*

Comme Pompée le grand, le iour d'apres qu'il fut vaincu à la iournée Pharfalique par Iules Ceſar, entroit en Lariffe ville de Theſſalie: lors les bourgeois de la dicte cité vindrent au deuant de luy pour luy faire honneur: mais leur dit: Allez, faites honneur à celuy qui a eu la victoire. Je diroye qu'il n'eſtoit digne d'eſtre vaincu, ſil n'euſt eſté ſurmonté de Ceſar. Certes il ſe monſtra bien modeſte & attempé

*Lariffe*  
*ville de*  
*Theſſalie*

en sa calamité. Et pout ce qu'il ne pouuoit à ceste heure-la vser de son authorité, il vsa de la vertu de honte.

*De Iules Cesar.*

Ceste vertu de honte fut souuentefois trouuée singuliere en Cesar, comme bien monstra en la fin de ses iours. Luy estant blecé à mort par les glaiues des meurtriers qui l'occirent, sur ces entrefaictes q̄ son diuin esprit se separoit du corps mortel, ne s'espouuenta tant de vingt & trois playes de quoy son corps estoit nauré, q̄ il oubliast honte, & qu'il ne voulüst vser d'i celle en l'extreme. Certes il aualla sa robe de ses deux mains iusques aux talons, à fin q̄ le bas du corps fut couuert en mourant. Mesmes dict-on qu'il couurit sa teste à fin que rien ne fut veu indecent en sa mort. En ceste sorte meurent nō les hommes : mais les dieux immortelz, ainsi retournerent en leurs sieges & maisons.

*L'honeste  
honte de  
Iules Ce  
sar.*

*Exemples des estrangers.*

*De Spurina.*

L'exemple qui s'ensuit ie le mesleray avec les exemples des estrangers, & non avec les Romains : pour ce que la chose fut faicte ainçois que les Hetrusques ( c'est à dire Toscons ) fussent faictz

citoyens Romains. Il y eut en ce païs vn adolescent d'excellente beauté, nommé Spurina: de la merueilleuse formosité duquel plusieurs femmes nobles estoient esprises: & par cela ledi&it inuenceau estoit odieux & suspect à leurs maris & parens. Considerant ledi&it Spurina, se deschira toute la face, & difforma sa beauté: & ayma mieux que ceste difformité feist foy de son integrité & chasteré, que sa beauté fut le motif de la luxure & impudicité d'autruy.

*De quelque vieillard d'Athenes,*

Comme quelque vieillard ia decrepy vinst en Athenes veoir les ieuz du theatre, nul des citoyens ne luy feit place à se seoir: d'adventure se transporta au lieu ou estoient les ambassadeurs de Lacedemone: lesquels esmeuz de l'aage de l'homme, se leuerent, luy feirent honneur pour son antiquité, & le feirent seoir entre eux en lieu tres-honorable. Ce que voyant le peuple, avec gran e ioye approuua l'honesteté & bonté des estrangers. Alors l'vn des Lacedemoniens dit: Les Atheniens sçauent bien ce qui est d'honesteté & d'equité: mais ilz contemnent de le faire.

## D'AMOVR ENTRE GENS

mariés. CHAP. VI.

**A** Pres auoir parlé de hôte, qui est vne passion douce & paisible, ie me transféreray à deuiser d'vne autre passion aussi honneste, mais plus vehemente & ardente : & presenteray deuant les yeux des lecteurs, non sans grande reuerence, amour legitime & bien ordonné pour estre contemplé, ainsi que si ce fust vn image, deschiffant les actes de fidelité entre l'homme & la femme, qui sont de longue durée. Et combien que tels actes soyent difficiles à imiter, si proufite-il de les congnoistre: car quand nous congnoissons quelque chose d'excellence estre en autrui, c'est honte à nous si nous ne taschons d'en faire la moyenne partie.

*authorité*

*De Tibere Gracchus, & de  
Cornelie sa femme.*

Tibere Gracchus apres auoir prins deux serpens en sa maison, masse & femelle: acertioré par vn deuin que sil laissoit sauf le masse sa femme mourroit soudain, au contraire sil laissoit la femelle saue, il estoit assure de mourir. Donc aymant mieux que sa femme vescu que luy, commanda qu'on tuast le serpent masse, &

qu'on referuaſt la femelle, ainſi ſouffrit-il & endura la mort, en faiſant occir ledict ſerpēt. Je ne ſçay ſi ie puis dire ceste Cornelię plus heureuſe d'auoir vn tel mary, ou plus malheureuſe de l'auoir perdu.

*D'vn-Roy de Theſſalie, nommé*

*Admetus.*

O Roy de Theſſalie Admetus, tu te monſtras bien cruel, quād par l'oracle du grād iuge Apollo, fus iugé à mourir pour vne grieue maladie qui te tenoit, ſi quelqu'vn de tes parens ou ſeruiteurs ne vouloyent endurer la mort pour toy. Tu te monſtras (di-ie) inhumain, quand tu ſouffris que ta femme mouruſt pour toy. Je m'eſmerueille comme tu voulus viure apres celle qui eſtoit morte volontaiſement pour te ſauuer, ton cœur ne fut pas trouué pareil au cœur feminin, tu auois premierement faiēt l'eſſay de tous tes amis & ſeruiteurs: mais nul ne fut trouué qui te vouluſt pleiger, que ta ſeule femme.

*De C. Plauce Numide.*

O. Plautius, qui n'eſtoit à conſerer à Tibere Gracchus, iāçoit ce qu'il fut de l'ordre des ſenateurs, toutesfois pareil exemple en ſemblable amour. Quand ceſtuy euſt entendu que la femme eſtoit morte,

ne peut souffrir la douleur qu'il en me-  
noit: & se donna de son espée dās le corps.  
Adonc arriuerent soudain ses amiz & do-  
mestiques, qui l'empeschèrent de parache-  
uer l'ouurage, luy lierent la playe: mais  
aussi tost qu'il eust trouué l'opportunité,  
rompit l'enueloppe & les bendes, & mit  
à execution ce qu'il auoit encommencé,  
& finalement se tua: & par sa mort vio-  
lente donna tesmoignage combien il a-  
uoit d'amour enuers sa femme, en clos dās  
son cœur.

*De Marc Plauce:*

Marc Plauce, qui porta le nom du pres-  
cedent, & qui ayma d'aussi bonne amour,  
quelquefois par le commandement du se-  
nat remenoit vne flotte de soixante nau-  
res en Asie, de quelqu'vns confederés & a-  
mis des Romains. Comme il print port  
à Tarente, sa femme nommée Horetil-  
le, qui l'auoit suiuy iusques en ce lieu, a-  
gitée de grosse maladie, mourut. Or  
comme on preparoit ses funerailles, &  
cōme elle estoit sur le feu, & qu'on l'ar-  
omatisoit & baisoit: tira son espée, & se tua:  
Puis ses amis tout chauffé & vestu le mi-  
rèrent avec le corps de la dicte femme: prin-  
drent des torches, & bruslerent les deux

corps ensemble : leur fut fait vn sepulchre, qu'on voit encore à la ville de Tarente, qui se nomme le sepulchre des amants. Je ne doute point que si des defuncts l'ame est viuante, que Plauce & Horestille, par la conionction de leur mort, ne soyent ensemble à se resiouyr, aux lieux des infernaux. Certes ou regne vn mesme amour honneste & grand, il vault mieux qu'il soit ioinct par mort, que separé en la vie.

*De Iulie fille de Iules Cesar.*

Semblable amour fut à Iulie fille de Iules Cesar. Comme elle veist rapporter du champ ou se faisoit l'election des edilles ou escheuins à Rome, la robbe de Pompée le grand son mary, toute sanglate: ceste bonne damoyelle toute effrayée de crainte qu'on n'eust fait quelque violéce à sondict mary, tomba euanouye : & par soudain trouble desprit & grieue douleur de corps, se deschargea d'vn enfant dont elle estoit enceinte: & ainsi expira, certes au grand dommage de toute la terre: De laquelle la tranquillité n'eust esté troublée par la cruelle fureur de tant de guerres ciuiles, si la concorde de Cesar & Pompée fut demourée ioincte & vnie  
par

*Valere  
parle icy  
selo l'opi-  
nion des  
Epicuriens  
qui disor-  
ent que  
quand le  
corps e-  
stoit  
mort, tout  
estoit  
mort.*

*La mort  
de Iulie  
femme de  
Pompée.*



par lien de consanguinité & affinité.

*De Porcie fille de Caton.*

O Porcie fille de Marc Catô, tout aage  
fesmerueille, & extolle par deue louenge  
ton amour tres-chaste. Apres que tu eus  
cogneu que ton mary Brutus fut vaincu &  
tué aux champs Philippiques, en Thessa-  
lie: pour ce que tu ne sceus recouurer de  
glaiues pour t occir, tu mangeas des char-  
bons tous vifs, imitant de ton esprit femi-  
nin la fin de ton pere: qui par grand cœur  
se tua de son espée, en la ville d'Vtice. Mais  
ie ne sçay lequel de vo<sup>r</sup> deux mourut plus  
vertueusemēt: ou luy, qui fut cōsumé par  
mort accoustumée: ou toy qui decedas  
d'vne sorte de mort nouvelle.

*La mort  
de Porcie  
fille de  
Caton.*

*Exemples des estrangers.*

*De Arthemise.*

On trouue aussi des bonnes amours a-  
uoit regné entre les estrangers, qui ne sont  
à estre mis en oubly, dequoy il suffira d'en  
reciter peu. Arthemise Royne du pais  
de Carie en Grece, apres que son mary  
Mausole fut mort, le regretta tant qu'il  
n'est possible de l'exprimer. Ce seroit  
vne folie de disputer de quelle amour el-  
le l'ayma, veu qu'apres luy auoit faict en  
ses funerailles tant d'honneurs exquis, &

Bb.j.

*Arthe-  
mise fut  
le sepul-  
chre de  
summary.*

mesme faiçt faire vn monument de si grã de magnificence, qu'il fut nombré entre les sept merueilles du monde : encore ne luy suffit-ikains desira elle mesme estre le sepulchre de sondict mary. Les hystoriens afferment qu'elle feit rediger les os dudiçt Mausole en pouldre, & avec aultres bonnes odeurs en vsa comunement en son bruuage. Ainsi fut elle le sepulchre vif du diçt Mausole.

*D'Hipsicratée femme de Mithridates.*

La Roynie Hipsicratée ayma tãt son mary Mithridates, qu'elle print plaisir à chãger ses beaux accoustremés en habit d'hóme, feit tondre ses cheueux, apprint à dõpter les cheuaux, & hanta les armes : à fin que plus facilement elle assistast aux perils & labeurs de sondict mary. D'auantage ladiçte Hipsicratée de cœur & de corps infatigable, suyuit lediçt Mithridates apres qu'il eust esté vaincu de Pompée, par tous les païs ou il se transportoit, combien qu'ils fussent inhumains & difficiles. La fidelité d'icelle princesse apporta grande consolation & tresioyeux contentement audiçt Roy Mithridates en fortune si aspre & difficile, pensant se pourmener à sa maison, quãd sa femme estoit

avec luy en exil.

*De Lacedemone.*

Pourquoy voy-ie chercher exemples en Asie, en Barbarie, & la mer Pôthique, veu que la ville de Lacedemone (l'honneur de toute la Grece) nous monstre deuant les yeux vne singuliere experience de fidelité des femmes enuers leurs Maris : qui pour la merueille du cas, est à comparer aux plus grandes singularitez qui furent iamais faictes au païs.

*Des Argonautes.*

Les Argonautes, desquels la race estoit extraicte du noble sang des compagnons de Iason, apres la prise de la toison d'or en Colchos habiterét l'isle de Lemnos, & y furét long temps paisibles & pacifiques, mais apres furent poulsés hors à force d'armes par les Grecs. Parquoy ayans affaire d'aide d'autruy, allerent par requeste ce pendant demourer és montaignes de Taygete, qui sont entre Lacedemone, & la mer. Desquels Argonautes, les Spartains ayant pitié pour leur noblesse, & aussi pour la memoire de Castor & Pollux (qui furent Lacedemoniens, & compagnons du dict Iason au nauigage de Colchos, qui estoient destinez pour estre

*Les montaignes de Taygete. Castor & Pollux.*

Bb.ij.

stellifiez) les feirent citoyens de leur ville. Mais lesdicts Argonautes affectans le royaume desdicts Spartains, qui leur auoient faict tant de plaisir, pour grace leur rendirent ingratitude: & tournerent leur bien faict en iniure: dont furent faicts prisonniers, pour auoir les testes coupées cōme traistres. Or doiuent ils estre executés de nuict, selon l'ancienne mode des Lacedemoniens: ce que sçachans leurs femmes, qui estoient descendues des plus nobles personnages de Lacedemone, feignirent de vouloir parler à leurs dicts maris, ains qu'ils mourussent: ce qu'elles impetrent des geolliers: & entrerent en la prison: puis leur feirent vestir leurs robes & souffrirent que leurs maris sortissent hors, ayans les testes couuertes, par simulation de dueil. Que pourray- ie adiouster d'auantage en ce passage, fors que cesdictes damoyelles estoÿēt dignes d'auoir espou sé tels marys?

*La prudē  
ce dōt v-  
serent ces  
femmes  
pour deli-  
urer leurs  
maris.*

## D'AMITIE.

## CHAP. VII.

**A** Pres auoir parlé d'amour coniugale, maintenant reste à considerer combien est fort le lien de vraye amitié entre les hommes. Certes vne amitié acqui-

se n'a pas moindre puissance qu'une amour qui vient de parentage, mais ie dy qu'elle est trop plus valable & efficace. L'amitié acquise est plus certaine, & meilleure que l'autre: car (cōme dit Cicero) d'un parentage amitié en peut estre ostée, & demeure toujours la parenté: mais d'une amitié on n'en peut oster la bienveillance, autrement ce n'est plus amitié. Plus légèrement sans reprehēsiō on delaissera un parēt, qu'un amy: se separer d'un affain, c'est iniustice: & d'un amy, incōstāce & legereté, veu que la vie de l'hōme, sans auoir amitié à aucun, est totalemēt deserte & solitaire. On ne doit entreprendre ceste chose tant necessaire, temerairement & follemēt: & depuis qu'on a cōmencé vne amitié, de droict on ne la doit delaisser. Les vrais amis sont principalemēt cogneus es choses aduerses ou tout le secours qui en ce temps est donné, est estimé partir d'une constante amitié. Aymer un homme en sa prosperité, celà est plustost attribué à flaterie, qu'à vraye amitié: & telle amour est suspecte, comme si l'homme aymoit pour plus demander, que bailler. D'auantage gens malheureux desirent auoir amis pour leur aider, & les consoler. Les cho-

*Que c'est  
d'amitié  
acquise,  
& de ce-  
le de pa-  
rentage.*

*En quoy  
sont co-  
gneus les  
vrais a-  
mis, et en  
quoy les  
amis sus-  
pects ou  
flateurs.*

Eb. iij.

ses prosperes, qui sont favorisées de l'aide de Dieu, n'ont qu'à faire du support humain. La posterité retient beaucoup mieux les noms de ceux qui n'ont délaissé leurs amis en aduersité, que de ceux qui ont toujours accompagné leurs amis en felicité. Nul ne fait mention des amis de Sardanapalus. Orestes pour l'amitié qu'il porta à Pilades, fut plus renommé que son pere Agaménon. L'amitié de Sardanapalus & ses familiers fut gastée & corrompue avec les delices & superfluités. La consolation que prindrent ensemble Pilades & Orestes en leur estat infortuné, par l'experience de leurs miseres, resplendit, & fut en prix. Mais pourquoy touche-ieés exemples des estrangers, considéré que premierement fault vser des nostres?

*De Tiberie Gracchus, & C. Blossius.*

Gracchus fut estimé estre ennemy du païs, & nō sans cause, car il prefera sa puissance au salut du dict païs: toutesfois il est vtile de cognoistre que C. Blossius natif de Cume cité de Campaigne, se monstra fidele amy dudiect Gracchus en soustenant son mauuais propos. Apres que Gracchus fut condemné comme ennemy, executé, & priué d'honneur de sepulture, ce

*Cume, cité de Campaigne.*

neantmoins cestuy Blofius ne se separa de son amitié. Or comme le senat eust commandé à Rutilius & Lenates consuls, que ils eussent à punir les complices de Gracchus, selon la coustume des maieurs, alors Blofius vint pardeuers Lelius son hoste, (du conseil duquel vsoyent principalement les consuls) le prier qu'il l'eust pour recommandé. Adonc Lelius l'interroqua en ce poinct : Or ça dy moy, si Gracchus t'eust commandé de mettre le feu au capitolé, luy eusses-tu obey, à raison de ceste amitié de laquelle tu te vantes auoir esté entre vous deux? Iamais (respōdit il) Gracchus n'eust commandé cela. Par ceste response Blofius confessa assez & plus qu'assez leur amitié, & osa defendre la mauuaise vie dudict Gracchus, qui auoit esté cōdamné par tout le parlement. Mais il dit encore de plus grande audace, & qui luy porta plus grand dommage ces paroles qui ensuiuent. Estant pressé par l'interrogation de Lelius, demoura en son entier, disant: que si Gracchus luy eust tant seulement faict signe de brusler le temple de Iuppiter, qu'il l'eust faict. Si cestuy n'eust sonnē most, qui l'eust estimé auoir esté coupable & meschant? qui est celuy

Bb. iij

qui ne l'eust reputé sage, s'il eust parlé selon l'opportunité du temps? Mais Blossius ne par parole prudente, ny par hōneste silence ne voulut sauuer sa vie, à fin qu'il ne delaislast aucunement la memoire de sa malheureuse amitié.

*De C. Gracchus, Pomponne, & Lectore.*

Le tesmoignage de la constante amitié de Blossius fut grand, mais celuy qui ensuit est encore plus grand, & l'vn & l'autre fut fait en la maison des Gracques. Quand C. Gracchus fut rompu de son entreprinse & mauuais conseil, & qu'on cherchoit par tout ses compagnons & conspirateurs seulement deux de ses amis, c'est à sçauoir Pomponne & Lectore, se iecterent deuant les traicts & dards qui volloyent de tous costez, le defendirent : combien qu'il fut destitué de tout aide. Pomponius, à fin q̄ ledict Gracchus euadast plus aisement, garda la porte Trigemine contre tous venans, & luy vif ne sceut estre repoullé: ains nauré de plusieurs playes, fait passage par dessus son corps mort, aux poursuyuans: & croy que ce fut maugré luy, encore apres sa mort. Quant est de Lectorius il se planta sus le pont Sublice, & tint bon iusques à ce que Gracchus fut passé oul-



tre: mais finalement couuert d'une grosse troupe, se donna de son espée, & d'un sault leger se iecta au fons du Tibre. Et en ce pont ou Horace Cocles avoit monstré l'amour qu'il avoit à tout le pais, en ce mesme pour l'amour d'un seul personnage ledict Lectorius voulut mourir volontairement. O que les Gracques eussent peu avoir de bons soldards, fils eussent voulu avoir la façon de viure de leur pere, ou leur grand pere le premier Scipion. O de quelle impetuosité, & perseverance de cœur eussent augméré leurs triumphes Bloisus, Pomponne, & Lectore, cōpagnons si vaillans en vne entreprinse tant furieuse & illicite, suyvant l'estat d'amitié finistrement & malheureusement? Mais d'autant qu'ils furent infortunés & miserables, d'autant se monstrerent-ils fideles à leurs nobles chefs.

*De Lucius Rheginus.*

Si on contrainct Rheginus de rendre compte de son integrité & fidelité deuë à la republiq, il sera blasiné de la posterité: mais si on estime le deuoir qu'il a faict en amitié on trouuera qu'il en a bien acquité sa conscience. Lors que cestuy estoit tribun du peuple, Cepio fut mis en prison,

pource que par sa faulte nostre gédam-  
 rie fut deffaicte par les Cimbres & Theu-  
 tons : mais Rheginus n'ayant mis en ou-  
 bly l'ancienne & estroicte amitié qui e-  
 stoit entre eux deux le deliura: & non con-  
 tent d'auoir vsé de l'office d'un amy, le cō-  
 pagna en son exil. O amitié, combien est  
 grande & inuincible ta diuinité, veu que  
 la republiq d'un costé auoit emprisonné  
 Cepio, & toy d'autre costé le iectas hors  
 de la prison, elle desiroit que Rhegin<sup>o</sup> de  
 mourast en son office entier, & punist le  
 dict Cepio comme il appartenoit, & tu fus  
 cause qu'il abandonast sa dignité, & qu'il  
 fut banny. Ainsi vses tu de ta puissance,  
 qui semble estre douce à ceux qui delais-  
 sent honneurs & biens pour te seruir: cō-  
 me à Rheginus, qui prefera vn supplice &  
 bannissement à son office. Certes ton ou-  
 urage est admirable, mais ce qui sensuit  
 est encore plus louable. Reconnois com-  
 bien tu as esleué l'amour constante de Vo-  
 lūnius enuers son amy, sans faire tort à la  
 republique. Cestuy Volumnius, issu de la  
 race des chevaliers Romains, ayma tant  
 Marc Luculle, que quand ledict Luculle  
 fut tué par Marc Antoine, pour ce qu'il  
 auoit suiuy le party de Brutus & Cassius,

combien qu'il eust liberté de se retirer & fuir, toutesfois se tint ioygnant de son amy mort, & tant se lamenta & ploura, que par trop grande pitié, il se causa la mort. Certes pour sa perseuerante tristesse fut mené deuant Antoine: puis quand fut arriué en ce lieu, dit, seigneur capitaine, com mādē qu'on me tue soudain pres du corps de mon amy Luculle, ie ne doy pas luy mort demourer en vie: veu que i'ay esté autheur de son maleur. Qu'est-il plus fidele que ceste amitié? Par la hayne de son ennemy, il soulagea la mort de son amy, fait sa vie coupable s'imputant le crime du conseil qui luy auoit donné & à fin qu'on eust plus de pitié de la mort de son dict amy, il se rédit plus hayneux à son aduersaire, cōsequemmēt ne trouua difficile à impetrier d'iceluy Antoine ce qu'il preten- doit, fut mené ou il vouloit. Lors soudain aduisa son amy mort, puis luy baisa par grande auidité la main, leua le teste qui estoit couppée, & la serra cōtre sa poictrine, finalement baissa le chef, & l'abandonna au glaïue du vainqueur.

*De Thesee, & Pirithous.*

Face recit Grece de Theseus, qui tāt aprouua les Fabuleuses amours de Pirithes

que pour l'affection qu'il auoit en luy, des-  
cédit és enfers. Certes c'est vne chose vaine  
de narrer cela, & encore plus folle de le  
croire. De mesler & respandre son sang a-  
uec celuy de son amy, assembler les playes  
avec le playes, & veoir mourir ensemble  
plusieurs personnages, comme il est dict  
de Blossius, Pomponius, Lectore, & Vo-  
lumne, la chose est veritable: ce sont les  
vraies enseignes de l'amitié romaine, mais  
ce qu'ot escript les Grecz, tousiours prôpiz  
à feindre, touchant Thesée & Pirithoe, ce  
sont mengeries semblables à monstres.

*De Luce Petrone.*

Luce Petrone à iuste droit doibt estre  
personnier de la louége qu'ont eu les sus-  
dictz Romains: à pareille hardiessè d'ami-  
tié, doibt estre octroyée pareille portion  
de gloire. Cestuy Petrone estoit issu de bas  
degré, mais par le support & faueur de Pu-  
blius Celius, il paruint à l'estat & ordre de  
cheualerie, & à auoir noble lieu en la gen-  
darmerie: lequel Petrone, pource qu'il ne  
peut monstret son amitié audit Celius en  
matieres eueuses & ioyeuses, se monstra  
fidele & vray amy en choses tristes & in-  
fortuneés. Celius estoit Lieutenant du con-  
sul Octauien en la ville de Plaisance, la-

quelle prinse par l'exercice de Cinna, ce-  
 stuy Célius desia vieil, & esprins d'une  
 grosse maladie, à fin qu'il ne vinst à la puis-  
 sance des ennemis, se retira par deuers Pe-  
 tronius, luy priant qu'il le feist mourir de  
 sa main. Lediect Petrone à toutes fins le  
 cuida destourner de son propos, mais ne  
 sceut: parquoy esmeu de ses prieres mau-  
 gré luy l'occit, & voulut mourir avec luy,  
 à fin qu'il ne demourast vif apres celuy q  
 luy auoit procuré tât de biens. Aussi hôte  
 de cheoir és mains de ses ennemis causa  
 la mort à Célius: & pitié de veoir son amy  
 mort fait le semblable à Petrone.

*La mort  
inhumaine de ces  
deux per-  
sonnages*

*De Seruius Terence.*

Seruius Terence doit estre ioinct avec  
 Petrone, jaçoit cé qu'il n'aduint qu'il mou-  
 rut pour son amy, ainsi que bien le desi-  
 roit: combien que le cas ne se portast ainsi  
 qu'il auoit entrepris, on ne doit estimer  
 l'aduenture, ains le faict & la volonté d'i-  
 celuy: car autant qu'il fut possible en luy  
 de faire, il le fait, & selon son vouloir fut  
 occi, & Decius Brutus selon son intention:  
 euada le peril de la mort. Lequel Brutus  
 fuyant de Mutine cogneut que quelques  
 gens de cheual enuoyez d'Antoine, estoyn-

ent venuz pour le tuer: adonc pensant sauuer sa vie & euitter la mort, que bien auoit merité, se iecta en quelque lieu obscur, au quel estoit Terèce, & comme les poursuuans furent entrez en cest endroit, ledict Terence avec l'aide de ce lieu tenebreux, feignit estre Brutus, & presenta son corps ausdictz gens de cheual pour estre mis à mort: mais fut cogneu de Furius auquel auoit esté donnée la charge de faire la vengeance de Brutus, & par sa mort, ne peut destourner le supplice de son ami: ainsi demoura-il en vie maugré qu'il en eust par la contraincte de fortune.

*De Decius Lelius, & Marc Agripppe.*

Après auoit parlé de l'amitié qui fut cogneue, & approuuée de choses tristes, maintenant fault dire de celle qui fut exercée en matieres ioyeuses, seraines, & tranquilles: tirons icelle du lieu plein de larmes, gemissemens, & meurdres, & la colloquons au domicile de felicité (ainsi que oien est digne) ou grace, honneur, & tres abondantes richesses reluisent. Vien donc en ieu, Decius Lelius, d'un costé, & Marc Agrippa de l'autre, vous qui eustes amitié avec si grandz personnages, comme Lelius avec Scipion, le grand amy des hom-

mes, & Agrippa avec Auguste le grand amy des dieux, partez (dy ie) des sieges qui sont dediez aux espritz sainctz, & amenez avec vous toute la troupe biécourée, chargée de louengs & prix, qui soubz vostre guidon a milité, & a eu les gages d'entiere fidelité. Ceux qui viendrot apres vous, contempleront voz cœurs conitans, voz beaux seruices en amitié, vostre secret gardé enuers voz amis, & la vigilance perpetuelle que vous auez exercé pour l'honneur & le salut de voz familiers, la bié esproouée bienueillance, & finablement les trescopieux fruietz & emolumens de toutes ces choses predictes, & mettrót peine par cela plus volútiens & plus sainctemét de garder le droit d'amitié. Je ne me puis departir de narrer les exemples de nostre país, mais la courtoisie & benignité Romaine n'admóneste de faire recit des bié-faietz des estrangérs.

*Exemples des estrangérs.*

Damon & Pythias dediez aux preceptes de Pythagoras, ioignirent vne amitié entre-eux si fidele, que lors que Deuys de Syracuse voulut mettre à mort l'un des deux, & cestuy demandast le temps ains qu'il mourut d'aller en sa maison pour mettre ordre à ses affaires, & eust im-

petré la chose dudiect tyran : l'autre ne doubta de demourer pleige iusques au retour de son ami. Or celuy qui partit estoit par ainsi deliuré du peril de mort, qui auoit esté, n'auoit gueres, en danger de sa teste, & celuy qui le pleigea submit sa vie en la puissance dudiect Denys, qui au parauant estoit en seureté. Donc tous les assistens, & singulierement Denys, consideroyent l'issue de ce douteux & nouveau cas. Venant l'heure du iour prefix, celuy qui s'en estoit allé ne retournoit: par quoy vn chascun commença à blasmer la follic de ce pleige: mais disoit qu'il ne craignoit & ne se deffioit de la confiance de son amy. Donc en ce moment & en la mesme heure baillée par lediect tyran, arriva celuy qui s'en estoit allé, de quoy s'esbahissant lediect Denys, & ayant en admiration le courage de ses deux amys, pour leur fidelité leur sauua la vie: puis les pria qu'il fust receu entre eux pour vn tiers amy. Certes ceste puissance & force d'amitié peut engendrer vn conténement de mort, extaindre la douceur de viure, adoucir la cruauté du tyran, conuertir haine en amour, & recompenser la peine & supplice d'un bienfaict. Donc à ceste amitié est deuë



deuë quasi autant de reuerence cōme aux dieux immortelz. aux dieux consiste le salut public, & en amitié le salut particulier d'un ami enuers l'autre. Et tout ainsi que la demeure des dieux sont les tēples, aussi le domicile d'amitié, sont les seables poitrines des hommes, qui sont cōme temples rempliz d'un sainct esprit.

*D'Alexandre.*

Alexandre fut de ceste opinion, qu'il estoit ainsi d'amitié, comme i'ay allegué. Cestuy ayant la iouissance du camp de Darius ou estoient tous les amis dudit Darius, comme sa mere, sa femme, sa sœur, deux de ses filles, & autres, ayant coste à coste de luy son tres-aimé Ephestiō, vint à parlementer ausdictz amis de Darius, pour la venue duquel la mere de Darius toute recreée, se leua de terre, comme elle plouroit sa fortune, se vint posterner deuant Ephestion, ressemblant Alexandre en habitz & forme, le salua au lieu du dict Alexādre en la maniere des Persans. Puis quelqu'un luy dit qu'elle estoit deceuë, & qu'elle prenoit l'un pour l'autre, demāda pardon de sa faulte à Alexandre, qui luy respondit: Dame, ne soyez cōfuse pour ceste cause: certes cestuy est Alexan-

Cc. j.

dre. Nous sommes en doute auquel des deux la parole fut plus agreable, ou à Alexandre qui la dit, ou à Ephestiō q' l'ouit. Certes ce Roy tresmagnanime, qui auoit comprins toute la terre, ou par ses victoires, ou par son esperâce, en si peu de de paroles cōmuniqua tous ses biés, & ses honneurs avec son amy. O don de noble propos, honneste à celuy qui le dōna, ensemble à celuy qui le recent, toutesfois il est plus honneste de donner que de prendre: car qui donne, rend le prenant obligé.

*De Pompée,*

De ce qu'en particulier, & à iuste cause i'honore l'amitié de ce tres-noble & tres-discret personnage Pompée, de laquelle il a vsé promptement enuers moy, & dont i'en ay eu l'experience certaine: Je n'ay pas paour de me dire & appeller vn autre Pompée, ainsi qu'Alexandre se disoit vn autre Ephestion: car entre vraz amis tout est commun. Certes ie seroye veu offenser grieuement, & me tiendroye digne de toute repichésion, si en recitant les exemples de constante & courtoyse amitié, ie ne faisoye mētion de cestuy Pompée, qui ne m'aymoit pas moins, qu'eust faict mō propre pere: duquel est procedé tout mon

bien, sans luy faire requeste de rien: par lequel i'estoye plus assésuré, cõtte toutes fortunes, qui a rendu toutes mes entreprinçes soubz sa faueur plus alaigres, ioyeuses, & plus lucides. Or ay-ie maintenant rassasié & repeu l'enuie d'aucuns mes ennemys par la perte de ce tresbon amy, lesquelz i'auoye contristez pour le fruit & receu de son amitié, de sa grace seulement, & non par mes merites. Je ne fuz iamais chiche de mes biens, ne de mon bon vouloir, cõbié qu'ilz fussent petits, à ceux qui en ont voulu vser: mais il n'est si moyenne felicité qui puisse euitier les dentz des malueillans, en quelque lieu secret que tu te retires, ou quelque poure ou miserable q̄ tu sois, tu ne les garderas point qu'ilz ne se resiouyssent du mal d'autruy, comme si ce fut vn bien qui leur aduint. Ilz s'estiment riches de la perte d'autruy, opuzens des miserés & calamitez de leurs prochains, & immortelz par la mort des autres. Mais iusques à quel tẽps souffrira fortune, (qui à son plaisir fait varier les choses humaines, & qui se sçait bien venger de toute insolence) ceuz-cy qui n'eurent iamais aduertité, se moquer des incommoditez & infortunes de leurs proches.

*Notable.*

Cc. ij.

LE IIII. LIVRE  
DE LIBERALITE.

CHAP. VIII.

**J**E me suis diuertí quelque peu pour parler de l'amitié de Pompée & moy, comme debonnaireté bien le requeroit: maintenant fault faire reuenir en son ordre, en recitant les exemples des nobles & excellés personages ainsi que i'ay promis. Or donc vaquons à faire recit de liberalité, laquelle doit naistre de deux louables fontaines: c'est à sçauoir vray iugement, & honneste beneuolence. Vray iugemēt, à fin que liberalité se face par raison, & que nous ne donnons plus que noz richesses ne seuffrent. Honneste beneuolence, à fin que nous donnons honnestement, & qu'en voulant faire plaisir à aucuns, nous ne nuifons aux autres: aussi auoir esgard si ceux à qui nous donnons sont honnestes gens, & viuent en vertu. Secondement silz sont noz amiz & bienuouluz. Tiercement silz sont noz parens & affins. Quartement silz ont meritē enuers nous. Donc quand liberalité prent sa source de ces deux choses predictes tout va bien. Vray est que la grandeur du don est bien prisée: mais l'opportunité, c'est à sçauoir quād on donne en temps de ne-

*Liberalité sourd de deux fontaines*

*Quand, commēt, et à qui se doit faire liberalité.*

cessité, est encore plus agreable,

*De Fabius Maximus.*

Qu'il soit aiusi que le don soit bien plus cher, quād il se fait en temps de necessité, nous en voirrons icy la preuue. La petite somme d'argēt que Fabius Maximus bail la en temps de necessité pour les prisonniers Romains, l'exrolle iusques à ce tēps icy. Cestuy auoit faict pact avec Hānibal des prisonniers, qui auoyēt esté prins tant d'vn costé que d'autre: sil n'y en auoit nō plus des Rommains que des Carthaginois, on les rendroit franchemēt sans soulde: mais sil y en auoit d'auantage, pour chascū prisonnier on deuoit quelque somme pour sa rançon. Or aduint-il que de la part des Romains y en auoit plus de captifz, parquoy Fabius estoit subiect d'enuoyer leur rançon à Hannibal, ce qu'il donna à cognoistre au Senat: mais il n'en tint compte. Adonc ledict Fabius enuoya son filz à Rome, & luy donna charge de prendre les deniers d'vne terre que seulement il auoit, & en enuoya l'argent audict Capitaine Hānibal. Si nous voulons considerer la quantité de la pecune, on trouuera qu'il n'y auoit grande chose: car il n'y auoit que l'argent de sept arpens

Cc.iiij.

de terre, qui estoient adioinctz au territoire de Pupioie, lieu sterile & infecod. Si nous regardons le cœur du donant, nous trouuerons qu'il estoit plus grand que tout argent qu'on scauroit nōbrer. Ledit Fabius ayina mieux perdre totalement son patrimoine, que le païs perdit sa foy & promesse: & d'autant plus acquit-il d'honneur pource qu'il fait en cest acte plus que pouoir. Certes c'est vn plus vray indice & signe de liberalité, donner oultre sa puissance, iacoit ce que le dō soit petit, que de donner grande chose, sans hypotequer en rien son bien. L'vn donne ce qu'il peut, & l'autre ce qu'il ne peut.

*D'vne noble femme nommée Buse.*

*La liberalité  
d'vne  
femme.*

De ce mesme temps fut vne gēte femme nommée Buse, tresriche, du païs de Pouille, à laquelle les Romains feirent tout plein d'hōneur, pour la liberalité dequoy elle auoit vsé enuers leurs gens: mais il ne fault comparer les grandz biens qu'elle exposa en ceste munificence, au petit bien qu'essargit Fabius pour la redemption des susdictz captifz. Or si ceste femme sustēta trescourtoisement de viure entre les murs Cannusins environ dix mille de noz soldardz, qui estoient le reste de la

iournée de Cannes, & si elle se monstra fort liberale, si n'en descreut son bié: mais Fabius en l'honneur du país, de poure qu'il estoit, deuint totalement indigent & sans terre.

*De Quintus Confidius.*

En Quintus Confidius grand vsurier, fut notée vne liberalité d'exemple salutifere, & qui luy apporta grand fruit. Du temps que la republique estoit troublée par la furieuse entreprinse de Catilina, en sorte que les plus riches mesmes ne pouuoient payer l'argent deu à leurs creditours, pour le reuenu de leurs possessions qui estoit diminué, par le tumulte & sedition lors estant en Rome. A cestuy Confidius estoit deu à vsure la somme de cent cinquante sexterces: toutesfois ne voulut durant ce téps aucun de ses debtours estre molesté, ny de principal, ny de ce qu'il deuoit auoir outre le fort, c'est à dire outre le principal: & autant qu'il peut se monstra en particulier paisible: ce qui fut cause d'adoucir vn peu la fascherie & amertume des citoyens, qu'ils enduroient pour ceste cōfusion publicq. Par cela il se monstrois en temps de necessité qu'il ne vouloit estre vsurier du sang ciuil: mais bien

*La liberalité de  
Cōfidius  
vsurier.*

Cc.iiij.

de son argent presté, c'est à dire qu'à la grã de necessité ne vouloit contraindre ses de teurs, & arracher ( comme on dit ) les entrailles du corps, comme communément font vsuriers pour faire perdre le bien des pauvres. Ceux qui se meslent de practiquer sus les autres, & qui vouldroient volontiers tirer argët du mylieu des boyaux des hommes, ils cognoistront qu'ils se refiouyssent d'une ioye meschante & vituperable, s'ils ne sont faschez de lire l'ordonnance du senat, par laquelle on rendit grãces à Confidius, pour la patience dequoy il vfa enuers le peuple Romain.

*Notable  
pour les  
vsuriers.*

*Du peuple Romain.*

Le peuple Romain se pourroit plaindre de moy, que ie me tais de sa liberalité: veu que ie traicte de celle d'vn chascun. Cela luy tourne à grande louenge de reciter de quelle affection il s'est monstré enuers les roys, villes, & nations: car l'honneur d'vn bel acte, tant plus est rememoré, tant plus reuerdit en soy. Cestuy peuple, apres auoir conquesté par guerre l'Asie, en donna la possession liberalement au roy Attalus, pensant que son empire en seroit plus excellent, & en plus grand bruit, s'il ay moist mieux donner à vn autre par libe-



ralité ceste tres-riche & tresbelle partie du monde, que d'en auoir l'vsufruiet. Ce don semble plus eureux que la victoire qui en fut faicte: car en possedant si grande terre, on eust peu acquerir enuie, & malegrace des hommes: mais d'auoir faict si grande munificence, on ne scauroit estre priué de gloire.

*De T. Quintus Flaminius.*

Nuls escritz ne peuuent assez louer ceste liberalité Romaine, dequoy il est faict icy mention. Apres que Philippe roy de Macedoine fut vaincu: comme toute Grece estoit venue en Rome pourevoir quelques excellens ieuz, Quintus Flaminius estant pour lors consul cōmanda qu'on publiast à son de trōpe, que le senat, le peuple Romain, & Quintus Flaminius chef de la gēdarmerie vouloit que toutes les villes de Grece qui auoient esté du tenemēt du roy Philippe, estre en liberté, & exemptes de tout tribut. Lesquelles choses ouyes, les assistens esmeuz de ioye tresgrande, & nō esperée, cōme quasi croyās n'auoir ouy ce cry, se teurent: puis fut ledict cry de rechef faict, dont remplirent par apres l'air de si grande promptitude & ioyeuseté de cla-

meur, qu'il n'est rien plus certain, que les oyseaux qui volloient par la dessus tomberent tous estonnez & espouventez. Si aucun eust deliuré de seruitude autant d'hōmes, que le peuple Romain mist de villes en liberté, il eust esté digne de grande louenge; mais considéré que cediēt peuple deliura de tyrannie, & donna franchise à tant de peuple de Grece, & à tant de villes, & bourgades: qui est celuy qui luy pourroit donner gloire cōdigne? Or est il cōuenable & decent à l'hōneur, maiesté & autorité des Romains, de recorder, nō seulement la liberalité de quoy ils ont vsé enuers les autres, mais fault aussi reciter celle munificence d'autruy, dont se font sentiz lesdicts Romains. Et tout ainsi cōme c'est leur hōneur d'auoir faict mentiō de leur liberalité faicte aux autres natiōs: aussi tourne il à gloire aux autres païs d'auoir rédu la liberalité ausdicts Romains.

*Exemples des estrangers.  
De Hiero Syracuse.*

Hiero roy des Syracufans, apres auoir entendu la deffaicte des Romains au lac Thrasimene, leur enuoya en Rome

trois cens mille muidz de blé, deux cens d'orge, & deux cens quarante liures d'or. Mais pource qu'il cognoissoit de tout téps noz anciens estre hôteux, craignant qu'ils ne voulsissent receuoir ce present, fait faire de cest or vne image de victoire, qu'il leur enuoya avec les autres dons : à fin qu'ils fussent incitez en l'honneur de religion de prendre ledict present, & qu'il les contraignist vser de sa liberalité. Ainsi fut ledict roy doublement liberal, premierement de volonté de leur enuoyer ledict don : Secondement, pour la bonne prouidence dequoy il vsa, quád il trouua l'inuention que sondict present ne fut renuoyé.

*De Gillias Agrigentis.*

T'assembleray avec Hiero, Gillias Agrigentis, lequel est manifeste auoir eu presque le cœur de liberalité. Certes cestuy estoit excellét en richesses: mais beau coup plus riche de cœur, que de biés: on le trouuoit tousiours plus empesché à donner qu'à prédre: en sorte que sa maison estoit vne droicte bourique de liberalité. D'icelle partoit tousiours quelque chose qui estoit apte à l'vsage public : aux despens d'icelle estoient faicts ieuz pour recréer le peuple : d'icelle partoient ma-

gnifiques banquetz : aux despens d'icelle on supplioit aucunesfois à la cherté des années: on alimentoit les pauvres, on marioit filles indigentes, on subuenoit aux perdans, les hostes estoient receuz treshumanemēt tant en la ville qu'aux champs, puis au partir on leur faisoit dons & presents. Quelque fois cestuy Gillias nourrit & reuestit cinq cēs hommes de cheual du pais de Gela en Sicile, qui par tourmente & tempeste auoient esté poulsēz en ses dōmaines. Que diray-ie plus? on ne pensoit pas que la maison dudit Gillias eust esté le demeure d'un homme motel, ains plustost le seiour & receptacle tresbening de fauorable & douce fortune. Dōc le patrimoine que possēdoit Gillias, estoit comme vn bien commun à toutes personnes : pour l'acroissance & salut duquel la cité Agrigentine, & les regions circonuoisines veilloiet en prieres & oraisons. Metz d'un costé les auaricieus ayans pleins cofres d'or & d'argent, fermez & cloz à doubles serrures n'estimeras tu pas plus ceste liberale despense, que ceste espargne chiche & auaricieuse?

*Fin du quatrieme Liure de Valere le Grand.*



L E

CINQVIEME LIVRE DE  
VALERE LE GRAND.

*D'Humanité.*

CHAP. I.



Velles cōpagnes plus aptes & conuenables pourroy-ie donner à liberalité, qu'humanité & clemence: pource qu'elles apperent vne mesme sorte de louenge? Desquelles la premiere, c'est à sçauoir liberalité, est donnée: pour subuenir aux indigens. La seconde, qui est humanité, pour deliurer les hommes d'em peschemens & troubles. La tierce, qui est clemence, pour destourner vne fortune hazardeuse & dangereuse. Et proprement clemence, est reprimer l'impetuosité du cœur apres auoir receu quelque iniure, dont il en peult venir fortune: car la vie de celuy qui l'a offensé est en doute & hazard, si tu n'yses enuers luy de clemence. Or si on ne sçait laquelle des

*Liberalsité Et clemence cōpagnes d'humanité, & à quoy elles sont données.*

trois doit estre plus estimée: à mon iugement que c'est liberalité, qui a prins son nô d'un dieu nommé Liber, autrement Bacchus.

*Du senat de Rome.*

Deuant toutes choses ie suis d'aduis de narrer les treshumains & benigns actes de nostre senat: lequel quand les ambassadeurs des Carthaginois vindrent en Rome pour redimer leurs captifz, ne prièrent la rançon, & leur redirent deux mille sept cens quarante trois ieunes prisonniers. Je pense bien que lesdicts ambassadeurs furent esbahys, qu'on auoit relaché gratis si grand nôbre d'ennemys, & qu'on n'auoit voulu prendre si grande quantité d'argent, & aussi qu'on auoit pardonné à tant d'iniures faictes par lesdicts Carthaginois: & qu'ils dirent à par eux ces propos: O liberalité de la gent Romaine, equiparable à la benignité des dieux. O nostre legation plus heueuse que n'esperions. Certes les Romains nous ont fait vn bien, que nous ne leur eussions iamais octroyé.

*Du mesme senat Romain:*

Cecy qui ensuit n'est pas de petite indécence de l'humanité du senat. Cestuy ordonnance que Siphax, qui autrefois auoit esté

roy de Numidie tres opulent, & qui pour lors estant detenu captif à Tibur ville d'Italie, distât de Rome huiët lieues, mourut en ce lieu, fut inhumé en pompe funebre, comme les gros seigneurs Romains : à fin qu'il eust hõneur de sepulture, avec la vie, qu'on luy auoit sauuée quand fut prins.

*De la clemence de ce mesme senat.*

De semblable clemence vsa lediët senat enuers le roy Perles. Comme cestuy Perles fut mort en la cité d'Alba, ou il auoit esté enuoyé prisonnier, le senat enuoyavn thresorier, qui eut la charge de faire faire la pompe funebre, à fin que ce corps royal fut honorablement ensepulturé. Cest hõneur icy estoit faict par les Romains, aux roys defunctz, leurs ennemys, & qui estoient tombez en infortune: cest hõneur sequent estoit faict à leurs amys estans en felicité & viuans.

*De ce mesme senat enuers le fils  
de Masinissa.*

La bataille Maccdonique mise à fin, Musicanes fils de Masinissa, qui estoit venu au secours des Romains avec quelque nombre de gens de cheual, fut renuoyé à son pere, par le capitaine Paul.

Or comme il l'estoit mis sus mer, ses nauires furent dispersez par tempeste & tourmente, & luy porté malade à la ville de Brindes en Italic: ce que cognoissant le senat, soudain depescha vn thresorier, qui se transporta en ce lieu, & luy fut enchargé de choisir maison conuenable à ce ieune prince, penser de sa santé, faire traicter luy & ses gens, faire radouber les fustes, à fin que plus seurement avec sa flotte reprint son nauigage en Afrique. Pareillement que ledict thresorier deliurast à chacun homme de cheual vne liure d'argent, & cinq cens sexterces: Laquelle humanité tant prompte & tant exquisite desdicts senateurs, estoit si efficace, que si de hazard ce ieune adolescent royal fur deceédé, le pere eust porté sa mort bien plus patiemment.

*Du mesme senat enuers Prusias.*

Quand cestuy senat eust entendu que Prusias roy de Bithynie venoit en Rome pour se resiouyr avec les Romains, pour la victoire qu'ils auoient eüe du roy Perfes, enuoya au deuant iusques à Capes le thresorier Cornelius Scipion: & ordonna qu'on luy louast en Rome logis honorable, & qu'on l'estorast de viures,



viures , & autres choses necessaires à luy, & tout son train. En le receuant toute la ville monstra visage amyable & courtois. Ainsi celuy qui estoit venu comme amy, s'en retourna tout fier & orgueilleux de nostre victoire, & augmenta son amour enuers nous.

*Du mesme senat enuers Ptolomée.*

Egypte aussi ne fut priuée de l'humanité Romaine. Le roy Ptolomée estant depouillé de son royaume par son frere puisné, avec petit train, mal en ordre, difforme, & plein d'immundices, pour la tristesse qu'il en auoit prins, vint en Rome pour demander secours, & se logea en la maison d'vn peintre nommé Alexandre. Or apres que cecy fut rapporté aux senateurs, conuoquerent ce ieune prince, & s'excuserent enuers luy au moins mal qu'ils peurent: disans qu'ils n'auoient enuoyé au deuant de luy vn thresorier, ainsi qu'auoient accoustumé leurs maieurs, & qu'ils ne l'auoient hebergé en maison publique: mais que ce n'estoit leur faulte, car n'en auoient rien sceu, à raison de la venue qui auoit esté secrette, & trop precipitée. Apres toutes les remonstrances lesdicts senateurs le feirent partir de la cour, & le receurent en

Dd.j.

maison honneste & honorable, l'admonesterent aussi de se mettre en meilleur equipage, & qu'il demandast iour de les venir veoir en leurs maisons. D'auantage ils furent songneux que tous les iours luy fussent faicts presens & dons par vn thesorier. Par toutes ces sortes d'honnestetez & courtoisies esleuerent ce pauvre roy deprimé, au hault sommet royal, & feirent qu'il eust plus d'espoir au secours Romain, que de crainte en sa fortune.

*De Lucius Cornelius.*

Après auoir faict recit de tous les seigneurs de parlement, fault toucher des autres en particulier, & premierement de L. Cornelius consul, qui en la première bataille Punique print la ville d'Olbia, en laquelle defendant belliqueusement Hanno capitaine des Carthaginois, fut tué: mais cestuy Cornelius le feit leuer de ses têtes, & inhumer fort honorablement: & ne dou ta celebrer les funerailles de son ennemy, croyant que sa victoire n'engendreroit l'euie ny des dieux, ny des hommes, veu qu'elle estoit pleine d'humanité,

*De Quintus Crispinus.*

Que diray ie de Quintus Crispinus, duquel ire & gloire, qui sont passions tres

puissantes, ne peurét rompre l'humanité? Cestuy quelque fois auoit receu en son logis par droit d'hospitalité treshumainement vn appellé Badius Champenois, & mesme auoit songneusement traicté en maladie ledict Badius & faict guerir. Puis aduint apres que les Champenois eurent laissè le party des Romains, pour suyuir les Carthaginois, comme Capes estoit assiegée desdicts Romains, cestuy Badius deffia ledict Quintius qui l'auoit tant bié traicté à Rome: combien que ledict Quintius fut plus fort de corps, & plus vertueux d'esprit que Badius: ce neantmoins ayma mieux admonnester cest ingrât, que de le vainere, disant: Mais que veux tu faire fol? en quel lieu te meine ta mauuaise volonté? ne vois tu point des gens assez pour quereler, sans t'adresser à moy? te plait il experimenter tes iniustes & vitieuses armes, contre vn seul Romain Quintius, qui t'ay tant faict de plaisir, & mesme sauué la vie? Certes le contract d'amitié & les dieux d'hospitalité, que gardent les Romains inuolablement, & desquels vous autres ne faictes pas grand compte, me defendent de batailler contre

*La gran-  
de huma-  
nité de  
Quintius  
Crispi-  
nus.*

toy. Et si d'adventure en la meslée, ie t'a-  
 uoye choqué de mon bouclier & mis bas,  
 & que mon espée fut prestee de te donner  
 dans la gorge, te cognoissant, ie la vouldroie  
 retirer, & te pardonner pour l'honneur de l'amitié &  
 cognoissance que i'ay en autrefois avec toy :  
 garde pour toy le blasme & reproche d'auoir  
 voulu tuer ton hoïste: quant de mō costé ie ne te  
 occiray, pour la reuerence d'hospitalité : poutant  
 cherche vn autre qui t'occira, car i'ay mis  
 mon estude à te sauter. Or les dieux donnerent  
 à ces deux personages vne aduerture telle  
 qu'ils auoient meritée. Certes en ce conflict  
 ledict Badius eut la teste couppee, & *Quintius euada* glorieux &  
 triumpgant.

*De Marc Marcel.*

*Marce  
 Marcel  
 plora sur  
 la desula-  
 tion de  
 Syracu-  
 se.*

Or disons combié est digne de memoire  
 Marc Marcel consul, pour sa clemence, le  
 quel apres auoir prins la ville de Syracuse  
 assista au chasteau, à fin qu'il contéplat  
 d'enhault la fortune de ladicte cité, qui  
 peu auant estoit tres opulente : mais à ceste  
 heure là fort affligée, & desolée. Or en  
 voyant ceste aduerture pitieuse ne se peut  
 contenir de larmoyer. Certes si quelqu'un  
 qui ne l'eust point cogneu, l'eust en ce

point veu plorer, eust creu qu'un autre que luy eust faict ceste victoire. Or donc ville de Syracuse, tu eus quelque chose de consolation meslé avec ta grande desconfiture: car si les destinées auoient ordonné que tu fusses desolée & ruinée, au moins tombas tu doucemét sous vn vainqueur tant benign & humain.

*De Quintus Metellus.*

Comme Quintus Metellus cōsul menoit la guerre Celtiberique en Espagne, assiegea la ville Centobrique: & ainsi qu'on se preparoit à dōner l'assault, & que les machines fussent prestes à faire la batterie, cestuy voyant la partie de la muraille, qui seule pouuoit estre rompue, prefera clemence & humanité à victoire prochaine. Les Centobriques par finesse auoient mis deuant ou la bresche se deuoit faire, les enfans d'un nommé Rethogenes, du pais d'Espagne qui auoit suiuy le party des Romains, à fin que cestuy Rethogenes voyant lesdicts enfans gardast de faire la dicte batterie, de crainte qu'ils ne fussent occis: iacoit ce que Rethogenes ne dōnast aucun empeschement que l'assault ne fut donné, & ne fut aucunement esmeu de pitié enuers lesdicts enfans, ce neantmoins

Dd.iiij.

*L'humanité de Metellus gagna plus de villes, que violente guerre.*

Metellus cognoissant ces choses se départit & abandonna ladicte ville. Par cest acte de clemence, non seulement ceste ville fut meüe, mais aussi toutes les autres villes d'Espaigne, & volontairement se rendirent sous le tenement des Romains.

*Du dernier African.*

L'humanité du dernier African fut respandue en plusieurs pais à son grand honneur. Carthage vaincue, cestuy enuoya lettres vers les villes de Sicile: à fin que les Siciliens recourassent les ornemens de leurs temples qui auoiet esté prins durant les guerres, par les Carthaginois: & qu'ils eussent le soing de les remettre en leurs premiers lieux. O tour d'hônesteté, agreable aux dieux, & aux hômes! Voicy encore vn acte pareil de ce mesme personnage. Comme par vn sien commissaire estoient venduz, publiquement les prisonniers, entre autres y auoit vn ieune enfant beau à merueilles, & à le veoir sembloit estre issu de noble maison, que ledict commissaire luy enuoya, duquel apres s'estre enquis African, trouua que ce ieune gentilhomme estoit Numide de nation, & qu'apres la mort de son pere auoit esté

nourry chez son oncle le roy Masinissa, & que sans le sceu de sondict oncle s'estoit trouué en ceste guerre cõtre les Romains, oultre la faison de son aage: parquoy estima qu'on luy deuoit pardonner ceste faulte: & aussi qu'on deuoit auoir esgard, que sondict oncle estoit bien amy du peuple Romain. Donc le renuoia au prince Masinissa bien en equipage: car il luy auoit donné vn anneau de grand prix, vn vestement tixu de gros cloux d'or, attaché d'esguillettes de mesme, & vn casaquin Espagnol, consequemment vn bon dextrier, & compagnie honorable de gens de cheual pour le conuoier: croiant que les Romains gaignoient beaucoup en leurs victoires, de restituer les ornemens aux tẽples des dieux, & aux roys leur sang & parentage.

*De Paulus Emiliiis.*

Il fault aussi en cest endroit rememorer l'humanité dont estoit pourueu Paul Emille, lequel entendit que Perse le roy, en vn moment estoit faict captif, & qu'on luy amenoit, pour luy faire plus d'honneur, alla au deuant reuestu & orné des enseignes de l'empire Romain: & lors qu'il fut arriué, ledict Perse se voulut

*L'humanité de P. Emille enuers Perse son captif.*

Dd.iiij

prosterner deuant luy, mais ne le souffrit: ains le leua de sa dextre, le consola, & l'admonnesta d'auoir bon espoir: puis le mena en ses tentes, & le feit seoir ioignant de luy en son cōseil, & mesmes le conuoqua à sa table. Or qu'on mette deuant les yeux d'un chascun tout l'effort de la guerre, & les entreprinse qui furent faictes pour debeller ledict Perles, & d'autre part les honnestetez & humanitez desquelles vsa Paul apres la prinse d'iceluy, ne seront point en doute les hōmes, dequoy se deueront plus resioyr: c'est à sçauoir, ou de la victoire, ou de la clemēce & douceur de Paul? Certes si c'est chose excellente d'auoir vaincu son ennemy, elle n'est pas moins louable d'auoir compassion de luy en sa fortune.

*Notable*

*De Cn. Pompée.*

La clemēce & courtoisie de Paul, m'admonnesta que ie ne doy celer celle de Pompée. Cestuy ne voulut onc endurer que longuement fut à genoulx deuant luy Tygranes roy d'Armenie, qui auoit de soy faict grandes guerres contre les Romains: & mesmes auoit donné secours de tout son pouuoir à Mithridates ennemy



capital desdicts Romains, lors qu'il fut deiecté de son royaume de Pont: mais apres luy auoir tenu deuis & propos doux & gracieux, luy remit la couronne au chef que cestuy Tigranes par desplaisir festoit osté: luy fait quelques commandemens, puis le restablit en son pristin honneur & dignité royal: estimant estre aussi grand honneur de faire vn roy, côme de le vaincre. Certainement cestuy Pompée, ainsi qu'il fut excellent exemple d'humanité eslargie enuers autruy, aussi eust il en la fin grand besoing qu'on luy feist le semblable. Ce mesme Pompée qui auoit couuert le chef dudict Tigranes de diademe royal, souffrit le sien estre denué de trois couronnes triumphales: & en la terre, qui est bien grande ne trouua lieu de sepulture: mais lors qu'il fut separé du corps, sans le brusler, comme on auoit de coustume, en fut faict present frauduleusement & meschamment par le roy Ptolomée d'Egypte, à Iules Cesar, qui en fut grandement marry. Or quand ledict Cesar l'eust regardé oubliâ toute inimitié, & commença à l'aymer de telle amour comme il l'aymoit lors qu'il estoit son beaupere: & adonc pleura la mort de Pompée son

gédte, & aussi de sa propre fille que ledict Pompée auoit autrefois espousée: puis cō manda qu'on mist au feu ledict chef aromatisé de bōnes odeurs. Veritablement si ce prince celeste n'eut esté tant doux & misericordieux, ce chef qui auoit esté le sustentacle de l'empire Romain, fut demouré sans inhumer. Ainsi fortune change & varie l'estat des humains.

*De Cesar.*

*Boime en  
sic.*

Après que Cesar eut ouy la mort de Caton, qui se tua à la ville d'Utique, à fin qu'il ne vint en la puissance dudit Cesar, Cestuy Cesar dit: i'auoye enuie de sa gloire, & luy de la mienne. Nonobstant garda le patrimoine des enfans dudit Caton entier par son humanité. Si cestuy Carō fut demouré en vie, il eust bien aydé à accroistre les diuins actes dudit Cesar: car quand on a enuie à l'hōneur d'autrui, on s'efforce d'estre encore pl<sup>9</sup> vertueux, pour surmonter en vertu celuy sur quoy on a enuie.

*De Marc Antoine, &*

*Marc Brutus.*

Marc Antoine ne fut pas si despourueu de sens qu'il ne cogneut suffisamment comme il falloit vser d'humanité enuers

son ennemy. Lequel donna charge à vn sien homme qu'il auoit affranchy & anobly, d'ensepulturer le corps de Brutus: & à fin qu'il fut bruslé plus honorablemēt, cōmanda qu'il iectast dessus l'accoustremēt militaire dequoy fouloit vser ledict Antoine, estimant (toute haine mise soubz le pié) qu'en ce lieu gisoit, non son ennemy, ains vn citoyen Romain: mais quand il cogneut que le susdict personnage auoit retiré par deuers luy ledict accoustremēt, esmeu de cholere, soudain le feit punir, luy disant: Tu ne cognois pas de quel personnage ie t'auoie commis la sepulture. Certes les dieux se delecterent à veoir la victoire de cestuy Antoine, laquelle il obtint contre Brutus au champs Philippiques, pource qu'elle estoit pleine de prouesse, & d'humanité: aussi furent ils bien contens de ce que si noblement & vertueusement se courrouça contre sondict homme.

*Exemples des estrangers.*

*D'Alexandre.*

Après auoir parlé des exemples des Romains, maintenant me fault toucher de ceux des Macedoniens: c'est à sçanoir d'Alexandre, duquel ie suis contrainct

extoller les graces : car ainsi comme par sa proüesse il merita louenge infinie, aussi acquit-il l'amour d'vn chascun par sa clemence & courtoisie . Comme cestuy Alexandre circuissoit tous les païs par diligence merueilleuse, pour enclorre Darius qui s'enfuyoit, fut iecté par tourmente & tempeste en vn lieu plein de neiges , ou ses soldards endurerent grand froid . Or en cest endroit veit vn pauvre aduéturier Macedonique ia vieil, qui pour la grande froidure auoit ia les membres transis. Lors seant en vne haulte chaire prochaine du feu, abandonna ledict Tribunal : & n'ayāt esgard à son hault estat & dignité, ains à la difference de l'vne & l'autre <sup>age</sup> c'est à sçauoir à ieunesse & vieillesse, esmeu de l'antiquité de ce pauvre aduéturier susdict, deualla, & des propres mains dequoy il auoit rompu l'ost de Darius, print ce corps courbé de froid , & le mit en son siege pres du feu: estimant que cela luy seroit grandement salutaire , d'auoir occupé le throne Royal, ce qui estoit defendu chez les Persäns, sus peine d'auoir la teste couppée, de se mettre en la chaire du Roy. Se fault-il dōc esmerueiller, si ses soldards prenoiet plaisir à seruir vn tel prin-

*L'humanité d'Alexandre.*

ce si long temps, veu que la santé d'un pauvre soldard luy fut plus chere, que son propre throne? Comme ce cordial seigneur qui n'auoit iamais esté vaincu d'homme, voulut ceder à nature & fortune: iacoit ce qu'il s'en allast mourir pour la violéce du venin qu'il auoit beu, toutesfois se leua sus vn coulde, & donna à baiser sa main à tous ses soldardz. *Qui est celuy qui eust refusé de baiser ceste dicte main, qui ia atainte de mort cōtenta plus son dict ost,* (qui estoit fort grand) par son humanité, que par la force de son esprit? car l'esprit deffailloit en luy, & son humanité augmentoit.

*De Pisistratus.*

Combié que l'amitié de Pisistratus tyran d'Athenes ne parte d'un si noble personnage, comme estoit Alezandre, si en fault-il faire mention. Comme quelque fois vn ieune adolescent amoureux de la fille dudict tyran rencontra en lieu public icelle fille, & la baisast: la femme dudict tyran Pisistrat aduerrie du cas: le sollicita de faire couper la teste audict ieune compagnon. Mais il respondit: Si nous tuons ceux qui nous ayment, que ferons-nous à ceux qui nous ont en haine? Cer-

tainement ceste parolle n'est pas digne, qu'elle soit dicte estre procedée de la bouche d'un tyran: car elle sent sont humanité. En ce poinct endura ledict Pisistrat l'iniure faicte à sa dicte fille: mais celle qui fut faicte à sa personne, encore plus louablement: comme nous voirrons icy dessoubz.

*Du mesme Pisistrat.*

Quelquesfois en soupât cestuy Pisistrat fut merueilleusement iniurié d'un sien amy nommé Trasippus: toutesfois ne sonna mot, ne se cholera pourtant: en sorte qu'on eut-pensé oiant ces reproches, que c'eust esté vn maistre & seigneur qui eut blasmé & vituperé son seruiteur. Mesmes come ledict Trasippus s'en vouloit aller, Pisistrat le retint par douces parolles pensât que cestuy voulsist partir plustost que de saison, par crainte de lui. Puis Trasippus estant en grande yurôgnerie, en la fin dudict souper cracha contre la face de Pisistrat: toutesfois par cela ne le peut mouvoir à se venger. D'auantage retira ses propres enfans, qui luy vouloient subuenir pour sa maieité offensée. Le lendemain quand Trasippus fut desenyuré, se voulat-lui-mesme tuer, cognoissant sa faulte:

mais Pisistrat vint à luy, & luy promet que ia pourtant ne le haïroit, & qu'il demoureroit son amy comme parauât: Parquoy le garda de s'occir. Posé ores que cestuy tyran n'eust iamais faict aultre chose digne de memoire, si eust-il esté loué suffisamment de ceux qui vindrent apres luy pour telz actes.

*Du roy Pyrrhus.*

On trouua aussi grande douceur au Roy Pyrrhus, comme à Pisistratus. Cestuy auoit ouy dire que quelqu'vns en vn banquet des Tarentins auoyent mal parlé de luy. Lors tout soudain enuoya querir ceux qui assistoient audict conuiue, & leur demanda silz auoient dict de luy, ce qu'en luy auoit reporté. Adonc vn d'entre eux va dire: Sire, si le vin ne nous eust failly, croyez que ce n'estoit rien de ce que nous auons dict de vostre personne, au prix de ce que nous eussions dict. Ceste tant faceticuse excusation d'iuongnerie, & tant apert; & pautré confession de verité, prouoqua ledict Roy à rire, au lieu de se cholerer. Et par ceste clemence & attrempance gaigna le cœur

des Tarentins, en sorte que quand ilz estoient en estat de sobriété, ilz remercioyent Pyrrhus, & mesmes quand ilz estoient yures disoyent bien de luy. Par semblable humanité enuoya-il Lycō Molosse au deuant de l'ambassade des Romains, qui venoyent par deuers luy, pour racheter les prisonniers pour plus grande sauuegarde. Et à fin q̄ ladicte ambassade fut receue plus honorablement, alla au deuant hors la porte, avec quelque train de gens de cheual, en bon equippage. La felicité qu'il auoit aux armes, ne l'empescha point qu'il ne vouldist faire plaisir, mesmes à ceux qui auoyent guerre à luy.

*Du Roy Antigonus.*

Ledit Roy Pyrrhus en la fin de ses iours, receut desserte & guerdon bien deu à son humanité. Or comme de malle fortune eust assiegé vne ville de Grece en combatant fut tué d'vne pierre de faix au pié des murs, puis on luy couppa la teste, laquelle fut apportée par Alcyoneus au roy Antigonus son pere, qui trauailloit à defendre ladicte ville. Mais apres que ledit Alcyoneus l'eut présenté à son pere, se resiouissoit, cōme si ce fut vn tres heureux



renx acte de victoire: nonobstant Antigonus le reprint & blasma, pour ce que n'ayant esgard aux aduentsures des humains, q sont variables, se gaboit & rioit oultre mesure, par la tant soudaine ruine d'un si grand prince. Apres ces choses Antigonus print le chef, & le leua de terre, print son voile de teste, dequoy il se souloit courir, à la mode des Macedoniens & le mit sur le dict chef: puis le feit brusler treshonorablement avec le corps. D'auantage feit tout plein d'honneur à Helenus filz dudiect Pyrrhus, qui estoit captif, l'admonnestant qu'il ne se decourageast, ains qu'il print bon espoir. Mesmes feit mettre les os de sondiect pere dedans vne cruche d'or, la luy bailla pour porter en Albanie son país, à son frere Alexandre.

*De ceux de Capes.*

Les Capenois receurent honorablemēt nostre gendarmerie, avec noz cōsulz Aulus Posthumius, & T. Veturius, qui auoiet esté deffaiectz par les Samnites en vn passage nommé les Fourches Caudines, vn lieu enclos de bois. Lesdictz Capenois voyant nostrediect ost non seulement de sarmé, ains tout nud entrant en leur ville ne le festoioyent pas moins que sil eut

*Ec. j.*

esté vainqueur, & eust rapporté les despouilles de ses ennemys. A nos consulz baillerent masses & sergens : à nos soldards, vestemens, armes, cheuaults, & viures. Brief ilz changerent la pauureté & deformité de la desconfiture Romaine en bon ordre & equipage. Si ceux-cy eussent eu tel vouloir, quand ilz laisserent le party des Romains, pour suiure Hannibal, le consul Fuluius Flaccus n'eust pas faict respandre leur sang, pour leur reuolte & trahison.

*De Hannibal.*

Après auoir faict mécion de Hannibal, nostre ennemy trescauteleux & subtil, ie clorray ce chapitre icy des actes de manfuetude d'icelui Hannibal, de quels il vfa enuers le nom Romain. Hannibal, apres la journée de Cannes, fait chercher le corps de Paul Emille, & le fait inhummer le plus hōnestement qu'il peust. Hannibal fait ensepuler Tiberius Gracchus, circonuenu par la trahison des Lucains, ausc le plus grand honneur qu'il luy fut possible : & bailla les os dudit Gracchus à nos gendarmes pour les porter au país. Ledict Hannibal fait faire la pompe funebre par droit d'humanité, de

Marc Marcel, luy donna vn casaquin Carthaginois, & vne courōne de laurier, puis le-feit brusler honorablement. Lequel Marcel auoit esté occy au territoire de Bruce, plus par sa hastiue chaleur, que par sa discretiō & prudence. Donc la douceur d'humanité penetre iusques aux espritz inhumains & cruelz des nations Barbares, adoucit & mollifie les cœurs des parens & affins, qui en leur viuant ont esté ennemys: mais apres que l'vn est mort, l'autre se monstre amy, en exerçant les œuures d'humanité, cōme nous auōs dict de Cesar enuers Pompée. La douceur d'humanité fleschit les personages orgueilleux & insolens pour leurs victoires. Ce ne luy est chose difficile, de trouuer voye paisible entre les alarmes & assaults, & entre glaiues desgainés. Elle surmonte fureur, succōbe haine, mesle le sang des ennemys, avec les armes hostilles: elle feit que Hānibal disposast des funerailles des capitaines Romains, qui fut chose admirable de trouuer tant de douceur en vn cœur Barbare. Certes ce luy fut plus d'honneur d'auoir ensepulturé les corps de Paul Emille, & de Tibere Gracchus, & Marc Marcellus, que de les auoir occiz: pour ce

Ee.ij.

qu'il les deceut par cautelle Punique & Carthaginoise, mais les enseuelit d'une mansuetude & courtoisies Romaines. O vous nobles ames cheualeureuses & debonnairees, vous ne deues pas estre desplaisantes d'auoir eu vn si grand honneur en voz obseques: ie pense bien que vous eussiez mieux aimé que vos corps fussent mortz en vostre pais: mais il est bien plus louable qu'ilz ayent esté occis en estrange cõtrée pour le pais. L'honneur de sepulture que vous aués perdu en vostre region par infortune de guerre, vous l'aués recouuré par vos prouesses & vaillantises.

DE CEUX QUI ONT RE-  
congneu les bienfaictz.

CHAP. II.

**I** Ay prins plaisir à mettre deuant les yeux d'un chascun, les actes de gratitude & d'ingratitude, à fin que par la comparaison que ie feray de l'une à l'autre, soit rendu le iuste loyer qui appartient à toutes les deux: car soubz gratitude est comprinse vertu: & soubz ingratitude est absconsé vice: parquoy l'une merite estre louée, & l'autre blasmée. Puis donc qu'el-

les sont contraires, ie les separeray, & parleray premierement de celle qui est digne de louenge.

*De Martius Coriolanus.*

Pour parler de ceste vertu de grace ou gratitude, ie prendray mon exorde aux faicts des personages publics. Comme *Martius Coriolanus* s'efforçoit de barail-ler contre le pais, si que ia auoit dressé vn gros exercite de Volsques aux portes de nostre ville Romaine, menaçant de mettre tout à feu & à sang. Ce que scachans *Veutria* sa mere, & *Volumnia* sa femme, par leurs prieres destournerent la mauuai- se entreprise dudit *Coriolan*, & ne souffrirent que tel meschant ouirage fut executé. Et pour l'honneur d'icelles, en reconnoissance du bien faict, le senat feit certains ordonnances, qui beaucoup decorerent le sexe feminin. Cestuy senat establit que quand les femmes iroient par my les ruës, les hommes leur feroient voye: dont encore à present voit-on en Rome, quand quelques nobles femmes vont à l'Eglise ou ailleurs, sont cõduictes par ministres honorables, ayans la verge au point, disant parmy les ruës: *Largue, largue pour la done.* Par cela le senat de-

Ec. iij.

monstra publiquement, qu'on auoit trouué plus de remede pour la protection du pais, aux femmes, qu'au recours des armes. Oultre ces choses ledict senat leur permit qu'elles vseroyent avec leur enseignes d'or pendans aux oreilles, qu'elles retenoyent d'ancienneté, aultres ornemens de teste, qui estoient rubens de soye ou d'or, pour separer leurs cheueux. Aussi qu'elles porteroient robe de pourpre, & quercans ou chaines d'or au col. D'auantage ledict senat feir faire vn temple & autel dedié à fortune, dont l'image portoit habit de femme: fut ce tēple situé au propre lieu ou lesdictes femmes feirent la requeste & harangue à Coriolan: à fin que ceste ouurage religieux & saint portast tesmoignage que leur cœur auoit recordation de ce bien faict au pais.

Du temps de la seconde bataille Punique le senat feir vn cas semblable. Comme Capes estoit assiegée par Fuluius, y auoit deux femmes en ceste dicte ville, c'est à sçauoir Vestia Oppia mere de famille, & Cluua Façula, qui autresfois auoit faict marché de son corps: lesquelles monstrerent l'affection qu'elles auoyent aux Romains. Vestia Oppia tous les iours

faisoit sacrifice aux dieux pour la prospérité desdictz Romains : & Cluvia quand de hazard y auoit de noz soldardz prisonniers, leur ministroit à boire & à manger. Or quand la ville fut prinse, & les Ciroyens en partie occiz, & les autres mis à rançon, ces deux femmes icy furent mises en liberté : & s'elles eussent demandé encore plus grande chose, l'eussent eüe. C'est vne chose merueilleuse que le Senat en si grande resiouissance s'appliquoit nom seulement à remercier par parole & signe ces deux simples femmes, ains aussi à leur rendre graces de faict.

*La gratitude de deux femmes.*

*De Quintus & Minutius.*

Qu'est-on sceu trouuer plus recognoissant d'un plaisir faict, que la ieunesse Romaine: qui volontairement s'offrit à Quintus, & Minutius Consulz, pour estre enroulée en leur papier, quand il fut question d'aller contre les Equicules, qui auoyent occupé les terres des Tusculans? Or lesditz Tusculans, na gueres auoyent donné secours aux Romains, contre Herdonius Sebinus, qui avec vne bède de serfz & baniz auoit occupé le capitoile. Donc à fin q grace ou gratitude ne defaillist au pais

*La ieunesse Romaine.*

Ec. iiii.

toute ceste compagnie de ieunes gens ( qui estoit vne chose nouvelle ) elle mesme s'enroola.

*De Fabius Maximus.*

On vit bien au cler grande experience de la grace du peuple Romain, enuers Fabius Maximus. Cestuy en son viuant fut cinq fois Consul: qui fut vn grand honneur que le peuple luy feit, encore ne luy suffisoit-il pas, qu'apres sa mort ne tirast du thresor public grosse somme d'argent, à fin que la pompe funebre dudict Fabius fust faicte plus grande & magnifique. Diminuera quelqu'un le loyer de vertu, consideré qu'on voit les personages preux & magnanimes plus eurement estre enseueliz, que de viure en nonchal-loir & lascheté?

*De Minutius Maistre de la Cheualerie Romaine.*

On rendit graces aussi avec grande gloire à Fabius Maximus de son viuant. Minutius, qui estoit Maistre des Cheualiers ( comme nous disons en France, Conestable ) fut par l'ordonnance du peuple faict egal à Fabius, pour lors dictateur, ce que iamais n'auoit esté faict. Lors fut diuisé l'exercite Romain en deux, & batailla



separement cōtre Hannibal à Samnium. Ce que voyant Fabius, pensa bien que la chose estoit mal estable, & que la fin n'en seroit point bōne: parquoy retira l'ost de Minutius estant en vn destroict, & qui alloit estre sacagé: dont ledict Minutius le remercia, & l'appella son pere: & voulut que ses soldardz le saluassent comme patron & defendeur. Puis osta ceste equalité de dignité qu'il auoit avec ledict Fabius: & assubiection la maistrise de Cheualerie à la dictature, comme il estoit raisonnable. Et par ce signe de gratitude reforma la faulte du peuple indiscret.

*De Terence Culeo.*

Ainsi cōme Minutius auoit appellé Fabius son patron, ainsi feit Terence Culeo (issu de maison pretorienne, & qui estoit vn des plus grandz d'entre les Senateurs) Scipion l'African. Cestuy par bon exemple suyuit le chariot dudict African premier, triumpphant, ayant le chapeau à la teste en signe qu'il auoit esté deliuré de la captiuité des Carthaginois par ledict Scipion. Ainsi à iuste droit rendit-il graces à l'Auther de sa liberté, cōme à son patron & defendeur, & confessa le bien-faict deuant tout le peuple.

*La gratitude de Terence.*

*Du Roy Philippe, & de Flaminius.*

Non vn seulement ; ains deux mille-citoyés Romains, portans tous chappeaux, compagnerent le chariot de Flaminius en son triumphe du Roy Philippe : lesquelz auoyent esté prins durant les guerres Carthaginoises, & menez en Grece comme esclaves. Mais ledict Flaminius les recueillit songneusement, & restitua en leur pristin degré. De ceste chose redondoit double hōneur à ce Capitaine, pource que les ennemiz par luy vaincuz, & les Citoyens par luy deliurez, donnoyent ensemble spectacle au país. Le salut desdictz Citoyens aussi doublement agreable à tous: pource qu'ilz estoient gros nombre, & gens tant bien recognoissans le bien & seruire, qui tous auoyent recouré le desiré estat de libené.

*De Metellus le Debonnaire.*

Metellus le pitoyable se monstra de si constante amour enuers son pere, qu'il ne desista iamais iusques à ce qu'il fust reuqué d'exil : & pource acquit-il le surnom de pitoyable, par ses larmes: qui luy tourna à aussi grand honneur, comme à ceux qui auoyent esté surnommez par leurs victoires : comme African Numidique, &

autres. Cestuy estât Cōsul sollicita le peuple pour faire preteur Quintus Calidius: pource que luy. estant tribun du peuple, feit vne ordonnance, par laquelle le pere dudict Metellus fut restitué à Rome: du depuis le nomma tousiours son bienfaicteur, patron, & defenseur de sa maison & famille. Cestuy Metellus pour cela n'en amoindrit son autorité & amplitude de rien: vray est qu'en ce faisant il abaissoit sa souuerainé & excellente puissance de Cōsul, & se submerroit & rédoit obligé à vn personnage de plus bas estat que luy: non par humilité, ains par recognoissance de son merite, qui estoit grand.

*De Marius.*

Au Capitaine Marius fut trouuée vne singuliere & trop grande affection de recognoissance du seruice qui luy auoit esté fait. Cestuy cōtre les statz Rommains feit iouyr des libertez & franchises Rommaines, deux cohortes des Camertins: qui auoyent par merueilleuse puissance soutenu le choc des Cimbres, maintenant dictz Frisous, Austrelins, & Dains: de quoy comme il fut reprins, se sceut honnestement excuser & vrayement: disant qu'entre le bruit des armes, il n'eust peu

ouir les raisons du droit ciuil : & à ceste heure la estoit venu le temps ou il estoit mestier plustost se defendre, que d'escouter la substance d'une loy.

*De Lucius Sylla:*

Tout ainsi comme Sylla contendoit avec Marius pour l'Empire Romain, ainsi est-il veu auoir contendu contre ledict, à qui seroit le plus extollé pour la vertu de gratitude. Cestuy Sylla estant dictateur, se deffubla deuant Pompée, qui n'auoit eue cune charge, se leua de son siege pour luy faire honneur, & deuala de cheual pour l'embrasser. Et dit en plain auditoire, qu'il faisoit ces choses ioyeusement : pource qu'il auoit encore recordation que Pompée ayant vingt-deux ans, luy donna secours de quelques bédés que son pere luy auoit baillé. Pompée feit des actes singuliers: mais ie ne sçay s'il feist iamais chose plus digne d'admiration, que d'auoir par la grandeur de son bien-faict contrainct Sylla à auoir oubliance de son naturel : pource que Sylla, de sa nature estoit homme cruel & arrogant.

*De ceux qui font mestier d'enseuelir  
les corps mortz.*

Or apres auoir parlé des tres-nobles per

sonnages qui ont fleury en ceste vertu de gratitude, nous dirons finalement, pour clore le pas aux exemples Romains, de ceux qui ont exercé mestier vile, & toutefois se sont adonnez à ceste vertu de gratitude. Lors que M. Cornelius preteur par le commandement du Senat allouoit à faire les fuenterailles de Hircius & Pansa, ceux qui exerçoient ce mestier de penser des corps des defunctz, luy promirent que sans en prendre vn denier ilz feroient l'office, & mesmes y employeroient leurs biens: pource que ceux-cy estoient mortz en bataillant pour la republique. Et quasi par force impetrerent qu'ilz aideroyent à faire l'appareil des obseques, en contribuant vn sexterce. Certes l'estat de quoy ilz estoient, augmente plus leur honneur, qu'il ne le diminue, pour la cōditiō qu'ilz mirent: pource qu'iceux qui ne viuoient d'autre chose que de ce qu'ilz gaignoyēt, ne voulurent prendre argent.

Les Roys des estrāges natiōs, mais qu'il ne leur desplaise, souffriront estre recitez apres ceste toutbe de gens deprimez & contemnez: lesquels ie deuoye laisser, ou les mettre à la fin des exemples de nostre nation: Mais les hōnestes actes, combien

qu'ilz soyent faictz par gens de bas degré si ne sont ilz à mettre en oubly, iacoit ce qu'ilz soyét mis à part: à fin qu'ilz ne soyét veuz estre adioinctz à ceux des nobles personnes, ny aussi estre preferéz.

*Exemples des estrangers.*

*De Darius.*

Darius, n'estant encore Roy, print si grand plaisir à quelque acoustrement que portoit Syloson Samien, que ledict Syloson voyant que Darius y auoit enuie, volontairement, combien qu'il aimast fort ledict vestement, luy donna. Or ledict Darius, quand il fut Roy, monstra bien combien il estimoit le present, & combien il luy estoit agreable: car pour recompense feit Syloson Seigneur de toute la ville & isle des Samiens. Certes il ne recompensa pas le don, ains le cœur du dōneur: pource qu'il eut esgard à la volonté liberale, & non à la valeur de la chose: & plus considera de qui venoit le don, qu'à qui estoit offert.

*De Mithridates.*

Le Roy Mithridates se monstra aussi grandement recognoissant le bien que luy auoit faict vn sien amy nommé Leonique. Comme cestuy Leonique eust esté

pris prisonnier des Rhodiens en vne bataille nauale, Mithridates commua tous les prisonniers qu'il auoit des Rhodiens, pour recouurer cestuy Leonique: estimât estre meilleur que s'õ Royaume fust en danger de ses ennemiz, que de ne rendre graces à celuy qui bien l'auoit merité.

*Du Roy Attalus.*

Le peuple Romain fut grandement estimé liberal, pour la grandeur du don qu'il feit au Roy Attal<sup>9</sup>, c'est à sçauoir luy donnant l'Asie. Et d'autre part ledict Attalus fut trouué prince de bonne recognoissance, qui delaisa par testament la dicte region aux Romains. Certes la munificence de cestuy peuple, ne la gratitude d'Attilius ne pourroit estre louée suffisamment, & en tint on autant de propos, comme les Romains donnerent de villes audict Attalus, ou autant comme iceluy en rendit, quand il mourut, aux Romains.

*Du Roy Masinissa.*

Je puis affermer q'le cœur du Roy Masinissa fut entre tous autres viuans rempli de gratitude & recognoissance. Cestuy par l'aide & persuasion du premier

African, augmenté, eut memoire iusques à l'extreme de ses iours du don excellent, cest à sçauoir de la ville de Cirrha, & autres villes & champs du domaine de Siphax, & de tout le Royaume de Numidie: que ledict Africá luy auoit donné. Ledit Masinissa tant qu'il vescu ( les dieux immortelz prolongerent sa vie iusques au centieme an ) fut de constante fidelité enuers les Romains, en sorte que non seulement l'Afrique, ains aussi toutes nations cognoissent quil auoit esté tousiours plus amy de la maison Cornelienne, ( d'où estoient yssuz les Scipions ) & de la cité Romaine, que de soy mesme. Lors que ledict fut opprimé d'une grieue bataille par les Carthaginois, si qu'à grande peine pouoit-il suffire à defendre son Royaume: toutefois d'un cœur tresprompt bailla à Scipiõ Emilian ( pour ce qu'il estoit neveu dudit Africá ) la meilleure & grande partie de son exercite Numidique, pour mener en Espagne à Luculus: par lequel il auoit esté enuoyé pour demander secours audict Masinissa. Et Masinissa ayma mieux que son Royaume fut en peril de ses ennemis, que d'estre trouué ingrat enuers les Romains. Cestuy estant en son

extreme



extreme vieillesse, demouré au liect, voulant faire testament, & delaisser les grandes richesses de son Royaume, & le nôbre de cinquante enfans, enuoya lettres à M. Manilius, qui estoit Consul extraordinaire en Afrique, le priant qu'il luy enuoyast Scipion Emiliâ, qui militoit sous luy, pensant qu'il mourroit plus heureusement, si en la fin luy estoit faict ce bien de tenir la dextre dudit Scipion, & en rendant l'esprit le faire son executeur. Or en attendant la venue de Scipion, la mort le preuint: & en mourant bailla à sa femme & à ses enfans ce commandement: Vous cognoissez que sur la terre il n'y a peuple que j'aime mieux que le peuple Rommain: & entre les Rommains maison qui me soit plus chérie, que la famille de Scipion: parquoy ie reserue toutes choses entierement à Emilian. Ie vueil que l'ayez pour arbitre & iuge touchant la diuision de mon Royaume: & ce qu'il ordonnera, gardez-le comme mon testament, sans rien enfreindre & immuer. Ainsi se porta ce bon Prince entre tant de varietez & diuersitez de choses, & se monstra debonnaire enuers ses bien-faicteurs, & famille, sans se lasser, iusques au centieme

Ff. j.

an de son aage. Par ces exéples & autres semblables, la liberalité des hommes est nourrie, entretenue & augmentée. Voyla les esperons & allumettes, par lesquelles elle est incitée & enflammée d'aider & faire plaisir. Certes ce sont tresbelles, & tresamples, quand on estime le reuenu d'un homme, par les plaisirs, aides, bien-faiçts & secours, qu'il a faiçt en maints lieux. Pource qu'icy dessus nous auons demonstté, & enseigné, comme gratitude & reconnaissance a esté bien obseruée, honorée, & gardée entre les hommes; maintenant appartient bié de dire comme icelle a esté contemnée, & mise à despris, à fin que vertu ait plus grãd lustre & clarré, quand elle est conferée avec vice.

## DES INGRATS.

## CHAP. III.

*Du Senat Romain enuers**Romulus.*

LE Senat qui auoit esté colloqué en tres ample degré de dignité par Romulus, pere & fondateur de nostre ville Romaine, mit en pieces en la cour lediçt Romulus, n'estima point estre chose abominable & iniuste d'oster la vie à ceuy qui auoit procréé esprit eternal à l'em-

pire Romain. O rustique, & trop cruel siecle, qui te souillas villainement du sang de ton constructeur: ce que cettes la grande pitié de successeurs ne pourra iamais dissimuler, ains y aura tousiours regret.

*De l'ingratitude du peuple Romain  
enuers Camille.*

Après que nostre ville Romaine se fut mōtrée ingrate enuers ses bienfaicteurs, il estoit bien cōuenable qu'elle en feist la penitence, & qu'elle s'en repentist. Furius Camillus, qui fut l'accroissance tres ample & la sauuegarde de la puissance Romaine, ne peut viure en assurance en Rome, de laquelle il auoit fortifié le salut, & augmenté la felicité. Cestuy Camille condamné de L. Apuleius tribun du peuple, comme larron & depredateur du butin qu'on auoit faict sus les Veiétois, par sentence dure & iniuste fut enuoyé en exil, durant le temps mesme qu'il auoit plus de mestier d'estre consolé, que d'estre ainsi affligé: pource que tout recentemente auoit perdu vn sien fils ieune, tant bien morigné: Mais le país ayant mis en oubly les bienfaicts de cest excellent personnage, assembla le bannissement du pere, avec les

Ff. ij.

funerailles du fils : pource que le tribu du peuple se plaignoit que ledict Camille auoit destourné la valeur de mille cinq cés dragmes du thresor public: & fut taxé ledict Camille à en rédre autât à son absence. Certes ceste somme ne valoit pas que le peuple Romain fut priué d'un tel Seigneur.

*De l'ingratitude des Romains enuers  
le grand Scipion.*

Ceste plainte n'estoit encore appaisée, quand vne autre se va leuer. Le grand African rendit la Republique Romaine dame & maistresse de Carthage, qui au deuant n'auoit esté seulement brisée & rompue par les armes Carthaginoises, ains rendue languissante & pres que morte: mais pour recompense de ses tant excellens actes, fut contrainct de laisser Rome, & aller habiter vn poure village nommé Linterne, voisin d'un palus inhabité: mais ainçois qu'il mourut, ne cela pas l'amertume qu'il portoit en son cœur, pour son volontaire exil, & comâda qu'o escriuit sus sa tombe cest epitaphe: O pais ingrat tu n'auras la possession de mes os. Qu'estoit-il plus deshôneste, que de veoir Rome faillir au grand besoing de cestuy:

qui tât luy auoit faict de biens: Qu'estoit-il plus iuste que la complainte d'iceluy? qu'estoit-il plus modeste & attrépé que la vengeance qu'il print des Romains? Certes s'il eust voulu il se fust bien vengé par armes: mais il reffusa ses cendres à celle laquelle il n'auoit souffert qu'elle fut par les ennemis mise en cendre. Donc la ville de Rome ne sentit point d'autre vengeance de Scipion, pour son ingratitude que d'estre seulemēt priuée de son corps: qui fut certes vne vengeance plus grāde que celle de quoy vsa Coriolanus enuers les Romains, Ledict Coriolanus par armes les mist en grande crainte, & Scipion les affligea de honte, de laquelle, la grande constance de la vraye debōnaireté & amour qu'il auoit au païs, ne tolera en faire plainte, sinon apres sa mort.

*De l'ingratitude des Romains enuers  
Scipion l'Asiatique.*

Ie pense que les infortunes du grand Scipion pourroyent donner consolation à cestuy qui estoit son frere, qui en endura de mesmes. Le Roy Anthiocus vaincu, & l'Asie adioincte à l'empire Romain, & son tresbeau triumphe donnerent occa-

Ff. iij.

sion de l'accuser de pillerie, & de le mettre en prison.

*Del'ingratitude des Romains enuers  
le petit African.*

Le petit African qui n'estoit moins vertueux que le grād, n'eut pas plus heureuse fin: car apres auoir mis à feu Numance & Carthage villes confederées: qui ensemble faisoient la guerre aux Romains, fut tué en sa maison, & ne trouua en la cour homme qui voulsist entreprendre la vengeance de sa mort.

*Del'ingratitude enuers Scipion  
Nasica.*

Qui est celuy qui doute que Scipion Nasica n'ait autant acquis de bon bruit en la cour que les deux Africains en acquirēt à la guerre? lequel ne voulut iamais souffrir que la republiq̃, à laquelle Gracchus auoit mis les mains violemment, fut sacagée & extaincte: mais comme le peuple estimoit mal de luy, pource qu'il auoit tué Tiberius Gracchus meschant & seditieux personnage, le Senat sous tiltre de legation, pour le sauuer l'enuoya à Pergame ville d'Asie, ou il fina le demourant de ses iours, sans auoir regret à son païs, qui estoit enuers luy grādemēt mōstré ingrat.

*De l'ingratitude enuers Lentule.*

Je m'arreste encore en vn mesme nõ & *P. Lentulus la rance des Scipions.*  
 race, ie n'ay point encore terminé les plaïtes de la gent Corneliene. Apres que P. Lentulus personnage de grât bruit & tres amoureux de la republique, eust repoulsé Caius Gracchus constammét & vertuëusement en la coste Auentine, ou il receut de grands coups: pour son loyer d'auoir retenu en leur estat les loix, la paix, & la liberté Romaine, fut enuoyé en exil, & ne mourut en Rõme. Parquoy contrainct de partir, & laisser le país, pour l'enuie & haine qu'on luy portoit, impetra du Senat yne legation, pour aller ou il luy plairoit: puis feit vne harangue, ou il prioit aux dieux que iamais ne reuinist en vn país tât ingrat comme Rome. Donc s'é alla en Sicile, & en ce lieu demoura tât qu'il vescu: parquoy iouit de ce qu'il auoit requis aux dieux. Donc ces cinq personnages cy dessus alleguez, qui furent de la maison Corneliene, donnerent certaine experience de l'ingratitude du peuple Romain enuers eux: & tous partirét volontairement du país.

*De l'ingratitude enuers Hala Seruilius.*

Lors q̄ Hala estoit maistre des Cheualiers

FF.iiij.

en Rome, occit Spurius Melius affectant le royaume: mais pour son salaire d'auoir gardé la liberté des Citoyens, fut enuoyé en exil. Apres que nous auôs parlé de l'ingratitude des personnes publiques, il fault faire métion de celle d'un chascun en particulier. L'ingratitude d'un peuple n'est pas tant à blasmer, que celle d'un personnage priué: car en vne communauté n'y a point de raison, ne de discretion, mais est facilement esmeuë & concitée, en la maniere d'une soudaine tēpeste. Un homme particulier a loisir & puissance de confiderer le bien qu'on luy a faict: parquoy est plus à reprendre s'il est ingrat, & s'il prefere le vice à vertu.

*Notable*

*De P. Sextilius.*

On ne scauroit trop dire d'infamie, ne mal parler du cruel & inhumain Sextilius, qui n'eut horreur de tirer hors de sa table, & de son oratoire C. Cesar & le liurer à Cinna, pour estre mis à mort. Lequel Cesar l'auoit tant curieusement & heureusement defendu, lors qu'il fut accusé du crime de lese maiesté enuers la personne de Sylla. Or comme cestuy Cesar (du temps que Cinna auoit banny grand nombre de Romains) s'enfuyoit, vint



au territoire Tarquinense demander aide  
 audict Sextilius, priât de le sauuer, & qu'il  
 eust memoire du bõ tour qu'autrefois luy  
 auoit fait: neantmoins (comme i'ay pre-  
 dict) le liura entre les mains du cruel vain-  
 queur. Or prenons le cas que cestuy Cesar  
 eust esté accusateur de Sextilius en ce cri-  
 me que i'ay deuant allegué, & qu'en ceste  
 fortune il se fust iecté à genoux deuant  
 Sextilius, luy demâdant secours en si grâd  
 trouble & necessité, n'est il pas esté esti-  
 mé cruel & inhumain s'il l'eust repoulsé?  
 Certes ouy. Car combien que nous ayons  
 autrefois hay vn personnage, pour le tort  
 ou iniure qu'il nous a fait, si auons-nous  
 pitié & compassion de luy, quand le voy-  
 ons en misere, & volontiers luy faisons  
 grace. Mais Sextilius presenta de ses pro-  
 pres mains, non son accusateur, ains defen-  
 seur, à son ennemy: s'il le fait par crainte  
 de mort, il estoit indigne de viure: si par  
 espoir d'en auoir guerdon, tresdigne de  
 mort.

*Les misé-  
 ricordi-  
 eux font  
 grace à  
 leurs en-  
 nemis.*

*De Cn. Popilius Lenas.*

En cest endroit fault faire recit d'vn  
 acte d'ingratitude, conforme au susdict.  
 Marc Cicero, à la requeste de Marc Ce-

*Popilius occit M. Cicero le defenseur de sa vie.* lius, non moins songneusement que facilement, defendit la cause de Cn. Popilius Lenas, natif de la region des Picentins, lequel estoit en grand peril de sa personne: mais ledict Cicero luy sauua la vie, & le renuoya avec son honneur en son pais. Cestuy Popilius par apres, nullement offensé par Cicero, ne de faict, ne de parolle, pria tout de gré Marc Antoine, qu'il luy donnast charge de pourfuyuir & faire mourir ledict Cicero, qui auoit esté banny par Antoine: ce que facilement impetra, dont grandement ioyeux se transporta soudain à Gaiete, & fit mourir ce personnage tant digne, qui luy auoit sauué la vie, & lequel il deuoit sur tous honorer & seruir: fit couper sa teste, qui estoit le chef de Romaine eloquence, & sa dextre tres-excellente qui auoit mis police & paix à la republique. Donc cestuy Popilius reuint en Rome chargé de ce faix, se resiouyssant, comme si ce fust quelque gros butin: & n'eust memoire le cruel & malheureux, qu'il portoit vn chef, qui autrefois auoit sauué le sien. Mon escript est trop foible à detester la meschanceré de ce monstrueux personnage, & faudroit vn autre Cicero, qui peult faire digne de-

ploration de l'infortunée mort de cestuy.

*De Pompée le Grand.*

Comment te pourray-ie accuser Seigneur Pompée? certes ie ne sçay. Ie regarde d'vn costé ton amplitude & grandeur, qui autrefois par son excellence auoit occupé toute la terre & la mer: d'autre part i'ay memoire que ta ruine a esté plus grande que ie ne sçauroye descrire: mais encore quand nous ne sonnerions mot de toy, si auroyent les hommes esgard à la mort de Cn. Carbo, que feis tuer & t'en reprendroyét: par lequel Carbo fut defendu en la cour, comme en ta grande ieunesse plaïdois pour les biens de ton pere. Donc tu as merité estre blasmé d'ingratitude, pour ce que tu obtemperas plus à Sylla, qu'à ta propre honte; & pour auoir la bonne grace d'iceluy, n'eus honte d'occir ton bien-faiçteur Carbo.

*Exemples des estrangiers.*

*Des Carthaginois.*

Mais à fin que les villes estrangieres ne se mocquent de nous, qui auons confessé nostre ingratitude, & qu'elles n'estiment qu'ayons esté seuls trouuez ingrats: ie toucheray icy des Carthaginois, qui enuoyèrent Hannibal en exil: lequel pour

leur sauueté, assurance, & victoire auoit desconfit tant de noz capitaines, & de noz gens. Croiez que si seulement il eust defaict autant de noz aduenturiers, comme il def fait de gens de bien de nostre nation, encore eust il remporté gros honneur.

*Des Spartains ou Lacedemoniens.*

*Lycurg<sup>s</sup>  
apres a-  
voir eu vn  
œil creué,  
fut bāny  
par gran  
de ingra-  
titude.*

Yamais la ville de Lacedemone ne porta homme meilleur ne plus fructueux à la republique qu'estoit Lycurgus: auquel, cō me il estoit en Delphos pour auoir quelque responce d'Apollo Pythius, luy dit ledict Apollo, qu'il ne sçauoit s'il le deuoit mettre au reng des hommes ou des dieux? toutefois la grande integrité & purité de sa vie, la tres-constante amour enuers son païs, ny les bonnes loix qu'il auoit faictes & inuentées, ne luy peurent donner remede, qu'il ne paruinist en l'indignation des citoyens. Souuent le lapiderent, aucunes fois par fureur le deiect erent, puis luy creuerent vn œil, finalement le bannirent. Que feront les autres villes, veu que celle qui s'attribue grand honneur, pour sa constance, attrempance & grauité, a esté

ingrate enuers celuy qui luy auoit faict tant de biens?

*Des Atheniens.*

Ostez d'entre les Atheniens Theseus, vous trouuerez que ce ne sera rié, ou pour le moins qu'Athenes ne sera si bien renommée. Certes cestuy Thesee alla & assembla en vne ville les citoyens qui estoient dispers & respanduz de village en village, donna au peuple ( qui separement & en particulier viuoit à la mode agreste ) forme & maniere de viure ciuilemēt. Cestuy mesme en son ieune aage les deschargea de la dominatiō & pesant faix du puissant roy Minos. Cestuy dompra la fierté & orgueil effrené de Thebes. Cestuy donna secours aux enfans d'Hercules, & par sa subtilité & force ancantit les vices, & tout ce qui estoit monstrueux par tout le país. Toutesfois l'isle de Scyros (combien qu'elle fut belle & florissante, si estoit elle moindre, quant aux vertuz & bonne reputatiō, que ce pauvre banny Theseus) apres auoir esté deiecté des Atheniens receut les os dudit Theseus mort.

*L'ingratitude des Atheniens  
enuers Solon.*

Solon qui establit tant de belles & vtilles loix aux Atheniens , en sorte que s'ils eussent tousiours vsé d'icelles , leur regne eust esté perpetuel. Cestuy aussi qui leur recoura l'isle de Salamine , prochaine d'eux & q̄ les pouuoit battre, & faire beau coup de tort, quand elle leur estoit ennemye. Cestuy qui le premier veit le fondement de la tyrânie de Pisistrat, & qui seul publiquement osa dire qu'il la failloit opprimer par armes : fut banny par lesdits Atheniens & vîa sa vieillesse en l'isle de Cypre, & ne luy conuint estre inhumé en son pais ou il auoit fait tant de biens.

*De l'ingratitude des Atheniens  
enuers Miltiades.*

Il fut bien prins à Miltiades, si ( apres qu'il eust defaict trois cens mille Persans à Marathone) les Atheniens soudain l'eussent enuoyé en exil, sans le faire mourir en prison. Je croy qu'ils estimerent que suffisammét exerceroient leur cruauté enuers leur biéfaicteur, si iusques à la fin ils le persecutoient : mesmes apres qu'il fut mort, encore ne souffrirét ils que le corps fut mis en sepulture, si son fils Cimón ne tenoit prison pour luy : ce qui fut faict. Ainsi le fils de ce vertueux duc, & q̄ pour

*La iour-  
née de  
Marathone.*

l'aduenir fut vn des grands personnages de son temps, se pouuoit bien glorifier qu'apres la mort de son pere luy estoit escheu ce patrimoine, c'est à sçauoir prison & chartre.

*De l'ingratitude des Atheniens  
enuers Aristides.*

Aristides, qui du temps des guerres estoit pour son equité esleu du peuple, pour estimer le reuenu des villes de Grece, à fin qu'vn chascun contribuast au faict desdictes guerres: & qui estoit reputé audict pais comme le miroir & exemple de continence, fut contraint d'abandoner le pais. Bien-heureuse eust esté la ville d'Athenes si apres l'exil de cestuy, eut trouué vn citoyen, ou vn homme de bien qui eust esté amoureux d'elle. Certes auéc ledict Aristide, toute bonté & vertu s'en alla.

*De l'ingratitude des Atheniens  
enuers Themistocler.*

Entre tous ceux qui experimenterent l'ingratitude de leur pais, Themistocles est vn bel exéple. Apres que cestuy eust rédu Athenes saine, sauue, bien renommée, riche, & princesse de Grece, à ceste heure là la cogneut tant son ennemye qu'il fut contrainct d'auoir recours à la misericor-

de & pitié de Xerxes, non à luy deüe : car peu de temps auant, auoit destruiët les gés dudidët Xerxes.

*De l'ingratitude des Atheniens  
enuers Phocion.*

Phocion tresbié instruiët en ces vertuz là qu'on estime estre tres efficaces pour acquerir honneur, c'est à sçauoir cleméce & liberalité, ne fut seulement par les Atheniens mis aux tortures, ains aussi apres sa mort ne trouua vne seule mote de terre de la region de Grece, qui fut iectée sus les os. On feit commandement qu'il fut deicté hors des limites, ou le bon citoyen auoit esté nourry & auoit vesçu. Que s'en fault il qu'on ne doiue iuger estre vne folie publique, de punir d'vn cōmun accord les grandes vertuz, quasi cōme si ce fussent vices tres griefz, & recōmpenser les bienfaicts, d'iniure ? combien qu'on ne doiue en aucun lieu tolerer ce tort, encore moins le doit on souffrir en Athenes, en laquelle est establie loy pour punir les ingratz, & tresbien : car quiconque est negligent de rendre grace pareille au bienfaict, cestuy là certes, perd & oste le contract de faire & receuoir plaisir : sans laquelle chose la vie humaine à grande peine peult consist.



sister. Combien grande reprehension donc meritent ceux qui auoient deuât les yeux de très equitables & iustes ordonnances: mais leurs espritz estoient très iniques, si qu'ils aymerét mieux vsfer de leurs meurs, que de leurs loix? Or si par la prouidence des dieux se pouuoit faire, que ces tres-excellens personages, (desquelz maintenât j'ay narré les aduentures) venoient à reuiure, & qu'ils feissent action à ceux de leurs pais, pour se trouuer deuât quelques gens estrangers, mettâs en ieu la loy, par laquelle on punilloit les ingrâtz: ne rendroient ils point par ceste accusatiõ ce peuple icy Grec, (qui est tant ingenieux, & si bon ouurier de causer) es perdu & muet? Si quelque nigromantian tiroit des enfers l'vmbre de Theseus, disant & reprochant ces choses aux Atheniês, comme se pourroiet ils excuser? Lors que vous habitiez de village en village, & que vous estiez diuisez, & qu'il y auoit autant de dissentions entre vous, comme vous estiez de familles, ie vous assemlay en vne ville & vous enseignay à viure en amour & dilection. Si Miltiades & Themistocles resuscitoient, & disoient aux Atheniens: Marathõ ville de Grece nõ loing d'Athenes fut ennoblie

Gg.j.

*Parolles  
inuecti-  
ues ad-  
dressées  
aux Athe-  
niens.*

*pour leur  
trop dure  
ingrati-  
tude.*

& celebrée par la deffaicte des Persans, qui fut par nous faicte en ce lieu. Les nauires de Xerxes furent par noz prouesses enfondrées à Salamin & Artemise. Les murs d'Athenes, qui auoient esté rompuz par les barbares, furent par nous réedifiez, & faicts plus beaux qu'onc n'auoient esté. Or respondez maintenant Atheniens: ou ont vescu les autheurs de telles choses? ou sont ils ensepulturez? O ingratz! n'auiez vous pas contrainct Theseus d'estre enseuely dans vn petit rocher, Miltiades de mourir en prison, Cimō entrer en la charre au lieu de son pere, Themistocles vainqueur de Xerxes, recourir la misericorde dudict Xerxes: Solon, Aristides, & Phociō partir hors du país? Ce pendant que noz cendres estoient en lieux estrangers salement & miserablement dispersées & respandues, vous autres Atheniens auiez recueilly les os d'Edipus qui auoit tué son pere, & souillé par luxure sa mere, & mis lesdicts os en sepulture entre la cour d'Athenes nommée Arcopagus (qui estoit vn venerable lieu, ou les dieux & les hommes souloient plaider) & la tour de Minerue, lesquelz vous adorez comme si ce fussent sainctes reliques. Voyla comme les

*Arcopagus.*

meschans & vitieux personnages d'estran-  
 ge país, vous sont plus agreables, que les  
 gens vertueux de vostre climat. Lisez les  
 ordonnances des ingratz, lesquelles vous  
 auez iuré solennellement tenir & garder.  
 Or puis que vous n'avez voulu rendre sa-  
 laire deu à voz bienfaicteurs durant leur  
 vie, faictes leur sacrifice apres la mort.  
 leur cryant mercy de l'offense. Leurs vm-  
 bres resserrées par les destinées se taisent  
 & sont muettes. Mais Athenes ville ingra-  
 te, & mal recognoissante les plaisirs qu'on  
 luy a faicts, ne soit priuée de blasme & re-  
 proche à langue desployée & licentiée de  
 l'iniurier. Or delaissons les ingratz, & par-  
 lons des debonnaires qui ont honoré &  
 aymé ce qu'ils deuoient. On prend bien  
 plus de plaisir à reciter vne chose plaisan-  
 te & agreable, qu'une chose odieuse &  
 meschante. Venez donc entre noz mains  
 enfans debonnaires, lesquels voz peres  
 vous ont souhaitez, telz que vous estes, &  
 qui faictes par voz aetes, qu'on se resiouit  
 de vous auoir engendré, & prend on plai-  
 sir d'en procréer d'autres.

Gg. ij.

DE LA DEBONNAIRETE,  
honneur, amour, & reuerence qu'on  
doit auoir enuers son prochain.

## CHAP. IIII.

*De la debonnaireté de Coriolan.*

*Vertu est  
en tous  
lieux esti-  
mée.*

*Coriolan  
banny de  
Rome, fut  
receu chef  
de la gen-  
darmerie  
des Vols-  
ques con-  
tre les Ro-  
mains.*

**C**oriolan, homme de grand cœur & hault conseil, & qui auoit faict de grandz biens à la republique, fut iniustement banny : parquoy se retira vers les Volsques, pour lors enuemy des Romains. Certes, vertu en tous lieux est estimée. Donc en ce pais, ou auoit esleu demeure Coriolan pour se cacher en cestuy mesme en briefz iours paruint à estre chef & gouuerneur de la gendarmerie. Et aduint que celuy que les Romains auoient refusé pour capitaine salutaire & idoine, à bien peu qu'iceux ne l'experimenterent contre eux, comme ennemy mortel & pestifere. Or apres qu'il fut rendu avec lesdicts Volsques, petit à petit surmōtoit les Romains : & fait tant par ses prouesses, qu'en la fin vint iusques deuant Rome. Pourtāt ce peuple Romain q n'auoit pas tenu grand cōpte du fruct qu'auoit faict ledict Coriolan à la republique, & qui ne luy auoit faict grace, quand fut cōdemné

à estre exilé, fut par apres contraint de se  
 prier estant banny. Donc furent enuoyez  
 ambassadeurs pour luy faire requeste, &  
 ne gaignerent rien : consequemment pre-  
 stres reuestuz de leurs ornemens sacrez,  
 qui reuindrent par semblable sans rien fai-  
 re. Lors estoit estonné le senat, le peuple  
 craintif, hommes & femmes ensemble  
 lamentoient & se doloroient pour la dan-  
 gereuse issue, & peril eminent. Adonc Ve-  
 turia mere de Coriolan, prenant avec foy  
 Volunnie femme dudit Coriolan, & ses  
 enfans, s'en va droict aux tentes des Vols-  
 ques : laquelle quand son fils la contem-  
 pla, cōme vn hōme quasi hors du sēs, alla  
 pour embrasser sa mere: Mais tourna ses  
 prieres en ire: & commença à dire: Ainçois  
 que ie t'accole, ie vueil sçauoir si ie suis ve-  
 nue à mō ennemy, ou à mō fils, & si ie suis  
 cōme prisonniere en son camp. Ma vieil-  
 lesse maleureuse & longue vie, m'a elle at-  
 tiré iusques icy, pour te veoir en exil, puis  
 ennemy des Romains? As tu eu le coura-  
 ge de destruire ceste terre, qui t'a engen-  
 dré & nourry? Si ie ne teusse produict,  
 Rome ne fut pas maintenant battue &  
 guerroyée, maintes autres choses dit ce-  
 ste noble femme en pleurant. Adonc Co-

*Les Ro-  
 mains en-  
 uoyerent  
 vers Co-  
 riolan,  
 pour trai-  
 ter la  
 paix.*

*Coriolan* riolan esmeu par ces pitoyables remon-  
*pour la* strances, & par les larmes de sa femme, &  
*debon-* ses enfans, embrassa sa mere, & dit: Haa  
*naireté* pais, par les requestes de ma mere tu m'as  
*enuers sa* vaincu, pour l'honneur de son ventre qui  
*mere sa* m'a porté, j'auray mercy de toy, iaçoit ce  
*feme Et* que à iuste cause ie te doie hayr. Apres  
*ses enfans* ces choses dictes soudain deliura le terri-  
*fut couer* toire Romain des armes hostiles. Donc  
*ty à paci-* la vertu de debonnaireté uida le cœur du-  
*fier aux* dict Coriolan, plein de douleur pour le  
*Romains* tort qu'on luy auoit fait, remply d'esperá  
 ce d'auoir la victoire, honteux de laisser  
 son entreprinse, craignant que les Volf-  
 ques ne le tuassent. Certes toutes ces cho-  
 ses furent rompues pour l'amour qu'il au-  
 uoit à sa mere, sa femme, & ses enfans: &  
 le regard de sa seule mere, mua ceste tres-  
 apre guerre, en paix salutaire.

*Du premier African.*

Ceste mesme debonnaireté enflamma  
 le premier African, à grande peine ayant  
 quatorze ans, à secourir son pere Cn. Sci-  
 pion, en la guerre contre Hannibal. Lors  
 que ledict pere estant consul guerroyoit  
 contre Hannibal, assez malheureusement  
 à Paue, fut grieuement blecé par ledict  
 Hannibal. Ce que voyant le premier Afri  
 pere.

cã son filz, se mit entre deux, & sauua son dict pere. La tendreur de son aage, le commencement de l'exercice militaire, & l'adventure de ceste infortunée bataille, que deuoit bien mesme craindre vn routier, ne peurent empescher que par double gloire ne meritaist la couronne de chesne: c'est à sçauoir pour auoir preserué de mort vn chef de guerre, qui estoit mesme son peré. La ville de Rome ouyt de ses oreilles, que ces tant excellens exemples auoyent eu leur effect: (car ces choses furent faictes hors de Rome) mais elle veit de ses yeux ce qui s'ensuit, pour ce que ce fut dedans l'adiçte ville.

*De Lucius Manlius Torquatus.*

Pomponius tribun du peuple auoit faict adiourner Lucius Manlius deuant le peuple, pour ce que soubz l'occasion de guerroyer les ennemis, il auoit excédé le temps de sa dictature, c'est à dire qu'il y auoit esté d'auantage qu'on ne souloit (car l'office de dictateur ne duroit que six mois:) & aussi il auoit faict conuenir, pour ce qu'il auoit banny d'avec luy, son filz qui estoit de bien bonne nature, & mis aux chãps, ou il le traictoit assez mal,

Gg.iiij.

luy faisant endurer de la peine infinie: cōsideré qu'il eust esté propre au seruice de la republicque en la ville. Ce que cognoissant ce ieune enfant Mâlius, soudain laissa les champs, vint à la ville, & des l'aube du iour entra en la maison de Pōponius lequel pensant que ce ieune enfant fut venu par deuers luy pour accuser son pere de ce qu'il le traictoit plus rudement qu'il n'estoit liete, commanda que tous vuidassent de sa chābre, à fin que plus librement cediect enfant luy descouurist le delict de son pere. Mais ce ieune enfant voyant que il auoit trouué oecasion opportune à son propos, tira son espée qu'il auoit cachée soubz sa robbe, & contreignit par menaces & terreur, ce tribū de iurer, qu'il se desisteroit de poursuiuir son pere. Par c-la aduint q̄ Torquatus ne plaida point sa cause. L'hōneur est louable qui est fait aux peres qui sont doux & humains: mais Mâlius d'autāt plus que son pere fut rude enuers luy, d'autāt plus fut-il loué de luy auoir subuenü à son peril, lequel n'estoit attiré à l'aymer par aucune douceur, ou blandice, ains seulement par nature.

*De Marc Cotta.*

Marc Cotta imitateur de ceste vertu

*L. Man-  
lius excēpt  
d'amitié  
enuers les  
parens.*



le mesme iour qu'il print la togue virile, qui estoit au bout de quatorze ans, incontinent qu'il fut descendu du capitol, accusa de pillerie & sedition Cn. Carbo, par le quel auoit esté condemné son pere, & le fit luy mesme condamner: Ainsi commença il en sa grande ieunesse de faire acte excellent & honneste.

*De Cn. Flaminius.*

C. Flaminius ne porta pas moins d'honneur à son pere, qu'auoit faict Marc Cotta, Lors que cestuy estoit tribun du peuple, & qu'il eut promulgué & faict vne ordonnance, d'enuoyer vn nombre de Romains pour demourer & habiter au territoire de Plaisance en la Gaule Cisalpine maugré qu'en eut le senat. Et ne sceut tant faire ledict senat enuers Flaminius, ne par priere ne par menaces, qu'il voulust faire, fors ce qu'il auoit en sa phantasie: mesmes le senat fit assemblée de gendarmes pour le cuider destourner, s'il perseueroit: mais ne sen estonna pourtant, iusques à ce que son pere, qui n'auoit office aucun, vint par deuers luy comme il publioit ladiete loy en la cour nommée les Rostres, mit la main à luy, & le reprint. Lors descendu ledict Flaminius, obeit à

*Ces lieux  
que les  
Romains  
enuoyoient  
habiter,  
s'appellent  
Colonies.*

son dict pere, & ne murmura point de ce qu'il auoit esté rompu de sa harangue.

*De Claude vierge Vestale.*

Ces actes icy deuant recités, qu'ont fait ces personnages Romains touchant reuerence faicte à leurs peres, sont grâdz: mais ie ne sçay si ce que fait Claude dame Vestale, est point encore plus vertueux & de cœur. Comme ceste vierge veit vn tribun du peuple mettant la main à son pere par grande violence, & le voulât mettre hors du chariot ou il estoit en triumphe, par merueilleuse legereté entra dedans ledict chariot, se mit entre le tribun & sondict pere, & repoulsa ledict tribun qui estoit en sa grande cholere & animé contre son pere. Par ainsi le pere & la fille triumpherent, l'vn au capitoie, & l'autre au temple de Vesta: & ne sceut-on discernet à q'on deuoit plus donner de louenge, c'est à sçauoir ou au pere qui auoit eu la victoire de ses ennemys, ou à la fille, qui auoit tât honoré son pere. Pardonnez-moy deesse Vesta, anciens foyers, & autelz sacrés, ou se gardoit le feu eternel, ne vous desplaise, si apres l'exemple d'vne vierge Vestale noble & insigne, ie viens à faire recit d'vne ieune femme qui n'estoit noble: & si ie

fay digression de vostre tressacré temple, pour me transporter à vn lieu de Rome, qui est plus nécessaire que beau, c'est à sçauoir en vne prison. Or si fortune a voulu que plusieurs fussent produicts en bas estat & deprimé, toutesfois sil y a quelque vertu en eux, ceste vertu ne doibt estre tenue pour vile, ny estre fraudée de son loyer & louenge. Mais d'autant qu'à plus grâ de difficulté ils sont paruenus à ceste vertu, d'autant leur est deu plus grand salaire & guerdon.

*De l'amour d'une fille enuers  
sa mere.*

A Rome fut vn iuge, qui apres auoir condamné vne femme, issue de parens francz & libres, pour auoir esté trouuée en adultere, la bailla à vn Triumuir pour la faire executer de peine de mort en la prison. Or quand elle y fut, le geolier esmeu de pitié ne l'estrangla soudain, ains donna & permit à vne fille qu'elle auoit de la venir visiter: mais ainçois qu'elle parlast à sa mere, ledict geolier cherchoit diligemment autour d'icelle, à fin qu'elle ne luy portast aucune viande, pensant qu'elle ne viuroit pas long temps ainsi, &

*Ceste fille  
nourris-  
soit sa me-  
re de ses  
mammelles  
en la char-  
tre.*

qu'elle mourroit de faim. Or comme des-  
ia fussent passez plusieurs iours, pensant à  
par luy comme il estoit possible que ceste  
femme vescu tant sans manger, print gar-  
de à ceste affaire, & veit cōme ceste fille ti-  
roit sa mammelle, & la presentoit à sa me-  
re, pour soulager sa faim. Ce que voyāt ce  
geolier, pour la nouueauté de ceste mer-  
ueille, en feit le recit au Triumvir: qui e-  
stoit vn officier, ayant la charge de mener  
les colonies (c'est à dire certain nombre de  
Romains pour habiter & labourer quel-  
ques territoires conquestés par lesdictz  
Romains,) le Triumvir, au preteur & iu-  
ge: le iuge au conseil des iuges: ce qui fut  
cause que ladicte femme impetrat grace.

*Que pent  
pitié.*

Or n'est-il lieu, ou ne puisse euitier ceste  
vertu de pitié, il n'est rien qu'elle n'inuen-  
te: elle trouua en ceste chartre nouvelle  
maniere de conseruer ceste mere. Qu'est-  
il plus nouueau & inusité q̄ de veoir nour-  
rir vne mere des mammelles de sa fille: on  
penseroit que ce fut vn acte cōtre nature,  
si nature mesme n'ordōnoit premieremēt  
d'aymer son pere & sa mere.

*De la pitié d'une fille enuers  
son pere.*

Le semblable feit vne autre fille à son

pere nommé Cymon, ia fort ancien qui estoit condamné à mourir. Ceste fille l'alloit veoir à la prison, luy presentoit sa māmelle, comme si ce fut son enfant. L'œil s'estonneroit grandemēt s'il veoit vne piece de peincture ou fut pourtraicte ceste aduenture, & renouelleroit ceste chose antique par l'admiration de ce present spectacle, pensant veoir par ceste peincture muette, deux corps faicts apres le vif: (Ce qu'on peult bien imaginer aussi à l'entēdemēt, qui est plus efficace que l'œil) & veoir par cest escript, qui est vne peincture parlant le cas ainsi comme il estoit, sans s'amuser à contempler vne chose de nouveau faicte comme ceste histoire de nouveau peincte, au lieu du cas qui de soy est vieil.

*Cestecy  
nourris-  
soit son pe-  
re de ses  
māmelles*

*Le vray  
œil, c'est  
l'entende-  
ment.*

*De la pitié d'un nommé Cymon e uers  
son pere.*

Ie ne te doy mettre en oubly Cymon, qui ne feis point de difficulté de tenir prison, pour deliurer le corps de ton pere mort en icelle, à fin qu'il eut honneur de sepulture. Et si tu meritas honneur par apres, pour t'estre bien porté au gouuernemēt de la republiq: & pour t'estre monstré vertueux chef & bon citoyen: si en ac-

quis-tu pl<sup>9</sup> en rachetât le corps de t<sup>o</sup> pere prisonnier, q̄ tu ne feis en la cour, en bien regissant tes subiects. Gens adonnez: aux aultres vertus on les loue, & s'esmerueille-lon seulement d'iceux: mais gens pitoyables & qui portent honneur à pere & à mere, avec ce qu'ils sont louez, pareillement sont aymez du monde.

*Exemples des estrangers.*

*De deux freres.*

Ie feray icy mention de deux freres, qui furent plus nobles de cœur, que de race. Ces deux icy furent natifs d'Espagne d'une pauvre maison, q̄ finerēt hōnestemēt & avec bō bruit, c'est à sçavoir en aduēturāt leur vie pour nourir leur pere & leur mere. Or est il ainsi, qu'en Espagne y auoyt un tyran nommé Epastus. Cestuy tua Patietes. Ce q̄ cognoissant les enfans dudit Patietes pour faire la végeâce de ce dict tyrā, firent pact avec ces deux pauvres freres, en sorte que si ils vouloyent tuer ledict tyran ils auoyēt douze mille deniers, ce qu'ilz accorderent: & prierēt, que si de hazard apres qu'ilz auoyent occy ce tyran, fussent faicts mourir, que ces enfans baillassent l'argēt promis à leur pere & leur mere qui mouroyent de faim. Donc d'vnes mesmes

mais feirét ils la vengeance de Patietes, & la punition d'Epastus, & par ce mesme acte nourrirét leurs parens, & se donnerét mort glorieuse & hōneste. Parquoy main *Notable*  
tenāt sont viuās en leurs sepulchres : pour ce qu'ils iugerent qu'il estoit meilleur de garder & prolonger la veillesse de pere & mere, qu'attendre la leur mesme.

*De Cleobis & Biton freres, & d'Amphinomus & Anapus.*

Les exemples de Bitō & Cleobis, d'Amphinomus & Anapus deux couples de freres sont plus congneus que ces deux dont ie viens de parler. Les deux premiers seruirent de chevaux, & menerent le chariot de leur mere, qui estoit prestresse de Iuno, aux sacrifices de la dicte deesse les deux autres porterent sur leurs espauls leur pere & leur mere par le mylieu des flammes de la mōraigne d'Etna: mais nul de tous les quatre ne delibera de mourir pour leurs parés. Ce neātmoins ie ne vueil tollir ne refuser la gloire due à ces deux Grecz Cleobis & Biton, ny courir l'honneur des deux autres, qu'ils acquirent en ce feu d'Etna: mais ie vueil bien esclarcir par mes escripts la vertu de debonnaireté des deux precedens freres, pour ce qu'ilz

n'estoient pas tant congneus que ceux-cy ainsi que volontairement ie porte tesmoignage de la pitié des Scythes.

*De Roy Darius.*

Cóme le Roy Darius feit quelquesfois entrée avec toute la force en la region des Scythes: iceux estans aduertis, se retirerent petit à petit iusques aux desertz & lieux inhabitez de leur país. Lors Darius leur enuoya ambassadeurs pour leur demâder s'ils vouloyent tousiours fuir, & s'ils vouloyent point combattre. Adóc respondirét qu'ils n'auoient villes, ne champs labourables, pourquoy ils bataillâssent: mais quand seroyent paruenus aux sepulchres ou gisoyét leurs parés, qu'à ceste heure là Darius cõgnoistroit comme ils auroyent accoustumé de batailler. Par ce tãt humain propos, ceste gent barbare & cruelle, s'empra de tout crime de cruauté. Donc fault bien entédre que nature est la principale maistresse d'humanité, & pieté, laquelle facilement sans vsage de lettres, sans aucun enseignemét, respand au cœur des enfans vn amour & charité enuers leurs peres & meres. que profite-lon par doctrine & enseignemét? Rien aultre chose, fors que les esprits sont mieux ornez

&

*Larespo-  
se des Sci-  
thes, à Da-  
rius.*

*Dict no-  
table.*

*Nature.  
peut plus  
qu'art et  
doctrine.*



& non pas meilleurs: pour ce que pieté & humanité plus par nature se produit és cœurs des hommes, qu'elle ne fait pas par art & doctrine.

*Du fils de Cresus.*

Qui fut ce qui enseigna à respondre ainsi à Darius, ce peuple icy qui au lieu de maisons se faisoit porter ça & là dans des chariots, n'ayant aultre couuerture pour son corps sinon les forests, & viuant de proye ainsi comme bestes cruelles? Certes ce fut nature. Qui instruisit le fils de Cresus (qui toute sa vie auoit esté muet) à garder la vie de son pere par vne parolle? Apres que Sardes fut prinse, vn soldard Persan ne cognoissant Cresus se va efforcer de le tuer: ce que voyant ledict fils de Cresus, oublia ce que nature luy auoit denyé en sa natiuité (pour ce que elle l'auoit fait muet) & cria à haulte voix: Soldard, ne tue pas le Roy Cresus. Oyant la parole ce soldard, qui auoit desia l'espée contre la gorge dudict Roy, la retira. Ainsi cestuy qui iusques à ceste heure là auoit esté muet parla, pour sauuer son pere.

*Cestuy  
muet par  
la vne  
fois dont  
son pere  
eut la vie  
sauue.*

*De quelque ieune compaignon*

*nommé Pluto.*

Ceste mesme vertu d'amour & charité

Hh. j.

en la bataille sociale arma de force de cœur & de corps vn ieune compagnon de la ville de Pinna. Lors que les Romains auoyent mis le siege deuant ladicte ville, ce stuy estoit estably entre aultres pour garder les portes: ce que voyant le capitaine Romain, amena le pere de ce ieune homme, qui estoit captif, & le feit mettre deuant la porte, enuironné de soldards, qui tous auoyent leurs espées tirées. Adonc le capitaine dit à ce ieune compagnon, qu'il feroit tuer son pere, s'il ne luy bailloit entrée en la ville. Ces menaces faictes, ledit ieune hōme seul se iecta au parmy de ses ennemys, & deliura son pere de leurs mains. Ainsi fut-il digne d'estre loué doublement: pour ce qu'il sauua sondict pere, & ne fut trahistre à son pais.

*Adouble merite double honneur.*

## DE REVERENCE ET AMOUR ENTRE FRERES.

### CHAP. V.

*Les degrez de charité.*

**L**E premier degre de charité est des enfans enuers le pere & la mere: celuy qui vient apres, est des freres l'un enuers l'autre. Certes ainsi que de droit nous estimons le premier lieu d'amour, estre: c'est à dire q nous sommes obligez

d'aymer ceux qui nous ont donné estre en ceste vie humaine, nous ont entretenu de viures & vestemés, & acquis les biens d'ot nous viuons: ainsi pour le secōd, freres doiuent estimer auoir receu tous ces biens la ensemble. O que ceste recordation icy est de grande douceur de dire, ainçois que ie fusse né, i'ay tourné au mesme ventre ou a tourné mon frere, i'ay esté le temps de mō enfance en vn mesme berceau, i'ay appellé pere & mere ceux mesmes que mon frere a appellé, ils ont eu soing de faire veuz aux dieux pour moy cōme pour mon frere, vne mesme race & maison nous a fait nobles: ma femme m'est chere, mes enfans me sont doux, mes amis ioyeux, mes affins acceptables: mais quand l'amour de tous ceux-cy suruiēt, l'amitié de mes freres ne doit estre exteincte.

*Recordation d'enfance des freres.*

*Du grand Scipion.*

De ces choses icy i'appelle Scipion l'Africain à tesmoing: lequel, iaçoit ce que Lelius fut son grad amy, toutesfois il pria le senat, & brigua contre ledict Lelius, à fin que la prouince d'Asie, que cestuy pre-

*L'amitié de Scipio enuers son frere Lucius.*

Hh.ij.

Scipion , & prômit estre le lieutenant de sondict frere Lucius en ceste charge. Ainsi cest African qui estoit l'ainné fut seruiteur de son frere puisné : celuy qui auoit faict tout plein de proüesses en guerre, s'asservit à celuy qui n'en auoit encore point faict: il auoit desia le surnom d'African, & l'autre n'estoit encore surnommé Asiatique. African eut par sa propre vaillârise le surnom d'Afrique, & bailla à son frere le surnom d'Asie: pour ce qu'Asie fut expugnée par son conseil & aide de soy: il triompha d'Afrique, & feit triompher son frere d'Asie. Scipion l'African estoit plus grand & renommé au service de son frere, que n'estoit ledict frere estât chef de la gendarmerie: le lieutenant estoit mieux réputé que le capitaine en chef.

*Louenges  
de Scipio  
l'Afri-  
can.*

*De Marc Fabius consul.*

Fabius apres auoir surmonté les Hetrusques & Veientois, ne voulut receuoir le triumphe qui luy auoit esté estably du senat & du peuple : pour ce que son frere en bataillant vertueusement auoit esté occy en ce conflict. Combien estimons-nous que cestuy ayroit sondict frere, qui autrefois auoit esté consul , pour l'a-

mour duquel, il refusa si grand honneur?

*De Tybere Cesar.*

De l'exemple de Catō fut decoré l'aage preterit & ancien: & nostre siecle & temps est honoré de l'exéple de Tybere & Drusus deux freres, qui estoient descendus de la race Claudiane, du costé paternel: leur pere fut Tybere Nero, fils d'Appius Claudius l'aueugle. Aussi du costé maternel estoient venus de la gent Liuienne. Leur mere fut Liuie, fille d'Appius le Bel, nostre prince & pere. Tybere ayma tant son frere Drusus, que quand il fut venu à Paue pour saluer son pere Octavius, & sa mere Liuie, apres auoir eu la victoire des Geneuois: sus ces entrefaictes cogneut que son dit frere estoit en grande necessité de maladie en Germanie, Lors tout estonné de crainte, soudain môte à cheual passe en poste les Alpes, le Rhin: & le país des Barbares, qui estoit de bien nouveau vaincu par les Romains: en vn iour & vne nuit, changeant souuent de cheual, fait cent lieues? & n'auoit avec luy aultre train qu'un nommé Antabagius, qui luy seruoit de guide. Mais comme il estoit en ce voyage en grand trauail & peril delaisé de compagnie, la deesse Pirié, les dieux

*Les proge  
niteurs  
de Tibe-  
re, Et  
Drusus  
son frere.*

Hh.ij.

fauteurs des vertus, & Iuppiter fidele gardiẽ de l'Empire Romain, le cõpagnerent. Adonc Drusus, iaçoit ce qu'il fut plus pres de sa fin, que receuoit l'aide & consolatiõ de son frere (pour ce qu'il mourut ains qu'il fut arriué) estant aduertty que Tybere venoit, defaillant de vertu d'esprit & force de corps, en l'article de la mort commanda que ses legions bien en equipage allassent au deuãt dudict Tybere, & le saluassent comme Empereur: puis qu'on luy establit pretoire & siege à la partie dextre: consequemmẽt voulut qu'il obtinst nom de consul & empereur. En ce mesme tẽps ledict Drusus ceda son lieu à son frere, & deceda de ce monde.

*L'amitiẽ  
des deux  
peres, Ty-  
bere &  
Drusus.*

*De quelque soldard de Cn. Pompée.*

Je sçay bien que ie ne puis commodement comparer à Tybere & Drusus autre exemple, que celuy de Castor & Pollux, qui pour la reuerence qu'ils auoyent l'un à l'autre furent stellifiez: nonobstant ne deplaise à la maiesté de ces deux empereurs, dignes qu'on face memoire d'iceux pour iamais, si en cest endroit nous auons ioinct & inseré pres d'eux, l'amour d'un soldard enuers son frere. Cestuy soldard militoit soubs Pompée, & son frere soubz

Sertorius, qui auoyent guerre ensemble, De hazard les deux freres s'attacherent ensemble pour combattre, sans auoir cognoissance l'vn de l'autre, si que celuy qui auoit gages de Pompée tua l'autre, qui foit le pressoit: & cōme il le desarmoist, cogneut que c'estoit son frere. Lors se courouçant cōtre les dieux d'auoir obtenu ceste cruelle victoire, le porta ioignant des tentes de Pompée, le couurit d'vn habit precieux, & le mit sus le feu: puis prît vne torche qu'il mit dessoubs, & de la mesme espede quoy il auoit tué son frere, s'occit, & se iecta sur le corps de sondict frere pour estre bruslé ensemble. Certes il appartenoit bien que cest innocēt, qui auoit commis ce cas par ignorance, demourast en vie: mais à fin qu'il mōstrast l'amour de quoy il ayuoit son frere, voulut estre cōpagnō de la mort de sondict frere, plustost qu'auoir pardon de l'auoir tué.

*La cruelle mort de deux freres.*

## DE REVERENCE ET AMOUR ENVERS LE PAÏS.

### CHAP. VI.

**I**'Ay satisfait à la description de la debonnaireté, amour & reuerence, que gens d'vn mesme sang ont eu en-

Hh. iij.

*L'amour  
du pays  
doibt es-  
tre presé  
re à l'a-  
mour des  
parés, &  
pourquoy*

semble, maintenant fault toucher de l'honneur qu'on doibt auoir enuers son país, au quel l'amour de pere & mere (qui doibt estre aussi grand que celuy qu'on a enuers les dieux) & celuy que portent freres l'un à l'autre, cede & donne lieu, non pas sans grande raison: car toutes choses sont conseruées quand le país est conserué: quand vne maison & famille est destruiete, ce n'est pas pourtant que tout vn país soit destruiet: mais quand vn país est sacagé, il est apparent que toutes familles soyent desseparées & mises à neant. Mais qu'est il besoing de tant de parolles, considéré que maints en ont fait la preuue au detrimēt de leur vie?

*De Brutus premier consul.*

*Brutus  
authéur  
de la li-  
berté Ro-  
maine,  
mourut  
pour le  
pays.*

Brutus premier consul, pour garder la liberté du país, alla au deuant d'Aruns fils de Tarquin l'orgueilleux, qui auoit esté deiecté du royaume: & choquerent si bien l'un à l'autre qu'ils s'entretuerent. Je puis à iuste droit dire que la liberté du peuple Romain cousta beaucoup audict peuple, à raison qu'il perdit l'authéur de sa liberté

*De Curtius Romain.*

Comme d'auanture au milieu du mar-



ché de Rome se fut fait vne grande ou-  
 uerture de terre & abisme: & eut-on respō  
 se des dieux que ce gouffre ne se pourroit  
 remplir & combler, si la plus digne & no-  
 ble chose Romaine n'estoit iectée dedās.  
 Curtius donc adolescēt tresnoble de cœur  
 & de race, interpretant qu'il n'y auoit rien  
 plus excellent en Rome que les armes &  
 prouessē, se va armer de toutes pieces, mon-  
 te sur son dextrier, donne des esperons, &  
 soudain se iecte dans ce profond creux.  
 Lors en vn moment la terre se reclouyt, &  
 tout le peuple par honneur iecta dessus de  
 toutes sortes de grains, parquoy la terre  
 en vn instant reprit sa premiere forme.  
 Mains beaux demostremens depuis fu-  
 rent faitz en ce lieu: mais nul ne fut veu  
 si excellēt que l'acte que fait Curtius pour  
 l'amour du pais, auquel comme obtenant  
 la palme d'hōneur, i' insereray vn fait sem-  
 blable.

*Cestuy  
 Curtius  
 se iecta  
 en vn  
 gouffre  
 dans  
 Rome.*

*De Gentius Cippus preteur, ou iuge.*

Comme Gentius Cippus lieutenant a-  
 uec son habit de iuge passoit par la porte  
 de cuyure, qui autrement estoit nommée  
 Raduufculane, pour ce qu'on l'auoit laissé  
 rude, impolie, & imparfaicte: luy aduint

une nouvelle sorte de prodige, & dequoy on n'auoit onc veu vn tel. En sortant par ladicte porte luy vindrent saillir au front comme deux cornes: par ce eut responce des dieux, que s'il retournoit à Rome il seroit Roy. Or à fin que la chose n'aduint ledict Cippus delibera volontairement de se bannir, & de ne r'entrer iamais en Rome. O reuerence & amour au pais, digne d'estre preferé aux sept Roys de Rome pour son entiere & parfaicte gloire, pour ce que cestuy ayma mieux estre perpetuellement exillé, que son pais fut priué de liberté. Pour tesmoignage de ceste chose, ou enclouyt à la dicte porte par ou il estoit passe vne teste de cuyure en effigie, portant cornes.

*D'Elius autre iuge.*

Elius fut successeur de la louenge qu'acquit Genitius pour auoir bien aymé son pais. Comme cestuy Elius iuge, estoit assis en chaire pour faire droit, vn picmart se vint à iecter sur sa teste. Lors en la presen ce du senat interroqua vn deuin de la signifiante de ceste aduventure. Le deuin luy respondit, que s'il gardoit ledict oyseau saüf, l'estat de sa famille seroit fort heurieux & au cõtraire, la republique mal-

*Genitius se bannit soymesme pour la liberte du pays.*

*Picmart, aucuns l'appellent pinert, les autres espec.*

heureux: & s'il tuoit ledict oyseau, sa maison se porteroit mal, & la republiq̄ tresbien. Donc cognoissant ces choses, prend le picmart aux dents & le tue deuant le senat. Aduint apres, que cestuy iuge perdit de sa famille dixsept soldardz en la iournée de Cannes, gens d'excellente proüesse & hardiesse, & la republique par traitt de temps vint en hault estat: car Scipion apres rendit Carthage tributaire aux Romains. Sylla, Marius, & Cinna se moquerent de ces exemples; comme si ce fussent choses folles.

*De Publius Decius.*

Publius Decius, qui fut le premier consul de sa race, voyant en la bataille Latine les legions Romaines succomber & presque deffaictes, se voua à la mort pour le salut de la republique. Lors bāt soudain son cheual des esperons, fait entrée au milieu des ennemys, par mort cherchant la deliurance du pais: & apres auoir faict grande boucherie desdictz ennemys, tout couuert de dardz, s'inclina dessus, & illec mourut, des naurures, playes, & sang duquel vint la victoire non esperée aux Romains.

*Du filz, dudict Decius.*

Nous eussions veu vn seul exemple de ce chef de guerre predict, nommé Decius fil n'eust engendré vn filz correspondât à luy de courage. Cestuy filz en son quatriesme Consulat, suyuant l'exemple de son pere, se voïa par semblable à la mort en vne guerre aussi forte comme celle ou mourut son pere, & en laquelle aduint conforme aduenture: parquoy remit la puissance Romaine & l'exercite qui estoit dispers & en desordre. Pourtant est-il difficile de cognoistre si la ville de Rome gaigna plus en la vie des Deciés qu'en la mort: car leur vie gardoit qu'elle ne fust vaincue, & leur mort la fait victorieuse.

*La magnanimité de ce ieune Scipion.*

*Du premier Scipion African.*

Le premier Scipion African ne mourut pour la republique: mais il pourueut par sa proïesse admirable qu'elle ne fut exteincte. Or comme nostre ville estoit grandement affligée & desolée pour la malheureuse journée de Cannes, si qu'elle ne sembloit autre chose, qu'estre en brief la proye & butin de Hannibal vainqueur, en sorte que le reste de l'exercite descōfit par ledi Hannibal, prenoit conseil de abandonner l'Italie, & à ce se cōformoit **Quintus Metellus**. Lors Scipion estant pour

ceste heure tribun de la gendarmerie , & encore bien ieune Gentil-homme : tira son espée, menaçant vn chascun de mort, filz tenoyent plus ce propos , contraignit tous les assistans de iurer que iamais ne delaisseroyent leur pays. Par-ce ne monstra seulement la grande affection qu'il auoit audict pays : ains remit l'amour ( qui ia estoit cuanouy ) au cœur des autres.

*Des Publicains, ou Receueurs des deniers publiques.*

Après auoir parlé d'vn chascun en particulier, parlons de tous en general, à fin que nous cognoissons que toute la cité de Romme ayma d'affection egale le pays. Du temps de la seconde bataille Punique aduint que le thresor public fut si nettement vuidé de pecune, qu'il n'y en auoit pour faire les sacrifices des dieux. Adonc les receueurs se transporterent aux Censeurs qui auoyent la charge dudict thresor, & leur dirent qu'ilz ne se souciaissent d'argent & qu'ilz en fineroient : & qu'ilz disposassent des affaires, ainsi comme si la republique en estoit bien garnie, oultre qu'ilz bailleroient ce qu'il faudroit, & ne demanderoient rien de leur gages iusques

à ce que la guerre fust finée.

*Des Maistres de certains seruiteurs  
des Cheualiers, & Capitaines  
de gens de pié.*

Les maistres des seruiteurs que Sempromius Gracchus pour auoir bié bataillé à la ville de Benneuent, mit en liberté, ne voulurent prendre gages du chef & Capitaine. On ne trouua aux tentes des Romains Cheualier ny Capitaine de gens de pié, qui voulüst prendre vn denier de son salaire en temps que la republique estoit affligée par Hânibal, & que les tresors de Rome estoient par les guerres euacuez, hommes & femmes pour supporter de la difficulté du temps, baillèrent tout ce qu'ilz auoyent d'or & d'argent, mesmes les enfans nobles presenterent leurs enseignes, c'est à sçauoir leurs bagues d'or qu'ilz portoyent au col, en maniere de cœur, & leur robes tissues de pourpre. Le Senat auoit relasché de tribut tous ceux qui en temps de nécessité s'estoyent efforcez d'aider la republique: neantmoins nul ne voulut estre exempt dudict tribut, ains payoyent tous volontairement, comme auoyent de

coustume. Camillus ains qu'il prinſt la ville des Veientois auoit fait veu que ſil la prenoit, donneroit au temple d'Apollo la dixieme partie du butin : mais apres la prinſe d'icelle on ne ſceut mettre police, ne retirer la proye d'entre les mains des ſoldardz : parquoy Camillus fut d'aduis qu'on payaſt ceſte diſme promiſe des deniers publics: mais pource que le theſor auoit eſté euacué par les guerres, les femmes Romaines voyans la neceſſité porteroient tous leurs plus beaux ioyaux audiſt theſor pour en faire des deniers à payer la diſme d'Apollo, auſſi pour ſatisfaire à la ſomme de mille liures d'or qui auoit eſté promiſe aux François pour la deliurâce du Capitole. Dóc les Romains ainſi aduertiz, par l'exemple de leurs maieſteurs, & auſſi de leur naturel & propre inſtinct, eſtimerent qu'il ne failloit rien eſpargner pour ſubuenir à la neceſſité publique.

*Exemples des Eſtrangers.*

*De Codrus Roy d'Athenes.*  
 Je toucheray en ceſt endroit des exemples des Eſtrangers, qui ne ſont hors de noſtre propos. Comme les Doriques, peuple de Grece, auoyēt guerre contre les Atheniés, pour la ſeparatiō de leurs territoires,

& le païs d'Athenes fust gasté par l'incursion de leurs ennemis, qui sacageoyent tout par feu & glaiue. Codrus estimant estre le plus foible, recourut à l'oracle d'Apollo, estant en Delphos: & par Ambassadeurs s'enquit comme il pourroit rompre ceste tant grieue & aspre bataille. Apollo respondit que Codrus en auroit la fin, sil estoit tué de la main de ses ennemis. Lequel respons ne fut seulement sceu aux tentes des Atheniens, ains aussi par tout le camp des aduersaires: parquoy fut faict edict, que nul soldard ne bleçast le corps du Roy Codrus. Quand ledict Codrus eust entendū ces choses, se despouilla de ses accoustremens royaux, & se vestit en habit de sacquemant: puis s'en alla en vne troupe d'ennemis qui prenoyent leur refection, & en bleça vñ d'vne faux: qui enflammé de cholere, le tua. Ainsi la mort de Codrus fut cause que la ville d'Athenes demoura entiere & sauue.

*La mort de codrus fut la deliurance de la ville d'Athenes.*

#### *De Thrasibule.*

Le cœur de Thrasibule fut si amoureux du pays, qu'il semble qu'il fust procedé de ceste mesme fontaine de charité & amour. Cōme cestuy rachoit à toutes fins deliurer la ville d'Athenes de la deshon-

neste



neſte domination des trente tyrans : avec petite compagnie entreprint vn affaire de grande importance. L'vn de ces complices luy va dire : O combien ſera tenue à toy la cité d'Athenes, qui par ton moyen iouy ra de ſa premiere liberté : Lors reſpondit lediſt Thraſibule, les dieux facent, que ie ſoye veu luy rendre autant de plaiſir, comme ie luy en dois, Certes ce noble acte de auoir deſtruiſt ceſte tyrannie, a pporta beaucoup d'honneur à Thraſibule, & le combla de louenge, pour l'excellente affectiõ qu'il monſtra à la republique.

*De Themistocles.*

Themistocles, qui par ſa prouëſſe auoit vaincu Xerxes, par l'ingratitude de ſon païs fut banny : puis ſe retira vers lediſt Xerxes, qui le feit ſon Lieutenant des guerres : mais à fin qu'il ſ'abſtint d'oppugner ſondiſt païs, eſtablit vn ſacrifice, & beut du ſang de thoreau meſlé avec du venin : lors mourut deuant l'autel, comme ſi ce fuſt vne oblation faiſte à la deeſſe Pitié. Ainſi par ceſte mort tant memorable, fut faiſt qu'il ne fut beſoing à la Grece d'vn autre Themistocles, pour vaincre les Perſans, qui auoyent propoſé de l'inuader.

li. j.

*De deux freres Carthaginois,  
nommez, Philenes.*

Ensuit vn exemple d'vne mesme sorte. Comme entre les Carthaginois, & Cyrenenses se fust esteué vn debat, pour les limites & bornes de leurs champs: finalement feirent pact & accord ensemble, que d'vn costé & d'autre & en vne mesme heate seroyent enuoyez certains ieunes hommes, qui partiroyent les vns de Carthage & les autres de Cyrene: & la ou ilz se récontreroient, seroyét mises les diuises de leur territoire. Or les deux freres Carthaginois par leur finesse & cautele ne tindrét pas le pact & cōdition ainsi qu'ilz auoyent esté establiz: car ilz partirent deuant le temps limité, parquoy marcherent bien plus auant que les autres. Ce que cōgnoissant les adolescés de Cyrene, se plainquirent long téps de la fallace des autres, & ne voulurent que cela eut lieu: mais baillerent vne autre condition, pensans que les autres ne l'acceptassent, pour se venger du tort qu'on leur auoit faict, disans: que si les deux Philenes vouloyent estre enterrez tous vifz en ce lieu ou ilz festoyent trouuez, qu'en cest endroit seroyent posez bornes des deux territoires.

Cecy eurent agreable lesdictz Philenes, ce que n'esperoyent les autres : & presenterent leurs corps pour estre couuertz de terre en ce lieu : lesquelz pource qu'ilz aymerent mieux les termes de leur pays estre plus longz que le terme de leur vie, gisent heureusement, abbregeant leurs iours pour dilater l'Empire Carthaginois. Ou s'ot les haultz murs de Carthage l'orgueilleuse? ou est la gloire de leur haure tat excellent? ou est la flotte de leurs nauires, de quoy estoient espouetez tous autres portz? ou sont leurs grandz exercites? ou est leur grande cheualerie? ou sont les coeurs des Carthaginois, qui ne se controyent de la grandeur d'Afrique? Fortune a parti toutes ces choses la aux deux Scipions : mais la ruine de ce pays n'a secu exteindre la memoire de ce bel acte que firent ensemble les deux Philenes. Certes rien ne se peut acquerir d'immortel en ce mode par la force du corps, ne par la subtilite de l'engin, sinon vertu.

*Notable :*

*I' Aristote :*

L'amour que porterent ces deux prealleguez iueneaux à leur pays, fut trouue velement & ardent. Aristote desia ridede & vieil, & si fort adonne à l'estude,

li. ij.

*Stagire,  
d'où estoit  
Aristote  
natif.*

qu'à grande peine pouoit-il conseruer en santé le demourant de son dernier aage, veilla si vertueusement pour le salut de la ville d'où il estoit né, qui se nommoit Stagire, (qui s'en alloit estre rasée de fons à cōble par les ennemis) q̄ la y estāt couché en Athenes, la deliura de la cheualerie Macedonique, aux mains de laquelle elle estoit offerte pour ruiner. Ainsi Aristote merita plus d'honneur de garder sa ville, qu'Alexandre n'eust fait de la destruire. Il est manifeste donc que d'une affection courtoise, & amour excessif ont aimé leur pais, gens de tous estatz, & de tout aage: & cōbien que la chose fut clere, on l'a encore esclarcie d'auantage par exemples qui en donnent grāde probaciō & tesmoignage.

## DE L'AMOUR DES PERES

*& meres enuers leurs enfans, & du  
bandon qu'ilz leur ont donné.*

### CHAP. VII.

**A** Pres auoir recité de l'amour enuers le pais, maintenant me fault faite voile, & singlet de vent propice, & dresser la proue de ma nauire pour tirer en l'affection & bandon des peres enuers leurs enfans.

*De Fabius Rutilian.*

Après que Fabius Rutiliã eust esté cinq fois Cōsul avec grãde gloire, & qu'il eust quicté les armes pour son antiquité, & diminution de vertu, encore ne luy fascha de prendre la charge de Lieutenant soubz son filz Fabius Gurges, en vne perilleuse & difficile bataille qu'il entreprit : en laquelle il monstra seulement son courage : car quant à la force de corps, elle luy de-failloit : pourtant estoit-il mieux disposé à prendre son aise & repos dãs vn lict, qu'à recevoir les travaux de la guerre. Cestuy print grãd plaisir, estant de cheval, suyvir le chariot de son filz qui triũphoir, lequel en ses triumphes il auoit autresfois porté ieune enfant. Il ne fut veu en cest endroit comme augmentateur de ceste glorieuse pompe, ains auteur.

*De Cefetus Romain.*

Cefetus ne fut pas si grand Seigneur cōme Rutilian : car Rutilian estoit des Patrices, & Cefetus hommes d'armes : mais ledict Cefetus aima autant ses enfans comme Rutilian. Cesar estant vainqueur des estrangers, & des ennemis du pays, commanda audit Cefet qu'il priuast son filz de son heritage, pource que lors que son-

Ii.iiij.

dict filz estoit tribú du peuple avec Marc Marullus, il luy auoit faict iniure de l'auoir accusé, qu'il affectoit le Royaume. Mais Celer luy respondit (& porta ceste responce doucement) qu'il perdroit plus tost tous ses enfans, qu'il en desheriteroit vii. Or auoit ledict Celerus encore deux autres filz de bonne nature, ausquelz Cesar promettoit de faire tout plein de bien: toutefois Celerus ne voulut se condescendre à ses promesses: iagoit ce que Cesar fut tres humain Prince, d'endurer telle responce, toutesfois Celer est estimé auoir osé faire chose plus grande qu'il ne conue noit à engin humain: car il ne ploya n'obéit à celuy qui auoit assubiecty toute la terre à ses loix.

*D'Octouien le Begue.*

Je ne sçay si Octouien le Begue ayma point son filz d'amour plus vehemente & ardente. Cestuy estant condamné d'aller en exil, par l'arrest des triuirs, eschappa des mains de ses ennemis, & se iecta dehors de sa prison secrettement par vn huislet detriere, en sorte qu'il auoit la clef des champs. Mais incontinent ouyt vn bruit de ses voisins par lequel il entendoit qu'on tuoit son filz, ce qui n'estoit veri-

table. Lors se reuint presenter à la mort, qu'il auoit euadée, & se bailla à occis aux soldardz ennemys si qu'il fut plus ioyeux de veoir son fils sain & sauf, que d'auoir euité sa propre mort. O malheureux yeux de ce ieune enfant, qui contemplerent le pere ainsi mourant pour l'affaire dudict enfant qui l'aymoit tant.

*Exemples des estrangiers.*

*Du roy Seleucus.*

Mais à fin que nous faisons recit des choses plus recreatiues, en cest endroit dirons d'Antiochus fils du Roy Seleucus, ra- *Seleucus*  
uy & esprins d'infiny amour enners Stra- *pour l'a-*  
tonice sa mararre: remembrant comme *mour*  
il estoit embrasé, ce neantmoins disimu- *qu'il a-*  
loit & cachoit son amour le pl<sup>9</sup> qu'il pou- *uoit à son*  
uoit. Donc conuoitise & honte diuerses *fils, luy a*  
passions, encloses & cachées dedàs ses en- *bãdonna*  
trailles & mouëllles, redigerent son corps *sa femme*  
en tel estat qu'il demoura tout sec. Il e- *de laquelle*  
stait couché au lict comme vn hõme qui *le il estoit*  
se vouloit mourir: ses amys lamentoient, *amou-*  
le pere aneanty de tristesse, ne peusoit à *reux.*  
autre chose, qu'à la mort de son fils, & la  
destresse qu'il endureroit d'estre priué de  
luy: brief l'estat de la maison estoit plus fu-  
nebre que royal: mais la discretion de Le-

Ii. iij.

ptinius philosophe, ou comme aucuns disent, d'Erastrotus medecin. y sceut bien pouruoir, & osta ceste tristesse. Cestuy estant assis ioignant d'Antiochus, considerant les gestes & façons d'iceluy, veoit qu'à l'entrée de Stratonice en la chambre ou couchoit ce patient, ledict pa tient rougissoit de honte, & son esprit s'augmentoit & fortifioit : mais quand elle parloit de ladicte chambre, il passissoit & allenoit plus souuent: à la fin tant bien print garde à toutes ces sortes de signes, qu'il cogneut la verité & la racine de la maladie. Durât le temps que ladicte Stratonice alloit & venoit, ledict medecin s'aduifa, sans faire semblant de rien, de prendre le bras de cest enfant royal & luy taster le poux: lequel maintenant trouuoit plus fort, à l'autre fois plus foible & languissant: parquoy s'apperceut, & trouua la sorte de la maladie dont estoit affligé le dict Antiochus: puis soudain le declara au roy Seleuc<sup>9</sup>, qui ne douta point de bailler ladicte Stratonice sa femme, qu'il ayroit tres fort, à son filz Antiochus ne le blasmant de ce vice, ains imputant la faute à fortune, q<sup>e</sup> l'auoit faict ain si amoureux, luy sçachât mauuais gré d'auoir esté si honteux de dissimuler la chose iusqu'à



la mort. Or considerons l'estat de ce vieil roy icy, qui de sa nature estoit ialoux : il est tout cler, q u'en faisant ces choses icy il endura beaucoup, & falloit bien qu'il ay-  
mast outre mesure son enfant.

*D' Ariobarzanes roy de Cappadoce.*

Seleucus quitta sa femme à son fils, & Ariobarzanes son royaume au sien, en la presence de Pompée. Ledit Ariobarzanes commanda à son fils de monter à son tribunal, ce qu'il fit : puis fut inuité par ledict pere de se seoir en son throsne, ce que refusa ledict fils, & s'alla mettre du costé ou estoit le secretaire qui entroolloit les soldardz, ( en ce lieu y auoit vn exercice qui s'ordonnoit par aelles.) Or quand ledict roy veit son fils en ce lieu moins honorable qu'il n'appartenoit à son estat, ne le souffrit : mais tost descendit de son siege royal, & mit luy mesme sa couronne au chef de son fils, & l'admonnesta qu'il se mit d'ou il venoit de partir. Les larmes saillirent des yeux de ce ieune prince, son corps tomba à terre, & le diademe cheut, & ne peust monter ou il luy estoit commandé. Je diray encore vne chose qui excède quasi verité: Celuy qui resignoit son

*Cestuy  
fait son  
fils roy  
quasi ou-  
tre son  
gré.*

royaume estoit ioyeux, & celuy qui le prenoit triste. Certes ceste noble cōtrouersie n'eust point eu de fin, si Pōpce n'y eust mis ordre, qui constitua ce ieune fils roy, luy commanda de receuoir la couronne, & le contraignit de seoir au throsne royal. Les matieres precedentes furent ioyeuses, & les subsequentes sont tristes & seueres.

DE LA SEVERITE' ET RIGUEUR que tindrent aucuns peres enuers leurs enfans.

CHAP. VIII.

*La seuerité de Brutus enuers ses enfans.*

**B**Rutus pareil à Romulus en honneur & gloire, pource que Romulus fonda Rome, & cestuy la liberte Romaine. Lors estant consul, en plain iugement condēna ses fils à estre fessez publiquement, puis de capitez: pource qu'ils auoient voulu faire reuenir Tarquin roy, qui auoit esté expulsé par iceluy, pour le rapt de Lucrece. Cestuy se destitua & despouilla de toute affection & amour paternel, à fin que mieux fait l'office de cōsul, & qu'il punist sesdicts enfans, comme bien l'auoient meritē: il ayma pluscher estre priué d'iceux, que de faillir à faire vne punition publique.

*De Cassius.*

Cassius en suivit celt exemple: il eust vn fils tribun du peuple, qui le premier feit l'ordonnance de la largition des champs, & qui en maintes autres choses tenoit les cœurs des hommes humainement avec grace & faueur, liez en l'ainour de soy. Apres que cestuy fut hors de l'office de tribun, son pere print le conseil de ses prochains & amys, & condéna sondict fils en sa maison du crime de lese maiesté: puis apres avoir esté batu, commanda qu'on l'executast: & donna la confiscation de tout ce qu'il auoit acquis à la guerre, au temple de Ceres.

*De Manlius Torquatus.*

Titus Manlius Torquatus, outre encore qu'il eust esté constitué en toutes les offices & dignitez de la republique (qu'on ne voit gueres aduenir à homme) il estoit fort sçauant au droit ciuil, & aux sacrifices pontificaux: en semblable cas pensa n'auoir que faire du conseil de ses familiers & amys. Or comme les Macedoniés eussent enuoyé ambassade au senat pour faire plaintes de son fils Decius Syllanus, disans que du tēps qu'il auoit la charge de la prouince de Macedoine, auoit

souffert pillier & gaster le païs: cestuy Torquatus pria le senat que la matiere fut renuoyée par deuers luy : ce qui fut accordé par ledict senat, & ceux qui estoient veuz pour faire lesdictes plaictes. Or print ledict Torquatus cognoissance de cause, tint siege en sa maison, & luy seul vacqua deux iours à entendre l'un & l'autre partie, & au troisieme iour apres auoir ouy entierement & diligemmēt les tesmoings, prononça son arrest en ceste sorte : Veü que i'ay certaine cognoissance, & qu'il est suffisamment prouué que mon fils Syllanus a prins argent de ses compagnōs à fin qu'ils pillassent & gastassent la prouince de Macedoine, ie le priue de la republique & de ma maison, & luy commande que soudain il se dispare de ma presence. Lors Syllanus tant esperdu & troublé de la sentence de son pere, n'eust plus enuie de viure, & la nuit ensuyuant se pendit. Certes Torquatus auoit tresbien fait son office de iuge droicturier, seure & entier. Il auoit satisfait à la republique. Macedoine estoit vengée. La rigueur de ce pere pouoit estre destournée assez suffisamment par la honteuse mort de son fils. Toutesfois n'assista aux obseques dudict

*La sentēce de Torquatus cōtre son fils Syllanus.*

enfant : & lors que la pompe se faisoit, ne laissa point à donner conseil à ceux qui se presentoient deuant luy. Ledit Torquatus veoit qu'il auoit tenu siege en la maison ou estoit la stature posée de ce Torquatus personnage tât seuer & bon iusticier, qui auoit faict feller son fils & puis decapiter, pource qu'il auoit bataillé contre son commadement avec les ennemys, posé ores qu'il eust eu la victoire. Ce tresprudēt personnage auoit en memoire les effigies de ses maieurs, & luy souuenoit de leurs vertus, lesquelles images auoient accoustumé estre mises aux porches des maisons, à fin que les posterieurs ne leussent seulement les vertuz d'iceux maieurs, ains aussi les imitassent.

*De Marc Scaure.*

Quand les gendarmes Romains furent repoulsez à la riuere d'Arthesis, par l'impetuosité des Cimbres, qu'on appelle maintenant Flamens, & qu'ils furent si esperduz qu'il tournerēt le dos, & s'en affuierent tremblans iusques à Rome, laissant le consul Catule. Marc Scaure, la lumiere & honneur du pays, enuoya certains messagers au deuant de son fils, qui estoit du nombre des fuyans: qui auoient

chargé de luy dire que plus ioyeusement son pere eust conuoyé son corps mort en bataille, que de le veoir estre blasmé & acusé de s'en estre fuy si vilainement: pourtant fil y auoit en luy quelque hôte, qu'il euitast la presence de son pere, de la prouesse duquel il ne tenoit rien. A ceste heure la ledict Scaure pensoit à ses vaillantises qu'il auoit faictes en sa ieunesse, & consideroit quel pourroit estre sō fils pour l'aduenir: c'est à dire, s'il estoit homme de bié qu'il le deuoit retenir: mais s'il se môstroit lasche & couard, le chasser cōme non sié. Ce qu'entendant ce iouueneau, fut contrainct vser de glaiue enuers soy mesme de plus grand cœur, qu'il n'auoit faict auers les ennemys.

*D'Aulus Fuluius.*

Non moins courageusement Aulus Fuluius, homme de l'ordre des senateurs tira son fils allant en vne bataille, que Scaurus blasma le sien s'enfuyant de la guerre: Le filz d'Aulus Fuluius estoit vn ieune enfant, de bonnes lettres, de bon esprit, & beau personnage entre tous ceux de son aage. Mais par mauvais conseil auoit prins familiarité avec Catilina: & cōme il falloit iecter avec les bendes du dict

Catilina par folle temerité; son pere le retira à my voye, & le tua, disant qu'il ne l'auoit engédrié pour ayder à Catilina à guerroyer le pais: ains qu'il l'auoit p'duict pour donner secours au pais, & pour dresser les armes cōtre cedit paillard Catilina. Certes le pere eust bien fait si l'eust fait enfermer ce ieune enfant, iusques à ce que ceste rage de bataille ciuile se fut passée. On eust recité du pere qu'il eust fait vn acte de bōne cautelle, & on dit qu'il a fait vn œuure de seuerité: mais à fin que i'atrépe ceste aspre seuerité & rigueur, de clemence & douceur paternelle, qui est plus courtoise à reciter, soit ioinete grace & mercy, à punition & supplice executé.

## DE MODERATION ET

temperance d'aucuns peres enuers leurs enfans suspectsz.

CHAP. IX.

*De Lucius Gelius.*

**C**omme Lucius Gelius (hōme qui auoit eu tous les honneus de Rome, & la dignité de censeur) cogneut presque de certain, que son fils entretenoit māratre & qu'il machinoit sa mort, & n'en voulut soudain prendre

vengeance : mais exposa le suspeçon qu'il auoit de luy, deuant quasi tout le senat, & luy donna opportunité de soy iustifier & defendre. Et apres auoir diligemment regardé la cause, par son opinion & du conseil aussi, sondict fils fut absoulz. Or si à la chaude il se fut hasté d'exercer sa cruauté, il eust plustost commis crime, qu'il n'eust faict puniion du crime.

*De Lucius Hortense.*

La patience de-quoy vsa Quintus Hortensius (en son tēps l'honneur d'eloquence Romaine) enuers son fils, fut admirable. Comme cestuy le hayst pour sa dissolue & meschante vie, & mesmes l'auoit suspecté qu'il ne le voulüst faire mourir, en sorte qu'il fut en phantasie de faire le fils de sa sœur, nommé Meisala, son heritier. Et ainsi que quelquefois plaidoit pour ledict Meisala, qui estoit accusé d'auoir faict quelque corruption par argent ou dons, defendât la matiere d'iceluy, dit aux iuges: Si vous condénez cestuy cy, ie n'ay plus sur qui ie me puisse reposer, ny esli-re heritier, fors auoir recours à mes neueux. Par ceste parolle, laquelle il insera à vne oraison qui fut par luy publiée, donna



na bié à cognoistre qu'il auoit plus de facherie & enuuy de son fils, que de plaisir & consolatió. Toutefois à fin qu'il ne pervertist l'ordre de nature, ne laissa ses neveux heritiers, ains son fils, vsant de ses passions moderément: car en son viuant donna bien cognoissance que son fils ne valoit rien; & à sa mort rendit l'honneur deu à son sang, pource qu'il ne le priua pourtant de ses biens.

*De Fuluius.*

Autant en feit Fuluius hōme noble, & de grande dignité: mais il se monstra plus cruel enuers son fils, que n'auoit faict Hortense enuers le sien. Or comme ledict Fuluius demādaist ayde au senat, à fin que les Triumuires (qui estoient iuges criminels) feissent enqueste de son fils, qu'il suspecōnoit de parricide, qui se machinoit secretement: Ledit senat le feit prendre, puis arriua au cas, renuoyé à sondict pere pour y faire telle punition que bon luy sembleroit. Ce neantmoins ne le diffama entre quelconque: mais en mourant le feit gaigner de tous ses biens: instituant heritier celuy qu'il auoit engendré, & non uuy duquel auoit experimenté la malheureuse vie.

Kk.j.

*De quelque pere ignoble.*

L'adiousteray aux debonnaires & humains actes des haults & nobles personages, vne entreprinse de nouvelle sorte, & inusitée, d'un homme ignoble: lequel cognoissant de certain, que son fils machinoit la mort, toute fois ne pouuoit croire que vray sang sceut perpetrer ce crime. Lors pensa à part luy, que possible sa femme pouuoit auoir este seduicte, & à raison par aduéture de sa sterilité qu'elle en pouuoit auoir prins vn autre & nourry au lieu d'un sien propre: parquoy la requit qu'elle ne luy celast, si cest enfant estoit empruté, ou si elle l'auoit conseru; la femme adons luy iura que c'estoit son propre enfant, & qu'il ne deuoit en estre en doute. Ce que croyant ledict bon homme, print son fils, le mena à vn desert, puis va tirer vne espee cachée sous sa robbe, qu'il auoit apportée avec luy, & la bailla à sondict fils, & luy y presenta son gosier, disant: Pour paracheuer ton meurdre il ne t'est besoing de poison, ne de volleurs, voila dequoy le mettre à fin. Cela faict, soudain le ieune enfant se mit en raison, & iecta le glaiue que sondict pere luy auoit offert disant: Mon pere, ia les dieux ne vueillent per-

tette que ie te face mourir: vis en ce mō-  
 e tant qu'il leur plaira : mais fais moy ce  
 ien ie te prie de me tuer. Ie te supplie si ie  
 ie repens de t'auoir voulu faire mourir,  
 de ton amour enuers moy n'en soit dimi-  
 née. C'est vn grād cas, que ce que le vray  
 ng, la propre maison, & le nourrissemēt  
 auoit iceu destourner de vouloir com-  
 etre tel meurdre, les deserts & forests, &  
 ux inhabitez, cōuenables aux bestes cru-  
 es, soudainement l'ont reuoqué, & a on  
 is trouué de douceur & humanité de-  
 rs que dedans. L'espée s'est monstrée  
 is humaine, que la nourriture de cest  
 ant. La mort du pere abandonnée au  
 a apporté plus de bien & d'eur, que la  
 dōnée. Apres auoir narré des peres qui  
 porté les iniures & torts de leurs en-  
 , recitons de ceux qui ont eu la mort à  
 le leurdicts enfans.

Kk.ij.



LE V. LIVRE  
DES PERES QUI ONT  
porté patiemment la mort  
de leurs enfans.

CHAP. X.

*D'Horace Puluille.*

**C**omme Horace Puluille Euesque, dedioit vn tēple au Capitole, au nō de Iuppiter, en faisant le seruice, ayant la main aux portes dudict tēple, on luy rapporta q̄ son fils estoit mort: ce neātmoins ne cessa ses oraisons, ny ne destourna sa main desdictes portes, à fin qu'il n'interro pist la dedicatiō de ce temple tant venerable: mesmes ne tourna la face de sa religieuse entreprinse, pour entēdre à son deuil particulier: à fin qu'il ne fut veu plustost faire l'office de pere que d'Euesque.

*De Paul Emille.*

L'exemple qui ensuit n'est pas moins excellent que manifeste & clere. Paul Emille qui representa l'estat d'un pere maintenant heureux, & à tourner la main malheureux pource que de quatre beaux fils qu'il auoit, & de noble nature, fut priué. Il renōça à deux qui furent translatez par droit d'adoption, l'un à la race des Corneliés, & l'autre à la famille des Fabiens: quant aux

eux autres fortune les luy osta: dont l'un  
 iourut quatre iours auant le triumphe de  
 son pere, qui luy fut estably pour la victoi  
 des Macedoniens: l'autre estant dans le  
 char triumphal, trois iours apres ledict  
 iūphe, deceda. Donc celuy qui auoit esté  
 abondant en lignée qu'il auoit donné  
 aux de ses propres enfans, soudain en fut  
 destitué, & ne luy en demoura piece. Cer-  
 tain il donna clerement à entendre à la fin  
 d'une oraison qu'il feit deuant le peuple  
 de ses gestes, comme il portoit patiem-  
 ment la fortune de la mort de sesdicts en-  
 fans, disant: Seigneurs Romains, comme  
 il si soit que voyāt l'estat de nostre repu-  
 que estre grandemēt esleué en felicité,  
 craignisse que fortune ne nous machi-  
 t & brassast quelque mal: i'ay faict mon  
 oraison à Iuppiter, tresbon & tresgrand, à  
 Cyne Iuno, & à Minerue, q̄ s'il deuoit  
 enir au peuple Romain quelque infor-  
 tū: qu'elle tournast sur ma maison & fa-  
 cille: pourtant la grace aux dieux, tout va  
 bien: car en exauçant mes prieres, ils ont  
 voulu que plustost vous estes marriz de  
 mon aduēture, que ie ne suis de la vostre.  
 Il s'auoir encore recité vn exemple de  
 de nostre natiō, ie permetteray mon

Kk.ij.

raison vaguer & se pourmener à la narration du dueil, que de cœur patient ont fait les peres estranges pour la mort de leurs enfans.

*De Quintus Martius roy.*

Quintus Martius roy des sacrifices à Rome, estant consul avec le premier Caton, perdit par mort vn sien fils, qui grandement l'honoroit, & auquel il auoit tout son espoir, & qui plus est, estoit vnique: qui n'estoit pas petit accroissement de sa misere & calamité. Or comme il se vist ainsi affligé & desolé pour la mort de cest enfant, cōtint & tempera en telle sorte sa douleur par conseil hault & magnanime, qu'après auoir assisté aux funerailles, soudain s'en alla à la cour: & ce mesme iour y fit venir les senateurs pour traicter de la republique. Or s'il n'eust sceu porter le dueil patiemment, il eust vaqué vn iour entier aux obseques de son enfant, & cedit iour ne se fut trouué en parlement.

*Exemples des estrangers.*

*De Pericles prince des Atheniens.*

Pericles prince des Atheniens, en moins de quatre iours perdit deux ieunes fils pleins de toutes graces, & desquels le peu-

le fefmerueilloit, pour leurs grandes per-  
 ections : ce neantmoins en ces mefmes  
 ours n'en feit pire chere, & ne laiffa à fai-  
 : les harangues, mefmes porta la couron-  
 e, aiffi cōme auoit accouftumé, à fin qu'il  
 oftaft rien de l'ancienne mode, pour la  
 ifteffe & playe qui eftoit aduenue en fa  
 raifon. Non fans caufe donc ce persona-  
 : tout constant & magnanime, obtint le  
 nom de Iuppiter Olympius.

*De Xenophon.*

Xenophon quant à la doctrine de So-  
 crates le plus expert apres Platon, homme  
 faconde cōfommée & parfaicte en fai-  
 re sacrifice folennel, ouyt dire que l'aif-  
 de deux fils qu'il auoit, nommé Gryl-  
 , eftoit mort en la bataillle de Mātinée:  
 neantmoins ne laiffa l'adoration des  
 eux, cōmencée, mais se cōtenta feulemēt  
 ter la couronne: puis quand se fut en-  
 : cōme il eftoit mort, & apres auoir co-  
 u qu'en bataillant couragufement  
 etruement auoit esté occy, remit  
 cte couronne à fon chef, appellant les  
 eux auxquels il faisoit à refmoignage  
 prenoit plus de plaifir à la prouelle  
 on fils, qu'il ne faisoit d'amertume &  
 etie pour la mort. Vn autre eult

*Pericles,  
 pourquoy  
 fut furnō-  
 mé Iuppi-  
 ter Olym-  
 pius.*

Kk.iiij.

abandonné le sacrifice, iecté les autels par terre, respendu l'encés, arrouse & semé de larmes: mais le cœur de Xenophō demoura immobile au cultiement des dieux, & stable en son cōseil prudent: & iugea n'estre houneste pour ceste mort annoncée, succomber & estre vaincu de duel.

*D'Anaxagore,*

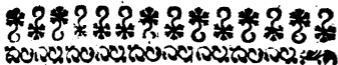
*Respon-*  
*sible.*

Il n'est besoing en cest endroit supprimer Anaxagoras, lequel apres auoir entendu la mort de son fils, dit au messager: Tu ne m'annonces rien de nouueau, ne que ie pensasse qu'il n'aduint. Certes ie cognoissoye biē que ie l'auoye engendré mortel. Gens vertueux instruiets en sagesse donēt telles respōses. Et si aucun entent biē, & cognoit efficacemēt ceste doctrine, il ne doutera point que les enfans qu'on doit produire n'ayēt par le statut de nature, temps ordonné pour viure, & aussi pour mourir. Et tout ainsi que nul ne meurt qu'il n'ayt autrefois vescu: par semblable nul ne peut viure qu'il ne meure quelque fois.

*Notable*

*Fin du cinquieme liure de Valere  
le grand.*





L E  
SIXIESME LIVRE DE  
VALERE LE GRAND.

*De Chasteté.*

CHAP. I.



Dame chasteté, de quel lieu  
t'inuoqueray-ie, qui és la  
fermeté & corroboration  
principale de l'honneur des  
hommes & femmes? Tu ha-  
es le temple de Vesta, ou d'ancienne re-  
ion Ascanius establit que tousiours y  
oit lampes allumées, qui ardroient en  
honneur d'icelle déesse. Tu reposes sus  
oreilles de Iuno Capitoline, qui a la  
rge des chastes mariages: c'est à dire  
ardes les mariages entiers & inuiolez.  
resides conpiuellement à la maison  
libere Cesar, qui est le sustétacle & ap  
du hault palais. Tu assistes tousiours  
ét fecod & immaculé de la princessie  
: femme dudit libere. Par toy l'aage

*Louenge  
de chaste  
té.*

pueril est conserué en son honneur & vertu pudique: par ta puissance, la beauté des ieunes gens demeure longuémēt entiere: par ta garde les nobles femmes sont en prix & estimation. Donc monstre toy favorable à moy & propice: & cognois ce que tu as voulu estre faict.

*De Lucrece.*

Lucrece dūctrice & guide de Romaine chasteté (de laquelle le cœur viril par la faute de fortune fut assorty d'un corps féminin) fut contraincte de souffrir par force estre violée du fils de Tarquin l'orgueilleux roy de Rome. Apres qu'elle eut en paroles aspres & aigres faict ses plainctes & deloz de l'iniure à elle faicte, deuant ses patens & amys, se tua d'un glaiue, qu'elle auoit apporté caché sous sa robbe. Lors ceste mort tant courageuse donna occasion au peuple Romain de changer les roys, & au lieu d'eux auoir des consuls: par ainsi n'endura le tort faict à ladicte Lucrece.

*Le corps de Lucrece féminin: mais l'esprit viril.*

*Les roys Romains, pour quoy furent chassés.*

*De Virginius homme de basse maison.*

Virginius payfant de race, mais noble de cœur, à fin que sa maison ne fut diffamée, n'espargna son propre sang. Or comme Appius Claudius Decemuir se confiat

son autorité & puissance, voulüst par  
 son opiniastreté deflorer la fille dudict Vir  
 inius: ledict Virginius trouua le moyen  
 : la mener iusques à vn marché qui se  
 nommoit les boutiques neuues: auquel  
 il print le couteau d'un boucher & la  
 tua: & ayma mieux estre meurdrier d'une  
 fille chaste, que pere d'une fille paillard.

gez en  
 Consulz

*De Ponce Aufidian.*

Ponce Aufidian cheualier Romain ne  
 pas de moindre vertu: lequel apres qu'il  
 eut aperceu que sa fille auoit esté trompée  
 : & trahye par son pedagogue nommé  
 Marcus Saturnin, ne se contenta de met-  
 tre à mort ce desloyal seruiteur: ains aussi  
 la fille, aymant mieux estre à ce triste  
 enterrement, que d'assister à ses  
 actions impudiques & honteuses.

*De Publius Meuius.*

Je diroy-ie de Publius Meuius? Cer-  
 se monstra gardien austere & rigou-  
 reux de chasteté: pource qu'il tua vn sien  
 esclave de luy fort aymé, lequel il  
 de seruitude mis en liberté: à raison  
 luy auoit veu baiser, sans penser à  
 vne sienne fille, qui estoit bonne.

à marier: ce qui sembloit bié estrange, considéré, qu'il ne le faisoit par lubricité, ains par aduventure, à cause possible qu'en son enfance auoit acoustumé de la baiser: mais ce pere estima que par ceste punition, la fille estant encore ieune se diesteroit à garder chasteté, & que ceste vertu s'imprimeroit de ieunesse en l'esprit d'icelle, si qu'elle pourroit perseuerer tout le temps de sa vie. Et par ce tant triste exéple luy fait eōmandement de garder à son espoux futur, non seulement sa virginité entiere, ains aussi ses baisers inuiolez, & la bouche nō par aultre attouchée.

*De Fabius maximus Seruilian.*

Fabius Seruilian apres auoir obtenu tous les hōneurs de Rome, de degré en degré, avec grande louenge, en la fin le mōstra rigoureux reformateur des vices. Cestuy occit son fils à raison de sa meschante & paillarde vie: puis l'heureux d'auoir en gendré si meschant gainemēt, en souffrit luy mesme: il s'en alla hors du pais de son bon gré, & depuis ne l'osa moultier à piece de ses amy.

*De P. Attilius T'bilisque.*

Je diroye que Fabius Seruilian auoit esté trop aigre & rigoureux, si ie ne veoye

du Artilius Philisque ( qui en son ieune age abandonna son corps à son maistre, & se prostitua pour gagner argent, pour ce qu'il estoit pauvre seruiteur ) se fut montré pere tant aspre & austere. Cestuy occit sa fille, pour ce qu'elle s'estoit souillée au crime de lubricité. Combien pensons-nous que chasteré à ceste heure-là estoit en nostre ville Romaine entiere, parfaite, & saincte: veu que ceux qui auoyent esté du mestier de paillardise, faisoient si aspre punitiõ d'icelle? Ensuyt vn exemple d'un personnage d'excellent bruit, & pour ces beaux actes digne de memoire.

*De Marc Claude Marcel escheuin,  
Et de son filz.*

Marc Claude Marcel edile ou escheuin curule, c'est à dire ayant siege dans vn chariot, feit adiourner deuant le peuple Cne. Lucius Cornélius Scipion Capitoulin Tribun du peuple: d'insinuant qu'il auoit sollicité son filz à impudicité, ledict Scipion se defendit qu'il ne pouoit estre traicté deuant ledict peuple, à cause de sa puissance: car la loy estoit telle: que quiconque violeroit vn Tribun, seroit mis à mort: pour ceste cause demandant-il ayde à la communauté des Tribus, ce qu'ils luy denieret, iusques à ce qu'on eut

faict inquisition du cas. Parquoy ledict Scantin adiourné moyennāt vn seul tesmoing, c'est à sçauoir ce ieune enfant, qu'il auoit cuidé violer, fut condemné. Donc cedit enfant produict en la cour nommée Rostra, assistant deuant les iuges, & interrogué du faict, ne sonnoit mot, & auoit la face incessamment tournée vers la terre. Ceste honteuse silence, seruit beaucoup à donner sentence contre ledict Scantin.

*De Metellus archer de garde.*

Metellus fut aigre punisseur mesme d'vn acte lubrique qu'on auoit pensé faire. Cestuy feit conuenir deuant le peuple Cn. Sergius Syllus, pour ce qu'il auoit causé de deshonneur vne femme mariée, luy promettant certaine somme d'argent: & le condemna. Il ne fut pour lors question du faict, mais du vouloir: & luy fut plus nuisible d'auoir voulu pecher, qu'il ne luy proufita n'auoir peché.

*De T. Veturius filz de Veturius consul.*

Ceste rigoureuse punition deuant alleguée fut faicte par la communauté du peuple: & teste-cy q̄ ensuit, par la cour. T. Teturius filz de ce Veturius qui estant consul se rendit à son grand deshonneur aux

inites: voyât que son pere auoit cōsumé  
 un bien, & deuoit beaucoup. Lors estant  
 un enfant, fut contrainct se mettre en  
 seruitude d'un vsurier nommé C. Plo-  
 cis, iusques à ce qu'il eut acquité l'argent  
 & luy deuoit son pere. Estant ainsi au  
 uice de cedit vsurier, fut sollicité par  
 ledict Plocius de lubricité, & pour ce qu'il  
 voulut endurer, le batit asprement de  
 ges. Adonc le ieune enfant ainsi iniur-  
 va faire ses plaintes aux consulz par  
 lesquels estant aduerty, le senat cōmanda  
 ner Plocius en prison. Certes ledict par-  
 tement voulut que les Romains de quel-  
 que estat qu'ils fussent rescussent seure-  
 té en leur chasteté. Se doit on esmer-  
 ler si toute la cour fut d'opinion que  
 C. Plocius fut enuoyé en prison &  
 y?

*De C. Fesceninus Triumuir.*

Fesceninus Triumuir, ou lieutenant  
 inel enuoya en prison vn nommé Cor-  
 cis, qui autrefois auoit esté vaillant  
 armé, & pour sa proiessie quatre fois  
 aïné de la premiere centurie ou ben-  
 pour ce qu'il auoit eu affaire avec vn  
 enfant d'estat libre. Mais ledict  
 elius en appella deuant les Tribuns,

*Excusa-  
tions inu-  
tile.*

& ne renia le faict, bailla pleiges, vou-  
lut prouuer que ledict enfant publique-  
ment auoit faict le mestier. Les Tribuns  
n'en tindrent compte: parquoy fut con-  
trainct de mourir en ladicte prison. Cer-  
tes ledicts Tribuns pensoyent bien q no-  
stre republique ne deuoit remettre & par-  
donner non plus aux personnages preux,  
qu'aux aultres: à fin que pour leurs gestes  
& actes belliqueux qu'ils auoyent faicts  
en estrage pais en leur peril & danger, on  
ne leur donnast licence de viure ordemét  
en leur maison.

*D'un Tribun de la communauté, ou du  
peuple Romain.*

La fin de Marc Lectorius Mergus lie-  
tenant de guerre, fut aussi malheureuse &  
orde, comme la fin de ce paillard capitai-  
ne Cornelius duquel nous venons de par-  
ler. Cominius Tribun du peuple fait ad-  
iourner deuant ledict peuple ledict Lecto-  
rius, pour ce qu'il auoit sollicité de pail-  
lardise sa trompette: mais Lectorius n'at-  
tendit la sentence: ains deuant le temps  
du dictum s'absenta, finablement se rua,  
& fit iustice de soy mesme. Et combien  
qu'il eut accompli le tous de nature, &  
sur mort, ce neantmoins fut condemné  
d'impudi-



impudicité par l'opinion de tout le peuple. Les enseignes & estandardz de l'aigle ré, desquelz il auoit eu la charge, & la discipline militaire q' auoit esté tousiours chaste & austere garde de l'Empire Romain, demandoient vengeance de luy, & poursuyuirent iusques aux enfers: à rauiqu'il s'efforçoit d'estre corrupteur de la chasteté & vertu, desquelles il deuoit estre maistre, enseigneur, & protecteur.

*De Caius Marius.*

Caius Marius chef de guerre, fut aduertisté de faire le semblable, quand il vint à iuste droit Clusius son neveu qui lors estoit lieutenant des gendarmes auoit esté tué par Célius Plocius soldat d'une petite bande, & seulement d'enseigne: pour ce que ledict Clusius le v'osoit solliciter de crime sodomitique. *Recit en brief de ceux qui v'serent de iuste dueil & ire de loy, quand fut question de faire vengeance de chasteté.* Sempronius nommé la mouche tessa de verge C. de loy is, lequel trouua en adultere avec une. C. Menius donna le foüet à Caius trouué en pareil cas. Carbon

de faire  
vengeance  
de u. este-  
te.

Actienus & Pontius eurent les couillons  
coupez par Bibien & Cernien, pour ce  
qu'ilz les trouuerent en acte de peché cõ-  
tre nature. C. Furius feit cheuaucher à ses  
valetz Broccus, à cause qu'il auoit trouué  
exerçant ce mesme detestable crime. Les  
suddicts personnages ne se trouuerent pis  
ny ne furent punis pour auoir vsé en ce  
cas de leur ire & fureur.

*Exemples des Estrangers.*

*D'une femme nommée Hippone.*

A fin que ie ioigne les exemples des e-  
strangers avec ceux du païs, ie feray recit  
d'une femme Grecque nommée Hippo-  
ne, qui fut prinse par les nauires des en-  
nemis, mais se iectá en la mer, à fin que  
par mort elle gardast sa chasteté: de la-  
quelle le corps fut trouué au riuage Ere-  
chtée, & mis on sepulture en vn lieu voy-  
sin de la mer: mais quant à l'honneur de  
son integrité les historiés Grecz par leurs  
escrips l'ont donné à eternelle memoire,  
& faicte de iour en iour plus florissant.

*De la femme du Roy Orgiugont.*

En l'exemple precedent y auoit indis-

on touchant la garde de chasteté, & estuy grande prudence. L'exercite & les des Gallates en partie mises en e, & en partie faictes captives par le ul Manlius au mont d'Olympe: la ne du Roy Orgiagont belle princesse rueillles, fut violée d'vn certain capi- ; à qui elle auoit esté baillée en gar- Or apres qu'on fut venu au lieu, ou par mmandement du consul, cestuy cen- n eut charge d'enuoyer certain mes- aux amys de la dicte Roynie pour a- à raçon: Comme quelque temps a- edict capitaine pefoit l'or de ladicte on, & auoit l'œil & la pensée enten- u poix, ceste Roynie cōmanda aux mes en son langage, qu'ils le tuassent, ilz feirent; puis elle print la teste du entre ses mains, & l'apporta à son , la iecta deuant ses piedz, & exposa nière & ordre du tort à elle faict, & le la végeance qu'elle en auoit faict. *Le corps de ceste princesse violé, au cœur toutes fois de moura sa chasteté.*

Que pourroit-on dire de ceste prin- autre chose, fors que son corps e- aruenü à la puissance des ennemys, ou cœur ne peut estre vaincu, ny fa- ré estre prinse.

*Des femmes des Alemantz.*

Les femmes des Alemantz apres la defaicté d'elles & de leurs marz, prièrent le capitaine Marius vainqueur, que son plaisir fut de les donner aux dames Vestales, disans qu'elles garderoient aussi bien chasteté comme lesdictes vierges pour l'advenir: mais furent escondites, parquoy la nuit ensuyuant se pendirent toutes. Certes les dieux n'eussent secu mieulx faire aux Romains, que de ne donner en guerre à leurs marz courage semblable à elles: car s'ilz eussent voulu imiter la proüesse de leurs dictes femmes, les Romains n'eussent esté assurez d'emporter le triumphe de la victoire Germanique.

## DES DICTZ ET FAICTZ

franchement mis à execution.

## CHAP. II.

**A**insi que ie n'ay point trop affecté liberté de dictz & faictz, qui prouient de hault cœur, aussi ne la vueil ie pas reiecter puis qu'elle s'offre volontairement à moy pour estre descrite. Laquelle est aucunesfois vertueuse, aucunesfois vicieuse: si elle est attempée de bonne maniere, & amoureux zele, elle merite estre

le: mais si elle passe merque, & se iecte  
 elle ne doibt, elle desiert opprobre &  
 pere. Communément elle est plus a-  
 ble au populaire, qu'aux gens de pru-  
 ce, s'asseurant plus au pardon d'antruy  
 olerance, que se confiant à sa pruden-  
 Mais pour ce que mon propos est de  
 rsuyuir les parties d'humaine vie, s'ide-  
 ent, & en tant qu'elle vault sera par  
 recitée.

*D'un prince de Priuerne.*

a ville de Priuerne prinse, & ceulx qui  
 oyent induicte à se rebeeller, occiz &  
 aictz: le senat en cholete & indigna-  
 deliberoit qu'il estoit à faire des aul-  
 Priuernois. Parquoy leur vie estoit  
 balance, c'est à sçauoir subiecte pour  
 ire à leurs ennemys vaincqueurs, &  
 estoient encore en leur chaleur belli-  
 Quant au reste, combien que lesdictz  
 ernois considerassent assez que le seul  
 de fut d'auoir recours aux prieres,  
 umilier: ce neantmoins ne peurent  
 lier le naturel de la nation Italique,  
 desire tousiours estre franche & libre.  
 le duc d'iceulx fut mené à la cour, &  
 rogué quelle peine il auoit meritée.  
 (dit-il) desleruy la peine que ceulx

Ll.iiij.

Deux  
graves  
responces

meritent qui s'estiment dignes de liberté, & prennent les armes pour deffendre & garder icelle. Par ces parolles il enflammoit les senateurs, qui ia estoient irrités & marrys: mais le consul Plautius supportant les Priuernois, adoucist ceste parolle courageuse & haultaine. Puis luy demanda quelle paix les Romains auoyent avec eux, apres les auoir renuoyé sans punition. Adonc d'une face hardie & constâte va respondre: Si vous nous faictes bonne composition nous aurôs perpetuelle paix avec vous: mais si vous nous traictés mal, ladicte paix ne sera de durée. Par lequel propos fut fait, que nô seulement grace fut octroyée aux vaincuz, ains furent faictz iouyssans des libertez & franchises de nostre cité, ainsi ce prince Priuernois s'enhardit de parler en plain auditoire.

*De L. Crassus.*

Lucius Philippus cōsul ne craignit exercer sa liberté enuers l'ordre des senateurs Il les blasma de nonchalâce, & leur reprocha leur paresse en la cour des Rostres: & dit qu'il auoit besoing d'autres cōseilliers: & moustra par apres qu'il ne se repentait d'auoir prononcé la parolle: car il feit mettre la main à Lucius Crassus homme de

de dignité & eloquence qui en auoit  
 il, & en murmuroit à la cour: mais ce-  
 Crassus repoussa le sergent qui le  
 loit emprisonner, disant: Philippe tu  
 point mon Consul, puis que ie ne suis  
 Sénateur.

*De P. Scipion l'African.*

ô bien que le Consul Philippe eust vſé  
 grande liberté & audace de parler, en  
 illant les Sénateurs de parolles aigres  
 meres, si n'en fut-il poui tant moins af-  
 é. Si aucuns vſerent de ceste grande  
 rté, les autres au contraire vſerent de  
 ience, & porterent doucement ce qui  
 estoit dict & reproché, comme ver-  
 s par apres. Cn. Carbon tribun du peu-  
 cholerique defenseur de la sedition de  
 chus nouvellement esteincte: & le  
 tefeu & enflamateur des ciuiles discor-  
 qui pulluoyent & croilloient lors en  
 ne, vint au deuant de Scipion venant  
 grand honneur de la destruction &  
 se de Numáce: & le cōuoya quasi de-  
 la porte de Rome iusques à la cour  
 Rostres. Et quād fut à l'adiçte cour luy  
 anda qu'il luy sembloit de la mort de  
 ere Gracchus, la seur duquel ledict  
 ion auoit eu en mariage: à fin que par

Ll. iiii.

l'autorité de ce grand & excellentissime personnage, il donna accroissance au trouble & seditiō ia commencée: car il pensoit pour la recordatiō de Gracchus son beau frere qui auoit esté occy, qu'il deust dire quelque chose pitoyable, & à la faueur du dict Gracchus: mais son opiniō fut qu'il auoit esté tué iustement: dequoy l'assisten- ce, qui auoit esté subornée & esmeuë par la fureur de ce tribū, cōmença à crier vio- lentement & haultemēt contre ledict Sci- pion: qui adonc va dire: Taisent soy ceux qui n'ayment l'Italie, non plus qu'enfans leur mararre. Derechef commença à mur- murer le peuple. Puis repliqua ledict Sci- pion: Vous ne sçauriez faire que ie crai- gnisse ceux que i'ay deliuré de la captiui- té des Numantins & Carthaginois. Cer- tes ledict Scipion auoit racheté aucū Ro- mains de la prison de Numace & Cartha- ge qui lors estoient en ladicte assemblée. De rechef tout lepeuple fut increpé par ce tribun, pource qu'il enduroit telles parol- les de Scipion, ce neantmoins se teut. O combien porte lon d'honneur & reuerce à gens de verru! La recente victoire de Nu- mance qu'auoit obtenu ce bon Gentil-hō- me Scipion: la cōqueste de Macedone fai

*Le grand  
dict de  
Scipion.*



par Paul Emille son pere, les despoil-  
 le Carthage vaincue, la prinse de deux  
 s, c'est à sçauoir Siphax & Perfes me-  
 captifz & enchainez deuant le char tri-  
 ophant de son grand pere le grand Afri-  
 , à ceste heure là estouperent les bou-  
 s de tout le peuple : qui ne se teut par-  
 inte, mais pour la recordation des bien-  
 itz de la race Emillienne & Cornelien  
 qui maintefois auoit osté hors de crain-  
 ostile la cité Romaine & l'Italie. Ce  
 atmoins ce peuple à la fin fut ingrat  
 e fut franc & recognoissant la liberté  
 parler de Scipiō, qui sans flaterie & ac-  
 tion de personnes en opinoit à la veri-  
 arquoy aduint que la nuit subsequē-  
 it occy en son liēt. Donc nous ne nous  
 ons esmerueller si Cn. Pompeius  
 id personnage & de haulte authorité  
 duré paisiblement tant de fois la licen-  
 e parler de gens de routes sortes : &  
 fert estre derisé & mocqué : qui luy a-  
 s tourné a honneur & grande louen-  
 our sa patience.

*De Cn. Piso.*

omme Cn. Piso plaidast contre Mani-  
 le Crespu, pourcé qu'il l'auoit trouué  
 dultere avec sa femme : & veoit que le

dict Manilius s'en alloit estre absouz, par le port de Pompée: ce neantmoins persistant par imperuosité iuvenile à l'accusation de sa partie, va mettre deuant les yeulx de Pompée, qui vaillamment le defendoit plusieurs griefs crimes, qu'il disoit ledict Pompée auoir faictz. Adonc luy dit Pompée: Puis que tu dis que i'ay commis tant de cas, que ne m'accuses-tu? Baille pleige (respond Piso) que tu ne mourras point pour ceste bataille ciuile, si tu es accusé, & tu auras plus affaire à te sauuer que ce criminel que tu defens. Ainsi en vne mesme cause soustint que deux estoyent coupables: c'est à sçauoir Manilius par son accusation: & Pompée, par sa parolle hardiment & franchement dicte contre l'honneur dudit Pompée: en accusant l'un selon la Loy, & protestant qu'il accuseroit l'autre de toute sa puissance.

*De Caton.*

Liberté ne fut de valeur sans Caton, non plus que Caton sans liberté. C'est à dire que Caton estoit le plus hardy parleur de tous les hommes. Or comme il seoit en chaire pour faire le iugement d'un conseiller criminel, & ce pendant fussent apportées lettres de Pompée pour le iusti-

*Le dict  
libre de  
Piso.*

elles eussent esté desclofes grande- *La liber-*  
 t profitable audict coulpable: non- *té de Ca-*  
 ant osta lesdictes lettres de l'estat de *ton.*  
 use, en recitant vne Loy qu'il estoit  
 ndu aux Senateurs d'vser de tel aide,  
 ne s'esmerueilla point de Caton fai-  
 cest acte: car ce qui eust semblé estre  
 ace & temerité à vne autre personne,  
 it réputé à Caton pour vertu & ma-  
 nimité.

*De Cn. Lentulus Marcellin Consul.*

omme Cn. Lentulus Marcellin Consul  
 oit plainte en l'audience du trop grād  
 t du grand Pompée: & le peuple vni-  
 el haultemēt & cleremēt approuuast  
 dire: Criez ( dit-il ) criez Citoyens tan  
 qu'il vous est permis, pour l'aduenit  
 s ne le ferez pas sans qu'on ne vous pu  
 :c'est à dire, contrenez à cestuy-cy  
 aspire à la souueraineté de ce Royau-  
 car s'il en a vne fois la dominatiō, vo<sup>9</sup>  
 érez plus nul mot sonner. A ceste heu  
 à fut touchée la puissance & autorité  
 est excellēt Citoyen Pōpée par plain-  
 en partie enuieuse, & par lamentation *La com-*  
 oyable d'autre: lequel ayant la iambe *stance* *Et*  
 : d'une iartiere blanche Fauonius luy *patience*  
 : il ne peut chaloir en quel endroit du *de Pōpée.*

corps soit ton diademe & courõne, en luy reprochant par ce brocard sa puissance & estat Royal: mais il n'en mua pourtant sa face, on ne le veit point plus se resjouir pour l'auoir exalté de sa grande autorité ne plu- mari pour l'auoir lardé & repris d'icelle. Et par ceste patièce donna acces à gens de basse estophe & bas degré de s'adresser à luy & parler trop hardiment: entre lesquelz nous suffira d'en reciter encore deux.

*D'Elius Mantia Formian.*

Elius Mantia natif de la ville de Formie, ia vieil, & quasi decrepy, filz d'un pere serf affranchy, accusa enuers les Césars Lucius Libo fort aymé de Pompée: mais ledict Pompée se trouua à la cause, & reprocha audict Mántia le bas lieu d'où il estoit venu, aussi son vieil aage, disant qu'il auoit esté renuoyé des enfers pour accuser le susdict Libo. Adonc respondit Mantia: Tu ne ments pas Pompée, certes ie viens des enfers pour accuser Libo: mais ce pendant que i'y estoie, i'ay veu Cn. Domitius Enobarbus tout en sang & se desolant, que luy qui estoit de haulte noblesse de bonne vie & entiere, tresamoureux du pais, par ton cõmandement fut occy en la

*Les reproches de Mantia à Põpee.*

fleur de jeunesse. J'ay veu Brutus pere  
 de celuy qui tua Iules Cesar, homme de  
 pareille noblesse & excellence, mis en pie-  
 ces au taillant de l'espée se complaignant  
 que ce maleur luy estoit premierement  
 adueni par ta trahyson. Consequemment  
 par ta cruauté, j'ay veu aussi Carbon de-  
 fenseur vigilantissime de toy en ta ieu-  
 nesse, & des biens de ton pere, lequel es-  
 tant Consul pour la troisieme fois, le feis  
 enchaîner, & ainsi lié te prioit estre deli-  
 uré, alleguant que c'estoit contre toute  
 droit & par voye illicite que luy estat cō-  
 stitué à la souueraine dignité Rommaine  
 eust esté occy par toy qui n'estois lors que  
 gendarme. J'ay veu en mesme estat, & en  
 pareille plainte Perpenna homme qui au-  
 tresfois auoit esté Iuge, detestant ton inhu-  
 manité. Brief tous ensemble les susdictz  
 personages estoient fort courroucez se  
 laignans qu'il auoyent esté mis à mort  
 sans arrest de Iustice, par toy lors adoles-  
 cent, faisant l'office de bourreau. Ainsi  
 est-il permis sans en souffrir punition à  
 un homme estant d'une ville ayant droit  
 de Bourgeoisie Rommaine, & sentant en-  
 core la seruitude paternelle: pource que  
 son pere estoit en son comencement serf.

homme (dy-ie) de folie & temerité effrenée, & d'une condition intolerable de faire reuenir en memoire, & renouveler les playes grandiffimes, & cicatrices anciennes des batailles-ciuiles, qui de lōg temps estoyent recloses, gueries & reprinſes. Dōc en ce temps-là c'estoit vne chose de grande hardieſſe & ſans dāger de mal parler de Pompée conſideré ſa haulteur, & tant ſublime puissance. Mais l'eſtat plus infime de ce perſonnage enſuyuāt ne ſouffre que nous pourſuyuons ceſto plainte plus longuement.

*De Diphilus compoſeur  
de tragedies.*

Diphilus ioueur de farces tragiques eſtant aux ieux Apollinaires, comme en iouāt fut paruenū à ce vers, ou ceſte ſente ce eſt comprit. Le Grand eſt noſtre miſere & ruine. Adreſſā ſes mains en prononçant ce vers, droict à la perſonne de Pompée le Grand. Ceſthy par pluſieurs fois fut faiēt venir en ce meſme lieu, ou par ſes geſtes & manieres de faire, ſans doute ny aucune crainte declara ledict Pompée auoir trop grāde autoritē pour vn Citoyen. Il vſa de pareille impudence en ceſt endroit de ſa tragedie, ou il eſt

dict: Le temps viendra que tu maudiras cent fois l'heure que tu as esté si puissant.

*De Marc Castrice.*

Marc Castrice fut aussi hardy & audacieux parleur: lequel estant pour lors Gouverneur de Plaifance, ville d'Italie, Cneus Carbou Consul, craignant la rebellion de ladicte ville, feit vne constitution, par laquelle estoit dict que les habitans de ladicte ville de Plaifance, bailleroient hostage aux Romains: ce que ne voulut accorder ledict Marc Castrice, & refusa tout à plat. Et ainsi que le Consul luy dit en le menaçant: I'ay en ma puissance maintes espèces. Et moy, dict-il, plusieurs ans: voulât dire q' pource qu'il n'auoit plus gueres à viure, d'autant le craignoit-il moins. Le grad exercite de gédarmes q' ledict Cōsul auoit pour lors avec luy, s'esbahit grandement de la hardiesse de ce vieillard. Adōc Carbo refroidit son ire, & s'appaisa, pēsant qu'il n'auoit pas grāde occasion de se coarouer, & qu'il n'estoit licite de faire mourir cest homme, qui n'auoit plus que deux iours à viure.

*La hardiesse de Castrice.*

*De Seruius Galba.*

*accusatio de quoy vsa Seruius Galba alē-*

*Sergius  
Galba te  
meraire.*

contre de Iules Cesar, estoit pleine de temerité & folie. Cestuy, comme ledict Cesar apres l'accomplissement de ses victoires estoit en la iurisdiction, en le rompan luy osa dire: Iules Cesar, ie suis demouré de grosse somme d'argent pour le grand Pompée, qui fut quelque fois ton gendre durant son troisieme consulat: de laquelle somme ie suis maintenant contraint. *Que feray-ie? veux-tu que ie la paye? D'auantage, luy reprochoit publiquement & apertement, cōme il auoit vendu les biens d'iceluy Pompée.* Cestuy Seruius meritoit bié qu'on le poullast hors d'autour de la chaire de Cesar: mais Cesar ayant le cœur plus bening & doux, q̄ la mesme vertu de *mansuetude*, commanda qu'on payast de ses propres deniers, les debtes de Pompée.

*La mansuetude  
de Cesar.*

*De Caselius homme prudent.*

Caselius qui estoit hōme excellent & bié estimé en la sciēce du droit Ciuil, fut pertinax & entier en obstinatiō, q̄ estoit grand danger pour luy. Cestuy Caselius ne peut estre induict, ne par grace ne par autorité d'aucū personnage, de mettre en forme de droit les actes q̄ faisoient les triuirs, ou  
trois



trois hōmes qui estoient authorisez & auoyent la charge de tuer & persecuter les bānis: & aussi de diuiser les champs qui auoyent esté tolluz aux circonuoisins, & les partir entre les Romains. Ledit Caselius iugeoit que tous leurs faicts, acquisitions & victoires qu'ils appelloyent bien-faicts, deuoient estre mis hors de l'ordre des loix, pource qu'ils n'estoyent iustes, honnestes, ne licites. D'auantage comme cestuy Caselius parloit assez franchemēt, & sans flaterie du temps qui couroit à lors sous le regne de Cesar, les amis l'admonesterent qu'il se gardast, il leur respondit qu'il y auoit deux choses bien amere aux hommes, qui luy donnoyent grande licence & audace de parler: c'est à sçauoir vieillesse & priuatiō de lignée: vieillesse, pource qu'il n'auoit plus gueres à viure: priuation de lignée, pource qu'il ne craignoit perdre ses biens: à raisō qu'il n'auoit point d'heritiers.

*Exemples des Estrangers.*

*D'une certaine femme.*

Vne femme d'estrange nation s'offre pour estre meslée avec ces grands personnages, desquels nous auons faict mētion: Laquelle estant condamnée à tort & sans

Min. j.

cause par le Roy Philippe yure commença à dire: l'en appelleroye deuant Philippe s'il estoit desyuré: par ceste parolle fut courroucé: & apres qu'il eut baillé & ouuert souuent la bouche pour la repletion du vin, c'ua sondict vin, & reuint en son bon sens puis considera plus diligemment & profondement la matiere, & donna sentence meilleure qu'il n'auoit faict. Ceste femme donc par sa franche parolle obtint iustice, qu'elle n'auoit sceu impetrer par priere & humilité: & par sa hardiesse acquit ce qu'elle n'auoit peu par innocence.

*D'vne femme Syracusane.*

Ceste franchise de parler ne fût seulement magnanime, ains aussi faceticule. En Syracuse fut vne femme fort ancienne: comme tous les Syracusans desiroient la fin de Denys le Tyran pour sa meschante vie, & à raison des charges insupportables, desquelles il les molestoit: ceste dicte femme au contraire tous les matins s'en alloit au temple, & prioit aux dieux qu'ils voulsissent garder sain & entier ledict Tyran. Ce que cognoissant ledict Denys, s'esmerueillant grandement de ceste dicte ancienne femme, pensant en soy mes-

me qu'il n'auoit enuers elle merit e telle & si parfaicte amiti e, la feit venir deuant luy, & l'interroqua pour quelle occasion elle faisoit cela, veu qu'il n'auoit deseruy ce grand bien qu'elle luy vouloit: lors respondit icelle femme: Certes ie ne fay ces choses sans raison: car du temps que i'estoye ieune pucelle, nous auions en Syracuse vn mauuais Prince, duquel ie n'en demandoy e que la mort: mais apres qu'il fut occy, vn pire la moiti e luy succeda, que i'estimoye estre bien-heureuse, si les iours eussent est e courts: pour le troisieme tu es nostre Roy, qui es plus deprau e & import u que tous tes predecesseurs & ancestres: parquoy craignant qu'apres ta mort en ton lieu ne succede vn plus meschant, ie prie les dieux tous les iours, que ils te vueillent sauuer & garder. Cestuy Tyran eut honte de punir telle audace & franchise de parler, tant ioyeuse & recreatiue.

*La resp onse de ceste femme   l'interrogation de Demys.*

*De Theodore de Cyrene.*

Entre ces femmes susdictes & Theodore, on eut peu faire vn assemblement & coulpe d'esprit courageux, c'est   dire qu'il estoit d'aussi franc courage c me elles furent: leur vertu fut semblable, mais

Mm.ij.

leur eur dissemblable. Aux femmes pour auoir parlé hardimēt ne leur en vint domage, mais Theodore en fut fait mourir. Comme le Roy Lyfimachus menaçoit cestuy de mort, il respondit: Sire, tu as auourd'huy acquis vne chose de grande magnificence: c'est à sçauoir la nature d'vne cantharide (qui est vne mousche venimeuse, de telle proprieté, qu'en quelque passion qu'elle morde l'homme, en telle passion il meurt: s'elle mord en riant, il meurt en riant; ou en plourant, soy courouçant, ou en quelque autre affection semblable). Or est ainsi que ce Roy auoit menacé ce Philosophe en propos de mourir volontairemēt, & de persister en ce vouloir: parquoy luy attribuoit le naturel de la mousche, autrement appellée chante-relle. Lyfimachus enflammé de ceste parole, commanda qu'on pendist Theodore. Adonc va dire: C'est à faire à tes mylords & satellites vestuz d'escarlate, d'auoir terreut de la mort: quant à moy, il ne me chault ou ie pourrisse, soit en la terre ou en l'air.

*La nature  
de la cantharide.*

DE VALERE LE GRAND. 267  
DE SEVERITE, OV RI-  
*gueur de Justice sans misericorde.*

CHAP. III.

**I**L est besoing que le cœur humain s'ar-  
me de durté, ce pendant que ie feray re-  
cit des actes de triste seuerité, à fin que  
(tout bening & doux penser seclu) il se  
applique à ouyr choses aspres, & qui don-  
nent terreur & crainte. Ainsi s'offritont &  
viendrôt sus le bureau vengeance, puni-  
tions rigoureuses, & diuerses sortes de sup-  
plices sans mercy, qui est chose conue-  
nable pour la cōseruation des Loix, com-  
bien que ce soit matiere qui ne se doit  
mettre en liures dont on quiet tirer plai-  
sir, recreation, repos, & passetemps. Marc  
Manlius fut deiecté & precipité du ro-  
cher du capitolé, d'ou il auoit faict trebu-  
cher les Gaullois: pource qu'apres auoir  
cheualeusement defendu la liberté  
Romaine, s'efforça depuis l'opprimer  
malheureusemēt & meschamment. Au-  
quel (auant que le punit comme il auoit  
bié merité) on dit ces parolles: Tu estois,  
Manlius, à la republique, durât que tu ab-  
batois du hault du capitolé les Senonois:

*Seuerité  
fondement  
des Loix.*

Min.iiij.

*La repro  
che qu'on  
donna à  
Mâlius.*

mais apres que tu as commencé à les imiter, tu es faict l'un d'iceulx Senonois, & estimé de leur party. A la punitiõ d'iceulx, vne infamie d'eternelle & perdurable memoire luy est demourée: car à l'occasion d'iceluy fut faicte vne ordonnance, que nul extraict de noblesse demoureroit au Cap:tole. La maison dudict personnage estoit en ce lieu, ou maintenât nous voyõs le réple de la deesse Iuno, laquelle est surnommée Monera, pource que lon dict qu'ainçois que les Gaulois vinsent en armes pour surprendre & apprehéder ledict cap:tole, fut ouye vne voix de ladicte deesse Iuno, admõnestant les Rommains de la venue desdicts Senonois.

*La punition de Spurius Cassius.*

Semblable indignation & ire tomba sus Spurius Cassius: auquel le souspeçon de vouloir dominer fut plus nuisible, que ne furent proufitables à luy les trois honorables & magnifiques consulats, & les deux beaux triumphes qu'il eut en Rome. Le Senat & le peuple Romain ne se contenterent de luy faire trencher la teste, mais avec ce feirent demolir sa maison: à fin qu'il fust puny encore par la

*La puni-  
tion de  
Spurius  
Cassius.*

perte & destruction d'icelle, & feirent bastir au lieu vn temple en l'honneur de Tellus deesse de la terre. Ainsi en cest endroit ou estoit la maison de ce puiffant Seigneur maintenant on y voit ledict temple, à fin qu'apres sa mort fust mention de son infamie: son demeure fut conuertty en l'usage de religion.

*La punition de Spurius Melius:*

Pour pareil cas Spurius Melius tomba en pareille aduventure. A fin que les posterieurs eussent memoire de la bonne Iustice qu'on auoit fait de luy, la place ou autrefois auoit esté sa maison, fut appelée *Æquimelium*, c'est adire le lieu ou Melius auoit esté equitablement puny. Or combien les ennemis de liberté Romaine tenoyent à la rate des anciens, & combien ils les auoyent à contrecœur, la ruine des murailles & maisons ou lesdicts ennemis auoyent habité, en fait la preuue. Certes apres que les corps de Marc Flaccus, & L. Saturnin Citoyens tresseditieux furent priuez de vie, leurs domiciles furent rafez à fleur de terre. Quant au reste comme la place nommée Flacciane, dudict Flaccus, fut long temps vuide de maisons, *Q.* Catulus y pendit les despouilles.

*Les ennemis de liberté Romaine priués de leur rigoureux semēt.*

Mm.iiij.

des Cimbres, qui maintenant sont dictés Frisons, Ostrelins, & Dains.

*La punition de Tibere, & Caius*

*surnommez Gracques.*

*Punition  
des Grac  
ques.*

Tiberius & Caius portés le surnom de Gracchus, puillans Gentils-hommes ont fleury en nostre cité, & auoit-on d'iceulx grand espoir: mais pource qu'ils festoyent efforcez de destruire l'estat de la ville, furent priuez d'honneur de sepulture, combien qu'ils fussent fils de Tibere Gracchus, homme de vertu, grand amy de la republique, & neveu du grand Scipion issu de sa fille Cornelia, & aussi pour detourner qu'aucun ne voulsist prendre amitié avec les ennemis de la republique, tous ceux qu'on cogneut estre leurs familiers furent mis en prison, pour les fouldroyer & briser.

*De P. Mutius tribun du peuple.*

*Mutius  
tribun du  
peuple  
fait brus  
ler ses cõ  
pagnons.*

P. Mutius tribun du peuple ne s'attribua pas moins de puilliance & autorité à faire les corrections, que le Senat & le peuple Romain, lequel fait brusler tous vifs ses compaignons qui estoyent neuf tribuns, pource qu'à l'instinct de Spurius Calsius homme cauteleux & malitieux, ils empeschoyent qu'aucuns ne fussent



Substitus aux offices, à fin que la republi- que priuée de Magistrats & officiers, plus facilement fut opprimée. Eust-on sceu v- ser plus hardiment de rigueur & seuerité? Certes un tribun osa faire la punition de ses neuf compaignons: ce qu'eussent bien craint neuf tribuns faire à vn seul de leurs compaignons.

*La punition de M. Clodius.*

Nous auons parlé de seuerité & rigueur des supplices qui ont defendu la liberté Ro- maine & puni les ennemis d'icelle liber- té: Maintenant fault faire recit de ceste se- uerité, qui a compris la discipline des meurs en nostre ville. Certes la seuerité qui a esté faite & pratiquée pour garder la discipline de meurs n'a pas esté moins graue & constante que celle qui fut exer- cée pour la garde de l'authorité de la repu- blique. Pource que Marc Clodius auoit fait appoinctement honteux & deshono- rable avec les Corsois, le Senat l'en- uoya pour estre prisonnier en Corse: mais ceux de Corse le renuoyèrent à Rome: ce que voyant ledict Senat le feit mettre en la chartre, & illec occir. Or pour auoir v- ne fois blecé la maiesté Imperiale, voyez combien de fois il fut puny. Premieremēt

*La ri-  
gueur que  
tindrent  
les Ro-  
mains,  
pour in-  
duire le  
peuple à  
bien-fai-  
re.*

*La puni-  
tion de  
Marc  
Clodius:*

on declara l'appoinctemēt qu'il auoit fait avec les ennemis friuole & vain: on le pria de libesté, en l'enuoyāt captif ausdicts ennemis: on le feit mourir, & en la prison, qui estoit plus grief: consequemment on tra son corps, & le pēdit-on par desloubz la gorge avec vn haim ou croc de fer, en vn lieu public nommé l'Eschelle de Gemonius, pource que ledict Gemonius auoit inuenté ledict supplice ignominieux & detestable. Ce personnage qui ensuit auoit ausi bien meritē estre puny du Senat, comme Marc Clodius.

*L'eschelle  
de Gemo-  
nius estoit  
vn gibet  
en Ro-  
me.*

*De Cornille Scipion.*

*La corre-  
ptiō qu'ō  
feit de  
Cornille  
Scipion.*

Auant que Cornille Scipion fils d'Hispalus, eust desseruy à estre puny, il expecta la rigueur du Senat. Or comme par fort luy estoit escheu le gouuernement d'Espaigne, cestuy Senat ordonna qu'il ne auroit ladicte charge, pource qu'il n'eust sceu venir à chef. Parquoy ledict Cornille pour sa meschāte vie, iaçoit ce qu'il n'eust exercé ledict office, si fut-il presque condemné, comme s'il eust maluersé & esté exacteur, & pilleur en ceste dicte charge.

*De Caius Vatiennus.*

Caius Vatiens ne demoura pas qu'il ne fust puny rigoureusement par le Senat. Or comme cestuy s'estoit couppe le poulce de la main gauche, de crainte qu'il ne portast les armes en la bataille sociale, qui estoit des Romains contre les Latins: ses biens furent cōfisqueez, & son corps mourut en prison. Ainsi ledict Senat feit, que celuy qui auoit refusé exposer honnestement sa vie en bataille, mourroit vilainement en la prison.

*La punition de Vatiens*

*De Marc Curius Consul.*

Marc Curius Consul fut imitateur de ce fait: comme cestuy estoit contraint de faire vne reueüe, & eslire soudain ceux qui estoient plus idoines & aptes à guerroyer: les ieunes gens furent appelez, mais ne vouloyent donner leurs noms: delibera & ordonna qu'on mettroit les noms de toutes les bēdes ensemble dedans vne cruche, & se mesleroyent, & qu'on les tireroit par sort. Or cōme de hazard vint qu'on tira premierement la bende nommée Pollia, on vint à nommer les soldards de ladictē bende: & ainsi que le premier fut appellé, se teut, & ne respondit: parquoy Curius feit subhaster & vendre au plus offrant les biens de cediēt ieune soldard,

*La puni*

auoir son frere aspre punisseur, & son pere constant fauteur de sa punition, pource que son cœur estoit incliné à la memoire de son futur espoux.

*De Spurius Posthumius Albinus, & Quintus Martius Philippe.*

*La punition des femmes Romaines, qui abusoient de leur luxure aux sacrifices de Bacchus.*

Le senat vſa apres de pareille ſeuerité, quand il cōmanda à Spurius Posthumius Albinus, & Quintus Martius Philippe consulz, qu'ils fissent inquisition des femmes qui auoient commis le crime d'inceſt durant qu'on faisoit les sacrifices de Bacchus: par lesquels consulz comme maintes furent condemnées, mesme dedans les maisons faisoient iustice de leurs parêtes: si que la difformité de tel opprobre, qui estoit desſa fort augmentée, fut corrigée & emendée par rigueur de peine: car d'autant que lesdictes femmes en se portant mal, auoient apporté de honte en nostre ville, d'autant plus d'honneur en receut ladicte ville pour leur grieue punition.

*De Publicie & Licinie.*

*La punition des femmes qui em-*

Publicie qui estoit mariée au cōsul Posthumius Albinus, empoisonna ledict consul. Le semblable feit Licinia à son mari Claude l'Asnon: & pourtant furent estrâ

glées par les mains mesme de leurs affins. Ces personnages qui furent grands iusticiers & rigoureux n'estimerent point qu'il fallust aller iusques à la cour, & en faire longue enqueste, pour vn crime si euidēt. Iceux donc qui eussent esté defendeurs d'icelles, si elles eussent esté innocentes & preude-femmes, en furent punisseurs aigres & aspres. Leur seuerité & rigueur s'auança de les punir, pour l'enormité & grandeur de leur delict.

*poisonne  
rent le  
maris.*

*D'Enace Metellus.*

Pour moindre cause beaucoup, Egnatius Metellus se môstra rigoureux, lequel fessā sa femme de verges, puis la tua, pource qu'elle auoit beu du vin. Et pour ledict cas ne fut ny accusé ny puny. Vn chascun esti moit que pour donner bon exemple aux autres d'estre sobres & cōtinentes il auoit tresbien fait d'ainsi la punir. Et certes toute femme qui appere à boire vin, outre mesure, elle clost la porte à toute vertu, & ouure icelle à vice & immundicité.

*Egnatius  
tua sa fe-  
me pource  
qu'elle auoit beu  
du vin.*

*De C. Sulpice Gaullois.*

Le supplice que print Sulpice Gaullois de sa femme, fut horrible & redoutable.

*Sulpice  
repudia*

*sa femme  
pource  
qu'elle e-  
stait issue  
en la rue  
le chef des  
couuert.*

Cestuy repudia sadiete femme, pource qu'elle estoit issue en la rue le chef descouuert. Sa sentence fut bien precipitée, mais ne fut pourtat desgarnie de raison: La loy maritale (dit-il) & l'alliãce que nous auions ensemble, te monstrois vne borne que tu ne deuois passer: c'est à dire que tu ne deuois te monstrier, ta beauté manifester, ne complaire à autre qu'à moy. Pour estre agreable à mes yeux, tu deuois acheter de beaux ioyaux, & te faire belle, nul n'en deuoit auoir la cognoissance que moy: si tu as esté desireuse de te mōstrer à autre, c'est souspeçon de lubricité & incontinence.

*De Quintus Antistius l'ancien.*

*Pourquoy  
Antistius  
repudia  
sa femme*

*Vne hon-  
nestre fem-  
me ne*

Quintus Antistius surnommé le Vieil, ne fut pas moins rigoureux que le preallegué Sulpice. Il repudia sa femme, pource qu'il l'auoit veu parler en secret à vne libertine (c'est à dire vne femme qui autrefois auoit esté serue, puis fut affrãchie) de mauuaise renommée. Cestuy ne fut pas incité à la punir, pource qu'elle eust esté lubrique, car il cognoissoit qu'elle n'auoit encore commis crime, mais pour les alleichemens & nourrissemens de  
coulpe,

culpé, qui sont les collocations & confabulations. Pourtant auant qu'elle offensast il la punist aymât mieux se garder de l'iniure qu'on luy pouuoit faire, que de la corriger.

*De Sempronius Sophus.*

Il fault mester avec ceux-cy Sépronius Sophus, qui pareillement delaisla sa femme, pource que sans son sceu elle auoit esté veoir les ieux & non pour autre cause. Les mariz au temps passé estoier si prouides de leurs femmes, qu'elles n'auoiét occasion de maluerfer. Quant au reste, iaçoit ce que tout le monde peust estre instruiet & enseigné des exéples de la rigueur que tenoient les Romains, toutesfois les lecteurs ne soiét faschez de cognoistre sommairement comme en vsoient les estrangers.

*pourquoy  
repudia  
Seproni-  
us sa fem-  
me.*

*Du poëte Archiloque.*

Les Lacedemoniens commanderent qu'on iectast hors de leur ville les liures d'Archilochus : pource qu'ils estimoyent que la lecture n'en estoit gueres honneste ne pudique. Ceux ne voulurent que leurs enfans en fussent instruietz à fin que la science ne fut plus nuisible aux meurs, que proufitable aux espritz. Donc pource

*Liures  
impudi-  
ques sont  
à repu-  
dier.*

Nu. j.

*De ractiō  
eji a cor-  
riger.*

que ce prince des poëtes, ou le plus grand apres Homere, auoit diffamé de ses vers Lycabé, qui luy auoit osté sa fille: lesdicts Atheniens l'enuoyerent en exil.

*Des Atheniens.*

*Timago-  
ras deca-  
pité.*

Les Atheniens feirent trécher la teste à Timagoras, enuoyé par iceux en ambassade vers le roy Darius: pource que ledict ambassadeur en le sa'uant s'estoit mis à genoux, & l'auoit adoré, ainsi qu'auoient de coustume de faire les Persans. Estans marriz que ledict Timagoras par ses blâdices & flatteries auoit submis l'honneur de leur ville à la domination Persique.

*Du roy Cambyfes.*

*La puni-  
tion d'un  
mauuais  
iuge.*

Cambyfes se monstra trop plus rigoureux que les autres, quand feit escorcher vn iuge mauuais & corrompu, & mettre sa peau sur la chaire, ou il souloit tenir la iurisdiction: puis commanda que le fils dudict iuge exerçast l'office, & qu'il s'assist sur ladicte peau. Pour faire fin, ce Roy barbare sceut si bien pourueoir à cest affaire, & punir ce iuge de si cruelle & nouvelle peine: à fin que par apres aucun iuge n'eust enuie d'estre corrompu.



DES CHOSES QUI FV-  
rent faictes & dictes avec gra-  
uité & constance.

CHAP. IIII.

**L**Es dictés & faictés des excellens person-  
nages, pleins de grauité & poix, sont  
grandement louables, & durent à perpe-  
tuité. En l'abondante affluence delquelz  
nous puiserons, & en prendrons, & recite-  
rons ce qui pourra accomplir le desir du  
lecteur, c'est à sçauoir ne trop, ne trop peu,  
mais à sobrieté: à fin que nul ne soit faché  
de la trop grande abondance.

*De Manius Torquatus.*

Nostre cité troublée & esperdue, pour  
la defaicté de Cannes, comme ainsi fut  
que le salut de la republique pendist à vn  
filet, c'est asçauoir à la fidelité de noz al-  
liez & compagnons les Latins, qui pou-  
uoient pour vn rien se reuolter: à fin que  
leurs cœurs fussent plus constans & sta-  
bles à defendre l'empire Romain. La plus  
grande partie du senat estoit d'aduis que  
les plus grâds seigneurs d'entre les Latins  
fussent faictés senateurs. Anius aussi Cam-  
penois estoit d'opiniō qu'on deuoit créer  
vn des consulz à Capes. Voyla comme

Nn. ij.

*La prof-  
se de Mā-  
lius Tor-  
quatus.*

les Romains estoient en leur esprit mal sains & deprimez. Lors Manlius Torquatus (fils de cestuy Torquat<sup>o</sup>, qui auoit mis en route les Latins à la montaigne Ve-seue) va haultement & clerement dire, que si aucun des Latins compagnons & alliez presumoit de se trouuer à la cour pour rapine, qu'il le tueroit promptemēt. Les menaces de cestuy seul restituerent la pristine chaleur aux cœurs des Romains languissans, & ne souffrirēt que l'Italie deliberast avec nous des affaires de la cité. Et tout ainsi comme les Latins auoient esté rom-puz par les armes du pere, aussi furent ils par les parolles du fils, & cederent aux Romains.

*De Manlius pere dudit Torquatus.*

*Le dict  
grave de  
Manlius*

La grauité de la parole de cestuy Manlius fut pareille à celle de son fils, auquel comme on offroit par le consente-mēt de toute la dignité cōsulaire, s'excusa pour sa maladie des yeux, & la refusa: mais de re- chief tous le sollicitoyent à c'est affaire. Lors va respondre: Seigneurs Romains querez vn autre, à qui baillerez cest hon- neur: car si vous me contraignez de le prendre, ie ne pourray endurer de vostre maniere de viure: & aussi vous ne pour-

rez souffrir ma seigneurie. Si cestuy cy qui n'auoit nul office parloit si grauement & constamment, que pouuons nous estimer qu'il eust faict, quand il eust esté consul?

*De Scipion Emilian.*

La grauité de Scipiō Emilian ne fut pas moins diligente que celle de Manlius fut en la cour en deliberant, ou faisant harangue au peuple. Or cōtre on luy eust baillé vn nommé Mumius, noble personnage, mais de vie effeminée & dissolue, dit en la cour des Rostres: i'eusse faict en mon office de censeur ce qui estoit de droit à la Republique, si les citoyeus n'eussent donné cōpagnon, ou nom: c'est à dire que sans cestuy il ne laisseroit à faire son deuoir.

*Le dict  
grau de  
Scipion.*

*Du mesme Scipion.*

Ainsi que Seruius Sulpice Galba, & Aurele consulz contendoient en plain senat, pour sçauoir lequel d'eux seroit enuoyé en Espagne contre Viriatus: & aussi comme fut grand debat entre les conseillers pour cest affaire, chascun lors attendanr à la faueur de qui donneroit son arrest Scipion, commença à dire. Je ne vueil que

*Nul biē  
ne sçan-*

Nn. iij.

roit venir  
d'offices  
qui se ve-  
dent. Au-  
tant est  
dangereux  
vn pau-  
vre offi-  
cier en  
vne repu-  
blique  
qu'un a-  
uarici-  
eux.

Le dict  
de Pom-  
pile à An-  
tiochus.

l'un ne l'autre soit enuoyé à ceste dicte pro-  
vince: car l'un est pauvre, & l'autre n'a point  
de suffisance: Iugeât par cela qu'aussi mau-  
uaise & dangereuse estoit la pauvreté d'un  
officier qui mettoit un office à prix, com-  
me l'auarice. Par ceste parolle impetra que  
l'un ne l'autre n'y fut enuoyé.

*De Pompile ambassadeur.*

Pompile enuoyé en ambassade par le se-  
nat au roy Antiochus, à fin qu'il s'abstint  
de faire la guerre à Ptolomée, aussi tost  
qu'il fut arriué, ledict Antiochus luy ren-  
dit la main d'un cœur deliberé & face  
tres amyable: mais Pompile neluy voulut  
bailler la sienne: ains luy presenta lettres,  
contenâtes la determination du senat. Les-  
quelles apres auoir leües, dict qu'il parle-  
roit avec ses amys. Pompile indigné qu'il  
auoit delayé, va faire un cercle contre la  
terre d'une verge qu'il tenoit autour du-  
dict Antiochus, & luy dict: Ainçois que  
tu excedes ce cercle, rends moy responce  
de ce que ie doys reporter au senat. Certes  
en oyant ces parolles on n'eult pas estimé  
que ce fut un ambassadeur qui parlast,  
mais tout le parlement ensemble tant te-  
noit bonne grauité. Lors ledict roy affer-  
ma que pour l'aduenir il feroit si bien, que

Protonée n'auroit occasion de se plaindre de luy. Adonc Pompile luy va prendre la main, comme d'un amy & allié. O combien est efficace vne grauité de parole & de cœur brièvement monstrée? Cestuy par sa parole & graue maintien, donna terreur au royaume de Syrie, & deliura de crainte celuy d'Egypte.

*De Publius Rutilius.*

Je ne sçay si ie doÿ faire compte des paroles de Rutilius, auant que ie face estime de ses faicts. Certes en l'un & l'autre y a merueilleuse magnanimité. Comme cestuy ne voulüst obeir à la requeste iniuste d'un sien amy, ledict amy luy dit par grand courroux : De quoy me sert ton amytié, puis que tu ne veux faire ce de quoy ie te prie? Lors respondit Rutilius: Mais qu'ay ie affaire de la tienne, si tu me pries de faire pour toy chose qui ne soit honneste? A ceste parole ses œures furent cōformes. Or comme cestuy fut condemné, plus pour le different qui estoit entre les senateurs & les cheualiers, que pour faulte qu'il eut faict: ce neantmoins n'en mua de contenāce & grauité. Il ne print point robe meschāte ny sale, en signe de ducil, comme auoyent accoustumé ceux qui

*Rien ne  
faut fai  
re pour  
un amy  
contre hō  
nesteté.*

*Rutilius  
ennoyé en  
exil mais  
stemens.*

Nn.iiij.

estoyent condénez: il ne despouilla point ses habitz de senateur: il ne se humilia point deuant les piedz des iuges, & ne parla point plus humblemēt qu'il n'auoit de coustume au parauant. Par cela fait que le peril ou il estoit, ne luy fut empeschemēt de sa grauité, ains exercice & experience. Or cōme apres la victoire de Sylla facilement pouuoit estre reuoqué de son exil, ce neantmoins y demeura, de crainte qu'il ne fait quelque chose iniuste, pourtant pouuoit il plus iustement auoir le surnō d'eureux pour ses meurs & bonne vie, q̄ Sylla pour sa grande puissance aux armes. Sylla auoit surpé le surnom d'eureux, & cestuy-cy l'auoit deseruy.

*Sylla sur-  
nomme l'eureux.*

*De Marc Brutus.*

Marc Brutus premieremēt homicide de ses vertus, que de Iules Cesar, pere du pais, par vn melchant acte, c'est à sçauoir par ce meurtre, il perdit tout son honneur & bon bruit. Or comme il alloit batailler pour le dernier conflict contre Octouien Cesar, & quelques vns repugnassēt, disans qu'il ne le deuoit faire, va dire hardiment: Je voy guerroyer. Auourd'huy ie viuray avec la victoire, ou ie mourray sans plus auoir crainte ne soucy apres ma mort. Cer

*Brutus  
homicide  
de Iules  
Cesar.*

*Nectoy-  
oit l'in-*

res il auoit ceste presumption, de ne vi-  
 ure sans victoire, & de mourir sans estre *mortali-*  
 deliuré de toute peine & esmoy: par te *sé de l'a-*  
 sembloit-il mal sentir de l'immortalité de *me.*  
 l'ame.

*Exemples des estrangiers.*

*Des citoyens de la ville de Cinanie.*

*en Portugal.*

Le recit de Marc Brutus me fait venir  
 en memoire de narrer ce qui fut dict gra-  
 uement de Decius Brutus en Espagne.

Or comme presque tout Portugal se fut  
 rendu à luy, la ville de Cinanie seule tint  
 bon, & ne voulut rendre les armes. Ce

voyans les ambassadeurs de Brutus, parle-  
 menterent ausdictz citoyens, & demande-  
 rent silz vouloyent racheter leur ville par

quelque somme de deniers: respondirent  
 tous d'une voix, que leurs maieurs leur au-  
 uoyent laissé instrumens de guerre, pour

defendre leur ville, & non pas or & argēt  
 pour racheter leur liberté d'un capitaine

auariteux. Sans doute les hommes de  
 nostre nation eussent plus proprement  
 dict ceste parolle, que de l'auoir escoutée.

Mais nature auoit incliné ceste natiō bar-  
 bare à telle grauité.

*De Socrates philosophe.*

*La gra-  
 ue respon-  
 ce des Ci-  
 naniens.*

*Socrates* Socrates appuy & sustentacle de la sciens-  
*accuse en* ce de Grece, estant en cause en Athenes, &  
*Athenes.* accusé d'introduire nouueau cultiement  
 des dieux. Lisias grand orateur luy recita  
 vne apologie ou defense qu'il luy auoit  
 fait, pour se purger en iugement: en la-  
 quelle estoient contenues sentences d'hu-  
 milité & supplication, propres & accom-  
 modées à le sauuer du peril eminent ou il  
*La graui* estoit: mais ledict Socrates luy dist: Amy,  
*te de So-* oste ceste iustification ie te prie. Certes  
*crates.* si i'estoie persuadé de faire ces remonstrâ-  
 ces aux deserts de Scytie, ie me rendroye  
 digne de mort. En ce poinct contemna-il  
 sa vie, à fin qu'il ne perdist grauité: & ay-  
 ma mieux mourir en estant Socrates, que  
 de viure & tenant les conditions & nature  
 de Lisias.

*Du Roy Alexandre.*

*Le graue* D'autant que Socrates fut grand en sa-  
*dict d'A-* gesse, d'autant fut Alexandre aux armes:  
*lexandre* lequel prononça noblement la parolle  
 qui ensuit. Or comme Darius eut expe-  
 rience de la vertu & proiesses d'iceluy Ale-  
 xandre en deux batailles, luy promit (vou-  
 lant faire composition) luy donner vne  
 partie de son royaume, iusques à la mon-  
 taigne de Taurus: & mesme sa fille en



mariage, avec dix cens mille talents. Et ainsi que Parmenion disoit audict Alexandre, que s'il estoit Alexandre, il auroit ledict apoinctement agreable, Alexandre luy respondit: Certes ie le feroye, si i'estoye Parmenion. Ceste parolle fut respondente à deux victoires, & meritant auoir la tierce, ainsi qu'il en aduint apres.

*Des Lacedemoniens.*

La parolle d'Alexandre estoit procedée de cœur magnifique, & eueux à ses entreprinſes: mais celle par laquelle les ambassadeurs des Lacedemoniens enuoyés à Philippe pere d'audit Alexandre, tesmoignerent l'estat miserable de leur fortune, fut plus louable que desirable. Comme cestuy Philippe molestoit leur ville de charges intolerables, luy respondirent que s'il perseueroit à leur faire pire que la mort, c'est à dire de les mettre en si grande seruitude, qu'ilz esliroyent plustost mourir, que d'endurer telles subiections.

*Lacedemoniens desirans plus la mort que seruitude*

*De quelques Spartains ou Lacedemoniens.*

Le dict d'un certain Lacedemonien ne fut trouué de petite grauité. Cestuy excellent en noblesse & bonté, estant escouduit d'estre mis en l'office de trois cens

*Le dict graue d'un Lacedemonien.*

hommes, qui estoient les senateurs de Lacedemone: respondit qu'il estoit bien aise que le pais auoit tant de personages meilleurs que luy ( en ce temps on constituoit les plus vertueux aux dignités & offices ). Par ceste parolle il ne remporta moins d'honneur, que sil eut eu ledict office.

## DE IUSTICE.

## CHAP. V.

**I**L est temps de faire entrée dedans le sacré temple de Iustice: ou frequente tous iours & habite bonté & equité, qui est en ce lieu obseruée sainctement. En ce mesme endroict Vouloir humain est obeissant à honte, & sensualité cede à raison: & n'estime lon rien vrile, qui ne soit honeste. Nostre ville Romaine entre toutes autres nations est le principal & tres certain exemple de celle iustice.

*Du Senat.*

*La cour-  
toise des  
Romains  
enuers les  
Phali-  
sques.*

Du temps que Camille estoit consul, il assiegea les Phaliques, vn peuple de Toscane: & sus ces entrefaictes quelque maître d'eschole mena hors de la ville plusieurs ieunes gentilz-hommes de grosses maisons par maniere de recreatiō, iusques aux tentes des Romains, lesquelz furent

prins prisonniers : & n'y a point de doute que par cela les Phaliques auoyent grande occasion de se rendre : mais le senat congnoissant ceste chose, ordōna que lesdicts nobles enfans seroyent renuoyés en leur ville & pais : & que leur maistre seroit lié, & chascun d'iceux auroit vne pongnée de verges au poing, pour le fustiger & battre : ce qui fut fait. Par ceste iustice les cœurs des Phaliques furēt prins, au lieu de leur ville & muraille, qui ne pouuoient estre expugnés. Donc les Phaliques pl<sup>s</sup> vaincus par l'hōnesteté & courtoisie des Romains, que par leur armes, ouurirent les portes ausdicts Romains.

*La punition d'un maistre d'escole.*

*Du mesme senat.*

Ceste mesme cité ou habitoyēt les Phaliques, fut souuent rebelle, mais tousiours vaincue : finalement fut cōtraincte de se rendre au consul Luctatius. Lors le peuple Romain ayant desir de la destruire, fut refroidy par Papyrius notaire du consul qui auoit faict le cōtract de la reddition : car cestuy Papyrius luy donna à entendre que les Phaliques s'estoyent réduz à la foy des Romains, & non à leur puissance : parquoy furent appaisez, si que

*Papyrius sauua les Phaliques.*

viçtoire & haine, qui rendent les hōmes insolens & fiers, ne les destournerent de la voye de iustice.

*Du mesme peuple Romain.*

*La iustice des Romains.*

Après que P. Claudius consul eut prins les Camerins, il les vendit comme esclaves au plus offrant : Mais combien que le peuple Romain considerast par la prise d'iceux le thresor public, & leur territoire estre grandement augmentez, toutesfois pour ce qu'il sembloit que ledict Claude capitaine ne leur eust ioué honneste tour (c'est à sçavoir de les vendre) les racheta songneusement, leur donna lieu pour demourer au mont Auentin, & leur rendit leurs terres. La pecune que ledict peuple auoit receu de leur vendition fut employée à edifier lieux sacrez, & à acheter bestes pour faire les sacrifices, & ne retourna à la cour. Ainsi feit ledict peuple Romain par prompte & diligente iustice, que lesdictz Camerins auoyent occasion d'eux resiouyr de leur malheur, se voyant quasi comme resuscitez. Le bruit de cecy fut respandu par toute nostre ville, & aux contrées voylines : mais ce qui ensuit fut semé par toute la terre.

*Du mesme senat & de Fabrice.*

Timochares d'Ambrace familier du Roy Pyrrhus, promet quelquesfois au cōsul Fabrice, qu'il feroit empoisonner ledict Pyrrhus par son filz qui estoit son eschanson. Comme le senat fut aduertý de ceste chose, enuoya vne ambassade à Pyrrhus, l'admonnestant qu'il se gardast de poison, recordant ledict senat que la ville de Rome auoit esté construícte du filz de Mars, c'est à sçauoir Romulus, & par cella ne deuoient les Romains guerroyer leurs ennemys par poison ou venin, ains par armes. Mention ne fut faicte en ceste legation du nom de Timochares: ainsi fut gardée equité des deux costez, car ne voulurent les Romains faire vn lasche tour à leur ennemy, ny descourir celuy qui le vouloit faire empoisonner, pour leur faire plaisir.

*Le senat aduertit Pyrrhus de se garder d'empoisonneurs.*

*De quatre tribuns du peuple.*

En ce mesme tēps grãde equité fut veüe & trouuée en quatre tribús du peuple. Cōme Luci<sup>9</sup> Attatinus ayāt la charge des bēdes Romaines, eut entrepris de faire la guerre cōtre les Volsqs au lac de Feruge, quād vint à cōmencer la baraille, lesdictes compaignies Romaines se voulurēt retirer, & cuiderēt tourner le doz: mais furent

redressées par les susdicts ieunes gentilhommnes, qui depuis furent tribuns à Rome, & par les cheualiers, lesquels pour lors estoient en cedit conflict. Lucius Hortensius compagnon desdicts tribuns, quelque temps apres feit adiourner à la cour du peuple ledict Attatin, pensant le faire mourir pour quelques crimes commis, ainsi qu'il vouloit dire: & en ceste cause produict pour tesmoings lesdictz Tribuns, lesquels iurerēt à la cour des Rois, qu'ilz seroyent en tristesse & ennuy, sil failloit que leur capitaine Attatin fut fait criminel: parquoy n'endurerēt (eux estans tribuns en temps de paix) de veoir souffrir la mort à leurdict capitaine, *leq<sup>l</sup>* ilz auoyent destourné de peril en la guerre, à la peine de leurs corps, respandant leur sang pour luy. De laquelle equité le peuple meu, contraignit Hortense soy desister de l'action. L'exemple qui ensuyt est de mesme.

*La injustice des quatre tribuns.*

*De Tybere Gracchus, & C. Claudius.*

Ainsi que Tybere Gracchus, & C. Claudius en exerçant trop rigoureusement leur office de Censure, eussent encouru l'indignation & malueillance de la plus grande

grande partie des citoyés Romains, Marc Pompilius tribun du peuple, les accusa du crime de leze maiesté deuant le peuple: Oultre encore que les hayoit, cestuy ne les aymoît gueres, pour ce qu'ils auoyét faict demolir quelque maison estant en vne place publique, qui appartenoit à vn sien amy nommé Rutilius. Auquel iugement plusieurs centuries de la premiere bande, condemnoient apertement Clodius: & au contraire toutes les compagnies vniuersellement vouloyent absouldre Gracchus. Ce que voyant ledict Gracchus iura & dict à haulte voix, que si lon asseoit quelque grief iugement sus son compagnon, il vouloit souffrir peine semblable, considéré qu'il estoit coupable comme luy. Par ceste equité de Gracchus, tout ce trouble & commotion furent appaisez, & saulua-lon la vie & les biens de tous les deux. Le peuple deliura à pur & à plain Clode: & Marc Pompile ne voulut que la cause fut plaidée.

*La iustice de Gracchus.*

*De la communauté des tribuns.*

Ceste communauté fut beaucoup prisee pour la bonne iustice qu'elle feit ainsi cōme vn de leur college nommé L. Cotta, se confiant à sa dignité, & allegant qu'on

Oo.j.

Cn. Carbon, & plaidoit contre luy. Or cōme le seruiteur dudiēt Carbon eut prins vn petit escriu en la chambre de son maistre, ou estoient lettres, esquelles estoient eomprins tout plein d'actes, qui eussent peu grandement nuire audiēt Carbon, & l'eust presenté à Crassus, il renuoya lediēt escriu ainsi qu'il estoit fermé, ensemble le seruiteur lié à sōndiēt maistre. Combien estimons-nous que iustice pour ce temps là eust de force & vertu entre amis, veu q̄ entre les accusateurs & defendeurs auoit si grande puissance?

*De Lucius Sylla.*

Lucius Sylla n'ayma pas tāt le salut de sa vie, qu'il desira la perte & la mort de Sulpice le Roux, pour ce que lediēt Sulpice l'auoit grandement persecuté ce pendant qu'il estoit tribun. Aduint que Sulpice quelque temps apres fut banny par Sylla: Et comme Sylla eut fait vn edict, que tous les seruiteurs qui enseigneroient leurs maistres seroyent mis en liberte, le seruiteur de Sulpice sçachant son maistre estre caché en quelque ville, l'enseigna à Sylla: mais Sylla pour entretenir sa promesse, feit lediēt seruiteur libre, & en signe de franchise, luy donna le chappeau: puis

*La iustice de Sylla.*



(à raison du meschant tour qu'il auoit fait à sondict maistre) le feit precipiter du hault de la roche Tarpeie pres du capito- le. Cōbien que Sylla fust cruel & orgueil leux en autres affaires, si se monstra il en ce cas droicturier iuge, & trefequitable.

*Exemples des estrangers.*

*De Pyttachus Mytilenien.*

A fin que ie ne soye veu mettre en oubly la iustice que les estrangers faisoient, ie vueil parler de Pyttachus de Mytilene, auquel se tenoyēt tant obligez les Mytileniens, ou pour sa bonne maniere de viure, ou pour ses bienfaicts, desquels il auoit vsé enuers eux, luy donnerent le gouuernement de leur ville: & garda ceste seigneurie tandis que la guerre dura entre eux & les Atheniens pour les monts de Sigée: mais apres que la paix fut acquise par victoire, laissa oultre le gré des cytoies ledict gouuernemēt, à fin qu'il ne demourast seigneur de leur ville plus oultre que la necessité de la republique le requeroit. Or comme on luy fait offre de la moitié de ce territoire recouré sus les Atheniens par le consentement d'vn chascun, ne tint compte de ce present, estimāt estre deshoneste, de diminuer la gloire

*Pitachus  
aima mieu  
eux hon-  
neur que  
proufit.*

Oo.iiij.

de sa vertu acquise en guerre, pour la grandeur de ce butin & proye.

*D'Aristides Athenien.*

Il me fault faire recit de la prudence d'un, à fin que ie face mention de la iustice de l'autre. Comme Themistocles par tresmeure deliberation & sain conseil eut persuadé aux Atheniens de laisser leur ville, & faire guerre nauale contre Xerxes, apres auoir vaincu ledict Xerxes, & poulsé hors de Grece sa gendarmerie, commença à remparer les lieux ruinez, & les remettre en leur premier estat, & raschoit se cretement amasser richesses, pour plustost paruenir à la principauté de Grece. Puis dict en vne harangue au peuple: *Seigneurs Atheniens*, i'ay vne chose en ma phantasie, que si Fortune souffre qu'elle paruiene à son effect, ie feray le peuple d'Athenes le plus grand & puissant de toute la terre: mais il ne fault descourir l'affaire.

*La iustice de Aristide.*

Lors demanda quelqu'un à qui il peult se cretement exposer la besongne: Aristides luy fut baillé: mais quand il cogneut que le propos de Themistocles estoit de brusler toute la flotte des nauires des Lacedemoniens, qui estoit au haute de Gythée, à fin que lesdictes nauires bruslées,

Les Atheniens fussent seigneurs de la mer, se tire vers les citoyens, & leur dict, que vray estoit que Themistocles auoit conceu en son esprit vne chose vtile, mais non iuste & droicturiere. Incontinent tout le peuple commença à dire, que puis que la chose n'estoit equitable, il n'estoit expedient de la mettre à fin, & commanda à Themistocles de cesser son entreprinse.

*De Zaleucus de Locres.*

On ne trouue exemples de plus grãde iustice, que ceux qui ensuyuent. Apres que Zaleucus eut muny la ville de Locres en Calabre, de tres vriles & bonnes loix, son fils fut trouué en adultere, qui selon la loy (par le pere ordonnée) deuoit auoir les deux yeux creuez, toutesfois pour l'honneur dudit pere tout le peuple pardonnoit à ce ieune homme: ce neantmoins ledict Zaleucus quelque temps repugna, mais finablement vaincu par les prieres dudit peuple, ne feir arracher les yeux à son fils, ains s'en feir arracher vn, & à son fils l'autre, en delaisant l'vsage de la veuë à luy & à son fils. Ainsi fut rendue la peine dewe pour le crime selon son ordonnance, & par merueilleuse attrempance

*La iustice de Zaleucus.*

Oo.iiij.

d'equité, se monstra pere misericordieux,  
& iuste legislateur.

*De Charondas Thurien.*

La iustice que feit Charondas Thurien fut plus aspre & seuerre que la susdicte. Ce stuy auoit mis ordre aux gens de cour, qui souuent auoyent des dissentions, iusques à tirer leurs espées en plaine audience, & blecer l'vn l'autre : faisant edict que si aucun entroit en ladicte cour, avec espée ou glauiue inuasible, soudain seroit occy. Quelque temps apres ce statut, cestuy Charondas ayant son espée ceincte, retournant de quelque loingtain lieu que il auoit aux chaps, passa par ladicte cour, ayant par mesgarde sadicte espée au costé: lors quelqu'un prochain de luy, luy va dire, qu'il auoit rompu son ordonnance. Or dit-il, ne te soucie, ie la confermeray. Puis sans tarder desgaine son espée, & se en donne au trauers le corps. Et cōbien qu'il eut peu defendre la coulpe par mesgarde, si aimait-il mieux endurer la peine que de frauder iustice.

*Charondas se tua pour garder iustice.*

DE FOY, OV LOYAV-  
té publique. CHAP. VI.

**A** Pres auoit mis deuant les yeux d'un chascun la vraye effigie & image

de iustice, la diuinité venerable de foy, ou loyauté tend sa main (qui est le trescertain gage des humains) pour donner à congnoistre qu'en tout contract, quand on presente la main l'vn à l'autre, on doit garder foy & loyauté, sans nullement l'en fraindre. Laquelle a esté tousiours en nostre ville Romaine, comme bien ont eu l'experience toutes natiōs, ainsi que nous le donnerons à congnoistre en peu d'exemples subsequens.

*Du senat & peuple Romain.*

Après que le Roy Ptolomé eut delaiissé le peuple Romain pour estre tuteur de son fils: le senat enuoya en Alexandrie Marc Emille Lepide, grand cuesque, qui auoit esté deux fois consul, pour prendre la tutele dudit enfant: & aymamieux que ce grand & vertueux personnage eut l'administration de la republique des estrangers, que de la leur propre, à fin que l'aide & loyauté des Romains, demandée de leurs amis, & alliez, ne fut estimée frustratoire & vaine, par la courtoisie & biéueillance desquels ce ieune enfant Royal fut conserué, & grandement honoré, qu'il estoit en doubte, de qui il auoit plus receu d'honneur & gloire, ou de son tuteur, ou

de la race & extraction paternelle.

*De la cité Romaine.*

La cité Romaine fut d'excellente & singuliere loyauté: comme on verra par cest exemple. Durant la premiere bataille punique, vne grande flotte de nauires Carthaginoises fut conduicte enuiron Sicile, mais les capitaines d'icelles, perdant cœur, pour les iournalles escarmouches que leur faisoient les Romains, furent d'aduis de composer avec lesdicts Romains: parquoy fut determiné qu'il seroit bon que leur coronnal nommé Amilcar, fut enuoyé par deuers eux: mais respoudit qu'il n'oseroit, craignant qu'on ne luy feist comme ils auoyent faiçt au consul Cornelius Asina, qui auoit esté maltraité en la prison par eux. Lors Hanno, qui mieux congnoissoit le cœur des Romains qu'Amilcar, n'ayât deffiance qu'ils luy feissent quelque lasche tour, avec grād confiance & assureé s'en alla parlementer à eux: & comme il parloit de la paix, vn tribun de guerre luy dict: Il te pourroit bien aduenir, comme il aduint à Cornille. Mais les deux consuls commanderent audict tribun de se taire, disant au capitaine Hanno: La loyauté des Romains te

fait exempt de ceste crainte, capitaine Hanno. La victoire qu'auoyent eu lesdictz Romains cõtre les Carthaginois, & leur capitaine Hanno, les rendoit grandement honnõrez, mais la loyaut  de quoy ilz vferent enuers lesdicts Carthaginois, les annoblit d'auantage.

*La loyaut  des Romains enuers les Cathaginois.*

*Du mesme senat.*

Les conseillers Romains monstrerent pareille loyaut  ausdictz Carthaginois ennemis, en gardant le droit de legatiõ. Du temps que Marc Emile Lepide, & Lucius Flaminius estoient consulz, ilz enuoyerent par certains heraultz d'armes Lucius Minutius, & Lucius Manilius, qui auoyent faict violence aux ambassadeurs de Carthage, les rendans entre les mains desdicts ambassadeurs, pour en faire   leur plaisir. Lediect Senat n'auoit esgard que les Carthaginois l'auoyent bien merit , qui tant de fois auoyent rompu leur foy, mais consideroit qu'il failloit garder le droit humain, & foy publique.

*On ne doit faire tort   ambassadeur.*

*Du premier African.*

Le grand African, suyuant l'exemple du senat, apres auoir prins vn nauire chargee de plusieurs gentilz-hommes Cartha-

*La loyaut  du premier African.*

LE VI. LIVRE

ginois, les laissa aller pource qu'ilz disoyent qu'ilz estoient enuoyez par deuers luy en ambassade: combien qu'il fust tout apparent qu'ilz se courussent du tiltre d'ambassade, pour fuir le peril ou ilz estoient. Or feit ledict African cest acte, & ayma mieux que sa loyauté fust deceuë, qu'on dist qu'elle eust esté demandée en vain.

*Du Senat & peuple Romain.*

*La loyauté du Senat Romain.*

Faisons icy mention d'un acte du parlement Romain, qui ne doit aucunement estre omis. Certains Ambassadeurs auoyent esté enuoyez de la ville d'Appollonie à Rome, lesquels furent blecez par Quintus Fabius, & Cneus Apronius estans escheuins, en vne noïe qui sourdit entre eux. Ce que voyant le Senat & le peuple Romain, rendirent lesdictz Escheuins par heraultz d'armes, entre les mains desdictz ambassadeurs, & commanderent à vn thresorier, qu'il les conduisist iusques à Brindes, à fin que les alliez desdictz escheuins, ne feissent aucú tort en chemin à la dicte ambassade. Si on considere bien que c'est que de ceste cour & parlement Romain, on iugera plustost auoir esté vn vray temple de loyauté, ainsi que nostre ville a vñ benignement tousiours enuers



toutes nations: aussi par semblable les al-  
liez & confederez ont fait la pareille en-  
uers elle.

*Exemples des estrangiers.*

Après la pitoyable deffaicte des deux Sci-  
pions, & de leurs deux exercites en Espa-  
gne, les Sagontins contrainctz de se reti-  
rer dedans leur ville, à raison de la compa-  
gnie de Hannibal, qui auoit obtenu la vi-  
ctoire contre les Romains, comme les-  
dictz Sagontins, après auoir demandé ay-  
de ausdictz Romains, n'eussent sceu plus  
soustener l'effort de Hannibal, & repoul-  
ser la force Carthaginoise, tous assemble-  
rent leur plus precieux meuble au mi-  
lieu d'une grande place, & y misrēt le feu,  
& de crainte qu'ilz ne faillissent a nous te-  
nir loyauté & fidelité, se iecterent dessus  
lesdictz biens, & se bruslerent. Je pense  
qu'à ceste heure la foy & loyauté qui con-  
temploit la besongne de ces pources Sa-  
gontins estoit bien triste & desplaisante,  
de voir que pour seruir si constamment,  
ce peuple icy par le iugement de Fortune,  
estoit si mal traicté. En faisant le sembla-  
ble les Petilins meriterent pareil hōneur,  
pource qu'ilz ne voulurent laisser nostre  
amitié, pour suyuir le party de Hannibal,

*Loyauté  
des Sa-  
gontins.*

*La loyau  
té des Pe  
tilans.*

forent assiegez, enuoyerent ambassadeurs aux Romains, les faisans certains de leur assiegement, & demandant aide: lequelz on ne peut secourir pour la recente deffaiçte de Cannes. Parquoy leur fut respõdu qu'ilz se sauuaissent s'ilz pouuoÿt. Donc estoÿent ilz en liberte d'acquerir la grace des Carthaginois: mais trouuerent le moyen de mettre les femmes, petis enfans, & tous ceux qui nepouoÿent seruir à la guerre, hors de leur ville, à fin qu'ilz prolongeassent leurs viures: & ainsi se tindrent obstinement en leurs murailles, & fut premierement toute leur ville destruiçte, que de delaisser nostre alliance. Voila comme Hannibal ne print Petile ville du pais de Calabre, ains le sepulchre des loÿaux Petilans.

## DE LA LOYAVTE' DES femmes enuers leurs Mariz.

### CHAP. VI.

**A** Fin que nous touchons de la loyau-  
té des femmes, premierement nous  
parlerons & ferons mention de Tertia  
Emilia, laquelle estoit la femme du pre-  
mier African, & mere de Cornille, qui  
fut mere de Caius & Tibere Gracques.  
Ceste noble Dame fut de si grãde patien-

ce & courtoisie, que cōbien que son mary entretint vne sieune chābriere, toutesfois n'en fait semblant, de crainte que par son impatience elle ne scandalisast ce grand & puissant seigneur, qui estoit dompteur de toute la terre. Et qui plus est, ne desira se venger de ladicte chambriere: mais apres la mort d'iceluy Africā, de serue la fait franche & libre, & la donna en mariage à un sien serf pareillement affranchi.

*La loyauté de la femme du premier African.*

*De Turie femme de Quintus  
Lucretius.*

Turia garda son mari Lucrece entre la couverture & la voulte de sa chambre, & n'y auoit que sa chambriere qui en sceust rien. Cestuy estoit proscript par les trois hommes. Ceste bonne Dame le sauua de ce grand danger, & non sans grand peril d'elle mesme: car il estoit ordōné que quiconque receleroit vn proscript, il perdrait la teste. Elle fait par sa singuliere fidelité, que iaçoit ce que les autres proscriptz. en regions estranges & hostiles en grād tourment & trauail de leurs corps, à grand peine euadassent la mort. Cestuy fut sauf & alleuré en sa chambre entre les bras de sa femme.

*Proscrite estoit mettre en escrit au cū qu'o' vouloit faire tuer, et le tuoit on en sa maison, ou en la rue, ou on le trouuoit.*

*De Sulpice femme de Lentulus.*

*La loyau-  
te de Sul-  
pice en-  
uers Len-  
tule.*

Comme Sulpice fut diligemment gar-  
dée de sa mere Iulie, à fin qu'elle ne s'en al-  
last en Sicile avec son mary Lentule Cru-  
stelion, qui auoit esté proscrit & con-  
demné à mort par les triumuires, ou trois  
hommes: ce neantmoins s'acoustra d'une  
robe commune, & habit de seruiteur:  
puis avec deux de ses châbrières, & autant  
de seruiteurs, s'en alla secretement ou il e-  
stoit, & ne feit difficulté de se proscrire, à  
fin que la loyauté qu'elle auoit à son ma-  
ry proscrit & condamné, fust manifestée  
à iceluy.

DE LA FIDELITE DES  
seruiteurs enuers leurs Maistres.

CHAP. VIII.

**R**este à reciter la fidelité des serui-  
teurs enuers leurs maistres: laquelle  
d'autant qu'elle est moins esperée, d'autant  
est elle plus louable.

*D'un certain seruiteur de Marc  
Antoine.*

Marc Antoine, qui du temps de noz pre-  
decesseurs & grandz peres estoit tresexcel-  
lent orateur, fut accusé d'inceste: & sur  
toutes choses ses accusateurs vouloyent  
tirer en iugement vn sien seruiteur, pour-  
ce qu'en allant faire ce meschef, ledict  
seruiteur

seruiteur portoit vne lanterne deuant luy. Or estoit ce seruiteur ieune & sans barbe, debout deuant eux, & voyoit que la matiere luy touchoit, & qu'il en pourroit estre puny, ce neâtmoins n'euita la peine: mais quād fut venu à la maison, il dict à Antoine son maistre, qui à ceste cause estoit grandement soucieux & confus. Mon maistre, souffrez hardiment que les Iuges m'examinent, & mettent aux tortures, car soyez seur qu'il ne partira mot de ma bouche qui vous nuise: ce qu'il feit, en sorte que par merueilleuse patience, monstra foy de sa promesse: il fut maintesfois fessé, mis en la gehenne, & ards de lames ardantes: ainsi en gardant l'honneur & vie de son maistre, par peines & tourmens, destourna-il la malueillance des accusateurs. Fortune peut estre iustement blasmée, d'auoir mis dedans vn corps seruil, vn tant loyal & constant esprit: certes il auoit desferuy estre enclos d'vne chair franche & libre.

*D'vn seruiteur de Caius Marius.*

Comme le Consul Marius estoit assiegé à la ville de Preneste, cuida se sauuer par quelques trous, qui estoient dedans terre, mais ne sceut: parquoy pria à vn sien amy

Pp.j.

*Loy auté  
du serui-  
teur d'An-  
toine.*

LE VI. LIVRE

*La loyauté du ser-  
uiteur de  
Marius.*

nommé Telesinus, qu'ilz tuassent l'un l'autre de leurs espées, de crainte qu'ilz ne vissent à la puissance de Sylla : ledict Telesinus auoit blecé Marius legerement, parquoy ne pouuoit mourir de ce coup : mais que voyant vn de ses seruiteurs, luy donna de son espée parmi le corps, à fin que n'eust l'experience de la cruauté de Sylla, combien qu'il sceut en auoir eu grand loyer, s'il l'eust voulu liurer enuie entre les mains dudict Sylla : parquoy il ne fut pas moins à priser pour sa loyauté, que ceux qui sauuerēt leurs maistres : car en ce tēps estoit plus doux à Marius de mourir, que de viure.

*De Philocrates, ou Euporus seruiteur  
de Gracchus.*

L'exemple qui ensuit est aussi singulier comme le precedent. A fin que C. Gracchus ne tombast en la puissance de ses ennemis, bailla sa teste à couper à son seruiteur Philocrates: lequel apres l'auoir coupée legerement, se donna de son espée en sanglantée du sang de son maistre, à trauers le corps. Aucuns dient que ce seruiteur auoit nom Euporus: ie ne vueil dispenser du nom. Ie m'esmerueille seulement de la constante & courageuse loyauté de

*La loyauté du ser-  
uiteur de  
Gracchus.*

ediſt ſeruiteur. Si ce ieune Gentilhomme Gracchus euſt enſuyui la magnanimité & excellence de cœur de ſon diſt ſeruiteur, c'eſt à dire ſ'il ſe fuſt occy de ſa propre main, ce luy euſt eſté plus grand honneur, que de ſe faire tuer par ſon ſeruiteur. Il aduint donc que Philocrates mourut plus noblement que Gracchus.

*De Pindarius ſeruiteur de Caſſius.*

Icy y a difference de nobleſſe, & difference de fureur: mais ceſt exemple eſt egal au precedent en loyauté. Caſſius vaincu en la bataille Philippique, commanda à Pindarus, qui auoit eſté nouuellement par luy affranchi, qu'il luy coupast la teſte: ce qu'il feit, puis cacha le corps en quel que lieu, de paour qu'il ne vint à l'irrition des ennemis: d'auantage ſe tua apres volontairement, ſe tirant hors du regard des hommes, en ſorte qu'on ne ſceut trouuer ſon corps, ne celuy de Caſſius. Lequel des deux vengeur du grief crime qu'auoit perpetré Caſſius, en faiſant mourir Iules Ceſar pere du païs, le rendit ſi lache & hors de cœur, qu'il ne ſe peut tuer luy meſme: ains ſe presenta tout tremblant & eſfrayé deuant Pindarus, pour eſtre meurdry, à fin qu'il ne vint en la uiſſance du mi

*La loyauté du ſeruiteur de Caſſius.*

Pp. ij.

fericordieux vainqueur Octouian Cesa  
& qu'il ne fust puny du publique homie  
de comme il auoit bien merité & deseruy.  
O sacré Empereur Iules, tu as esté venge  
iustemét pour le meurtre commis & per  
petré en ta celeste personne, en cōtraignā  
ce desloyal trahiltre, de se presenter &  
venir deuant si chetiue personne pour luy  
auancer sa mort: en sorte qu'il fut telle  
ment troublé pour lors, & hors de son en  
tendemét, qu'il n'eut plus soucy de sa vie,  
& n'osa se tuer luy-mesme.

*Des seruiteurs de Cneus Plotinus Plancus.*

*La loyau  
té des ser  
uiteurs de  
Plancus.*

Cneus Plotinus Plancus, frere de Mur  
natus Plancus, qui autrefois auoit esté  
Consul & Censeur, s'adioignit à ces meur  
dres dont nous auons parlé. Or comme  
cestuy estoit condéné des trois hommes,  
trouua moyen d'euiter, & s'alla cacher à  
la region de Salerne: mais à raison qu'il  
auoit de coustume par grande curiosité  
vser de diuerses odeurs meslées ensemble  
avec huile & baulme, & en aromatiser  
son corps, cela le descouurit & luy feit  
perdre la vie: les bourreaux qui le cher  
choyent furent si subtilz & cauteleux, que  
ilz le suyurent par tout, au train de telles



senteurs, & parvindrēt iusques au lieu ou il estoit caché: & en entrant en la maison, prendrent ses seruiteurs, qui pareillement estoiet cachez, lesquelz furent grādement & longuement tourmentez, pour ensci-gner ou estoit leur maistre, mais enduroient la peine, disans qu'ilz ne sçauoient ou il estoit: ce que voyant Plācus, ne sceut endurer ses bons & loyaux seruiteurs plus oultre estre flagellez & battuz: ains saillit, & se presenta pour estre occi par les glaiues desdictz soldardz & bourreaux. Ce de bat de mutuelle bienueillance entre le maistre & les seruiteurs, fait qu'on soit en difficulté, lequel est plus digne de louenge, ou le maistre, qui fut tant misericordieux enuers ses seruiteurs, qu'il voulut mourir pour les deliurer de peine, ou les seruiteurs, qui se monstroyent si constans, & si loyaux enuers leur maistre.

*Du seruiteur de Panopion.*

Le seruiteur d'Virbin Panopion fut de merueilleuse loyauté: lequel quand congneut que certains soldardz estoient venuz à la ville de Reate, pour occir son maistre prosript, qui fut enseigné par ses domestiques ou prochains, print sa robe, luy bailla la sienne, changea son an-

*La loyauté du seruiteur de Panopio.*

Pp. iij.

nean, le feit enader par vn petit huys de  
derriere, se mit en la chambre, se coucha  
sus le liect, & souffrit que on le tuast, com  
me si c'eust esté Panopion. Ceste narra  
tion icy est bricue, mais ce n'est pas man  
re de petite louenge. Or si quelqu'vn vo  
loit mettre deuant ses yeux la soudaine  
venue des soldardz qui le cherchoient, le  
brifement des portes, les menaces, le cruel  
maintien, les armes reluyfantes, il confide  
ra ce qu'il en faut considerer: & à peine  
pourra-il croire qu'aucun voulsist mourir  
pour autruy si legerement. Panopion mō  
stra apres combien il estoit tenu à sondict  
seruiteur, luy rendant le plaisir: car il luy  
feit faire vn beau sepulchre, avec vn epi  
taphie cōtenant sa loyauté. Il me suffiroit  
de faire plus memoire de telles sortes d'ex  
emples, si la merueille du faict ne me con  
traignoit d'en reciter encore vn.

*Du seruiteur d'Antius Restio.*

Antius Restio proscript par les trois  
hommes, voyant tous ses domestiques oc  
cupez à piller ses biens, tant qu'il peut dis  
simula sa fuite, iusques à la nuict qu'il se  
retira hors de sa maison, lors que tout le  
monde repositoit: ce que contemplant cu  
rieusement vn sien seruiteur, lequel auoit

esté par luy lié, batu, fustigué, & gasté  
 par le visage de cauterés & fers chauldz,  
 par bonne affection suyuit sondict mai-  
 stre, & ne l'abandonna par ce plaisir &  
 seruice tant exquis, doutable, & peril-  
 leux ( car ledict seruiteur se mettoit en  
 danger d'estre puny comme Restio ) par-  
 uint-il au comble de pitié & de bonnai-  
 reté non esperée dudict maistre. Ceux

qui auoient esté bien traictez, & douce-  
 ment entretenuz, estoient tendibles & a-  
 musez à prendre, & faire leur proufit des  
 richesses d'Antius. Et cestuy qui n'estoit  
 autre chose que la demonstrence & pour-  
 traicture des peines que luy auoit faict  
 son maistre, tesmoing son visage, estima  
 qu'il seroit vn grand gaing, & acquerroit  
 grands biens, de sauuer celuy qui luy a-  
 uoit fait tant de tort. Or comme ce fut  
 largement faict, de luy auoir pardonné, il  
 ne luy fust pas ains luy monstra grand  
 signe d'amour, en l'accompaignant: & son  
 amytié proceda encore plus outre: car  
 pour luy sauuer la vie ysa de merueilleuse  
 subtilité, Or quand il apperceut que les  
 meurtriers furent venuz pour le tuer, tira  
 son maistre à part en quelque lieu se-  
 cret, puis va faire vn grand feu, & occit vn

*La loyau-  
 té du ser-  
 uiteur de  
 Antius*

LE VI. LIVRE

pauvre vieillard mandien, & le mit dedans le dict feu. Et comme lesdicts satellites demandoient ou estoit Antius, monstrant le feu du doigt leur dict qu'il estoit dedans, & qu'il se vengeoit des tourmens qu'autrefois luy auoit faict, pource que ceux cy cognoissent la chose estre vray-semblable, & que ledict Antius auoit fort mal traicté le dict seruiteur, ils creurent à ses parolles dont il aduint qu'Antius trouua l'opportunité de se sauuer.

DE LA MUTATION DES  
meurs, & de Fortune.

CHAP. IX.

**L**A mutation des meurs & de Fortune qu'on a veu auoir esté en excellés personages, peut donner aux cœurs humains beaucoup de fiance, & oster d'iceux solitude & ennuy. si nous prenons garde à nostre estat & à celuy d'autruy. Certes quand nous contemplôs que gens de basse condition & hūble de gré, sont paruenuz à haultesse & grandz biens, qui nous gardera que nous ne pensions & esperiôs pouuoir eschoir à meilleure chose: en recordant & considerant en nousmesmes, que celuy n'est pas sage ny en bon sens, qui s'estime

estre tousiours maleureux, & qui conuertit son esperance (combien qu'elle se nourriſſe en fondement incertain) en deſeſpoir certain?

*De Manlius Torquatus fils de Lucius  
Manlius Torquatus.*

Manlius Torquatus fut eſtimé en ſa ieuneſſe, de ſi hebeté & de gros entendemēt, qu'il fut enuoyé par ſon pere ( qui eſtoit homme de grāde authorité ) aux champs, pour vacquer aux œuures mechaniques, pource qu'il luy ſembloit eſtre inutile aux choſes domeſtiques, & inhabile à la republique. Conſequemmēt iceluy par ſon habilité & prudence deliura ſon pere du peril d'eſtre condamné en la cour: & pareillemēt fait couper la teſte à vn ſien fils, qui auoit bataillé cōtre ſes ennemis outre ſon commandement, combien que ledict fils demourait vainqueur, il meit hors de ſoucy & ennuy le païs, qui eſtoit grandement perplex & laſſé, pour la guerre ſociale ou latine: c'eſt à dire que les Latins auoient cōtre les Romains: & de ce il triompha. Je pēſe que Fortune permit qu'il fut ainſi cōtemné & deſpriſé en ſa ieuneſſe, à fin que ſa vieilleſſe fut plus honorée & priſée.

*Comme  
Manlius  
Torquatus  
changea ſes cō  
ditions.*

LE VI. LIVRE

*Du premier Scipion l'African.*

*Le premier Scipion en sa ieunesse dissolu.*

Le premier Scipion surnommé African, que les dieux immortelz firent naistre, à fin que toutes vertuz fussent en luy, & que leur effect se monstrest à tout le monde, en ses premiers ans de son adolescence, fut de vie dissolue, reste qu'il fut chaste: toute fois enuiron l'aage de vingt & quatre ans subiuga Carthage, & triompha pour la victoire d'icelle.

*De Caius Valere Flaccus.*

*Valere Flaccus mal uiuant en son ieune aage.*

Valere Flaccus, du temps de la seconde bataille Punique, se print à viure en sa ieunesse en toute ordure & impureté: mais il fut fait prestre par Publius Licinius grand Euesque, à fin que plus facilement il desista de sa meschante vie: dont aduint que son cœut se changea, mit son estude au cultiuemēt & sacrifice des dieux, fut sobre & deuot: & d'autant qu'il auoit esté au parauant prodigue, abandonné & superflu, d'autant fut il par-apres modeste & plein de saincteté.

*De Quintus Fabius Maximus.*

*Fabius Maximus en son ieune aage mauvais garson.*

Quintus Fabius Maximus, qui pour la victoire qu'il eut des Gaullois de Sauoye, acquit à luy & à sa posterité le surnom de Allobrox, c'est à dire Sauoisien: en sa ieune

neſſe fut de maleureuſe & ſalle conuerſation : mais on ne veit onc de ce temps là, plus honneſte perſonnage qu'il fut en ſa vieilleſſe.

*De Quintus Catule.*

Qui eſt celuy qui doute que Quintus Catulus ne fut auſſi bien eſtimé & eleué en dignité & hault eſtat, qu'aucun grand perſonnage qu'on veit de ſon temps? touſſeſ fois ſi on veult prendre garde quelle vie il auoit demené en ſes tendres ans, on ne trouuera que ſuperfluitez & delices, qui ne l'empescherent qu'il ne fut ſeigneur & gouverneur du païs, & que ſon nom ne fut graué au hault du capitolé, meſme qu'il n'appaiſaſt par ſa vertu la bataille ciuile, qui commençoit par grande impetuofité & violence.

*De Lucius Sylla.*

Lucius Sylla iuſques à ce qu'il fut fait grand threſorier, fut paillard, yurongne, & *Les im-* ayant touſſours avec luy, badins, baſte- *perfectiōs* leurs, & telles ſortes de gens. Pourtant *de Sylla.* dict on que Caius Marius conſul ayant aſpre guerre en Afrique fut fort mal content qu'on luy auoit enuoyé ce threſorier ou grand preuoft ſi delicat & eſfeminé. Par quelque eſpace de temps ſes

*La loyauté du seruiteur de Marius.*

nommé Telesinus, qu'ilz tuassent l'vn l'autre de leurs espées, de craite qu'ilz ne vinfent à la puissance de Sylla: ledict Telesinus auoit blecé Marius legerement, parquoy ne pouuoit mourir de ce coup: ce que voyant vn de ses seruiteurs, luy donna de son espée parmi le corps, à fin qu'il n'eust l'experience de la cruauté de Sylla, combien qu'il sceut en auoir eu grand loyer, s'il l'eust voulu liurer enuie entre les mains dudict Sylla: parquoy il ne fut pas moins à priser pour sa loyauté, que ceux qui sauuerét leurs maistres: car en ce tēps estoit plus doux à Marius de mourir, que de viure.

*De Philocrates, ou Euporus seruiteur de Gracchus.*

L'exemple qui ensuit est aussi singulier comme le precedent. A fin que C. Gracchus ne tombast en la puissance de ses ennemis, bailla sa teste à couper à son seruiteur Philocrates: lequel apres l'auoir coupée legerement, se donna de son espée ensanglantée du sang de son maistre, à trauers le corps. Aucuns dient que ce seruiteur auoit nom Euporus: ie ne vueil dispenser du nom. Je m'esmerueille seulement de la constante & courageuse loyauté de

*La loyauté du seruiteur de Gracchus.*



dict seruiteur. Si ce ieune Gentilhomme Gracchus eust ensuyui la magnanimité & excellence de cœur de sondict seruiteur, c'est à dire s'il se fust occy de sa propre main, ce luy eust esté plus grand honneur, que de se faire tuer par son seruiteur. Il aduint donc que Philocrates mourut plus noblement que Gracchus.

*De Pindarius seruiteur de Cassius.*

Icy y a difference de noblesse, & difference de fureur: mais cest exemple est egal au precedent en loyauté. Cassius vaincu en la bataille Philippique, commanda à Pindarus, qui auoit esté nouvellement par luy affranchi, qu'il luy coupast la teste: ce qu'il feist, puis cacha le corps en quel que lieu, de paour qu'il ne vint à l'irritation des ennemis: d'auantage se tua apres volontairement, se tirant hors du regard des hommes, en sorte qu'on ne sceut trouuer son corps, ne celuy de Cassius. Lequel des deux vengeur du grief crime qu'auoit perpetré Cassius, en faisant mourir Iules Cesar pere du païs, le rendit si lache & hors de cœur, qu'il ne se peut tuer luy mesme: ains se presenta tout tremblant & effrayé deuant Pindarus, pour estre meurdry, à fin qu'il ne vint en la puiffance du mi

*La loyauté du seruiteur de Cassius.*

fericordieux vainqueur Octouian Cefar, & qu'il ne fust puny du publique homicide comme il auoit bien merité & deferuy. O sacré Empereur Iules, tu as esté vengé iustemét pour le meurtre commis & perpetré en ta celeste personne, en cōtraignāt ce desloyal trahiltre, de se presenter & venir deuant si chetiuue personne pour luy auancer sa mort : en sorte qu'il fut tellement troublé pour lors, & hors de son entendemét, qu'il n'eut plus soucy de sa vie, & n'osa se tuer luy-mefme.

*Des seruiteurs de Cneus Plotinus Plancus.*

*La loyauté des seruiteurs de Plancus.*

Cneus Plotinus Plancus, frere de Murnatius Plancus, qui autrefois auoit esté Consul & Censeur, s'adioignit à ces meurtres dont nous auons parlé. Or comme cestuy estoit condéné des trois hommes, trouua moyen d'euitier, & s'alla cacher à la region de Salerne : mais à raison qu'il auoit de coustume par grande curiosité vser de diuerses odeurs meslées ensemble avec huile & baulme, & en aromatiser son corps, cela le descourrit & luy feit perdre la vie : les bourreaux qui le cherchoyent furent si subtilz & cauteleux, que ilz le suyurent par tout, au train de telles

enteurs, & parvindrét iusques au lieu où estoit caché: & en entrant en la maison, vindrent les seruiteurs, qui pareillement estoient cachez, lesquels furent grâdement & longuement tourmentez, pour enseigner ou estoit leur maistre, mais enduroient la peine, disans qu'ilz ne sçauoient où il estoit: ce que voyant Plâcus, ne sceut endurer ses bons & loyaux seruiteurs plus oultre estre flagellez & battuz: ains saillit, & se presenta pour estre occi par les glaiues desdictz soldardz & bourreaux. Ce debat de mutuelle bienueillance entre le maistre & les seruiteurs, fait qu'on soit en difficulté, lequel est plus digne de louenge, ou le maistre, qui fut tant misericordieux enuers ses seruiteurs, qu'il voulut mourir pour les deliurer de peine, ou les seruiteurs, qui se monstroyent si constans, & si loyaux enuers leur maistre.

*Du seruiteur de Panopion.*

Le seruiteur d'Virbin Panopion fut de merueilleuse loyauté: lequel quand congneut que certains soldardz estoient venuz à la ville de Reate, pour occir son maistre proscript, qui fut enseigné par ses domestiques ou prochains, print sa robe, luy bailla la sienne, changea son an-

*La loyauté du seruiteur de Panopion.*

Pp. iij.

neau, le feit euader par vn petit huys de derriere, se mit en la chambre, se coucha sus le liect, & souffrit que on le tuast, comme si c'eust esté Panopion. Ceste narration icy est brieue, mais ce n'est pas maniere de petite louenge. Or si quelqu'un vouloit mettre deuant ses yeux la soudaine venue des soldardz qui le cherchoient, le brisement des portes, les menaces, le cruel maintien, les armes reluyfantes, il considerera ce qu'il en faut considerer: & à peine pourra-il croire qu'aucun voulsist mouir pour autruy si legerement. Panopion monstra apres combien il estoit tenu à sondict seruiteur, luy rendant le plaisir: car il luy feit faire vn beau sepulchre, avec vn epitaphe cōtenant sa loyauté. Il me suffiroit de faire plus memoire de telles sortes d'exemples, si la merueille du faict ne me contraignoit d'en reciter encore vn.

*Du seruiteur d'Antius Restio.*

Antius Restio proscrip̄t par les trois hommes, voyant tous les domestiques occupez à piller ses biens, tant qu'il peut dissimula sa fuite, iusques à la nuict qu'il se retira hors de sa maison, lors que tout le monde reposoit: ce que contemplant curieusement vn sien seruiteur, lequel auoir

esté par luy lié, batu, fustigué, & gasté par le visage de cauterés & fers chauldz, par bonne affection suyuit sondict maistre, & ne l'abandonna par ce plaisir & seruice tant exquis, doutable, & perilleux ( car ledict seruiteur se mettoit en danger d'estre puny comme Restio ) paruint-il au comble de pitié & de bonnairété non esperée dudict maistre. Ceux qui auoient esté bien traictez, & doucement entretenuz, estoient tendibles & amusez à prendre, & faire leur proufit des richesses d'Antius. Et cestuy qui n'estoit autre chose que la demonstrence & pourtraicture des peines que luy auoit faict son maistre, tesmoing son visage, estima qu'il feroit vn grand gaing, & acquerroit grands biens, de sauuer celuy qui luy auoit fait tant de tort. Or comme ce fut largement faict, de luy auoir pardonné, il ne luy suffist pas ains luy monstra grand signe d'amour, en l'accompaignant: & son amytié proceda encore plus outre: car pour luy sauuer la vie ysa de merueilleuse subtilité, Or quand il appercéut que les meurtriers furent venuz pour le tuer, tira son maistre à part en quelque lieu secret, puis va faire vn grand feu, & occit vn

*La loyauté du seruiteur de Antius*

pauvre vieillard mandien, & le mit dedās ledict feu. Et comme ledicts satellites demandoient ou estoit Antius, monstrant le feu du doigt leur dict qu'il estoit dedās, & qu'il se vengeoit des tourmens qu'autrefois luy auoit fait, pource que ceux cy cognoissent la chose estre vray-semblable, & que ledict Antius auoit fort mal traicté le dict seruiteur, ils creurent à ses parolles: dont il aduint qu'Antius trouua l'opportunité de se sauuer.

## DE LA MUTATION DES meurs, & de Fortune.

### CHAP. IX.

**L**A mutation des meurs & de *Fortune* qu'on a veu auoir esté en excellēs personages, peut dōner aux cœurs humains beaucoup de fiance, & oster d'iceux solitudine & ennuy. si nous prenons garde à nostre estat & à celuy d'autrui. Certes quand nous contemplōs que gens de basse condition & hūble de gré, sont paruenuz à haultesse & grandz biens, qui nous gardera que nous ne pensions & esperiōs pouuoir eschoir à meilleure chose: en recordant & considerant en nousmesmes, que celuy n'est pas sage ny en bon sens, qui s'estime

estre tousiours maleureux, & qui conuertit son esperance (combien qu'elle se nourrisse en fondement incertain) en desespoir certain?

*De Manlius Torquatus fils de Lucius  
Manlius Torquatus.*

Manlius Torquatus fut estimé en sa ieunesse, de si hebeté & de gros entendemēt, qu'il fut enuoyé par son pere (qui estoit homme de grāde authorité) aux champs, pour vacquer aux œuures mechaniques, pource qu'il luy sembloit estre inutile aux choses domestiques, & inhabile à la republique. Consequemmēt iceluy par son habilité & prudence deliura son pere du peril d'estre condamné en la cour: & pareillemēt fait couper la teste à vn sien fils, qui auoit bataillé cōtre ses ennemis outre son commandement, combien que ledict fils demourast vainqueur, il meit hors de soucy & ennuy le país, qui estoit grandement perplex & lassé, pour la guerre sociale ou latine: c'est à dire que les Latins auoient cōtre les Romains: & de ce il triompha. Je pèse que Fortune permit qu'il fut ainsi cōtemné & delprisé en sa ieunesse, à fin que la vieillesse fut plus honorée & prisée.

*Comme  
Manlius  
Torquatus  
changea ses  
cōditions.*

*Du premier Scipion l'African.*

*Le premier Scipion en sa ieunesse dissolu.*

Le premier Scipion surnommé African, que les dieux immortels feirent naistre, à fin que toutes vertuz fussent en luy, & que leur effect se monstrest à tout le monde, en ses premiers ans de son adolescence, fut de vie dissolue, reste qu'il fut chaste: toute fois enuiron l'aage de vingt & quatre ans subiuga Carthage, & triompha pour la victoire d'icelle.

*De Caius Valere Flaccus.*

*Valere Flaccus mal vivant en son ieune aage.*

Valere Flaccus, du temps de la seconde bataille Punique, se print à viure en sa ieunesse en toute ordure & impureté: mais il fut fait prestre par Publius Licinius grand Euesque, à fin que plus facilement il desistast de sa meschante vie: dont aduint que son cœur se changea, mit son estude au cultiuement & sacrifice des dieux, fut sobre & deuot: & d'autant qu'il auoit esté au parauant prodigue, abandonné & superflu, d'autant fut il par-apres modeste & plein de saincteté.

*Fabius Maximus en son ieune aage mauvais garson.*

*De Quintus Fabius Maximus.*

Quintus Fabius Maximus, qui pour la victoire qu'il eut des Gaullois de Sauoye, acquit à luy & à sa posterité le surnom de Allobrox, c'est à dire Sauoisien: en sa ieune



nessie fut de maleureuse & fable conuerfation : mais on ne voit onc de ce temps là, plus honneste personnage qu'il fut en sa vieillesse.

*De Quintus Catule.*

Qui est celuy qui doute que Quintus Catulus ne fut aufsi bien estimé & eleué en dignité & hault estat, qu'aucun grand personnage qu'on veist de son temps? tou tefois si on veult prendre garde quelle vie il auoit demené en ses tendres ans, on ne trouuera que superfluitez & delices, qui ne l'empescherent qu'il ne fut seigneur & gouuerneur du pais, & que son nom ne fut graué au hault du capitolé, mesme qu'il n'appaisast par sa vertu la bataille ci uile, qui commençoit par grande impetuosité & violence.

*De Lucius Sylla.*

Lucius Sylla iusques à ce qu'il fut faict grand thresorier, fut pailhard, yurongne, & *Les im-* ayant tousiours avec luy, badins, balste- *perfectiōs* leurs, & telles sortes de gens. Poutant *de Sylla.* dict on que Caius Marius consul ayant aspre guerre en Afrique fut fort mal content qu'on luy auoit enuoyé ce thresorier ou grand preuost si delicat & ef-feminé. Par quelque espace de temps les

vices se tournerent en vertuz : en sorte qu'il feit prédre & emprisonner Jugurtha retrencha les entreprinſes de Mithridates, refrena par ſa prudence la bataille ſociale que les Latins auoient entrepris contre les Romains: rompit Cinna, & cōtraignit Marius proſcript & exilé ( qui auoit eſté falché de luy quand fut enuoyé queſteur en Afrique ) de ſ'enfuir en ladicte prouince. Or ſi quelqu'un vouloit diligemment conſiderer ceſte contrarieté & repugnâce de vice en ceſtuy Sylla, il croyroit quaſi qu'en vn homme il y euſt eu deux Syllés: c'eſt à ſçauoir vn ieune Sylla depraué & de ſalle vie, & vn vieil Sylla, vertueux, prudent, & ſage, ſil n'eũt prin gloire à ſe faire nommer Sylla le bien- fortuné.

DE CEUX QUI SONT PAR-  
uenus de bas eſtat à eſtre hault montez.

CHAP. X.

**A** Inſi que nous auõs parlé des nobles perſonnages, qui ( ſe repentãs d'auoir mal veſcu en leur ieuneſſe ) par apres amenderent leur vie, auſſi nous fault faire mention de ceux, qui ( iaçoit ce qu'ils fuſſent en bas degré nourris ) ſi oſerent ils eſperer de ſe faire grands.

*De Titus Aufidius.*

Comme Titus Aufidius eut vne petite partie de la recepte d'Asie, apres trouua le moyen d'estre consul extraordinaire de toute ladicte prouince. Pour cest affaire ses compagnons ne desdaignerent obeir à cestuy estant consul, lequel auoient veu faire la cour, & supplier les autres iuges & gouverneurs. Or ledict Aufidius se porta en cest office si entierement & honnestement, que si on l'auoit veu parauant de petite estoppe, on deuoit attribuer le maleur à Fortune, & l'accroissance de sa dignité ou il fut apres constitué, on la deuoit imputer à ses meurs & vie honneste.

*Aufidius,*  
*de petit*  
*cōpagnons*  
*deuint*  
*grand sei*  
*gneur.*

*De P. Rutilius.*

P. Rutilius ne fut pas receueur en Sicile, ains seruiteur des receueurs: en sorte qu'il trouua l'inuention de substenter son extreme pauureté soubz la charge desdicts receueurs, & quelquefois l'authorisoyent de receuoir en leur absence, & estoit comme substitut. Apres ceste pauureté deuint grand seigneur, en sorte qu'il fut consul: puis fait plusieurs statutz & ordonnances aux Siciliens: d'auantage les deliura de l'incurssion des Pirates & escumeurs de mer: & aussi de la guerre des seruiteurs. Le

*L'eleva-*  
*tiō d e Ru*  
*tilius.*

penſe bien que ſil y auoit entendement & ſens aux choſes mues, les portz & haures de Sicile ſ'eſmermeilleroient de ſi grande mutation d'eſtat en ce meſme hōme : car celuy qu'ils auoyēt veu pauvre procureur exigeant & cueillāt les deniers publics, iceluy meſme veirent eſtablir ordonnances, faiſant droit à vn chaſcun, cāpitaine & gouuerneur des nauires, & des cōpagnies Romaines.

*De Publius Ventidius.*

*Vetidius  
premiere-  
ment mu-  
letier, puis  
conſul.*

Ie parleray icy d'vn qui fut de bas eſtat encore plus eſleuē, que celuy dont ie viens de parler cy deſſus. Quand la ville d'Eftracelin en la marchē d'Ancone fut priſe, le pere du grand Pompée deliura à ſon triumphe Ventidius en l'aage de quatorze ans. lequel auoit eſté faiēt priſonnier pour quelque delict, c'eſt ceſtuy meſme Ventidius, qui triumpha des Parthes, & vengea Craſſus & les autres, deſquelz les os giſoiet pitoyablement en la terre deſdicts Parthes ennemis. Celuy donc qui eſtoit entrē ignominieusement en la priſon, comme vainqueur hōnora le capitolē, faiſant entrēe en iceluy en eſtat de triūphe. On veit vne choſe excellente en iceluy, c'eſt qu'en vn meſme an fut faiēt preteur & conſul.

DE LA VARIETE DES A-  
uentures de Fortune.

## CHAP. XI.

*D. L. Lentulus.*

**C**ontemplons maintenant la variété de Fortune, & les aduētures d'icelle. L. Lentulus qui autrefois auoit esté cōsul, par la loy qu'auoit fait Cēcilius, fut condemné à certaine somme de pecune, ou à exil, pource qu'il auoit aucunemēt defraudé l'argent de la republique, puis soudain fut crée censeur avec L. Censorin. Ainsi se monstra enuers cestuy fortune voluble, en luy faisant ce deshonneur apres la dignité de consul, & apres cest opprobre le restablissant à l'office de censeur. Par ce ne permit qu'il iouyst tousiours du bien qui luy estoit adueuu, n'aussi qu'il endurast tousiours le mal ou il estoit tombé.

*Les fortunes de Lē-  
tulus.*

*De Cn. Cornille Scipion, surnom-  
mé Asnesse.*

Fortune voulut vser de pareille puissance alencontre de Scipion surnommé l'Asnesse, lequel estant consul, fut prins des Carthaginois à Lipate, & de droit de guerre perdit tous ses biens, puis fauorisé d'icelle fortune recouura tout, & fut crée

*Les fortunes de Scipion Asnesse.*

LE VI. LIVRE

de rechef consul. Qui eust pensé que de consul, il fut deuenu prisonnier entre les mains desdicts Carthaginois? Qui eust creu au contraire, que de prisonnier eust este fait consul? & toutefois de la dignité consulaire fut fait captif, & de captiuité reuint il en son pristin honneur.

*De Crassus nommé le Riche.*

*La pau-  
reté de  
Crassus.*

Que dirons nous de Crassus, qui pour la grandeur de ses biens fut surnomé le Riche: mais pourté par apres le fait appeler le prodigue & gourmat. Son bien fut passé par decret, pource qu'il ne pouuoit payer entierement ce qu'il deuoit à ses credeurs: puis fut moqué & truffé, car quãd quelqu'un le rencontroit, le saluoit, & l'appelloit par moquerie Crassus le gourmant & dissipateur de son patrimoine.

*De Quintus Cepio.*

*La fin  
maleureu-  
se de Ce-  
pio.*

Quintus Cepio fut encore plus maleureux que Crassus, car apres auoir esté preteur, apres auoir triomphé, & apres auoir esté consul, apres auoir esté Euesque, & apres auoir esté nommé le patrõ & defendeur de parlement, mourut en prison, puis son corps fut mis en pieces par vn meschant bourreau, & pendu à vn gibet, qu'on appelloit

appelloit en Rome l'eschelle de Gemonius, lequel fut regardé & veu d'un chascun si que tous ceux qui assistoient à la iurisdiction qu'on appelloit la cour Romaine, en eurent horreur.

*De Caius Marius pretendant  
avoir office.*

Caius Marius eut de grâdes controuersies avec fortune: toutefois soustint il tous les assauls tres-constamment & vertueusement, tant par sa magnanimité de cœur, que par sa force corporelle. On en faisoit si peu de compte à la ville d'Arpes en Calabre, d'ou il estoit natif, qu'il ne sceut en icelle iamais obrenir dignité: toutefois osa il demander à Rome l'office de questeur, c'est à dire thresorier, ou grand preuost, il endura souuentefois d'estre refusé & escōduit, ce neantmoins ne laissa à poursuyuir ses entreprinse: si qu'il semble plus tost auoir eu entrée à la cour Romaine, par force qu'autrement. Il fut pareillement escōduit avec honte & ignominie, quand il demanda à estre tribun, & eschevin, finalement fut preteur, non sans grand danger de sa personne, car on l'imputoit qu'il en auoit baillé argent: parquoy à grand difficulté fut il absouls des iuges.

*Marius  
eust bones  
& mau-  
uaises for-  
tunes.*

Q. j.

estat ou on le veit premierement, il deuint à merueilleusement grand: il dompta l'Afrique, triüpha de Iugurtha roy, & le feit marcher enchainé deuant son chariot, destruisit l'exercite des Suisses, Ostrelins, Dains, & Frisons: on veoit en Rome les apperceuans de deux triumphes, qu'il obtint, on lit aux annales de ladicte ville comme il fut sept fois consul. Apres qu'il fut exilé, on le feit consul: & apres auoir esté proscript, luy-mesme feit vne proscriptio d'aucuns ses ennemys. Que fut il plus inconstant & muable que l'estat d'iceluy? le quel si on le couche entre les malheureux on trouuera qu'il fut tres-infortuné: si au contraire, on le nombre entre les bienstortunez, il sera trouué tres-heureux.

*De Caius Cesar.*

Caius Cesar, duquel les vertuz & graces luy feirent chemin pour entrer au ciel. En sa grand ieunesse, n'ayant encore aucune charge, comme il faisoit vn voyage en Asie, fut prins des pirates de mer, enuiron l'isle de Pharmacuse, & paya de rançon cinquante talents ou bezants, qui valoient cinquante liures la piece, donc la fortune voulut & permit que la clere estoille du

*L'infortune de Iules Cesar.*



Monde Iules Cesar fut compensé à si petite somme d'argent en la nasselle des pirates & larrons de mer. Qu'est il besoing de faire plus outre plaintes de cest affaire, si ceste Fortune qu'on fait déesse n'espargne point mesmes ses compagnons qui sont deifiez, comme Iules Cesar, que les Romains estimant estre vn dieu par folle erreur: mais ceste diuinité (c'est à dire Iules Cesar) se sceut bien venger de ses ennemys car les feit prendre, & puis pendre. Nous auons rememoré les exemples de nostre nation, assez diligemment, nous ne prendrons pas si grand peine à faire recit des exemples des estrangers.

*Exemples des estrangers.*

*De Polemon philosophe Athenien.*

En Athenes fut vn ieune homme nommé Polemon, adonné à tout plaisir mondain, comme lubricité, prodigalité, ieuz, yuongnerie, & autres choses semblables. Cestuy ne se delectoit seulement à telles manieres de voluptez, ains se resiouyssoit qu'il en estoit scandalizé & diffamé. Or comme quelque fois il eust continué à gaudir & gourmander depuis le soir iusques à lendemain soleil leué, s'en retournant à sa maison, il veit la porte du

Q. q. ij.

philosophe Xenocrates ouuerte : & ainsi comme il estoit encore plein de vin , ses membres respersez, & oingts d'odeurs & bones senteurs le bouquet & fleuron sur l'oreille, vestu d'une robe oriâte & luisante cōme plume de pan, entra dedans ce college tout plein de gens sçauās: & ne luy suffit d'y auoir faict entrée si orde , ains aussi s'assit, à fin qu'il destourbast le tres-excellent parler, & empeschast la tres-prudente doctrine de cestuy Xenocrates, par ses yurōgneries, & gestes lasches. Adōc tous en furent mal contens, cōme il estoit raisonnable, mais Xenocrates n'en changea de contenance, mais laissa son propos, & se print à parler de modestie, & attempāce. Lors Polemō pour la grauité de ceste harāgue esmeu & incité, fut contraint de recōgnoistre ses follies, & deuenir sage: premieremēt vint mettre la main à sa courōne de fleurs, ou bouquet , l'aracha de son chef, & la iecta contre terre. Peu apres remit son bras deffous son manteau, lequel il auoit tiré par gorgiaseté & braueté, par traict de temps osta ses ris dissolus, & façons ioyeuses, & finalement toute superfluité & prodigalité, si qu'il fut guery par la medecine d'une oraison, & d'un infame

*La mutation des mœurs de Polemon.*

ruffien deuint grandiffime philofophe, il mena pour vn tēps ceste malheureufe vie, mais il ne perfeuera pas.

*I. e Themistocles.*

Ce me poife de toucher la ieunefle de *Le chan-*  
Themistocles: pour les follies duquel son *gemēt de*  
pere le mancipa, & priua de fes biens: & sa *la vie de*  
mere se pendit, ayant hōte de sa detestable *Themij: o*  
& orde vie. Ce neantmoins cestuy entre *cles.*  
tous les Grecs à la fin se trouua le plus excellent & mieux renommé, & tint l'Europe & l'Asie en balâce & perplexité d'esperer ou desesperer de luy. Europe ou estoit assise Athenes d'ou ledict Themistocles estoit, eut grand espoir en luy, quand il iecta par son conseil Xerxes roy des Persans hors de Grece. Asie aussi, dont estoit roy Xerxes eut espoir aussi audict Themistocles, quand les Atheniés le bannirēt & qu'il sen vint vers Xerxes luy demādar secours, & à cest heure là les Atheniés eurent grand desespoir de luy. Donc Europe pour vn tēps le tint pour son patron & de feuseur. Et Asie le receut comme pleige & garāt de sa victoire cōtre les Atheniés: car qd il se fut retiré avec Xerxes, il luy promit de luy rendre toute la Grece en son obeissance, sil vouloit faire de son cōseil.

Q. q. iij.

*De Cimon Athenien.*

*La folie  
des Cimo  
se change  
en sagesse*

Les Atheniens voyant le commencement de la ieunesse de Cimon estre adonné totalement à folie, iugerent qu'il ne seroit iamais qu'un fol: mais quand il fut en aage d'homme, ceste folie se tourna en grande sagesse, & gouverna tresbien lesdicts Atheniens, si qu'iceux Atheniens se blasmerent de leur opinion qu'ils auoient eue de Cimon, croyans qu'il seroit toujours plein de folie: & s'esbahirent de sa grande sagesse.

*D'Alcibiades.*

*Les vertus  
et vices  
d'Alcibiades.*

Il semble quasi que deux fortunes gouuernassent Alcibiades, & qu'elles l'eussent party moitié par moitié. L'une luy donna noblesse excellente, grands biens, beauté singuliere, grace & amour de ses subiects & citoyens, & grands domaines, haults honneurs, grand' puissance, & esprit uel-vif & subtil. L'autre luy octroya condemnation, exil, vendition de ses biens, pauvreté, haine de son pais, & en la fin mort violente. Cestuy en eur, ou maleur ne continua ses iours, mais fut mesté de boune & mauuaise fortune, si que s'il estoit quelque temps eureux, tost apres estoit maleureux, puis de rechef retournoit en felicité.

Ainsi sa fortune ressembloit vne mer, qui à la fois est turbulente, & tempestueuse, puis calme & tranquille.

*De Policrates tyran & seigneur  
des Samiens.*

L'eur, la felicité, la splendeur de la vie de Policrates seigneur des Samiens, fut de si grande outre-passe, qu'on y auoit enuie, & nō sans cause. Certes toutes ses entreprin- ses venoient à fin eueuse, son esprit attai- gnoit le fruct de la chose desirée, aussi tost qu'il souhaitoit, aussi tost estoit il iou yssant de son souhait. La puissance estoit egale au vouloir. Fortune vne fois seule- mēt mua sa face enuers luy, & luy enuoya vne amertume & tristesse, qui toutefois ne dura gueres. Or comme cestuy tout de gré eust iecté son anneau lequel il ay- moit fort, au fonds de la mer, à fin qu'il ne dist pas qu'aucunefois il n'eust eu quel que aduersité, & incommodité, soudain le recouura, vn pescheur print vn poisson qui auoit deuoré ledict anneau, & luy rap- porta. Finalement Orontes lieutenant du roy Darius fait pendre au coupeau de la montaigne Mycalese ledict Policrates, qui toute sa vie auoit eu le vent de felici- té à pleine voile & du haict de ceste dicte

*La fin  
maleureu  
se de Poli  
crates.*

Q. q. iiii.

montaigne, les Samiens, lesquels il auoit tyranniquemét & rudement traictez pour aucun réps, veoiét d'un œil ioyeux sa charogne, & les mēbres tous souillez de sang & ordure, & mesme la main gauche à laquelle Neptune dieu de la mer, auoit resti tué l'anneau, par le peschent susdict.

*De Denys le Tyran fils de Denys le tyran sacrilege, Et contemneur des dieux.*

*Denys le tyran second, deuint maistre d'eschole.*

Denys succeda à son pere Denys le tyran, & par droit hereditaire eut le domaine des Syracusans, & presque de toute Sicile. Cestuy fut seigneur de grandes richesses, chef & capitaine d'exercites, gouuerneur du nauigage, puissāt en cheualerie: ce neāt moins paruint en si grande pauuerē, qu'il fut cōtrainct de tenir escholes à Corinthe, & en ce mesme temps, par l'instabilité & variation de fortune, de roy faicēt maistre d'eschole, donna à cognoistre aux plus anciens qu'il ne se falloit point fier à icelle.

*Du roy Siphax.*

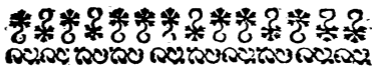
Après Denys le Tyran second de ce nō vient Siphax roy des Numides, qui experimenta semblable fortune. Cestuy fut de si grande autorité que les Romains enuoierent Scipion iusques chez luy pour

auoir son amitié & alliance: autant en firent les Carthaginois par leur capitaine Hasdrubal, & se trouuerent les deux nations ensemble. Quant au reste il estoit de si grande magnificence, qu'on le constitua iuge du different des Romains & Carthaginois, toute fois quelque peu de tēps elapsé, fut prins & mené prisonnier à Scipiō chef des Romains, par Lelius son lieutenant. Et aduint q̄ cestuy Siphax qui auoit faict faire la cour audict Scipiō, & s'estoit faict honorer par reuerences & salutatiōs, en feit le semblable, & au mesme Scipiō.

*L'infortuné du roy Siphax.*

Certes ces choses icy qui sont appellées puissances & richesses mondaines, sont caduques, fraïsses, & conformes aux ioyaux des petis enfans. Celles richesses viennent soudain & aussi soudain s'ē vōt & coulēt, elles ne sont stables en nul lieu, ny en nul le personne, mais poussées çà & là par le vent de fortune, en vn momēt font choit & ruiner au profond lac de misere & calamité, ceux qu'elles ont sublimez & exaltez au sommet de felicité: parquoy ne doiuent estre dictes & reputées biēs, qui pour la conuoitise d'icelles nous affligent doublement, & nous font tōber en amertume.

*Fin du sixiesme Liure de Valere le grand.*



LE  
SEPTIEME LIVRE DE  
VALERE LE GRAND.

*De felicité, ou bonne fortune.*

CHAP. I.



Nous auôs mis plusieurs ex-  
ples en ieu, de Fortune volu-  
ble, & muable, maintenant  
nous en reciterons de fortu-  
ne constante & favorable,  
mais ce sera bien peu. Parquoy il est tout  
apparent, qu'elle prend plus son plaisir à  
donner aduersitez aux hommes que prof-  
peritez. Notez que quand icelle veut ou-  
blier sa malignité, elle assemble & octroye  
non seulement beaucoup & tres grands  
biens, mais biens qui i sont de durée, accô-  
pagnans l'homme iusques à la mort.

*De Quintus Metellus.*

*Le cõble  
des felici-  
tez de Me-  
tellus.*

Voyõs donc combien elle fait de plai-  
sirs, & de quantes sortes de bien-faiçts el-  
le enrichit Quintus Metellus, lequel elle  
conduisit des le premier iour de sa nais-



lance jusques au dernier pas de sa mort,  
 au comble de vie eueuse, sans iamais ces-  
 ser de luy vouloir bien, & luy fauoriser.  
 Premieremét elle vouldut qu'il nasquist en  
 Rome, qui estoit la dame & princesse de  
 toute la terre: elle luy donna parens tres-  
 noblés, beaucoup de graces, perfections,  
 & dons d'esprit, force de corps pour sail-  
 faire aux traux, femme chaste, & fort  
 feconde, elle le feit consul, capitaine des  
 compaignies Romaines, elle le feit trium-  
 pher, il veit en ce mesme temps trois de  
 ses fils qui auoient esté consulz, vn cen-  
 seur, deux qui triúphèrent, & le quart pre-  
 teur, il veit marier trois de ses filles, & feit  
 iouer leurs enfans en son gyron, il veit  
 naistre tant de petis enfans de son sang,  
 tant de berceaux en la maison de ses fils,  
 filles, & neueux, nieces, cousins, & cousines  
 que c'estoit noblesse tant de ieunes enfans  
 de son sang, qui prenoient la togue viri-  
 le (laquelle se prenoit à quatorze ans)  
 tant de mariages, tant de gens de sa lignée  
 constituez en honneur: & finalement il ne  
 veit que toute matiere de ioye affluer  
 & abonder en sa maison. Plus outre, en  
 tout ce temps la que ie dy, n'y aduint  
 mort ny funerailles d'aucun, nulz deloz.

ne cause aucune de tristesse: voy l'estat de dieux, à grand peine trouueras-tu telle felicité; car ainsi comme disent les poëtes, maintesfois y en a eu d'entre iceux dieux de marris & courroucez. La fin de cestuy Metellus fut correspondente au cōmencement & au milieu, il mourut fort vieil, & d'vne mort bié douce, entre les bras de ses treschers enfans, & le baisèrent mille fois, ses fils & gendres porterēt sur leurs espaulles son liēt funebre par la ville, puis mirent le corps au feu, ainsi que c'estoit à dōc la coustume.

*De Gyges.*

*Felicité  
modaine.*

Ceste felicité dequoy i'ay parlé, est approuuée des mondains, pour ce qu'elle cōsiste en richesses, & aiseté de corps, celle dequoy ie vueil parler est plus obscure & de moindre prix, selon l'opinion desdicts mondains: pour ce que son fondement est assis sur peu de biens en suffisance, mais est à preferer à l'autre, ainsi que bien Apollo le donna à congnoistre par son oracle. Comme Gyges Roy de Lydie s'estoit enorgueillly pour la grande abondance de ses richesses, & puissance en armes, estimant qu'il n'y eust prince au monde com

*Gygesroy  
de Lydie.*

parable à luy, se trāsporta au temple d'Apollo Pythius interrogant & demandant, sil y auoit hōme au monde plus heureux que lu y. Le dieu Apollo, du profond d'vne cauerne de sa chappelle respōdit, qu'Aglaus Psophidius estoit plus heureux que luy. Cestuy Aglaus fut le plus pauvre de Archadie, & iā vieil, q' estoit cōtenté d'vn petit champ qu'il auoit, sans iamais appeter plus oultre, en y prenant son plaisir, & viuant en suffisance des fruiçts reuenans en iceluy. Par cela Apollo declara & donna à cōgnoistre, que la fin de vie heureuse estoit contentement de peu de chose, & non point les grands biens, qui sont vne feinte felicité, ou n'y a nul assouuissēmēt. Pourtant donna il respōse à ce Roy qui se glorifioit arrogamment en la splendeur & clarté de sa fortune, qu'il approuuoit trop mieux vn petit tugure & borde pastorale pleine de seureté & ioye, qu'vn palais Royal garny d'angoisses, soucys & amertumes, & aussi que trop mieux valloit petite terre sans crainte, que les fertilifimes champs de Lydie, remplis de paour & espouuement? pareillement que plus estoit à appeter vne ou deux charrues de petit en treien, que les grands exercites

*La respō  
ce d'Ap  
ollo à  
Gyges.*

*Aglaus  
pauvre  
& con  
tent.*

*Cōten  
temēt de  
peu vraye  
felicité.*

& magnifiques bendes, chargées de grandes despenses, & fraiz coustageux. D'auantage que plus deuoit-on desirer vn petit garnier suffisant à l'vsage necessaire, que les grands tresors que tout le monde conuoite & tasche à desrober. Donc Gyges desirant trouuer Apollo approbateur de sa folle credence, apprint de luy en quelle chose couisoit & estoit fichée la vraye & entiere felicité,

DES CHOSES QUI FY-  
rent dictes, & faictes sagement.

CHAP. II.

**M**Aintenât ie declareray ceste maniere de felicité: qui est enracinée à l'esprit, & qui ne se quiert par souhaits, *ains* est née aux entendemens & courages munis de sagesse, & se donne à congnoistre par faicts & dicts de prudence.

*D'Appius Claude.*

*Travail plus profitable que oisiveté.* Nous auons entendu qu'Appius Claudius auoit souuent coustume de dire, que travail & exercice estoit trop plus profitable au peuple Romain, qu'oysiueté & repos, non pas qu'il ne sceust combien est ioyeux & plaisant l'estat de tranquillité, mais pour ce qu'il cōsideroit que les grandes seigneuries par travail estoient inci-

tées & esmeues à acquerir vertu., & au cōtraire par trop grand repos le resouldre à paresse & mūlardie. Certes labeur quant à son appellation est amer & falcheux : si est ce que par luy les vertus ont esté conseruées en nostre cité Romaine, & par repos: qui a nom souef & doux, plusieurs vices sont entrez.

*De Scipion l'African.*

Scipion l'African disoit que c'estoit chose deshoneste de dire en vn affaire de guerre, ie ne pēsoye pas que telle chose aduint, pour ce qu'apres meur & deliberé cōseil, il faut mettre en execution vn ne goce qui se depart à l'espée: depuis qu'une guerre est faicte, si l'y a faulte, on ne la peut plus corriger & amēder: aussi disoit-il qu'il ne falloit guerroyer, si on ne veoit son opportunité, ou si on n'y estoit contrainct, & qu'aussi grande prudence estoit requise à l'un qu'à l'autre, c'est grād folie, quand on voit son advantage, de differer la guerre: pareillement est dōmageuse & maleureuse nonchalance de s'enfuir quand on est contrainct de guerroyer. Entre ceux qui commettent ces deux choses, les vns ne sçauent vser de bonne fortune, & les autres ne sçauent resister

*Vn hōme  
prudent ne  
dira ia-  
mais, ie ne  
cuidoye  
pas.*

au tort qu'on ne leur veult brasser.

*De Quintus Metellus.*

L'opinion de Quintus Metellus, qu'il prononça en plain parlement, me semble graue & haulte, lequel dist apres que Carthage fut sacagée, qu'il ne sçauoit si ceste victoire apporterait plus de mal que de bien à la republique: bien est il vray (dit-il) qu'en faisant la paix, la chose est prouuable, mais ie ne sçay s'en ostant Hannibal, il en aduiendra du dommage: car quand il est entré en Italie, il a refucillé la vertu du peuple Romain, qui estoit endormie: parquoy il est à craindre q̄ le país deliuré de si aspre ennemy, ne se rendorme en delices & fetardie. Ainsi estima il qu'il n'y auoit point de difference, & estoit aussi grand mal aux Romains d'abastardir & mettre en nonchallance leur prouesse & vertu ancienne, comme si on brusloit leurs maisons, gastoit leurs champs, & si on vuidoit le tresor public pour soudoyer & payer la gendarmerie.

*De Licinius Fimbria, qui auoit esté consul.*

Que diray-je de Licinius Fimbria, qui fait vn acte de grande prudence. M. Lucrace Pinthia auoit debat cōtre quelque ennemi

*Le temps qu'il faut faire la guerre.*

*Ennemis sont exercice de vertu.*

nemy qui luy auoit reproché qu'il n'estoit pas homme de bien: cestuy voulant soutenir le contraire, mit la cause deuant ledict Licinius Fimbria, pour en donner son arrest: mais recusa ladicte matiere, de crainte qu'il n'ostast la bonne renommée de l'aduersaire de Luctace noble cheualier Romain s'il la iugeoit à son intention & aussi de paour de blecer sa conscience, en asfermant par sa sentence que ledict Luctace fut hōme de bien. Consideré que pour estre homme de bié, il fault estre parfait, annobly d'innombrables louēges. La prudence dequoy nous auons parlé à l'autre exemple fut monstrée à la cour, & ceste cy en vne querelle de gens de guerre, qui se disent tous hōmes de bien.

*Ce qui est requis à estre reputé homme de bien.*

*Du consul Papyrius surnommé le Courrier.*

Comme le consul Papyrius oppugnoit la ville d'Aquilonie, & voulust liurer l'assault, le deuin qui auoit la charge des oyseaux touchant les auspices, luy dit qu'il auoit trouué bon signe en iceux, combien qu'ilz n'eussent voulu manger, mais de crainte de fascher ledict consul Papyrius, luy dressa ceste menterie. Papyrius aduertit de la fallace & deception dudict

*Menterie d'un deuin.*

Rr.j.

deuin, pensa estre bon signe, & commença à battre ladicte ville : mais il mit tout deuant son exercite le deuin, à fin que si d'adventure les dieux estoient courrousez contre les Romains, ils se vengeassent sur cestuy-cy qui auoit abusé de la religion des augures. Or aduint-il, ou par hazard, ou par prouidence diuine, que le premier dard iecté des ennemys, rencontra l'estomach de cediect deuin, & le iecta par terre mort : ce que congnoissant lediect consul, hardiment inuada ladicte ville, & la print. Eu vn instant considera comme le tort que luy auoit faict ce deuin, seroit puny, comme religion violée seroit vengée, & par quel moyen il auroit la victoire. Donc se monstra il homme seuer, consul religieux, & capitaine vaillant, donnant à congnoistre par legier iugement d'esprit comme un chef deuoit donner crainte à ses subiects, de n'vser de tromperie, & comme ils meritoient estre punis pour negatder religion, & aussi comme on doit esperer contre son ennemy. Or me fault-il maintenant traicter des actes du senat.

*L'office  
d'un bon  
capitaine*

*Du parlement Romain.*

Comme le senat voulüst enuoyer alen-



contre de Hannibal Claude Neron, & Livius le Saulnier consuls, il veit qu'iceux ainsi qu'ilz estoient pareils, en vertus, aussi s'entrechayoient mortellement. parquoy trouua le moyen de les reconseiller ensemble: à fin que pour leur particulier discord, la republique ne fut mal administrée: car quand il n'y a amitié entre personnages qui ont une mesme charge, ilz s'estudient plus d'empescher les entreprises l'un de l'autre, que de faire un bel acte, & raschent plus à s'entreuyre, qu'à leurs ennemis, contre lesquels ils guerroyoient, ainsi que ses deux consulz furent accusez par Cn. Pebius tribun du peuple, d'auoir exercé leur office de censeurs trop rigoureusement, le senat ordonna qu'iceux ne respondroyent à la cour des Rostres, ny en aultre cour, & qu'ils ne craignissent qu'on les traictast en iurisdiction aucune, leur faisant cest honneur, c'est à sçauoir, que ceux qui deuoient ouyr les raisons d'un chascun, ne seroyent assubiectis de rendre compte à aucun. Le senat vsa aussi de semblable prudence en un aultre cas. Cestuy senat condamna à mort Tybere Gracchus, pour ce qu'il osa promuiguer loy de diuiser au peuple les champs qu'on

*Inimitié  
entre gēs.  
de guerre  
qui ont  
vne mes-  
me char-  
ge est dā-  
gereuse.*

*La condē-  
nation de  
Gracchus  
Tybere.*

Rr. ij,



LE  
SEPTIEME LIVRE DE

VALERE LE GRAND.

*De felicité, ou bonne fortune.*

CHAP. I.



Nous auôs mis plusieurs ex-  
ples en ieu, de Fortune volu-  
ble, & muable, maintenant  
nous en reciterons de fortu-  
ne constante & fauorable,  
mais ce sera bien peu. Parquoy il est tout  
apparent, qu'elle prend plus son plaisir à  
donner aduersitez aux hommes que prof-  
peritez. Notez que quand icelle veut ou-  
blier sa malignité, elle assemble & octroye  
non seulement beaucoup & tres grands  
biens, mais biens qui sont de durée, accõ-  
pagnans l'homme iusques à la mort.

*De Quintus Metellus.*

*Le cõble  
des felici-  
tez de Me-  
tellus.*

Voyõs donc combien elle fait de plai-  
sirs, & de quantes sortes de bien-faiçts el-  
le enrichit Quintus Metellus, lequel elle  
conduisit des le premier iour de sa nais-

**sance** jusques au dernier pas de sa mort, au comble de vie eueuse, sans iamais cesser de luy vouloir bien, & luy fauoriser. Premieremēt elle voulut qu'il nasquist en Rome, qui estoit la dame & princesse de toute la terre: elle luy donna parens tresnobles, beaucoup de graces, perfections, & dons d'esprit, force de corps pour satisfaire aux trauaux, femme chaste, & fort feconde, elle le feit consul, capitaine des compagnies Romaines, elle le feit triumpher, il veit en ce mesme temps trois de ses fils qui auoient esté consulz, vn censeur, deux qui triúphèrent, & le quart preteur, il veit marier trois de ses filles, & feit iouer leurs enfans en son gyron, il veit naistre tant de petis enfans de son sang, tant de berceaux en la maison de ses fils, filles, & neueux, nieces, cousins, & cousines que c'estoit noblesse tant de ieunes enfans de son sang, qui prenoient la togue virile (laquelle se prenoit à quatorze ans) tant de mariages, tant de gens de sa lignée constituez en honneur: & finalement il ne veit que toute matiere de ioye affluer & abonder en sa maison. Plus outre, en tout ce temps la que ie dy, n'y aduint mort ny funerailles d'aucun, nulz deloz.

ne cause aucune de tristesse: voy l'estat des dieux, à grand peine trouueras-tu telle felicité; car ainsi comme disent les poëtes, maintesfois y en a eu d'entre iceux dieux de marris & courroucez. La fin de cestuy Metellus fut correspondente au cōmencement & au milieu, il mourut fort vieil, & d'une mort bié douce, entre les bras de ses treschers enfans, & le baisèrent mille fois, ses fils & gendres porterēt sur leurs espaulles son liēt funebre par la ville, puis mirent le corps au feu, ainsi que c'estoit à dōc la coustume.

*De Gyges.*

*Felicité  
modaine.*

Ceste felicité dequoy i'ay parlé, est approuuée des mondains, pour ce qu'elle cōsiste en richesses, & aiseté de corps, celle dequoy ie vueil parler est plus obscure & de moindre prix, selon l'opinion desdicts mondains: pour ce que son fondement est assis sur peu de biens en suffisance, mais est à preferer à l'autre, ainsi que bien Apollo le donna à congnoistre par son oracle. Comme Gyges Roy de Lydie s'estoit enorgueilluy pour la grande abondance de ses richesses, & puissance en armes, estimant qu'il n'y eust prince au monde com

*Gygesroy  
de Lydie.*

parable à luy, se trāsporta au temple d'Apollon Pythius interrogant & demandant, s'il y auoit hōme au monde plus heureux que luy. Le dieu Apollon, du profond d'une cauerne de sa chappelle respōdit, qu'Aglaus Psophidius estoit plus heureux que luy. Cestuy Aglaus fut le plus pauvre de Archadie, & iā vieil, q̄ s'estoit cōtenté d'un petit champ qu'il auoit, sans iamais appetter plus oultre, en y prenant son plaisir, & viuant en suffisance des fruiçts reuenans en iceluy. Par cela Apollon declara & donna à cōgnoistre, que la fin de vie heureuse estoit contentement de peu de chose, & non point les grands biens, qui sont vne feinte felicité, ou n'y a nul assouuissēmēt. Pourtant donna il respōse à ce Roy qui se glorifioit arrogamment en la splendeur & clarté de sa fortune, qu'il approuuoit trop mieux vn petit tugure & borde pastorale pleine de seureté & ioye, qu'un palais Royal garny d'angoisses, soucy & amertumes, & aussi que trop mieux valloit petite terre sans crainte, que les fertilifines champs de Lydie, remplis de paour & espouuement? pareillement que plus estoit à appetter vne ou deux charrues de petit en treñien, que les grands exercites

*La respō  
ce d'Ap  
ollo à  
Gyges.*

*Aglaus  
pauvre  
& con  
tent.*

*Cōten  
tēmēt de  
peu vraye  
felicité.*

& magnifiques bendes, chargées de grandes despenses, & fraiz coustageux. D'auantage que plus deuoit-on desirer vn petit garnier suffisant à l'usage necessaire, que les grands tresors que tout le monde conuoite & tasche à delrober. Donc Gyges desirant trouuer Apollo approbateur de sa folle credence, apprint de luy en quelle chose couisoit & estoit fichée la vraye & entiere felicité,

DES CHOSES QUI FURENT dictes, & faictes sagement.

CHAP. II.

**M**Aintenât ie declareray ceste maniere de felicité: qui est enracinée à l'esprit, & qui ne se quiet par souhaits, ains est née aux entendemens & courages munis de sagesse, & se donne à congnoistre par faicts & dicts de prudence.

*D'Appius Claude.*

*Travail plus profitable que oisiveté.*

Nous auons entendu qu'Appius Claudius auoit souuent coustume de dire, que travail & exercice estoit trop plus profitable au peuple Romain, qu'oysiueté & repos, non pas qu'il ne sceust combien est ioyeux & plaisant l'estat de tranquillité, mais pour ce qu'il cōsideroit que les grandes seigneuries par travail estoient inci-

tées & esmeues à acquerir vertu, & au cōtraire par trop grand repos le resouldre à paresse & mufardie. Certes labour quant à son appellation est amer & fascheux : si est ce que par luy les vertus ont esté conseruées en nostre cité Romaine, & par repos: qui a nom souef & doux, plusieurs vices sont entrez.

*De Scipion l'African.*

Scipion l'African disoit que c'estoit chose deshonneste de dire en vn affaire de guerre, ie ne pèsøye pas que telle chose aduint, pour ce qu'apres meur & deliberé cōseil, il fault mettre en execution vn ne goce qui se depart à l'espée: depuis qu'vne guerre est faicte, si il y a faulte, on ne la peut plus corriger & améder: aussi disoit-il qu'il ne falloit guerroyer, si on ne veoit son opportunité, ou si on n'y estoit contrainct, & qu'aussi grande prudence estoit requise à l'vn qu'à l'autre, c'est grād folie, quand on voit son advantage, de differer la guerre: pareillement est dōmageuse & maleureuse nonchalance de s'enfuir quand on est contrainct de guerroyer. Entre ceux qui commettent ces deux choses, les vns ne sçauent vser de bonne fortune, & les autres ne sçauent resister

*Vn hōme  
prudēt ne  
dira ia-  
mais, ie ne  
cuidøye  
pas.*

au tort qu'on ne leur veult brasser.

*De Quintus Metellus.*

L'opinion de Quintus Metellus, qu'il prononça en plain parlement, me semble graue & haulte, lequel dist apres que Carthage fut sacagée, qu'il ne sçauoit si ceste victoire apporteroit plus de mal que de bien à la republique: bien est il vray (dit-il) qu'en faisant la paix, la chose est prouffitable, mais ie ne sçay s'en ostant Hannibal, il en aduiendra du dommage: car quand il est entré en Italie, il a refueillé la vertu du peuple Romain, qui estoit endormie: parquoy il est à craindre q̄ le pais deliuré de si aspre ennemy, ne se rendorme en delices & fetardie. Ainsy estima il qu'il n'y auoit point de difference, & estoit aussi grand mal aux Romains d'abastardir & mettre en nonchallance leur proüesse & vertu ancienne, comme si on brusloit leurs maisons, gastoit leurs champs, & si on vuidoit le tresor public pour soudoyer & payer la genidarmerie.

*De Licinius Fimbria, qui auoit esté consul.*

Que diray-ie de Licinius Fimbria, qui fait vn acte de grande prudence. M. Luctace Pinthia auoit debat cōtre quelque ennemi

*Le temps qu'il faut faire la guerre.*

*Ennemis sont exercise de vertu.*



nemy qui luy auoit reproché qu'il n'estoit pas homme de bien : cestuy voulant soutenir le contraire, mit la cause deuant ledict Licinius Fimbria, pour en donner son arrest: mais recusa ladicte matiere, de crainte qu'il n'ostaist la bonne renommée de l'aduersaire de Luctace noble cheualier Romain s'il la iugeoit à son intention & aussi de paour de blecer sa conscience, en affermant par sa sentence que ledict Luctace fut hōme de bien. Consideré que pour estre homme de biē, il faut estre parfait, annobly d'innombrables louēges. La prudence de quoy nous auons parlé à l'autre exemple fut monstrée à la cour, & ceste cy en vne querelle de gens de guerre, qui se disent tous hōmmes de bien.

*Ce qui est requis à estre repute homme de bien.*

*Du consul Papyrius surnommé le Courrier.*

Comme le consul Papyrius oppugnoit la ville d'Aquilonie, & voulust liurer l'assault, le deuin qui auoit la charge des oyseaux touchant les auspices, luy dit qu'il auoit trouué bon signe en iceux, combien qu'ilz n'eussent voulu manger, mais de crainte de fascher ledict consul Papyrius, luy dressa ceste menterie. Papyrius aduertit de la fallace & deception dudit

*Menterie d'un deuin.*

Rr.j.

deuin, pensa estre bon signe, & commença à battre ladicte ville: mais il mit tout deuant son exercite le deuin, à fin que si d'adventure les dieux estoient courroucez cōtre les Romains, ils se vengeassent sur cestuy-cy qui auoit abusé de la religion des augurés. Or aduint-il, ou par hazard, ou par prouidence diuine, que le premier dard iecté des ennemys, rencontra l'estomach de cediect. deuin, & le iecta par terre mort: ce que congnoissant lediect consul, hardiment inuada ladicte ville, & la print. En vn instant considera comme le tort que luy auoit faict ce deuin, seroit puny, comme religion violée seroit vengée, & par quel moyen il auroit la victoire. Donc se monstra il homune seuerer, consul religieux, & capitaine vaillant, donnant à congnoistre par legier iugement d'esprit comme un chef deuoit donner crainte à ses subiects, de n'vser de tromperie, & comme ils meritoient estre punis pour negat der religion, & aussi comme on doit esperer contre son ennemy. Or me fault-il maintenant traicter des actes du senat.

*L'office  
d'un bon  
capitaine*

*Du parlement Romain.*

Comme le senat voulüst enuoyer alen-

contre de Hannibal Claude ~~Maxime~~  
 uius le Saultier ~~consul~~, il ~~est~~ ~~resté~~  
 ainsi qu'ilz estoient ~~par~~ ~~leur~~ ~~consuetude~~  
 si sentehayoyent mortels ~~en~~ ~~leur~~ ~~troupe~~  
 trouua le moyen de les ~~perduire~~ ~~en~~ ~~un~~ ~~seul~~  
 semble: à fin que pour leur ~~par~~ ~~leur~~ ~~troupe~~ ~~de~~  
 scord, la repuoli ~~ne se~~ ~~fit~~ ~~en~~ ~~un~~ ~~seul~~  
 strée: car quand il n'y a ~~autre~~ ~~que~~ ~~deux~~ ~~per~~  
 sonnages qui ont uae ~~seule~~ ~~charge~~, ilz  
 s'estudient plus d'empescher les ~~consuls~~  
 les l'un de l'autre, que de faire un ~~bon~~  
 ste, & taschent plus à faire ~~un~~ ~~bon~~  
 leurs ennemis, contre lesquels ils ~~se~~  
 royoient, ainsi que les deux ~~consuls~~  
 accusez par Cn Pebius tribun du ~~peuple~~  
 d'auoir exercé leur office de ~~consuls~~  
 rigoureusement, le seuar ordonna qu'ils  
 ne respondroyent à la cour des ~~Rois~~  
 ny en aultre cour, & qu'ils ne craignissent  
 qu'on les traictast en ~~jurisdiction~~  
 leur faisant cest honneur, cest à ~~scavoir~~  
 que ceux qui deuoient ouir le ~~sauiue~~  
 d'un chascun, ne seroyent ~~obligez~~  
 rendre compte à aucun. Le ~~seuar~~  
 de semblable prouidence en un ~~autre~~  
 Cestuy seuar condempna à mort ~~un~~  
 Gracchus, pour ce qu'il ~~est~~ ~~allé~~ ~~en~~ ~~un~~  
 loy de ~~distre~~ ~~en~~ ~~un~~ ~~peuple~~ ~~de~~ ~~un~~ ~~autre~~

auoit acquis sur les ennemys: puis ordonna ledict senat, que selon la loy dudiect Gracchus, par les triumuiues ou trois personages, lesdicts champs seroyent diuisez par telle à vn chascū, ainsi osta-il envn mesme tēps l'autheur de ceste grieue sedition, & la cause d'icelle. O combien se porta sagement ledict senat par apres enuers le Roy Masinissa. Comme le peuple Romain eust vsé de l'aide & secours tresfidele dudiect roy enuers les Carthaginois, le senat voyant ledict Masinissa estre curieux d'augmenter son royaume & sa terre, feit vn statut, par lequel il l'exemptoit de la iurisdiction des Romains, & feroit la guerre à qui luy plairoit: par cest acte ledict senat Romain retint l'amitié de ce Roy, puis repoulsa par cela loing de ses portes la crudelité des mores Numidiens & de telles manieres de natiōs, qui iamais n'estoyent à repos. Je n'auroye espace de faire recit de tous les sages dictz & faitz de ceux de nostre nation, car nostre empire ne s'est pas tant augmenté & defendu par force & puissance corporelle, que par la subtilité & vigueur des bons engins & espritz, qui flourissoyent en iceluy. On doit donc pour la plus grande partie s'es-

*La prudence  
du senat  
enuers  
le Roy  
Masinissa*

merueille de la prudéce Romaine. Quât au reste ie vueil faire entrée aux exemples des estrangiers, qui ont dict & faict quelque chose par sagesse.

*Exemples des estrangiers.*

*Du philosophe Socrates.*

Socrates, quasi vn oracle terrestre de sagesse humaine, (c'est à dire qui estoit cōme vn temple sur terre, ou on se venoit conseiller, & en iceluy on auoit responce de sa demande, ainsi que de l'oracle d'Apollo en Delphos) souloit dire qu'il ne falloit demander aux dieux immortels autre chose sinon qu'ils feissent bien: pour ce qu'ils scauoient ce qui estoit salutaire & proufitable à vn chascun, quât est de nous autres humains, souuēt nous desirōs choses de quoy ne nous seroit de mieux de les auoir impetrées. O pensée des hommes mortels, enuelopée & offusquée de tenebres tresespesses, en quel tant manifeste & clair erreur respands-tu tes aueuglées requestes? tu desires richesses dont plusieurs sont paruenus à fin maleureuse, tu appetes honneurs, dont maints personnages ont esté deprimés, & mis du hault en bas, tu penses à par toy combien sont honorables les royaumes desquelz les issues

*Rienne  
deuons de  
mander à  
Dieu,  
que ce  
qui nous  
est de sa-  
lut.*

Rr. iij.

LE VII. LIVRE

fouët ont esté vaines, miserables & calamiteuses. Tu souhaites haultz mariages, certes ainsi comme aucunesfois ils rendent les personnes honorées & illustres, aussi à l'autrefois ruinent-ils les maisons totalement. Cesse donc de pretendre à choses folles, que tu penses tresheureuses, qui sont occasions de ton futur mal, & te conforme totalement à l'arbitre & volonté des esprits celestes: lesquels ainsi qu'ilz ont de coustume de conceder & octroyer facilement vn bien, aussi le peuuent-ils commodément eslire. Cestuy Socrates disoit que si vn personnage vouloit par brieue voye paruenir à gloire, il falloit qu'il fut tel comme il vouloit estre *veu*.

*Il fault  
estre tel  
que on  
veult e-  
stre veu.  
De quel-  
que qui  
dan qui  
se conseil-  
la à So-  
crates s'il  
se deuoit*

Par ceste parole il enseignoit apertemēt, que les hōmes deuoyent plustost acquerir vertu, qu'en suyuir l'ombre d'icelle. Quelque ieune compagnon se conseilla vne fois audict Socrates, à sçauoir mon fil se deuoit marier ou nō, respōdit, que faisant l'vn ou l'autre, encōre s'en repentiroit-il, si tu ne te maries point (dit-il) tu seras en solitude, tu seras priué de lignée, la race de toy failkira, vn autre possedera tes heritages, si tu te maries, tu seras tousiours en soucy, tu auras querelles avec ta femme

elle te reprochera le bien que tu as eu d'elle, elle s'enorgueillira pour la noblesse & hault estat de ses parens, si tu ne fais à son appetit: ta belle mere te mangera de proces: si elle est belle; il y aura tousiours quel qu'un qui taschera à te deceuoir, tu seras tousiours en crainte de tes enfans filz seront gés de bien ou non. Or par ces maux alleguez tant d'un costé que d'autre, il ne souffrit que ce ieune homme choisist vne chose qui luy pleut. Comme les Atheniés eussent condemné par leur meschante folie cestuy Socrates à souffrir & endurer mort, & ainsi que ledict Socrates eust prins d'un courage constant & fort, de la main du bourreau la porion enuenimée, qui estoit le bruuage de cegüe, Xantipe femme dudiect Socrates voyat qu'il estoit tout prest d'aualler ledict bruuage, lamen-  
toit & crioit, disant ces parolles: Haa inhumains & iniustes Atheniens, vous faictes mourir mon mari à tort. Ledict Socrates  
respondit: Aimerois-tu mieux qu'il me feissent mourir criminel ou delinquent: O grande sagesse de Socrates, qu'il ne peult mesmes au pas de la mort auoir oubliance de soy.

*mariet,  
ou non.*

*Le diect  
de Socrates à sa  
femme  
Xantipe*

Rr,iiiiij.

& magnifiques bendes, chargées de grandes despenses, & fraiz coustageux. D'auantage que plus deuoit-on desirer vn petit garnier suffisant à l'vsage necessaire, que les grands tresors que tout le monde conuoite & tasche à desrober. Donc Gyges desirant trouuer Apollo approbateur de sa folle credence, apprint de luy en quelle chose couisoit & estoit fichée la vraye & entiere felicité,

DES CHOSES QUI FV-  
rent dictes, & faictes sagement.

C.H.A.P. II.

**M**Aintenât ie declareray ceste maniere de felicité: qui est enracinée à l'esprit, & qui ne se quiert par souhaits, ains est née aux entendemens & courages munis de sagesse, & se donne à congnoistre par faictes & dictes de prudence.

*D'Appius Claude.*

*Travail plus profitable que oisiveté.* Nous auons entendu qu'Appius Claudius auoit souuent coustume de dire, que travail & exercice estoit trop plus profitable au peuple Romain, qu'oysiveté & repos, non pas qu'il ne sceust combien est ioyeux & plaisant l'estat de tranquillité, mais pour ce qu'il cōsideroit que les grandes seigneuries par travail estoient inci-



tées & esmeues à acquerir vertu., & au contraire par trop grand repos le resouldre à paresse & mûsardie. Certes labour quant à son appellation est amer & fascheux : si est ce que par luy les vertus ont esté conseruées en nostre cité Romaine, & par repos: qui a nom souef & doux, plusieurs vices sont entrez.

*De Scipion l'African.*

Scipion l'African disoit que c'estoit chose deshonneste de dire en vn affaire de guerre, ie ne pésoye pas que telle chose aduint, pour ce qu'apres meur & deliberé cōseil, il faut mettre en execution vn ne goce qui se depart à l'espée: depuis qu'une guerre est faicte, si y a faulte, on ne la peut plus corriger & améder: aussi disoit-il qu'il ne falloit guerroyer, si on ne veoit son opportunité, ou si on n'y estoit contrainct, & qu'aussi grande prudence estoit requisite à l'un qu'à l'autre, c'est grād folie, quand on voit son advantage, de differer la guerre: pareillement est dōmageuse & maleureuse nonchalance de s'enfuir quand on est contrainct de guerroyer. Entre ceux qui commettent ces deux choses, les vns ne sçauent vser de bonne fortune, & les autres ne sçauent resister

*Vn hōme  
prudent ne  
dira ia-  
mais, ie ne  
cuidoye  
pas.*

au tort qu'on ne leur veult brasser.

*De Quintus Metellus.*

L'opinion de Quintus Metellus, qu'il prononça en plain parlement, me semble graue & haulte, lequel dist apres que Carthage fut sacagée, qu'il ne sçauoit si ceste victoire apporteroit plus de mal que de bien à la republique: bien est il vray (dit-il) qu'en faisant la paix, la chose est prouffitable, mais ie ne sçay s'en ostant Hannibal, il en aduiendra du dommage: car quand il est entré en Italie, il a refueillé la vertu du peuple Romain, qui estoit endormie: parquoy il est à craindre q̄ le país deliuré de si aspre ennemy, ne se rendorme en delices & fetardie. Ainsi estima il qu'il n'y auoit point de difference, & estoit aussi grand mal aux Romains d'abastardir & mettre en nonchallance leur proüesse & vertu ancienne, comme si on bruloit leurs maisons, gастоit leurs champs, & si on vuidoit le tresor publicque pour soudoyer & payer la gendarmerie.

*De Licinius Fimbria, qui auoit esté consul.*

Que diray-ie de Licinius Fimbria, qui feit vn acte de grande prudence. M. Lućta ce Pinthia auoit debat cōtre quelque ennemi

*Le temps qu'il faut faire la guerre.*

*Ennemis sont exercice de vertu.*

nemy qui luy auoit reproché qu'il n'estoit pas homme de bien : cestuy voulant soutenir le contraire, mit la cause deuant ledict Licinius Fimbria, pour en donner son arrest: mais recusa ladicte matiere, de crainte qu'il n'ostast la bonne renommée de l'aduersaire de Luctace noble cheualier Romain s'il la iugeoit à son intention & aussi de paour de blecer sa conscience, en affermant par sa sentence que ledict Luctace fut homme de bien. Consideré que pour estre homme de bien, il fault estre parfait, annobly d'innombrables louéges. La prudence dequoy nous auons parlé à l'autre exemple fut monstrée à la cour, & ceste cy en vne querelle de gens de guerre, qui se disent tous hommes de bien.

*Ce qui est requis à estre reputé homme de bien.*

*Du consul Papyrius surnommé le Courrier.*

Comme le consul Papyrius oppugnoit la ville d'Aquilonie, & voulüst liurer l'assault, le deuin qui auoit la charge des oyseaux touchant les auspices, luy dit qu'il auoit trouué bon signe en iceux, combien qu'ilz n'eussent voulu manger, mais de crainte de fascher ledict consul Papyrius, luy dressa ceste menterie. Papyrius aduertý de la fallace & deception d'iceluy

*Menterie d'un deuin.*

Rr.j.

deuin, pensa estre bon signe, & commença à battre ladicte ville : mais il mit tout deuant son exercite le deuin, à fin que si d'adventure les dieux estoient courrousez cōtre les Romains, ils se vengeassent sur cestuy-cy qui auoit abusé de la religion des augures. Or aduint-il, ou par hazard, ou par prouidence diuine, que le premier dard iecté des ennemys, rencontra l'estomach de cediect deuin, & le iecta par terre mort : ce que congnoissant lediect consul, hardiment inuada ladicte ville, & la print. En vn instant considera comme le tort que luy auoit faict ce deuin, seroit puny, comme religion violée seroit vengée, & par quel moyen il auroit la victoire. Donc se monstra il homme seuer, consul religieux, & capitaine vaillant, donnant à congnoistre par legier iugement d'esprit comme un chef deuoit donner crainte à ses subiects, de n'vser de tromperie, & comme ils meritoient estre punis pour negarder religion, & aussi comme on doit esperer contre son ennemy. Or me fault-il maintenant traicter des actes du senat.

*L'office  
d'un bon  
capitaine*

*Du parlement Romain.*

Comme le senat voulüst enuoyer aen-

contre de Hannibal Claude Neron, & Livius le Saulnier consuls, il veit qu'iceux ainsi qu'ilz estoient pareils, en vertus, aussi s'enrichoyent mortellement. parquoy trouua le moyen de les reconseiller ensemble: à fin que pour leur particulier discord, la republique ne fut mal administrée: car quand il n'y a amitié entre personnages qui ont une mesme charge, ilz s'estudient plus d'empescher les entreprises l'un de l'autre, que de faire un bel acte, & taschent plus à s'entreuyre, qu'à leurs ennemis, contre lesquels ils guerroyoient, ainsi que les deux consulz furent accusez par Cn Pebius tribun du peuple, d'auoir exercé leur office de censeurs trop rigoureusement, le senat ordonna qu'iceux ne respondroyent à la cour des Rostres, ny en aultre cour, & qu'ils ne craignissent qu'on les traictast en iurisdiction aucune, leur faisant cest honneur, c'est à sçauoir, que ceux qui deuoient ouyr les raisons d'un chascun, ne seroyent assubiectis de rendre compte à aucun. Le senat vsa aussi de semblable prudence en un aultre cas. Cestuy senat condamna à mort Tybere Gracchus, pour ce qu'il osa promulguer loy de diuiser au peuple les champs qu'on

*Inimitié  
entre gēs.  
de guerre  
qui ont  
vne mes-  
me char-  
ge est dā-  
gereuse.*

*La condē-  
nation de  
Gracchus  
Tybere.*

Rr. ij,

auoit acquis sur les ennemys: puis ordonna ledict senat, que selon la loy dudiect Gracchus, par les triumuiues ou trois personages, lesdicts champs seroyent diuisez par telle à vn chascū, ainsi osta-il enu melime tēps l'auther de ceste grieue sedition, & la cause d'icelle. O combien le

*La prude  
ce du se-  
nat euers  
le Roy  
Masinissa*

porta sagement ledict senat par apres enuers le Roy Masinissa. Comme le peuple Romain eust vsé de l'aide & secours refidele dudiect roy enuers les Carthaginois, le senat voyant ledict Masinissa estre curieux d'augmenter son royaume & sa terre, feit vn statut, par lequel il l'exemptoit de la iurisdiction des Romains, & feroit la guerre à qui luy plairoit: par cest acte ledict senat Romain retint l'amitié de ce Roy, puis repoulsa par cela loing de ses portes la crudelité des mores Numidiens & de telles manieres de natiōs, qui iamais n'estoyent à repos. Je n'autoye espace de faire recit de tous les sages dictz & faitz de ceux de nostre nation, car nostre empire ne s'est pas tant augmenté & defendu par force & puissance corporelle, que par la subtilité & vigueur des bons engins & espritz, qui flourisloyent en iceluy. On doibt donc pour la plus grande partie s'es-

merueiller de la prudēce Romaine. Quāt au reste ie vueil faire entrée aux exemples des estrangers, qui ont dict & faict quelque chose par sagesse.

*Exemples des estrangers.*

*Du philosophe Socrates.*

Socrates, quasi vn oracle terrestre de sagesse humaine, (c'est à dire qui estoit come vn temple sur terre, ou on se venoit conseiller, & en iceluy on auoit responce de sa demande, ainsi que de l'oracle d'Apollo en Delphos) souloit dire qu'il ne falloit demander aux dieux immortels autre chose sinon qu'ils feissent bien: pour ce qu'ils scauoient ce qui estoit salutaire & proufitable à vn chascun, quāt est de nous autres humains, souuēt nous desirōs choses de quoy ne nous seroit de mieux de les auoir impetrées. O pensēce des hommes mortels, enuelopée & offusquée de tenebres tresespesses, en quel tant manifeste & clair erreur respands tu tes auēglées requestes: tu desires richesses dont plusieurs sont paruenus à fin maleureuse, tu appertes honneurs, dont maints personnages ont esté deprintés, & mis du hault en bas, tu penses à par toy combien sont honorables les royaumes desquelz les isties

*Rien ne  
deuons de  
mander à  
Dieu,  
que ce  
qui nous  
est de sa-  
lut.*

Rr.iiij.

fouuet ont esté vaines, miserables & calamiteuses. Tu souhaites haultz mariages, certes ainsi comme aucunesfois ils rendent les personnes honorées & illustres, aussi à l'autrefois ruinent-ils les maisons totalement. Cesse donc de pretendre à choses folles, que tu penses tresheureuses, qui sont occasions de ton futur mal, & te conforme totalement à l'arbitre & volonté des esprits celestes: lesquelz ainsi qu'ilz ont de coustume de conceder & octroyer facilement vn bien, aussi le peuuent-ils commodément eslire. Cestuy Socrates disoit que si vn personnage vouloit par brieue voye paruenir à gloire, il falloit qu'il fut tel comme il vouloit estre *veu*.

Par ceste parolle il enseignoit apertement, que les hommes deuoyent plustost acquerir vertu, qu'ensuyuir l'ombre d'icelle. Quelque ieune compagnon se conseilla vne fois audict Socrates, à sçauoir mon fil se deuoit marier ou nō, respōdit, que faisant l'vn ou l'autre, encore s'en repentiroit-il, si tu ne te maries point (dit-il) tu seras en solitude, tu seras priué de lignée, la race de toy failira, vn autre possedera tes heritages, si tu te maries, tu seras tousiours en soucy, tu auras querelles avec ta femme

*Il fault  
estre tel  
que on  
veult e-  
stre veu.  
De quel-  
que qui  
dam qui  
se conseil-  
la à So-  
crates s'il  
se deuoit*



elle te reprochera le bien que tu as eu d'elle, elle s'enorgueillira pour la noblesse & hault estat de ses parens, si tu ne fais à son appetit: ta belle-mere te mangera de procès: si elle est belle; il y aura tousiours quel qu'un qui taschera à te decevoir, tu seras tousiours en crainte de tes enfans s'ilz feront gés de bien ou non. Or par ces maux alleguez tant d'un costé que d'autre, il ne souffrit que ce ieune homme choisist vne chose qui luy pleut. Comme les Atheniés eussent condemné par leur meschante folie cestuy Socrates à souffrir & endurer mort, & ainsi que ledict Socrates eust prins d'un courage constant & fort, de la main du bourreau la porion enuenimée, qui estoit le bruuage de cegüe, Xantipe femme dudit Socrates voyat qu'il estoit tout prest d'aualler ledict bruuage, lamentoit & crioit, disant ces parolles: Haa inhumains & iniustes Atheniens, vous faictes mourir mon mari à tort. Ledit Socrates respondit: Aimerois-tu mieux qu'il me feissent mourir criminel ou delinquent: O grande sagesse de Socrates, qu'il ne peut mesmes au pas de la mort auoir oubliance de soy.

*mariet,  
ou non.*

*Le dict  
de Socrates à sa  
femme  
Xantipe*

Rr,iiiiij.

*Disage Solon.*

*Nul heureux de-  
vant la  
mort.*

Solon dit tresprudentement que nul ne deuoit estre appellé heureux durāt sa vie; pource que iusques au dernier iour nous sommes subiectz à fortune la variable & doubteuse. Donc la mort est cause de faire vne felicité humaine cōsommée & accomplie, pource qu'elle rompt les maux qui pourroyent aduenir. Comme ledict Solon quelquefois veit vn de ses amis, se plaignant grieuement de fortune, le mena tout au hault d'vne tour de quelque ville, puis luy dit qu'il regardast toutes les maisons de ladicte ville, ce qu'il fit. Lors Solon luy va dire de rechef: amy pense à toy seul, combien le temps passé il y a eu d'angoisses, ennuyz & amertumes, & combien il y en a, & aura pour l'aduenir, soubz les couuertes de ces maisons que tu voyz: & cesse de lamenter les incommoditez & tribulations des hommes, comme felles fussent propres: car ce n'est chose nouvelle, ains commune. Par ceste consolation ledict Solon enseigna que les villes n'estoyent autre chose que cloistres & receptracles de maleuretez & infortunes. Cestuy disoit par semblable, que si le cas aduenoit que chascun portast ses maux

*Villes ne  
sont que  
cloistres  
de miseres.*

en vn lieu, il aduiendroit qu'on aimeroit beaucoup mieux reporter en sa maison le mal qu'on auroit apporté audict lieu, que de tout le monceau de ces miseres. prédre sa portion, & par cela consideroit qu'il ne nous falloit iuger des choses qui viennent de malle fortune estre intolerables.

*Faut porter patiemment ses fortunes.*

*De Bias de Priene.*

Quand la ville de Priene fut prise, chacun au moins mal qu'il pouoit sauuoit & emportoit de ses biens ce qu'il pouoit. Alors quelqu'un s'adressa au sage Bias, & luy dit : Tu voys que la pluspart des Citoyens emportent leurs biens, que ne fais tu le semblable? Adonc respondit qu'aussi faisoit-il, & que tout le bien qu'il auoit il le portoit quand & luy : entendant le vray bien, qui est sagesse. Certes il portoit ce bien-là en son esprit, non sus ses espâles: vn bien qui ne se pouoit voir d'œil mortel, mais bien d'un œil spirituel, lequel estoit enfermé au domicile de sa pensée: & qui ne pouoit estre maculé ne destruiect de la main, ny des dieux, ny des hommes. Et tout ainsi qu'il tient compagnie à ceux qui demourent, aussi ne laisse iceux qui s'enfuyent.

*Le vray bien est sagesse.*

*Du Philosophe Platon.*

*Beau  
dict de  
Platon.*

Le dict de Platon est brief, mais il est plein de sagesse. Lequel disoit que le monde estoit bien-heureux, quand en iceluy renoyent les sages, ou que les Roys ne faisoient rien sans le Conseil des sages.

*De quelque Roy.*

*Come vn  
Roy doit  
considere  
r la cour  
onne qu'il  
prend.*

Ce roy icy fut bien aduisé & de grande prudence: lequel ainçois qu'il meit en sa teste la couronne qu'on luy auoit presentée, la retint loüguement entre ses mains, & dit: O couronne plus noble qu'eureuse, si on consideroit bien combien tu es pleine d'anxietez, perilz & miseres; certes on ne te daigneroit leuer de la terre pour te prendre.

*Du Philosophe Xenocrates.*

*Nul ne  
doibt de  
tracter  
en compa  
gnie.*

O que la responce de Xenocrates fut louable quand assistoit en vne compagnie, ou vn chascun blasonnoit & medisoit de son prochain: & vn l'interroqua, pourquoy seul se taisoit, respondit, ie me suis repenty autrefois d'auoir parlé: mais de me taire, iamais.

*D'Aristophanes.*

Le dict d'Aristophanes est de plus haulle prudence, qui introduisit en vne come-

e comme Pericles Athenien estoit reue-  
 i des enfers, & disoit qu'il ne falloit nour-  
 rir vn lyon en vne ville: car s'il y est nour-  
 ri il faudra endurer de luy. Par cela don-  
 ne à cognoistre que les ieunes Gentilz-  
 hommes d'une ville, de haulte maison &  
 de grande race, filz sont d'esprit ardent,  
 il fault refrener, à fin que par trop grand  
 abandon ne soyent faictz arrogans, & qu'ilz  
 ne veulent estre maistres: car c'est vne  
 chose folle d'auoir nourry & entretenu  
 vne chose, puis ne la vouloir souffrir  
 par apres.

*L'insolen-  
 ce des ieu-  
 nes gen-  
 tilz-hom-  
 mes est à  
 corriger.*

*Du Philopse Thales.*

Thales aussi fut de merueilleuse sagesse,  
 lequel estant interrogé à sçauoir-moy si  
 les dieux cognoissoyent noz faictz, res-  
 pondit, non seulement noz faictz, ains  
 aussi noz pensées. Par cela nous admon-  
 nestta que n'eussions seulement les mem-  
 bres purs & netz, mais aussi les cœurs, &  
 que nous creussions que Dieu cognoit ce  
 que nous auons au cœur.

*Dieu co-  
 gnoit les  
 pensées  
 des hom-  
 mes.*

*De Themistocles.*

Ce qui s'en suit n'est de moindre pru-  
 dence. Vn pere ayant vne seule fille, alla  
 au conseil à Themistocles, pour sçauoir  
 si la deuoit marier à vn poure compa-

Comme  
on doit  
choisir  
vn mary  
à vne fil-  
le.

gnon, qui estoit honneste homme, & per-  
sonnage de vertu, ou à vn riche, qui estoit  
mauuais garnement, auquel dit ainsi The-  
mistocles: L'aymeroye trop mieux vn ho-  
me vertueux sans pecune, qu'vne pecune  
sans homme de vertu. Par ceste parolle il  
donna à cognoistre à ce poure fol qu'il  
print vn homme pour son gendre, & non  
point les richesses d'un gendre.

*Du Roy Philippe Pere  
d'Alexandre.*

On doit  
acquérir  
vn pays  
plus par  
vertus  
que par  
dons.

La lettre qu'enuoya le Roy Philippe à  
son filz Alexandre fut trouuée de bone pra-  
dée. Cestuy reprint ledict Alexandre pour  
ce qu'il s'efforçoit acquerir la grace de cer-  
tains Macedoniens, par dons & magnifi-  
ques liberalitez, en luy disant, q'ra induict,  
ô mon filz, à ceste vaine esperance, de cui-  
der pour l'aduenir ceux-là fideles que tu  
contrains à t'aymer par pecune? Croy que  
amour vient de charité. Certes Philippe,  
qui estoit grand Pere d'Alexandre, pour la  
plus grande partie fut marchand de Grece  
& nō vainqueur d'icelle, c'est à dire qu'il  
auoit acquise pl<sup>9</sup> par presens q' par armes.

*Du Philosophe Aristote.*

Aristote enuoyant son cōdisciple Cali-  
sthene à Alexandre, l'admōnesta que quād

Il seroit auec ledict Alexandre qu'il par-  
 ast peu: ou sil vouloit parler plus oultre,  
 que son dire fust ioyeux, à fin que par sa fi-  
 ence il fust plus asseuré ou par ses parol-  
 es ioyeuses plus agreable audict Roy.  
 Comme Alexandre apres la victoire des  
 Persans, s'uyuant la façon de leur país, se  
 faisoit adorer aux Macedoniens, Calisthe  
 le reprint, & le pensoit amiablement  
 reduire aux coustumes & meurs de Macé-  
 done: ce neantmoins en fut mal-content,  
 arquoy le fait mourir. Ainsi ledict Cali-  
 thene se repentit de n'auoir point vsé du  
 bon conseil de son maistre Aristote: mais  
 fut trop tard. Ce mesme Aristote disoit  
 qu'il ne failloit parler de soy ny en bien  
 ny en mal, pour ce que c'estoit le faict de  
 glorieux se louer, & le faict d'un fol se  
 louer. Aussi donna-il vn tresutile pre-  
 cepté touchant les plaisirs mondains: re-  
 gardez bien (dit-il) la fin de volupté char-  
 nelle, vous la trouuerez pleine de repen-  
 ce & tristesse, qui est chose assez suffi-  
 sante, pour vous retirer que n'y retournez  
 plus.

*De Philoppe Anaxagore.*

Quelqu'un demanda à Anaxagoras, qui  
 estoit celuy qui estoit heureux en ce mon-

*Comme il  
 fault par-  
 ler deuant  
 les Prin-  
 ces.*

*Calisthe-  
 ne fut  
 fait mou-  
 rir par A-  
 lexandre.*

*Comme il  
 fault par-  
 ler de soy-  
 mesme.*

*Comme il  
 fault cōsi-  
 derer vne  
 volupté  
 charnelle.*

*Qui est  
 heureux  
 en ce mō-  
 de.*

de: lors respondit sagement: Certes nul de tous ceux q̄ tu estimes heureux, ne doit estre dict heureux: mais tu trouueras cestuy là du nombre des heureux q̄ tu penses estre maleureux. Cestuy- là n'est heureux q̄ a beaucoup de richesses: mais celuy qui se contente d'une petite terre, & celuy qui estude, nō point par ambition, mais pour acquerir science & vertu, & trouue plus de felicité à la fin qu'au commencement.

*De Demades.*

*Le bel ad-  
uertisse-  
ment de  
Demades  
aux Athē-  
niens.*

La parolle aussi de Demades fut sage, quand il dit aux Atheniens, lesquelz ne vouloyent pas permettre qu'on feist honneur diuin à Alexandre: c'est à dire, qu'on ne luy feist telle reuerence comme on faisoit aux dieux celestes: mettez ordre qu'ē pensant garder le ciel, vous ne perdez la terre.

*D'Anacharsis.*

*Les Loix  
cōparées  
aux toil-  
les d'arai-  
gnées.*

Anacharsis compara subtilement & sagement les loix aux toilles des araignées, car tout ainsi que les grosles bestes passent facilement à trauers & les plus foibles & plus petites y demeurent, ne plus ne moins les pures sont astrainctz à dictes loix, & les riches n'y sont point subiectz.

*D'Agésilas.*



Rien ne fut plus sage que le faict d'Agésilas. Comme cestuy eust trouué de-  
 uict conspirateurs enuers la republique  
 es Lacedemoniens: soudain abroqua les  
 ordonnances de Lycurge, qui prohiboyent  
 qu'on ne fait iustice de ceux qui n'estoyent  
 condempnez en plein iugement. Or apres  
 que lesdictz mal-faicteurs furent prins &  
 faictz mourir. Ledit Agésilas inconti-  
 ent restitua lesdictes ordonnances, & par  
 ce pourueut à deux choses, c'est à sçauoir  
 que la punition salutaire qu'il auoit faict  
 faire desdictz conspirateurs ne fust iniu-  
 ste, & aussi qu'elle ne fust empeschée par  
 la teneur des dessusdictes Loix. Donc à fin  
 qu'elles fussent tousiours, n'eurent d'effica-  
 ce pour quelque temps.

*Agésilas  
 abroqua  
 les Loix  
 de Licur-  
 ge, pour  
 vn tēps.*

*De Hanno Capitaine des  
 Carthaginois.*

Je ne sçay si Hanno se monstra point  
 plus sage. Comme Mago eust rapporté au  
 certain au Senat des Carthaginois toute  
 l'adventure de la iournée de Cannes, &  
 pour plus grande foy de l'heur desdicts  
 Carthaginois, vint à respendre deuant le-  
 dict Senat trois muiz d'anneaux d'or les-  
 quelz auoyent esté tirez des doigz des Ro-  
 mains, en ce conflict meurdrez & occis.

*Trois mu-  
 iz d'an-  
 neaux de  
 or appor-  
 tez en Car-  
 thage de  
 la deffai-  
 cte de  
 Cannes.*

Lors Hanno interrogea ledict messenger, à sçauoir-mon si apres la defaicté, aucuns alliez & cōfederez des Romains n'auoyét laissé leur party. Dit que nul n'auoit suyui Hannibal, parquoy fut d'opinion q̄ subitement on despeschaft Ambassadeurs qui allassent vers Rome, pour traicter appoinctement. Certes si l'aduis dudiect Hanno eust esté mis à chef, Carthage n'eust point esté vaincue en la seconde bataille Punique, ny destruiete en la tierce.

*De Herennius Ponce, Samnites.*

*Grād mal aduīt aux Samnites pour auoir contemné le conseil de Herennius.*

Pour semblable faulte les Samnites ne furent pas petitement puniz, à raison que ilz auoyent contemné le Conseil de Herennius Pontius, qui estoit d'entre eux le plus prudent, & de plus grande authorité. La gendarmerie desdictz Samnites, & le filz dudiect Ponce (qui estoit chef de ladicté gendarmerie) l'estoyent conseillez à luy, à sçauoir qu'ilz deuoient faire des legions Rommaines enclofes à Fourques Caudines. Leur respōdit qu'on les deuoit laisser aller avec leurs bagues sauues. Le tour d'apres lesdictz Samnites reuindrent luy demander conseil de rechef, mais il leur dit qu'il les falloit saccager: par le premier

mier conseil que ie vous ay donné (dit-il) vous auez la grace de vos ennemys: par le dernier, vous leur pourrez porter si grand domnage qu'ils n'auront plus la puissance par apres de vous guerroyer: faictes l'vn ou l'autre. Ce neantmoins ils n'en feirent rié, cōbien qu'ils fussent vainqueurs, par impourueë follie & temerité feirent le contraire, & imposèrent aux Romains conditions de paix assez viles, c'est à sçauoir qu'ils partiroyent hors du lieu laifsans leurs armures, & ne remporteroyent que chascun vn vestement, & qu'ils rendroyent les champs que autresfois leur auoyent ostez. Ainsi saillirent-ils des Fourques Caudines, passans tous pardessus trois piques, deux fichées debout, l'autre de trauers: ce qui courrouça beaucoup les Romains, & s'en sçeurent bien véger par apres, au grand domnage des susdicts Sānites. A plusieurs grands exemples de sagesse deuant-dicts, i'adiousteray encore ce petit.

*Des Cretensois.*

Quand les Cretensois veulent bié maudire ceulx qu'ils hayent, prient qu'ils s'adonnent à mal viure, & suyuir les mauuaises coustumes: ainsi par maniere de re-

*La male-  
dictiō des  
Creten-  
sois.*

Sf. j.

queste modeste se vengent de leurs ennemys. - Desirer quelque chose friuolement & vainement, & demourer continuellement en ce souhait, c'est à dire appeter à suyure les meurs des meschans gés: & persister à ce desir, c'est vn desir conforme à malheureuse fin.

DES CHOSES QUI SONT  
dictes & faictes caurement  
& finement.

CHAP. III.

*De finesse  
en dictes  
& en  
faicts.*

IL y a vne aultre sorte de dictes & de faicts, qui sent la prudence: on y mesle de la finesse, tromperie & deception parmy, & n'appete point gloire & honneur apertement, ains par moyens couverts.

*De quelque prelat Romain.*

Du temps que regnoit Seruius Tullus, il nasquit au terrouer des Sabins chez vn pere de famille, vne vache fort grande & fort belle, laquelle les deuins dirent auoir esté produicte par les dieux immortels, à ceste fin que quiconque l'immoleroit au temple de Diane, estant au mont Auentin, le pais de cestuy obriedroit tout l'empire & gouuernement du monde. Se resiouissant de ce le bon homme à qui estoit ladiète vache, delibera en diligence se

transporter à Rome mener ladicte vache, & la sacrifier deuant l'autel de Diane au mont Auentin: pensant que par ce sacrifice les Sabins auoyent le gouuernement de toute la terre. Ce que congnoissant le susdict prelat, donna à ce bon hōme quelque crainte de religion, luy exposant que il ne failloit pas qu'il tuast ladicte beste, q̄ premieremēt il ne s'allast lauer à l'eau du prochain fleue, ce que feit ledict pere de famille, se trāsportant au canal du Tybre: & ce pendant qu'il y estoit, le prelat sacrifia icelle vache, ainsi par son debonnaire larcin & deceptiō rendit-il nostre ville de Rome dame & maistresse de tant de citez & nations qui estoient au monde.

*La finesse d'un prelat Romain.*

*De Iunius Brutus.*

Nous ferons icy recit de Iunius Brutus, qui vſa de telle maniere de finesse. Comme cestuy Brutus considerast que le Roy Tarquin son oncle faisoit prendre tous les ieunes gentils-hommes de Rome, qu'il voioit par leur bonne nature & signes de vertu & bonté future pour pouuoit paruenir au souuerain estat de Rome, & les mettre à mort, entre lesquels auoit aussi fait occir vn sien frere, qui estoit plus de vif esprit qu'il ne plaisoit

*La finesse de Brutus.*

Sf.ij.

audict Tarquin, faignit estre fol: & par ce ste fallace couurit les grandiffimes vertus. Cestuy pareillement tint compaignie au vóyage de Delphos aux fils dudict Tarquin, lesquels il auoit enuoyez en ce lieu pour honorer de presens & sacrifices Apollo Pythius. Lors ledict Brutus par finesse enclouyt quelque or dont il vouloit faire offrande au dieu, dedans vn baston creux, craignát que s'il adoroit iceluy Apollo en manifestát sa liberalité à ses cousins, que cela ne luy portast domage. Donc en accomplissant le commandement de leur pere, lesdicts ieunes enfans Royaux demanderent conseil à Apollo, lequel d'eulx deuoit regner en Rome. Adonc respondit que celuy qui le premier baiseroit sa mere, seroit pour l'aduenir grand seigneur de Rome. Cela dict, Brutus comme de hazard estant tóbé, tout de gré met le nez contre terre & la baise, estimant estre commune mere à tous humains: parquoy ce baiser ain si finement imprimé à la terre, feit que Brutus fut premier consul apres le regne de Tarquin, & apporta gráde liberré en nostre ville Romaine, & eut le premier lieu en nosz annales, cõme souuerain seigneur de Rome.

*Brutus  
mit de  
l'or dans  
vn ba-  
stõ creux.*

*Brutus  
baisa la  
terre.*

*Du premier Scipion.*

Le premier Scipion fortifia son camp par finesse & subtilité. Comme il voulsit passer de Sicile en Afrique, & fournir le nombre de trois cēs hommes d'armes, des plus adextres de ses pietōs Romains: mais ne les pouuoit dresser si soudain, pour ce que le temps ne le souffroit, vſa de cōseil caut & fin. Or auoit il avec luy tout plein de ieunes soldarts de Sicile: mais n'estoyēt point armez il en feit venir à soy trois cēs des plus nobles & riches, & leur commanda que soudain ils s'equipassent d'excellentes armes & cheuaulx d'elite, faignant les vouloir mener sans delay avec luy pour oppugner Carthage. Ce qu'ils firent en brief temps: mais estoient grandement faschez & en soucy, ayant deuant les yeux que si soudain leur falloit entreprendre telle aduenture, & marcher en vne guerre si loingtaine & perilleuse. Ce que voyant Scipion leur va dire: Seigneurs Siciliens, si vous voulez bailler voz cheuaulx & voz armes à mes gens, volontairement ie vous exēptera de ceste guerre. Ceste ieunesse couarde & craintiue eut le pact trefagreable & bailla volontairement les armes à

*La finesse  
de Scipio*

Sf. iij.

nos Romains. Donc la cautele de ce capitaine pourueut à cest affaire, & fait grand plaisir ausdicts Siciliens, les deliurant de ceste crainte, car ils estimoyent ce qu'ils leur auoit commandé estre trop grief & importable. Ce qui s'ensuyt est aussi à reciter.

*De Quintus Fabius Labeo, ou Leurru.*

Quintus Fabius le Leurru, fut quelque fois constitué iuge par le senat, pour appointer les Nolans & Neapolitains touchant le differēt des bouines & diuises de leurs champs. Or comme ils conuinssent deuant luy, parla aux vns & aux autres à part, & les admonnesta qu'ils ne fussent meus de conuoytise, & qu'il ne leur charlult sil leur en assignoit moins ou plus, & s'ils estoient contrainctz de marcher plus oultre ou de se reculer qu'ils se contentassent: ce que d'un commun accord promirent faire. Puis s'en va establir leurs limites: mais de chascun costé en rongna, & ce qui estoit de superflu, l'attribua aux Romains. Or si les Nolans & Neapolitains furent en ce deceuz, si n'auoyent ils occasion de se plaindre, car ils auoyent accordé qu'ils se contenteroyent de ce que ledict Leurru leur establirait. Toutefois ce

*La finesse  
de Fa-  
biss  
Labeo.*



nouveau gain qui fut practiqué par trôperie & deception, ne fut gueres honneste pour nostre ville. On dit que cestuy ioua encore autre tour de finesse, apres qu'il eut vaincu le roy Antiochus: pact fut faict entre eux deux, qu'il auroit la moitié des nauires. Labeo va faire couper toutes les nauires par la moitié, à fin qu'Antiochus n'eust piece, & ainsi le trompa-il, car il fattedoit d'en auoir sa portion.

*Gain  
practi-  
qué par  
trôperie  
n'est hon-  
neste.  
Labeo  
trompa le  
Roy An-  
tiochus.*

*De Marc Antoine.*

Il faut supporter la parole facerieuse qu'auoit de coustume de dire Marc Antoine grand aduocat. Cestuy disoit que iamais de toutes ses oraisons n'en auoit voulu escrire vne, à fin que s'il disoit en quelqu'un plaidoyé chose qu'on peut contredire, & dequoy on alleguast qu'il eut dict le contraire il fut entier de le nier. Pour ceux qui estoient en danger de leur vie, il n'estoit seulement prompt à vser de son eloquence, ains aussi de soustenir leur cause, sans crainte honte.

*La finesse de  
Marc  
Antoi-  
ne.*

*De Sertorius.*

Sertorius par la grace de nature autant robuste de corps cōme prudent en cōseil, à raison qu'il auoit esté proscript par Sylla, trouua le moyen de se sauuer, & s'efuit

Sf. iij.

*La finesse  
de Sertorius,  
de deux che-  
vaux.*

en Portugal, ou les Portugalois le feirent chef & capitaine de leur armée. Comme cestuy ne les pouuoit destourner par son beau parler de combatre contre tout l'ost Romain, par subtilité & cautele les attira à son opinion. Il establit deuant lesdicts Portugalois deux cheuaux, dōt l'vn estoit puissantissime, l'autre debile & maigre, puis ordonna qu'vn foible vieillard tirast la queue de ce fort cheual poil apres poil, & qu'vn fort iuenceau tirast tout ensemble la queue du pauvre cheual, ce que on feit: mais le ieune hōme se trauailloit en vain de tirer ensemble la queue du maigre cheual, car il n'en arrachoit rien: mais le vieillard tira tant poil apres poil la queue du fort cheual, qu'il l'arracha. Lors ceste gent barbare Portugaloise desyant congnoistre l'affaire, pria Sertorius de luy declarer la signifiante du cas: Nostre exercite Romain (dit-il) est semblable à la queue d'vn cheual, car si quelqu'vn en assault vne partie il pourra auoir la victoire, mais s'il fait la gendarmerie ensemblément, il est asseuré que plustost tombera en leurs mains qu'il en ayt le desus. Ainsi ceste nation barbare, difficile à gouverner, cherchant sa ruine ne sceut

entendre le conseil que leur donnoit Sertorius, s'il n'en eust monstré l'experience à l'œil.

*De Fabius Maximus.*

Fabius Maximus, qui en ne bataillant point, obtenoit les victoires contre ses ennemis, ayant en son camp vn pieton de Nole, soldard vaillant & preux, qu'il craignoit beaucoup qu'il ne se iectast du party de Hannibal, & vn homme de cheual de Luques, cheualeureux & laborieux, qui toutesfois s'estoit abusé d'une paillarderie: lesquels combien qu'il les eust peu corriger tous deux, ce neâtmoins n'en fit rien, de paour de les perdre: mais par subtilité & finesse les attira à la grace des Romains, & en fit deux bons & loyaux soldats: enuers l'un il dissimula le soupçon qu'il auoit de sa loyauté, de l'autre il en endura, & ne le corrigea comme il estoit licite. En plain auditoire il loua le pieton de Nole pour ses vertus & prouesses, & l'hónora de toutes sortes de dons & presents, en sorte qu'il reuoqua son grád courage qu'il auoit mis enuers les Carthagiinois, & par ses liberalitez le contraignit à fidelement seruir les Romains. Quant au gendarme de Lucques, il luy souffrit

*Côme Fabius Maximus eut l'amour de deux soldats.*

qu'il rachetast sa paillardie ; qui auoit esté amenée par les autres soldards au camp, & endura qu'il en iouist ainsi qu'auoit de coustume, sans luy faire aucune defense: ce qui fut cause de le faire tresprompt batailleur pour nous.

*Marc Voluse se desguisa, & print l'habit d'un moine, & se sauua. Les Isiaques estoient médians, qui raugeoient par villes & villages, Et promettoient dire la bonte aduensure, si on leur don-*

*De Marc Voluse edile, c'est à dire ayant la charge des edifices.*

Je declareray maintenant ceux qui ont sauué leur vie par cautele & finesse. Marc Voluse ayant soing des edifices en Rome, estant prosript, ou cōdemné à mort, se desguisa, & print l'habit d'un Isiaque, c'est à dire d'un prestre de la religion d'Isis (lesquels prestres portoyent tous robes de médians) & demāda par le chemin l'aumosne, & ne se donna à congnoistre à personne. Finablement ainsi couuert de ce genre de fallace, paruint iusques au camp de Marc Brutus. Qu'estoit-il plus miserable que ceste necessité la, qui fait cheminer par la ville de Rome un officier Romain, ayant son habit d'honneur despoilé & delaisié, pour prendre le vil habit de religion estrangere. Toutes ces manieres de gens-là, c'est à dire ceux qui par trop grande enuie de viure, ne doubtent s'appliquer à deshonneſteté & vilenie, pour

euiter la mort: & auffi ceux qui appetét la mort d'autruy; & les contraignent à telle necessité, sont à blasmer.

*noit quel que chose.*

*De Saturnin Vetulio.*

Saturnin Vetulio pour sauuer sa vie feit bien plus honnestement. Quand il entendit que les triumuires ou trois hommes l'auoyét couché du nôbre des proscripts, soudain va vestir la robbe & acoustremét d'un preteur ou iuge: puis fait equiper ses seruiteurs en habitz de sergens & appariteurs, & passant par les villes des appartenances de Rome, se faisoit porter en litiere publique, & loger aux meilleures hostelleres; & ferrer les passans, pour luy faire voye. Ainsi par l'vsurpation audacieuse de ceste dignité, en pleine clarté esblouit les yeux de ses ennemis. Aussi tost que cestuy fut arriué à Puteole, comme preteur Romain, avec grade licence print certaines nauires, & passa en Sicile, qui pour lors estoit tresasseuré refuge pour les proscripts. Apres que j'auray adiousté à ces exemples precedens, vn autre exemple d'un personnage de petit estat & incongneu, ie me icteray sus les estrangers.

*Saturnin print l'habit de preteur pour sauuer sa vie.*

*Exemples des Estrangers.  
De l'amour de quelque Pere enuers  
son filz.*

*Le conseil  
que donna  
vn pere à  
son filz,  
pour le  
destour-  
ner de fol  
la amour.*

Vn certain Pere ayment fort son filz, le voyant abusé de l'amour de quelque femme, pour le retirer de ceste folle conuoitise, luy pria qu'il voulüst vser de son conseil subtil & cauteleux, ce que luy promit ledict filz: Ainçois ( dist le pere ) que tu te transportes à ceste-la que tu aymes tant, prens la compagnie d'une paillardie publique: ce que feist le ieune compagnon: par ainsi osta petit à petit son cœur affolé de ladicte femme: car quand il se trouuoit avec elle, il estoit ia rassasié du plaisir qu'il auoit prins à l'autre, & elle le trouuoit plus lent & paresseux, qu'il n'auoit de coustume, dont à la fin possible trouua elle vn autre ouurier.

*De quelque asnier.*

Alexandre Roy de Macedone admonesté par oracle, qu'il feist tuer à l'issue de sa porte, le premier qu'il trouueroit en son chemin: de hazard trouua vn poure asnier, qui faisoit marcher son asne deuant luy, lors Alexandre commanda qu'on occist ledict asnier, pour ce que c'estoit le premier rencontré. Adonc l'asnier faisant

ses plaintes, demandant pourquoy Alexandre luy vouloit faire couper la teste, considéré qu'il estoit innocét, & n'auoit fait le parquoy, luy respondit : Mon amy, tu me doibz auoir pour excusé, ce n'est pas moy qui te fait mourir, mais sont les dieux : car i'ay eu response d'iceux, que le premier que ie rencontreray à la porte de ma maison, ie le face mourir. A ceste heure-la l'asnier luy va dire : Sire, fil est ainsi, le sort ou oracle a condamné vn autre que moy à la mort : l'asne que ie meine deuant moy, t'a le premier rencontré. Alexandre resiouy de ceste cauteleuse parole, & que cest asnier l'aduertissoit de sa faulte, pour contenter le vouloir des dieux, & pour prendre l'occasion de purger l'offence faicte alencontre d'eux, fut bien aise de s'adresser à vne plus vile beste, que n'estoit l'homme. En cest exemple icy on treuve grande cautele en cest asnier, & grande mansuetude en ce Roy Alexandre. A l'exemple subsequant on verra la grande finesse d'vn pallefrenier d'vn autre Roy.

*Alexandre  
voulut faire  
tuer vn  
asnier.*

*Du Roy Darius.*

Ainsi que le Royaume de Perse estoit occupé par la vile domination des Magi-

*Comme  
Darius  
fut faict  
Roy par  
la finesse  
de son pal  
lefrenier.*

ciés, on trouua le moyé de les faire mourir. Lors Darius & les autres grands Seigneurs, qui luy auoyent aidé à vider ceste vilenie hors du Royaume, feirent pact ensemble, pource que tous preten doyent au gouuernement dudict Royaume, que ilz se mettroient à cheual le lendemain à soleil leuant, & qu'ilz se trouueroient en vn lieu dict; & quand seroyent ainsi assemblez, que le cheual de celuy qui hanniroit le premier, iouiroit du pais. Or comme tous ces pretendans & competeurs de ce grand pris, esperassent le bon-eur & faueur de Fortune, vn seul paruint soudain à l'effect de la chose desirée, par la subtilité de vn sic pallefrenier nommé Ebares, lequel auoit mis sa main à la partie genitale d'vne iument: & puis quād fut au lieu de l'assemblée, la vint mettre aux narines du cheual de Darius. Lequel esmeu & incité de ce flair & odeur, deuant tous les autres cōmença à hannir. Ce qu'oyant les six autres Princes competeurs, soudain deualerent de leurs cheuaux, misrēt pié à terre, se vindrent agenouiller en la maniere des Persans, & feirent honneur au Roy Darius. O que par bien petite subtilité paruint-il à grande domination.



*De Bias de Priene.*

Bias (duquel la sagesse a esté plus de durée, que le pais dont il estoit né, car certes cestuy vit encore au monde, & la ville de Priene est destruite & esteincte, & n'en voit on seulement que les ruines) disoit que les hommes deuoyent tellemēt auoir amitié les vns avec les autres, qu'ilz recordassēt qu'icelle se pouuoit aucunesfois couuertir & muer en grandes querelles & inimitiez : lequel enseignement de prime face peult estre veu possible trop caut & troppeux, & ennemy de simplicité, de laquelle se resioit singulieremēt vne amitié: mais se profondement nous considerons la besongne, il sera trouué fort vtile & prouffituable.

*D'Anaximenes Regent d'Alexandre.*

La ville de Lapsaque fut sauuée par la finesse d'Anaximenes. Or comme Alexandre de propos deliberé alloit pour la destruire, & il veit son precepteur Anaximenes hors des murs venant vers luy, pésant bien qu'il le voulsist prier de ne demolir ladite ville, feit vn grand serment qu'il ne feroit rien de tout ce qu'il luy prieroit. Lors Anaximenes oyāt ce propos, luy dit: Sire, ie vous prie que vous destruisiez

*Cōme on doit aymer.*

*Il fault aymer cōme si on deuoit hayr à l'adueur, & hayr cōme si on deuoit aymer.*

**Lampfacque.** Ceste legereté de prudence & cautele, destourna ceste ville noble d'antiquité, d'estre mise à fin maleureuse, à la quelle elle estoit destinée.

*De Demosthène.*

La finesse de Demosthenes seruit beaucoup à vne chambriere d'hostellerie, à laquelle deux hostes auoyent baillé leur bougette pleine d'argent, à la condition qu'elle ne la bailleroit silz n'estoyét tous deux ensemble. Or aduint que l'vn par traict de temps vint à ladicte chambriere, luy dressant vne finesse, & luy donnant à entendre, que son cōpagnon estoit mort, mesme en faisoit la pitié, & estoit tout mal en ordre ce sembloit. Par ceste pipée ce trompeur deceut ladicte chambriere, & tira la bougette d'entre ses mains. Tost apres vint l'autre, qui viuoit encore, & demanda ledict argent: lors ceste poure maleureuse, qui estoit priuée de cest argent, & ne scauoit comme elle se deuoit defendre, & pensoit desia de s'aller pendre: mais Demosthenes vint de bonne haulteur & opportunemēt, pour defendre sa cause: lequel quand fut venu en iugement, & que cestuy hoste eut demandé sa bougette, Demosthenes replique ainsi: La femme est

est toute preste de rendre l'argent que tu luy as baillé : mais si tu ne vas querir ton cōpagnon, elle ne le pourroit faire, pour ce qu'ainsi comme tu dis, l'ordonnance estoit telle & l'accord, que la bougette ne seroit baillée à l'vn sans l'autre.

*La finesse de Demosthenes, utile à vne chambrier.*

*De quelque personnage Athenien.*

Cecy qui ensuit ne fut pas aussi faict de petite subtilité : Quelque personnage estoit en Athenes qui fut hay de tout le peuple. Comme ceituy assistoit deuant ledict peuple, pour se defendre d'un crime capital, commença à prier l'assistance, qu'on le feist grand magistrat d'Athenes: non pas qu'il esperast pouuoir paruenir à ce hault degré, mais à fin que pour ceste dignité demandée, ledict peuple se desgorgeast sus luy de son ire par son refus: ce qui aduint, & ne fut trompé de sa cauteleuse entreprise: car apres ceste demande, toute l'assemblée & conuention commença à crier contre luy, & le siffler par moquerie & derision. Ainsi fut-il refusé à son grand deshonneur: puis ledict peuple appaisa son ire. Et quand fut question de le condamner à la mort, estoit tout refroidy & se monstra misericordieux. Or si cestuy eust faict ouuerture de sa matiere, tandis

*La finesse d'un personnage d'Athenes pour sauuer sa vie.*

Tt. j.

que le peuple estoit animé cõtre luy, sans point de faulte on n'eust ouy ses raisons, & eust esté en grand danger de sa vie. La finesse qui ensuit est de la sorte.

*De Hannibal.*

*L'astuce  
de Hannibal en-  
uers le  
parlemẽt  
Cartha-  
ginois.*

Le premier Hannibal vaincu en bataille nauale par le Consul Duilius, craignãt d'estre puny pource qu'il auoit perdu les nauires Carthaginoises, sauua & destourna son offense par merueilleuse astuce, & finesse. Ainçois que le messager portast les nouvelles en Carthage de ceste deffaiete, il enuoya vn de ses amis, hõneste personnage & homme de mise audict lieu; lequel paruenü à la cour de ceste cité, cõmença à dire ce qui s'ensuit: *Seigneurs Carthaginois, Hannibal m'a enuoyé pardeuers vous, pour vous demander conseil. Comme ainsi soit que soyez assez aduertiz, que le Capitaine des Romains soit arriué avec grande multitude & grosse flotte de nauires, il veult bien sçauoir si vous estes d'opinion qu'il doye guerroyer avec luy. Lors tout le Senat de Carthage commença à dire, qu'il ne falloit doubter qu'il ne le deust faire. Adonc ledict messager respondit: Certes il a desia fait, & a esté surmonté. En ce poinct les*

senateurs n'eurent liberté de condamner ledict Hannibal, pource qu'ilz auoyent tous opiné qu'il deuoit estre ainsi faict.

*Du second Hannibal.*

Consequemment le second Hannibal, à fin qu'il rendist suspect au peuple Romain Fabius Maximus, qui par ses dilations de guerre aux Romains profitables, se iouoit & móquoit de son ost inuincible. Ledit Hannibal mist à feu & à sang toute la plaine d'Italie, fors le territoire dudict Fabius, qui laissa entier & sauf. Ceste couleur & vmbre de bien faict pleine de fraude & deception, eust peu seruir de quelque chose. Si Rome n'eust cogneu la loyauté & debonnaireté de Fabius, & les finesses de Hannibal.

*La finesse  
du second  
Hannibal, pour  
redre Fa-  
bius sus-  
spect aux  
Romains*

*Des Tusculans.*

Les Tusculans aussi se sauuerent par astuce. Comme iceux eussent bien merité pour leurs frequentes rebellion, que les Romains destruisissent totalement leur ville. Et à faire ce massacre Furius Camillus tres-cheualeureux Capitaine, équipé d'une tres-puissante armée, fut arrivé, tous les Tusculans avec la longue togue, vindrent au deuant deluy, & lay feirent

Tt.ij.

present de viures, & promirent faire tous devoirs & charges. Mesme souffrirēt qu'il entraist armé dedās leurs murailles, & n'en changerent d'habit, ne de maniere. Par ceste constance de tranquillité n'eurent seulement nostre amitié, ains aussi iouïrent de nos priuileges & libertez. Certes ilz verserent de subtile simplicité, cognoissans qu'il estoit plus apte dissimuler leur crainte par courtoisie & liberalité, que la defendre par armes.

*La finesse  
des Tusculans  
pour sauuer  
leur vie.*

*De Tullus Capitaine des Volsques.*

Le conseil de Tullus Capitaine des Volsques fut execrable, & plein de malediction. Cestuy estant enflammé par grande conuoitise de faire la guerre aux Romains, voyant les cœurs de ses soldardz amatz & rompuz, pour quelques conflicts mal-heureux, & pourtant plus enclins à paix, par tromperie & fallace les contrainit faire ce qu'il vouloit. Or comme vne grande tourbe de Volsques fut venue dans Rome, pour voir les ieuz, cestuy Tullus aduertit les Consulz, & diēt qu'il craignoit beaucoup q̄ ces gens ne feissent des folz, & qu'ilz ne machinassent quelque chose hostile, pouttāt qu'ilz se gardassent. puis quand leur eut donné à entendre ce

*La finesse  
de Tullus,  
pour faire  
guerroyer  
ses soldardz cō*

propos, sortit de la ville. Les Consulz rapporterent au Senat ceste besongne, qui n'auoit souſpeçon de rien, ce neantmoins esmeu de parolles de Tull<sup>9</sup>, qui estoit personnage d'authorité, ordōna que les Volsques vuidassent de Rome auant qu'il fust nuit: lors irritéz de ceste iniure, peurent facilement estre poulséz à soy rebeller. Ainsi la matiere de ce fin Capitaine, enue loppée de fiction, de beneuolence & amitié, trompa deuz peuples ensemble, c'est à sçauoir les Romains, à fin qu'ilz iniuriaſſent les Volsques, qui estoient innocens: & les Volsques, à fin qu'ilz se courrouçassent cōtre les Romains, qui auoyēt esté deceuz par l'astuce & tromperie du dict Capitaine.

## DES RUSES DE GUERRE.

## CHAP. IIII.

Ceste maniere de guerre & cautelle que ie vueil declarer, ſent ſa noblesse & excellēce: & est loing ſepatée de toute reprehension: les œures & acte de laquelle (pource que bonnemēt on ne leur peut donner nom en Latin) nous les nōmerōns en Grec Stratagemes, c'est à dire en François, ruses & astuces de guerre.

Tt. iij.

*De Tullus Hostilius Roy  
de Rome.*

Après que Tullus Hostilius équipé de toute sa gendarmerie entierement, eut assailly les Fidenates, qui ne souffrirent par leurs frequentes rebellions, que nostre Empire, qui estoit encore foible, & commençoit à s'esleuer, deuint paresseux, ains enseignerent comme nostre puissance & prouïesse, nourrie & entretenue par les victoires & triumphes de noz voisins, deuoit induire nostre esperance à faire des conquestes plus loing. Metius Suffetius dūcteur des Albanois, en ce cōflict decouurit sa foy d'alliance & confederation, qui nous estoit tousiours suspecte & douteuse. Après qu'il eut vn costé de la Cheualerie Romaine descouuert, cestuy se va retirer avec ses bendes, en vne coste prochaine, pour estre à l'aduenir au lieu de secours & adiuteur, contemplateur dudict cōflict, à fin qu'il eust assailly les vaincuz, ou enuahy les vainqueurs las & trauallez. Il n'y a point de doubte, que cela eust affoibly les courages de noz soldardz quand eussent veu en vn mesme temps leurs ennemis vaillamment guerroyer, & le secours dudict Metius deffaillir. Dont



à fin que cela ne se feist, Tullus y mit remède: il piqua son cheual, & sen alla par tous les rengz de son exercite, les aduertissant que par son commandement, Merius s'estoit retiré à part: & que quād il luy feroit signe, frapperoit sus l'arrieregarde des Fidenates. Par ceste ruse Tullus changea la crainte de son ost en cōfiance, & au lieu de tremeur, remplit les cœurs de ses gendarmes de promptitude & assurance.

*La ruse  
que feit  
Tullus,  
pour en-  
courager  
ses gens.*

*De Sextus Tarquinius.*

Or à fin que nous ne faisons soudaine digression de noz rois, Sextus Tarquinius fils de Tarquin l'orgueilleux, estant despité que les Gabins ne pouuoient estre vaincuz par son pere, il trouua vne maniere de les expugner, plus forte que les armes: par laquelle leur ville pouuoit estre prinse, & adioincte à l'empire Romain. Or pour parfourrir son entreprinse, soudain ce transmit en icelle, cōme fuyant l'inhumanité de son pere, & les afflictions qu'il auoit souffert volontairement, puis trouua le moyen petit à petit, par douces feintises d'auoir grace d'vn chascun: en sorte qu'il paruint à auoir la dominatiō d'iceux. Lors enuoya vn sien familier à son pere,

*La ruse  
de Sextus  
Tarquinius en-  
uers, les  
Gabins.*

*La ville  
des Gabiens prin  
se par  
ruse.*

pour luy denoncer comme tout estoit en la puissance, & luy demâder qu'il vouloit qui fut faict. L'astuce du veillard pere fut conforme & correspondente à la ruse de ce ieune enfant royal. De ceste excellente inuention Tarquin l'Orgueilleux recreé & resiouy, mais ne se fiant du tout au meslager, ne donna response: ains le mena en son iardin, print vn baston, & rompit les restes aux plus grandz & plus hautz parvoz, qui fussent en iceluy. Quand le meslager fut retourné, recita la chose comme elle auoit esté faicte. Adonc le ieune enfant cognoissant le siléce & le faict de son pere, entendit le cas, & ne douta que son pere ne luy commandast qu'il l'envoyast en exil, ou qu'il feist mourir les plus grandz d'entre les Gabiens. Donc ledict fils liura à son pere leur ville, & les bōs soldardz q la defédoiēt, quasi tous liez & enchainez.

*Des Romains.*

Ce qui ensuit fut faict par noz maieurs d'vn conseil bien prudent, & mesme l'issue en fut bien-heureuse. Du réps que nostre ville estoit prinse, & que les Gaullois eurent mis le siege deuant le capitole, qui estoit imprenable, mais leur espoir estoit

de le conquister en nousaffamant. Adonc les Romains vserent d'une sorte de conseil très fin & subtil, si qu'ils ostèrent l'intention ausdicts Gaullois vaincqueurs, de vouloir perseuerer à leur entreprinse. Certes ceux cy comencerét à iecter de maintz endroitz force pains, à fin que par ce regard les Gaullois festonnassent, & creussent que noz gens eussent encore infinie abondance de froment: ce qui les contrainnit de leuer leur siege par composition. A ceste heure là veritablement Iupiter eut pitié de la prouesse Romaine, en empruntant secours à cautele & astuce, quand il veit que lesdicts Romains iectoient les viures, dont ils auoiét peu, & qui leur estoiet bien necessaires à leur subuenir, en la grande necessité ou ils estoient. Donc l'aduerture en fut bien fortunée: & ainsi comme le propos en fut caut & rusé, aussi estoit il bien dangereux. Ce mesme Iupiter par apres se monstra fauorable & propice aux sages entreprinse de noz tres excellens capitaines. Côme Hannibal gastoit vn costé d'Italie, & Hasdrubal enuahit l'autre, de paour que les deux exercites des deux freres ne se ioignissent ensemble, & qu'ils ne nous tinssent en subiection par charge

*Ruse des  
Romains  
au siege  
du capi-  
tole.*

*Laruse  
de Nero  
contre  
Hanni-  
bal.*

importable. Le vif conseil d'une part de Claude Nero, & la singuliere prouidence de Liuius le Saulnier, d'autre, y misrent ordre. Nero va dresser son armée droit ou estoit Hannibal, c'est à sçauoir au pais de Lucanie, & fait tous ses preparatifz cōme s'il eust voulu donner la bataille, toutefois n'estoit sa phantasie: Hannibal s'equipe pour bien le receuoir: mais ledict Nero en vne belle nuit tout secretement s'en va pour donner secours à son compagnon, avec merueilleuse diligence: car le chemin estoit loingtain. Le Saulnier estāt en Vmbrie, qui deuoit auoir le lendemain la bataille à la riuere de Metaure, avec grande dissimulation recut de nuit en son camp tout l'ost de Nero: il commanda que les tribuns se ioignissent avec les tribuns: les capitaines de gens de pié avec leurs semblables: les gens de cheual avec les gens de cheual: & les pietons avec les pietons. Ainsi sans faire aueunement bruit, assembla il tous les deux exercites en vn lieu, ou à grande peine en pouuoit il contenir vn. Dont il aduint que Hasdrubal en receuant la bataille, ne sceut pas qu'il eust affaire à deux consulz, iusques à ce qu'il fut desconfit par la puissance de

l'un & l'autre. Ainsi la cautele Punique, qui estoit respandue & renommée par toute la terre, fut moquée de la prudence Romaine: en sorte que Nero trompa Hannibal: & le Saulnier, Hasdrubal.

*De Quintus Metellus consul.*

L'entreprinse de Quintus Metellus est digne d'estre rememorée & recitée: Lequel estant proconsul, menant la guerre en Espagne contre les Celtiberes, qu'aucuns nomment les Nauairois, ne pouuant auoir par sa vertu bellique, la ville de Trebie, qui est capitale de ce pais, réua long temps en son entendement: mais à la fin trouua la voye, par laquelle il meineroit à fin ce qu'il auoit deliberé: il abandonna ladiete ville, puis mena son ost par grande impetuosité en diuers chemins & diuerses regions, puis ça, puis là: aujour d'huy en vn endroit, demain en l'autre: maintenant se iectoit aux montaignes, à tourner la main passoit outre: en sorte que la cause de ceste inopinée & soudaine agitation & commotion estoit incongneue, tant à ses gens, comme à ses ennemis. Si fut interrogé de quelque sien amy

*La ruse  
de Mitel  
lus. al'en  
côte des  
Nauar-  
rois.*

*Le dict  
de Metel  
lus, tou-  
chât gar-  
der un  
secret en  
guerre.*

pourquoy il vaugeois ainsi : Desiste roy, dict-il, de t'enquerir de ceste besongne : vraiment si ie sçauoye que ma chemise sçeuist ce que i'ay deliberé, soudainement ie la mettroye au feu. Or deuinez qu'il aduint de ceste dissimulation, ou quelle fin elle eut. Certes quand il eut mis son ost en ignorance, & toute Celtibere en erreur, & apres auoir faict ses courses ailleurs, & soudainement s'en reuint deuant Trebie : & lors qu'elle ne se desffoit de rien, la print en grande crainte. Donc s'il n'eust inuéré quelque ruse, il fut vieillly deuant les murs de ladicte ville.

*Exemples des estrangiers.*

*D'Agathocles roy de Syracuse.*

Agathocles roy de Syracuse, qui estoit la ville capitale de Sicile, vfa de ruse fort hardie. Comme les Carthaginois eussent occupé pour la plus grande part sa ville, ne s'amusa à la defendre, ains feist passer sa cheualerie en Afrique, à fin qu'il esteingnist & ostast crainte par crainte, & force par force : ce qui vint à effect, & ainsi que il le pensoit. Les Carthaginois estonna & effrayez de sa soudaine venue, volontairement racheterent leur salut, en sauuant leurs ennemys, & appoincterent : en

*La ruse  
de Aga-  
thocles en-  
uers les  
Cartha-  
ginois.*

sorte qu'en vn mesme temps, Afrique seroit deliurée des armes des Siciliens, & Sicile des armes des Carthaginois. Or si Agathocles eust perseueré à defendre les murs de Syracuse, iceux eussent esté foudroyez & gastez par les incommoditez & maux belliques, & Carthage eust vescu paisiblement. Maintenant en faisant à ses ennemis de tel pain telle soupe, & en assaillant les terres d'autrui, au lieu de garder les siennes, d'autant que plus patiemment il laissa son royaume, d'autant le recouura-il & receut plus seurement.

*De Hannibal.*

Que dirons nous plus? Hannibal contemplant l'ost des Romains à la journée de Cannes, ains qu'il vint à donner la bataille, ioua tout plein de ruses, si qu'il conduisit ledict ost à miserable fin. Deuant toutes choses il trouua le moyen que les Romains eussent le soleil & la poudre (qui souloit en ce lieu estre esleuée par le vent) à l'œil: puis fait fuir tout à escient comme on batailloit, vne partie de ses bendes: laquelle comme vne legion Romaine poursuyuit, ainsi que dessemparée du reste de l'exercite, auoit mis embusches qui tuerent ladicte legion.

*Les ruses  
de Hanni-  
bal à la  
journée  
de Can-  
nes.*

Finablement il attiltra quatre cens hommes d'armes, qui feignirent se vouloir reuolter, & suyuir le party des Romains: lesquels vindrent se rendre au consul. Lors les receut, & leur commanda qu'ils ostassent leurs armes, & qu'ils se retirassent à l'arriere-garde. Ce qu'ils firent: mais ils auoient couuertemēt entre leurshaubertz & cottes, des petites espées, qu'ils tirerent, & en couperent les iartetz aux Romains. Voila la prouesse dequoy vsèrent les Carthaginois, qui estoit equipée de trōperies, trahison, & fallace: qui est bien pour excuser la vaillantise Romaine circonuenue & deceüe. En ceste bataille viayement nous fusmes mieux deceuz quē vaincuz.

## DES REFVS DES DIGNITEZ & offices.

### CHAP. VII.

**Q**Vand on considere bien l'estat du Camp Martial, qui estoit vn lieu de brigue, ou l'estisoient les pretendans aux offices de Rome, ou ils estoient repoulsez. Cela donne instruction ausdicts pretendans, ou à ceux qui aspiret à quelque dignité ou magistrat, à porter



patiemment, s'ils sont refusés esconduitz de leurs demâdes. En mettant deuant leurs yeux, eôme les excellés personnages mesmes, ont esté le plus souuent deiectez de leurs req̄stes: si que s'ils ont espoir de paruenir à quelque hōneur, se moustrent priés d'ens à le demander: & aussi doiuent recorder, qu'il n'est pas illicite & impertinent, que plusieurs escondissent vn seul, cōfidéré que souuent aucuns particulieremēt résistēt bien à la volunté de tous en general. Sachant aussi qu'il faut querre par patience, ce qu'on n'a peu auoir par grace.

*De Quintus Aelius Tubero.*

Quintus Aelius Tubero fut prié de Q. Fabius Maximus, qui faisoit vn conuie au peuple Romain au capitoile, au nom du bon trespassé. Publ. l'African, oncle dudit Tubero, qu'il voulüst parer le spectacle, c'est à dire le lieu ou se faisoit ledict banquet. Lors ledict Tubero, au lieu de magnifiques couches, & tapisserie honneste, feit mettre des lictz de bois, qui n'estoient de grande valeur: puis les para de peaux de cheureaux: & au lieu de vaisselle d'argent, feit seruir de vaisselle de terre. De ceste deformité & vilenie tant

*Banquet se faisoit en Rome en l'honneur des vaillans cheualiers trespassés. La chiche de tubero despriée des Ro mains.*

furent courroucez les Romains, que iſoit ce qu'il fut tenu honneſte perſonne, & de grande authorité, ſi perdit-il ſon credit. Et ainſi que quelque fois il feſtoit transporté au champ Martial, pour briguer la preture, combien qu'il fut beaucoup ſupporté pour l'honneur de L. Paulus ſon grand pere, & de Publius l'African ſon oncle: ſi fut il repellé & refusé tout à plat. Certes ainſi que les Romains priſoient bien vne parité particuliere, auſſi vouloient ils qu'honneſteté fut gardée, qu'on feiſt appareilz magnifiques, quant il eſtoit queſtion de faire banquetz publicz: pourtant eſtimerent ils que ceſte chicheté & vilenie que monſtra ledict Tubero, n'eſtoit ſeulement faicte à ceux qui aſſiſtoient au banquet, ains à tous ceux de la ville: par cela feirent l'vengeance de ce cas honteux, en refusant ledict Tubero de ſa demande.

*De P. Scipion Naſica:*

Comme Scipion Naſica l'excellentiſſime clarté de toute la cour de parlement, & ceſtuy meſme, qui eſtant conſul, feit denoncer la guerre à Iugurthe. Celuy qui receut de ſes treſſainctes mains l'Idole de Cibeſe mere des dieux, laquelle fut transportée

portée de Troye à Rome: celui qui par sa grande authorité esteignit moult de troubles & seditions pestifeies: duquel le senat glorifioit, ayant iceluy pour son chef quelques ans. Or cōme cestuy Nafica briguoit pour estre escheuin, & ainsi que en la maniere des pretendans aux offices, il eust prins la main estroictement de quelque paissant, laquelle estoit pleine de cal, & fort endurcie de besongner, par ieu luy va dire: Mais vien ça, ne chemines tu point aucunesfois des mains. Ceste parolle ne tomba pas à terre, ains fut soudain recueillie de ceux qui estoient autour d'eux, & finalement paruint aux oreilles du peuple: ce qui fut cause de l'escondire de ce qu'il demandoit. Toutes les ligues des gens rustiques penserent de ce mot estre iniuriées, & qu'on leur reprochoit leur pauvre estat: parquoy se cholererent de ce brocard. Donc nostre cité fut cause de faire de bōs & vtils citoyens, en reprimant l'insolence des ieunes gentils hommes, & les repreuant quand ils failloient: & feit que la grauité qui deuoit estre aux offices Romaines, fut gardée, ne souffrant point estre derisées & moquées, par raillardz & gaudisseurs.

*La gaudissieriede  
Scipion  
Nafica.*

Vv.j.

*De Lucius Emilius Paulus.*

*La persuerence de Paulus le à pour suyre offices.*

Nulle telle faute ne fut trouuée en L. Emille Paul : mais toutefois souuent perdit il sa peine à demander le consulat: & comme la conuention du champ Martial, fut desia laillée de l'escondire, ce neantmoins fut il apres deux fois consul, & deux fois censeur, mesme dictateur. Les iniures qu'on luy fait ne briserent sa vertu & magnanimité, ains l'aiguillèrent: & le deshonneur d'estre repellé le rendoit plus conuoiteur & ardent de paruenir à hault estat, si qu'il vainquit le peuple plus par ses obstinées requestes, que par sa haulte noblesse, & dons de grâce.

*De Quintus Cecilius Metellus.*

*Le refus de Metellus au consulat.*

Petit nombre d'amis angoisseux & contristez de ce que Cecilius Metellus auoit esté refusé du consulat, le reconuoient à sa maison desolé, fasché & honteux. Le senat accōpaigna & conduisit cestuy mesme ioyeux & deliberé, au capitolé, lors qu'il triompha d'un qui se disoit fausemēt estre bastard du roy Philippe, & qui auoit soubz ce tiltre occupé la region de Macedone. La plus grande partie de la guerre d'Achaye, à laquelle mit fin L. Mumius, fut par cestuy Metellus mise en roupre. Le

m'esbahy comme le peuple Romain refusa le consulat à cestuy, auquel il donna apres le gouvernement des prouinces de Achaye & Macedonie. Certes par ce refus, il en deuint meilleur, & plus affecté en la republique, il cogneut de quelle industrie & bonne prudence se deuoit monstrier en ce consulat, qu'il auoit impetré avec si grand labeur.

*De Lucius Sylla.*

Fut-il en Rome plus hault personnage, ne plus riche, que Sylla? qui donna les biens des Romains (quand il feit sa proscription) & les seigneuries à qui il luy pleut, qui destruisit les anciens statutz, & en feit de nouveaux: toutefois cestuy fut refusé au chap. Martial (dont il fut par apres seigneur, car il fut dictateur) de la preuosté ou balliage de Rome. Certes si aucun des dieux eust donné à cognoistre au peuple Romain la puissance, & hautain estat, ou deuoit paruenir ledict Sylla, de quelque office qu'il eust demandé, n'eust iamais esté escondit.

*Sylla refuso de la preuosté de Rome.*

*De Marc Porcius Caton.*

Mais à fin que ie face recit d'une grande faute, & grande follie que feit vne fois ceste conuention, Je toucheray de Marc  
Vv.ij.

*Caton re-  
fusa de la  
preuosté.*

Caton: lequel par sa bonne vie apportoit plus d'honneur à l'office de preuost ou bailly qu'il demandoit, que ladicte dignité ne luy en eust faict: toute fois ne peut il obtenir du peuple vn iour ladicte preuosté. Certes ceste assemblée se monstra bié imprudéte, mais fut bien punie de sa faute, pource qu'elle fut contraincte donner cest office à Vatinius mauuais garnement: lequel elle auoit denié à Caton tant homme de bien & vertueux. Donc si nous voulons faire vray iugemét, nous dirons qu'à ceste heure là, ledict office ne fut pas denié à Caton, mais Caton fut denié à ladicte dignité.

## DE NECESSITE.

## CHAP. VI.

*La necessi-  
té des Ro-  
mains, dis-  
tant la se-  
conde ba-  
taille Pu-  
nique.*

**N**ecessité a contrainct les Romains, & aussi les estranges nations, aucunes fois à endurer choses indignes à faire & à ouyr. Lors que eusmes perdu innombrables ieunes gendarmes Romains, par la fortune des guerres, deuant la seconde bataille Punique: le senat par l'authorité de Tiberius Gracchus consul, ordonna qu'on achetaft par tout force seruiteurs, pour repoulsier l'impetuosité des ennemis. Et de ceste mesme affaire par les

tribuns du peuple fut estably, que trois personnages seroient constituez, qui auroiét la charge d'acheter vingt quatre mille seruiteurs, qui seroient iurez, de loyauement & vaillamment seruir ls Romains, tandis que les Carthaginois seroient en Italie, ce qui fut faict: puis leur baillerent des armes, & les enuoyerét au camp. Aussi on en achera de Pouille, & des Fidicules deux cens soixâre & dix, pour parfournir le nombre de la cheualerie. O que necessité est chose violente & amere, qui alors fait que lesdictz Romains, qui és iours de felicité ne daignoient ioindre à leurs exercites, mesme poures gentilzhommes, tirassent les seruiteurs des ouuroirs & boutiques, & pasteurs de leurs loges champêtres; pour renforcer leur geudarmerie. Donc aucunefois vn courage noble cede & donne lieu à vtilité: c'est à dire qu'il s'abesse pour le proufit de la republique, & est succumbé de la puïssance de Fortune. Certes en extreme necessité il est plus seur de regarder ce qui est vile, que ce qui est honneste.

*De la cité Romaine.*

La deffaicte de Cannes rompit si violement nostre ville, que par le conseil de

Vv. iij.

*La neces-  
sité des  
Romains  
apres la  
lournée  
de Can-  
nes.*

Marc Iunius dictateur, les Romains furent contrainctz de prendre les despouilles des ennemys affichées dedans les temples, & consacrées en l'honneur des dieux, pour leur en aider au faict de la guerre. On fit aussi vestir les armes aux ieunes enfans, qui n'auoient point encore seize ans. On en rolla aussi, & mit on en l'ordonnance, six mille compagnons, qui estoient condenez à mort. Si bien en considere ces choses, on trouuera que de soy elles sont honteuses: mais si on regarde le temps de necessité, ou les Romains estoient alors, on trouuera que cest a yde estoit conuenable à la malignité du temps.

*D'icelle mesme cit é.*

Pour icelle mesme deffaiete, Octacile qui auoit le gouuernement de Sicile, & Cornille Mammula, qui gouuernoit Sardine, tous deux preteurs extra-ordinaires, se pleignirent au senat qu'ils n'auoient plus d'argent pour gager leur ost ne l'exercice des alliez, ne de froment, pour auitailler leurs nauires, & qu'ils n'auoient de quoy pouruoir. Adonc le senat leur rescriuit, que le thresor public n'estoit pour soustenir si loingtains fraiz, pourtant qu'ils feissent de mieux qu'ils pourroient. Par ces lettres



que faisoit autre chose le senat, sinon qu'il alienoit de l'Empire Romain son tènement & appartenances, & quittoit Sicile & Sardine nourrices de Rome, & qui estoient la fermeté & le soustien des guerres : lesquelles auoient esté redigées en leur puissance avec grand traual, & beau coup de sang respandu ? Ce neantmoins donna le senat à cognoistre en peu de parcelles, qu'il les abandonnoit, pource que nécessité l'y contraignoit.

*Sicile & Sardine provinces quittées par les Romains en temps de nécessité.*

*Des Casilinales.*

Ceste mesme nécessité contraignit les Casilinales peuple d'Italie, lors qu'ils furent assiegez par Hannibal, & que les viures leur faillirent, de manger les courroyes de cuir, & les peaux de leurs boucliers mollifiées & boullues en eue chaude. Que trouueras-tu plus miserable que les pources Casilinales si tu regardes la destresse ou ils estoient ? Que trouueras-tu plus loyal & fidele qu'iceux, si tu cõtèples leur cõtâce en amitié ? Lesquelz de crainte de se separer de l'amitié des Romains, voulurēt vser de ceste sorte de viures : consideré que ils veissent d'auantage leur terres & chāps ioignans de leurs murs si gras

*Que firent les Casilinales en temps de nécessité.*

Vv.iiij.

& fertiles. Certes la ville Casiline, qui estoit située pres de Cappes, fâcha bien, & cousta bien aux citoyens de ladicte Cappes, qui auoient laissé le party des Romains, pour suyuir Hannibal, & qui auoient de toutes sortes de delices aucunement ramoly les cœurs felons des Carthaginois, voyans les Casilines tant loyaux & perseuerans en l'amour des Romains.

*Des Prenestins,*

*Combien fut vèdu vn rat, dur. èt la journée de Casiline.*

Ainsi que trois cent Prenestins estoient en ce mesme siege, avec les Casilines, perseuerans aussi en loyauté, il aduint qu'un d'entre eux print vn rat, & ayma mieux le vendre deux cens deniers Romains, que d'en rassasier sa faim. Mais ie croy que la prouidence des dieux feit que le vendeur & l'acheteur eussent telle fin & aduenture, comme ils l'auoient tous deux meritè. Le vendeur par son auarice mourut de faim, & n'eust le loisir d'vser de sa prinse: l'acheteur qui estoit personnage rassis, sauua sa vie par ceste viande achetée: mais la necessité le contraignoit.

*De la costé Romaine.*

Lors que Marius & Cn. Carbon cōsulz, auoiet guerre ciuile contre Sylla, & qu'en ce temps n'estoit quise victoire à la repu-

**blique:** mais la république estoit le pris & loyer de la victoire, par l'ordonnance du senat: les ornemés des temples, qui estoient d'or & d'argent, furent fonduz, & en fait on de la monnoye pour soudoyer les gédarmes. Vrayement il estoit bien raisonnable, que les dieux fussent pilléz & depouillez de leurs précieux ioyaux, à fin que ces deux cōsulz ou Sylla, rassasiassent leur cruauté par la proscriptiō des citoyés Romains. Certes la chose ne fut pas faicte par le vouloir des peres conscriptz: mais nécessité les contraignit de ce faire, car ils craignoient Sylla qui estoit vainqueur.

*Du sacré Empereur Iules Cesar.*

Ainsi que Iules Cesar eut assiegé Munde ville d'Espaigne, & comme les matieres defailloient pour faire vn bouleuert, fait amasser force corps mortz, & le fait de la hauteur qu'il auoit desiré faire: aussi pource qu'on ne pouuoit trouuer des palz, pessons, ou pieux, commanda qu'on l'entrelaçast de dardz, qui estoit un nouveau & non accoustumé bastiment faict à la nécessité.

*Du sacré Empereur Auguste.*

Or à fin que ie melle le recit du fils avec

*Ornemés des tēples exposés au faict de la guerre. Proscript estoit celuy duquel le nom estoit effacé de la table de Arain en laquelle on escriuoit les senateurs Et les cōsulz, qu'on disoit peres conscripts. Iules Cesar fait vn bouleuert de corps mortz.*

*Cherté  
de viures  
en Bos-  
phore.*

le pere, ie toucheray icy d'Auguste Cesar. Comme Phraares roy des Parthes voulut resprendre sa gendarmerie en noz prouinces, & les pais de frontiere fussent grandement esperduz pour ces nouuelles, il y eut si grande cherté de viures au climat de Bosphore, que chascun vaisseau d'huile estoit védu six mille deniers, ou dragmes & le muy de blé estoit permuté & chargé à autant de serfz : c'est à dire qu'il faillloit bailler six mille serfz pour vn muy de blé. Mais ledict Auguste, qui auoit pour lors la garde du monde, y sceut bien pouruoir, & repoulsfer ceste amere & angouisseuse affliction.

*Exemples des estrangiers.*

*Des Cretensois, ou Candieus.*

*Les Can-  
diens con-  
trainctz  
de bosse  
de leur  
vrine &  
de celle de  
leurs che-  
uaux.*

Les Cretensois n'eurent tel secours ou aide : lesquels estans assiegez par Metellus, vindrent à si grande necessité, qu'ils furent contrainctz d'estâcher leur soif de leur vrine, & de celle de leurs cheuaux: car craignans estre vaincuz, endurerent plus que le vainqueur ne leur eust faiet endurer, s'ils les eust prins.

*Des Numantins.*

Les Numantins estans assiegez par Scipion, apres qu'ils eurent consumé tous

Leurs viures, à la fin vescuient des corps humains mortz : & quand leur ville fut prinse, plusieurs furent trouuez portans des corps mortz entre leurs bras. Ceux cy ne doiuent estre excusez de necessité : car s'ils se fussent voulu rédre, n'eussent enduré telle destresse: mais puis qu'il leur plaisoit ainsi mourir, il n'estoit necessaire que ainsi vescuissent.

*Des Caliguritains.*

L'exécrable inhumanité des Caliguritains surpassa la cruelle obstination des Numantins en semblable meschâceré: lesquels à fin que plus perseuerassent à se monstrier loyaux au capitaine Sertorius apres sa mort estans assiegez par Pompée, auoient ia mangé toutes les bestes qui estoient en leur ville. D'auantage mangerēt leurs femmes & leurs enfans : & à fin que les ieunes soldardz se nourrissent plus longuement ils falloient le demourāt des charōnes mortes. Y a il capitaine au monde, qui voulsist mieux enhorter ses gen darmes, que de vaillammēt batailler pour la vie & salut de leurs femmes & enfans ? Certes ce tres excellent capitaine Pompée denoit plus cher aymer faire la punition

*Les Caliguritains mangerēt leurs femmes & leurs enfans.*

de telles gens pour leur cruauté, que d'appeter la victoire d'iceux : car la vengeance pouuoit plus apporter de liberté, que le vaincu n'eust apporté de gloire au vainqueur : pour ce que lesdictz Caliguritains surpasserent en cruauté toutes sortes de serpens & bestes cruelles: car on voit les serpens & autres bestes inhumaines, aymer mieux leurs petis, que leur vie propre, & exposant icelle pour leur defense. Au contraire les Caliguritains feirét de leurs femmes & enfans, leurs diners & soupers.

DES TESTAMENS QUI  
furent retrenchez.

CHAP. VII.

*Comme on doit faire testament.*

**E**Mbesongnons-nous maintenāt à l'af faire des testamens, qui est *une chose* qui concerne les actes & la viede l'homme: car en ordonnant son testament, l'homme doit bien considerer comme il a vesçu, & adiouster grande diligence à le bien faire: ce qui se faiét le plus communemēt quand on se veut mourir. Voyons aussi comme aucuns testamens legitimement faiets, ont esté annullez & cassez : & aussi d'autres, qui ont esté ratifiez & approuuez, qui eussent peu estre declarez nulz: & comme aucuns biens delaisiez par testa-

ment son escheuz à autres, qu'à ceux qui se attendoyent en estre heritiers.

*De quelque soldard.*

Et ainsi que i'y procede selon l'ordre que i'ay deliberé, i'en voy reciter vn exemple. Il fut vn pere, qui eut vn filz du mestier de la guerre, & comme ledict pere eut entendu faulsemment que ledict filz fut mort, constitua autres heritiers apres sa mort. Mais quand le ieune compaignon eut esté le temps qu'il deuoit estre en ladicte guerre, s'en reuint en sa maison. Lors par l'ignorance du pere, & l'impudence de ses amis, il trouua la maison fermée.

Eussent-ils sceu faire chose plus maleureuse & effrontée? Cestuy auoit consumé la fleur de sa ieunesse pour le païs & la republique: il auoit enduré grandz trauaux & maints perilz: il monstroit les coups qu'il auoit receu des ennemis en combatant vaillamment. Parquoy requeroit que ceux qui auoyent vescu en oisuereté, & qui apportent plus de charge à vn païs, q̄ d'honneur, n'eussent la iouissance de ses biens & maisons paternelles. Donc fut contraint de laisser les armes, s'en aller à la cour, & debatre son bon droit contre les iniustes detenteurs de ses heritages, deuant

*Vn fils prié  
de l'he-  
ritage de  
son pere  
par igno-  
rance, fut  
restably.*

les cent conseillers, c'est à dire deuant le  
senat: qui conclurent tous, qu'il demour-  
roit le vray heritier.

*Du filz de Marc Ancus Carseolan  
cheualier Romain.*

Le testament d'Ancus Carseolan tres-  
honneste-cheualier Romain, pere naturel  
d'un sien filz, qui auoit esté adopté d'un  
sien oncle, fut déclaré nul par les senateurs  
pour ce, qu'il auoit fraudé ledict filz, & auoit  
faict ses heritiers vn appellé Tullius  
seruiteur de Pompée, & deux autres de la  
parenté. Auquel testament auoit esté tes-  
moing ledict Pompée, & auoit signé.

*Un filz  
restitué  
en son he-  
ritage pa-  
ternel.*

Parquoy quand le susdict filz vint à deba-  
tre la matiere en la cour, se trouua plus  
empesché pour la faueur de Pompée, que  
de l'ordonnance faicte par son pere. Et cō-  
bien que ces deux choses luy nuisissent  
fort, c'est à sçauoir l'authorité de Pompée,  
qui soustenoit son seruiteur estre heritier  
& aussi l'execution de la derniere voluēt  
de sondict pere, ce neantmoins fut il mis  
en possession du bien paternel, & déclaré  
vray heritier. Or L. Sextilius, & P. Pompi-  
lius, lesquels cestuy Ancus auoit faict co-  
heritiers de Tullia, pour ce cōme i'ay dict  
qu'ils estoient ses parens, en debatant cō-



tre leur cousin-filz d'Ancus, n'oserét iurer que ledict testamēt fut legitimemēt faict, iacoit ce qu'ilz eussent peu est. e incitez de defendre la reneur du testament (qui alors s'escriuoit en tablettes de cire, deuant l'vsa ge de papier & parchemin) s'appuyans à la grande authorité & puissance de Pōpée & me sme cela leur eust quelque peu aidé, q ce filz estoit adopté en la famille de son oncle Suffenas, & par ce sembloit auoir renoncé au droit heredital : nonobstant l'estroict lieu de generatiō, surmonta ensemble l'authorité de ce grand seigneur Pompee, & la volunté de ce pere.

*De Tectius filz d'un nommé*

*Tectius.*

Par la sentence du sacré Empereur Auguste Tectius, enfant d'un nommé Tectius, qu'il auoit eu d'une femme appelée Petronia, mariée avec luy iusques à la fin de ses iours, retourna la succession des biens de sondict pere Tectius. Or ledict Tectius auoit desherité ce ieune enfant, pour ce qu'il auoit quelque suspicion de ladicte Petronie, quelle ne se fut pas bien gouvernée. Certes ce bon Empereur Auguste se monstra vray pere du pais, en restabliſſant ledict enfant à

*En quoy on escri-  
uoit anciē-  
nement.*

*Tecti<sup>9</sup> re-  
stably en  
son bien  
paternel  
par Au-  
guste.*

son bien, & annichilant le testament de ce mauuais pere.

*D'une femme nommée Septice.*

Septice mere des deux Trachales de Reimino, fut vne fois si cholerée contre iceux enfans, qu'en despit d'eux, combien qu'elle n'eust sceu plus porter d'enfans, se maria à vn homme fort ancien, nommé Publius, & les priua tous deux de ses biens. Lors lesdicts Trachales sen allerent par deuers Cesar Auguste: & luy compterent le cas. Auguste blasma le mariage, & déclara le testament de ladicte femme nul, & ordonna que les enfans iouiroient de leur bien maternel. Il osta aussi le douaire au vieillard, pour ce que le mariage n'auoit esté fait pour auoir lignée. Certes si la deesse Iustice mesme eust congneu cest affaire, elle n'eust pas donné plus droiturier ne plus sage arrest. Haa maleureuse femme, contemnois-tu ceux que tu auois engendré? te mariois-tu, & tu estois breuhaigne & sterile? par courroux changeois-tu la coustume de testamenter? n'auois-tu point de honte de laisser tout ton bien à ce veillard: soubz le corps souillard duquel tu est étois ta vieille peau, & antiquité pourrie? Donc ainsi comme tu eua-

*Les deux Trachales reintegrés au bien maternel.*

euois ton corps par bas, & prenois tes plaisirs, tu as esté par fouldre celeste, c'est à dire par l'arrest de Auguste, enuoyée aux enfers, c'est à dire en perpetuel reproche & pauureté.

*De C. Calpurnius Piso.*

La constitution & ordonnance de Calpurnius Piso preuost de Rome, fut singuliere & excellente. Comme Terentius fut venu faire la plainte à luy, que de huict enfans qu'il auoit nourry desia tous grâds vn adopté par quelque autre persounage, l'auoit priué de ses biens; il fault entendre que ledict Terentius, à raison qu'il auoit beaucoup d'enfans, en donna vn à quelque quidam: mais cest enfant mourut deuant son pere naturel, & fait testament, & delaisa à quelques aultres tout son bien. Ce que voyant ledict preuost, retrenchacediect testament, & assigna l'auoir dudict adolescent à Terence, & ne souffrit que les heritiers, à qui il auoit esté donné, en plaidassent. Ce qui meut Piso, fut la reuerence que deuoit auoir le fils au pere: puis il cōsideroit qu'il auoit faict naistre au monde, & qu'il l'auoit nourry. Aussi le grand nombre de freres que auoit cest adolescent, l'incita, en partie, pour ce qu'il veoit sept freres.

Xx.j.

res avec le pere desheritez meschamment.

*D'un nommé Genutius prestre au temple  
de Cibelle mere des dieux.*

*Genutius pri-  
ue d'un  
bien qui  
luy auoit  
este laissé  
par testa-  
ment.*

Que dirons-nous plus? L'ordonnance de Mamercus Emilius Lepidus consul, fut de bonne prudence & gravité. Comme vn appelé Genutius prestre de la grande mere des dieux Cibelle, lequel estoit chastré, eut obtenu par l'arrest de Cneus Orestes preteur ou lieutenant de Rome, estre remis en la possession des biens de Neuius, lesquels il auoit eu de luy par testament. Surdinius appella de ceste sentence deuant Mamercus, pour ce que le liberte (c'est à dire homme affranchy, qui auoit eité autrefois seruiteur de Surdin) auoit fait heritier ce moyne de Cibelle nommé Genutius. Ce que cognoissant ledict Mamercus, declara l'arrest d'Orestes, nul: disant que ce Genutius s'estoit volontairement chastré, & coupé les couillons : Pourtant ne deuoit-il estre reputé du nombre, ny des hommes, ny des femmes, & estoit comme vn homme mort au monde. Ceste sentence fut bien seante à Mamercus, comme consul, & prince du senat: par laquelle il pourueut que ce moyne effeminé &

né & escouillé ne se trouuaît deuant la chaire des iuges, pour faire les remonstres: ce qui n'eust esté honnesté de l'ouir: pour ce que gens chastrez ont la voix cassée, & mal sonnante.

*De Vetilius macquereau.*

Metellus lieutenant ciuil, se monstra plus rigoureux, que n'auoit faict Orestes, qui ne permit pas q̄ Vetilius macquereau eust possession des biens qui luy auoyent esté delaissez par testament: pour ce que ledict Metellus, personnage noble & graue, estima qu'un testament qui estoit approuué à la cour, deuoit estre separé d'un bordeau. Pourtāt ne loua le testateur, qui auoit iecté ses biens en vne estable sale & orde: c'est à sçauoir en vn bordeau, & aussi n'ordonna que ce paillard & meschant putier en eust la iouissance: pour ce que cestuy ne deuoit estre dict vray citoyen, qui contemne l'honnesté maniere de viure, & s'adonne à toute vilenie & lubricité.

*Vetilius macquereau, priué de ce qu'on luy auoit laissé par testament.*

DES TESTAMENS QUI IA-  
çoit ce qu'ils eussent peu estre cassés & retrenchez, toutesfois furent ils ratifiez & approuuez.

Xx.ij.

## LE VII. LIVRE

## CHAP. VIII.

**C**ontentons nous des exemples que nous auons mis en auant, touchant les teltains qui ont esté annichilez: & parlons de ceux qui ont esté approuuez, qu'on eult peu cailler par iuste occasion. Il est manifeste que Tuditanus citoyen Romain estoit vray fol: lequel iectoit & respandoit son argent parmy les rües aux petits enfans, & acoustroit sa togue quand alloit par le marché, en façon d'habillemēt de ioueur de farces: de quoy se rioyent & moquoyēt les Romains. Cestuy feit beaucoup de telles folliettes: toutesfois ordonna de son testament, & laissa ses biēs à son fils. Ce que pensait rompre & destourner T. Longus, qui estoit son parent, cuidant subuertir (en vain toutefois) le iugemēt des senateurs. Certes lesdicts senateurs monstrerent par l'approbatiō dudiēt testamēt, qu'il falloit plus auoir esgard à l'escript, qu'à la personne qui l'escriuoit.

*D'Ebuclie femme de L. Menenius Agrippa.*

Tuditan estoit fol naturel, mais Ebucia femme de Menenius Agrippa, se montra pleine de fureur, quand elle ordonna de son testament. Or comme ceste cy eut

*Le t. st. mēt d'vii fol ap- prouué.*

deux filles de pareille bonté, c'est à sçavoir Pletonie & Aphronie, de son instinct naturel, sans auoir esgard qu'on luy eust fait plus d'iniure ou plus de plaisir, institua Pletonie sa seule heritiere, & donna aux fils d'Aphronie entre tant de biens qu'elle auoit, seulement vingti liures. Aphronie toutesfois n'é voulut point plaider, ne faire iurer sa seur, si sa mere auoit legitimemét disposé de sondict testamét: mais iugea estre mieux fait, d'honorer ledict testament par patience, que de le faire declarer nul en iugement: monstrant que d'autant qu'elle portoit la chose patiemét d'autant estoit elle indigne que lon luy feist ce tort.

*Ebucie  
frauda  
vns de  
ses filles  
de ses  
biens.*

*De Quintus Metellus.*

Quintus Metellus feit qu'on ne s'esbahit pas tant de la faulte d'Ebucie, qui estoit femme, pour ce que luy-mesme faillit en ordonnant de son testament. Cestuy Metellus auoit tout plein de parens qui portoyent son nom, & qui estoient bien renommez, & excellens personnages à Rome: plusieurs aussi de la race des Clodiens fort ses prochains, qui pour lors florissoient: ce neantmoins laissa tous ses biens par testamét à vn seul nommé Carin-

*Metellus  
ne dispo-  
sa pas bié  
de son te-  
stament.*

Xx.iiij.

res son familier, & nul n'attenta de casse  
ledict testament.

*De Pompée, de Rheso.*

Consequemment comme Pompée na-  
tif de Rheso, region transalpine fut priue  
des biens de son frere, par le testamen-  
t qu'il auoit fait, & alleguast (pour repren-  
dre la malignité de sondict frere) deuant  
gros nombre de senateurs & tribuns, com-  
me sondict frere auoit fait deux testa-  
mens, dont le double estoit graué à la  
cour, auquel pour la plus grande partie  
estoit déclaré heritier, & luy laissoit cent  
cinquante sexterces, dont chascun sexter-  
ce valloit deux liures & demie. D'auanta-  
ge ledict Pompée s'en plaignoit beau-  
coup, & long temps entre ses amis, qui en  
estoyent marris & desplaisans: toutesfois  
ne pourchassa point la diffinitive deuant  
le senat, ains laissa reposer son defunct frere  
en paix. Combien que cestuy eust esleu  
pour heritiers, gés dissemblables à sa race,  
qui ne luy estoyent rien, & mesmes e-  
strangers, & de basse main, comme paï-  
sans & rustiques, si que le silence, c'est à  
dire la meschanceté, de n'auoir nommé  
cedict Pompée son frere son heritier, n'e-  
stoit seulement flagiticux audict testateur

*Le testa-  
ment du  
frere de  
Pompée  
Rheso ap-  
rouué.*



ains la preference apportoit iniure audict Pompée, c'est à sçauoir d'auoir preferé à luy lesdicts payfans. Les testamens qui en suyuent ne furent non plus corrigez que ceux cy, qui fut bon-eur pour ceux qui furent heritiers: mais ie ne sçay si les testateurs offenserent point plus grieuement.

DE CEVX QUI ESLEVERENT  
heritiers qu'on n'eult  
pas ainsi pensé.

CHAP. IX.

*De Quintus Cecilius, Et Lucius Luculus.*

Comme Cecilius, qui par la grâde virgilâce & ample liberalité de Lucius Luculus, estoit paruenü à honnesté degré de dignité; & gros biens, eust tousiours méstré qu'il auoit desir faire son heritier ledict Lucule, mesmes cōme il estoit au liét de la mort luy deliura ses bagües & anneaux: ce neantmoins, en son testament adopta Pomponius Atticus, ainsi que si ce fust son fils, & le laissa heritier de tous ses biens. Mais apres qu'il fut mort, le peuple Romain luy feit mettre vne corde au col, & le feit trainer parmy les rües iusques à l'eschelle Gemonius, qui estoit vn gibet en Rome, & fut le corps pendu en ce lieu

*La punition de Cecilius, pour auoir mal testamente.*

Xx.iiij.

infame. Donc ce detestable ingrat & trahistre homme, eut vn fils & heritier tel qu'il voulut: mais funerailles & exeques, telles qu'il auoit meritées.

*De Titus Marius Vrinus.*

*Titus  
Marius  
ingrat.*

Marius Vrinus, merita bien estre ainsi enseuely comme Cecilius. Cestuy par l'aide & support du sacré Empereur Auguste de bas estat qu'il auoit en la gendarmerie, fut esleué en gros honneur, & par les pratiques qu'il y fait deuint riche. Ledit Vrinus disoit (non seulement long temps ains qu'il mourut, mais le iour de deuant qu'il rendist l'ame) qu'il delaisseroit tous ses biens à celuy qui les luy auoit pour chassés. Autant en dit-il mesme à Auguste: mais n'en fait rien, ains les *laisse* à vn autre, & ne fait mention à son testament d'Auguste.

*De L. Valerius, & Cornelius Balbus.*

*Valere  
laisse ses  
biens à  
son enne-  
my.*

Luce Valere surnommé Heptachorde, pource qu'il auoit sept pores au visage, cogneut bien en la cour que Cornille le Begue estoit son grand ennemy, à raison que par son aide & conseil luy furent suffitez tout plein de proces: & mesmes en la fin fut accusé par luy de crime capital, ce neantmoins priua de les biens ses de-

fenfeurs & patrons, & delaiſſa ceſtuy Heptachorde ſon ſeul heritier. Certes il faut biẽ dire qu'un auertin & trouble luy meit l'entendement au rebours. Il ayma celuy qui le diffamoit, qui cerchoit ſon peril & mort, & hait ceux qui le gardoyent.

*De Titus Barrulus, & Lentule.*

Titus Barrulus voulant mourir delaiſſa ſes bagues & anneaux à Lẽtule Spinther, comme ſ'il l'eult voulu faire ſon heritier: lequel Lentule l'auoit fort aymẽ, & faiẽt tout plein de munificẽces: toutefois n'eut rien de ſon bien. O que la conſcience de ce fallacieux personnage, en ceſt inſtant qu'il trompa lediẽt Lentule, fut tourmentẽe & agitẽe, ſi elle a telle vertu comme on dit, c'eſt à ſçauoir ſi apres le deliẽt elle a toujours vn remors: certes elle mit l'eſprit entre l'apprehenſion de faulſetẽ & ingratitude, qui le tourmentoyent cõme vn inhumain bourreau, vn poure criminel. Pource qu'elle penſoit que ce mal-eureux ſen alloit mourir, & que pour ceſte meſchanſetẽ auoit la malle grace des dieux, & que les infernaux le tiendroyent pour deſteſtable & execrable.

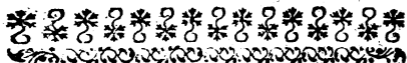
*Titus  
Barru-  
lus trom-  
pa ſon a-  
my Len-  
tule.*

*De Marc Popilius.*

Marc Popile de l'ordre des Senateurs, en-

*Marc Po* mourant auoit tousiours l'œil, & regardoit d'une face tresbenigne  
*pile trom* lus qui auoit esté tresfamilier de luy des  
*pa en son* sa ieunesse, par ses parolles monstroit que  
*testament* il l'aymoit fort: & pensoit-on qu'il le vou  
*Oppius* loit faire son hoir: mesme l'auoit embras  
*Gallus.* sé & baisé, disant le dernier adieu: & luy  
 auoit baillé ses anneaux, à fin qu'il ne per  
 dist rien de l'heritage qu'il ne deuoit pas  
 auoir. Ce neantmoins en esleut vn autre.  
 Adonc Oppius homme diligent moqué  
 & derisé de son amy mourant, remit les  
 dictz anneaux en la gibeciere dudit Po  
 pile: & lors estant desherité, les rendit aux  
 heritiers, ausquels ils estoient assignez.  
 Eust-on trouué chose plus deshôneste &  
 importune, voyant ce Senateur, qui estoit  
 issu de la cour Romaine, tant renommée  
 & bié famée, qui falloit mourir, qui auoit  
 les yeux ia comprimez par mort, duquel  
 l'esprit rédoit le dernier soupir, toutefois  
 se trüffa du tressacré droit d'amitié.

*Fin du septieme Liure de  
 Valere le Grand.*



LE

H V I C T I E M E L I V R E D E  
V A L E R E L E G R A N D .

*Les accusez et attainctz d'auoir perpetré cas  
d'infamie pour quelles causes furent-ilz  
condemnez, ou absoulz.*

C H A P . I .

*De Marc Horace.*

**F**A I S O N S recit des crimi-  
nelz, qui estoient à la malle  
grace d'aucuns personages,  
& pour quelles causes iceux  
furent condemnez, ou ab-  
soulz: à fin que ceux à qui pareille fortune  
aduiendra, portét plus patiemment l'issuë  
doubteuse & incertaine des iugemens hu-  
mains. Marc Horace, pour auoir tué sa *Marc Ho*  
sœur, fut condemné à mourir, par l'arrest *race inu-*  
du Roy Tullus: mais en appella deuant *stemēt ab*  
le peuple, parquoy fut absoulz. L'emor- *soulz, de*  
mité du cas incita ledict Tullus, à le con- *homicide.*  
demner: & la cause pourquoy il la tua,  
esmeut le peuple à le sauuer: pource qu'il

*De l'occision de sa sœur il avoit mérité grande punition.*

estima que ledict Horace occit sa dicté sœur, à raison qu'il la soupçonnoit d'impudicité: & pourtant la punit-il plus par rigueur vertueuse q̄ par inhumanité. Donc cestuy delivré de la punition qu'il avoit meritée pour le meurtre de sa sœur, peut autant acquerir d'honneur pour le sang d'icelle respandu, comme il avoit acquis de gloire en tuant les Curiates, dont il a esté parlé deuant. Le peuple Romain se monstra adonc grand amateur, & cōstant gardien de chasteté: mais en cest exemple ensuyuant se monstra iuge plus doux qu'il n'estoit licite.

*De Sergius Galba.*

Comme Sergius Galba fut asprement blasmé à la cour des Rostres, par Libo, tribun du peuple, pour ce que cestuy estant preteur en Espagne, en faulxant sa foy, comme vn trahistre, avoit faict tuer vne grande compagnie de Portugalois: de laquelle meschâceté, Marc Caton (desjà fort vieil) fut aussi fort mal content, & ayda à condamner ledict Sergius, ainsi comme on voit en vne oraison qu'il feit, qui est en son liure, intitulé, Des races & origines des Romains. Lors Sergius voyant sa condamnation, ne se iustifia en

rien, ains cōfessa auoir faict le cas dequoy il estoit accusé: & en plourant recōmanda ses petis enfans, & le filz de Sulpice Galus son parent. De ce faict fut le peuple tant adoucy, & esmeu à pitié, que quand vint à dire leurs opinions pour le cōdemner à mort homme ne parla contre luy: & misericorde fut preferée à iustice. Et combié qu'il fust coupable, ce neârmoins fut absoulz, non pour l'amour de luy, ains par compassion des petis enfans. Ce qui s'ensuit est de mesme.

*Ce criminel fut absoulz soubz l'umbre de ses enfans.*

*D'Aulus Gabinus.*

Aulus Gabinus fut accusé d'un vice de grande infamie, par Memmius à la cour du peuple, qu'on n'auoit esperance que il ne fust condemné à mort, pource que la preuue du cas estoit toute clere, & la defenle de petite efficace, & de foible ayde. D'auantage les Iuges fort animez contre luy, & n'attendans sinon donner l'arrest de sa punition, & n'auoit cestuy deuant les yeulx, autre chose que la chartre & le Sergent, pour estre liuré entre les mains du bourreau: mais ce pendant Fortune luy ayda. Sisenna, filz dudit Gabinus, estant present, & voyant cōme on alloit condēner son pere, troublé d'esprit, &

*Transla  
tion prin  
se d'une  
tempeste  
de mer.*

quasi hors du sens, se va iecter à deux genoux deuant Memmius accusateur demandant vn petit de requoy & tranquillité de celuy dont estoit procedée l'emotion & tempeste. Lors ledict Memmius se voyant auoir la victoire contre Gabinus & grandement orgueilleux pour l'affaire, repoulsa fierement & felonement Siserua, si qu'il luy feit voller son anneau hors du doigt, & le laissa quelque temps ainsi agenouillé à terre. Ce que voyant le peuple, grandement s'en courrouça, si que Leilius tribun dudict peuple, par le consentement de tous, deliura Gabinus. Par cela nous est donné vn enseignement, qu'il ne

*Bel ensei  
gnement.*

se fault trop enorgueillir pour les choses prosperes, & ne se deprimer aussi pour les aduerses. Ce qui est prouué en ce prochain exemple, en pareille sorte.

*D'Appius Claudius.*

Appius Claudius présenté deuant le peuple, pource qu'il auoit contemné l'ancienne mode de la Religion, touchant les sacrifices, & aussi pour ce qu'il auoit perdu vne fort belle flotte de nauires: & ainsi qu'on pensoit que nullement sceut euitter la peine de mort, qui luy estoit deuë. soudain vint vn gros faiz de pluye, qui



contraignit vn chascun de se retirer, par quoy fut sauué. L'enqueste de luy fut à ceste heure-là rompue, & les dieux empescherét qu'on n'en feist vne autre nouvelle. La tempeste de mer auoit esté cause de faire son iugement, & celle du ciel procura sa deliurance.

*De Tucie vierge Vestale.*

Tucie vierge Vestale, qui auoit esté accusée d'inceste, fut deliurée ainsi q̄ Claudius. Ceste-cy cognoissant son innocence & integrité, se confiant à vne chose qui gisoit en doute, osa toutefois esperer en icelle sa sauueté, elle print vn crible, & fit son oraison à la deesse Vesta, disant: Treslacrée deesse, si ie me suis tousiours gouvernée chastemét en ton temple, fais que de ce crible ie puyse de l'eau du Tibre, & qu'en iceluy ie la porte iusques en ton dict temple sans respandre. L'eau se môstra obeissâte aux vœuz de ladicte vierge, ne passant à trauers le crible, combien qu'elle le feist assez presumpueusement & hardiment.

*L'eau  
puisee d'as  
vn crible.*

*De Lucius Piso.*

Consequemment Lucius Piso, accusé par Claude le Bel, d'auoir faitt grieues & intolerables iniures à ses compaignôs:

euita la craincte de sa ruine clere & partte, par remede hazardeux. Or comme on le condemnoit à mort, soudain se va leuer vne impetuosité de vét & pluye: & cependant ledict Piso se prosterne contre terre, baissant les piedz des Iuges: puis se souille toute la face de fange & ouë: ce q̄ voyant l'assistance, se tourna de rigueur à clemence & mansuetude, croyant par ceste cōtitiō auoir assez satisfaiçt, du tort faiçt à ledictz cōpagnōs, d'estre venu en ce point, de s'estre tant humilié & se leué de terre ainsi fangeux. l'allieray à cest exēpleicy, deux exemples de deux personages qui furent deliurez par la coulpe de leurs accusateurs.

*De Quintus Flauins.*

Quintus Flauius accusé deuant le peuple par C. Valere edile: ainsi que quatorze bendes l'eussent desia condemné à mort, commença à crier qu'on le faisoit mourir innocent: auquel Valere respondit à clere & haulte voix: Il ne me chault s'il meurt à tort ou à droiçt, mais qu'il merre. De ceste violente parole furent mal contentes les autres bendes, qui estoient en nombre de soixante & six, lesquelles auoyent encore à opiner, & furent toutes affe-

*Vn accusé fut absoutz, par le dict de son aduer saire.*

affectées à la deliurance dudit Flavius. Si ledit Valere accusateur se fust teu, il auoit confondu son ennemy : mais quand il le pensa fouler & mettre ius, il le met en ressource: & en icelle mesme victoire perdit la victoire.

*De Caius Cosconius.*

Comme Caius Cosconius (selon la Loy de Seruilius) pour plusieurs euidens crimes estoit faict coupable, par l'accusation de Valere Valentin, cestuy Cosconius se va aduifer de reciter vn vers qu'autrefois auoit faict ledict Valere, par passe-temps Poëtique, auquel estoit contenu comme ledict Valere auoit corrompu vn noble enfant, & vne ieune fille de franche condition: laquelle chose sauua & couurit les vices dudit Cosconius : car certes les Iuges pèserent que c'eust esté iniustice, de faire Valere vainqueur, qui auoit meritè nō remporter la Palme de l'autre, ains luy bailler de soy. Valere donc fut plus condemné en la deliurée de Cosconius, que Cosconius ne fut deliuré en sa cause : car c'est chose vile d'arguer vn personnage de vn vice, quād celuy qui l'accuse en est luy-mesme entaché.

*De A. Attilius Calatinus.*

Yy.j.

Je toucheray icy de ceux, que combien qu'ils fussent trouuez coupables, non obstant on leur pardonna, pour l'excellence & clarté de meurs de leurs parés. Attilius Calatin fut attainct d'auoir trahy la ville de Soranes (qui estoit cas suffisant pour le condemuer à mort,) ce neantmoins vne simple parolle de Fabius Maximus son beau pere, le sauua, par laquelle il afferma que s'il eust trouué Calatin coupable, il eust separé sa fille d'avec luy: ce qu'entendant le peuple retira sa sentence, qu'il vouloit prononcer: & par l'opinion d'vn seul, feit grace audict Calatin, pensant qu'on eust faict iniure à Fabius de n'adiouster foy à ses parolles, auquel au temps d'infelicité l'exercite Romain s'estoit bié osé fier.

*De Marc Emilius Scaurus.*

Marc Emille Scaurus accusé d'auoir pillé & faict tout plein d'extorsions aux Provinces dont il auoit eu la charge: & d'auantage le cas estoit si euident, que ses iustificacions & defences ne luy seruoient de rien: mesmes son accusateur disoit que il proueroit le cas par six vingts personnages, & que s'il prouoit l'opposite par autant, qu'il ne contredisoit à sa deliurance: laquelle chose il n'eust sceu faire: tou-

refois pour l'honneur de son ancienne noblesse, & la recente memoire de son pere, il fut absoulz.

*De Cotta.*

Mais ainsi comme la splendeur & dignité des puissans personnages a esté moult utile à conseruer les criminels, au contraire elle n'agueres seruy à les opprimer: mais quand on veoit que lesdictes personnes autorisées estoient mal affectées enuers les coupables, & qu'elles les impugnoyēt plus aigrement qu'il n'estoit licite, cela prouffitoit ausdicts criminels. L. Scipio Emilian accusa Cotta deuant le peuple: & combien qu'on le trouuast fort chargé, toutefois on en differa le iugement sept fois; à l'huictiesme il fut absoulz: pour ce que les iuges craignoient que si on l'eust cōdemné, le peuple eust estimé que c'eust esté à la faueur de son accusateur Scipiō, tant excellente personne. Quant à ce poinct, ie croy moy qu'ils pouuoient dire à pareulx ce propos: Nous ne voulons point qu'un homme qui cherche à faire mourir un autre, apporte en iugement, & allegue les triumphes & victoires qu'il a eues, & qu'il demonstre les despouilles de ses ennemis, comme poinctes de nauires

*Cotta accusé sept fois, à la huictiesme deliuré.*

Yy.ij.

vaincues, & autres choses semblables que cestuy-la se môstre terrible aux ennemis: mais ainsi esleué en hôneur, ne pourchasfe la mort d'un Citoyen. O combien ces iuges constans se môstrerent doux & misericordieux enuers Cotta coupable, bien de plus bas estat que n'estoit son accusateur Scipion, qui estoit vn des grands personnages de Rome.

*De Callidius de Boulongne.*

Callidius de Boulongne fut prins de nuit couché au liét d'un homme marié, & par cela accusé d'adultere: toutefois entre si grand cas d'infamie trouua moyen de se sauuer, ainsi tôme pour le naufrage d'une nauire, si se fust iecté sur quelque aisset ou piece de bois, rompue d'icelle nauire. En ce poinct se garantit ledict Gallidius, par vne maniere de defense qui estoit assez legiere. Cestuy afferma qu'il festoit transporté en ce lieu à l'appetit d'un ieune enfant de serue cõdition, pour auoir affaire avec luy. Or le lieu estoit suspect, le teps aussi, car il estoit nuit, & mesmes la femme qui se tenoit leans, & aussi la ieunesse de cedit Callidius: parquoy à raison qu'il confessa qu'il estoit entré en ce lieu pour l'amour d'un enfant serf, fut absouls.

*De deux freres nommez Celius, filz de  
Titus Celius.*

L'exemple precedent estoit de matiere plus de relasche , & cestuy est de matiere plus graue. Comme ces deux freres Celius, natifs d'vn noble lieu, nomm  Terra cine, fussent actionnez pour ce que Titus Celius fut tu  en vne couche, dorm t pres d'eux en vne chambre, & lesdicts freres estoient en vn autre li t tout ioignant. Or ne trouuoit-on personnage de franche, ou serue condition   qui on sceut imputer ce crime fors   celsdicts freres, toutesfois furent-ils absouls seulement pour ceste cause : c'est   s auoir que les Iuges cognoissoient qu'on les auoit trouuez dorm s en leur li t, & leur huis ouuert. Le repos, qui est certain indice d'assurance inculpable , ayda beaucoup aux pources miserables. On iugea que nature n'eust souffert que lesdicts enfans eussent prins leur somme aupres de leur pere mort, s'ils l'eussent occy.

*Le dormir cause de ne soupconner aucuns de meurtre.*

*De Lucius Scipion.*

Passons legerement, en faisant mention de ceux auxquels quand venoit   leur arrest , ce qui estoit hors de leur cause leur nuisoit plus, que leur innocence n'apportoit.

roit d'aide. L. Scipiō apres le beau triumphe qu'il eut du Roy Antiochus, fut cōdemné cōme s'il eust prins argent dudict Roy secret. Certes ie ne croy point q̄ celuy qui auoit poulsé le seigneur de toute Asie, (ce est à sçauoir Antiochus) oultre les monts de Taur: & qui se preparoit à la cōqueste d'Europe, eust esté corrompu d'aucun prix. Mais ce personnage de vie entiere bien renommé, & loing separé de ceste suspiriō, ne peut resister à l'enuie qu'on portoit à luy & à son frere Scipion l'African.

*Cestuy  
fut frere  
de Scipiō  
l'African.*

*De Publius Furius.*

La grāde claré de fortune, fut cause de la ruine de Scipiō, & la parole de C. Decian (homme d'integrité approuuée, & de perfection) luy appporta perte & dommage. Cōme cestuy eust accusé à la court des Rostres P. Furius (liême de vie sale & ordé) pource qu'en quelque partie de son action ledict Decia osa faire plaincte de la mort de Luce Saturnin, il n'impetra pas q̄ Furius fust condamné, ains porta la punition qui estoit deuë audict Furius.

*Decian  
accusa-  
teur porta  
la peine  
de celuy  
qu'il ac-  
usoit.*

*De Titius Sextus.*

Semblable cas ruina Sext<sup>o</sup> Titius, il estoit innocent & agreable au peuple pour la Loy qu'il auoit faicte touchant la diui-



siõ des chaps: toutefois  raisõ qu'õ luy auoit trouue l'effigie de Saturnin en sa maison, toute l'assistance le soula & opprima.

*De Claudia.*

Claude noble femme Romaine soit adioustee  ces exemples icy, qui cõbien que elle fust innocete du crime dequoy elle auoit estee accusee, neantmoins le souhait que elle auoit faict la fait condamner. Ceste-cy reuenant de voir les ieux, pour ce qu'elle auoit souffert quelque peine  la presse, elle desira q son frere Appius Claudius (qui auoit este cause de la perdition de l'ost Romain, sus la mer) reuesquist, & que souuet il fut Consul:  fin que par sa malheureuse conduicte il diminuast si grand peuple cõme il y auoit en Rome, ainsi n'y eust point en grande presse. Et pource que ceste parolle estoit nuisible  la republique, ladiete Claudia fut condamnee.

*Claude  
vierge  
vestale.*

*De Marc Militius, Cn Lolius, &*

*Lucius Sextilius.*

Nous destournerons vn peu de nostre propos, pour parler de ceux qui furent condemnez pour choses legeres, pource que Marc Militius, Cneus Lolius, & Lucius Sextilius ayans l'office de triumuires, ou trois Gouverneurs en Romme,

Y.iiij.

vindrent trop tard à aider à deſteindre le feu, qui eſtoit eſprins en la ruë ſacrée, furent adioutnez par vn tribū du peuple, & condemnez deuant ledict peuple.

*De Publius Bilius, l'un des Triumuires, ou trois Gouverneurs.*

Conſequemment P. Bilius l'un des trois officiers qui auoit la charge de prédre garde de de nuict qu'on ne meit le feu en quelque maiſon, fut accuſé par Publius Aquilius, tribun, & du iugement du peuple condamné, pour ce qu'il auoit eſté negligent de viſiter les eſchauguettes.

*De Marc Emile Porcin.*

Le iugement que feit en ceſt endroit le peuple, fut de grāde rigueur, lequel puniſt grieuement Marc Emile Porcin, qui auoit eſté accuſé par Lucius Caſſius, d'auoir trop magnifiquement faiſt baſtir vne maiſon au village, au territoire d'Allia.

*De quelque autre perſonnage.*

Il ne ſe faut pas taire de la condamnation qui fut ſaiſte de celuy qui à l'appetit d'un ſien enfant, qu'il aymoſt trop, tua vn des bœufs de ſa charruë, pour ce que ledict enfant, eſtant lors aux champs, luy auoit prié qu'ils euſſent à ſoupper des trippes. Or ledict perſonnage eſtoit loing

*Trippes  
de bœuf.*

de la ville, & n'eust ſceu à ceſte heure-la en recouurer ailleurs, qu'en faiſant tuer le dict bœuf. Certes ceſtuy euſt eſté iugé innocent pour ce faiſt, ſil ne euſt cogneu du vieil temps, ou il auoit eſté né, combié on faiſoit eſtime de parcité.

*De quelque femme qui tua ſa mere.*

En ceſt endroit nous ferôs recit de ceux, qui iaçoit-ce qu'ils euſſent meritè la mort, toutefois ne furent abſouz ne cōdemnez. La matiere d'une femme (qui en frappant ſa mere d'une perche, la tua) fut plaidée deuant Marc Pompile Preteur ou Iuge, toutefois ne fut condamnée ny abſoulte: pour ce qu'il eſtoit aſſez manifeſte qu'elle auoit perpetrè le cas pour le deſplaiſir de ſes enfans, que ſa dicte mere auoit faiſt mourir par poiſon, eſtant courſée contre elle. Ainſi auoit-elle vengé le meurtre de ſes enfans, par le meurtre de ſa mere: parquoy la matiere demoura indeciſe, ſi que le Iuge n'eſtima eſtre equitable de la condamner, ny de l'abſouldre.

*D'une certaine femme qui tua ſon mary, & ſon filz.*

Pour ſemblable cas Publius Dolabella Conſul extraordinaire en la Prouince d'Aſie, ſe trouua perplex. Une femme appel-

## LE VIII. LIVRE

Jée Smyrnée tua son second mary , & le fils d'iceluy , pource qu'ils auoyent occy vn sien fils de son premier mary debonnaire enfant & bien moriginé : ce que cognoissant ledict Dolabella , recusa la matiere, & l'enuoya au parlement d'Athenes, qui se nommoit Areopage : pour ce qu'il ne luy estoit licite d'absouldre ceste dicte femme chargée de deux meurtres, & aussi de la condamner, à raison qu'elle auoit esté causée de les faire par iuste dueil. Prudement & doucement fait cest officier Romain: mais les conseillers d'Athenes ne firent pas moins sagement: lesquels apres auoir consideré la matiere, commanderent aux deux parties , c'est à sçauoir à l'accusateur & à l'accusée de s'aller, & reuenir par deuers eux apres centans passez. Iceux furent meuz de mesme affection qu'auoit esté Dolabella. Et iaçoit ce que ledict Dolabella transférast ladiete cause pour vne raison, les Conseillers d'Athenes la differassent pour autre: si eut la controuersie vne mesme fin.

### DES IUGEMENS PARTICULIERS.

#### CHAP. II.

**I**. Adiousteray aux iugemens publics qui se faisoient en parlement, & aux autres courtz, les iugemens particuliers, qui se faisoient par personnes priuées n'ayans aucunes charges publiques, comme arbitres, qui sont esteuz des deux parties pour les appointer, desquelz les arrestz equitables pourront plus recréer les lisans, que la grande pluralité d'iceux ne les pourra ennuyer & fascher: car ie n'en allegueray pas beaucoup d'exemples. La communauté des deuinz cōmanda à Claude Cerimalus d'abatre & demolir vne maison, qu'il auoit en la mōtaine Celie: à raison que la hauteur d'icelle les empeschoit à contempler le vol & contenance des oiseaux. Ce que voyāt ledict Claude la védit à Calpurnius Lanarius: & en la venditiō ne fit mētiō du cōmandemēt que luy auoient fait les deuinz: dont s'ensuyuit que lesdicts deuinz persisterēt en leur propos, & fut contraint Calpurni<sup>9</sup> de demolir ladicte maison: dequoy se sentāt grādement interessé, fit actiō à son vendeurs: mais du different en chargerēt Marc Portius Caton pere de cest excellent personnage Catō Censorin à fin qu'il ordōnast ce qui estoit de droit.

*Le mont  
Celie,  
vne des  
sept mon-  
tagnes  
de Rome*

Or quand ledict Catō cogneut que Claude en faisant la vendition n'exprima le commandement qui luy auoit esté fait par les deuins, ordōna que Claude rēdroit es deniers à Calpurne: car vn vendeur de bonne foy, sous espoir de faire son proufit, ne doit tromper l'acheteur, en faisant le vice de la marchandise. I'ay remembré vn arrest qui fut notoire en son temps, & aussi ce que ie reciteray icy bas ne fust teu.

*De Caius Visellius.*

Caius Visellius Varro prins d'une grosse maladie, faisant son testament, declara qu'Octacile sa concubine auoit baillé de son argent, pour subuenir à ses affaires, la somme de trois cens mille deniers, & en fait vn codicile à ladicte Octacile, à fin qu' si d'adventure il mouroit, elle peut demander la somme à ses heritiers: coulourant les plaisirs secrets de lubricité qu'elle luy auoit fait, sous titre de dette. Or ne mourut point pour ceste fois Varro, outre le veuil d'Octacile, laquelle grandement irritée & faschée qu'il n'estoit mort (à fin qu'elle paruint à ceste proye & butin esperé) soudain d'amoureuse, obeissante & traictable, deuint vsuriere manifeste, demandant cest argent, lequel ainsi qu'elle l'a

*Octacile  
paillardie*

uoit cherché par bládices & delectations charnelles effrontement, ainsi la promesse fut vaine & friuole. Comme eux deux estoient en ceste controuersie d'argét deu, en chargerent C. Aquilius, homme de grande authorité, & fort sçauant en droit ciuil mais ne se confia du tout à son sçauoir, ains aussi en demanda l'opinion aux plus principaux de Rome: puis par sa preudhōmie & sagesse deboura ceste femme, & ne pensa qu'elle eust droit à ce qu'elle pretenoit. Et iaçoit ce que par ce mesme libelle Varro eust peu estre condemné, & son aduersaire partie absoulte: ce neantmoins ie ne doute point qu'Aquilius n'eust volūtiers corrigé la faulte illicite dudiect Varro: car par sa desordonnée luxure, il faudoit luy & ses heritiers. A l'heure presente il appaisa la tromperie de ceste cause particuliere, & delaisla le crime d'adultere à estre iugé à la cour.

*Vaine  
promesse.*

*De Marius Caius.*

Caius Marius le porta bien plus vertueusement (ainsi qu'il appartenoit bien à vn homme de guerre) en semblable affaire: Ainsi que Caius Ticinius de Minturne tout à escient eut prins à femme Fannia femme lubrique & lasciuie, pour quelque

*La loy  
priuoit  
les femes  
impudiques  
de  
leur dou-  
aire.*

LE VIII LIVRE.

fois la priuer de son patrimoine & douaire, la repudia : car la loy estoit telle, que quād vne femme estoit trouuée en adultere, le mary la pouuoit repudier, & mesme la priuer de tout son bié: ce neantmoins la dicte femme s'en defendit, alleguant que quand ledict Ticinius la print, il cognoissoit le gouvernement dequoy elle estoit: mais l'auoit prinse par finesse. Or en ceste controuersie, fut Marius delegué arbitre, & comme ils estoient conuenuz deuant luy, admōnesta Titius à patt qu'il se desistast de l'étreprinse, & qu'il rédist le douaire à sa femme: nonobstant le prescha en vain, & fut cōtrainct d'en donner seurtee. Lors ledict Marius mit la femme en amēde d'un sexterte pour son impudicité, & condēna l'hōme de rendre à sadicte femme tout le bien qu'il luy auoit osté, disant qu'il auoit donē tel arrest pource qu'il cōgnoissoit clerement que Ticinius s'estoit marié avec Fannia, non pour autre chose, sinō pour luy faire perdre son bien. Ceste femme icy fut celle qui retira Marius en sa maison, & luy feit tous les bōs traictemens qu'elle peut, quand il fut declaré par le senat ennemy du païs, & qu'il s'estoit caché dedans un palus, tout fangeux &

*Fannia  
reconneut  
le bō tour  
que luy  
feit Ma-  
rius.*



plein d'ordure. Certes ladicte femme auoit encore en memoire le bon tour que ledict Marius luy auoit faict, de luy faire rendre son douaire, iacoit ce qu'elle fust paillardes, & qu'elle en deuoit scauoir gré à la debonnaireté da dict Marius.

*De quelqu'un condamné pour larcin.*

Grâd bruit courut d'un arrest donné, ou quelque personnage fut condamné pour vn larcin, à raison qu'on luy auoit loué vn cheual pour aller seulement iusques à la ville d'Arícia, distant de Rome enuiron cinq lieux, qui estoit vne ville d'où les Citoyens vsoyent & iouysoyent des priuileges & libertez de Rome: mais cestuy le mena oultre la coste de ceste dicte ville, parquoy fut puny de larcin. Que pourriôs nous autre chose faire en cest endroit, sinõ louer la bonne iustice qu'on faisoit en ce temps, auquel si petis excès estoient corrigez?

*Aricie vil  
le prochain  
ne de Ro  
me.*

## QUELLES FEMMES ES

coartz de Rome, plaiderent pour elles, ou pour autruy.

### CHAP. III.

IL ne se faut pas taire des femmes, lesquelles, ne honte, ne la condition de leur sexe ne peurent refraindre, qu'elles ne

*Amesia  
en plai-  
dant sa  
cause ver-  
tueusemēt  
fut deli-  
vrée.*

parlassent & menassent leurs causes, ou celles d'autrui en la cour, sans aide d'aduocatz. Amesia accusée d'impudicité, mena la cause elle mesme, deuant Lucius Titius iuge: & pour l'escouter y courut grosse troupe de peuple. Et en ladicte cause sceut aussi bien garder toutes les circonstances requises à bien plaidoyer qu'eust fait le meilleur aduocat du monde. En plaidoyant maintenant flechissoit les auditeurs à ire, maintenant à misericorde, mesmes corroboreit la cause de toutes sortes de defenses, pour confuter son aduersaire si diligēment que toute l'assistance s'en esbahissoit: si q̄ à la premiere actiō, & quasi par l'opinion de tous fut deliurée. Laquelle pource que soubz espee de femme elle portoit cœur d'homme fut nommée Androgine, qui est à dire Virago.

*D'Afranie, femme de Licinius Bructio.*

*Afranie  
plaideres-  
se.*

Caia Afrania, femme de Licinius Bructio fut prōpte à plaidoyer. Ceste cy parla tousiours pour elle deuant le iuge, non pas par necessité d'aduocatz: mais pource qu'elle estoit ainsi eshôtée & saffre. Donc par ses baues inusitées hanta tousiours les courtz, & feit que par ses tricheries &

Baratz fut mal estimée, en sorte que quād on trouuoit quelque femme rusée & cauteleuse, on l'appelloit Afranie. Elle mourut du temps que Caius Cesar fut Consul pour la troisieme fois, & que Seruilius le fut pour la seconde. Je vueil bien faire memoire, non pas quand ce monstre icy fut né, mais quand il mourut.

*Notez.*

*De Hortensie fille de Quintus Hortensius.*

Quand les nobles femmes de Romme furent chargées de quelque grief impost, par les triumuires, ou trois gouuerneurs, & piece des aduocatz n'osast plaidoyer pour elles, Hortensie, fille de Quintus Hortensius, mena la matiere des fempies deuant lesdicts triumuires, constamment & heurteusemēt. En l'oyant plaidoyer sembloit propremēt que fut son pere: par son beau parler elle impetra que lesdictes femmes seroyent relaschées de la plus grande partie de la somme de pecune, que l'on leur demandoit: il sembloit à l'ouyr que le pere d'elle fut resuscité, & qu'il luy prolongeast les parolles qu'elle disoit. Certes si les enfans malles, issuz de luy & de sa lignee, eussent ensuyui l'eloquence de luy, ceste femme icy Hortensie, ne fut pas de-

*L'eloquē-  
ce de Hor-  
tense.*

Zz.j.

mourée seule heritiere de si noble herita-  
ge, de beau parler & faconde:

DES QUESTIONS, QUI  
sont gehennes ou tortures.

CHAP. IIII.

**O**R à fin que nous mettons à execu-  
tion toutes les patties des iugemés,  
nous reciterons de la maniere des tour-  
mens, gehennes, ou tortures, qui se font  
pour tirer la verité des criminelz, par ri-  
gueur, auxquelles on n'a pas aucunesois  
creu, & n'a lon laillé à condamner lesdicts  
criminelz: au si aucunesois on y a adiousté  
foy follemét. Le seruiteur de Marc Agrius  
argentier, fut accusé d'auoir tué Alexandre,  
seruiteur de Titus Fannius, & à raison que  
de prime face il ne le confessa, fut mis és  
tortures par son maistre: puis ainsi qu'il ne  
pouuoit endurer la gehenne, confessa le  
cas constantissimement: consequemment  
fut liuré à Fannius, & executé: mais quel-  
que peu de temps apres, ledict seruiteur  
(qu'on pensoit auoir esté tué) reuint.

*D'Alexandre seruiteur de Fannius.*

D'autre part ledict Alexandre seruiteur  
de Fannius fut souspeçonne par apres d'a-  
uoir mis à mort C. Fuluius chevalier Rô-

*Les tortu-  
res con-  
traignit  
cestuy  
de confes-  
ser vne  
chose faul-  
se.*

main, si qu'il endura sept fois les tourmens nyant estre coupable : mais ainsi que fil eust confessé, & qu'il eust esté condamné des iuges, fut enuoyé au gibet, par le commandement de Lucius Calpurnius.

*De Fuluius Flaccus.*

Consequemmet ainsi que Fuluius Flaccus estoit en cause, pour scauoir toute la verité du cas dequoy estoit accusé ledict Fuluius, on s'adressa à son seruiteur, lequel fut gebenné huiet fois : mais ne dict iamais parolle qui greuast son maistre : ce neantmoins fut Fuluius cōdēné : iaçoit ce que le seruiteur huiet fois mis és tormens portast plus certain tesmoignage de son innocence, que n'eussent faict huiet autres mis vne fois seulement és tortures.

*Cicero de  
fendit ce-  
stuy.*

## DES: TESMOINGS.

### CHAP. V.

*De C. & Quintus Seruilius.*

**A** Pres auoir parlé des questiōs & tormens, maintenant me fault reciter des tesmoings. Caius & Quintus Seruilius, furnommez Cepions : tous deux engendrez d'un pere, tous deux constituez & esleuez en grāde autorité : aussi Quintus & Lucius Metellus, deux freres, qui a-

Zz. ij.

uoient esté consulz & censeurs, & mesmes l'un d'iceux auoit triuiphé: furent produictz tesmoings cõtre Quintus Pompeius Aufidius, accusé de pillerie & exaction: & combien que tous les dessusdicts rapporassent de certain le cas estre ainssi, nonobstant qu'on adioustaist foy à leur dire, si fut ledict Pompée absoul: & feirent les iuges ce tour, de crainte que le peuple ne dit qu'il eust esté cõdemné à la faueur desdicts puillans seigneurs.

*De Marc Emile Scaurus.*

Marc Emile Scaurus, prince du senat poursuyuit aigrement & impetueusement C. Memius, accusé d'extortions & exactions faictes sur les prouinces dont il auoit eu le regime, voulant seruir de tesmoing cõtre ledict Memius. Cestuy mesme Scaurus voulut tesmoigner contre C. Flavius accusé pour semblable crime. Il s'efforça manifestement & publiquement d'opprimer par tesmoignage C. Norbanus, accusé de crime de lese maiesté, qui estoit detenu en la question: toutefois par sa grande authorité, ou preud'homme, dequoy nul ne doutoit, ue sceut nuire à piece des dessusdicts.

*Du Lucius Crassus.*

Lucius Crassus ayant aussi grand audiui enuers les iuges des basses courtz Romaines, ou se plaidoient les menues causes, comme Scaurus enuers le parlement, pour ce que ledict Crassus tournoit lesdicts iuges par son verueux parler, & fertile eloquēce, ou il luy plaisoit: & estoit aussi biē chef & maistre desdictes courtz comme Scaurus du senat. Or comme cestuy Crassus se fut efforcé de nuire par tesmoignage impetueux & foudroyant à Marc Marcel, accusé de pilleries & larcins, combien que son entreprinse fut violente & aigre, toutefois l'issue se trouua cassée & vaine.

*Le tesmoignage de Crassus.*

*De Quintus Metellus le debonnaire,*

*Lucius Marcus, Quintus Hortensius, & Marc Lepide.*

Quintus Metellus le debonnaire, L. Marc Lucule, Quintus Hortense, & Marc Lepide, produicts tesmoins a lencōtre de Cn. Cornille accusé de crime de lese maieité, ne chargerent seulemēt ledict Cornille dudit delict, ains aussi dirent que tādīs que cestuy viuroit, la republique ne demoureroit saine & entiere, toutefois ces grādz personnages (qui estoiet tout l'honneur de Rome) furent reiectez par les iu-

Zz. iij.

voſtre deſſoir : le vous ay bien vœu ſu ad-  
 ſeur de ce point. Adonc les iuges à grã  
 peine adoyent-iz ouy autres teſmoings,  
 qz iz condamnerent ledit ca. tif. Il fei-  
 rent beaucoup pour l'ame de ce  
 grand ſeigneur, & d'auantage le deuil  
 qu'ilz auoiet que ledit coupable n'auoir  
 porté honneur audict ſeigneur, les eſmeut  
 à prononcer ſon arrett, penſans que celuy  
 qui deſdaignoit honorer les princes &  
 cheſz de la republique, pouoit bien faire  
 pluſieurs autres melchans tours.

DE CEUX QUI COMMI-  
 rent les cas melmes deſquelz ilz  
 corrigerent les autres.

CHAP. VI.

**I**L ne faut pas oublier à parler de ceux  
 qui perpetrerent les delicts, deſquelz ils  
 punirent autruy. C. Licinius Hoploma-  
 chus, qui eſt à dire le gendarme, voyãt ſon  
 pere diſſiper ſes biens, requit au iuge qu'il  
 en fuſt priuẽ, ce qui fut fait : mais quand  
 ſon pere fut mort, peu de temps apres, ſon  
 dainement conſomma grãdes poſſeſſions  
 & heritages que ledict pere luy auoit laiſ-  
 ſez. Certes il merita bien eſtre puny : ainſi  
 qu'il auoit puny le bon vieillart mort, car  
 il ayra mieux mãger ſon heritage qu'vn

*Notez.*



lien heretier en fut sustenté & entretenu.

*De Caius Marius.*

Caius Marius se môstrant bon & loyal citoyé à la republique, opprima Luce Saturnin, qui taschoit à esmouuoir les seruiteurs aux armes contre ladicte republique en leur monstrant au lieu d'enseigne, le chappeau, qui signifioit liberté; leur promettant que s'ils luy donnoyent secours, les feroit tous francs & libres. Cestuy Marius, quand Luce Sylla entra en Rome avec son exercite en fait autant, & s'enfuit aux seruiteurs, leur demonstra le chappeau. Donc en faisant le cas de quoy il auoit puny Saturnin, il trouua vn autre Marius, c'est à sçauoir Sylla, qui le corrigea.

*Marius  
commit  
vn cas de  
quoy il a  
uoit con-  
denné vn  
autre.*

*De Marc Licinius Stolo.*

Comme Licinius Stolo, qui'auoit procuré qu'à la creation des deux consuls, il y en auroit vn du peuple, & l'autre de la noblese, eust ordonné: que nul des citoyens, pour l'aduenir n'auoit plus de cinq cens arpens de terre, cestuy en posseda mille: & pour couvrir ceste finesse il mancipa son filz, & luy en bailla la moitié: mais fut accusé par Marc Popile Lenas, & descheut par son ordonnance le premier. Ainsi enseigna que nul ne deuoit faire loy, qu'il

*Marc  
Stolo le  
premier*

ue gardast luy mesme.

*De Quintus Varius tribun.*

Quintus Varius tribun du peuple, surnomé Hybrida, qui est à dire l'iniurieux pour ce qu'on ne sçauoit comme il estoit paruenü à estre bourgeois Romain, car on dit qu'il estoit de Veronne, feit vne loy contre la requeste de ses compagnons les autres tribuns, qui le prioyent de ne rien establir qui portast dommage à la republique: ce neantmoins cestuy ordōna ladicte loy, ou estoit compris qu'on feit enquete de ceux qui donnoiet aide, support conseil, & faueur, aux villes voisines, qui auoient esté autrefois compagnes & confederées avec les Romains, lesquelles auoyent prins les armes cōtre lesdits Romains: & qu'autant qu'on en trouueroit donuāt support aufdictes villes, qu'on les punist. Or ceste ordōnāce porta beaucoup de dōmage à ladicte republique: car cela fut cause de mutineries, seditions, & discords entre les citoyēs de Rome, si q̄ pour le cōmencemēt Varius par ladicte ordōnāce enflāma la bataille Sociale, puis incita la bataille ciuile: Mais ce pendant qu'il se monstra premier et tribun pestilentieux & mortifere, ains que vray & loyal

citoyen: il fut par sa loy mesme condamné, & porta telle peine qu'il auoit mérité,  
**D'ESTUDE ET INDVSTRIE**  
 c'est à dire vigilance & subtilité.

## CHAP. VII.

**Q**ue differé-ic à faire mention d'industrie, vigilance, ou subtilité: par la puissance de laquelle, la discipline des armes, & de la plaiderie est confirmée & corroborée, au gyron de laquelle toutes exercitiōs sont fidelement nourries. Par icelle toute chose louable & d'excellence qui viēt de nostre esprit, tout ce que nous faisons manuellement & tout ce que nous prononçons, paruiēt au comble d'honneur & louenge: qui combien qu'elle soit vertu tresparfaicte & accomplie, toutefois par perseuerance elle s'endurcit.

*Briēt  
louenge  
d'indu-  
strie.*

*Du premier Caton.*

Caton ayant de son aage quatre vingtz & six ans, persistant à la defense de la republique, cōme s'il eust esté encore ieune, fut accusé de crime capital pas ses ennemis. Il mena luy mesme sa matiere, & en plaidoyant ne fut veu auoir la memoire plus tardiue qu'il souloit, ny en pronōçāt ses clauses, n'auoit plus courte alaine

qu'au parauant, ny n'estoit empesché de la parole qu'il ne proferast sainement, pour ce qu'il auoit tousiours tenu en vn estat les choses predites par perpetuelle industrie. D'auantage en la fin de ses longz iours, il defendit la cause des Espaignolz, qui estoient accusez par Galba, disertissime orateur, d'auoir faulsé leur foy enuers les Romains. Cestuy aussi desira estre instruit és lettres Grecques bien tard: semblablement estoit ia vieil quãd il apprint les Latines. Et comme il eut desia acquis grand honneur par son eloquence, il meit peine de sçauoir le droict ciuil, auquel fut sçauantissime

*Du second Caton.*

*Caton  
dict Vti-  
cense.*

Le secõd Catõ filz du neuueu du premier Caton, dont chascun s'esmerueilloit pour ses excellences, & qui fut le plus prochain de nostre tẽps de tous les Catons, fut tant desireux de sçauoir qu'en la cour, ce pẽdãt que les senateurs s'assembloyent, ne se pouoit abstenir qu'il ne leut les liures Grecs, à fin que par ceste industrie & vigilance il demonstrast qu'aux vns le temps default, c'est à dire, qu'ilz employent bien le tẽps toute leur vie, & les autres n'ont que du temps trop, car ilz l'employent mal,

*L'indu-  
strie du  
filz de  
Caton.*

*De Terence Varro.*

Terence Varro digne d'estre icy recité, tant pour le bel exemple qu'il dōnoit aux humains de biē employer la vie, que pour le long tēps qu'il vesquit dura en ce monde cent ans, & ne furent ses ans plus lōgs, que le trauail qu'il print à cōposer liures. Certes en vn mesme liēt il meit fin à sa vie & à ses excellens œuures ensemble.

*De Liuius Drusus.*

Liuius Drusus fut de pareille perseuerance, lequel deffailant de la force de son aage, & priué de la veuë, encore interpreta-il courtoisemēt au peuple le droict ciuil, & composa liures proufitables à ceux qui auolēt desir d'apprendre. Or ainsi que nature le sçeut biē faire vieillard, & fortune aueugle, si ne peut l'vne & l'autre l'empeschier de la veuë & vigueur de l'esprit.

*De Publius senateur, & Luce Ponce, chevalier Romain.*

Publius senateur, & Luce Ponce cheualier Romain, en leur temps furent aduocatz bien renommez, & tous deux aueugles: par semblable industrie menerēt les causes en la cour iusques à la fin. Donc le plus souuent courtoit le peuple en ladicte cour les escouter: les vns se delectoyent

de leur esprit, les autres s'esmeruoitloyent de leur coustance & perseuerance : on en voit beaucoup que quand ilz ont quelque infortune de la veüe, setirent à part en quelque lieu solitaire : ainsi doublent-ils leurs tenebres, adioustans les choses voluntaires aux fortuites, & hazardeuses.

*De Publius Crassus.*

*La lague  
grecque  
diuisée en  
cinq.*

Quand Publius Crassus consul vint en Asie pour faire la guerre au Roy Aristonique, il fut si curieux de sçauoir la langue Grecque, qu'il congneut parfaitement les cinq manieres de parler en icelle, c'est à sçauoir, le langage Ionique, Dorique, Atique, Eolique, & cōmun: ce que le mit bien à la grace des confederez & alliez des Romains: car quād il estoit question de produire quelque matiere deuant luy, ils ne parloyent par truchement, car il entendoit toutes lagues, & en icelles donoit son arrest.

*De Roscius ioueur de farces, ou badin.*

L'industrie & habilité de Roscius, qui fut l'exemple à tous badins, qui veulent acquerir bruit sur theatres & eschauffaux n'est à celer. Cestuy iamais n'osa iouer deuant un peuple, qu'il n'eust estudié iusques

au bout en sa maison, les mines & gestes qu'il deuoit faire : pourtant feit-il plus de honneur à l'art de badinerie & ieu de farces, que l'art ne luy en feit. Or n'acquit il seulement en son ieu la faueur du peuple, ains aussi la familiarité & amytié des princes. Voyla la retribution, le loyer & prix qui vient d'une estude & industrie, qui est faicte attentiuement, continuellement & perseuerément, pour laquelle la personne d'un ioueur de farces, sans houte nulle se ose meller avec si excellens personnages.

*Louëge de  
industrie.*

*Exemples des Estraungers.*

*De Demosthene.*

La langue Latine doit louer l'industrie des Grecz aux posterieurs, pour ce qu'elle a beaucoup prouité à icelle : car toute la sagesse & eloquence des Latins est descendue des Grecz. Si iamais au monde on feit mention d'un orateur parfait, Demosthenes le fut : & quand on oyr seulement prononcer son nom, il se produit en la phantasie de l'escoutant vne perfection de vne grande eloquence. Or ainsi comme cestuy au commencement de sa ieunesse ne peust prononcer la premiere lettre de sciëce, qu'il desiroit apprendre, c'est à sauoir rhetoriq, pour ce qu'il estoit begue,

*La lāgue  
Grecque  
prouite-  
ble à la  
Latine.*

*Demosthe  
nes corri-  
gea les vi-  
ces qu'il  
auoit de  
nature  
par gran  
de indu-  
strie.*

par si grand industrie & labeur corrigea le vice & imperfection de sa langue, qu'on ne trouua homme qui prononçast si franchement & seichement comme il feist par apres : aussi pour ce qu'il auoit la parole trop petite & rude à ouyr, par continuelle exercitatio la rendit haultaine assez & agreable aux auditeurs : d'auantage auoit il l'alaine foible & courte: mais ce que nature luy auoit denié, touchant puillance & vertu de corps, il l'emprunta à trauail & labeur, si qu'il proferoit plusieurs vers sans nullement respirer, & les prononçoit en montant legerement costes & moutaignes, pour se mettre en plus longue alaine: mesme s'en alloit souuent ioignant de quelqs riuages, ou l'eau couroit & bruyoit impetueusement, repeter ses oraisons, à fin que quand il seroit à la cour, le tumulte ne l'empeschast. Semblablement on dit qu'il auoit de coustume de mettre de petites pierres en sa bouche, & lors s'exercitoit longuement & beaucoup en ceste sorte, à fin que quand il assisteroit à l'audience ( lesdictes pierres hors ) il parlast plus librement & à son plaisir. Brief cestuy feist la guerre à Nature, qui luy auoit denié beaucoup de perfections : mais par estude

&



& industrie la surmōta, & vainquit sa malignité par vertu de cœur tresobstiné & pertinacissime. Parquoy on peut dire que la mere de luy auoit enfanté vn Demosthenes, & industrie l'autre.

*Demosthenes surmonta nature.*

*Du philosophe Pythagoras.*

A fin que ie m'entremette à parler d'vn acte d'industrie, qui est bien plus d'antiquité que ceux que i'ay recité de Demosthenc, ie feray icy mention de Pythagoras, qui fut vn œuure de Nature accompli: lequel des sa ieunesse s'adonna à sagesse & toute honnesteté: & ne commença rien qu'il ne menast meurement & diligemment iusques au point qu'il pretendoit, c'estoit à sagesse. Or à fin qu'en cest endroit ie face mention des trauaux qu'il print pour acquerir science, premierement ie diray cōme il se transporta en Egypte,

*Pythagoras œuure de sagesse tresparfait.*

ou il apprint la langue du país: puis estudia les expositions & interpretations que auoyent fait les anciens sur les liures du vieil téps: esquelles il congneut les coustumes, statuts, & maniere de viure de tout l'aage precedēt, † qui estoit depuis la creation du monde, iusques à ce temps-là, ou on comptoit trois mille quatre cens quarante & trois ans, quand la monarchie des

*Les la-beurs de Pythagoras.*

A A. j.

*Note icy  
lecteur  
que le tra  
ducteur a  
adiouste  
ce qui est  
enclos en  
tre ces  
deux si-  
gnes, pour  
donner  
plus grã-  
de intelli-  
gence de  
ce present  
exemple.*

Perfans commença du regne de Cyrus a  
Perse, & de Seruius Tullius en Rome. Au  
quel temps florissoit ledict Pythagoras, de  
uant l'incarnation de nostre seigneur Je-  
sus Christ cinq cens & vn, ainsi que recite  
Carion en sa chronique, que i'ay traduit  
en nostre langue. Parquoy ie mesbahy de  
ce que Valere dit que ledict Pythagoras  
congneut en ces liures d'Egypte, les manie-  
res de faire d'innombrables siecles. Siecle  
est l'espace de cēt ans. Et ainsi comme i'ay  
dict, depuis la creation du monde, iusques  
au temps de Pythagoras, n'y auroit gueres  
plus de trois mille quatre cens quarante &  
trois ans : posé ores qu'il eust vescu cent  
ans, parquoy le temps ne seroit innombra-  
ble. † Or pour reuenir au labour que piñt  
Pythagoras en l'estude, apres auoir esté en  
Egypte, vint chez les Persans, ou il fut en-  
doctriné en la sagesse des Magiciens tres-  
diligemment : lesquels luy monstrerent  
couttoisement & doucement les moue-  
mens des Planettes, le cours des estoilles,  
la proprieté & effect de toutes choses. Cō-  
sequemment nauigea en Candie & Lacc-  
demone, ou il apprint leurs loix & manie-  
re de viure: puis descendit aux cōbats qui  
se faisoient en Olympe. Et comme il eut

donné admiratiō & exemple à toute Grece de tant de sortes de sciēces qu'il auoit comprins, luy fut demandé quel surnom on luy bailleroit, dict qu'il ne vouloit pas estie appellé sage (car desia les sept sages de Grece en auoyent occupé le nom) ains qu'on le nommast philosophe, c'est à dire amoureux de sagesse. Cestuy aussi fut en vne partie d'Italie, qui se disoit pour lors la grande Grece, & maintenant s'appelle Cappe sainte Marie, ou il approuua les effects de son estude, en maintes riches villes. Or mourut ledict Pythagoras en Metapont ville d'Italie, d'ou il estoit né. Certes ladicte ville fut bien plus renommée & annoblie, pour les œures de Pythagoras, que pour ses cendres.

*Pythagoras le premier nommé philosophe.*

*Metapont ville de Pythagoras.*

#### *Du philosophe Platon.*

Platon ayant pour son païs Athenes, & pour son precepteur Socrates, qui estoit vn lieu, & vn personnage fertilissime en doctrine & science. Pareillement ledict Platon estoit bien garny & équipé de diuine abondance d'esprit, si qu'il estoit tenu le plus sage de tous les mortels : en sorte que si Iupiter fut descendu du ciel, n'eust esté veu vser de facōde plus elegāte

*Platon facōde.*

AA.ij.

LE VIII. LIVRE

& accomplie. Ce neantmoins ne se contenta, ains passa en Egypte, ou il apprint des anciens de ceste region, plusieurs sortes de geometrie, & les cours & mouvemens des astres. Certes, en ce temps que grandes bandes de ieunes estudiâs de toutes parts accouroient en Athenes pour ouïr le regent Platon, il circonvoyoit le riuage du Nil, d'ou on ne congnoit la source, tracassoit par les châps larges & amples, vauquoit en ce país barbare, qui est de loügue estendue, & cheuauchoit les marces de ceste dicte region estant disciple des vieillards Egyptiens: puis vint en Italie, dequoy ie m'esmerueille moins (car c'est bié autre país) à fin qu'il apprint la doctrine de Pythagoras, qui se monstroït à Tarréie par Architas, & à Locres par Timeus Ariō, & Cetus. Certes on pouvoit à ceste heure-là amasser de toutes parts si grande abondance de lettres, qu'on eu eust réply facilement de l'un à l'autre toute la roüdeur terrestre. Ledict Platon mourut à quatre vints & deux ans de son aage: ayât sous sa teste la poësie de Sophron. Ainsy la fin de luy ne fut point priuée & sequestrée du labour d'estude.

*Le pays  
d'Egypte  
mares-  
queux.*

Democritus peut estre estimé auoir tât de richesses, que son pere pouuoit heberger & loger facilement l'ost de Xerxes, qui estoit de dix cens mille hommes, mais à fin de vaquer plus aisemēt à l'estude, retint bien petite partie de son patrimoine, & donna la reste au païs. Il demoura plusieurs ans en Athenes, ou il ne perdit vne heure qu'il n'estudiaist, si qu'ame ne le congnoissoit en la ville, comme il tesmoigne en l'vn de ses liures. Je suis tant esbahy de si grand exercice d'estude, que ie suis contrainct de le laisser, & parler d'vn autre.

*De paour que Democritus ne fut empesché de son estude, il ne se fait congnoistre à gueres de gens.*

*Du philosophe Carneades.*

Carneades fut vn soldard de sagesse laborieux & continu, qui vescuť xc. ans. Sa vie & son estude de sagesse prindrent fin l'vn avec l'autre. Il fut si assidu à l'estude, que quand il se venoit seoir à table pour prendre sa refection, estoit si meditatif, que il oublioit à mettre sa main au plat : mais Melissa vne honneste femme, qu'il auoit au lieu d'espouse, qui le seruoit chastemēt en choses honnestes, quand il n'estudioit point (non pas pour luy rompre la phantasie, ains pour souuenir à sa faim) le paifsoit de sa main. Parquoy il viuoit seulement en son esprit, & n'auoit autre recrea-

*Notés.*

tion qu'à son engin: il estoit circuy & entourné du corps, comme si c'eust esté vne chose estrange & superflue. Quand cestuy vouloit disputer avec Chryssippus, il purgeoit son cerueau d'elebore, pour expliquer la force de son dict engin plus attentiuemēt, & pour repousser l'esprit de l'autre plus aigrement. Et de ceste ordonnance d'elebore vsèrent ceux qui estoient cōuoiteux d'honneur, à l'exēple de Carnedes, ainçois qu'argumenter.

*La force  
de l'elebo  
re.*

*Du philosophe Anaxagore.*

Combien pensons-nous qu'Anaxagore eust le cœur adonné à l'estude: lequel apres auoir longuement voyagé, retourna à son païs: lors voyāt ses terres delertes & mal cultiuées, dict: Je fusse demouré saul & sain, si cela n'eust esté gasté & perdu. O que c'estoit vne parolle qui denotoit bien l'acquisition de sagesse tant désirée. Or si cestuy eust vaqué à labourer ses terres, ce pendant qu'il cultiua & arunna son engin de sa doctrine, vray est qu'il fut demouré seigneur de son bié, mais il n'eust pas esté si prudent & si sçauant personnage.

*Le mot  
dore d'A-  
anaxago-  
re.*

*Du philosophe Archimedes.*

Ie diroye l'estude & industrie d'Archime

des luy auoir esté fructueuse & proufita-  
 ble, si icelle ne luy eust donné & tollu la  
 vie. Quand Marcellus eut mis le siege de-  
 uant Syracuse, il l'eust beaucoup plustost  
 prins, si l'eust esté destourbé par les sub-  
 tilitez que commandoit faire Archime-  
 des, touchât aucunes machines belliques  
 & manœures, toutesfois la print à la fin:  
 & pour ce qu'il aymoît prudence de l'hô-  
 me, feit sonner à son de trompe, que sol-  
 dard aucun ne l'oultrageast, pensant qu'il  
 acquerroit autât d'honneur à sauuer ledict  
 philosophe, comme à prendre ladicte vil-  
 le. Or comme cestuy Archimedes eut l'e-  
 sprit & l'œil fiché en terre, pour figurer  
 sus la pouldre quelques signes touchant  
 l'art mathématique vint arriuer vn compa-  
 gnō de guerre, q̄ entre en sa maison pour  
 chercher du butin, l'espée desgainée sus sa  
 teste, luy demâde qui il estoit: mais cestuy  
 philosophe, apres auoir faict vn pourtrait  
 sus la pouldre de ses mains, ou il signoit  
 ses diametres & autres figures, dict à ce  
 soldard: Le te prie ne me destourbe point  
 q̄ ie n'acheue ce cercle. Le soldard voyant  
 qu'il ne tenoit cōpte de ce qu'il luy auoit  
 commandé luy couppa la teste: si que de  
 son sang gasta & mit à confusion lesdicts

*L'estude  
 donna la  
 vie à Ar-  
 chimedes.*

AA.iiij.

LE VIII. LIVRE

pareille-  
ment luy  
osta.

signes imprimés. Dont il aduint que pour vne mesme estude: maintenant luy fut donnée la vie par Marcel, maintenant luy fut ostée par cediect soldard.

*Du philosophe Socrates.*

Il est cler que Socrates desia paruenue en vieillesse, se voulut mesler d'apprendre le ieu du luc, estimant qu'il estoit meilleur d'auoir l'usage de ceste science, tard que jamais, qui estoit vne bien petite accroissance & additiō à la doctrine dudict pour l'aduenir: mais l'homme ainsi qu'il estoit perseuerant, & quasi obstiné à l'estude, voulut croistre le grand monceau de ses richesses philosophiques de ceste science de musique. Ainsi donc cōme il festimoit pauvre de sçauoir, en voulāt tousiours apprendre, il se foit tresriche en enseignant & monstrant aux autres sa doctrine.

*D'Isocrates.*

A fin que nous redigeons les exemples de fertile & longue industrie, quasi comme en vn monceau, nous ferons icy mention d'Isocrates. Lequel ayāt de son aage quatre vins & quatre ans, ainsi comme il a donné à congnoistre luy-mesme, composa le noble liure qui est nommé, Panathenaicos, c'est à dire contenant tout l'hō



neur de ville d'Athenes, vn ouurage certes plein de vif esprit. Par cela il apparoit que lors que le corps des hommes doctes se vieillit en iceluy, l'esprit par le secours & aide d'industrie & estude, retiét sa fleur de ieunesse. Or ne mourut il soudain apres ce liure fait, ais apperceut les fruiçts de cest admirable œuure l'espace de cinq ans, qui luy estoit honneur & louenge.

*De Crisippus.*

Crisippus ne vescu pas tant cōme Isocrates, combien que son aage toutes fois n'ait esté de petite espace. Cestuy auoit cōmencé auant quarante ans sa logique, qui estoit vn œuure de grāde subtilité: lequel il paracheua sur le poinçt de quatre vingts ans: parquoy il est parent qu'il fut plus de quarāte ans à le faire: dont on doit considerer combien il fut industrieux & vigilant, & combié il soustint de traual en escriuant continuellemēt, veu qu'aux liures qu'il composa pour les congnoistre tous, seroit requis bien longuement viure.

*La logique de Crisippus.*

*Du philosophe Cleantes.*

O Cleantes, certes ie croy que la deesse d'industrie t'honoroit, & te fauotisoit, lors que tu mertois si grande peine à appren-

*La diligē  
cede Cle-  
antes à  
apprẽdre.* dre, & à enseigner perseuerément la philosophie. Certes tu fus si amoureux d'icelle, qu'en ta ieunesse estant pauvre enfant pour gagner ta vie, de nuict tu puisois de l'eau aux puits, pour arrouser les iardins: & de iour tu vacquois à retenir la doctrine de Crysippus. D'auantage songneusement perseueras à enseigner tes auditeurs, iusques à l'aage de 99. ans. Ainsi occupas-tu ce tēps à double trauail, c'est à sçauoir à apprendre, & à monstrier, si qu'ō ignora si tu estois meilleur disciple, que meilleur & plus louable maistre.

*De Sophocles.*

*Oedipode  
nom de  
tragedie.* Il sembloit que Sophocles voulust guerroyer contre nature, pour ce que tant plus luy donnoit de temps à viure, tāt plus trauailloit: en sorte qu'en vieillissant, augmentoit son labeur: mais ce combat estoit honorable. Certes cestuy vescu bien pres de cent ans: & comme il estoit prochain de sa fin, composa la fable d'Oedipus, par laquelle il emporta la palme sus tous les poētes de son temps: ce qui ne demoura pas incongneu à la posterité: car Sophon son fils la feit grauer à son sepulchre.

*Du poēte Simonides.*

Le poēte Simonides à quatre vingts ans

de son aage enseigna sa poësie : & mesme se trouua au puy & pris des poëtes , cōme il s'est vanté luy-mesme, qui ne fut illicite à luy de prendre longuement plaisir aux inuentions de son esprit , consideré que pour iamais l'aage futur s'en deuoit esjouir.

*De Solon.*

Solon comprint en vers, & declara combien il ayma l'estude: par lesquelz il donna à congnoistre qu'en vieillissant il apprenoit tousiours quelque chose : & mesme au dernier iour de sa vie il conferma la besongne. Comme ses amis assistoyent à l'article de sa mort, & conferoyent de quelque chose ensemble , il leua la teste, qui presque defailloit, pour l'oppressiō de mort tresprochaine. Lors on luy demāda pourquoy il faisoit cela , respondit : Afin que quād i'auray appris ce dequoy vous disputez, ie m'en aille mourir. Iamais hōme ne seroit dict paresseux , s'il entroit en ceste vie mortelle, de tel courage comme Solon en issit. *Notés.*

*De Themistocles.*

Cōbien pēseriōs-nous q̄ Themistocles

emisto  
scent  
noms  
ous ses  
iectz.

fust industrieux & vigilant, qui entre tant de charges & soucis de choses de haute importance, cōprint en sa memoire tous les noms de ses Citoyens ? Finablement à grād tort banny du pais, fut contrainct de se retirer deuers Xerxes, que peu auāt il auoit vaincu : & ainçois qu'il vint deuant ledict Roy, apprint la langue Persique, à fin que par ceste industrie il fust plus à la grace, & plus recommandé dudit Roy.

*De Cyrus, et Mithridates.*

Cyrus & Mithridates deux Rois, partirent ensemble les deux sortes d'industrie de Themistocles. Cyrus sceut les nōs par cœur de tous ses soldardz. Mithridates ap print vingt & deux langages, de vingt & deux nauōs qui luy estoient obeissantes. Cyrus voulut sçauoir lesdictz noms, à fin que sans admoniteur il dist le bon iour à vn chascū. Mithridates voulut sçauoir lesdictes langues, à fin que sans truchemēt il parlast à ses subiectz.

D'OISIVETE ET REQVOY.

CHAP. VIII.

IL me semble qu'il est bon de ioindre loisiueté & repos à industrie & estude, combien qu'elle soit leur contraire : non pas ceste oisiueté, par laquelle vertu s'es-

uanoüit, ains de quoy elle est recrée, & faicte plus prompte. Certes oisueté, qui enerue & abolit vertu, est à escheuer à gés paresseux : oisueté qui refocile vertu, est à appeter aucunesfois de gens promptz & laborieux : les paresseux la doiuent fuir, de crainte qu'elle ne rende leur vie non-challante : les industrieux, & les gens d'estude la doyuent desirer, à fin qu'elle tempere leur trauail, & que parapres soyent faictez plus fermes & plus promptz à labeur.

*De Scipion & Lelius.*

Scipion & Lelius ioinctz ensemble, tant par bonne & vraye amitié, que par l'alliäce de toutes vertus: ainsi cōme ilz trauailloyent ensemble à tout exercice honneste aussi prenoyent- ilz ensemble passietemps & recreation. Il est tout cler qu'à Gaiette & Laurente iceux se pourmenoyent, & cueilloyent au long des riuages de la mer des coquilles & escailles de poisson, ensemble des petites pierres polies, ainsi que P. Crassus afferma l'auoir ouy maintefois dire à Quintus Sceuola son beau-pere, qui fut gendre de Lelius.

*De Sceuola.*

Sceuola ( certain tesmoing du passietéps

*On lit  
qu'il yent  
cinq cou-  
ples d'a-  
mis, c'est  
à sçauoir  
Theseus,  
& Piri-  
thous, Pi-  
lades &  
Orestes,  
Tideus &  
Polinices  
Nisus &  
Eurialus  
Scipiö, &  
Lelius.*

de ces deux susalleguez) iouïa, comme on dit, tresbien à la paulme: lequel apres auoir vaqué aux affaires de la cour, pour solacier vn peu son esprit prenoit plaisir à ce ieu: mesme aucunesfois passoit temps au tablier & escherz, quād il auoit ordonné des sacrifices, cerimonies des dieux, & aussi traicté du droit ciuil: car il estoit augur, & Legislatteur en Rome: ainsi comme en choses de grande importance il se mōstroït graue & homme de vertu, aussi aux affaires de recreation il se monstroït homme: car nature ne souffre que l'homme traueille tousiours.

*Note.*

*Exemples des estrangers.*

*Du Philosophe Socrates.*

*La relasche que prenoit Socrates en son e-stude.*

Ce que considera tresbien Socrates, qui n'ignora rien touchāt sagesse: cestuy n'eut honte de se ioïer euec les petis enfans, en mettāt vn baston de roseau entre ses iambes: qui sert communemēt de cheual aufdictz petis enfans, quand courent çà & là par passetemps. Dequoy ledict Socrates, fut moqué par Alcibiades, qui le trouua en ce point.

*Du Poëte Homere.*

Homere Poëte de diuin esprit, ne fut pas d'autre opinion, qu'on ne deust se

recréer apres le travail, quãd il introduist en ses œuures Achilles iouãnt du luc, à fin qu'apres le travail militaire, il vaquast à repos.

COMBIEN ELOQUENCE A  
de puissance & foïce.

CHAP. IX.

*Proheme*

**C**ombien que nous estimons la puissance d'eloquence estre de grãde valeur, toutefois si est-il decent le moustrer par exéples, à fin que nous ayõs plus grande approbation de sa force & efficace.

*De Valere.*

Les Rois de Rome finiz & exterminiez, le peuplé estât en differét contre le Senat, se va planter en armes iouxte le riuage de la riuere d'Anio, en la coste qui se nôme sainte ou sacrée. L'estat de la Republique n'estoit pour lors seulemēt defroyé & desemparé, ains tres-miserable : pour ce que par mutinerie & sedition les Senateurs qui estoyent le Chef de Rome, estoyent diuisez des mēbres, c'est à sçauoir du peuple & de là commune : & si l'eloquence de Valere n'y eut mis arrun & ordre, l'espoir que nous auions d'augmenter nostre Empire, qui estoit encore en son commencement, eust esté totalement rui-

*Anio,  
ancien,  
Riuere.*

*Notez.*

né & aneanty. Cestuy Valere par son beau parler en vne oraison qu'il feist, rendit ledict populaire, qui se resiouissoit follemēt de nouvelle & inaccoustumée liberté, subiect au senat: ainsi que sil eust adioinct vil le avec ville. Donc les aimes, fureur, & trouble d'esprit donnerent lieu aux parolles facondes dudict Valere.

*De Marc Antoine.*

Beau parler aussi fut cause de refroidir les soldardz de Cinna & Marius de ne faire meurtre. Ceux-cy auoyēt esté enuoyez de leurs inhumains Capitaines, pour occir Marc Antoine: mais furent si estonnez de son beau langage, qu'ilz remirent leurs espées en leurs fourreaux: lesquels partiz, vint arriuer vn autre soldard nommé P. Antoine. Cestuy s'estoit tenu a lenuiron de ce lieu seul, & n'auoit entendu la parole dudict Marc Antoine: parquoy accomplit le cruel commandement desdictz Capitaines Cinna & Marius, & tua ledict Antoine. Combien pensons nous que cestuy fust discret, veu qu'aucū ennemy ne le sceut mettre à mort, pourueu qu'il escoutast sa parole?

*De Iules Cesar.*

Iules Cesar le sustentacle & fondement  
tant



tant de diuine puissance que d'esprit humain, exprima la force de sa propre eloquence, en disant en l'accusation de C. Dolabella: lequel il auoit aculé de pilleries & extorsions que L. Cotta son amy & familier auoit esté cause de luy oster vne belle matiere: voulant dire, que si cestuy Cotta ne l'eust prié de soy desister alencontre de Dolabella, par son beau parler l'eust rédu infame. Lors se plaignit Cesar, & fut martyr, qu'il n'auoit môltré amplement combien il estoit facond. Apres donc auoir fait recit de luy, pour ce que no<sup>s</sup> ne scauriôs entre les exemples Romains, traicter d'un personnage plus grád, ie me iecteray sus les estrangers.

*Cesar facond.*

*Exemple des Estrangers.*

*De Pisistratus.*

On dit que Pisistratus fut si eloquent, que les Atheniens esprins de sa faconde, le feirent leur Prince, combien que Solon tresamoureux du pais, y pretendist: la parole de Solon estoit plus salutaire, & celle de Pisistrat plus diserte. Dôt il aduint que les Citoyens d'Athènes, qui s'estoyét tousiours monstrez sages, à ceste fois furent indiscretz, preferant seruitude à liberté: à raison que ledict Pisistratus parapres de-

BB.j.

*Pisistrat par sa faconde obtint le regne des Atheniens.*

uint grand tyran.

*De Pericles.*

*Pericles par son beau parler faisoit des Atheniens ce qu'il vouloit.* Pericles personnage qui auoit beaucoup de graces de nature, apprint soubz Anaxagoras beaucoup de lettres, & paruint à si grande eloquēce, qu'il rendit par son beau parler les Atheniēs à seruitude, qui au deuant viuoient en liberté. Certes il faisoit de la ville ce qu'il vouloit. Et combien qu'il parlast le plus souuēt contre le vouloir desdictz Citoyens, ce neantmoins sa parolle estoit si plaisante & agreable, q̄ le peuple ne le pouoit desdire. En sorte que les Poētes Comiques, qui auoyēt puissance de satyriquer, & reprendre la vie de vn chascun, iaçoit ce qu'ilz eussent bonne enuie de brocarder & dechiffrer la tyrannie de cest homme, ce neantmoins n'auoyent la puissance: & disoyent que soubz la langue de ce personnage gisoit vne fconde plus douce que miel: & que le beau parler de luy, laissoit à ceux qui l'auoyent ouy, vn aguillon & emotion à l'aymer & congratuler.

*De quelque vicillard.*

On dit qu'un vieil personnage estant en la premiere harenque de Pericles lors en sa grande ieunesse, dict qu'à ceste heu-

re là qu'il estoit encore adolefcant, ouït Pisistrat fort vieil, faisant maintes oraisons, mais que la harengue de Pericles estoit toute semblable, & qu'õ se gardast de luy, pour ce que Pisistrat par son eloquence auoit esté introduict au Gouvernement de Athenes, qui depuis affligea grandement les Atheniens: parquoy disoit qu'en aduendroit autant ou plus de Pericles: dequoyne fut deceu ledict vieillard, tât pour l'eloquence de Pericles, qui fut aussi grande ou plus que celle de Pisistrat: & aussi pour sa vie, qui ne fut pas moins tyrannique que celle dudit Pisistrat. Quelle difference y a il entre Pisistrat & Pericles, sinon que Pisistrat exerça sa tyrannie armé, & Pericles defarmé?

*Le sain  
conseil  
d'vn vieil  
lard.*

*Du Philosophe Hegesias.*

Hegesias Philosophe Cyrenaique fut si beau parleur, & si persuasif, qu'en ses haré-  
gues il deschiffroit si eloquemment les  
maux & incommoditez de ceste vie, qu'il  
induisoit plusieurs à appeter volontaire-  
ment la mort: pourtât luy defendit le Roy  
Prolomé de plus differer de ceste chose.

*Hegesias  
par son e-  
loquence  
contrai-  
gnoit les  
hommes  
à s'occir.*

BB. ij.

COMBIEN IL Y A D'EFFI-  
cace en la prononciation, & conue-  
nable mouuement du corps.

## CHAP. X.

*La souue-  
raine ver-  
tu d'elo-  
quence est  
en la pro-  
nonciatio  
& aux  
gestes.*

L'Honneur & ennoblissement d'elo-  
quence consiste en prolation seante,  
& gestes aduenans: desquelles deux cho-  
ses quand vn Orateur est garny, il s'adresse  
aux auditeurs en trois manieres. Premiere-  
ment en inuadant les courages par beau  
parler: secondement il recrée l'ouye par  
prolation conuenable: tiercement il dele-  
cte l'œil par gestes honnestes & plaisans.

*De Caius Gracchus.*

*Ce qu'a-  
uoit de  
coustume  
C. Grac-  
chus, quand  
faisoit ses  
harangues.*

Et à fin qu'on adioust foy à noz pro-  
pos, nous produirons exemples d'aucuns  
nobles personnages. C. Gracchus ieune  
Gentil-homme Romain, beaucoup plus  
eloquent qu'il n'estoit de bon vouloir,  
pour ce qu'il eust bien peu par la viuacité  
& beauté de son engin conseruer la repu-  
blique, s'il eust voulu: mais il ayma mieux  
la mettre en trouble maleureusement.  
Toutes les fois que cestuy faisoit haran-  
gues au peuple, il auoit vn seruiteur der-  
riere luy, sçauant en l'art de musique, qui  
d'vne fluste d'iuoie secretement luy don-  
noit le moyen de bien prononcer, c'est à

ſçauoir quand ſa voix ſ'abaifſoit plus qu'il n'eſtoit requis, luy dōnoit le tō de la haul ſer avec ladicte fluſte: puis quand elle ſ'eſleuoit trop, luy donnoit le ton pour l'abaifſer, pour ce qu'aucunefois en plaidoyant, en accuſant ou blaſmaur ſa partie eſtoit eſmeu d'ire on de dueil, parquoy ne pouuoit garder moyen en pronōciation.

*Il donne  
raison de  
la choſe.*

*De Quintus Hortenſe.*

Quintus Hortenſius croyant les geſtes honneſtes d'un Orateur eſtre de grande efficace, mit quaſi plus de peine à les bien dreſſer, qu'à parler elegamment: pourtant ne ſçauoit-on ſi plus curieusement on alloit à ſes harēgues, pour ouir ſa belle maniere de prononcer, que pour voir ſa belle contenance & honneſtes geſtes: ainſi accommodoit-il ſes parolles à ſes geſtes, & ſes geſtes à ſes parolles. Il eſt certain qu'Eſope & Roſcius ioiueurs de comedies, ou badins ſçauantiſſimes, ſe trouuoient ſouuent en l'audience, quand ledict Horrenſe plaidoit, à fin qu'ilz apprinsſent de luy à faire leurs geſtes, quand ſeroyent ſus les eſchaufaultz.

*Icy eſt  
loué Ci-  
cero.*

*De Marc Cicero.*

Marc Cicero en vne oraiſon qu'il feit  
BB.iiij.

pour la iustification de Gallus, donna bié à cognoistre qu'il y auoir grande efficace en prononciation, & gestes d'un Orateur, en reprochant à Marc Callidius (qui vouloit prouuer par l'enqueste du pais, par tel moings, & mesme par les escritpz de Gallus, que ledict Gallus l'auoit voulu empoisonner) que son accusation estoit manifestement faulse, pour ce que si le cas eust esté vray, ledict Callidi<sup>9</sup> en plaidoyât, eust esté plus esmeu, sa parolle n'eust point esté si foible, ne son oraison aussi n'eust point esté si molle & laschet. Or en disant ses choses, ledict Cicero donna à cognoistre que la contenance de Callidius monstroit manifestement la chose n'estre conforme à verité. Ainsi descouurit-il le vice de sa harégue, pour ce qu'il ne pronôçoit ny ne faisoit les gestes telz cōme il estoit requis à la cause, aussi adiousta-il les argumens de la cause perillante, concluât ainsi Certes Marc Callidius en plaidoyât la cause se se fust mōstré plus animé, si Gallus eust fait effort de l'empoisonner, parquoy il apparoit que c'est chose feincte.

*Le propos de Cicero par lequel il descouurit vne accusatiō feincte.*

*Exemples des estrangiers.*

*De Demosthene.*

Le iugemēt de Demosthene est cōforme à celuy de Cicero. Lequel interrogé à sca-

ir-mon qui estoit fort valabe & requis  
 ien parler, respondit que c'estoit pronō  
 tion. De rechef luy fut demādē, & pour  
 troisieme fois, mais ne respondit autre  
 chose, confessant que c'estoit quasi la cho  
 se la plus principale à vn orateur.

D'Eschines.

Eschines aussi en parla veritablement:  
 lequel pour la cōfusion & honte qu'il eut  
 d'auoir esté vaincu par Demosthenes, qui  
 defendoit la cause de Ctesiphon cōtre luy  
 se partit d'Athenes, & s'en alla à Rhodes,  
 ou il fut prié par les Rhodiens, de lire son  
 accusation contre ledict Ctesiphon: puis  
 apres reciter la defense de Demosthene: ce  
 qu'il feit d'vne tresclere & tresdouce voix:  
 dequoy s'esmerueillerent tous lesdicts ci-  
 toyés, louās l'eloquēce de l'un & del'autre  
 mais encore plus celle de Demosthene.  
 Lors commēça à dire Eschines: O si vous  
 eussiez ouy Demosthene en chaire pronō  
 çat son oraison, vous diriez biē autre cho  
 se. Cestuy Eschines, qui estoit tant excel-  
 lent orateur, & pout lors aduersaire & en-  
 nemy dudict Demosthene, estima tant l'e-  
 loquēce de sondict ennemy, qu'il se disoit  
 n'estre bon lecteur de ses escriptz, ayant  
 eu experience de la vigueur tresfaigie de  
 ses yeux, de la grauité espouventable de

Demost-  
 hene en-  
 tre les par-  
 ties de  
 l'art ora-  
 toire don-  
 ne la pal-  
 me à pro-  
 nonciatio  
 Eschines  
 orateur  
 des  
 Grecz.

sa face, du son de sa voix accommodé à chacune parole, & de la grace de ses gestes qui portoyent grande efficace. Et combien que rien ne peust estre adiousté à l'ouurage d'iceluy, toutefois en Demosthene, de fault vne grâde part de Demosthene, c'est à dire la grace de prolation, quand ses escriptz estoient leuz par autre: car ils ne sembloient pas si bons sans comparaison comme sil les eust leu luy mesme.

COMBIEN SONT DE VALEUR les effectz des artz, & combien ils apportent d'utilité, apres les auoir apprins.

## CHAP. XI.

Quand nous apperceuons de l'utilité qui vient des sciéces liberales, nous prenons plus de plaisir, & sommes plus prompts à les apprêdre. Icy bas nous declarerons comme elles ont esté inuentées utilement, & ce qui en sera digne de memoire, ie l'expliqueray clerement en son passage: & le labour à l'exposer ne sera priué de son fruit.

*De Sulpice Gaullois.*

L'instruction de Sulpice Gaullois es sept artz liberaux, apporta grand prouffit



à la republique. Côme cestuy estoit lieutenant de L. Paul, en la guerre contre le roy Perse: & la nuit de deuant qu'on deuoit auoir la bataille, lors q̄ le tēps estoit coy & serain, mesme la lune luisoit: mais soudain se va eclypher, dequoy fut espouuētée toute la gendarmerie Romaine, cōme si c'eust esté quelque signe monstrueux, ou mauuais presage: en sorte qu'elle perdit cœur, & desir de guerroyer contre ses ennemis: mais ledict Sulpice en disputant sçauamment de la forme du ciel, & de la nature des astres, prouuant que naturellement se faisoit l'ecllypse du soleil & de la lune, remit le courage à ladicte cheualerie de cōbatre. Par ainsi le sçauoir de Sulpice, quant aux artz liberaux, dōna entrée à la belle victoire qu'obtint Paul contre Perse: pource que s'il n'auoit vaincu la crainte de noz soldardz, le capitaine Paul n'eust sceu vaincre ses ennemis.

*Les sciences liberales de Sulpice acquièrent la victoire aux Romains.*

*Du deuin Spurina.*

La science de Spurina touchant ses deuinations, & prognosticz, qui luy estoient reuelez par les dieux, vint à plus grand effect que Rome ne voulut. Cestuy auoit predicte à Iules Cesar, que trente iours, dont le dernier estoient les ides de Mars,

*La deuination de Spurina touchant la mort de Cesar.*

luy estoient fort dangereux, & mortels, qu'il se gardast durant ce temps. Or comme le matin du iour desdictes ides Martiales de hazard, Cesar & Spurina le deusseussent trouuez tous deux en la maison de Caluinus Domitius, pour luy faire la reuerence, cōmença à dire audiect Spurina Or ça ne sçais tu pas bien que les ides de Mars sont venues? Lors respond Spurina: Or ça Cesar, ne sçais tu pas bien qu'elles ne sont point encore passées? Lediect Cesar auoit mis toute crainte dehors, comme si le temps suspect eut esté passé. Et Spurina croyoit que la fin dudict temps qu'il auoit predict, n'estoit encore exempté de peril. A la mienne volūte que c'eust esté le plaisir des dieux, que l'augūre ou prognostic eut plustost deceu le deuin, que le nõchalloir n'eust trōpé le pere du païs Cesar

*Exemples des estrangers.  
De Pericles.*

Mais à fin que nous cerchions es nations estranges, si nous trouuerons exemples à ce propos, nous en reciterons vn de Pericles. Comme les Atheniens fussent en grand esmoy, pensans que la mort leur fut signifiée du ciel, voyans le soleil soudain

uoir perdu sa lumiere, ce qui ne leur estoit accoustumé: Pericles adonc se va ieter parmy eux, & leur declara ce qu'il auoit appris de son maistre Anaxagoras, touchant les appartenances au cours du soleil & de la lune. Ainsi ne souffrit ledict Pericles que ses subiectz fussent plus en crainte.

*Pericles fut astrologue.*

*Du roy Alexandre.*

Quel honneur pensons nous qu'Alexandre fait à l'art de peincture, qui voulut estre peinct en plat par Apelles, & esleué en statue par Lysippus, & non par autres.

*Apelles peinctre tres excellent.*

*Du Vulcan d'Alcamenes.*

La statue de Vulcan, que fait Alcamenes, delecta grandement les Atheniens, oultre les choses de singularité touchant l'art d'imaginierie, qui surpassoyent l'inuention de tous imaginiers: ils s'esmeruilloient plus que ladicte statue estoit veüe soubz son acoustrement feignant clocher d'vn costé, pource que Vulcan estoit boyteux, qui ne luy tournoit à vice, ne luy estoit mal seant, mais sembloit de bonne grace.

*De la Venus de Praxiteles.*

Praxiteles tailla Venus femme dudit Vulcan, en marbre, comme si elle eust

*De quelle habilité Praxiteles imita nature.* esté viue: & la mit au temple des Cnidiâs ou elle estoit adorée. Cettes pour la beauté de l'ouurage, quelqu'un s'efforça de violer, cōme si c'eust esté vne femme naturelle. L'erreur d'un cheual est plus à excuser qui voyant vne iumet en peinture commença à hannir: aucuns chiens auſſy voyans vn chié peinct, abayerent. Et à Syracuse vn taureau par le regard d'une vache de cuiure, pourtraicte apres le vif, la voulut saillir. Pourquoy nous esbahissons nous des bestes irraisonnables, qui furent trompées par l'art de peinture, veu qu'un homme fut incité de cognoistre la Venus de marbre, qui estoit au temple de la ville de Cnide, qui estoit vn sacrilege, pource que elle estoit déesse, ou pource que ce fut en lieu saint.

*Digne de noter.*

IL EST DES CHOSSES QVI  
ne se peuent faire par art.

CHAP. XII.

*Euphranor grand peintre.* Quant au reste, ainsi que nature souvent permet que par art soit imitée, auſſy aucunes fois on se travaille en vain, de la vouloir contrefaire: de quoy eut experience Euphranor imaginier, qui fut ouurier souuerain. Comme cestuy estoit en Athenes douze dieux, il vit à acoustrer

image de Neptune, & y assit les couleurs inuenables à exprimer sa maiesté, si excellentement qu'il luy fut possible: en sorte qu'à quãd vint à arruer celle de Iuppiter, pour la faire d'estoffe pl<sup>s</sup> sacrée & pl<sup>s</sup> sumptueuse, il ne peut: pource qu'il auoit mis toute sa phantasie au premier ouurage, il ne sceut venir à fin de son entreprise, pour parfournir ce qu'il pretendoit au dernier.

*Chose à  
cōsiderer.*

*Du peintre Timantes.*

Que dirons nous plus? Cest autre peintre Timantes, aussi excellent qu'estoit Euphranor, representant par sa peinture le douloureux & pitoyable sacrifice, que les Grecz feifent en immolant Iphigene au temple de Diane, peignit en vn tableau le deuin Calchas tritte, Vlysses melancholique, Ajax criant contre les dieux, Menelaus pleurant & lamentant à cause de l'ocision de sa niece alentour de l'autel. Puis quand vint à vouloir peindre Agaménon, il luy enueloppa le chef. Par cela confessa qu'il n'eust sceu exprimer par son art, l'amerume du grand dueil dudict Agaménon qui estoit pere d'Iphigene, il demonstra bien clerement en sadiete peinture, le dueil qu'en menoient le deuin, le frere,

*Iphigene  
peinte a-  
uec grãd  
hōneur de  
son ou-  
urier.*

& les amis: mais il delaiſſa le courroux du pere à eſtre eſtimé & penſé à la phantaſie des hommes.

*D'un autre peintre.*

Et à fin que i'adioulte icy encore vn exemple de ce meſme art, ie reciteray & raconteray d'un peintre ſingulier, qui auoit pourtraict vn cheual venât de trauail, auquel ne reſtoit que l'eſprit: mais quand ce vint à la fin de la beſongne qu'il vouloit peindre l'eſcume ou la broe qui luy failloit du muſle, ce grand ouurier en ſi petite choſe fut longuement: en ſorte qu'il ne pouuoit trouuer le moyen de paracheuer ledict œuure. Lors ledict peintre deſpité, print ſon eſponge pleine de toutes couleurs, laquelle d'aduéture eſtoit aupres de luy. & comme ſil euſt voulu rompre ce qu'il auoit faiët, la iecta contre ſon dict tableau: laquelle de fortune ſ'adreſſant contre le muſeau de ſon cheual, paracheua l'intention & deſir dudit peintre. Donc ce que l'art n'auoit peu pourtraire, l'accident le fait & imita.

*Ce que  
l'art ne  
peut faire,  
aduenture le  
fait.*

COMME VN CHACVN SE  
doit meſſer & diſputer de ſon art.

CHAP. XIII.

**A**V mestier, vn chascun se sentira bon ouurier, qu'en iceluy il s'exercite, & en dispute. Et à fin que nous n'en ignorôs, nous en produirons quelques exemples.

*De Quintus Sceuola.*

Quintus Sceuola, qui estoit excellentissime & tresseur interpretateur des loix, toutes & quantes fois qu'õ alloit à luy au cõseil, touchant quelque droit ciuil, il renuoyoit à Furius, & à Casellius, pource que c'estoient deux aduocatz qui en faisoient mestier. Par ce faict, il estoit plus loué pour sa moderation, que defestimé de son autorité & science: car il le faisoit par courtoisie, en cõfessant que l'affaire seroit plus aptemét expliqué de ceux là qui sçauoient l'art par vsage quotidié, que de luy, combien qu'il fut sçauantissime. Donc les gens sçauans en quelque science que ce soit, sont reputez sages, qui estiment & prient le sçauoir d'autruy, & du leur n'ẽ font pas grand compte.

*Quintus  
Sceuola  
iuriste.*

*Cõmẽt il  
fault esti-  
mer sasciẽ  
ce, ẽt celle  
d'autruy.*

*Du Philosophe Platon.*

Platon philosophe doctissime, en pensa autant. Comme les ouuriers qui auoyẽt alloué à faire vn autel en l'honneur de Minerue dedans la tour d'Athenes, vindrent par deuers luy, pour conferer de la

Euclides  
geometre.

maniere & bastiment dudict autel , iacoit ce qu'il fut tresbon geometrien, toute fois les enuoya à Euclides , donnant lieu à la science dudict. Que dy-ie science? mais à sa profession: car Platon faisoit mestier de lire publiquement la philosophie, & Euclides la geometrie.

*Des Atheniens, et de Philo.*

Les Atheniens se glorifioient de leur edifice, ou estoient mis tous instrumens de guerre, qui leur seruoient à guerroyer tât par mer que par terre, qu'on appelle chambre de minution. Certainemēt c'estoit vn ouvrage digne d'estre veu , tant pour sa beauté, que pour sa sumptuosité: pource que il auoit beaucoup cousté. Or les Atheniens esbahis du coust, interrogerent Philo fabricant dudict œuure, comme ce pouuoit faire, qu'il y eust entré tant de deniers: leur rendit compte au theatre, en paroles si raisonnables , & si facondes , que ils ne le louerent moins pour son eloquence, que pour l'industrie de son art.

*De quelque ouurier nommé*

*Apelles.*

Ce fut chose merueilleuse , qu'Apelles, qui estoit peintre de si grand esprit en quelque image qu'il auoit faict, porta patiemment



tiernment estre admōnesté, & corrigé par *Vncordō-*  
 vn cordōnier, touchāt que les souliers & *nier ne*  
 courroys dudit image n'estoyent pas biē: *doit dis-*  
 ce qu'il reforma volūtairement. Mais quād *puter que*  
 ledict cordonnier le cuida reprendre de la *de ses soul-*  
 iambe, qu'il disoit estre mal peincte, luy *liers &*  
 defendit d'en disputer plus oultre, disant *pētoufles.*  
 que ce n'estoit son mestier.

## DE VIEILLESSE.

## CHAP. XIII.

**E**Ntre les exemples d'industrie, nous  
 auons traité de la vieillesse d'aucuns  
 sçauans personnages, & en ce mesme li-  
 ure: lesquels avec labour des lettres, per-  
 seuererēt, & moururent fort vieux; mais ce  
 n'est pas assez: il appartient bien que ladi-  
 cte vieillesse ayt son chapitre à part. Cer-  
 res nous ne devons espargner nostre la-  
 beur, & ne defaillir à iceux anciens, que  
 nous ne les decorons par nōz escripts: à  
 l'aage desquels les dieux se sont monstrez  
 favorables & propices, les faisant viure  
 longuement. Or si nous mettons sus les e-  
 xemples de vieillesse, nous donnerons es-  
 poir à ceux qui se deffient de ne viure long  
 temps: car ce que nous voyons aduenir à  
 autrui, nous esperons qu'auant nous en

*Espoir de  
 viures.*

doit aduenir. D'ic les exemples que nous reciterons, seruiront de cōsolation & fiance aux personages qui desirēt viure lōgs iours. Et outre encore qu'el'poir nous nourrit à lōgue vie, l'exemple de ceux qui ont vescu longuement & eueusement nous rendra d'auantage plus prompts & deliberez à venir en vieillesse. Cōsiōs nous aussi que l'estat pacifique de ce temps icy ou nous sommes, durera, moyonnant que les dieux vueillent garder la santé de nostre debonnaire prince Tibere Cesar, & allonger sa vie iusques à bien longs iours: car iamais ne courut meilleur temps qu'il fait soubz son regne.

*Il vse d'adulation enuers Tibere.*

*De Marc Valere, Coruin.*

Marc Valere Coruin vescu iusques à l'age de cent ans. Entre son premier & sixieme consular, y eut quarante & sept ans, dont est à cōsiderer par cela, qu'en la vieillesse il estoit encores fort & robuste personnage. Il dura en son entiere force, en administrant louablement le bien public, & aussi en pensant tresbien de son menage, & du labourage de ses terres. En sorte qu'on le peut alleguer pour vn bel exemple de bon & loyal citoyen, & d'vn bō pere de famille.

*De Metellus.*

Autāt vescuť metellos. Le quatrieme an *La vieil*  
 apres ses dignitez de cōsul, desia fort vieil, *lesse de*  
 fut crée grād Euesque, & eut la charge des *Metellus*  
 sacrifices, l'espace de vingt & deux ans: & *robuste.*  
 en ce temps on ne luy veit la langue vacil  
 ler, en prononçant le seruice, ne la main  
 trembler, en traictant les choses sacrées.

*De Quintus Fabius Maximus.*

Quintus Fabius Maximus fut prestre au *Siecle est*  
 temple des augures ou deuins, soixante & *l'espace*  
 deux ans. Or quand il fut augur, il estoit *de cent*  
 desia hōme parfait, ayant enuiron trēte- *ans.*  
 huit ans: ce sont cēt ans qu'il peut viure.

*De Marc Perpenna.*

Que diray-ie maintenant de Marc Per-  
 penna, qui vescuť plus longuement que  
 to<sup>r</sup> les senateurs qu'il auoit appellé au par  
 lement luy estant consul. Et luy estant cē-  
 seur compagnon de Lucius Philippus, sur  
 passa l'aage de tous ceux qu'il auoit esleu  
 en ladicte cour de parlement, pour estre  
 de l'ordre des conseillers, fors sept qui ves-  
 curent apres luy.

*D' Appius.*

Je termineroye l'aage d'Appius iuste- *Tout le*  
 ment au temps que la fortune luy vint d'e *temps*  
 stre aueugle, auquel il vescuť bien lon- *que l'hō-*  
 CC.ij. *me est*

LE VIII. LIVRE

aveugle,  
peut estre  
estimé  
mort, s'il  
ne prent  
exercice  
d'esprit.

Combien  
que Ap  
pius fut  
devenu a  
veugle de  
vieillesse,  
tant fois  
voit il  
biens pe  
rir, qui  
pouvoit  
aduenir  
au, ais.

Femmes  
sont viel  
les.

guement, si luy estant oppressé de cest ac  
cident, n'eust regy constamment & vertueu  
sement quatre de ses fils, cinq de ses filles,  
grand nombre de cliens & seruiteurs, &  
mesme la republique. Quand cestuy fut de  
crepy, & quasi lallé de viure, se fait porter  
à la cour dedans vne lictiere, à fin qu'il rô  
pist l'appoinctemét qu'on vouloit faire a  
uec le roy Fyrthus, qui luy sembloit dom  
mageux à la republique. Appelez vous ce  
stuy aveugle, qui voit l'iterest qui pouoit  
aduenir aux Romains, par cest accord que  
les Romains mesmes ne veoyent pas?

*De Liuie femme de Rutilius, de Terentie fem  
me de Cicero: & de Clodie fille d'Aulus.*

On trouue que plusieurs femmes ne ves  
curent pas moins, que les hommes dont  
j'ay parlé: desquelles il suffira en reciter  
aucunes sommairement & briuemét. La  
femme de Rutilius nommée Liuie vescut  
quatre vingts & dixsept ans: Terentie fem  
me de Cicero cent & trois ans: & Clodie  
fille d'Aulus cent & quinze ans, apres a  
uoit porté quinze enfans.

*Exemples des estrangers.*

*De Masmissa roy de Numidie, &  
Hiero roy de Sicile.*

Je ioindray à les femmes susdictes, deux roys, desquels le long aage fut trescondu- cible & tres expediēt à nostre republique. Hiero, qui estoit roy de Sicile, paruint iufques à l'aage de quatre vingts & dix ans. Masinissa, qui estoit roy de Numidie, passa oultre lediēt aage. Cestuy tint son royaume l'espace de soixante ans : il fut plus fort & plus robuste en sa vieillesse, qu'homme qu'on eust sceu trouuer. Il est certain (ainsi comme Cicero recite en son liure de vieillesse) que cestuy roy ne couurit iamais son chef, pour quelq̄ pluye ou froid qui vinst. On dit qu'il se tenoit debout sās bouger d'vn lieu bien lōg temps: en sorte qu'il surmontoit tous les ieunes gentils-hommes de sa cour, en ceste sorte d'exercice & patience: & quand il estoit questiō de se tenir assis, pour discuter aucuns affaires du royaume: souuent vn iour entier estoit en sa chaire royale, ou tribunal sans tourner son corps ne d'vn costé ne d'autre quand il conduisoit son armée, souuentefois se tenoit à cheual l'espace d'vn iour & d'vne nuit, sans mettre aucunement pié à terre. De tous les actes & traux, qu'il auoit faict en ieunesse, il ne en omit rien, qu'il ne les feist aussi en vieillesse. Il fut

*Masinis-  
sa ne cou-  
urit ia-  
mais sa  
tête.*

CC.iiij.

*Mais si-  
sa en sa  
vieillesse  
fut le plus  
robuste  
qu'on vit  
onc.*

toujours vertueux & robuste à engédrer enfãs: en sorte qu'il feit vn fils, apres auoir quatre vingts & six ans de son aage, lequel fils fut nommé Methimatus, grãd païs de terre qu'il auoit, qui auparauant estoit desert & infructueux, le delaisa frugifere p continuel labour, & par frequent cultiucment.

*Du philosophe Gorgias Leontin.*

*L: dist  
sage de  
Gorgias.*

Gorgias Leontin, qui estoit precepteur d'Isocrates, & de maints autres personnages de grand esprit, se disoit estre tres-eureux. Or comme il eut de son aage cent & sept ans, on luy demãda pourquoy il vouloit si long tẽps demourer en vie. Pource (dit-il) que ie n'ay dequoy ie sceusse blâmer ou accuser ma vieillesse: c'est à dire qu'il n'auoit mal dequoy il se peust plaindre. Que fut-il plus long & plus eureux, que cest espace & traict d'aage, en cent ans ne trouua matiere de se desoler pour aucun grief ou incommodité: & lors que nature luy auoit faict ce bien, de commencer encore vn autre terme de cent ans, dequoy il en auoit desia accõply sept: en ces sept ne trouua aucune fascherie, & continua ainsi tout le temps de sa vie.

*De Xenophile Chalcedense Pythagorique.*

Xenophile Pythagorique vescu deux ans moins que Gorgias, mais il ne fut moins eureux: pource qu'ainsi comme dit Aristoxenus, il ne souffrit iamais aucun mal, & fut exempt des incommoditez qui ont coustume de venir en vieillesse, & mourut parfait philosophe, avec grand honneur & excellent bruit.

*D'Argantonijs Gaditan.*

Argantonijs Gaditanus roy des Tartariens, regna autant de temps, que plusieurs autres se fussent bien resiouiz de pouuoir viure. Cestuy gouverna son pais quatre vingts ans: & quand il fut roy, il auoit desia soixante ans, ainsi que les auteurs le tesmoignent de verité: entre lesquels est Asinius Pollio, vn des bons historiens Romains, au troisieme liure de ses historiens affermant cestuy Argantonijs auoir vescu six vingts & dix ans. Cestuy Pollio semblablement fut de longue vie.

*Ce royicy  
vescu sept  
vingts  
ans.*

*Des Ethiopiens & In dois.*

Les Ethiopiens font qu'on ne s'esmerueille pas tant de l'accōplissement de tant d'ans que vescu Argantonijs: lesquels (comme Herodote escript) surpassent six vingts ans: tant en dit Ctesias des In dois.

CC.iiij.

*D'Epimenides Cnosius.*

Theopompus, afferme qu'Epimenides  
vescut l'espace de sept vingts & dixsept  
ans.

*De quelques vns des Epiens.*

Hellanicus recite qu'il y a aucuns de la  
nation des Epiens, qui est vne partie d'E-  
tolie, qui viuent l'espace de deux cens ans  
& de ceste opinion est Damiates, disant  
encore d'aduantage, & affermaat qu'il y en  
eut vn de ceste nation. (qui estoit nommé  
Litorius fort à merueille, & de singulier  
stature) qui vescut trois cens ans.

*De quelqu'un nommé Dando.*

*En la  
sainte  
bible on  
trouue  
qu'aucuns  
ont vescu  
plus de  
huict  
cens ans.*

Alexandre au liure qu'il a composé de  
l'estente & longueur de la mer Illirique,  
afferme qu'un nommé Dādo vescut cinq  
cens ans, & n'apparut point. vieil, pource  
que le corps ne l'esprit n'estoient defailliz  
de leur force. Mais Xenophon est trouué  
bien plus liberal: qui en son liure qu'on lit  
de vieillesse, donna à vn roy des Latins  
huict cens ans: & à fin q le pere dudict roy  
ne se plainnist d'estre a la male grace de  
cestuy Xenophon, il luy en dona six cens.



DE CONVOITISE D'HON-  
neur & gloire.

## CHAP. XV.

**I**E me deporte de donner la diffinition de gloire, & en laisse faire aux philosophes, aussi de disputer d'ou elle prend sa source. Certes si gloire vient d'ambition, c'est vice: si elle procede de magnanimité, c'est vertu. Semblablement fault sçauoir de quelle qualité elle est, c'est à sçauoir electiue, ou contempriue, comme i'ay dict, si elle vient d'ambition, elle est d'habit ou qualité contempriue: si elle vient de vertu, elle est d'habit electif. Il fault cognoistre aussi comme elle se deuoit acquerir: veritablement elle l'acquiert par beaux actes faicts à la guerre, par bonne administration de la republique: consequemmet par l'industrie des lettres. Pareillement est bon d'entendre si ceste gloire doit estre contemnée des gens de vertu, comme non necessaire. Certainement c'est l'office d'un homme magnanime, de ne tenir compte de gloire, & se contenter de la cognoissance seule, qu'il a d'auoir bien ouuré, ou en la guerre, ou au gouvernement de la republique, ou trauail des bonnes lettres. Quant à ce cas (comme i'ay dict) ie n'en

*Il renuoye  
la questiō  
aux phi-  
losophes.*

vuëil disputer, ie remets le tout aux philosophes, & aux bôs orateurs, qui ont la grace de coucher elegamment ce qu'ils ont pourpensé prudentement, mieux que moy, ie me contenteray de rendre & faire conuenir les autheurs : avec leurs faiz, & les faiz avec leurs autheurs: car historiés qui prennent la charge de mettre en memoire les beaux actes des personnages vertueux, à ceste heure là les autheurs sont renduz à leurs faiz, & les faiz à leurs autheurs ou faicteurs: car lesdictz hystoriens recitēt quelz actes on a fait, & de qui ils ont esté faicts. Donc ie m'efforcay de demōstrer par exemples combien aucuns ont desiré & appeté auoir hōneur & gloire par leurs gestes & œures vertueux.

*Du premier African*

*Scipion  
l'African  
connoi-  
teux  
de gloire,*

Le premier African voulut que l'effigie du poëte Ennius fut mise avec les statues, qui estoient esleuées en l'hōneur de la race des Cornilles, pource p̄ ledict Ennius auoit par sa poësie illustré les actes dudit African : estimant que la memoire, si elle estoit enluminee de la clarté des lettres, ne pouuoit estre osteincte, tādīs que l'Empire Romain floriroit : & qu'Afrique seroit

submise aux piedz de l'Italie: & q̄ la tour du capitolé possederait le souuerain sommet de toute la terre, c'est à sçauoir la domination. Certes ce grand personnage Scipion, estoit bié digne d'estre celebré pour ses vertuz du stile d'Homere, & non de la veine rude & mal polie d'Ennius.

*De Decius Brutus.*

Decius Brutus, vn des bons capitaines de son temps, fut pareillement amoureux de gloire, & honora le poëte Accius, prenant plaisir à l'honneur & prompt louëge que luy faisoit ledit poëte, orna de ses vers les entrées des tēples qu'il auoit fait bastir de l'argent receu de ses butins de guerre.

*Temples  
edifiez du  
butin de  
guerre.*

*Du grand Pompée.*

Le grand Pompée aussi appeta hōneur, lequel à l'assemblée des soldards receut pour citoyen Romain Theophanes de Mytilene, à raison qu'il auoit redigé par escript ses faicts. Certes c'estoit de soy vn grand bien de l'auoir faict citoyen Romain: mais encore ne luy suffit, ains fit vne oraison bien composée, qui fut ouye publiquement, ou il remercioit ledict Accius: dequoy fut fait, qu'il sem-

bloit que Pompée fut encore beaucoup tenu au dict poëte, pour auoir fait histoire de ses gestes.

*De Lucius Sylla.*

Si Lucius Sylla ne print plaisir à aucun escriuain qui reduisist ses gestes par escrit, toutesfois si s'attribua-il tout l'honneur de la prinse & prodicion de Iugurtha, mené par le Roy Bocchus à Marius : si qu'il feit grauer à son signet de quoy il cachettoit ses lettres, la prodicion dudit Iugurtha. Certes si cestuy n'eust appeté gloire, il n'eust entrepris si grans affaires comme il feit, c'est à sçauoir d'estre seul dominateur de Rome.

*De Scipion, & d'un homme d'armes.*

Et à fin que ie ioigne aux capitaines qui ont appeté gloire, vn soldard qui a fait le semblable, ie mettray icy l'exemple d'un. Comme Scipion departoit les dons & prix, (ainsi que les Romains auoient de coustume) à ses soldards, qui s'estoyent monstrez vaillâs à la guerre. T. Labienus son lieutenant luy commença à dire qu'il distribuast à quelque compagnon qui estoit là present des bracelets d'or: pour ce qu'il luy auoit veu faire quelque acte de prouesse. Scipion dit qu'il n'en feroit rien,

*Signet,  
autremēt  
dict, ca-  
chet.*

*Braceles  
ornemens  
du bras  
gauche,  
desquelz  
vsoiēt les  
Gaulois.*

& qu'il feroit tort aux autres : car on n'auoit de coustume d'elargir telz presens à nouueaux venus : mais à soldardz qui auoyent desia fort traueillé & suyui les armes : dequoy ledict Labienus ne fut content : & du butin qu'il auoit eu des Gaullois, donna audict compagnon deux braceletz d'or : ce que voyant ledict Scipion, ne se peut raire, & dit au soldard : Or ça tu possederas du don qui appartient à vn riche homme, & non du don qui appartient à vn soldard qui l'a bien merité. De ceste parolle esmeu ledict compagnon, incontinent qu'il eut receu ce present, le iecta deuant les piedz de Labienus, & abaissa la face : mais quand il ouyt que Scipiō dit : Tien, voyla des braceletz d'argent, que te donne le capitaine en chef les print ioyeulement, & se partit. Il n'est donc homme de si basse condition, qu'il ne soit espris de gloire. Certes on a veu aucunesfois de grands personages appeter icelle de petites choses.

*Il n'est  
aucun  
qui ne  
appete ho  
neur.*

*De Quintus Fabius.*

Mais que signifioit cela, qu'apres que *Quintus Fabius* surnommé le peinctre, reinoble citoyen Romain, eut peinct es paroiz du temple de Salut, que C. Lu-

nus le Bouvier auoit cōsacré, voulut son nom y estre mis sinō qu'il aymoît gloire? Et iacoit ce que la race des Fabiens fut grandement honorée & exaltée pour les grands personnages qui en estoient fortiz, dont les vns auoyent esté consulz, les autres augures, preteurs & chefs de guerres: toutesfois cestuy Fabius peinctre, pour consommer sa gloire s'adonna à cest art de peinture, qui est reputé vile, pour ce qu'il s'exerce pour gaigner: ou est dict vile, quant au regard de ceste noble personne, qui s'abaissoit trop, de se mesler de ce

*Fabius  
surnom-  
mé le pein-  
être ne  
voulut  
que son  
labour  
fut mis  
en oubly.*

mestier. Or cestuy donc pour auoir honneur, ne voulut q̄ le travail tel quel, qu'il prenoit en ceste peinture fut teu, & passé soubz silence, suyuant l'exemple de Phidias, qui enclouyt dedans le bouclier de Minerue, son effigie, à fin que si d'adventure on la vouloit rompre, tout l'ouurage fust ensemble destruit & aboly.

*Exemples des estrangiers.*

*De Themistocles.*

Le susdict Fabius eust mieux faict, s'il eust esté emulateur ou enuieux de la gloire d'autrui, suyuant la conuoitise & ardeur de Themistocles, qu'on dit auoir esté si agité & piqué des esperōs de vertu,

qu'il passoit les nuicts sans dormir, & se pourmenoit parmy les rües: puis quäd on luy demandoit pourquoy en ce temps il se trouuoit en ces lieux publiques, respondit que les victoires qu'auoit eues Miltiades contre les lieutenans de Darius, le resueilleoyēt de son somme, la bataille de Marathone, ou auoit obtenu tant d'honneur ledict Miltiades, incitoit le cœur de Themistocles de secrets aguillons, & aussi faisoient le semblable Arthemise & Salamine, deux places de Grece, lesquelles furent par apres grandement renommées & annoblies, pour l'honneur que reporta Themistocles en vne bataille navale, contre Xerxes. Comme cestuy quelquesfois se trouua au theatre d'Athenes, & en ce lieu on oyoit tout plain de ioueurs comiques, on luy demanda, duquel il orroit plus volūtiers la voix: de celuy (dir-il) q le mieux reciteroit mes faitz. Ainsi adioulta-il gloire, à la douceur de gloire, se mōstrant trop desireux d'icelle.

*La conue-  
nable re-  
sponce de  
Themisto-  
cles cōuo-  
teux de  
gloire.*

*Du Roy Alexandre.*

Le cœur d'Alexandre estoit insatiable, quand à conuoitise de louenge. Comme Anaxarchus luy recitoit (ainsi qu'il auoit apprius de Democritus son precepteur)

*Alexandre  
le grand  
fut insa-  
tiable de  
gloire.*

qu'innombrables monde estoient. Helas (dit-il) moy miserable, qui n'en ay eu encore la iouyissance d'un. Certes ce sembloit bien petite possessiō à ce ieune prince de posseder toute la terre, qui pouuoit contenter tous les dieux.

*De philosopho Aristote.*

*Aristote  
ne fut pri  
ue de con  
uoitise de  
gloire.*

Je mesleray la grande conuoitise & soif d'acquérir gloire qui estoit en Aristote, avec celle du Roy Alexandre. Certes celle d'Aristote n'estoit pas si tollerable que celle d'Alexandre : car Aristote estoit philosophe, & desia en perfectiō d'aage, & Alexandre estoit Roy, & encore ieune. Cestuy Aristote auoit donné à son disciple Theodectes ses liures de rhetorique qu'il auoit composez, dequoy fut apres marry, voyant qu'ilz portoyent autre tiltre que le sien, & qu'on les attribuoit audict Theodectes, parquoy fait vn autre liure, auquel il traictoit de l'art oratoire, & declaroi en ce passage comme plus à plain il en auoit parlé aux liures de Theodectes, pour frustrer ledict Theodectes de cest honneur. Certes si l'authorité d'un si grand philosophe, & si sçauant personnage ne se destournoit, ie diroye qu'on l'eust debailler à vn autre plus magnanime & vertueu



eux personnage, pour le corriger de sa gloire. Quand au reste on voit q̄ ceux qui ont fait liures de mespris de gloire, eux-mesmes l'appetēt, pour ce qu'ilz veulent q̄ leurs nōs soyēt interez aux œuures qu'ilz ont cōposez, ainsi desprisent-ils gloire par leurs parolles: mais sont veuz l'extoller par leurs manieres de faire, à fin que ce qu'ilz diminuent & amoindrissent par leur profession & dire public, ils en soyent iouyssans par v surpatió de memoire: c'est à dire qu'ils escriuent leurs noms en leurs liures, voulans que les posterieurs ayent memoire d'eux, & que ceste vsurpation de memoire leur acquere louenge. Combien que feinctise de ces philosophes-là soit vituperable, si est elle plus à tollerer que n'est pas le propos de ceux qui veulēt qu'on ayt tousiours souuenance d'eux par meschans actes perpetrez.

*De Pausanias.*

Du nombre desquelz ie ne sçay si deuant tous Pausanias doit estre recité. Or comme cestuy eust demandé à Hermocles, par quel moyen il pouuoit soudain paruenir à estre cogneu de tous, & qu'un chascun parlast de luy. Hermocles luy respondit, si tu mets à mort quelque grand per-

*Pausanias renomé par homicide.*

sonnage, ton nô sera immortel, & la gloire de luy redondera à toy. Lots soudain Pausanias ieune gentil-homme Macedonien, tua le Roy Philippe, & paruint à cela qu'il auoit de siré. Par ce meurdre seré dit autant cogneu à ceux qui vindrent apres comme le Roy Philippe pas sa vertu.

*De quelqu'un, qui pour acquerir brus & honneur, voulut mettre en feu l:  
temple de Diane.*

Ceste conuoitise de gloire qui enluyt, fut pleine de sacrilege. Vn maleureux personnage fut trouué, qui vouloit embrâser le temple de Diane, en Ephese, à fin que par la destruction de ce tant bel ouurage, son nom se respandist par toute la terre.

*Les Ephesiens ordô  
nèrent que nul ne  
nommast celui qui  
brusie le temple de  
Diane.*

Or fut cestuy prins par souspeçon, & mis sur vn cheual de bois ou d'arain, qui estoit vne maniere de tourment: adonc confessa sa meschanseté & folle rage. Certes les Ephesiens auoyent bien deliberé & ordonné, que nul ne nommast iamais ce chetif pour abolir la memoire de luy, si Theopompus, homme de grande facon de ne l'eust compris en ces histoires.

**DES MAGNIFICENCES ET  
excellens honneurs qui sont adue-  
nues à gens de vertu.**

**L**es magnificences & haultz honneurs  
 qui sont aduenus aux grands person- *Où doib*  
 nages à iuste droit par leurs vertuz mis & *sularier*  
 redigez en lieu cler, comme en liures d'hy- *vn chaf-*  
 stoires & chroniques, quand on les lit ap- *cur pour*  
 portét beaucoup de plaisirs aux cœurs no- *ses vertz.*  
 bles des lisans, qui aymēt vertu. Certes  
 quand nous voyons qu'on a remuneré  
 vne vertu d'honneur & loyer, nous iu-  
 geons que ça esté bien faict. D'auantage *Occupation*  
 en lisant ces choses; c'est à sçauoir quand *tion con-*  
 trouuons que les gens de bien; oultre en- *leur de*  
 core qu'ils acquierent honneur de leurs *rhetori-*  
 bons actes, sont guerdonnez de loyers & *que.*  
 prix bien meritez: nature nous administre  
 vne aligreté, promptitude, & diligence  
 de les imiter. Et iacq̃oir ce qu'en ce passa-  
 ge mon vuloir soit totalement disposé  
 de parler des haultz honneurs, & trium-  
 phantes gloire qu'on a veu en la maison  
 des Cefats, qui est vn droit reple munifi-  
 centissime & très-honore (il dit cela pour  
 ce qu'en ce temps les Romains faisoiet à *Icy ented*  
 leurs Empereurs honneurs Hiuis) facile- *parler de*  
 mēt ie me pourray retirer d'en faire recit, *Tibere*  
 pouice q̃ les honneurs qu'on fait en terre *Cesar.*

à celuy à qui le ciel est ouuert pour y mōter, à raison de ses vertus, combien que les dessusdictz honneurs soyent grandissimes, si sont-ils moindres beaucoup que ses merites.

*Du premier African.*

On fait consul le premier African deuant aage competent: car il n'auoit que vingt & quatre ans, dequoy la gendarmerie Romaine en escriuit au senat, affirmant estre necessaire d'ainsi le faire. Ainsi on est en doute si l'autorité des peres conscripts (c'est à dire des senateurs) fait plus d'honneur audict Scipion, que le conseil des geus de guerre: la cour craint Scipion capitaine à l'encōtre des Carthaginois, & les gendarmes ainsi desiroient estre fait.

Or seroit-il prolix de reciter tous les lōneurs qu'on luy fait en sa vie, pour ce qu'il y en a beaucoup, puis il n'est point necessité les narrer: car pour la plus grand partie i'en ay parlé deuant: mais en cest endroit i'en diray vne chose d'excellence.

Pour le iourd huy, son image est mise au capitolé (qui est le tēple de Iuppiter) & toutes les fois & quantes que quelqu'un de la

*Idolatrie des Cor-* race de luy qui estoit nommée la race  
*nelsens.* Cornelieune vouloit entreprendre quel-

que gros affaire, s'en alloit deuant ceste image, comme deuant l'image d'un saint pour auoir aide de son entreprinse. Le capitolé donc seruit de porche à la statue du dict Scipion: en Rome les statues des nobles defuncts estoient mises aux porches des maisons. Tout ainsi que le capitolé seruit de porche à la statue de Scipiō, aussi feist le parlement à l'image du premier Caton: & ainsi que les Cornéliés en leurs haultes entreprinse se retiroient deuant ladicte statue de Scipion, aussi faisoit la court de parlement deuant l'image de Caton, qui estoit vn signe qui les exemptoit d'ingratitude, pour ce qu'ils voulurēt que tousiours habitast avec eux ce bon senateur, tant vtile & amoureux de la republique, richē & accompli en toutes sortes de vertus: esleué en honneur, plus par ses mérites que par le benefice de fortune: par le conseil duquel fut premierement destruite Carthage, puis par les armes de Scipion dernièrement.

*De Scipion Nasica.*

Le vray exēple d'honneur print sa source de Scipion Nasica. Le senat determina, apres auoir eu la responce d'Apollō Pythius, que cestuy-cy qui n'auoit encore e-

*Scipion  
Nasica  
le plus  
parfait*

DD. iij.

*Entre  
les Ro-  
mains.*

Sto. questeur ou tresorier qui estoit vn des premiers offices que les Romains obtenoyēt ains q̄ paruenir aux autres: parquoy on doit considerer qu'il estoit encore ieune receuroit la deesse Cybelle, mere des dieux, de ses propres mains & en son hostel laq̄lle on faisoit venir de Pessinunt en Rome: pour ce qu'il estoit cōmādē par ladicte respōse d'Apollō, q̄ ladicte mere des dieux fut recueillie & receue du plus homme de biē & saint d'être les Romains. Desployez & lisez toutes les annales de Rome, mettez ensemble tous les honneurs de tous ceux qui triumperent, vous ne trouuez point entre tant de princes nul qui ait eu tel honneur que ledict Nasica.

*De Scipion Emilian.*

Les honneurs des Scipions se presentent à nous pour estre recitez. Comme cestuy pretendoit à l'office d'edile ou escheuin, le peuple le fait cōsul: vn autrefois ains que ledict Scipion estoit venu au camp Martial, pour donner aide à Quineus Fabius filz de son frere touchant l'office de questeur ou tresorier, ledict peuple le crea encore vn coup consul, & le remena à sa maison aucceste dignité. A cestuy-cy le senat donna deux fois le gouuernement.

*L'honneur  
qu'ō fait  
à Scipion  
Emilian.*

d'Afrique, puis d'Espagne sans auoir esgard qu'on luy bailleroit pour compaignon. Or ces honneurs-la ne se faisoient point à luy, comme Citoyen conuoiteux car il ne les appetoit:ny comme Senateur ambitieux, car il les refusoit tant qu'il pouoit:ainsi comme on le peut veoir durant sa vie, & à sa mort, qui fut traictée par secreete trahison.

*De Marc Valere.*

Les dieux & les hommes redirent grandement honoré Marc Valere, pour deux choses excellentes. Les dieux luy enuoyereut vn corbeau pour son defenseur, lors qu'il eut le combat cõtre vn Gaullois. Les Citoyens Romains le feirent Consul au ving & troisieme an de son aage: l'ancienne race des Valeres print le surnõ de Coruin de cestuy Marc, q luy fut vn gros honneur. Ce luy tourna aussi à grande gloire d'auoir esté Consul deuant le temps qu'on auoit accoustumé de les créer, & aussi que il fut le premier de sa race.

*Deux choses illustrent Valere Coruin.*

*De Quintus Sceuola.*

Ce ne fut pas petite gloire aussi à Quintus Sceuola ( que Lucius Crassus eut pour compaignon à la dignité de Consulat) qui se porta si honnestement & vertueusemēt au gouvernement d'Asie, que le Senat

DD.iiij.

propofa Sceuola comme vn exemple de bon regime, à ceux qui depuis luy prindrent la charge de ladicte Prouince.

*De Caius Marius.*

*L'estima-  
tion que  
fait le der-  
nier Afri-  
can de  
Marius.*

Le iugemens que fait Scipion de Caius Marius, ne luy porta pas moins d'honneur que les sept Confulartz, & les deux beaux triūphes : lequel Marius vefcut en ioye & lieffe pres- que iufques.à la mort. Cōme le dict Mari<sup>o</sup> estoit Capitaine des gēs de cheual de la cōpagnie dudiēt dernier African à Numance, & en foupnant quelqu'vn de mādaft à Scipiō, fil luy prenoit mal, quel Capitaine pourroyent auoir les foldards, auffi vertueux & preux que luy. Lors regardāt Marius afsis pres de luy, dit: *Ilz auroyēt cestuy.* On ne peut iuger facilement par ceste parolle fi Scipion dit de hazard, comme fil eust deuiné ce qui aduint, qui peut estre eſtimé augure. En ce foupper q se faisoit au Cāp, il sembloit q Scipiō preueift les ſumprueux bāquetz q feist le peuple Romain en l'hōneur de Marius ceste nuit qu'ō rapporta les nouuelles de la deſaite des Cimbres, par lediēt Marius. Les Romains en leurs banquetz, offroyēt touf iours les ptemieres viandes en l'honneur des dieux: mais ceste dicte nuit il ny eut Romain qui n'offiſt les premiers metz

*Les hon-  
neurs que  
eust de-  
puis Mari-  
us, furent  
cōformes  
à la parol-  
le que dit  
Scipion  
de luy.*



à Marius, comme fil eust esté du nombre des dieux.

*De Cn. Pompée.*

Les auteurs escriuains debatét ensemble, & murmurét des amples hōneurs, nō accoustumez de faire en Rome, q̄ les Romains firent à Cn. Pōpée. Les vns, fauorifant audict Pōpée, disent que ce fut bien fait àusdictz Romains: les autres, luy portāt enuie, disent l'opposite. Lors que ledict Pompée estoit encore simple hōme d'armes, fut enuoyé Consul extraordinaire en Espagne, alencontre de Sertorius, & luy donna lon aussi grande autorité comme auoit Metellus le debōnaire, qui estoit le grand Gouverneur de Rome: cestuy n'auoit encore eu aucunes des dignitez ou offices en ladicte ville, quād il triūpha deux fois: il cōmença au Cōsulat: & à son troisieme Cōsulat fut crée seul, par l'ordonnance du Senat: il obtint vn seul triūphe, pour auoir vaincu Mithridates, Tygranes, plusieurs autres Roys, plusieurs natiōs, villes & larrons de mer, appelez pirates.

*Les honneurs de Pompée.*

*De Quintus Catullus.*

Le peuple Romain esleua aussi presque iusques aux estoilles Quintus Catullus. Comme ledict Carulle interrogeoit à la cour des Rostres ledict peuple, disant

LE VIII. LIVRE

Or da Seigneurs Romains, comme il soit ainsi qu'ayez mis toute vostre fiance à un seul Romain, c'est à sçavoir Pompée, si par soudain accident il falloit mourir, à qui auriez vous vostre recours & esperance? lors toute l'assistance, d'un mesme accord cria à haulte voix: En toy. O admirable force de iugement honorable: certes ce dict peuple en deux syllabes equipara Cæsar à Pompée, avec tous ses honneurs & triumphes que j'ay recitez.

*De Marc Caton.*

L'arriuée de Marc Caton au bord du Tybre, retournant de Cypre avec la finance du Roy de ladicte isle, peut estre veüe admirable. Comme cestuy sortoit de sa nauire pour entrer en Rome, les Consuls, tous les autres Magistratz, tout le Senat, & le peuple Romain vindrent soudain au deuant pour le receuoir, & luy faire la reuerence, se resiouyssans, non de ce que la nef eust apporté grand charge d'or & d'argent: mais pource qu'elle auoit remené le dict Caton sain & en bon poinct.

*De Lucius Martius.*

Je ne sçay si l'honneur qu'on fait à Lucius Martius, estoit point encore plus

*La magnificence du Senat.*

grâd: Lors que les deux exercites de deux Scipions, c'est à sçauoir Cn. & Pu. furent mis à rouble par le Capitaine Hasdrubal: le reste desdictes gendarmeries estans au desespoir, esleurent ledict Marius pour leur conducteur, qui luy fut encore plus honorable, pour ce qu'ilz ne le demanderent par ambition, ains eurent recours au dict en l'extreme, comme se confians à sa discrete & sage conduite, dont bien leur en print: car en vne nuit furent desconfitz tous les Carthaginois, & n'en reschappa seulement vn, pour aller dire & annoncer les nouvelles en Carthage.

*De Sulpitie.*

A iuste droit Sulpitie fille de Seruilius Paterculus, & femme de Quintus Flavius Flaccus est adioincte avec les hommes. Comme le Senat eust ordonné, par l'admonestement des decemuires qui auoyent regardé les liures des Sybilles, que le temple de Venus Verticorde, c'est à dire, tournant les cœurs des femmes de lubricité à chasteté, fust consacré par la plus belle femme de la ville de Romme, à fin que plus facilement la pensée des vierges & femmes Romaines fust conuertie d'impureté à pudicité, & que de toutes

*De chasteté de Sulpitie.*

lesdictes femmes & nobles matrones elles en esleussent cent, & de cent dix, qui choisissent la plus chaste. Or ces dix vont nommer ladicte Sulpitie, qui luy fut vn gros honneur, d'estre preferée à toutes les autres.

*Exemples des Estrangers.*

*De Pythagoras.*

*Pythagoras fut grandement honoré de ses disciples.*

Quant au demourât pource qu'on peut considerer les hōneurs qui ont esté faictz aux estrangers, sans aucune diminutiō de l'authorité & maiesté Romaine, nous parlerons oultre, & en parlerons. Les auditeurs de Pythagoras l'eurent à si grāde veneration, que ce qu'ilz auoyent appris de luy, estimoient estre illicite d'en disputer: mais d'auantage quand ilz estoient interrogés pour rendre la raison, respondoyēt seulement, il a dict: c'est à sça uoir nostre maistre Pythagoras, ce luy estoit vn grād honneur, mais il ne passoit point son eschole, car les autres n'obseruoyēt pas telle mode. La ville de Cretone luy fait grand honneur aussi.

*Du mesme Pythagoras.*

Les Crotoniates luy requirent par grande affection qu'il souffrist que leur Senat (q estoit de mille Conseillers) y fast de son

onfeil. Certes leſdictz Citoyens, qui e-  
 oyent opulens & riches, l'eurent à ſi grã-  
 e reputation, qu'apres ſa mort, de ſa mai-  
 ſon en feirent le temple de Ceres:& tandis  
 ue leur ville fut en vigueur, ladicte déeſ-  
 e fut adorée en la memoire dudiect Philo-  
 ſophe, & le Philoſophe en la religio de la  
 léelle fut honoré & reueré.

*De Gorgias Leontis.*

Gorgias Leontinus fut ſi ſçauant, qu'il  
 ſurmonça tous les hommes de ſon temps.  
 Ceſtuy eſtoit de ſi grande reputation, que  
 il oſoit le premier demander en la congre-  
 gation des doctes, de quelle ſcience vn  
 chaſcun vouloit ouyr: par le conſentemēt  
 de toute Grece, on luy feit vne ſtatue d'or  
 maſſif, au temple d'Apollo Delphique, ce  
 qu'on n'auoir encoré faiect à perſonnage  
 nul: car au deuant les ſtatues eſtoient de  
 argent doré.

*D'Amphiarau.*

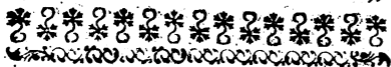
Ceſte meſme nation Grecque par com-  
 mun accord fut fort vigilante à honorer  
 Amphiarau. Elle feit baſtir le lieu ou il  
 fut inhumé, en ſorte & maniere de tem-  
 ple, & inſtitua qu'en ce lieu on iroit pour  
 auoir reſponſe de ce qu'on demandoit,  
 comme eu Delphos au temple d'Apollō.

Le sepulchre dudict n'estoit moins honoré, que le trou ou cauerne, ou on adoroit ledict Apollo, ny que la forest d'Odone, pres d'Athenes, ou on adoroit Iuppiter Hamnon, ayant le front d'un mouton, & ou les coulombes rendoyent responses.

*De Phœnice, ou ainsi que lisené  
les autres, Bœrenice.*

On n'honora pas petitement Phœnice, à laquelle on permit entre toutes les autres femmes, d'assister aux combatz Olympiques, ou elle amena vn sien filz, nommé Euclée. Ceste-cy fut engendrée d'un pere, qui souuent fut vainqueur aufdictz ieuz, puis elle estoit accompagnée de deux siens freres, qui pareillement auoyent souuent remporté le prix & la palme en cediect spectacle, & son filz, qui y auoit desia entrée.

*Fin du huitième Livre de  
Valere le Grand.*



L E

NEVFIEME LIVRE DE VA-  
LERE LE GRAND.

*De superfluité & excès de toutes choses, comme  
de boire & manger, vestemens, edifi-  
ces, choses Veneriennes, &  
autres cas.*

## C H A P. I.

**S**uperfluité, ou excès, qui est  
vn doux mal, bien plus aisé  
à reprendre qu'à euitter, soit  
inseré à nostre œuure, non  
pas pour recevoir aucun hō-  
neur: mais à fin qu'en se cognoissant, il  
puisse estre incité à se repentir, & par la  
cognoissance de sa turpitude les hommes  
soyent induiz à l'abhorrer, & suyuir  
temperance & sobriété. A ce vice icy soit  
ioincte volonté desordonnée, qui consi-  
ste en appetit & conuoitise de choses qui  
sont oultre raison, comme de dominer,  
de se venger, de prendre ses plaisirs en  
esbatz, ieux, danses, & plusieurs autres  
plaisirs mondains. Certes nostre volonté

desordonnée prend sa source du mesme endroit, d'où prend son fondement luxure & excès, c'est à sçauoir de superfluité & superabondance, & sont ioinctes ensemble: car l'vne conuoite, c'est à sçauoir appetit desordonné: & l'autre met à execution, c'est à sçauoir luxure. Et puis qu'elles sont ioinctes ensemble, si que l'vne ne peut estre sans l'autre: aussi ne fault-il qu'elles soient séparées de correction, ne d'amendement, c'est à dire, qu'ensemble nous blâmons ceux qui sont tachez desdictz vices, & qu'ilz amendent les fautes.

*De Caius Sergius*

*Orata.*

Caius Sergius Orata fut le premier qui institua les baiings portatifz & suspenduz, qui se portoyent de lieu en autre, à fin que on le portast, & en le portât qu'il print sō plaisir à se baigner & lauer. Ce coust-là entrepris par leger commencement, passa bien plus oultre, & ne s'arresta aufdictz baiings d'eauë chaude, qui n'estoyēt en leur exorde de grands fraiz, ains s'estendit iusques à clore la mer. Cestuy de crainte que Neptune dieu de la mer ne tint sa gourmandise subiecte à son plaisir (ainsi qu'aucunefois on voit la mer tempestueuse

*La superfluité de Caius Sergius en viandes.*



pestueuse, si que les pescieurs ne peuent  
y auoir accès pour prendre poisson) inuen-  
ta des mers particulieres & propres à luy,  
en occupant les flots de la mer, qui mon-  
toyent iusques à des lacz & lieux voisins,  
cloant lesdicts lieux de muraille & edifi-  
ces du costé d'icelle, & enfermât illec tou-  
tes sortes de poissons, si qu'il n'eust seu  
venir si grande tourmente, que sa table ne  
eust esté chargée de diuersité de poissons.  
Ledit Orata pareillement ferma l'entrée  
du lac Lucrin qui est en Châpaigne (inha-  
bité iusques à ce temps) de haults & spa-  
rieux edifices, à fin qu'il mageast des istres  
plus fraiches. Or pour ce qu'il l'estoit de-  
menté de faire comme de son propre le-  
dict lac, qui estoit public, Confidius qui  
pour lors en estoit fermier, & l'auoit du  
commun luy fait action, & print pour ad-  
uocat Lucius Crassus: lequel en playdoyant  
la cause, commença à se gaber d'iceluy O-  
rata, disant: Certes Confidius qui est bien  
mon amy est deceu, car il pense que si O-  
rata estoit eslongné & sequestre de se lac,  
qu'il n'auroit point d'istres: mais s'il n'en  
auoit là, il en trouueroit sur les ruelles,  
veulant dire qu'il les aymeroit tant qu'il  
falloit tousiours qu'il en eust, en quelque

EE.j.

*Orata,  
grand  
mangeur  
d'istres.*

lieu qu'elles fussent peschées. Esope ce fa-  
cteur & ioueur de tragedies eult beau-  
coup mieux fait de luy auoir donné son  
fils par adoptiō, que l'auoir laissé heritier  
de ses biens. Ce ieune fils ne fut seulement  
prodigue, ains fol & insensé, en dissipant  
son patrimoine: car ainsi comme on dit, il  
achetoit pour son manger oyseaux pro-  
pres à chanter, comme roussignolz, char-  
donnerets, & autres semblables, qui luy  
coustoyent moult cher, au lieu de ficedu-  
les, qui est vn petit oyseau qui vit de fi-  
gues & raisins, qui s'engresse à merueil-  
les, aussi mesloit-il avec son boire des  
marguerites, ou perles fondues avec vin-  
aigre, qui estoient de grand coust, desirāt  
auoir bien tost le bout de son patrimoi-  
ne, qui estoit grand & ample, quasi com-  
me si ce fust vne chose qui luy fust falcheu-  
se à garder. Ceux qui ont imité ce yeil-  
lard Otata, & ce ieune homme Clodius,  
fils d'Esope ont esté plus excessifz. Certes  
vn vice ne fine iamais ou il prent son cō-  
mencement, car on prent peine tousiours  
à augmenter vne mauuaise coustume, &  
faire encore d'aduantage que celuy qui  
l'a inuentée. Depuis, par les exemples de  
ces deux gourmās, on a fait venir en Ro-

*Perles  
m'istres a-  
uec du  
vin.*

*Ainsi  
en vsoit  
Cleopa-  
tra.*

me, des riuages de l'Océan, maints chers & sumptueux poissons, on a cōsummé en banquets & festins l'or & l'argent estant aux coffres: & en dissipât les patrimoines follement a esté trouué plaisir desordonné à boire & manger.

*Authori-  
té digne  
de memoï  
re.*

*Des femmes Romaines.*

La fin de la seconde bataille Punique, & la victoire de Philippe Roy de Macedoine, donna hardiellé aux Romainns de viure plus librement, & à leur plaisir. En celuy temps les femmes Romaines osèrent assieger la maison de Marc & Iunius Brutus, lesquels estoient tribūs pour lors, qui empeschoyent que l'ordonnance d'Oppius ne fust rompue, que lesdictes femmes vouloyent ancantir, en laquelle ne leur estoit permis d'vler de robbes de diuerses couleurs, ny auoir en leurs bagues la valeur de plus d'vne demie once d'or: ne se faire porter en lictiere ou autrement hors la ville, si elles n'alloyent plus loing qu'vne demie lieuë, ou si ce n'estoit pour faire quelque voyage en l'honneur des dieux, ou leur faire quelque sacrifice. Toutefois lesdictes femmes feirent tant par leurs sollicitations & menues diligences, que ceste loy qui auoit esté gardée &

EE. ij.

observée par l'espace de vingt ans entiers, fut abolie. Certainement les hommes de ce temps ne considereroient point en rompant ceste Loy, à quelle cointise rédoit la volonté obstinée de ceste congregation & assemblee de femmes, nō accoustumée d'ainsi vauguer & courir parmy les rues de la ville de Rome, ny à quelle superfluité & bombans paruiendroit leur audace maistresse des loix, si que lesdicts personnages eussent peu contrepenser en eux mesmes, combien il y a de conuoitise au cœur d'une femme, de se parer & accoustrer curieusement, & comme de iour en iour elle inuente & trouue choses nouvelles & de grande sumptuosité, ils eussent obuisé des le commencement à ceste superfluité, qui faisoit son entrée. Mais que est il quettion de parler plus oultre des femmes, considéré que de leur nature elles sont molles & delicates, puis leur sexe ne permet qu'elles s'occupent aux grands affaires & negoces de haulte importance? Donc ne se fault esbahir si elles mettent toute leur estude à se bien parer & faire belles: veu aussi qu'aucuns hommes du temps passé, lesquels estoient de grand esprit, & de nobles maisons, ont bien de-

cliné de la droicte voye d'anciéne temperance, & sont tombez en vice de superfluité: ce qui sera declaré par l'altercation d'entre eux cy apres.

*De Domitius, et Lucius Crassus, Censeurs.*

Vn iour sourdit debat entre Cneus Domitius & Lucius Crassus, Censeurs. Domitius luy donnoit reproche qu'en la porche de sa maison il y auoit des colonnes de marbre, lesquelles coulônes auoyent esté amenées de la montaigne d'Hymetus, avec grand coust, auquel respondit soudainement Crassus. Combié estimes tu bien que ma maison vaille? Domitius luy dit qu'il l'estimoit à soixante sesterces. Combié l'estimeras-tu moins, dit Crassus, si te coupe dix arbrisseaux qui sont aupres de icelle, donnant vmbre? Le l'estimeray moins la moitié, respond Domitius. Alors ledict Crassus replique: lequel de nous deux est le plus excessif & superflu, ou moy qui ay acheté dix coulônes de marbre, le prix de cent mille deniers, ou toy qui estimes l'vmbre de dix arbres à trente sesterces? Lesdicts Censeurs, en disputant de leurs excés & superfluités n'auoyent pas memoire de la continence & temperance que gardoyent les Romains,

EE. iij.

lors que le Roy Pyrrhus & Hânibal guerroyent contre eux. Lesdicts Romains estoyét deuenuz lasches & effeminez pour les grands biens qui leur estoyent escheuz par les conquestes d'oultre mer, c'est à sçauoir de la victoire obtenue du Roy Philippe, d'Antiochus & Mithridates. Toutetois ne furent si excessifs ledict Domitius & Crassus, & ceux qui estoyent de leur temps, en edifices, comme ceux qui vindrent du depuis: ce neantmoins aymerent mieux delaisser à leurs posterieurs la magnificence par eux commencée, que retenir la temperâce qu'ils auoyent apprise de leurs maieurs.

*Les Romains ou bien de l'ancienne sobriété, s'adonnerent à tout excess.*

*De Metellus Pius.*

Que voulut faire autre chose Metellus Pius, le plus grand Seigneur de Rome, en son temps, sinon de laisser à ses successeurs la magnificence par luy commencée: & omettre la continence qu'il auoit veüe à noz Maieurs? Quant cestuy vint en Espagne, ne souffrit-il pas que les amys & confederez du peuple Romain, à son entrée luy donnassent de l'encens, & luy feissent des autels, comme si ce fust vn dieu, se resiouyssant & prenant gloire qu'en l'honneur de luy lesdicts hostes &

amys auoyent paré les ruës de tapisseries Attaliques? c'est à dire comme le Roy Attalus auoit coustume d'vser en sa cour. Il permettoit aussi qu'on luy feist de sumptueux banquets avec grands appareils de misteres & ieuz, ou il se trouuoit, avec vne robe triumphale; telle comme auoyent accoustumé de porter les triûphateurs en Rome. Il receuoit couronnes d'or en son chef, deuallées par petites chainettes, comme si elles fussent enuoyées du ciel. Voire mais ou luy faisoit-on tels hôneurs superfluz & excessifs? ce n'estoit en Grece ny en Asie, qui sont provinces abondantes en delices: par lesquelles pouuoit estre corrompu le naturel des Romains, qui est seuerité: mais estoit en vne region laborieuse & addonnée à la guerre, ou estoit pour lors Sertorius, Capitaine cheualeux qui auoit desia mis en rouble plusieurs exercites Romains, par l'ayde des armes Portugaloises. Ainsi auoit cestuy mis en oubly, par ses delices & excessives mignotises, les prouës de sō pere Metellus, surnômé Numidique, qui souuētfois auoit vaincu Iugurtha, Roy de Numidie. Done voyla comme en peu de temps superfluité fut respādue entre les Romains.

*Attalus Roy d'Asie fut le premier qui eut tapis de diuerses couleurs.*

Cestuy Metellus Pius, en sa ieunesse auoit veu la maniere de viure ancienne tant continent & sobre, & en sa vieillesse & ancienneté tout estoit chagé, si qu'on auois vne coustume toute nouvelle, c'est à scauoir excessiue & prodigue.

*Des Curios.*

La maison des Curios, nobles Romains fut changée par semblable. Les Citoyens Romains veirent le pere de grande grauieté, constance & temperance. Et au contraire le fils endebté de six cés sesterces, qu'il auoit empruntez pour demener sa meschante & infame vie. Cestuy dissipa les biens à entretenir lubriquement ieunes enfans nobles en sa maison, desquels il abusoit. Aiusi veit on en vn mesme temps, & en vne mesme maison, diuersité de vie: le pere estoit sobre & espargnant: le fils meschant, mal vivant, & dissipateur de les biens.

*De Publius Clodius.*

*Juges corrompus par crime Sodomitique.* Les Iuges qui deuoient faire iustice, & donner arrest droicturier & equitable à Publius Clodius, qui auoit pollué le temple de Flora, furent corrompuz par iceluy, maleureusement & meschamment. Or à fin que par ce maleureux garnement



Plein de paillardise & appetit d. sordōné,  
 fust absōuls du crime d'inceste, liura auf-  
 dictz Iuges certaines fem nes Romaines,  
 & nobles ieunes enfans pour en faire à  
 leur plaisir, comme vray maquereau: les-  
 quels luy auoyent cousté grand argent  
 qui fut au lieu de quelque gros present.  
 En ce detestable & infame vice, ie ne sçay  
 desquels ie doy blasmer: ou ceuy qui a-  
 uoit trouué cest: maniere de corruption.  
 ou ceux qui souffrirent que leur pudicité  
 fust mediatrice de faire parier les Iuges:  
 car ils auoyent iuré ains qu'il fussent re-  
 ceuz à l'office, de faire droit à vn chascun:  
 ainsi se parierent ils en prononçant ce-  
 stuy Clodius estre innocent, ou ceux qui  
 permurerent religion, c'est à dire Iustice,  
 à paillardise & defloration: laquelle Iusti-  
 ce ne se peut violer sans conuement  
 de Dieu: car on iure: voila pou. quoy il dit  
 Religion.

*Clodius  
 macque-  
 reau.*

*D. Gemellus seruiteur des tribuns.*

Le banquet que prepara Gemellus (il-  
 su d'estat & condition franche, toutefois  
 serf à raison de son office: car il estoit po-  
 ste ou messager des tribuns) à Metellus  
 & Scipion Consuls & tribuns du peuple,  
 fut aussi visuperable, dont toute Rome

*Infame  
 & exe-  
 crable  
 banquet.*

en estoit honteuse. Cestuy ordōna vn boy-  
deau en sa maison, & en ce lieu feit venir  
Mutia fille de Mutius Sceuola, & femme  
du grād Pompée: aussi Fulua fille de Ful-  
uius Flaccus, qui fut femme premieremēt  
de Clodius, puis par apres de Marc Antoi-  
ne: lesquelles estoient tous deux nobles,  
tant du costé de leurs peres, que du costé  
de leurs maris. Pareillement aussi feit ve-  
nir vn noble enfant nommé Saturnin: à  
fin que lesdicts Consuls en eussent leur  
plaisir. Falloit-il que ces personnages icy,  
qui estoient extraicts d'ancienne & noble  
famille, fussēt soumis à tel reproche, pour  
estre la moquerie & irrisiō de ce bāquet  
lubrique & plein d'iurongnerie? Certaine-  
ment ces Consuls & tribuns ne deuoient  
assister à tel conuiue, mais en bien punir  
la façon.

*De Catilina.*

*Le desir  
charnel  
de Catili-  
na abomi-  
nable.*

Entre tous les autres l'appetit desordon-  
né de Catilina fut abominable. Comme  
il fust espris de l'amour d'Aurelie Ore-  
stille, voyant qu'il n'y auoit qu'vn em-  
peschement qui le gardast d'auoir ladi-  
cte gentil-femme en mariage, empoison-  
na vn sien fils qu'elle auoit, vniue, & e-  
stant desia aagé de quinze ou seize ans,  
pour ce possible qu'il la destournoit de

ee faire. Ainsi au feu de ce ieune Gentilhomme allura-il sa torche maritale (anciennement on brusloic les corps des defuncts, aussi souloit-on le teps passé porter torches aux espouailles des nouveaux mariez) & au lieu de douaire doua la nouvelle espousée de la priuation de son enfant. Finablement se monstrant aussi bon Citoyen au païs, comme il festoit môstré bon pere audict enfant, fut puny pour sa cōiuratiō en uers ledict païs, & aussi pour l'empoisonnement dudit enfant.

*De Hannibal.*

Les plaisirs, voluptez, & delices de Capes, ville d'Italie, furent grâdemment vtile, à nostre ville. Depuis q̄ ladicte ville eut adoucy par ses allechemés Hānibal, qui au deuant estoit inuincible, par apres le rēdit si lasche & effeminé qu'il fut aisē à vaincre par noz soldards. Capes attira à passe-temps mondains, & à somnolence ledict Hannibal, Capitaine tressongneux & vigilant, ensemble sa gendarmerie cheualeuse & forte, par banquets magnifiques & amples : par eauës de senteurs & parfums, & par actes charnels. Ainsi finablement fut rōpue & annihilée l'aspreté naturelle, & prompte hardiesse des Cathaiguois : & d'vn camp fier & belliqueux,

fut fait vn camp enervé, abastardy, & moï  
 ainfi que fi ce fut le marché d'Albe, ou se  
 vendoient toutes sortes de delices, ou le  
 marché de Capes, nommé Seplafie, ou pa  
 reillement les marchaus estalloient mar  
 chādifes voluptueuses. Qu'est il plus ord  
 & vile, que telles manieres de vices? qu'est  
 il plus pernicieux & dommageable? par  
 lefquelz vertu & prouesse est brisée, les vi  
 ctiores sont languiffantes, & honneur des  
 beaux actes est assoupy, & conuerti en in  
 famie, par lefquelz les forces de l'esprit &  
 du corps sont expugnées, en sorte qu'on  
 ne fçait s'il est plus dangereux estre prins  
 d'iceux vices que des ennemys.

*Autho-  
 rité digne  
 de memos  
 re.*

*Des Volsinienses.*

Ces mefmes vices mirent à destruction  
 grieue & honteuse, la ville des Volsiniēses  
 Ceste dicte ville estoit fort opulēte, & biē  
 ordonnée de loix & meurs. D'auantage e-  
 stoit estimée estre le chef de Toscane:  
 mais apres qu'elle fut tombée en super-  
 fluité & excès, cheut au profond de turpi-  
 tude & irrision, si qu'elle s'assubiecit à la  
 domination de ses seruiteurs, qui au com-  
 mencement estans en petit nombre ose-  
 rent se faire senateurs: & bien tost apres  
 occuperent toute leur republique: ils fai-

rent faire les testamens à leur plaisir, ils defendoient que les personnes franches ne feissent conuiues & assemblées, ils prenoient en mariage les filles de leurs maistres. Finalement ils ordonnerēt que sans reptinse pouuoient exercer leur luxure enuers les femmes veufues, & mariées, & que nulle vierge ne se matieroit à vn homme de franche condition, que quelqu'un d'entre eux n'en feit premierement l'essay & qu'il ne cucillast la premiere fleur de la virginité.

*De Xerxes.*

Or difons de Xerxes, qui tant estoit glorieux de ses richesses, & qui sur toutes choses se resiouïssoit de delices & superfluités, en sorte qu'il establissoit prix & lōyers, à ceux qui inuentoient & trouuoient nouvelle maniere de voluptés: mais ce pendant qu'il prenoit son plaisir à delices excessiues, perdit ses exercices tant par mer que par terre, qui estoient quasi innombrables & son empire presque

*Xerxes  
trespui-  
sant roy,  
par ses de-  
lices per-  
dit son  
royaume.*

*D'Antiochus roy de Syrie.*

Antiochus aussi roy de Syrie ne tomba pas à moindre mespris que Xerxes, la gendarmerie duquel prenant exemple à son aueuglee & folle superfluité, pour la plus

grande partie portoit soubz ses soulliers  
 cloux d'or, & à leurs cuisines les soldards  
 se seruoient de vaisselle d'argent, leurs têtes  
 estoient couuertes de tapisseries, ou-  
 urées & brodées de teinctures & images.  
 Ces magnificences la eussent peu esmou-  
 uoir vn ennemy auariteux à faire la guer-  
 re: mais vn magnanime capitaine, qui est  
 toujours prêt à batailler, n'eust peu estre  
 gueres retardé qu'il n'eust eu la victoire:  
 car il fait la guerre, nō pour l'esperoir de ou-  
 uir, ains pour acquerir gloire.

*De Ptolomée roy d'Egypte.*

*Ptolomée* Tant plus Ptolomée vescu, & tant plus  
*surnommé* fut vitieux, pourtant estoit il appellé cruel  
*Physcon,* & inhumain. Que fut il pl<sup>s</sup> superflu & vo-  
*luptueux?* Il cōtraignit sa sœur aisnée, qui  
 estoit mariée à son frere, de se marier à  
 luy: puis apres auoir defloré la fille de sa-  
 dicté sœur, repudia ladicte sœur, à fin qu'il  
 peult auoir ceste fille pour femme.

*Pythou,*  
*qui signi-  
 fie serpēt,  
 c'est à di-  
 re cruel.*

*Du peuple d'Egypte.*

Le peuple d'Egypte fut conforme à la  
 vie de ses roys: lequel peuple soubz la con-  
 duicte d'Archelaus, alencōtre d'Aulus Ga-  
 binus capitaine Romain, yssi hors des

murs de leur ville : & comme ledict Archelaus cōmandast audict peuple de munir leur camp de closture & follees, ledict peuple feit responce qu'il falloit louer des ouuriers, pour faire ceste besongne, pourtant à raison que lesdicts Egyptiēs estoiet effeminez & enuez de delices & menus plaisirs, ne peurent soustenir nostre gen-darmerie.

*De ceux de Cypre.*

Les Cypriens furent encore plus effeminez, lesquels souffroyent patiemment que les femmes du pais se couchassent pres des chariotz le leurs roynes, & que lesdictes roynes de paour de blecer leurs piedz, montassent sur les corps desdictes femmes, comme sur degrez pour monter ausdicts chariotz. Certainement ces hōmes-là, (s'ils eussent esté dignes d'estre appellez hōmes) eussent deu mēux auoir aymé mourir, que d'auoir obey à ceste tant delicate maniere de faire. Voyla que c'est de superfluité, excès, & luxure, qui sont alliez ensemble. Les yeux d'un homme excessif & paillard sont toujours tenduz à regarder nouvelles conuoitises, le cœur d'iceluy aussi faict son discours par maintes voluptez, si que quād vne fest of-

*Noter.*

ferre, il pèse soudain ou il en trouuera vne  
autre, & ce pendant que la pensée est occu-  
pée à chercher ses plaisirs, n'a iamais repos.

## DE CRVAUTE.

## CHAP. II.

*Se taire  
de cruau-  
te, c'est  
l'augmen-  
ter.*

**P**asser soubz silence cruauté, est luy  
augmenter sa puissance, de laquelle  
l'habit est aspre & rude, la face cruelle, l'es-  
prit impetueux, la voix espouuétable, brief-  
elle est toute pleine de menaces, & tyran-  
nie. Comme celiera elle à exercer son in-  
humanité. S'elle n'est reuogué par le frein  
de note & infamie, veu qu'elle veult estre  
tousiours crante, & nous auôs tousiours  
accoustumé de la haïr?

*De Lucius Sylla.*

Si nous regardons les vertuz & beaux  
actes de guerre de Sylla, nous ne le scau-  
rons assez louer: si nous prenons garde à  
sa cruauté & inhumanité, nous ne le pou-  
rons assez blasmer, en menant la guerre  
contre Marius, qui tyrannisoit le peuple  
Romain, il se monstra vn droict Scipion:  
& en exerçant sa cruauté, il se monstra vn  
vray Hannibal ennemy mortel des Ro-  
main. Apres qu'il eut la victoire de Ma-  
rius, & defendu les nobles & le Senat alean-

*La cruau-  
te de Syl-  
la.*

CONTRE



contre dudict Marius, qui se faisoit mas-  
sue pour le peuple; il remplit cruellement  
toute la ville de Rome, & tout le pais d'I-  
talie, de sang civil. Cestuy feit mettre à  
mort (en vne maison qui estoit au champ  
Martial, nommée publique) quatre legiōs  
qui auoient suyui le party de Marius, les-  
quelles il auoit receu à mercy & soubz sa  
foy. Et non obstant qu'elles requisissent mi-  
sericorde, si fut ce en vain: on les oyoit fai-  
re leurs miserables complaints de dedans  
la ville, qui en estoit toute espouuētée mes-  
me apres qu'il les eut ainsi faict deschirer  
& meurdrir, commanda qu'on iectast leur  
corps dedans le Tybre, qui en fut tout san-  
plant, & qui à grand peine pouuoit porter  
si grand faix. Il feut iuer cinq mille Pien-  
tins, qui auoyent receu le ieune Marius,  
en leur ville qui estoit de la bourgeoisie  
de Rome, lesquelz premierement auoient  
esté assiegez par P. Cetheg<sup>e</sup> son lieutenant:  
puis s'estoient volontairement renduz au-  
dict lieutenant soubz sa foy: puis quād fu-  
rent hors de leur dicte ville, mirent bas  
leurs armes, & se iecterēt à genoux, demā-  
dant misericorde: ce neantmoins apres a-  
uoir esté occis, feut respadre leurs pauvres  
charoignes parmy les champs, pour estre.

*La cruau-  
té de Syl-  
la enuers  
le. mortz*

*Grande  
mocque-  
rie.*

proye aux bestes & oiseaux. Apres qu'il eut faict occir quatre mille sept cés bourgenois Romains, q auoyét esté proscriptz: il voulut que leurs noms fussent escriptz en tableaux mis en public, à fin que la memoire de ce tant bel acte, ne fut abolie. Ne se contentant point encore d'exercer sa cruauté enuers ceux qui auoient porté les armes contre luy, feit coucher du nombre des proscriptz, par quelque Greffier ou nommeur, aucuns citoyens gens de paix, qui ne festoient dementez de la guerre, ne d'un costé. ne d'autre, pource qu'ils estoient renomméz auoir beaucoup d'or & d'argent. Il est mentiō aussi, qu'il exerça sa cruauté enuers certaines femmes, non rassasié de la mort des hommes. Voicy d'auantage un signe de cruauté insatiable, c'est qu'il voulut qu'on luy apportast les testes d'aucuns miserables, ou n'y auoit esprit ny semblance d'homme, tant estoient mal traictées, à fin que ce qui n'estoit licite manger de la bouche, il le deuorast des yeux. Or cōbien se monstra il cruel enuers le preteur Marc Marius, lequel il feit trainer iusques au sepulchre de son neueu Catulle, issu de la race des Lucraces: & deuant tout le peuple luy feit arracher premierement les

*Cruauté  
insatia-  
ble.*

yeux; puis le deschirer membre à membre, ains que le faire mourir. Certes en recitant ces choses, il m'est aduis qu'à grand peine recite-ie cas vray-semblables, tant sont difficiles & estranges. D'auantage, pource que Marc Plectoire, voyant faire ceste inhumanité audict preteur, tomba en pasmaison, soudain en ce mesme lieu tua ledict Plectoire: c'estoit chose bien nouvelle de voir punir ainsi cruellement cedit Plectoire, pour auoir eu compassion de ce faict tant inhumain. Ledict Sylla reputoit crime, d'auoir misericorde d'une cruauté. Or cestuy cy, comme ie croy, abstint de mettre la main, & de tourmenter les trespassez. Certes non fait, il commanda à ouvrir le sepulchre de Caius Marius, qui auoit esté autre fois son questeur ou tresorier, iacoit ce qu'il fut par apres son ennemy, & respandre les cédres d'iceluy dedans la riuiere d'Anio: voila les actes, pour lesquels il voulut estre surnomé heurieux.

*Sylla se  
fit donner  
le surnom  
d'heurieux.*

*De Caius Marius*

La haine qu'auoit le peuple contre Marius, diminua la cruauté qu'exerça Sylla enuers luy. Cestuy Marius, par son ire manifesta bien sa trop grande conuoitise de

pourfuyuir les ennemis : quand il tua par sa vilaine cruauté, & feit sacrifier le noble corps de Caius Cesar, qui auoit esté consul & censeur, au sepulchre d'un homme de neant, & tres leditieux, appellé Varius. Certes cela estoit bien mal séant à la republique, qui pour lors estoit en piteux estat, que ce tant vertueux personnage Cesar fut immolé comme vne beste, pour la purgation de l'ame de Varius. Les victoires & beaux faicts de Marius, quasi ne valoyent pas que ledict Cesar fut ainsi cruellement mis à mort: desquelz oublieux, merita plus de deshonneur & virupere chez luy, qu'il n'auoit acquis de louenge en la guerre. Cestuy mesmes Marius tint quelque temps en sa table par grande insolence de cœur & de paroles, le chef de Marc Antoine : & souffrit q̄ le sacrifice de sa table, c'est à dire, les viandes sacrées & benesites en l'honneur des dieux, fussent contaminées du sang de ce noble citoyen, & excellentissime orateur. Et qui plus est vint embrasser P. Annius, qui auoit apporté la dicte teste & qui estoit arrousé de ce nouveau meurtre.

*Marc Antoine  
estoit tres  
doux ora-  
teur.*

*De Damascippus.*

Sylla & Marius feirent beaucoup d'a-

Etes vertueux, qui diminueroit leur cruauté: mais Damasippus preteur de Rome, ne fei iamais rien qui deust corrompre ses inhumanitez: donc nous le reprendrons plus hardiment, & avec plus grande licence. Cestuy commanda qu'on meslast les testes des plus grands seigneurs de la ville, avec les testes des bestes qu'on sacrifioit. Pareillement fei porter le tronc du corps de Carbon Aruin tribun du peuple, attaché à vn gibet par toute la ville de Rome, qui donna bien à cognoistre que cediect Damasippe preteur auoit toute puissance, & la republique pour lors ne pouuoit rié.

*De Munatius Flaccus Romain.*

Munatius Flaccus, tenant le party de Pompée, meritant plus estre blasmé que loué, pource qu'en defendant ledict Pompée il exerçoit beaucoup de cruauté, Cestuy quelquefois fut assiegé en Espagne, en la ville des Atringuens par Iules Cesar, ou illec monstra vne maniere de cruauté enragée: Tous les citoyens qu'il cognoissoit qui fauorisoient audict Cesar, les faisoit mettre à mort, & iecter par dessus les murs: aussi faisoit venir les femmes dedicts citoyens, pour assister au meurdre.

de leurs marys: & tuoit les petis enfans au  
 gyron de leurs meres: d'auantage faisoit oc-  
 cir aucuns enfans deuant leurs peres & me-  
 res, en les frappât cõtre la terre: les autres  
 il les faisoit receuoir au bout des piques &  
 dardz. Lesquelles cruautez intolerables à  
 ouyr, estoient exercées par les mains des  
 Portugalois, peuple d'Espagne, du cõmã-  
 dement d'un Romain, dont on s'esmer-  
 uilloit plus: car les princes Romains, de  
 leur naturel estoient enclins à humanité.  
 Ledit Munace ainsi muny de l'aide de ce-  
 ste nation resistoit par folle obstination  
 contre l'effort d'un homme celeste ( qui e-  
 stoit Iules Cesar ) voulant dire qu'on peut  
 temps de s'efforcer contre chose diuine.

*Exemples des estrangers.*

*Des Carthaginois.*

Faisons outre, laissons à parler de la  
 cruauté d'aucuns Romains, & faisons mé-  
 tion de celle des Carthaginois, qui appor-  
 ta grande douceur & pitié à nostre ville,  
 & non honte: car à ceux qui feirent l'acte,  
 la honte leur en demoura. Lesdicts Car-  
 thaginois mirent Attilius Regulus dedans  
 un vaisseau tout semé de cloustres aguz,  
 le corps nu: puis luy rongnerent les pau-  
 pieres, & ainsi le feirent mourir, car il

n'eust sceu dormir d'auantage il estoit tousiours en grande douleur, pour cause des clous qui luy poignoyent le corps. Ceste espece de tourment estoit indigne à celuy qui souffroit: & les autheurs, c'est à sçauoir les Carthaginois, auoyent tresbien meritè ce supplice, pour leur inhumanité. De pareille cruauté vsèrent-ils enuers nos soldards prins par eux en guerre: ilz les mirent soubz aucuns nauires, & faisoient seruir leurs corps, au lieu de gros roullons de bois, ainsi comme lon a accoustumé de mettre soubz les nauires, qui sont en vn haure sur la terre: on met lesdicts gros roullons pour les poulsier en mer. Donc furent ainsi traictez nosdicts soldards, à fin qu'ils fussent esparpillez & brisez de la pesantèur desdicts vaisseaux, & que lesdicts Carthaginois rassasiassent leur barbare inhumanité de ceste inusitée maniere de mort. Par cela estoient veuz quasi faire tort à la mer d'eusenglanter leurs nefes de sang humain.

*Nousuel  
le maniere  
de tourment.*

*De Hannibal.*

Leur capitaine Hannibal ( qui reputeoit cruauté pour vertu ) des corps morts des Romains fait vn pont au fleue de Gelo en Sicile, pour faire passer sa gèdarmerie,

*La vertu  
de Hannibal  
estoit  
cruauté.*

FF. iij.

à fin q̄ les Carthaginois par leur cruauté pollussent aussi bien les eaves fluviales & terrestres, ainsi comme ilz auoyent faict les eaves de mer, durant la premiere guerre Punique. Cestuy Hannibal quand il prenoit de nos gens prisonniers, il leur faisoit porter les hardes de ses soldardz: puis quand ils ne pouoyent plus cheminer pour le grand traual qu'il leur donnoit, il leur faisoit couper tout le deuant des piedz, & les laissoit comme inutiles, & à nulle chose commodes. Il faisoit aussi mener aucuns de nos soldards captifs, en son camp, puis ordonnoit qu'ilz feroient vn combat deux à deux l'vn contre l'autre en sorte qu'aucunefois le frere estoit contrainct de tuer son frere, le parét, son autre parent: & ne cessoit iamais de les faire combattre, iusques à ce qu'ils eussent tous tué l'vn l'autre. Les Romains donc à iuste cause le hayoient, mais il fut puny bien tard de ses inhumanités. Apres que les Carthaginois furent mis en rouverte, Hannibal se retira vers le Roy Prusias, qui estoit Roy de Bithinie, luy suppliant qu'il le voulust sauuer: ce que feir ledict Prusias. Mais le senat Romain, qui le hayoit merueilleusement, sçachant qu'en ce lieu estoit Han



nibal, enuoya ambassade par deuers ledict Roy, le menaçant de luy faire la guerre, si ne luy enuoyoit ledict Hannibal: ce que le Roy Prusias accorda volontairement. Cecy coguoissant Hannibal, & craignant venir en la main des Romains, n'attendit l'adventure, ains print le venin qui repositoit à son anneau, & se feit mourir luy-mesme.

*De Roy Mithridates.*

Par iuste haine, le senat Romain contraignit Hannibal à se tuer volontairement: autant en feit il à Mithridates, qui par le rescript d'une sienne lettre, feit tuer quatre vingts mille de nos citoyens Romains en Asie, qui festoyent respandus par les villes, pour negotier & traphiquer. Ainsi fut il causé de violer & rompre le sacré droit d'hospitalité entre les Asiatiques, qui respandirent le sang de leurs hostes contre tout droit & raison: dont ledict Mithridates en fut puny. Car apres auoir esté vaincu des Romains, tous les subiects l'abandonnerent: cecy voyant, se cuida empoisonner, mais la poison ne le sceut faire mourir: parquoy tomba és mains d'un soldat Gaullois nommé Bitoccus, qui l'occit. Cestuy Mithridates mourut

de mesme tourment, dequoy il auoit fait mourir tout plein mesme de ses amis, à l'appetit d'un nommé Gaurus Eunuque, dequoy il abusoit: & pour sa meschance-  
té & paillardise il obtéperoit audict Gau-  
rus: tellement qu'il n'auoit si familier, qui  
ne fut en danger quand il estoit hay de ce  
paillardeau, & qu'il ne commandast à es-  
tre executé.

*D'une Royne de Thrace.*

On ne se doit esmerveiller si Numu-  
linthe fille du Roy de Thrace fut cruelle,  
car c'est le naturel de ceste nation: mais ie  
vueil bien faire recit de ceste rage, & oul-  
trepasse de cruauté, qui cōmandoit qu'on  
fiast ou diuifast les hommes par le milieu  
tous vifs, & que les peres & meres man-  
geassent leurs enfans.

*De Ptolomée Roy d'Egypte, & de Cleopatra.*

De rechef se presente Ptolomée sur-  
nommé le cruel, de la luxure & superfluité du-  
quel nous auons parlé au chapitre prece-  
dent: & cestuy peult estre mis & couché  
entre les principaux exemples de cruauté.  
Que scauroit-on trouuer au monde plus  
cruel acte, que celuy que ledict Ptolomée  
fit? Certes il fit tuer deuant luy vn sien  
enfant nommé Memphite, beau de cor-

*La cou-  
stume de  
Thrace  
abomina-  
ble.*

*Thrace  
en Iude,  
ou fut en-  
uoyé le-  
dict Tho-  
mas.*

pulence, & dequoy on auoit bon espoir qu'il auoit eu de Cleopatra sa sœur & sa femme: puis fait mettre la teste, les pieds, & les mains dedás vne corbeille couuerte d'vn manteau, & les enuoya à la mere le propre iour qu'elle faisoit le banquet de sa natiuité, comme si ce fut vn present qu'on luy enuoyast. Or sembloit audict Ptolomée qu'il n'eust interest à ce meurtre, & qu'il ne fut pourtant plus infortuné de ce qu'il auoit rendu Cleopatra priuée de cest enfár, qui estoit cõmun à eux deux & aussi que pour ce meschât acte, auoit encouru la male grace de tous ses subiectz. Ainsi estoit enflammée sa cruauté d'auenglée fureur, qui en soy mesme trouua renfort. Certes comme cestuy eut certaine cognoissâce que tout son royaume le hayoit amerement, il commença à craindre, & par cruauté, chercha remede à sa crainte à fin que plus seurement il regnast, si son peuple estoit par luy mis à mort. Donc vn iour voyant que les ieunes gens de son país s'estoyent tous retirez en vn lieu d'exercice, ou se faisoient toutes sortes de ieuz, cõme de l'espée: iecter la barre, courir la lance, & aultres passietemps, enuironna ledict lieu de fet, & de gens de guerre:

*L'acte  
de Ptolomée  
surpassa tout  
ce cruauté.*

& tous ceux qui estoÿét illec, en partie les uns furent brullez, & les autres furent mis à l'espée.

*D'Ochus dict autrement Darius.*

Ochus, qui par apres fut nommé Darius, auoit fait solennel serment deuant les Persans, qu'il ne feroit mourir de venin, ou de fer, ou de quelque violence. ou de faim, aucū des princes de Perse, qui luy auoyent aidé à opprimer les sept magiciens. qui vouloyét dominer audict pais: mais il inuenta plus cruelle maniere de mort, pensant par cela, qu'il ne faulseroit sondict serment, & qu'il les feroit mourir, pour ce qu'ilz estoÿent ioinctz ensemble, & estoÿent fors & puissans, dont il craignoit qu'en la fin ne le voulussent suppediter. Or feit il bastir vn enclos, entourné de haultes murailles, puis commanda qu'on emplist ce lieu de cédres, & au dessus mit-on vn planchet surpendu, qui ne tenoit gueres. Adonc feit venir lesdicts princes sur ledict plancher, & cōmanda qu'on les traictast de vins & viandes, sumptueusement. La nuict quand lesdictz princes furent bien traictez, se reposerent & endormirent, & en dormant, tomberent dedans ce ceptif monce au de cendres, & fu-

*La cause  
leuse en-  
treprinse  
de Da-  
rius.*

rent suffoqués.

*D'Ochus nommé Artaxerxes.*

La cruauté de l'autre Ochus surnommé Artaxerxes, fut plus aperte, & plus inhumaine. Cestuy feit enterrer toute viue Ocha sa sœur, & sa bellemere: car il print en mariage la fille de ladicte Ocha, qui estoit sa niece: ainsi Ocha estoit sa sœur & bellemere ensemble. Pareillemēt feit mettre à vn quarrefourg, son oncle, avec plus de cent de ses filz & neueuz, & commanda qu'on les occist à coups de traictz, lesquels tous ne luy auoyent faict iniure aucune, mais pour ce qu'il veoit qu'entre les Persans, seldicts parens estoient bien réputés en vertu & prouesse: car cela craignoit qu'ilz ne paruinssent quelques fois à dominer, & l'expulser de son royaume.

*La grāde  
cruauté de  
Ochus, qu'  
tremēt dit  
Artaxer-  
xes.*

*Des Atheniens.*

La cité d'Athenes fut meüe de pareille sorte d'imitation de cruauté. Les citoyens d'icelle par leur ordonnance (qui estoit mal seante à leur bon bruit) feirent couper les poulles des mains à tous les ieunes compaignons de l'isle d'Egine: de crainte que ce peuple qui estoit fort à dextre sus la mer, quelques fois ne voulsist guerroyer contre eux, & par ce poinct n'eut la

puissance. Consideré que les Atheniens auoyent tousiours eu à recommandace humanité & courtoisie, ie les treuve bien estrangés de leur naturel, & ne les congnoy point d'auoir emprunté à cruauté, remede de leur crainte.

*De l'inventeur du Taureau d'arain,  
nommé Perillus.*

*L'inventeur du taureau d'arain, esprouua le premier son artifice.*

L'inventeur aussi du taureau d'arain se monstra cruel, auquel les pauues patiens enclos, estoient contrainct de faire leurs plainctes semblables à mugissemens de bœufs & vaches, pour la douleur du feu qui estoit dessoubz, qui les tourmentoit longuement, & celément. L'edict inuenteur trouua ceste meschanceté, de crainte que si le tyran Phalaris eust ouy lesdicts miserables crier en voix humaine, il n'eust esté meü à misericorde, & leur pardonast: de laquelle pour ce que ledict Phalaris voulut lesdicts infortunés estre priés, feit que l'ouurier enclos à iuste droit dedans son maleureux ouurage, le premier en eust l'esprouue.

*Des Hetrusques, ou Toscans.*

*Les vivans ioinctz avec les*

Les Hetrusques aussi ne furent pas peu inhumains à trouuet des tourmens. Ceux cy prenoient les corps des vivans, & les

lioyent estroictement avec corps morts, <sup>corps</sup>  
 en sorte que la bouche estoit ioincte avec <sup>morts</sup>  
 la bouche, les bras avec les bras, les pieds  
 cōtre les pieds: & ainsi les laissoyent pour-  
 rir ensemble: par cela se monstroient an-  
 goisseux bourreaux, tant des morts que  
 des vians.

*Des Barbares.*

Les Barbares tiroyent les entrailles des  
 bestes occises, & puis mettoyent les hom-  
 mes dedans le corps desdictes bestes, &  
 n'auoyent seulement que la teste dehors:  
 & à fin qu'ils durassent plus longuement  
 en peine, iusques à ce qu'ils fussent pour-  
 ris, leur faisoient dōner à boire & à man-  
 ger. Par traict de temps, les charongnes  
 desdictes bestes se pourrissoyent: puis a-  
 pres s'y engendroyent vers: ou autres ma-  
 rieres de vermine, qui mangeoyent les  
 corps humains petit à petit. Auons-nous  
 maintenant occasion de nous plaindre de  
 nature, & luy reprocher qu'elle nous a  
 assubiecty à tant d'incommodités & ma-  
 ladies & qu'elle ne nous a fait aussi bien  
 impassibles, comme les esprits celestes,  
 veu que les mortels ont inuenté à eulx-  
 mesmes (par l'instinct de cruauté) tant de  
 tourmens?

LE IX. LIVRE  
D'IRE ET HAINE.

CHAP. III.

*Les ef-  
fects d'ire  
ou de hai-  
ne.*

**I**RE ou haine excitent souuent aux  
cœurs des hômes grâdes perturbatiōs:  
vray est qu'ire est plus impetueuse & plus  
legere à conuoiter nuisance, mais n'est de  
grande durée: haine est plus lente, & plus  
perseuerante, & ne peut oublier l'iniure à  
elle faicte. L'une & l'autre est vne passion  
pleine d'empeschement & confusion de  
raison, qui ne se peut faire sans tourment  
de soy mesme: car quand le courroucé ou  
celuy qui hait veut faire desplaisir, luy-  
mesme premier en souffre, & a crainte &  
soucy que la vengeance qu'il brasse, ne  
viene à son intention. Il y a de vrais si-  
gnes, lesquels on peut congnoistre aux  
grands seigneurs, & excellens persona-  
ges: c'est à sçauoir quâd on voit que leurs  
dictz ou faictz sont plus vehemés, & vio-  
lens que de coustume.

*De Liuius le Saulnier.*

Comme Liuius le Saulnier partoit de  
Rome pour aller combattre Hasdrubal ca-  
pitaine des Carthaginois, Fabius Maxi-  
mus l'admonnesta de congnoistre la for-  
ce de son ennemy, & le courage, ainçois  
que de descendre au camp de bataille:  
mais

*Notés pa-  
velles de  
haine.*



mais ledict Saulnier respondit qu'il n'omettroit rien quand verroit l'opportunité de batailler. Il fut interrogé du mesme Fabius, pourquoy si soudain vouloit guerroyer: à quoy donna responce, & dict que il le faisoit, à fin que plus legerement remportast l'honneur de ses ennemys vaincus, ou qu'il se resiouist des citoyens Romains desconfits. Lors l'ire & vertu partirent sa parolle entre elles: son ire auoit encore memoire, comme ledict Saulnier auoit esté iniustement banny par lesdicts citoyens, & sa vertu estoit intentiue à louenge & gloire de triumphe. C'estoit signe de magnanimité, d'appeter la victoire de ses ennemys: mais ainsi respondre, estoit signe d'homme passionné, qui estoit vaincu d'ire, qui est vice.

*De Caius Figulus, c'est à  
dire Potier.*

Il ne se fault esbahir, si ce personnage deuât dict (qui estoit homme belliqueux & de grand cœur) fut perturbé d'ire, considéré que Caius Figulus, personne reshumaine, & grand aduocat, par ce mesme vice oubliat son attempance & prudence. Cestuy courroucé de dueil qu'on l'auoit escondit du consulat, & encore plus des-

GG. j.

plaisant de ce que son pere l'auoit obtenu par deux fois: le iour d'apres vindrent à la cour plusieurs citoyens, pour se conseiller à luy: mais ne les voulut ouyr, disant: Vo' sçauz bien tous demander conseil, mais vous ne sçauz faire vn conseil. C'estoit vne parole graue, & iustement dicté: mais elle eust mieulx valu teue que prononcée.

*Parolle  
graue.*

*Des gentils-hommes Romains.*

Qui est celuy-là seul, qui se pourroit courroucer sagement contre tout le peuple Romain, voulant dire qu'un seul homme particulier n'est estimé sage de se cholerer contre vne communauté. Donc ceux-cy ne furent à louer, iacoit ce qu'ils fussent offensez en leur noblesse, de ce qu'ils se courroucerent cõtre le peuple, pour cause que Cneus Flavius, qui estoit homme de basse main, emporta deuant eux l'office de preture, tellement que par impatience de ducil & despit, osterét leurs anneaux d'or, & les bardes de leurs cheuaux, comme s'il y eust eu quelqu'un de leur compagnie mort (on auoit de coustume en la ville de Rome, en quelque pompe funebre d'aini faire) telle estoit la passion d'ire d'un personnage seul, ou de peu, enuers le peuple,

ou d'une multitude enuers les grands seigneurs & capitaines de ladicte ville de Rome.

*Des ieunes gens Romains, & de  
Manlius Torquatus.*

Manlius Torquatus retourna en la ville de Rome victorieux des Latins & des Châpenois, tous les anciens personnages se resiouissant de sa victoire, vindrent au deuant: mais de tous les ieunes, n'y en eut vn qui luy feist cest honneur, ayans encore dueil, pour ce que ledict Manlius auoit faict couper la teste à son propre fils, qui estoit vn ieune gentil-homme, qui auoit tres bien faict son deuoir à la guerre cõtre les ennemis, mais oultre le gré & commãdemẽt dudict Torquatus son pere. Lesdicts adolefcens (qui estoient egaux en aage à cestuy-cy) auoyẽt pitié qu'il auoit esté puny trop asprement. Le ne vueil pourtãt approuuer & defendre leur maniere de faire, mais enseigner & monstret la force & violence d'ire, qui eut la puissance de diuiser les aages, & affections d'une cité. Icele mesme ire eũt si grãde valeur, qu'elle retint toute la cheualerie Romaine q. estoit enuoyée par Fabiũ estãt pour lors cõsul, pour poursuyuir les bẽdes des ennemis lesqelles

*Lire des ieunes Romains, enuers Manlius Torquatus.*

*Ire de l'exercite Romain, alencontre de Fabius leur capitaine.*

ils eussent aisément & seurement destruit, mais ils eurent memoire que ledict Fabius auoit empesché l'ordonnance qui auoit esté faicte de departir les terres conquises sus les ennemys, entre les citoyens Romains.

*D' Appius Clodius consul.*

Ceste mesme ire feit que la gendarmerie Romaine hayt Appius, qui lors estoit leur capitaine: pour ce que le pere d'iceluy s'estoit efforcé de defendre l'authorité du senat, au grand dommage & interest du peuple: parquoy de crainte que cestuy Appius ne triomphast de la victoire acquise sus les ennemys, ledict ost Romain ayma mieux tourner le dos honteusement aux dictes ennemys, & fuir volontairement que leurdict capitaine en remportast l'honneur. O combien de fois ceste dicte ire a vaincu & surmonté les victoires des Romains, c'est à dire empesché qu'ils n'eussent la victoire. Ire empescha que les ieunes compagnons Romains ne se resiouissent de la victoire de Torquatus: ire osta la meilleure partie de victoire à Fabius, car elle feit que ses soldards ne daignerent poursuyuir les ennemys, qui estoient rompus. Ire priua totalement Appius de

victoire, car les bendes s'enfuirent volontairement: parquoy luy en fut imputée la honte.

*D'iceluy mesme Appius, et du  
peuple Romain.*

Or voyōs cōme ce vice s'est transporté violement dedans les courages de tout le peuple Romain vniuersellement. En ce temps que par les voix dudict peuple fut fait cest honneur à Marc Plectoire capitaine de la premiere bende Romaine, de dedier le temple de Mercure, qui fut en despit des consuls Appius & Seruilius, ausquels appartenoit l'honneur. Mais ledict peuple fit cela, à raison qu'Appius contredisoit qu'on ne subuinst de l'argent public à vn grand nombre de pauures gens endebtez, qui estoÿent emprisonnés, & detenus par leurs crediturs: & aussi pour ce que Seruilius, à qui on auoit donné charge de mener la cause desdicts pauures obligez, s'y estoit mōstré assez lasche. Vouloſ-nous nier que la puissance d'ire ne fut efficace, par l'hortement de laquelle vn simple soldard a eu la preeminence deuë aux consuls? Certes icelle n'a seulement comprimé les grandes seigneuries, ains les a redigé a impuissance, & neant.

*L'office  
d'ire.*

GG.iiij.

*De Metellus.*

*L'ire de  
Metel-  
lus contre  
P'opée.*

Comme Metellus consul premieremēt, puis apres consul extraordinaire, eut pres- que assuiecty à l'Empire Romain, l'une & l'autre Espagne, apres qu'il eut congneu que Quintus Pompeius son ennemy estoit là enuoyé pour auoir la charge apres luy, tous les soldards qui se vouloyent retirer, & qui luy demandoient congé, ils l'auoyent, sans s'enquerir pourquoy ilz vouloyent laisser le camp: aussi ne leur bailloit temps de reuenir: il osta les greniers des bleds, à fin que ceux qui en vouloyent desrober en prinsent ainsi que bon leur sembleroit. Les arcs & fleiches des Cretensois, il les feit rompre, & iecter dedans la riuere. Il de fendit qu'on ne donnast à manger aux elephans, qui seruoient à la guerre. Par lesquels actes, il se monstra trop subiect à haines & par ce il corrompit l'honneur qu'il auoit acquis par ses prouesses & beaux actes, & perdit le triumphe qu'il auoit meritē, se monstrant plus fort vainqueur de ses ennemys, que du vice de haine.

*Metel-  
lus plus  
facilemēt  
vainquit  
ses enne-  
mis que  
son ire.*

*De Lucius Sylla*

Que dirons-nous de Lucius Sylla, qui assuiecty à ceste passion, apres auoir beau-

coup respandu du sang d'autruy, finalement respandit le sien. Il se despita outre mesure à Puteole ville d'Italie, distant de Naples cinq lieues, pour ce que le gouverneur & seigneur d'icelle Colonie (c'est à dire ville ou auoyent esté mis certains Romains pour l'habiter, & tenir tousiours subiecte & obeissante à l'Empire) nommé Gtanius, auoit baillé trop tard la pecune que les capitaines de gés. de cheual auoyent promis, pour la reparation du capitolé: parquoy, de trop grande cholere, & impetuosité de parole immoderée, se rompit l'estomach, & rendit l'esprit meslé de sang & de menaces. Certes il n'estoit encore fort vieil, seulement entroit-il à la soixantiesme année de son aage; mais son impatience forcenée, qui long temps deuant auoit esté nourrie des miseres du peuple Romain, luy hastá ses ans. D'oc est-on en doute, si Sylla mourut premier que son ire. Je ne vueil pas reciter l'ire & la haine des estrangers, pour prendre plaisir, & reprocher les vices des grands personnages: mais ie le fay à raison qu'au commencement, ainsi l'ay promis: c'est à scauoir, de cõprendre les dicts & faicts dignes de memoire de toutes nations, cõbien que mon

*Sylla  
mourut  
d'ire.*

vouloir seroit bien, de ne reciter seulement que les choses honnestes, mais pour acquiter ma promesse, ie suis contrainct de dire le bien & le mal.

*Exemples des estrangers.*

*Du Roy Alexandre.*

Comme Alexandre fut quasi nombré au renc des dieux pour ses grandes vertus, son ire seule l'empescha : qui destourba qu'iceluy ne montast au ciel, fors seulement son ire? Lediect Alexandre courcé fit deuorer Lysimachus par vn lyon, en son ire tua Clytus, & commanda qu'on fait mourir Callisthenes. Et iaçoit ce que il vainquist trois fois Darius, ce neârmoïs fut luy-mesme trois fois vaincu par ire, en faisant mourir trois de ses familiers.

*D'Amilcar.*

*Alexandre diffé  
mé par  
ire.*

O combien fut vehemente la haine d'Amilcar, capitaine des Carthaginois, pere de Hannibal, alencontre du peuple Romain? qui souloit dire en regardant quatre ieunes enfans siens, qu'il nourrisoit quatre leonceaux, au dommage de l'Empereur Romain. Certes ceste nourriture fut digne d'estre conuertie à la destruction & fin malheureuse de son pais mes-



me, ainsi qu'on veit aduenir: car par la haine d'iceux Carthage fut rasée.

*De Hannibal.*

Des quatre fils d'Hamilcar, Hannibal en estoit vn, lequel suyuant son pere en la guerre d'Afrique en temps de sa ieunesse, qui estoit enuiron de huit à neuf ans: & comme son dict pere, apres auoir mis fin à ladicte guerre Africane, se preparast pour faire passer son ost en Espagne, & lors sacrificast aux dieux, ledict Hannibal tenant l'autel, iura qu'aussi tost qu'il seroit paruenu en aage competant, il se montreroit ennemy tresaigne du peuple Romain, à fin qu'il impetrast par les prieres continues enuers son dict pere, qu'il l'accompagnaist à la guerre d'Espagne, qui se preparoit. Cestuy mesme voulant declarer combien Rome & Carthage estoient ennemies, & quand on pourroit faire la paix entre elles, vint a frapper la terre du pied, & en fait voler la pouldre, disant: Entre Rome & Carthage l'appoinctemēt se fera, quand l'vne des deux sera reduicte en ceste forme, haine a eu telle puissance en vn cœur pueril, qui fut trouuée aussi grande en vn courage feminin.

*Le iurement de Hannibal.*

*De Semiramis Roy de Babilone.*

Comme Semiramis Royne des Assyriés se peignoit & arrunnoit son chef, on luy annonça que la ville de Babylone s'estoit reuoltée de son obeissance, lors sans targer, laissant la moitié de ses cheueux à acoustrer, se partit avec grosse compagnie, pour expugner ladicte ville, & ne remit son chef en ordre, iusques à ce qu'elle eust remis en sa puissance si puissante cité. Pour cest acte, mit-on sa statue en Babylone, & la feit-on en la semblance & maniere que ladicte Royne estoit quand elle courut faire la punition de la rebellion de ses subiects.

## D'AVARICE.

## CHAP. IIII,

*Qu'est-ce que auarice.* **S**Oit mise sus le bureau auarice, qui cherche tousiours à faire son prouffit secretement, qui est vne tresconnoiteuse abisme de proye & rapine manifeste, qui tant plus a, & plus se plaint, pour richesses nulles ne se reputât eueuse, qui est faicte tresmiserable par conuoitise d'acquérir.

*De Marc Crassus, & Quintus Hortensius.*

*L'auarice de Crassus Hortense.*

Ainsi que quelqu'un auoit apporté de Grece à Rome, un testament, contrefait & d'un appellé Lucius Minutius Basilus

fort riche personnage : & en cediect testament fut nommé heritier cediect messager qui l'auoit escript de sa main, par fraude; à fin qu'il fut approuué veritable, escriuit ses coheritiers Marc Crassus, & Quintus Hortensius, les plus grands seigneurs de Rome, qui ne congnoissoyent lediect Minutius: iacoit ce que la fraude fut toute euidente: toutesfois lestdicts seigneurs adonnés à auarice; ne refuserent point ce don, qui estoit procedé de la meschanceté de cediect Grec. L'ay faiect recit de ceste grande faulte bien legerement il appartenoit bien la detester plus largement. Certes ces gros seigneurs qui estoient la lumiere de la cour, & tout l'honneur de nostre ville proquez à receuoir ceste deshoneste acquisition, la defendirent soubz l'vmbre de leurs grandes authoritez, au lieu d'en punir le crime.

*De Quintus Cassius.*

Crassus & Hortense furent bien auariteux, mais Cassius le fut encore plus. Cestuy estant lieutenant en Espagne, print Silius & Calpurnius saisis de pognardz pour le tuer: Mais à raison que l'vn luy bailla cinquante sesterces, & l'autre luy en promit soixante, les laissa aller sauuer,

Il ne fault point doubter que si quelqu'un fust venu marchander sa vie, & qu'il eust offert autât cōme ceux-cy luy donnoyēt, qu'il ne l'eust donné pour le pris.

*De Lucius Septimuleius.*

*Lacruel-  
le avari-  
ce de Se-  
ptimu-  
leius.*

Les susdictz furent grandement avaritieux, mais Septimuleius les surpassa : lequel cōbiē qu'il fust familier de C. Gracchus, neantmoins eut bien le cœur de couper la teste dudict Gracchus, & la porter par la ville, fischée au bout d'un dard: pour ce que le Consul Opimius avoit ordonné que quicōque luy apporteroit ledict chef, luy donneroit aussi pesant d'or. Aucuns disent que cedit Lucius vuida le cerueau, & l'emplit de plomb fondu, à fin qu'il fust plus pesant. Prenōs le cas que cestuy Gracchus fut le plus mauuais & seditieux du monde, & qu'on feist tresbien de le punir: toutefois cestuy-cy qui estoit son cliēt, ne se devoit point monstrer si convoiteux & avaritieux, pour ainsi mal traicter son patron apres la mort.

*De Ptolomée Roy des Cypriens.*

On devoit à iuste droit hayr l'avarice de Septimuleius, & se moquer de celle de Ptolomée Roy de Cypre. Or comme cestuy eut amassé grandes pecunes par aua-

ricce solliciteuse & angouisseuse , & il veit *Ptolomée* qu'il estoit en peril de sa vie pour icelle, à *fait repor* ceste raison fait mettre tous les thresors *ter ses* en des nauires, & luy-mesme se transpor- *thresors.* ta sus la mer , & fut d'opinion qu'on per- *en sa mai* çast par dessoubz ledictes nauires, à fin q̄ *son , qui* plus facilement elles enfondrassent , & *furent* que les Romains, qui tant les desiroyent *cause de* en fussent priuez . Mais quand vint à faire *sa mort.* l'entreprinse , c'est à sçauoir de percer les nauires , cestuy auariteux eut tant de regret à ses thresors, qu'il ne sceut endurer que ilz fussent perilz en la mer, ains fait reporter en son Palais le pris de sa mort future. Le Senat éstât aduertý de ses grandz thresors , de crainte que ledict Roy par iceux ne menast la guerre contre les Romains , enuoya Caton avec vne flotte de nauires, pour amener ladicte pecune à Rome: ce que voyant Ptolomée fort desplaisant, de despit s'empoisonna. Certainement ce Roy ne posseda pas ses richesses, mais fut possédé par icelles: il fut Roy de l'isle de Cypre, & son cœur fut serf miserable de la pecune.

beaupere, qui auoit transgressé les ordonnances mesmes qu'auoit faict ledict Pompée, touchant les corruptions qu'on faisoit aux Iuges: lesquelles ordonnances firent ruiner beaucoup de criminelz, aussi de Gétiz-hommes, car par ces loix furent condénez. Or ledict Pompée fut persuadé de sauuer son beaupere, à la requeste de sa femme, qui estoit fille dudict Scipion, qui le peut esmouuoir à ce faire, quád luy souuint des menuz plaisirs qu'il auoit prins avec ladicte femme. Ainsi tempera-il l'estat de la republique à l'appetit d'vne femme.

*De Marc Antoine.*

*L'orgueil  
& impa-  
sience de  
Marc An-  
toine.*

M. Antoine se monstra en vn dîner sale & inhumain, tant de faict que de dict. Comme cestuy estant triumuir, on luy eut apporté la teste de Cæsius le Roux Sénateur en dînant, & vn chascun se detourna la face par horreur, commanda qu'on luy approchast, puis longuement par curiosité la contempla. Lors chascun attendoit ce qu'il en diroit, mais ne dict sinon qu'il n'auoit cogneu le personnage. Certes il se monstra bien orgueilleux enuers le Sénateur, disant ne le cognoistre, & impatient enuers le mort, qui apres auoir

auoir longuement manié la teste, la iecta  
comme incogneü.

*Exemples des Estrangers.*

*Du Roy Alexandre.*

C'est assez parlé de ceux de nostre nation: parlons des estrangers. La vertu & félicité du Roy Alexádre fut deprimée par trois manieres euidentes d'insolence & orgueil. Premièrement par contemnement de son pere Philippe, voulut dire que Iuppiter Hammó estoit son progeuteur, estant fasché des coustumes & habitez de Macedonie, print vestemens, & manieres de faire des Persans: finablement contemnant l'accoustrement mortel, voulut auoir le chef paré comme vn dieu, au lieu de couróné, vsa de diademe: & n'eut honte de soy dissimuler estre filz de Philippe estre Citoyen Macedonique, & homme mortel.

*Alexandre n'eut honte de seindre estre dieu.*

*Du Roy Xerxes.*

Xerxes, au nom duquel estoit logée impatience & orgueil, c'est à dire en oyant seulement son nom, on cognoissoit son orgueil, vsa tant arrogamment de son droit, que quád il voulut denócer la guerre aux Grecz, manda les Princes d'Asie, & leur dict: Seigneurs, à fin que ie ne fusse

*Le dict arrogant de Xerxes.*

HH.j.

veu vsfer feulemēt de mon conseil, ie vous ay bien voulu assembler. Au demourant ayez plustost vouloir de m'obeir que de me suader aucune chose, posé ores qu'il se en fust retourné en sō palais vaïqueur, encore estoit ce vne parole bien arroganter mais à raison qu'il fut deshonestement vaincu, q̄ iugerons-nous de son dire, a scauoir-mō s'il fut plus insolent qu'impudēt?

*De Hannibal.*

Hannibal senorgueillit tant de sa bonne fortune à la iournée de Cannes, qu'il ne permit aucun de ses subiectz entrer en ses tentes, pour le saluer, ou deuiser: & ne donna resposē de propos nul, sinon par messager interposé. Pareillement comme Maharbal lieutenant de sa Cheualerie, deuant seldictes tentes crioit à haulte voix audict Hānibal, qu'il auoit trouué le moyē comme en peu de iours Hannibal souperoit à Romme dedans le Capitole, mit à mespris son Conseil. Voila cōme la cōpaigrie de prosperité & attrépance est separée l'vne d'auec l'autre, c'est à dire q̄ l'homme s'enfiert souuent, tant de son bon eur, qu'il perd moderation, & temperance.

*Des Carthaginois Et Cambenois.*

Il sembloit que le Senat des Carthaginois



& Cápinois cõtendist à qui seroit le plus orgueilleux. Le Senat des Carthaginois auoit baings separez du peuple, & celuy de Cappes auoit cour particuliere pour les Gentilz-hommes & grãdz gouverneurs, & cour pour les païsans. Ceste coustume là a regné quelque temps à ladicte ville de Cappes, ainsi qu'o voit en l'oraison que feit Gracchus contre Plautius.

*L'oraison  
de Grac-  
chus con-  
tre Plau-  
tius.*

DE DESLOYAUTE  
& trahison.

CHAP. VI.

**T**rahison, qui est vn mal couuert & fallacieux, maintenant soit tiré de son creux, duquel la puissance est de bien mentir & deceuoir, & le fruct d'iceluy cõsiste en quelque meschâceté perpetrée, lequel fruct, ou fin apparoit quand celuy qu'on a tasché à deceuoir, est tombé aux laz de trahison, & est cruellemēt traicté, apportant autant d'incommodité aux hommes, comme loyauté leur apporte de bien & salut. Donc trahison ne soit pas moins vituperée, que loyauté est louée.

*De Tatius Sabin.*

Durant le regne de Romulus, Tarpeius le bastard estoit Capitaine du Chasteau

HH.ij.

de Rome, & ledict Tarpei<sup>9</sup> auoit vne fille pucelle qui estoit sortie des murs pour aller querir de l'eau pour faire sacrifice aux dieux: laquelle recōtra Tati<sup>9</sup> Roy des Sabins, & feit pact avec elle, luy promettant des braceletz d'or, & des anneaux, si elle vouloit dōner entrée à ses gendarmes audict Chasteau. ce qu'elle feit, puis quand le Sabins furent entrez en la tour, la pucelle demanda ce qui luy auoit esté promis. Lors lesdictz Sabins feignans par trahison tenir leur promesse, & luy payer ce qu'ilz luy auoyent accordé, c'est à sçauoir ce qu'ilz portoyēt à leurs mains gauches, la coururent de leurs armes, & la tuerent. On ne doit reprendre le faict desdictz Sabins: car la meschāte trahison de la susdicte fille fut punie biē legeremēt, voulāt dire qu'elle auoit meritē plus grieue punition, d'auoir trahy son pere & son païs.

*De Seruius Galba.*

Seruius Galba feit vne grande trahison quand cōnuoqua le peuple de trois villes de Portugal, soubz vmbre de leur tenir propos de leur vtilitē & prouffit. Lors feit tuer vne partie de huit mille gens esleuz nudz & sans armes, & l'autre partie qu'il vendit comme esclaves, entre lesquelz

*Braceletz  
ornemens  
de bras  
gauche,  
que por-  
tyent les  
gēsdar-  
mes Et  
telz ac-  
coustre-  
mens es-  
toyent  
d'or.  
Trahison  
surmon-  
tée par  
trahison.*

huiét mille consistoit la fleur de toute la jeunesse du païs. Certes la boucheie de ceste nation barbare estoit bien grande: mais le crime dudiét Galba fut estimé encore plus enorme.

*De Cn. Domitius.*

Conuoitise de gloire contraignit à trahison Cn. Domitius, personnage de grande noblesse, & de grãd cœur. Cestuy se despitait contre Bituitus, Roy des Auvergnois, pour ce que quand il habitoit en la Prouince d'Auvergne, lediét Roy auoit admonnesté ses subiectz, & ceux du Dauphiné & Sauoye se mettre soubz la sauuegarde & assurence de Q. Fabius, qui deuoit succeder à cestuy, au gouuernemēt desdictes nations. Donc feignant vouloir parler audiét Bituitus, le fait venir en son logis comme hoste, puis le fait lier & transporter en vne nauire à Rome: l'acte duquel le Senat ne peut alloüer, & ne voulut aussi reprobuer, de peur que si Bituitus estoit renuoyé en son païs, il ne voulüst renoueller la guerre: parquoy fut enuoyé en Albe, prisonnier.

*De Quintus Seruilius Cepio.*

La mort de Viriatus Capitaine Portugalois, receut double accusation de trahison

HH.iiij.

*Trahison  
de l'un  
Et de  
l'autre.*

Premierement ses amis & familiers en furent accusez, pour ce qu'il fut tué de leurs mains: aussi fut Cepio Cōsul, pour ce qu'il donna conseil aux trahistres, leur promet tant impunité: ainsi ne merita point la victoire, ains l'acheta.

*Exemples des estrangers.*

*Des Carthaginois.*

*Cartha-  
ge fontei-  
ne de tra-  
hison.*

Mais à fin que nous contemplons la fontaine de trahison, en cest endroit parlerōs des Carthaginois. Les Carthaginois apres auoir vŕé du conseil & industrie de Xantippus Lacedemonien en la premiere bataille Punique, & prins par son ayde, Attilius Regulus, seignant le vouloit remener honorablemēt en Lacedemōne, le noyent en la mer. Que queroyent-ils par ceste tant grande meŕchancetē, sinon qu'ils estoient marrys que cestuy, s'il viuoit, fust persōnier de leurs victoires, qu'ils auoyēt acquis de par ledit Xantippe contre les Romains, ce neātmoins vueillent ou non cestuy est demouré compaignon de leur honneur, & au grand vitupere d'iceux, & s'ilz l'eussent laissē en vie, ilz n'y eussent eu deshonneur.

*De Hannibal.*

Cōme Hannibal eut assiegē la ville des Nucerus, voyant les murs imprenables

fit paction avec lesdicts Nucérins, qu'il<sup>s</sup> fortiroient avec deux vestemens, ce qu'il<sup>s</sup> firent: mais apres qu'ils furent vuidez, le<sup>s</sup> fit tous mourir aux estuues. Par semblable fit sortir le senat d'Acerre hors la ville, puis commāda iecter tous les senateurs au profond des puitz. Quand Hannibal denonça la guerre contre les Romains, & d'Italie, il guerroya plus aigrement contre Joyauté, qu'il ne fit contre lesdicts Romains, prenant plaisir à tromperie & mensonges, comme si ce fussent actes de vertu dont il aduint qu'iceluy voulant laisser la memoire excellente de son nom, mit les posterieurs en doute s'il devoit estre estimé plus grand par la gloire de ses beaux actes, ou pire par la grandeur de ses vices.

## DE VIOLENCE ET SEDI- tion, & du peuple Romain.

### CHAP. VII.

**M**Ais à fin que les faitz de violence & sedition, qui aduintret en a vil le de Romme, & au camp des Romains soient recitez, ie parleray icy de L. Equitius, qui feignoit estre fils de Gracchus, & demandoit ( contre les ordonnances ) à estre tribun avec L. Saturnin: pource fut il

*Lucius  
Equitius  
deliuré de  
par le peu-  
ple Ro-  
main.*

HH.iiij.

enuoyé en prison par Marius estant consul pour la cinquieme fois. Lors le peuple apres auoir rompu les portes de la dicte prison, le print & enleua par grande promptitude. Ce mesme peuple voulut lapider Metellus censeur, pource qu'il ne vouloit receuoit la taxe & estimation des biés du dict Equitius, comme fils de Gracchus, & à raison aussi que Metellus affermoit que ledict Gracchus n'auoit eu que trois fils, dont l'vn estoit à la guerre à Sardine, l'autre ieune enfant à Preneste, & le tiers, né apres la mort du pere, deceda à Rome: & qu'il ne falloit que ce païsant incogneu se dist estre de ceste tant noble famille. Ce neantmoins telles remonstrances, la folie de ce peuple esmeu ce pendant, ne se peut contenir, que par son audace & imprudence ne s'adressast premierement au consul Marius, puis au censeur Metellus. Ceste violence icy fut seulement pleine de folie, mais ceste sedition ensuyuant vint iusques à meordre: apres que neuf tribuns furent créez, en restoit encore vn pour faire le nombre complet: toutesfois Mumi<sup>9</sup> & Saturnin y pretendoient & briguoient: adonc le peuple voulant eslire Saturnin contre l'autorité du senat, se murina contre Mumi<sup>9</sup>, si qu'il fut contrainct de se retirer

*On sou-  
loit créer  
en Rome  
dix tri-  
buns.*

à la maison, mais ledict peuple le suyuit, rōpit les portes, le tira hors, & le tua, à fin que par la mort d'un tant homme de bien & vertueux citoyen un mauuais garçon, c'est à sçauoit Saturnin obtint c'est office.

*De certains creditours, & de*

*Lucius Cassius.*

Pareillement se sourdit grosse dissentio & mutinerie d'aucuns creditours, cōtre Sēpronius Asellio lieutenant ciuil, auquel (pource qu'il auoit entrepris defendre la cause des debteurs, lesdicts creditours animez par Lucius Cassius tribun du peuple) s'adresserent, & comme il sacrifioit deuant le temple de concorde, le contraignirent d'abādōner les autelz, fuir hors de la cour & se cacher dedans les boutiques des gens de mestier, puis le trouuerent en ce lieu, & avec sa robbe & ornement de iuge, le mirent en pieces. Voyla un estat de ville miserable & à detester: mais si nous voulons auoir esgard à l'estat de la gendarmerie, nous y trouuons aussi grande mutinerie & desordre.

*La violēce de certains creditours a l'encontre de Sēpronius.*

*Des soldards de Lucius Sylla, & de la mort de Gratidius.*

Ainsi que par l'ordonnance de Sulpitius la prouince d'Asie auoit esté assignée à

Caius Marius n'ayant pour lors aucun office, à fin qu'il feist la guerre cōtre Mithridates, ledict Mari<sup>9</sup> enuoya par deuers Sylla consul, auquel de par le senat auoit esté donnée ceste mesme charge, mais le peuple n'auoit à ce consenty, & y auoit esleu ledict Marius, pour receuoir à son nom comme lieutenant, vn nommé Gratidius qui deuoit prendre le faix des legions: ce que voyāt la gendarmerie, tua ledict Gratidius, despitée qu'il faulst qu'elle laissast vn consul, pour estre soubz la charge d'un homme qui n'auoit eu encore nul office comme estoit Marius. Et iaçoit ce que les dicts gendarmes se courrouçassent iustement, toutefois ne deuoient occir ledict Gratidius lieutenant, à fin que la constitution du peuple fut gardée. L'ost Romain feit ceste violence à l'appetit d'un consul, mais ce qui s'ensuit fut fait par iceluy en despit d'un consul.

*Des soldards de Cneus Pompée, & de la mort de Quintus Pompee.*

*Latentement reprēt le senat de ce meurdre impuny.*

Quintus Pompeius consul compagnon de Sylla, par le commandement du senat alla pour prendre la charge de la gendarmerie qui estoit en Sicile, laquelle auoit tenu Cæus Pompée maugré les Romains



plus de temps qu'on n'auoit de coustume.  
 Donc comme cestuy **Quintus Pompée** sa-  
 crifioit aux dieux, premier que d'en pren-  
 dre le gouvernement, les gendarmes cor-  
 rompuz & subornez par le dict de **Cn.**  
**Pompée**, le tuerent comme vne beste: tou-  
 refois la cour donna lieu à ceste mutine-  
 rie, & laissa ce meurdre impuny.

*De certain exercite, & de la mort  
 de C. Carbon.*

Cest exercite aussi se monstra bien vio-  
 lent en Afrique contre **C. Carbon**, leur ca-  
 pitaine, frere de ce Carbon, qui fut trois  
 fois cōsul. Or cōme cedit capitaine voul-  
 list reformer & refraindre leur maniere de  
 viure dissolue, qu'ils auoient accoustumé  
 de mener durant les batailles ciuiles, le  
 tuerent, & aymerēt mieux estre priuez de  
 chef, que trauer leur orde & sale vie.

DE FOLLIE, AVDACE, ET  
 temerité.

CHAP. VIII.

Les commotions & agitations d'au-  
 dace & follie, ainsi comme elles sont Del  
 soudaines, aussi sont elles vehementes, s- Et d

*De l'es-* desquelles quand les espritz des hommes  
*fect de te* sont touchez & hurtez, ils ne peuuent con-  
*merité.* siderer le peril qui leur en peut aduenir,  
 ny ne sçauent prendre garde par iuste esti-  
 mation aux faicts d'autruy.

*Du premier African.*

Le premier African feit vn grand tour  
 de folle, quand avec deux nauires passa  
 d'Espaigne en Numidie, pour aller voir  
 le roy Syphax, mettant en hazard le salut  
 du pais, & le sien entre les mains d'vn  
 Numidien suspect. Parquoy fut en doute,  
 sil deuoit tue. ledict Syphax, ou estre son  
 prisonnier.

*De Caius Cesar.*

*La folie* L'entreprinse de Iules Cesar fut bien  
*de Cesar.* hazardeuse, combien qu'il fut en la sau-  
 uegarde des dieux, si est-ce que le narré ne  
 s'en peut faire sans horreur & effray. Or  
 estoit-il fort fasché qu'Antoine faisoit si  
 long seiour, de faire passer ses legions de  
 Brindes en la ville d'Apollonie, soudain  
 partit du souper, feignant estre mal dispo-  
 sé, print l'habit d'vn aduenturier ou saque-  
 mét, en couure la maiesté, puis se fait por-  
 ter par vn nautonnier dedans vne petite  
 nasselle le long du fleue Anio, iusques  
 aux destroictz de la mer Adriatique, en

temps de tourmente & tempeste. Apres commanda audict nautōnier, qu'il le mist en pleine mer, ou certes fut tellement agité des florz, qu'à bien peu qu'il ne perit: si qu'il fut contrainct de faire retour, & donner lieu à necessité.

*Des soldards du capitaine  
Aulbin.*

Difons combien fut execrable l'audace & temerité des soldards d'Aulus Albinus. Certes cestuy, combiē qu'il fut noble personnage, homme de bien, & qui auoit eu tous les hōneurs de Rome, toutefois pour vn soufpeçon vain, qu'on eut de luy: cest à sçauoir qu'il vouloit liurer l'ost Romain aux Latins, fut lapidé de ses soldards. Et qui est encore plus grande accroissance d'indignatiō, ce pauvre capitaine pria qu'il fut ouy, mais seldicts soldards ne voulurēt entendre sa iustification.

*L'actete-  
meraire  
d'aucuns  
soldards.*

*Exemples des estrangers.  
De Hannibal Carthaginois.*

Je m'esmerueille beaucoup moins, que vn pauvre pilote innocent n'eust lieu de se defendre & iustifier enuers Hannibal, qui estoit vn capitaine cruel & inhumain, lequel partant de Petite ville de Calabre,

pour retourner par eue en Afrique, faisant port en vn haure de Sicile, demanda audict pilote, ou il estoit: lors luy respōdit qu'il estoit en Sicile, Hannibal croyant n'y auoir si peu de chemin entre Italie & Sicile, & que ledict pilote le voulsist dece-  
*Le pilote* uoir, le tua: puis apres auoir cogneu la ve-  
*que tua* rité du cas, dit que le pilote estoit inno-  
*Hannibal* cent, & ne le recompensa d'autre chose, si-  
*se nomoit* non d'honneste sepulture, car ne luy eust  
*Pelorus.* sceu rendre la vie. Ledit Hannibal feit  
 faire vne statue en vn lieu eminent sur le  
 bord de la mer de Sicile, en la memoire  
*La statue* dudict gubernateur nommé Pelorus, &  
*de Pelor<sup>s</sup>.* aussi de son indiscretion, qui est exposée  
 au regard des nauigans, tant du costé d'I-  
 talie, que de Sicile.

*Des Atheniens.*

Les Atheniens se monstrerent si folz & indiscretz, qu'ils feirent couper la teste à dix de leurs capitaines, rapportans vne belle victoire; pource qu'ils n'auoient fait ensepulturer les corps de leurs soldards mortz en ce conflict, à raison de la tourmente de la mer qui les en auoit empesché: ainsi feirent ils punition de la necessité & contraincte, au lieu d'honorer leur prouesse & vertu.

## COMBIEN A DE PVIS-

sance Ignorance.

## CHAP. IX.

**I**gnorance est voisine de temerité, & ne apportent pas moins de dommage & nuisance l'une que l'autre: mais pource que temerité nuit tout à escient, on ne luy peut pardonner: ignorance nuit par inadvertance, par cela on luy pardonne la coulpe plus facilement: car elle procede d'une imagination vaine, & mauvais iugement. Or si ie vouloye dire comme les humains sont largement detenez en ceste ignorance, i'y tomberoye moy mesme. Dõc il suffira de faire petit recit de ceux qui y sont tõbez, car ie ne scauroye comprẽdre tout.

*De l'ignorance du peuple Romain.*

*enuers Caius Heluius.*

Caius Heluius tribun du peuple, faisant retour des funerailles, & pompe funebre de Caius Cesar, en s'en allant à sa maison, fut mis en pieces par le peuple, pensant que ce fut Cornelius Cinna, contre lequel il estoit fort mutiné; pource que luy estant de l'affinité d'adiet Cesar, auoit fait vne harangue à la cour des Rostres, affermant qu'icelay Cesar auoit esté iustement occy: ainsi ce peuple seduit par

ignorance, mit la teste de Heluius au bout d'un dard, comme si ce fut celle de Cornille, & la porta autour du feu de Cesar, qui estoit un miserable sacrifice, & mauuaise deserte pour l'honneur qu'auoit fait ledict Heluius, au corps du defunct, procedant de l'ignorance d'autruy.

*De Casus Cassius.*

Ignorance contraignit C. Cassius à se tuer soy mesme. Côme la bataille fut donnée aux champs Philippiques, entre quatre exercites, c'est à sçauoir entre l'ost de Octouian & celui d'Antoine, qui estoient tout d'un party : à l'encontre de deux ostz de C. Cassius & Brutus, qui estoient d'une alliance. Ledit Cassius fut vaincu par Antoine & Brutus vainquit Octouian. Apres la defaictte de ses gendarmes Cassius se retira en vne coste, & pource qu'il estoit incertain de l'adventure de son compaignon Brutus, enuoya de nuict, un capitaine de gens de pié, nommé Titinius, pour sçauoir comme se portoit Brutus : en cheminant se destournoit souuent de son chemin, & vauguoit çà & là, car l'obscurité de la nuict ne luy permettoit de cognoistre si c'estoient ses compaignons, ou ses ennemys qui venoient vers luy : parquoy

reuint

*Titinius  
capitaine  
de gens de  
pié.*

veint bien tard, pour annoncer des nouvelles audict Cassius. Cassius pour ce long sejour, pensa que ledict capitaine auoit esté prins des ennemys, & que Brutus fut tombé en leur puissance, se hastia d'abreger sa vie, considéré que le camp d'Octo- *La gran-*  
 uian auoit esté prins par Brutus, & celuy *de igno-*  
 de Cassius par Antoine, ainsi auoient ils *rance de*  
 defaict l'vn l'autre: & aussi les bendes de *Cassius.*  
 Brutus, pour plus grande partie estoient sauues & entieres.

*Du capitaine Titinius.*

La foy & loyauté de Titinius n'est pas à mettre en oubly, lequel arreستا vn peu son regard, & tout estonné de veoir Cassius, gisant mort, se print à larmoyer, disant: Haa seigneur capitaine, si par mô imprudence & ignorance i'ay esté cause de ta mort, en faisant trop longue demourée à retourner vers toy, ie ne vucil pas en demourer impuny, reçois moy cōpagnon *L'amour*  
 de ta mort. Adonc ledict Titinius se va *Et gran-*  
 donner de son espée en la gorge, iusques *de fidelité*  
 au manche, & se iecta sur le corps de Cas- *d'vn ser-*  
 sius mort, & fut meslé le sang de l'vn avec *uiteur.*  
 l'autre. Ainsi Cassius & Titinius estoient comme deux bestes immolées deuant vn autel, pour faire sacrifice: l'vn estoit sacri-

ſice d'ignorance, & l'autre de pitié.

*Des ſatellites du roy des Veientois.*

*Notez.*

Je ne ſçay ſi ignorance & faulſe credēce fut point cauſe de plus grād tort & outrage, faiēt en la maiſon des Laertes Tolūni<sup>9</sup>, roy des Veientois. Or comme en iouant aux dez, ceſtuy roy veoit auoir faiēt vn coup eureux, dit par ieu à ſon compaignō, tue: & de hazard, l'ambaffade des Romais eſtoit arriuée, les domeſtiques dudiēt roy oyans ceſte voix, & croyans que leur ſeigneur commādaſt qu'on tuaſt ladiēt ambaffade, ſaillirent ſoudain, & occirent les ambaffadeurs par ignorance: ainſi creurēt ils que le roy euſt commādē, ce qu'il auoit diēt par recreation.

## DE VENGEANCE.

### CHAP. X.

**C**ombien que la vengeance & punition ſoit iuſte, toutefois il eſt bō de ne la prendre touſiours de ſon ennemy: car aucuneſois vne paſſion & cholere per-  
turbe l'entēdemēt, & le deũe de la railon. Je ne feray point plus long ce proheme.

*De la ben de nommée Polla.*

Marcus Fuluius tribun du peuple, ſe feit partie enuers lediēt peuple, contre les Tuſculans, qui par leur conſeil auoient inciē



**L**es Veliternes & Priuernates à rebellion: ce que sçachans lesdicts Tusculans, avec leurs femmes & leurs enfans, tous en habit de dueil, palles & deffiguez, vindrēt à Rome demāder pardon. Toutes les bēdes Romaines furēt d'opiniō que on les print à mercy, fors la bende Pollie, qui iugea qu'on les deuoit fesser publiquement, puis leur couper les testes: quant aux femmes, enfans & anciens les subhaster & vendre au plus offrant. Pour ceste cause la bende Popilie, en laquelle eurent grande autorité les Tusculans, par apres, quand furent receuz citoyens en nostre ville ne permit du depuis qu'aucun de la bende Pollie eut office, ny ne donna sa voix à piece de ladi cte bende, pour estre à quelque honneur, pource que ceux de la bēde Pollie, de tout leur pouuoir luy auoiet cuidé oster la vie, & la liberté. Le senat, & le cōsentement de tous approuua ceste vengeance qui ensuyt.

*Ancien  
nemens  
les Ro-  
mains  
basilloÿt  
vne cou-  
ronne à  
ceux quā  
vuloÿt  
vendre,  
Et estoit  
le signe.*

*De la vengeance des Romains  
alencontre d'Adrian.*

Après qu'Adrian eut vexé les citoyens Romains, qui pour lois se tenoient en la ville d'Vtique, & traicté comme fers, le bruslerent tout vif: & n'en fut question ne

II.ij.

plainte en Rome par apres.

*Exemples des estrangiers.**Des roynes Tomiris, & Beronice.**Vengeãce  
de deux  
roynes, cõ  
tre leurs  
enemys.*

L'vne & l'autre royne vſa de manifefte vengeance. Apres que Tomiris eut faict couper le chef de Cyrus, elle commanda qu'on le meit dedans vn vaiſſeau plein de ſang humain, luy reprochant ſon inſatiable ſoif de meurdre. Ainſi ſe vengea de la mort de ſon fils, qui auoit eſtẽ occy par le dict Cyrus. Beronice auſſi, ou autrement nommée Laodice, eſtaut fort courroucée pour ſon fils tué en trahiſon: ſ'arma monta en ſon chariot: & pourſuyuit vn ſatellite & domeſtique de Mithridates, nommé Cneus, qui auoit faict ce maſſacre: & pour ce qu'elle auoit failly à le tuer d'vn dard, elle l'abbarit d'vn coup de pierre, & feit marcher ſes cheuaux & ſon chariot par deſſus ſon corps: meſmes en la preſſe de ſes enemys, puis alla & paſſa outre iuſques en la maiſon ou elle penſoit que le corps de ſon dict enfant fut caché.

*De la mort de Iafon.*

On eſt en doute de la vengeance qui fut faicte de Iafon, roy de Theſſalie, fut iuſte, c'eſt à dire d'auoir tué vn ſi grand

prince, pour si petite cause, qui estoit tout prest de faire la guerre au roy des Persans. Vn iour Taxillus maistre du lieu ou se faisoient les esbatemens, exercices, & ieuз publics, fort aymé dudict Iason, alla faire ses plaintes audict Iason, comme aucuns ieunes compagnons l'auoient fort mutilé & batu: Iason lors luy donna le choix de prendre pour recôpense desdicts iouueneaux trente drachmes, ou de leur donner à chascū dix coups de verge. Or esleut il la derniere peine, & les fessā tous: mais ceux qui auoiēt esté fessez tuerēt le roy Iason, ne mettant point deuant leurs yeux la douleur de la peine, ains la hôte. Certes ceste petite honte fut cause de faire mourir ledict Iason, duquel on auoit grande esperance. Les Grecs n'auoient pas moins de fiāce en luy, qu'ils auoiēt eu au roy Alexandre, qui auoit eu tant de belles victoires.

*Notex.*

## DES FAICTS ET DICTS cruels & iniques.

CHAP. XI.

*De Tullie fille de Seruius, roy  
de Rome.*

**P**ource que nous auons promis au commencement donner à cognoistre par

II. iij.

*La cruau-  
té de Tul-  
lie enuers  
le corps  
de son  
pere.*

exemples les vertus & vices des hommes, c'est bien raison que maintenāt pour satisfaire à nostre promesse, nous decla- rons d'liets cruels, & faictz iniques, ou commencerons nous mieux qu'à Tullie? pource que c'est vn exemple tres-anciē, & cruel, & semblable à vn monstre: car de le penser seulement, est quasi chose abomi- nable. Ceste cy estāt en vn chariot, le char- tier qui menoit les cheuaux s'arresta & tira la bride desdits cheuaux: lors luy de- mādā pourquoy si soudain demouroit le- dict charrier luy respondit que c'estoit pource q̄ le corps de son pere gisoit mort illec: adonc commanda qu'il feit passer le chariot par dessus, à fin que plus legiere- ment elle vint embrasser le meurdrier qui l'auoit tué, c'estoit Tarquin l'orgueilleux son mary. Par ceste tant inhumaine & re- prochable hastiueté, elle ne se souilla seu- lement de perpetuelle infamie, ains par sa cruauté fut cause qu'une rue de Rome fut appellée la rue pollue, qui estoit le lieu ou elle auoit faict passer son chariot par des- sus le corps de sondict pere.

*De Fimbria.*

**Le faict & le dict de Fimbria ne furent**

si cruels: mais si on les considère bien, on trouuera qu'ils sont de grande audace & temerité. Cestuy auoit procuré que Sceuola fut occy sur la tombe de Caius Marius. Or comme il eust donné charge à quelque meurdrier de tuer ledit Sceuola, ledict meurdrier luy donna vn coup pensant l'auoir tué: mais le coup ne fut donné assez violement, parquoy se guerit: ce que voyant Fimbria, feit action à Sceuola, deuant le peuple. Lors le peuple interroqua Fimbria, que c'est qu'il vouloit dire de ce personnage, lequel on ne pouuoit assez louer, pour son intégrité de vie: adóc Fimbria vint opposer qu'il auoit trop lentement receu le coup de dard qu'il luy auoit faict donner pour le tuer. La republique triste & affligée pour l'infortune dudit Sceuola, deuoit faire grande plaincte de la licence furieuse dudit Fimbria.

*De Luce Catilina.*

Quand Marc Cicero-reprocha en plain senat à Luce Catilin, que par la coniuuration qu'il auoit procuré contre le país, il auoit allumé vn feu: il-repliqua, ie l'entens bien. Certes si ie ne puis esteindre ce feu par eau, ie l'esteindray par la mort d'entre vous autres. *Le dict cruel de Catilina.*

II.iiij.

ces parolles, sinon que son meschant vouloir le contraignit a paracheuer la destruction du pais, & des bõs citoyens qu'il auoit commencée.

*De Magius Chilon.*

Magius Chilon se monstra bié trouble de rage & follie, qui osta la vie à Marc Marcel, qui luy auoit esté donnée par Iules Cesar. Cestuy Chilon auoit esté de lõg tẽps amy dudit Marcel, & mesme son compaignon en la guerre de Pompée, contre Cesar: mais fut mal-content que ledict Cesar traictoit assez humainement aucuns de ses amys, & qu'il ne rendoit compte de luy, par quoy d'enuie, voyant que Marcel parroit de Mitylene, ou il festoit retiré, pour faire retour en Rome, par la clemẽce de Cesar, le tua d'un poignart, au port d'Athenes: puis par desespoir s'occit luy-mesme. Certes cestuy se monstra ennemy d'amitié, disturbateur du benefice diuin, c'est à dire du bien qu'auoit faict Cesar à ce personnage: & peste d'un bié public, pource qu'il auoit frustré l'intention des amys de Marcel, qui auoient impetré la recourance de sa liberté.

*De C. Turanius.*

Caius Turanius par atrocité de meur-

dre vainquit la cruauté de Chilon, com-  
 bien qu'elle fut accomplye, & qu'on n'y  
 eust sceu rien adiouster. Cestuy tenant le *Le fait*  
 party des triuuires, qui auoient proscript *cruel de*  
 son pere personnage honneste, & qui au- *Tura-*  
 tresfois auoit esté preteur, donna à co- *nus.*  
 gnoistre aux capitaines qui le cerchoient  
 pour le tuer, le lieu ou il estoit caché, l'az-  
 ge & les traicts & signes de son corps. Or *Linea-*  
 quand lesdicts capitaines l'eurent trouué, *mens sont*  
 le bon vieillard pres de sa fin, plus solici- *lignes &*  
 teux de l'accroissance & salut de son fils *traicts*  
 Turian, que du demourant de sa vie pro- *que pein-*  
 pre, commença à demâder ausdicts Satel- *êtres sont*  
 lites si son fils estoit sain, & sil faisoit au *en pei-*  
 gré de ses seigneurs & chefs. Lors l'un d'i- *gnant un*  
 ceux luy va dire: celuy que tu aymes tant *corps.*  
 t'a enseigné à nous, ainsi par son moyé &  
 enseignement il fault que nous te mettôs  
 à mort. Adonc print cestuy son espée & luy  
 en dôna en outre par l'estomach: parquoy  
 cheut le pauvre mal-eureux, estant plus  
 desplaisant de la trahison de son fils, que  
 de la mort qu'il souffroit.

*Le fils de Tullus Hannal.*

Luce Tullus Hannal en eut de mesmes,  
 comme cestuy estoit descendu au champ  
 Martial, pour donner faueur à son fils qui

briguoit pour estre questeur, quelqu'un luy dist qu'il estoit proscrip: lors se retira soudain à la sauuegarde d'un sien client: mais son fils, qui estoit ieune, fut, cause qu'il ne fut assure en la fidelité de son dict client par sa meschanceté & trahison abominable, luy-mesme mena les soldats, qui auoient commandement de le tuer, par ou il estoit allé: & leur liura pour estre mis à mort en sa presence. Certes il fut deux fois homicide: premierement par son conseil, & secondement pource qu'il le regarda meurdrir & occir.

*La cruauté d'un filz envers son pere.*

*De la femme de Vectius Salassus.*

La fin de Vectius Salassus, qui estoit proscrip, ne fut pas moins aigre & amere lequel cōme il estoit caché la femme l'en seigna, & le fait tuer. Que dirons-nous de ce cas? ceste dicte femme le tua elle, ou si elle le liura à tuer? il me semble que c'est aussi grand crime d'estre cause de la mort d'autrui, cōme de le tuer. Pource que cest exemple icy qui ensuit est des estrangers, nous le reciteron plus volontiers.

*Exemples des estrangers.*

*De deux freres, tous deux filz de Roy.*

**Comme Scipion l'African en l'honneur**



De son pere & son oncle defunctz, faisoit faire les ieuz funebres en la nouvelle Carthage en Espagne, ou on veoit de toutes sortes de combatz & ioustes: deux fils de Roy, apres que leur pere fut mort nouvellement, se trouuerent au camp, pource qu'ils auoient promis l'un à l'autre de combattre en ce lieu, à qui auroit le royaume, à fin que par leur combat le spectacle, & les ieuz en fussent plus honorables. Ce que voyant Scipion, les admonnesta courtoisement, qu'ils finassent leur different par parolles: & nō par armes: ce que l'aîné fut content de faire: mais le puîné se confiant à sa force, persista à sa folie: parquoy commencerent le combat, & par le vouloir de fortune celuy q' estoit obstiné en son iniquité fut vaincu & puny de mort.

*Digne  
d'estre  
noté.*

*Par l'ar-  
rest de for-  
tune l'aî-  
né fils re-  
gna.*

*De Mithridates.*

Mithridates feit bien plus meschamment, qui ne combatit pas contre son frere touchât le royaume, ains contre son pere. De trouuer vn personnage qui recouuraist des adiuteurs en tel affaire, c'est à sçauoir en la bataille du fils cōtre son pere: & qui osast en ce cas reclamer les dieux, n'est ce pas chose monstrueuse, & admirable.

*De Sariaſter filz du Roy Tigranes.*

On ne ſe doit point tant eſmerueille  
de la guerre qu'entreprint Mithridates cõ  
tre ſon pere, veu que Sariaſter feit le ſem-  
blable, qui accorda avec ſes alliez & amis  
d'expugner Tigranes ſon pere Roy d'Ar-  
menie, à fin qu'ils ſe monſtraſſent plus fi-  
deles les vus enuers les autres, par manie-  
re de iurement ſe percerent les mains droi-  
ctes, & en firent ſaillir du ſang & le hume-  
rent, qui eſtoit la couſtume de ceſte natiõ,  
quand vouloyent garder foy entierement,  
comme les Chreſtiens, quand iurèt ſus la  
ſaincte Euangile. S'il y auoit quelque peu  
d'humanité en vn personnage, il ne ſouf-  
firoit iamais qu'un fils entreprinſt telle  
conſpiration enuers ſon pere, comme feit  
ledict Sariaſter alencontre de ſon pere  
Tigranes.

*De Seianus qui voulut tuer l'Empereur  
Tibere.*

*La cõſpi-  
ration de  
Seianus  
alencõ-  
tre de Ti-  
bere Em-  
pereur.* Mais pourquoy recite-ie ces choſes, ou  
m'arrete-ie en icelles, conſideré que ie  
voy toutes ces cruautez & meſchancetez  
ſus alleguées eſtre vaincues par vn qui  
penſa faire vn meurdre? Donc ie ſuis con-  
trainct haſtiuement & avec le plus grand  
dueil du monde, ainſi que bonne amour

& affection incite à vituperer & blasmer  
 le meurdrier, qui voulut faire la maleu-  
 reuse entreprinle: qui est ce qui rendra af-  
 sez detestable & execrable, par parolles,  
 celuy qui s'efforça ( la foy d'amitié violée  
 & esteincte) enseuelir en sanglantes tene-  
 bres l'Empereur Tibere, auquel tout le  
 genre humain auoit son espoir & confiā-  
 ce? O inhumain Seianus, surpassant l'en-  
 ragée cruauté des nations Barbares, as-  
 osé entreprendre de mettre la main à la  
 bride de l'Empire Romain, laquelle no-  
 stre Prince & Pere Tibere dirige, & con-  
 tient de sa dextte tant salutaire? Certes si  
 tu fusses paruenü à tant furieuse volun-  
 té, le monde eust esté destruiët & ruiné.  
 Tu as voulu par tes furieuses entreprin-  
 ses représenter & ramener deuant les yeux des  
 hommes vne vraye semblance & effigie  
 de Rome, prinse des Gaullois, de la iour-  
 née sanglante d'Allia, ou furent tués trois-  
 cens gentilz-hommes tous de la race des  
 Fabiens, des Scipions defaiëtts en Espa-  
 gne, de la journée du lac de Thrasimene,  
 & de Cannes, & des batailles ciuiles, ar-  
 rousées du sang Romain: mais l'œil des  
 dieux a veillé alencontre de ton effort.  
 Iules Cesar, qui fut stellifié empescha ton

entreprinse, les dieux du capitol, autelz, temples, toute diuinité s'est fortifiée pour la protection du sacré Empereur Tibere, à present regnant. Brief on n'a rien omis, & negligence n'a eu lieu aux choses qui concernoyent le salut du païs, & la vie du dict Tibere. Mesmes Iuppiter, qui est nostre sauuegarde & patron, par dessus tous sy est employé, & a pourueu par son conseil diuin, à fin que par la ruine de tout le monde, les bienfaicts, c'est à sçauoir la paix vniuerselle, qui est en l'estat qu'elle estoit du regne d'Auguste, ne fut pareillement ruinée. Or donc la paix est en son entier, les loix sont en vigueur, iustice regne, & chascun fait son deuoir, tant particulièrement que publiquemēt. Celuy qui fait effort de subuerir & destruire les *sul-*dicts biens, en violant & brisant la confederation d'amitié, a esté saccagé avec toute sa lignée, par la puissance du peuple Romain, & porte en enfer la peine que il a meritée pour sa grande meschanceté, voie s'il est si digne d'entrer en ce lieu: car plus grand tourment encore luy seroit deu que la peine des damnez.

DES MORTS NON  
communes.

## CHAP. XII.

**L**A vie de l'homme singulièrement cōsiste entre le premier iour de sa natiuité, & le dernier iour, qui est le iour du trespas: & souuent y a grand different entre le commencement & la fin: car le commencement aucunesfois est bon, & la fin mauuaise: aucunesfois la fin bonne & le commencement mauuais: pourtant iugeons celuy estre heureux qui est bien nay, & fine sa vie honnestement. Le mylieu se dirige ainsi comme fortune en demene le gouuernail, maintenant en tourmente & aduersité, maintenant en tranquillité & honneur. Quand nous desirons viure longuement, & que la vie se cōsume, sans prendre garde aux œuures: c'est vescu inutilement, & telle vie est tousiours plus courte que nous n'esperons: mais si nous voulions bien viure, nous ne sçaurions si peu viure, que ne soit beaucoup. Surmontons donc par pluralité de bonnes œuures, le nombre de nos ans, que praffiteroit-il autrement se resiouyr de viure longuement: & ne faire rien digne de memoire, ains prolouger les ans en paresse & oyssiueté: en ce poinct nous en aymerions mieux la longueur q̄ l'honneur: mais à fin

*Heureux est celuy qui est bien né, et qui meurt bien*

*Les aduētures d'un chascun sont tousiours moīdres qu'ō n'espere.*

que ie ne vague plus loing, ie feray mention de ceux qui sont morts de mort non accoustumée.

*De Tullius Hostilius Roy de Rome.*

Tullus Hostilius touché de foudre, fut bruslé avec toute sa famille. Ce fut vn merueilleux sort fatal, par lequel il aduint que cestuy Roy, qui estoit le substétacle & pilier de Rome, fut saccagé en icelle, sans pouuoir auoir l'honneur de sepulture par ses subiects, il fut redigé en tel estat par la flamme du ciel que sa maison & son mesme palais luy fut sepulchre & feu.

*De deux femmes.*

*Femmes  
mortes de  
ioye.*

A grand peine pourroit on croire que ioye eust eu aussi grande puissance à oster la vie de la personne comme la foudre, toutefois nous le trouuons ainsi. Apres qu'on eut les nouvelles de la defaictte des Romains au lac de Thrasimene, vne mere s'en alla à vne des portes de Rome, au deuant d'vn sien filz qui estoit retourné sain de ce cōflict, & en l'embrassant mourut de ioye. L'autre femme ayant eu la nouvelle que son filz estoit demouré en ceste iournée, s'en alla à sa maison mener son dueil : mais quelque temps apres cestuy reuint, & incontinent qu'elle le  
vit:

veit elle mourut de ioye. Voyla vne sorte d'adventure bien estrange: douleur n'auoit peu esteindre lesdictes femmes, & ioye les fait mourir.

*De Marc Iuuentius Talua consul.*

Je ne m'esbahi pas tant de ces susdictes femmes comme de Marc Iuuentius Talua, consul, compagnon de Tiberius Gracchus, lequel ainsi comme il faisoit sacrifice aux dieux en Corse, pour ce qu'il l'auoit de nouveau subiuguée, reçeut lettres du senat, qui contenoient comme on auoit ordonné processions generales estre faictes pour la victoire qu'il auoit eue. En lisant attentiuement lesdictes lettres, les yeux luy commencerent à obscurcir, & deuant le feu cheut mort. Que pensons-nous de quoy il mourut, sinon de grand ioye? mais qu'eust ce esté s'il eust destruiet Numance & Carthage ainsi comme fait Scipion.

*Marc Iu  
uèce mort  
de ioye.*

*Irrision.*

*De Quintus Catulle.*

Le capitaine Quintus Catullus, participant par l'ordonnance du senat, au triumphe Cimbrique avec Marius, fut de plus grand cœur que le consul Talua: mais la fin de luy fut plus violente. Marius quelque temps apres pour les dissensions civiles

KK.j.

commanda faire mourir ledict Catulle, ce que sçachant Catulle, feit mettre de la chaux nouvelle dans sa chambre & l'en arroûsa, puis avec force feu s'enferma dedans, & se suffoqua: laquelle detresse tourna à grand honte audict Marius.

*De Lucius Cornille le Merle.*

*Vn prestre de Iuppiter se feit seigner pour accelerer sa mort.*

En ce miserable temps des batailles civiles, Luce Cornille le Merle, qui auoit esté consul & prestre de Iuppiter: de crainte qu'il ne vint en l'irrision de ses ennemis vainqueurs, se feit ouvrir les veines au temple dudict Iuppiter, & voulut ainsi mourir, pour fuir l'arrest de la mort ignominieuse que sesdicts ennemis luy deuoient prononcer. Ainsi furent amorris les tres anciens feuz de cedit temple par le sang de leur prestre.

*De Herennius de Sicile.*

La fin de la vie de Herennius Sicilien, qui estoit familier de C. Gracchus, & duquel il s'estoit serui comme d'un deuin, fut forte & courageuse. Comme cestuy (pour ce qu'il auoit adheré à l'opinion dudict Gracchus contre le senat) estoit mené en la prison pour estre executé, en entrant se donna si grand coup de la teste contre le posteau, ou ou le deuoit faire mourir, qu'il



se tua luy-mesme : sil eust encore vn peu differé, le bourreau estoit tout prest d'en faire la iustice.

*De Caius Licinius.*

C. Licinius Macer autrefois preteur, pere de Caluus, mourut par semblable impetuosité. Cestuy accusé de pillerie, & exactions comme sa cause couroit, monta en vn hault lieu en la cour, qu'on appelloit Meuianus, que Meuius auoit faict bastir: & ainsi qu'il veit Marc Cicero assemblant les iuges, & vestant sa robbe iudiciale, enuoya vn messager audict Cicero, qui luy dit que Licinius luy madoit qu'il estoit de mort accusé, & non condamné: & que ses biens ne pouuoient estre confisqués. Lors tout soudain print vn mouchoer, qui estoit d'adventure en sa main, & s'en estrangla, ainsi par mort fut preuenue la condamnation. Ce que cognoissant Cicero, ne prononça rien de luy. Donc son filz Caluus orateur de noble esprit, fut exempt de pourteté, pour ce que les biens de Licinius ne furent confisquez, exempt aussi de reproche, pour ce que son pere n'auoit attendu la condamnation: & tout par la mort inusitée de sondict pere. La mort dudict Licinius fut magnanime:

KK. ij.

*Cestuy  
voluntai  
rement se  
rompit la  
teste con  
tre vn po  
steau.*

*Licinius  
s'estragla  
auant que  
d'estre cõ  
dãné pour  
sauuer sa  
cõfiscatiõ.*

& forte: mais celle de ceux qui ensuyuent est à detester.

*De Cornelius Gallus, & Titus Etherius.*

*La mort  
de ceux-  
cy n'est  
point à  
excuser.*

Cornelius Gallus, autrefois preteur, & Titus Etherius cheualier Romain, moururent en abusant de quelques ieunes enfans: mais qu'est-il que l'on de brocarder leur mort, lesquels comme ie pense, furent plustost consumés par autre accident de fragilité humaine, que par leur luxure? La fin de nostre vie est exposée à diuers & secretz perils & incōueniés, parquoy souuent on impute la mort, à vne chose qui ne l'a pas meritée: comme si vn hōme qui a accoustumé de boire, & en beuuāt il aduient quelque maladie occulte qui luy cause la mort, on dira que la boisson & yrongerie l'ont tué.

*Exemples des estrangers.*

*De Come frere de Diogenes.*

La mort aussi qui aduient aux estrangers est digne d'estre notée, cōme celle de Come, qui estoit frere de Diogenes, capitaine & ducteur des volleurs & larrōns. Cestuy Come fut prins & mené au consul Rutilius, en la ville d'Enna, que lesdictz volleurs auoyent au parauant occupée: mais pour lors estoit reduicte en nostre

puissance: & comme on l'interroguoit de la force & entreprinse des fugitifs, qui estoient seruiteurs, qui auoyent proposé de faire la guerre aux Romains, demanda quelque espace de temps à répondre: ce pendant, couure sa teste, s'appuye sus ses genoux, & estraint si fort les espritz q̄ il mourut, & se reposa en seureté desirée entre les mains de ceux qui le gardoyent & en la presence du consul. Le m'esbahi qu'aucuns malheureux: qui desirēt plus tost mourir que viure, ont tāt de peine à chercher la maniere d'eux occir: les vns aguisent diuers ferremés, les autres meslent du venin, les autres disposent des cordes & laqz, les autres songent quelques haultz rochers, pour eux precipiter, & font tout plein de grands appareils, comme s'il y auoit grand affaire, & grande difficulté, de departir l'alliance & compagnie du corps & de l'ame, qui est la chose du monde la plus aysee à faire: consideré qu'un homme est aussi facile à tuer comme vn poulet. Come n'eut point tant de peine à se faire mourir, car son ame enclosé dedans sa poitrine, eust bien tost trouué la fin de soy. Certes on ne doit estre gueres curieux de retenir vn bien, duquel la pos-

*Come ay  
ma mi-  
eux se  
tuer que  
de reueler  
le conseil  
de ses com-  
pagnons.*

*Sentences  
d'igns d'e-  
stre vne me-  
moree,*

session en est si caduque, & qui si facilement se perd.

*Du poëte Eschylus.*

La mort du poëte Eschylus ne fut pas volontaire: mais pour la nouveauté du cas i'en feray recit. Cestuy-cy parrit hors les murs d'une ville de Sicile, ou il demouroit, puis se va mettre en vne plaine & lieu exposé au soleil, & au dessus de sa teste voloit vn aigle, qui portoit vne tortue: cest aigle, ayant appetit de manger de la chair de ceste tortue, voyant la teste de ce poëte, qui estoit chauue, & pour la blancheur, estimât que ce fut vne pierre, laissa cheoir sa tortue dessus pour la casser: mais du coup tua ledict poëte Eschylus, qui auoit trouué l'inuention des tragedies.

*Eschylus  
tué d'un  
aigle.*

*Du poëte Homere.*

L'on dit aussi que la cause de la mort d'Homere ne fut pas cōmune. Il se trouua quelquesfois en vne isle, & ainsi comme aucuns pescheurs estoient au riuage de la mer, à s'espouiller, luy demanderent qu'il solust leur question, disans: Cōment est-il possible que ce que nous auons prins nous ne l'auons pas, & ce que nous n'auons pas prins nous l'auons, voulants dire les poux que nous prenons, nous les iettons, &

ceux que nous cherchons nous les auons  
autour de nos habillemés. A raison qu'Ho-  
mere ne sceut souldre leur question, il  
mourut de dueil.

*La mort  
d'Home-  
re.*

*Du poëte Euripide.*

Euripides mourut plus cruellement. Cõ-  
me cestuy venoit de soupper avec le Roy  
Archelaus, en Macedoine, & re tournoit  
en son hostellerie, fut deschiré des chiens,  
& mourut. La cruauté de ceste mort n'es-  
toit pas deüe à personnage de si grand es-  
prit : ainsi comme le deces de ces nobles  
Poëtes estoit indigne à leurs meurs, &  
leurs ceures.

*Euripide  
fut deschi-  
ré des  
chiens.*

*De Sophocles.*

Sophocles desia fort ancien, se trouua  
en vn combat de Poëtes, & y presenta vne  
tragedie, fort soucieux, pour ce que les lu-  
ges furent long temps à disputer à qui de-  
uoit estre donnée la palme, ce neantmoins  
à la fin, par leur iugement luy fut donné  
le pris, dequoy se resiouit tant qu'il en  
mourut.

*Sophocles  
mourut  
de ioye.*

*De Philemon.*

Philemon mourut par force de rire, on  
luy auoit appresté des figes, & les luy a-  
uoit-on mises pres de luy, lors vint vn  
KK.iiij.

*Philemō  
mourut  
par trop  
rire.*

asne qui les mangea: puis soudain appella vn ieune enfant à fin qu'il chassast ledict asne. Mais quand il fut venu, & qu'il n'y a uoit plus rien de demourant, adonc Philemon commença à dire à l'enfant: puis q̄ tu as tant mis à venir & qu'il a tout mangé, baille luy maintenant du vin. & qu'il boiue: de ceste ioyeuse parolle il rit si immoderément qu'il perdit la vie.

*De Pindarus.*

*Douce  
mrt de  
Pindar⁹.*

Ainsi que Pindarus s'estoit trāsponé en vn spectaclé & lieu public, pour veoir les ieuz & esbarz: aucunement trauaillé se meit la teste sus le gyron d'vn enfant, ou il prenoit moult de plaisir, pour reposer, ou il mourut: & ne cogneut-on point qu'il fust mort iusques à ce que le maistre dudict lieu voulüst fermer la porte: lots le cuidant esueiller perdit sa peine. Je pense moy que la benignité des dieux permit que ce tant facond poëte mourust ainsi doucement.

*D'Anacreon.*

Autant en aduint il à Anacreon, lequel ayant passé l'age de cent ans, voulant reschauffer & nourrir le reste de sa force senile, print des raisins, & en les mägeant se estrāgla d'vn pepin. l'adioindray à cestuy

cy deux autres enfuyuans, qui eurent vn propos, & vne mort pareille.

*De Milo de Croton.*

Milo de Croton cheminant parmi les châps, veit vn cheſne qu'aucuns ruſtiques auoiét voulu fendre avec des coings: mais n'en auoyét ſceu auoir la raiſon, ſi que leſ dictz coings y eſtoiét encore, & la trôche à demi ouuerte: lors ſe conſiant à ſa force, vint tirer à belles mains la cuidât ſeparer: adonc les coings tomberent de l'arbte par la ſecouſſe, & ledict arbre ſe referme, en ſorte que les mains luy demourerent enfermées entre les deux coſtez de ladiçte fente. Ainſi celuy qui auoit tant de fois réporté la palme, pour ſa force aux ieuz publiques, mourut en ceſt endroit, & fut deuoré des beſtes cruelles.

*De Polydamas.*

Polydamas grand lucteur fut cōtrainct d'étrer en vne cauerne, pour laiſſer paſſer le mauuais temps. Adonc tōba tant d'caue du ciel ſus ladiçte cauerne qu'elle fut ruinée: ce que voyant les compagnōs dudict Polydamas auant la ruine ſe retirerent hors. Polydamas demoura obſtiné, ſoy conſiant à ſa force, & péſant ſouſtenir de ſes eſpaules icelle cauerne, q̄ elle ne cheut

Anacréō  
ſeſtr. igla  
d'vn pe-  
pin de  
grappe.

L'eſtran-  
ge mort  
de Milo.

La mort  
de Poly-  
damas.

fut abbatu par ceste pesanteur , qui estoit plus forte que tout corps humain. Par ain si mourut Polydamas , & la fosse qu'il auoit cerchée, pour euiter la force de pluye luy seruit de sepulchre. Ceux-cy peuuent donner exemple que cōmunément ceux à qui nature donne force corporelle , ne leur eslargit sagesse & prudence , si qu'on ne veoit gueres vn hōme excellent en force & sagesse ensemble.

*Notez.*

DE CONVOITISE DE Vi-  
ure. CHAP. XIII.

*Note le-  
cteur, que  
Valere  
appelle icy  
la mort  
vertueuse  
de ceux  
qui se des-  
faisoyent,  
qui est cō-  
tre nostre  
loy Chre-  
stienne.*

**P**OUR ce que nous auons parlé de ceux qui sont mortz de mort accidentelle & fortuite , comme Tullus Hostilius , de ceux aussi qui sont decedez vertueusement & magnanimement, cōme Catule & Corne , de ceux qui ont prins fin temeraire, comme Milo & Polydamas , maintenant est conuenable de faire mention de ceux qui ont finé leurs iours effeminément & maleureusement, à fin qu'en ceste comparaison on cognoisse qu'aucunefois le desir de mourir est estimé plus constant & sage, que l'appetit de viure.

*De Marc Aquilius.*

Marc Aquilius vaincu, se pouuoit hōnestement donner la mort: mais par conuoi



tise de viure ayma mieux estre faict serf  
 de Mithridates honteusemēt & laidemēt.  
 Qui est cestuy-là q ne diroit qu'à bō droit  
 que ledict Aquilius eust mieux meritē a-  
 uoir esté affligé & tourmenté dudidit Mi-  
 thridates, que d'auoir eu la charge de Lieu *Il blasme*  
 tenant de l'armée des Romains: pour ce *la lasche*  
 que par son deshōneur & reproche souilla-  
 té d'*A-*  
 & pollut la dignité du Senat, & du peuple *quilius.*  
 Romain?

*De Cneus Carbon.*

C'est vne grande honte pour les Ro-  
 mains: de trouuer en leurs Chroniques:  
 comme Cn. Carbon Consul pour la troi-  
 sieme fois, estant mené en Sicile par le cō  
 mandement de Pompée pour estre execu-  
 té, requist aux soldardz dudidit Pompée  
 humblement & piteusement, que deuant  
 qu'il mourut, luy permissent de deschar-  
 ger son ventre, à fin qu'il eust l'vsage plus  
 longuement de ceste miserable vie: & ne  
 partit du retraict iusques à ce qu'on luy al-  
 last couper la teste, seant en ce vil lieu. La  
 chose repugne aucunement en soy: car il  
 semble que ie ne deusse auoir faict recit  
 de ceste lascheté, pour sa turpitude: & aus-  
 si il semble que i'aye biē faict de l'auoir re-  
 citée, pour le reprendre & blasmer.

*De Decius Brutus.*

*. ut in  
cōnoiteux  
de viure.*

Que dirōs-nous plus ? Combien acquit Brutus de deshonneur, en rachetant sa vie par vn momēt petit & mal-eureux: lequel estant prins par Furius, qu'Antoine auoit enuoyé pour occir ledict Brutus, ledict Brutus ne retira seulement la teste, du coup qui luy estoit preparé: mais comme on le admonnestoit de ne se mouuoir, à fin que plus assurement on la luy coupast: pour prolonger sa vie, iura qu'il targerait tant qu'il pourroit, qui estoit pour vray vn iurement fol, car il s'en alloit mourir: mais *appetit de viure a de coustume d'vser de telles besteries, en expugnant le moyen de saine raison, qui nous commande d'aymer tellemēt nostre vie, que nous ne craignons la mort.*

*Notez.*

*De Roy Xerxes.*

*Digne de  
estre noté*

Ce mesm: appetit de viure contraignit Xerxes à larmoyer, quand il veit toute la ieune cheualerie d'Asie en armes, & dit qu'ē cēt ans n'y en auroit vn en vie. Iaçoit ce q̄ ledict Xerxes fust veu plaindre & regretter l'accidēt d'autruy: toutefois deplorait il le sien parmy, parquoy se mōstrois plus riche que sage. Qui est cestuy ( combien qu'il soit moyennemēt prudent ) qui deust se desoler pour estre nay mortel ?

COMBIEN SE SONT GAR-  
dez longneusement ceux qui auoyēt  
sousseçon de leurs domestiques.

## CHAP. XIII.

**M**Aintenant ie feray recit de ceux  
qui ont eu autour de leurs corps di-  
ligente & exquise garde, pour ce qu'ilz  
se desfioyent de quelques vns: & comen-  
ceray à vn Roy, non pas maleureux, ains  
entre peu des mieux fortunez, qui ait esté  
en ce monde.

*Du Roy Masinissa.*

Masinissa Roy des Numides, grand amy  
du peuple Romain, se confiant peu aux  
hommes, eut garde de chiens. Combien  
qu'il fust seigneur d'un grand Royaume:  
où il pouuoit trouuer gens assez fideles,  
pour la garde: comme cinquante siens filz,  
qui estoient viuans: & aussi les Romains,  
qui luy portoyent vne amitié tant bonne  
& entiere: ce neantmoins se fia plus aux  
chiens qu'aux hommes.

*D'Alexandre Pherens.*

Alexandre fut plus infortuné que le  
Roy Masinissa, pour ce qu'amour & crain-  
te le tourmèterent continuellement, l'un  
d'un costé, l'autre de l'autre. Or côme ce-  
stuy aimait sa femme nommée Thebe infi-

niment, ce neantmoins quád il parloit du souper pour s'aller coucher avec elle, il estoit si soupçonueux, qu'il faisoit marcher deuant vn satellite estrangier, l'espée nue (lequel auoit autrefois esté condamné à auoir d'vn fer chaud sus les espauls, au país des Threiciens) & mesmes ainçois qu'il fust au liét, faisoit chercher par ses seruiteurs si on trouueroit point quelque ferrement autour de ladicte Thebe. Certes c'estoit vne punitiõ des dieux, qui estoýe coursez contre luy, de ne sçauoir surmonter ceste crainte, & ceste folle amour qui estoit en luy: car il abusoit de deux ieunes Gentilz-hommes freres de la Royne. Certes soupçon estoit commencement de sa crainte, aussi fut-elle fin: car pour ce qu'il se deffioit de sa femme, iamais n'approchoit d'elle sans crainte, d'autre part à raison q. la femme estoit ialouse de luy, par courroux elle le tua.

*Alexandre Phe-  
vens tué  
de sa fem-  
me.*

*De Denys Roy des Syracusains.*

Nous ferions trop long narré de dire tout ce qu'on trouue par escript de la crainte & soupçon, qui tourmenterent Denys le tyran Roy de Syracuse, qui regna trente & huit ans en ceste maniere. Premièrement fait retirer de sa compagnie ses amis

*Lacrainte  
de De-  
nys le ty-  
ran.*

& familiers: & au lieu d'eulx eut vne garde de gens fortz & puiffans cōme Thraciens: & mesmes se munit de gros varletz robustes, esleuz des familles des riches de son Royaume. Craignāt aussi les barbiers fait apprendre à ses filles à faire la barbe, lesquelles quand estoÿēt grandes, ne souffroit qu'elles maniaffent le rasouer: parquoy ordonna qu'elles luy bruslassent la barbe & les cheueux d'escalles de grosses noix flambantes. Cestuy ne s'osa non plus fier à ses femmes qu'à ses filles, il eut en vn mesme tēps deux femmes, l'vne nommée Aristomache Syracusane, l'autre, Doris de Locres: lesquelles ne se couchoyent iamais avec luy, qu'elles ne fussent toutes nues, de crainte de quelque ferrement. Sa chambre ou il couchoit, estoit enuirōnée de fossēz profondz comme vn chasteau, & y auoit vn pont leuis, qui se leuoit quand il estoit couché: ce qui ne luy suffisoit, quād sa garde auoit bien clos sa porte par dehors, encore la fortifioit-il par dedāns.

DE CEUX QUI SE RES-  
sembloyent l'vn l'autre de visage  
& de corporance.

CHAP. XV.

*Les opi-  
nions des  
Philoso-  
phes tou-  
chant la  
semblance  
d'un hom-  
me à l'au-  
tre.*

Les Philosophes qui sont plus profonds en science, disputeront plus subtilement, & donneront raison de la semblance du visage, & de tout le corps mieux que moy. Les vns sont d'opinion, & disent que la chose prouient de nature, pour ce que naturellement tout homme procréé son semblable: & fortifient leur argumēt alleguant l'exemple des bestes, qui produisent autres bestes semblables à elles: les autres disent l'opposite, affermans que la chose vient de hazard, & non par nature, se munissans de ce propos: c'est qu'on voit aucunes fois aduenir, qu'un bel homme, & vne belle femme, engendreront un enfant laid & difforme, un puissant & robuste produira lignée foible, & de petite complexion: ain li des bestes: mais pour ce que ceste questtion icy est en doubte, nous reciterons quelque peu d'exemples d'aucuns qui estoient engédrez de diuers peres, nonobstant ressemblerent l'un à l'autre.

*Question  
endoubte.*

*De Vibius homme de franche condition,  
& de Publicius serf, ressemblans  
au grand Pompée.*

Vibius de lignée franche, & Publicius d'estat seruil, furent si semblables au grand Pompée,

Pompée, que s'ils eussent changé d'estat, on les eust saluez au lieu de Pompée, & Pōpée au lieu d'eux. En quelque endroit que se trouuassent Vibius & Publicius, le peuple les contemploit, & disoit que cō-bien qu'ils fussent moyens personnages, si auoyent-ils toute la semblance de ce gros seigneur Pompée, lequel deshonneur accidentel, c'est à dire, cest opprobre icy qui aduint à Pompée, de ressembler à gens de basse condition, luy fut quasi comme hereditaire : car le pere de luy ressembloit propremēt à vn cuisinier nommé Menogenes.

*Du cuisinier Menogenes, semblable  
au pere du grand Pompée.*

Le pere dudict Pōpée ressembla si bien à Menogenes cuisinier, que le personnage icy, qui estoit de grand cœur, & cheualier à merueilles, & ne sceut euitier qu'on ne l'appellast Menogene.

*Le soubris  
quet que  
bailla le  
peuple au  
pere du  
grand  
Pōpée.*

*De Cornelius Scipion surnommé Serapion.*

Consideré que Cornille Scipion ieune Gentilhomme Romain de race excellente, porta beaucoup de surnoms fort nobles de la famille dont il estoit venu, nō-obstāt fut appellé du populaire Serapion, qui estoit vn seruiteur des prestres, pource

LL. j.

qu'il ressembloit à cedit seruiteur. Et cō-  
 bien que ledict Scipiō fust de grāde bon-  
 tē & vertu, & de noblesse si approuvée: ce  
 neantmoins cela ne luy ayda à destourner  
 ceste iniure & infamie.

*De Lentulus Et Metellus ressemblant à  
 certains basteleurs ou badins.*

*Les sur-  
 noms ou  
 soubri-  
 quetz do-  
 nez à Lé-  
 tulle Et  
 Metel-  
 lus.*

La dignité cōsulaire fut grādement ho-  
 norée lors que Lētulus & Metellus furent  
 compagnōs ensemble en iceile: toutefois  
 ces deuxquād venoyēt sur les eschauffaux  
 veoir les ieuz, tout le peuple les regardoit,  
 pour ce qu'ils ressembloyent fort à quel-  
 ques badins & ioueurs de comedies: &  
 pour certain eussent esté nommez comme  
 lesdicts badins, s'ils n'eussent desia em por-  
 té le nō d'autres: car on auoit de lōg tēps  
 appellé Lētulus Spinter, pour ce qu'il res-  
 sembloit à vn seruiteur de Rome, qui se  
 nommoit ainsi: & Metellus eust emporté  
 le nom d'vn ioueur d'espée (portant pour  
 deuisē sus son heaume vne rets) nommé  
 Pāphile, poutce qu'il luy ressembloit, s'il  
 n'eust premieremet eu le nom de Nepos,  
 qui signifie dissipateur, pour ce qu'il auoit  
 esté de vie dissolue en sa ieunesse.

*De Marc Messal a ressemblant à Menogone,  
 Et Curio à Burbulesus.*



Marc Messala, qui autrefois auoit esté  
 cōsul & censeur, ressembra de face à vn ba  
 din nommé Menogenes: Curio qui auoit  
 eu tous les honneurs de Rome, de degré  
 en degré, ressembloit à Burbuleius, vn au  
 tre badin, en gestes & façõ de faire. Pour  
 tant ces deux grãds seigneurs furent appel  
 lez en Rome du nom desdicts badins. Suf  
 fise nous d'auoir produit ces exẽples icy  
 des Romains, qui sont excellens, à raison  
 des personnes nobles dequoy nous auons  
 parlé, & pareillement furent en Rome à  
 vn chascun cogneuz & manifestes.

*Grands  
 persona  
 ge ressem  
 blans aba  
 dins, en  
 emporte  
 rent le  
 nom.*

*Des estrangers.*

*Du roy Antiochus semblable à Arthenio.*

Vn nommé Arthenio, de sang royal, fut si  
 semblable de face & de parole au roy  
 Antiochus, que Laodice femme d'Antio  
 chus apres auoir tué ledict roy, pour dissi  
 muler son meurdre meit cestuy Arthenio  
 dedans vn list, comme si ce fut Antiochus  
 estant malade: puis feit venir tous les sub  
 iectz pour le veoir, lesquels furent deceuz  
 de sa face & parole, car ils pensoiẽt que ce  
 fut le roy qui parloit à eux: pareillemẽt a  
 uoir semblable trait de visage, & en ses  
 propos recõmandoit au peuple sa femme.

*La finesse  
 d'vne  
 royne.*

LL.ij.

Laodice, & les enfans, ainsi cōme faisant son testament.

*D'Hibreas Milesien ressemblant à quel que seruiteur de ieuꝝ gimniques, ou on auoit accoustumé lucter le corps nu, Et s'oindre d'huile.*

*Hibreas ressemblant à vn varlet.*

On dit qu'Hibreas Milesien copieux & vehement orateur, ressembloit si proprement à vn varlet des ieuꝝ gimniques, qui auoit la charge de serrer les tapisseries; apres lesdicts ieuꝝ finis, que tout le peuple d'Asie regardant cediect varlet, estimoit estre frere dudiect Hibreas, tāt estoient pareils de semblance & pourtraict de face, & proportion de tous membres.

*De quel que pretour Romain semblable à vn Sicilien.*

Il fut vn pescheur en Sicile assez audacieux, qui ressembloit au Proconsul Sura. Or quelquefois lediect Sura estāt Consul extraordinaire en ceste Prouince, dit audict pescheur, ie m'esbahy comme tu es si semblable à moy veu que mon pere n'entra iamais en ce pais. Lors respondit le Sicilien: Certes seigneur le mien fut maintes fois à Rome. Le Proconsul le brocarroit de l'impudicité de sa mere, & le pescheur luy rendit son change, reciproquant

*Joyeus.  
response.*

ceste iôcherie enuers la mere dudiect Proconsul. Le pescheur me sembloit parler trop hardimét, & se venger trop plus audacieusement qu'il n'appartenoit: car il estoit à la puissance du Procôsul de luy faire donner le fouet, ou luy faire couper la teste, pour ce qu'il estoit son subiect.

DE CEUX QUI VINDRENT DE BAS LIEU, & par leur menterie se voulurent allier aux nobles familles.

CHAP. XVI.

L'Audace & l'exemple precedent est tolerable, pour ce qu'elle touchoit seulement le peril d'vn: mais l'imprudencé de quoy ie vueil parler, ne doit estre aucunement tolerée, pour ce qu'elle n'apporte seulement dommage aux Citoyens particulièrement, ains à toute la Republique. Or à fin que i'omette Equitius, qui estoit vray monstre, & non homme, pour ses vices, natif de Firme, au territoire des Ficentins: duquel a esté parlé au Chapitre de sedition, pour ce qu'il voulut dire que T. Gracchus estoit son pere, par euidente menterie, fut supporté du tribun Saturnin, ce qui esmeut le peuple à mutinerie, & en sordit tout plein de mal.

LL. iij.

*D'Herophile medecin de cheuaux.*

Herophile medecin de cheuaux, en fut tributant pour oncle à C. Carius, qui auoit esté sept fois consul, s'esleua en telle sorte en credit & autorité que maintes villes de cōquest, gressez citez de la bourgeoisie Romaine, & communitiez collegiales l'eslisoient pour leut defenseur & patron. Parcelllement apres que C. Cesar eut opprimé le ieune Pompée en Espagne, & qu'il eust mené le peuple en ses iardins, cestuy Herophile n'estant loing de Cesar, se pourmenant en vne allée, entre deux pilliers, ledict peuple luy fait quasi aussi grand carresse comme audict Cesar: & si ledict prince n'eust pourueu & résisté à ce honteux trouble, la republique eust receu semblable playe qu'elle receut du temps d'Equitius: mais par son ordonnance cestuy fut bany hors de l'Italie. Apres qu'il eut quelque espace de temps erré par les champs comme vagabond, sans estre receu d'aucun, reuint en Rome, & print conseil de mettre à mort le senat. Pour ceste cause, par le commandement des senateurs fut fait mourir en prison. Ainsi fit il puny (trop tard) pour ses prompts entreprises à tout mal.

*De quelqu'un qui se fait filz d'Octo-  
nienne sœur d'Auguste.*

Le sacré Empereur Auguste, duquel la *Adula-  
tion.* diuinité regit maintenant la terre, ne fut exempt de ceste sorte d'iniure. Quelqu'un osa feindre estre yssu du ventre de la tres-illustre & tresuertueuse sœur, Octouienne, coulourant sa mensonge, & disant qu'il auoit ouy dire à sa nourrice, que pour ce qu'il estoit merueilleusemēt foible & debile de corps, ladicte nourrice l'auoit retenu pour siē: & auoit enuoyé son propre enfant, à raison qu'il estoit plus vif & fort à Antoine & Octouienne, à fin que la lignée royalle fut exterminée, & qu'en son endroit on suscitast villenie. Or comme ce païsant persistoit de toute son impetuositē à ceste menagerie & souveraine audace, par le commandement d'Auguste fut enchainé en vne galere, pour tirer la rame avec les forçaires.

*De quelqu'un qui se disoit estre filz de  
Quintus Sertorius.*

On trouua vn qui se disoit estre filz de Quintus Sertorius: ce que cognoissant la femme du dict Sertorius ne peut estre induicte par force aucune de le receuoir.

LL iij.

*De Trebellius Calca.*

Que dirons-nous de Trebellius Calca, qui oïa affermer hardiment estre fils de Clodius: & ce pendant qu'il pourchassa par proces les biens dudit Clodius, deuât les cēt Senateurs, disant estre son vray heritier, fut tant fauorisé du peuple, que ledict peuple à grande peine peut souffrir (tant estoit troublé & hors du sens) que ceux qui entédoient la trôperie en dissent leur opinion, & donnassent iuste arrest: ce neantmoins en ceste enqueste l'equité des Iuges ne donna lieu à la fallace du demandeur, ny à la violence du peuple.

*Iuste iugement.*

*De quelqu'un qui auoit controuué estre filz d'Assidio.*

Vn soldard de Sylla feit encore plus hardiment. Lors que ledict Cornille Sylla tint la Republique Romaine en sa main, ledict soldard entra en la maison de C. Assidio, & iecta hors dudit logis le propre filz dudit Assidio, disant qu'il n'auoit esté engendré d'Assidio, mais que c'estoit luy. Mais apres que la bōne iustice d'Auguste Cesar eut ramené le regime de l'Empire Romain en bon ordre, & corrigé les violences & outrages de Sylla, & qu'il fut fait Empereur, pour ce qu'il estoit Prince

*L'equité d'Auguste.*

trop plus droicturier & iuste que ledict Sylla, commanda mettre en prison publique le susdict soldat, & illec fina ses iours malheureusement.

*D'une femme qui se disoit estre Rubria.*

Du temps de l'Empire du mesme Auguste, pour semblable menterie la temerité & audace d'une certaine femme fut reprimée a Milan. Vray est qu'une riche femme, nommée Rubria, par fortune de feu auoit esté bruslée, & ses biens desia auoyent esté partiz entre ses heritiers: lors vint vne autre femme, qui se disoit Rubria, qui à fin qu'elle iouist des biens qui ne luy appartenoyét, alleguoit que c'estoit mal pensé au peuple de croire qu'elle eust esté bruslée. Or nonobstant qu'elle ressembloit proprement à ladicte Rubria, & que elle eust des tesmoins grands personnages, & qu'elle fust fauorisée d'une des cohortes dudiect Empereur, toutefois son entreprinse fut vaine, pour l'inuincible cōstance dudiect Auguste.

*Auguste  
Iure constant.*

*D'un Barbare qui simula estre le Roy  
Ariarathes.*

Cestuy mesme Auguste feit punir de iuste supplice vn barbare affectat le Royaume de Capadoce, & soy disant estre Aria-

rathes, pour ce que singulierement il luy ressembloit: lequel ce neantmoins estoit tout cler, qu'il auoit esté tué par Marc Antoine. Iacoit ce que ledict barbare pourchassant follement ceste dignité, fust fauorisé, & supporté des villes & nations presque de tout l'Orient, pource qu'elles croyoyent iceluy estre veritablement Ariarathes: nonobstant ledict auguste constamment cogneut sa menterie, & le feit corriger comme bien l'auoit merité.

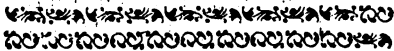
*Fin du neufiesme liure de  
Valcrede grand.*

**E**N plusieurs volumes, tant nouueaux, que de l'impression d'Alde, ie n'ay point trouué ce dixiesme icy: toutesfois ie l'ay veu en deux liures fort anciens. C. Titus Probus nous l'a mis en lumiere come ie pése, & pour ce qu'il estoit possible de praué, l'a reduict en abbrege: duquel voicy le petit proesme subsequant: fil sent le stile de Valere, ie m'en rapporte aux doctes personages de bon iugement.



LE PROEMÉ DE C. TITVS  
 Probus sur son abbregé.

**L**E dixiesme livre de ce present oeuvre, qui est le dernier, a esté perdu, ou par la negligence, ou par la malveillance des libraires: mais l'abbreuiateur, qui auoit par-aduenture ses titres entierement, n'a fait mention que de l'abbregé d'un: c'est à sçauoir du prenom, que nous disons en François surnom.



ABBREGÉ DV DIXIÈME  
 LIVRE, PAR C. TITVS  
 Probus.

*Du surnom.*



Arro dict qu'en Italie premierement on n'vsoit que de simples noms: & allegue pour les raisons q' Romulus, Remus & Faustulus n'eurent de surnom, ne de cognom, c'est à dire en François surnom. Surnom, qui est au dessus du nom, & sournom, au dessous du nom. Ceux qui sont de contraire

*Les contredisans de Varro.*

opinion à Varro, disent que la mere de Romulus & Remus, estoit appellée Rhea Syluia, leur grand pere Syluius numitor, son frere Amulius Syluius: & les premiers Roys d'Albanie Capettus Syluius, Agrippa Syluius. Les Ducs d'apres, Metius Sufferius, Tutor Clodius. Les contredisans de Varro ne se contentant de ceux cy, ains passent aux Sabins, & alleguent Titus Tatius, Numa Pompilius, & son pere Pompilius Pompilius. Les Princes aussi de ceste region estoient dicts Putilianus Lauianus, Volesius Valensius, Metius Curtius, & Alius Simuleaticus. Des Hetrusques ou Toscans ils recitent Laertes Porsena. Des Equicules, Septimi<sup>9</sup> Medius leur premier Roy, & Sertor Resius, qui le premier institua le droit des heraults: ainsi voyla cōme l'opinion de Varro est confutée. Il fault croire que les Romains ayent prins leur coustume des Albins & Sabins, de multiplier leurs nōs, pource qu'ils sont descenduz d'iceux. Tous les noms qui ont esté inuentez pour diffinir vn chascun de nous, ils ont vne mesme force de signifier l'homme. Et ce qui est dict par propriété differe, car par cestuy la on cognoist la race ou famille, pourtāt est il dict *Gentilius*,

c'est à dire nom de race. Les autres noms sont variez par ordre. Le nom qui est proposé, c'est à dire mis deuant le nom de la race, est dict *Prenom* : celui qui est mis apres, est dict surnom : & celui qui est mis le dernier, appellé *Cognomen* : en François, plusieurs le nomment soubriquet. L'ordre de ces noms n'a pas tousiours esté gardé ainsi cōme i'ay exposé. L'usage des auant-noms & surnoms a esté mis l'un deuant l'autre aucunes fois, ainsi qu'on a peu voir aux Annales des cōsulz. On nōmoit Posthumus Cominius Arūtius, & Posthumus Ebutius Helua, & Vopisc<sup>o</sup> Iulius, & Opiter Virginius Tricoscus, & Paulus Fabius Maximus. Aussi quelques surnoms furent toutnez en noms, comme Cēpio : Brutus eut ce nom la.

Varro estime qu'en Rome il y auoit de noms & de surnoms de familles & races enuiron trente. On n'auoit point de coutume de dōner surnōs aux ieunes enfans, ainçois qu'ils vestissent la togue virile, ny aux filles, ainçois qu'elles fussent mariées : Quintus Sceuola le dit ainsi : Les surnoms qui furent le temps passé, maintenant sont surnoms, comme Posthumius, Agrigpa, Proculus, Cesar, Opiter estoit dict, qui

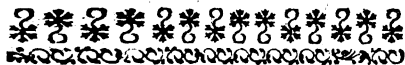
estoit né depuis que son pere estoit mort, son grand pere encôre viuant: cômme Opiscus, qui estoit conceu gemel au ventre de la mere, & qui naquissoit vis & entier, son frere, ou la sœur n'ayant vie. Hospes fut vn surnô, & estoit dict de cely qui estoit né chez son hoste en voyageant: ce qui aduint à Lucretius Tricipitius compagnon de Lucius Sergius. Volero fut aussi vn surnom: & estoit dict de ceux qui estoient veuz naistre ainsi voulant leurs peres & meres, libres & frâcz: dequoy vfa Publius Philo. Laëtres fut vn surnô deriué de Larres, qui est maison: & dict on qu'au parauant il estoit Toscan: & ce surnom eut vn consul. Herminius fut le surnom de Titus Virginus. Castus. Stacius estoit dit de stabilité, Faustus, de faueur: Tullus par bon presage fut dict quzsi tollendus, digne d'estre esleué sublimé. Sertor, qui estoit né dutât les semaisons. Ancus, ainsi que pése Varro, a esté transféré des Toscans: mais Valere escrit qu'il est prius pour celuy qui estoit imparfaict du coude, qui est dict en Grec ancon. Lucij estoient ceux qui estoient nez au point du jour, ou ainsi comme disent les autres, qui estoient dicts des Lucumons peuple de Toscane. Mannij, qui

estoyent nez au matin, ou par bõ presage, quasi bons: car les anciens appelloient inanim, bon. Cneus estoit ainsi appellé pour quelque singularité ou excellence, lequel surnom est escrit diuersement: les vns l'escriuent Neus, les autres, Gneus, & les autres, Cneus. Ceux qui y mettent vn g, suyuent les anciens, qui vsoient fort de ceste lettre g, qui disoient frugemét & gnature. Celuy qui s'engendre en corps, est appellé Gneus, ceux qui vlent de c, se resiouissent de corruption de syllabes: ceux qui disent Neus, demonstrent la legereté de Gaius, pour la gayeté & ioyeuseté de ses parens: Gayus est dict celuy dequoy s'esgayent le pere & la mere. Auli, ceux que les dieux nourrissoient en leur naissance. Marci, qui naissoient au mois de Mars. Publij, qui estoient orphelins ains qu'ils eussent surnom: ou estoient dicts a Pube, qui est vne barbe follette. Tiberij, ceux qui naissoient iouxte le fleue du Tibre. Titus de Titus nom Sabin: Appius d'Acteus, surnom de ceste mesme region. Carsones, qui apres leurs meres mortes estoient tirez de leur ventre: Seruius, qui estoit gardé au ventre aptes, que la mere estoit morte: Spurius, desquelz on ne cognoissoit le pere: Numeri, dont vñ seulement

la famille & race des Fabiens, pource que trois cens & six de ceste maison, furent occis au fleuve de Treme, & n'en eschappa qu'un de ceste lignée, qui fut marié à la fille de Numerius Iotalicius Malemiranus, par ceste cōdition, que le premier fils qu'il auroit, seroit surnommé Numerius: ce qu'il accorda. Les femmes Romaines anciennement furent surnommées le plus souvent Rutilie, Cesellie, Rodocille, Mutrulle & Burre, à raison de la couleur & reinct qu'elles portoient. Rutilie blonde: Cesellie ayant les yeux verdz: Rodocille, de couleur rosée, ou blanche: Mutrulle, brune: & Burre, rousse. Les surnoms des femmes qui ensuyuent, sont venuz des hommes, cōme Caia, de Caius: Lucia, de Lucius: Publia, Merea. Quant au surnō de Caia, il fut plus en vsage, que tous les autres: pource qu'on dict que Caia Cecilia, femme du Roy Tarquin l'ancien, estoit fort habille en ouurage de laine: parquoy fut instrué que les nouvelles mariées fussent intetroguées deuant la porte de leurs maris, comme elles auoyent nom: alors respondoient qu'elles s'appelloient Caics.

FIN.

*Esperer en mieux.*



**T A B L E A L P H A B E T I Q U E**  
**D E S N O M S D E T O V S C E V X**

*qui sont denommez en ce present vo-  
lume. De laquelle le premier nom-  
bre signifie le liure auquel est  
l'exemple dudict personna-  
ge, & le dernier nom-  
bre, le chapitre.*

**A**



Cius poëte 3.7.

Admetus roy de Theſſalie

4.6.

Affranie femme de Licinius

Bructio 8.3.

African le premier 2. 2. & 4. 1. & 2. 5. & 5. 4.

& 5. 6. & 6. 6. & 6. 9. & 8. 15. & 8. 16. & 9. 7.

& 4. 2.

African le dernier 2, 2. & 4. 1. & 5. 1. & 5. 3.

African & Fibere 4. 2.

Agathocles roy de Syracuſe 7. 4.

Ageſilaus 7. 2.

Argentini Gillias 4. 8.

Alcibiades 1. 7. & 3. 1. & 6. 11.

**MM. j.**

TABLE

Alexandre Roy	1.4. & 4.7. & 5.3. & 9.3. & 9.5. & 9.14. & 6.4. & 8.11. & 8.15.
Alexandre seruiteur de Faenius	8.4.
Alexandre Roy de Macedone	1.7. & 5.1. & 7.3. & 7.4. & 3.3. & 3.8.
Amilie	4.7.
Amilcar	1.7. & 9.3.
Amour d'vn pere enuers son filz	7.3.
Amour d'vne file enuers sa mere	5.4.
Amour des peres & meres enuers leurs enfans, & du bādon qu'ilz leur ont donné.	5.7.
Amphiaras	8.16.
Amphinomus frere d'Ana pe	5.4.
Anacharsis	7.2.
Anacreontes	9.2.
Anapus frere d'Amphinomus	5.4.
Anaxagoras Philofophe	5.10. & 7.2. & 8.7.
Anaxarchus	3.3.
Anaximenes regent d'Alexandre	7.3.
Antigonus	4.5.1.
Antiochus	1.4. & 2.1. & 2.11. & 2.15.
Antiochus Roy	2.5. & 2.11. & 2.15.
Antiochus Rōy de Syrie	2.1. & 2.11. & 2.15.
Antius Restio seruiteur	6.8.
Antipater Poëte	9.4.



A L P H A B E T I Q U E .

anciennes coustumes & manieres de vi- ure	2.1.
Antoinette femme de Prusias	4.3.
Apolloniates	1.5.
Apollo se vengeant de sacrilege	1.2.
Appius	8.14.
Appius Clodius	7.2. & 8.1. & 9.3.
Arcades	1.7.
Archilochus Poëte	6.3.
Archimedes Philosophe	8.7.
Architas Tarentin	4.1.
Aréopagus	2.1.
Arganthonius Gaditanus	8.14.
Argonautes	4.6.
Ariobarzanes Roy de Capadoce	5.7.
Aristides Athenien	6.5.
Aristides Romain	7.3.
Aristides	5.3.
Aristophanes	7.2.
Aristogitones	2.5.
Aristoteles	5.6. & 7.2. & 8.15.
Arthemise	4.6.
Artisans	8.13.
Artorius medecin	1.7.
Asnier	7.3.
Atheniens	2.1. & 5.3. & 6.3. & 8.13. & 9.2. & 9.8. & 1.2. & 4.5. & 7.3.

MM. ij.

**TABLE**

<b>Attalus roy</b>	5.2.
<b>Atterius le Roux</b>	1.7.
<b>Attilius</b>	1.8.
<b>Attilius Calatin</b>	4.4. & 8.1.
<b>Attilius Philiscus</b>	6.1.
<b>Attilius Regulus</b>	4.4.
<b>Augustus Cesar</b>	1.7.
<b>Aulus Attilius Calatin</b>	8.1.
<b>Aulus Fulvius</b>	5.8.
<b>Aulus Gabinus</b>	8.1.
<b>Aulus Posthumius</b>	1.8.

**B**

<b>Barbares</b>	9.2.
<b>Bebius Pamphilus consul</b>	1.1.
<b>Berenice</b>	8.16.
<b>Bias de Prienne</b>	7.2. & 7.3.
<b>Biton frere de Cleobus</b>	5.4.
<b>Blaise</b>	3.8.
<b>Brutie femme de L. Men. Agrippe</b>	7.8.
<b>Brutus premier consul</b>	5.6.
<b>Brutus</b>	9.13.
<b>Bruse femme</b>	4.8.

**C**

<b>Caius Blossius</b>	4.7.
<b>C. Calpurnius Piso</b>	7.7.
<b>C. Carbo</b>	9.7.
<b>C. Cesar</b>	6.11. & 9.8.
<b>C. Claudius le Bel</b>	2.1.

ALPHABETIQUE.

C. Cornelius Hispalus	1. 4.
C. Cassius	1. 5. & 3. 1. & 9. 9.
C. Cotta	2. 2.
C. Cosconius	8. 1.
C. Duellius	3. 6.
C. Eluius	9. 9.
C. Fabius	1. 1. & 1. 9.
C. Fabritius	1. 8. & 4. 4.
C. Flaminius	6. & 5. 3.
C. Fescennius triumvir	6. 1.
C. Flavius	2. 1.
C. Gracchus	1. 7. & 6. 3. & 4. 7. & 8.
C. Hostilius	1. 6.
C. Julius Cesar	4. 5.
C. Iunius	2. 4.
C. Licinius	9. 12.
C. Manlius consul	2. 1.
C. Marius	1. 5. & 2. 1. & 2. 5. & 3. 6. & 4. 5. & 5. 2. & 6. 1. & 8. 2. & 8. 6. & 8. 16. & 9. 2.
C. Marius Candidatus	6. 11.
C. Marius le vieil	3. 2.
C. Martius	4. 3.
C. Meuius	3. 8.
C. Numerius Fabius	4. 3.
C. Plautius	4. 6.
C. Plorinus	6. 8.
C. Scipio	3. 8.

MM.ij.

TABLE

C. Sempronius	3.2.
C. Sergius Orata	9.1.
C. Sulpitius Gallus	6.3.
C. Turanius	9.11.
C. Valerius Flaccus	6.9.
C. Vatienus	6.3.
C. Visellius	8.2.
C. Volumnius	1.6.
Calanus Indois	1.8.
Caliguritains	7.6.
Callidius de Boulogne	8.1.
Calpurnius Piso	4.3. & 7.7.
Cambyses Roy	6.3.
Camillus	1.5. & 2.4. & 5.3.
Campeois	5.1. & 9.5.
Caninus Gallus	4.2.
Carneades Philosophe	8.7.
Carthaginiens	v.3. & 9.2. & 9.5. & 9.6.
Casilinates	7.6.
Cassius	5.8.
Catiline	9.1.
Cato	6.2.
Cato inferieur	8.7.
Cato posterieur	4.1. & 4.3.
Cato superieur	3.7. & 4.3. & 8.7.
Cato Vicense	3.2.
Cecile femme de Metellus	1.5. & 2.1.
Cinna	2.3.

ALPHABETIQUE.

- Celius Rufus** 4.22.  
**Celius & ses freres, filz de Titus Celius** 3.1.  
**Celtiberes** 2.1.  
**Ceres** 1.1. & 1.2.  
**Cesar** 5.1.  
**Cesellius** 6.2.  
**Cesetius Romain** 5.7.  
**Charondas Tyrius** 6.5.  
**Chelie vierge** 3.2.  
**Chryssippus** 8.7.  
**Cicero** 4.22.  
**Cimon Athenien** 5.11.  
**Cimon enuers son pere** 5.4.  
**Cinna** 7.6.  
**Cité Romaine** 2.3.  
**Cité des Spartains** 2.1.  
**Claude vierge Vestale** 5.4.  
**Claude fille d'Aulus** 8.14.  
**Claude, alias Claudia** 8.7.  
**Claude Marcel** 6.19.  
**Claude Nero** 2.4.  
**Claude le Bel.** 8.7.  
**Clearchus duc des Lacedemoniens** 2.2.  
**Cleopatra** 9.2.  
**Cn. Carbo** 9.12.  
**Cn. Cornelius Scipio l'Asne** 6.11.  
**Cn. Cornelius Scipio** 6.3.  
**Cn. Cornelius Scipio, surnommé Serapio**  
 MM.iii j. (9.15.

Cn. Domitius.	9.1.&.9.6.
Cn. Domitius tribun du peuple	6.5.
Cn. Fulvius Flaccus	2.3.
Cn. Lentulus Marcellinius consul	6.2.
Cn. Martius	4.3.
Cn. Piso	6.2.
Cn. Pompeius	1.6.&.2.1.&.5.1.&.8.
1.8.&.9.5.	
Cn. Pompeius gendarme	5.5.
Cn. Popilius Lenates	5.3.
Cn. Scipio	3.7.&.4.4.&.4.5.
Codrus Roy d'Athenes	5.6.
Celies, q sont deux freres, filz de Titus.	8.1
College des tribuns	6.5.
Coma frere de Diogenes	9.12.
Coriolan	5.4.
Cornelie	4.4.&.4.6.
Cornelius Balbus	7.9.
Cornelius Cascus	3.2.
Cornelius Scipio	6.3.
Cotta	3.1.
Costumes anciennes & maniere de vi- ure	2.1.
Costume des ieuz	2.1.
Crassus dict Riche	6.11.
Cretenses	7.2.&.7.6.
Cresus, & de son filz	2.7.&.5.3.
Curio	19.

ALPHABETIQUE.

Curions	9.1.
Curtius Romain.	5.6.
Cynegirus	3.2.
Cypriens	9.1.
Cyrus	8.7.
Cyrus superieur	1.7.

D

Damasippus	9.2.
Damon	4.7.
Dando	8.14.
Daphida	1.8.
Darius	5.2.
Darius Roy	5.4. & 7.3.
Decius Brutus	8.15.
Decimus Lelius	4.7.
Demades	7.2.
Democritus philosophe	8.7.
Demosthenes	3.4. & 7.3. & 8.7.
& 8.10.	
Deiotarus Roy	1.4.
Du cultiueement des dieux.	1.1.
Diogenes	4.3.
Diomedon	1.2.
Dion Syracusan	3.8. & 4.1.
Dionysius	1.2. & 1.7.
Dionysius Roy de Syracuse	9.14.
Dionysius Tyran	6.11.
Diphilus Tragedus	6.2.

## E

Egles Samien	1.8.
Egnatius Metellus	9.3.
Eliens & de leur famille	4.4.
Elius Mantia Formianus	6.2.
Elius preteur	5.6.
Emilie vierge	1.1.
Emilian Scipio	1.2.5. & 3.2.
Emilius Lepidus	3.1.
Emilius Paulus	1.5.10.
Empoisonnemens faits à Rome	2.1.
Epaminundas	3.2.
Ephiâtes	3.8.
Epimenides Cnosus	8.14.
Epiens	8.14.
Erus Pamphilus	1.8.
Eschilus poëte	9.1.
Eschines	3.10.
Esculape	1.8.
Ethiopes	8.14.
Ebucie femme de L. Menenius Agripe	7.8.
Eumenes Roy d'Asie	2.1.
Euporus seruiteur de Gracchus	6.8.
Euripides	3.4.
Euripides philosophe	3.7.
Euripides poëte	9.11.
Exemple de vertu que donnoyent les anciens aux jeunes	2.1.



## ALPHABETIQUE.

## F

Fabius Labeo	7.3.
Fabius Maximus	1.1.& 4.1.& 4.8.
& 5.2.& 7.3.	
Fabricius Lucius	2.4.& 4.3.
Femme d'Orgiagont Regule	6.1.
Femme qui tua son mary & son filz	8.1.
Femme qui beut vne potiõ mortifere	2.1.
Femme de Naufimenes	1.8.
Figulus, ou potier	9.3.
Fille de Mithridates Roy	1.8.
Filz de Clodius le bel	3.5.
Filz de Cresus	5.4.
Filz de P. Decius	5.6.
Filz de D. Fabius degener	3.5.
Filz de Tulles annal	9.11.
Fimbria	9.11.
Femme Punice	2.1.
Fortune & son simulachre	1.8.
Foy publique	6.6.
Foy des seruiteurs enuers leurs maistres	
Femme du premier African	6.7. (6.8.
Femme des Theutons ou Allemans	6.1.
Fulvius	5.9.
Fulvius Flaccus	3.8.& 8.4.
Furius Camillus	1.8.& 4.1.& 5.3.

## G

Gaullois & de leur maniere de faire 2.1.

TABLE

<b>Gemellus</b> seruiteurs des tribuns	9.1.
<b>Gentilz-hommes</b> Romains	9.3.
<b>Genitius</b> Cippus preteur	5.6.
<b>Genitius</b>	7.7.
<b>Gera</b>	2.4.
<b>Gobria</b>	3.2.
<b>Gorgias</b> Epirota	1.8.
<b>Gorgias</b> Leontin philosophe	8.16.
<b>Gratidius</b>	9.7.
<b>Graues</b> dictés & faités	6.4.
<b>Giges</b>	7.1.

H

<b>Hala</b> Seruilius	5.3.
<b>Hannibal</b>	1. 7. & 3.7. & 5.1. & 7. 3. & 7.4. & 9.1. & 9.3. & 9.5.
<b>Hanno</b>	7.2.
<b>Harmodius</b>	2.5.
<b>Hegesia</b> philosophe	8.9.
<b>Heremius</b> Pontius Samnite	7.2.
<b>Heremius</b> Sículus	9.12.
<b>Hetrusques</b>	9.2.
<b>Herophilus</b> equarius	9.16.
<b>Hibrea</b> Milesius	9.15.
<b>Hiero</b> Syracusan	4.8.
<b>Hippoclides</b>	1.8.
<b>Hippo</b> femme	6.1.
<b>Mipficratée</b> femme de Mithridates	4.6.
<b>Homere</b> poète	8.8.

ALPHABETIQUE.

Horatius	6.3.
Horatius Cocles	3.2.
Horatius Puluillus	5.10.
Hortense fille de Q. Horrense	8.3.
Hortense Corbio	3.5.
Humanité des Romains	1.8.

I

Iason	1.8.
Iason mort	9.10.
Indiens	8.14. & 3.3.
Indice femme	2.1.
Infames	8.1.
Isocrates	8.7.
Iulie femme de C. Cesar	4.6.
Iulius	1.8.
Iules Cesar	8.9.
Iunius Brutus	7.3.
Jeunesse Romaine	9.3.
Jeune compagnon nommé Pluto	5.4.

L

Lacedemon	4.6.
Lacedemoniens	6.4.
Lelius	8.8.
Lectorius	4.7.
Lentulus	5.3. & 7.9.
Lentulus & Metellus	9.15.
Leonidas Spartain	3.2.
Librement dictz & faits	6.2.

Licinia	6.3.
Licinius Fimbria	7.2.
Linceus	1.8.
Liua femme de Rutile	8.14.
Liuius Drufus.	8.7.
Liuius le Saulnier	3.7. & 9.3.
L. Bibaculus	1.1.
L. Brutus	5.8.
L. Calphurnius	2.2.
L. Catilina	9.11.
L. Cinna	4.3.
L. Cornelius	5.1.
L. Cornelius Merula	9.12.
L. Crassus	3.7. & 4.5. & 6.2. & 6.5.
& 8.5. & 9.1. & 9.7.	
L. Domitius preteur	6.3.
L. Emilius Paulus	1.4. & 7.5.
L. Flaccus	2.4.
L. Furius	2.4.
L. Gellius	5.9.
L. Hortense	5.9.
L. Iunius	2.4.
L. Lentulus	1.8. & 6.11.
L. Luculus	7.9.
L. Manlius Torquatus	3.14.
L. Martius	1.8. & 8.16.
L. Marcus	8.5.
L. Martius tribun de la gendarmerie	2.2.

A L P H A B E T I Q U E .

L. Paulus	5.3.
L. Paulus & sa fille	1.5.
L. Petronius	4.7.
L. Piso	8.1.
L. Pontius cheualier Romain	8.7.
L. Quintus Cincinnat	2.2. & 4.1.
L. Rhexinus	4.7.
L. le Saulnier	2.4. & 3.7.
L. Scipio	3.6. & 3.7. & 8.1.
L. Sextilius	8.1.
L. Septimuleius	9.4.
L. Sicinius le dentu	3.2.
L. Sylla	1.2. & 1.6. & 3.6. & 5.2. & 6.5. & 6.9. & 7.5. & 8.15. & 9.2. & 9.3.
L. Sylla consul	1.16.
L. Tarquinius	1.4.
L. Valere	7.9.
Luctatius	1.4.
Luctatius consul	2.7.
Lucretia	6.5.
Lycurgus	5.3.
Lycurgus, legislateur des Lacedemoniens	5.3.
<b>M</b>	
Magius Chilo	9.11.
Manlius	6.4.
Manlius Torquatus	2.2. & 5.8. & 6.4.
J. M	

TABLE

Manlius Torquat filz de L. Manlius Tor-	
quat	6.9.
Marcellus	1.1. & 1.16.
Marc Emilius Lepidus	4.2.
M. Emilius Porcina	8.1.
M. Emilius Scaurus	8.1.
M. Agrippe	4.7.
M. Ancus Caracolanus	7.7.
M. Antonius	2.4. & 3.7. & 7.3.
& 5.1. & 8.9. & 9.5.	
M. Aquilius	9.13.
M. Atrilius Regulus	1.1. & 2.4. & 3.2.
M. Bibulus	4.1.
M. Bruttus	1.4. & 1.5. & 5.1. & 6.4.
M. Cato	3.1. & 3.6. & 4.3. & 8.16.
M. Castritius	6.2.
M. Cicero	1.4. & 1.7. & 8.5. & 8.10.
M. Claudi <sup>s</sup> Marcellus edile & son filz	6.1.
M. Clodius	6.3.
M. Cornelius	1.1.
M. Cotta	5.4.
M. Crassus	1.6. & 9.4.
M. Curius	4.3.
M. Curius Consul	6.13.
M. Drusus tribun	9.13.
M. Fabius	5.5.
M. Flaccus	6.3.
M. Fulvius Flaccus.	9.5.
	M. Ho-

ALPHABETIQUE.

M. Horatius	8.1
M. Juuentius consul	9.12
M. Lepidus	8.5
M. Licinius Stolo	8.6.
M. Marc	1.6. & 2.3. & 3.2. & 4.5. & 5.1
M. Manlius	6.3
M. Marius	2.1.
M. Messala,	9.10.5.
M. Menenius Agrippe	4.4
M. Milicius Cn. Lolius	8.1.
M. Palicanus	3.8.
M. Perpenna	3.4. & 8.14
M. Plantius	4.6
M. Popilius	7.9
M. Portius Cato	7.5.
M. Rutilius Censorin	4.1
M. Scea	3.2
M. Scevola	3.2
M. Scaurus	4. & 5.8. & 3.2.
M. Torquar	1.7
M. Valere	8.16
M. Valere le grand	2.4
M. Valere Messala	2.4
M. Valere Cornin	8.14
M. Volufius edile	7.3
Marius	1.6
Marius Coriolan	7.
Mafiniffa Roy	1.2. & 5.2. & 8.14. & NN.j. (9.14)

<b>Massiliens</b>	2.1
<b>Menogenes cuisinier</b>	9.15
<b>Metellus</b>	1.1 & 1.4. & 2.2. & 3.8. & 5.2. & 8.14. & 9.3.
<b>Metellus Celet</b>	6.1
<b>Metellus Macedonien</b>	3.4
<b>Metellus Numidien</b>	1.4
<b>Metellus Pius</b>	9.1
<b>Metellus grand prestre</b>	1.1
<b>Midas</b>	1.6
<b>Milo Crotoniates</b>	9.12
<b>Miltiades</b>	5.3
<b>Minos Roy de l'isle de Crete</b>	1.3
<b>Minutius consul</b>	5.2
<b>Minutius maistre de la gendarmerie Ro-</b> <b>maine</b>	5.2
<b>Mithridates</b>	5.2. & 8.7. & 9.20. & 9.21
<b>Munatius Flaccus</b>	9.2
<b>Mutius Scaevola</b>	2.35
<b>N</b>	
<b>Numa Pompilius</b>	1.3
<b>Numantius</b>	7.6
<b>Numides</b>	2.1
<b>Nopces &amp; cōme elles sont celebrées</b>	2.1
<b>O</b>	
<b>Octaue seur d'Auguste</b>	9.18
<b>Octavius Balbus</b>	5.7
<b>Octavius consul</b>	1.19



ALPHABÉTIQUE.

Uchus, dict Darius	9.2
Uchus Artaxerxes	9.2
Umen	1.5
Ordre de Cheualerie	2.1
Ochrides	3.2
P	
Panopion seruiteur	6.8
Papyrius	2.2
Papyrius Cursor consul	7.2
Papyrius Mallo	3.6
Paul Emile	2.5. & 4.3
Paufania cité	2.1
Paufanias	2.1 & 8.15
Pédanius Centurion	3.2
Pericles	4.1. & 8.9. & 8.11
Périeles princes d'Athenes	5.10
Perfans	2.1
Pestilence	1.8
Pétilius	6.6
Pétilius	1.5
Peuple d'Egypte	9.1
Peuple Romain	4.8. & 4.5. & 5.3.
& 9.7. & 2.9	
Peuple des Cininiens	6.4
Phérenté	8.18
Phidias	3.7
Philènes freres Carthaginois	5.6
Philemon	9.14

NN.ij.

T A B L E

Philippe macedo Roy	1. 8
Philippe Roy, pere d'Alexandre	7. 2
Philippe Roy	5. 2. & 1. 8.
Philocrates seruiteur de Gracchus	6. 8
Philon	8. 13
Phocion	3. 8. & 5. 9
Pitié enuers ses freres	5. 5
Pitié enuers le pais	5. 6
Pindarus	9. 1
Pindarus seruiteur de Cassus	6. 8
Pirithous	4. 7
Pisistratus	1. 3. & 8. 9. & 5. 1.
Pisistratus tyran d'Athenes	1. 3. & 5. 1
Pittachus	4. 1
Pittachus mytilenien	6. 5
Platon	1. 6. & 4. 1
Platon philosophe	4. 1. & 7. 2. & 8.
7 & 8. 13	
Pleminius ambassadeur de Scipion	1. 2
Pluto ieune compagnon	5. 4
Polemon philosophe d'Athenes	6. 11
Polistratus	1. 8
Polycrates tyran de Samiens	6. 11
Polydamas	9. 12
Pompeius	1. 5. & 5. 3. & 4. 5. & 4. 7. & 8. 15
Pompeius patient	3. 9
Pompeius Rhegintus	7. 6

ALPHABETIQUE.

Pompilius Ambassadeur	6.4.
Pontius	3.8.
Pontius Aufdianus	6.1.
Portia fille de Caton	3.2.& 4.6.
Portius Caton	2.4.& 3.2.
Posthumius	2.4.
Posthumius Tyburtius	2.2.
Potitius	1.2.
Prenestins	7.6.
Preteur Romain	9.15.
Priennois	1.5.
Prince des Priuernes	6.2.
Prusie fille du Roy de Bithinie	1.8.
Ptolomée Roy d'Egypte	9.1.& 9.2.
Ptolomée Roy des Cypriens	9.4.
Publicains	5.6.
Publicie	6.3.
Publicius Libertin	9.15.
Pub. Artilius Philiscus	6.2.
P. Bilius triumuir	8.1.
P. Celius	1.1.
P. Claudius	1.4.
P. Cl. pulcher	4.2.
P. Clodius	9.1.
P. Cornelius Consul	1.1.
P. Cornelius Scipio	2.2.
P. Crassus	3.2.& 8.7.
P. Decius	1.7.& 5.6.

NN.iiij.

TABLE

P. filz de Decius		5.6.
P. Furius		3.6.
P. Furius Philo		3.7.
P. Lentulus		5.3.
P. Licinius		1.1.
P. Meuius		6.1.
P. Mutius		6.3.
P. Pulcher		4.2.
Publius Rutilius	2.1. & 2.5. &	6.4.
P. Scipio		3.6. & 8.8.
P. Scipio African		6.2.
P. Scipio Nafica	3.2. & 3.5. & 3.7. &	7.5.
P. Sempronius Sophus		6.3.
P. Senator		8.7.
P. Seruilius qui auoit esté Consul		8.5.
P. Sextilius		5.3.
P. Valere Publicole	2.1. &	4.1.
P. Vatinius		1.8.
P. Ventidius		6.10.
Pudicité		6.1.
Pyrrhus		4.3. & 5.1.
Pythagoras		8.7. & 8.16.
Pythias		4.7.
<b>Q</b>		
Quatre tribuns du peuple		6.5.
Quelque ayman		8.1.
Quintus elius Tubero		7.5.
Qu. Emilius		4.4.

A L P H A B E T I Q U E .

Qu. Antistius ancich	6.3.
Qu. Cassius	9.4.
Qu. Catulus	2.1. & 2.7. & 6.9. & 8.16.
& 9.12.	
Qu. Cecilius	7.9.
Qu. Cecilius Metellus	7.5.
Qu. Cepio	6.11.
Qu. Cincinnat	4.4.
Qu. Confidius	4.8.
Qu. Consul	5.2.
Qu. Cotius	3.2.
Qu. Crispinus	5.1.
Qu. Fabius	8.15.
Qu. filz de Fabius degener	3.5.
Qu. Fabius Gurges	4.3.
Qu. Fabius Labeo	7.3.
Qu. Fabius Maximus	1.1. & 2.2. & 3.2. &
3.8. & 4.1. & 4.8. & 5.2. & 6.9. &	
8.15.	
Qu. Fabius Maximus Scvillianus.	6.1.
Qu. Flavius	8.1.
Qu. Fulvius	1.2. & 2.2. & 4.
Qu. Hortense	8.10. & 8.5. & 9.4.
Qu. Marcus Lepidus	8.4.
Qu. Marius Roy	5.10.
Qu. Marcius Philippus	6.3.
Qu. Metellus.	2.2. & 2.5. & 5.1. & 7.1. &
7.2. & 7.8.	

NN.iiiij.

TABLE

Qu. Metellus Consul	7.
Qu. Metellus Pius	8.
Qu. Pompée mort	9.
Qu. Scevola 3. 8. & 4. 1. & 8. 13. & 8. 1	8.
Qu. Seruilius	10. 6.
Qu. Seruilius Cepio	1. 3.
Qu. Sertorius	9. 16.
Qu. Sertorius qui se disoit estre filz d'O étaue sœur d'Auguste	4. 3.
Qu. Tubero Catelio	8. 6.
Qu. Varius tribun	4. 3.
Qu. Vgolinus	

R

Reuerence des ieunes enuers les anciens

2. 1.

Romulus	3. 2.
Royne de Thracie	9. 2.
Royne Tomiris	9. 10.

S

Saguntins	6. 6.
Samiens	1. 5.
Sariastes filz de Tigranes Roy	9. 11.
Satellites du Roy des Veientois	9. 9.
Saturnius Vetulio	7. 3.
Scevola	8. 8.
Emilian 2. 2. & 3. 1. & 4. 3.	2. 5. & 3. 7. & 4. 3. & 6. 4.

ALPHABETIQUE.

Scipion African	3. & 2. 5. & 8. 15.
Scipion Afiatique	5. 3.
Scipion filz d'African	3. 5.
Scipion le grand	5. 3. & 5. 5.
Scipion Nafica	3. 7. & 5. 3. & 8. 16.
Scipion premier	7. 3.
Scribe Cicereius	4. 5.
Seleucus	1. 3.
Seleucus Roy	5. 7.
Semiramis Royne de Babylone	2. 3.
Sempronie	3. 8.
Senat	6. 5. & 7. 2.
Senat & Fabritius	6. 5.
Senat & le peuple Romain.	6. 6.
Senat Romai clemēt enuers plusieurs	6. 1.
Senat Romain	3. 7. & 5. 1.
Sept fages	4. 1.
Septitie	7. 7.
Sergius Galba	8. 1.
Serpent merueilleux & long	1. 8.
Sertorius	7. 3.
Seruiteur d'Antius Restio	6. 8.
Seruiteur de M. Antoine	6. 8.
Seruius Galba	6. 2. & 9. 6.
Seruius Terence	4. 7.
Seruius Tullus	1. 6.
Seruius Sulpitius	1. 6.
Servus Liuius le Saulnier	4. 2.

TABLE

<b>Sexus Tarquinus</b>	7.4.
<b>Sidonius</b>	1.8.
<b>Simonides</b>	1.8.
<b>Simonides poëte</b>	1.8. & 8.7.
<b>Simulachre de fortune</b>	1.8.
<b>Siphax Roy</b>	6.11.
<b>Socrates</b>	3.4. & 3.8. & 6.4. & 7.2.
& 8.8.	
<b>Solon</b>	5.3. & 7.2. & 8.7.
<b>Sophocles</b>	4.3. & 8.7. & 9.11.
<b>Soldard.</b>	7.7.
<b>Soldards du Capitaine Aulbin</b>	9.8.
<b>Soldards de Cn. Pompée</b>	5.5.
<b>Soldards de L. Sylla</b>	9.7.
<b>Sparte Cité.</b>	2.1.
<b>Spartans</b>	5.3.
<b>Spartain quidam.</b>	6.4.
<b>Spartains</b>	2.3.7.
<b>Spurina</b>	4.3. & 8.11.
<b>Spurius Cassius</b>	6.3.
<b>Spurius Melius</b>	6.3.
<b>Spurius Posthumius Albinus</b>	6.3.
<b>Stasippus Tegeates</b>	4.1.
<b>Statue premiere en Italie</b>	2.1.
<b>Sulpice</b>	8. 16.
<b>Sulpice femme de Lentule</b>	6.7.
<b>Sulpice Gaullois</b>	8.11.
<b>Syracusane, vne femme.</b>	6.2.



## ALPHABETIQUE.

Syracunes, deux pucelles	3.2
T	
Tarquin Roy	1.1.
Tarquin Prisque	3.4.
Tatius Sabinus	9.7.
Tectius fils de Tectius	7.7.
Temple de Venus	2.1.
Temple dh'onneur & de vertu	1.1.
Terentie femme de Cicero	8.14.
Terence Culeo.	5.2.
Terence Varro.	4.5. & 8.7.
Thales philosophe	2.7.
Themistocles	5.3. & 5.6. & 6.11. & 7. 2. & 8.7. & 8.15.
Theodore	3.3.
Theodore Cyrenéen	6.2.
Theopompus	4.1.
Theramenes	3.2.
Theseus	4.7.
Thracia	2.1.
Thrasylulus	4.1. & 5.6.
Thymasteus Prince des Liparitains	1.2.
Tibere Cesar.	5.5.
Tibere Gracchus	1.1. & 1.14. & 4.1. & 4. 2. & 4.6. & 4.7. & 6.3. & 6.5.
Timantes peintre	8.12.
Titinius Centurion	9.9.
Titius Sextus	8.1.

TABLE

Titius Etherius	9.12.
Titus Aufidius	6.10.
T. Barrulus	7.9.
T. fils de Célius	8.1.
T. Gracchus	1.6.& 4.6.
T. Iubileius Campanus	3.2.
T. Manlius Torquatus	3.2.
T. Marius Vrinas	9.7.
T. Publius Rutilius	6.10.
T. Quintus Flaminius	4.8.
T. Veturius fils de Veturius	6.1.
Tribuns du peuple Romain	6.1.
Tribuns du peuple	2.1.
Tullius Servius Roy	3.4.
Tullus capitaine des Volſques	7.3.
Tullus Hoſtilius	7.4.& 9.12.
Turie femme de Qu. Lucretius	6.7.
Turulus	1.2.
Tusculans	7.3.
V	
Valere	8.9.
Valere Coruin	8.13.
Valere Flaccus	3.2.
Valero Publicole	1.8.& 4.4.
Valeſius	2.1.
Varro	3.4.
Varro contre les Carthaginois.	1.2.
Venus Praxitelis	8.11.

ALPHABETIQUE.

Vetilius Leno	7.7.
Vibius	3.2. & 9.15.
Vin defendu aux femmes	2.1.
Virginus homme de basse maison	6.1.
Vierge Emille	1.1.
Viriplaque.	2.1.
Volunienfes	9.1.
Vfage des dards premierement trouuez	
Vulcan d'Alcemenes	8.11. (2.1.)
X	
Xenocrates	2.5. & 4.3. & 7.2.
Xenophilus Chalcidense Pythagorique	8.14.
Xenophon	5.10.
Xerxes	9.1. & 9.5. & 9.13.
Z	
Zalencus Locrenfis	6.5.
Zenon Eleates	3.3.
Zenon	3.3.
Zeus peintre.	3.7.

Fin de la Table.

T A B L E

Philippe macedo Roy	1. 8
Philippe Roy, pere d'Alexandre	7. 2
Philippe Roy	5. 2. & 1. 8.
Philocrates seruiteur de Gracchus	6. 8
Philon	8. 13
Phocion	3. 8. & 5. 3
Pitié enuers ses freres	5. 5
Pitié enuers le pais	5. 6
Pindarus	9. 1
Pindarus seruiteur de Cassius	6. 8
Pirithous	4. 7
Pisistratus	1. 3. & 8. 9. & 5. 1.
Pisistratus tyran d'Athenes	1. 3. & 5. 1
Pitracus	4. 1
Pitracus mytilenien	6. 5
Platon	1. 6. & 4. 1
Platon philosophe	4. 1. & 7. 2. & 8.
7 & 8. 13	
Pleminius ambassadeur de Scipion	1. 2
Pluto ieune compagnon	5. 4
Polemon philosophe d'Athenes	6. 11
Polistratus	1. 8
Polycrates tyran de Samiens	6. 11
Polydamas	9. 12
Pompeius	1. 5. & 5. 3. & 4. 5. & 4. 7. & 8. 15
8. 15	
Pompeius patient	3. 3
Pompeius Rhegins	7. 6

# ALPHABETIQUE.

Pompilius Ambassadeur	6.4.
Pontius	3.8.
Pontius Aufidianus	6.1.
Portia fille de Caton	3.2. & 4.6.
Portius Caton	2.4. & 3.2.
Posthumius	2.4.
Posthumius Tyburtius	2.2.
Potitius	1.2.
Prenestins	7.6.
Preteur Romain	9.15.
Priennois	1.5.
Prince des Priernes	6.2.
Prusie fille du Roy de Bithinie	1.8.
Ptolomée Roy d'Egypte	9.1. & 9.2.
Ptolomée Roy des Cypriens	9.4.
Publicains	5.6.
Publicie	6.3.
Publicius Libertin	9.15.
Pub. Artilius Philiscus	6.2.
P. Bilius triumvir	8.1.
P. Célius	1.1.
P. Claudius	1.4.
P. Cl. pulcher	4.2.
P. Clodius	9.1.
P. Cornelius Consul	1.1.
P. Cornelius Scipio	2.2.
P. Crassus	3.2. & 8.7.
P. Decius	1.7. & 5.6.

NN. iij.

TABLE

P. filz de Decius	5.6.
P. Furius	3.6.
P. Furius Philo	3.7.
P. Lentulus	5.3.
P. Licinius	1.1.
P. Meuius	6.1.
P. Mutius	6.3.
P. Pulcher	4.2.
Publius Rutilius	2.1. & 2.5. & 6.4.
P. Scipio	3.6. & 8.8.
P. Scipio African	6.2.
P. Scipio Nafica	3.2. & 3.5. & 3.7. & 7.5.
P. Sempronius Sophus	6.3.
P. Senator	8.7.
P. Seruilius qui auoit esté Consul	8.5.
P. Sextilius	5.3.
P. Valere Publicole	2.1. & 4.1.
P. Vatinius	1.8.
P. Ventidius	6.10.
Pudicité	6.1.
Pyrrhus	4.3. & 5.1.
Pythagoras	8.7. & 8.16.
Pythias	4.7.
Q	
Quatre tribuns du peuple	6.5.
Quelque aymant	8.1.
Quintus elius Tubero	7.5.
Qu. Emilius	4.4.

A L P H A B E T I Q U E .

Qu. Antistius ancich	6.3.
Qu. Cassius	9.4.
Qu. Catulus	2.1. & 2.7. & 6.9. & 8.16.
	& 9.12.
Qu. Cecilius	7.9.
Qu. Cecilius Metellus	7.5.
Qu. Cepio	6.11.
Qu. Cincinnat	4.4.
Qu. Confidius	4.8.
Qu. Consul	5.2.
Qu. Corius	5.2.
Qu. Crispinus	5.1.
Qu. Fabius	8.15.
Qu. filz de Fabius degener	3.5.
Qu. Fabius Gurges	4.3.
Qu. Fabius Labeo	7.3.
Qu. Fabius Maximus	1.1. & 2.2. & 3.2. &
	3.8. & 4.1. & 4.8. & 5.2. & 6.9. &
	8.15.
Qu. Fabius Maximus Scuilianus.	6.1.
Qu. Flavius	8.1.
Qu. Fulvius	1.2. & 2.2. & 4.
Qu. Hortense	8.10. & 8.5. & 9.4.
Qu. Marcus Lepidus	8.4.
Qu. Marius Roy	5.10.
Qu. Marius Philippus	6.3.
Qu. Metellus.	2.2. & 2.5. & 5.1. & 7.1. &
	7.2. & 7.8.

NN.iiij.

T A B L E

Qu. Metellus Consul	7.4.
Qu. Metellus Pius	8.5.
Qu. Pompée mort	9.7.
Qu. Scevola 3.8.& 4.1.& 8.13.& 8.16.	
Qu. Seruilius	8.5.
Qu. Seruilius Cepio	10.6.
Qu. Sertorius	1.3.
Qu. Sertorius qui se disoit estre filz d'Octauiæ sœur d'Auguste	9.16.
Qu. Tubero Caelio	4.3.
Qu. Varius tribun	8.6.
Qu. Vgolinus	4.3.

R

Reuerence des ieunes enuers les anciens

2.1.

Romulus	3.2.
Royne de Thracie	9.2.
Royne Tomiris	9.10.

S

Saguntins	6.6.
Samiens	1.5.
Sariastes filz de Tigranes Roy	9.11.
Satellites du Roy des Veientois	9.9.
Saturnius Vetulio	7.3.
Scevola	8.8.
Scipion	2.2.& 3.2.& 4.3.
Scipion Emilian	2.5.& 3.7.& 4.3.& 6.4. & 8.16.



ALPHABETIQUE.

Scipion African	3. & 2. 5. & 8. 15.
Scipion Asiatique	5. 3.
Scipion filz d'African	3. 5.
Scipion le grand	5. 3. & 5. 5.
Scipion Nafica	3. 7. & 5. 3. & 8. 16.
Scipion premier	7. 3.
Scribe Ciceteius	4. 5.
Seleucus	1. 3.
Seleucus Roy	5. 7.
Semiramis Royne de Babylone	9. 3.
Sempronie	3. 8.
Senat	6. 5. & 7. 2.
Senat & Fabritius	6. 5.
Senat & le peuple Romain.	6. 6.
Senat Romain clemēt enuers plusieurs	6. 1.
Senat Romain	3. 7. & 5. 1.
Sept sages	4. 1.
Septitie	7. 7.
Sergius Galba	8. 1.
Serpent merucilleux & long	1. 8.
Sertorius	7. 3.
Seruiteur d'Antius Restio	6. 8.
Seruiteur de M. Antoine	6. 8.
Seruius Galba	6. 2. & 9. 6.
Seruius Terence	4. 7.
Seruius Tullus	1. 6.
Seruius Sulpitius	1. 6.
Sextus Liuius le Saulnier	4. 2.

TABLE

<b>Sextus Tarquinus</b>	7.4.
<b>Sidonius</b>	1.8.
<b>Simonides</b>	1.8.
<b>Simonides poëte</b>	1.8. & 8.7.
<b>Simulachre de fortune</b>	1.8.
<b>Siphax Roy</b>	6.11.
<b>Socrates</b>	3.4. & 3.8. & 6.4. & 7.2.
& 8.8.	
<b>Solon</b>	5.3. & 7.2. & 8.7.
<b>Sophocles</b>	4.3. & 8.7. & 9.11.
<b>Soldard.</b>	7.7.
<b>Soldards du Capitaine Aulbin</b>	9.8.
<b>Soldards de Cn. Pompée</b>	5.5.
<b>Soldards de L. Sylla</b>	9.7.
<b>Sparte Cité</b>	2.1.
<b>Spartans</b>	5.3.
<b>Spartain quidam.</b>	6.4.
<b>Spartains</b>	2.3.7.
<b>Spurina</b>	4.5. & 8.11.
<b>Spurius Cassius</b>	6.3.
<b>Spurius Melius</b>	6.3.
<b>Spurius Posthumius Albinus</b>	6.3.
<b>Stasippus Tegeates</b>	4.1.
<b>Statue premiere en Italie</b>	2.1.
<b>Sulpice</b>	8.16.
<b>Sulpice femme de Lentule</b>	6.7.
<b>Sulpice Gaullois</b>	8.11.
<b>Syracusane, vne femme</b>	6.2.

ALPHABETIQUE.

Syracunes, deux pucelles	3.2
T	
Tarquin Roy	1.1.
Tarquin Prisque	3.4.
Tatius Sabinus	9.7.
Tectius fils de Tectius	7.7.
Temple de Venus	2.1.
Temple dh'onneur & de vertu	1.1.
Terentie femme de Cicero.	8.14.
Terence Culeo.	5.2.
Terence Varro.	4.5. & 8.7.
Thales philosophe	2.7.
Themistocles	5.3. & 5.6. & 6.11. & 7. 2. & 8.7. & 8.15.
Theodore	3.3.
Theodore Cyrenéen	6.2.
Theopompus	4.1.
Theramenes	3.2.
Theseus	4.7.
Thracia	2.1.
Thrasylulus	4.1. & 5.6.
Thymasiteus Prince des Liparitains	1.2.
Tibere Cesar.	5.5.
Tibere Gracchus	1.1. & 1.14. & 4.1. & 4. 2. & 4.6. & 4.7. & 6.3. & 6.5.
Timantes peintre	8.12.
Titinius Centurion	9.9.
Titius Sextus	8.1.

TABLE

Titius Etherius	9.11.
Titus Aufidius	6.10.
T. Barrulus	7.9.
T. fils de Célius	8.1.
T. Gracchus	1.6. & 4.6.
T. Iubileius Campanus	3.2.
T. Manlius Torquatus	3.2.
T. Marius Vrinus	9.7.
T. Publius Rutilius	6.10.
T. Quintus Flaminius	4.8.
T. Veturius fils de Veturius	6.1.
Tribuns du peuple Romain	6.1.
Tribuns du peuple	2.1.
Tullius Servius Roy	3.4.
Tullus capitaine des Volsques	7.3.
Tullus Hostilius	7.4. & 9.12.
Turie femme de Qu. Lucretius	6.7.
Turulus	1.2.
Tusculans	7.3.
V	
Valere	8.9.
Valere Coruin	8.13.
Valere Flaccus	3.2.
Valere Publicole	1.8. & 4.4.
Valesius	2.1.
Varro	3.4.
Varro contre les Carthaginois.	1.2.
Venus Praxitelis	8.11.

ALPHABETIQUE.

Vetilius Leno	7.7.
Vibius	3.2.& 9.15.
Vin defendu aux femmes	2.1.
Virginus homme de basse maison	6.1.
Vierge Emille	1.1.
Viriplaque.	2.1.
Volunienfes	9.1.
Vfage des dards premierement trouuez	
Vulcan d'Alcamenes	8.11. (2.1.
X	
Xenocrates	2.5. & 4.3. & 7.2.
Xenophilus Chalcidense Pythagorique	8.14.
Xenophon	5.10.
Xerxes	9.1. & 9.5. & 9.13.
Z	
Zaleucus Locrensis	6.5.
Zenon Eleates	3.3.
Zenon	3.3.
Zeusis peintre.	3.7.

Fin de la Table.

1. The first part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".

2. The second part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".

3. The third part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".

4. The fourth part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".

5. The fifth part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".

6. The sixth part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".

7. The seventh part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".

8. The eighth part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".

9. The ninth part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".

10. The tenth part of the document is a list of names and titles, including "The Hon. Mr. Justice" and "The Hon. Mr. Justice".

THE HON. MR. JUSTICE











de

1901

